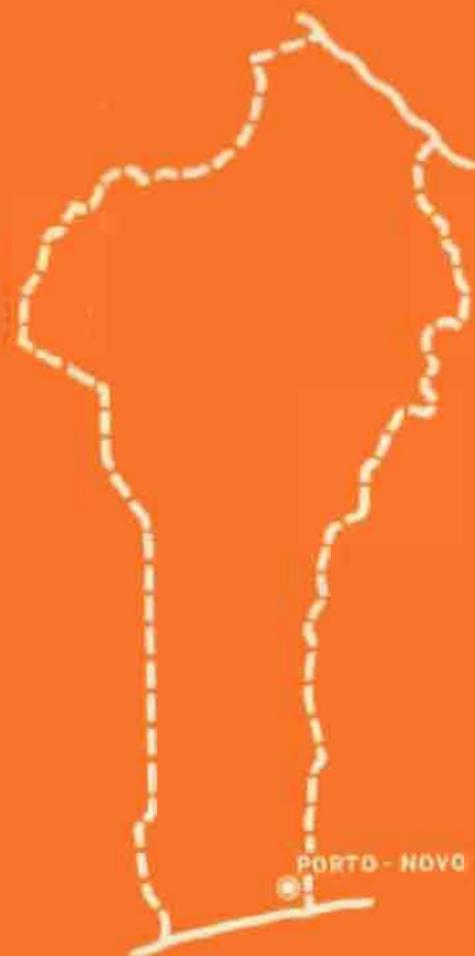


REPUBLIQUE DU DAHOMEY
ENQUETE DEMOGRAPHIQUE 1961

ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE AU DAHOMEY -1961-



RÉSULTATS DÉFINITIFS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE
AU DAHOMEY
-1961-

*

RÉSULTATS DÉFINITIFS

*

- AVANT-PROPOS -

L'enquête démographique qui s'est déroulée sur l'ensemble du territoire de la République du Dahomey en 1961 a été réalisée sur crédits FAC, à la demande du gouvernement dahoméen.

Elle a été préparée et dirigée par Mr. J. Nemo, Conseiller aux Affaires Administratives, aidé par Mr. le Docteur P. Cantrelle et par Mr. L. Roussel, expert démographe; ces experts ont été mis à la disposition de la République du Dahomey par le ministère de la Coopération.

Les responsables de l'exécution pour chaque département étaient :

MM. Alidou et Nieri	(Nord Est et Nord-Ouest)
J.M. d'Almeida	(Centre)
G. Agbo-Ola	(Sud)
Houkpatin	(Sud-Est)
N. Gaffan	(Sud-Ouest)

L'aide apportée par l'ensemble des services administratifs de la République du Dahomey a été très précieuse et a considérablement facilité le déroulement de l'enquête. Nous remercions particulièrement le Service des Statistiques et son directeur, Mr, Gillot, attaché de l'INSEE.

L'exploitation des résultats et la rédaction de la présente publication ont été assurées par Mr. Nemo.

SOMMAIRE GENERAL

	Pages
Introduction	1
I) Présentation de l'enquête	2
II) Aperçu géographique et administratif sur le Dahomey	6
I° Partie : Données collectives (1)	17
I -1 Répartition géographique de la population - Les densités (2)	19
I -2 Les villages	26
I -3 Les concessions	31
I -4 Les ménages	41
II° Partie : Données individuelles - Etat Civil et groupes ethniques.	55
II -1 Répartition par âge et sexe	57
II -2 Groupes ethniques et nationalités	64
II -3 Etat matrimonial	70
III° Partie : Données individuelles - Caractéristiques sous économiques	91
III-1 Population active - Secteurs d'activité - Catégories socio- professionnelles - Activités secondaires	93
III-2 Scolarisation et instruction	112
III-3 Religions	121
IV° Partie : Données de mouvement - Le mouvement naturel	125
IV -1 Fécondité	127
IV -2 Mortalité	142
IV -3 Perspectives d'évolution	153
V° Partie : Données de mouvement - Les mouvements migratoires	161
V -1 Données de Mouvement - Les déplacements	162

VI ^e Partie : Caractéristiques régionales	177
VI-1 Les départements	179
VI-2 Les Centres secondaires	203

Tableaux statistiques détaillées (sommaire détaillé au début de cette série de tableaux)

*
* *

ANNEXES :	289
Annexe I - States : villages recensés	290
Annexe II - Résumé des instructions aux enquêteurs	299
Annexe III - Renseignements démographiques antérieurs à l'enquête de 1961	303

DOCUMENT

*
* *

INTRODUCTION

I.- PRESENTATION DE L'ENQUETE

II.- APERCU GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF SUR LE DAHOMEY :

- Géographie physique
- Géographie économique
- Géographie humaine
- Divisions administratives



LISTE DES GRAPHIQUES

- 0-1-1 Répartition géographique des strates
- 0-2-1 Afrique Occidentale -Frontières politiques
- 0-2-2 Dahomey - Climats
- 0-2-3 Dahomey - Pluviométrie
- 0-2-4 Dahomey - Carte physique
- 0-2-5 Dahomey - Carte ethnographique
- 0-2-6 Dahomey - Carte administrative.

1. PRESENTATION

La présente publication fait suite à un rapport provisoire sommaire⁽¹⁾ paru en Novembre 1961 et à une brochure sur "Les données de base sur la structure démographique", exposé résumé des résultats définitifs, parue en Octobre 1962. Elle a pour but de fournir l'ensemble des renseignements disponibles à la suite de l'exploitation mécanographique des données recueillies au cours de l'enquête démographique par sondage menée sur l'ensemble du territoire de la République de fin Mai à début Octobre 1961.

Beaucoup plus approfondie que les précédentes brochures, elle se limitera plus étroitement à la seule analyse des renseignements directement fournis par l'enquête.

Effectuée à la demande du Gouvernement de la République, l'enquête démographique de 1961 se proposait de recueillir des éléments permettant de déterminer, de façon suffisamment précise, le chiffre de la population, sa structure par âge, par sexe, par activité, par état matrimonial, par instruction et par religion; le niveau de la fécondité, de la mortalité et les perspectives possibles d'évolution dans les prochaines années. Il s'agissait d'une enquête classique, analogue à la plupart de celles menées dans les dernières années en Afrique francophone, et qui n'était orientée vers aucun problème particulier (migrations par exemple). Mais elle n'a porté que sur les populations africaines.

Comme elle n'était précédée ni suivie d'aucune autre enquête (agricole, budgétaire par exemple), la méthode d'enquête a donc été élaborée uniquement en fonction des renseignements démographiques que l'on voulait obtenir.

On pouvait, pour constituer des strates homogènes à l'intérieur desquelles devait s'effectuer le tirage au sort des personnes à recenser, adopter soit une base ethnique, soit une base administrative, soit, enfin, une combinaison des deux. La première solution, souvent adoptée lors des enquêtes similaires en Afrique, a été écartée pour plusieurs raisons :

1) Insuffisance de la documentation de base, le dernier recensement général, datant de Novembre 1960, ne fournissait que des renseignements imprécis quant à l'ethnie.

2) Grande homogénéité ethnique, dans la moitié Sud du pays en particulier; non seulement d'après ce que l'on pouvait savoir avant l'enquête, il n'y avait pas de différence démographique sensible d'un grand groupe ethnique à l'autre, mais, à l'exception des pêcheurs, les genres de vie différaient peu. En outre, les départements représentaient des unités très homogènes.

3) Etant donné cette faible différenciation ethnique, il paraissait préférable, eu égard aux besoins des utilisateurs (responsables du Plan, de l'Economie, de l'Agriculture, de la Santé Publique), de ne pas leur imposer des "strates" ethniques aux contours toujours assez mal définis.

On a donc opté pour une base administrative, ce qui représentait du reste plusieurs avantages :

1).- A la suite de l'indépendance et en vue de faciliter l'élaboration d'un plan de développement, l'organisation administrative avait été modifiée, et les anciens cercles et subdivisions regroupés en 6 départements comprenant 3 à 6 sous-préfectures. Chacun de ces départements devait constituer un ensemble homogène économiquement (et aussi ethniquement).

(1) Enquête démographique 1961 - Résultats provisoires (Dépouillement manuel).

2).- On disposait d'un recensement administratif général par département, qui s'est d'ailleurs révélé être une excellente base de sondage.

Les résultats, comme on le verra, ont confirmé que la base géographique était préférable. Il convient cependant de signaler que ce choix ne permettait pas de porter toute l'attention désirable sur certaines catégories particulières de la population : dans la zone côtière, les pêcheurs de lagune qui forment un groupe humain très différencié ont été négligés; dans le Nord-Ouest, les problèmes particulièrement graves posés par les groupements connus sous le nom général de Sombas n'ont pu être aussi approfondis qu'il aurait dû.

Cependant, les résultats d'ensemble sont très valables et certainement significatifs à l'échelon national.

Une fois choisie la base de sondage, la détermination des strates s'est faite assez simplement. On a d'abord distingué un ensemble rural et un ensemble urbain : ce dernier représentait six villes, définies par leur taille et le pourcentage des non-cultivateurs. Il est apparu par la suite qu'un troisième ensemble aurait présenté de l'intérêt, celui des centres secondaires caractérisés par l'implantation de services administratifs et hospitaliers (chefs lieux de sous-préfectures par exemple); mais comme ils ont été compris dans l'ensemble rural, on ne pourra donner à leur sujet que des indications assez sommaires.

A l'intérieur de l'ensemble rural ont été distinguées quatre strates :

- 1) les trois départements du Sud, Sud-Est et Centre recensés au 1/20ème.
- 2) le département du Sud-Ouest, présentant quelques différences sensibles avec les trois précédents, recensé au 1/10ème.
- 3) le département du Nord-Est et la sous-préfecture de Djougou, qui offrent une structure de l'habitat très différente de celle du reste du pays - le taux de sondage effectif est de 1/26ème, et il provient de ce que l'on a distingué deux sous-strates d'après la taille des villages, l'une recensée au 1/40ème et l'autre au 1/20ème.
- 4) le département du Nord-Ouest, moins la sous-préfecture de Djougou, recensé au 1/20ème.

Sur 2841 villages du Dahomey, 203 ont été recensés, soit 17 dans le département du SUD, 39 dans le Sud-Est, 41 dans le Sud-Ouest, 37 dans le Centre, 33 dans le Nord-Est et 36 dans le Nord-Ouest.

Le détail des strates, la liste des villages recensés, la population administrative correspondante (Tableau 0.I.1.) sont fournis en annexe.

Le domaine de l'enquête devait s'étendre sur la totalité du territoire. Des difficultés matérielles en ont fait éliminer l'ensemble urbain Abomey-Bohicon et, dans le département du Sud-Ouest, le canton Tchi, soit un peu plus de 1% de la population; l'on peut donc étendre sans risque d'erreur les résultats obtenus pour 99% de la population à la totalité.

GRAPHIQUE - 0 - 1-1
Répartition géographique des strates

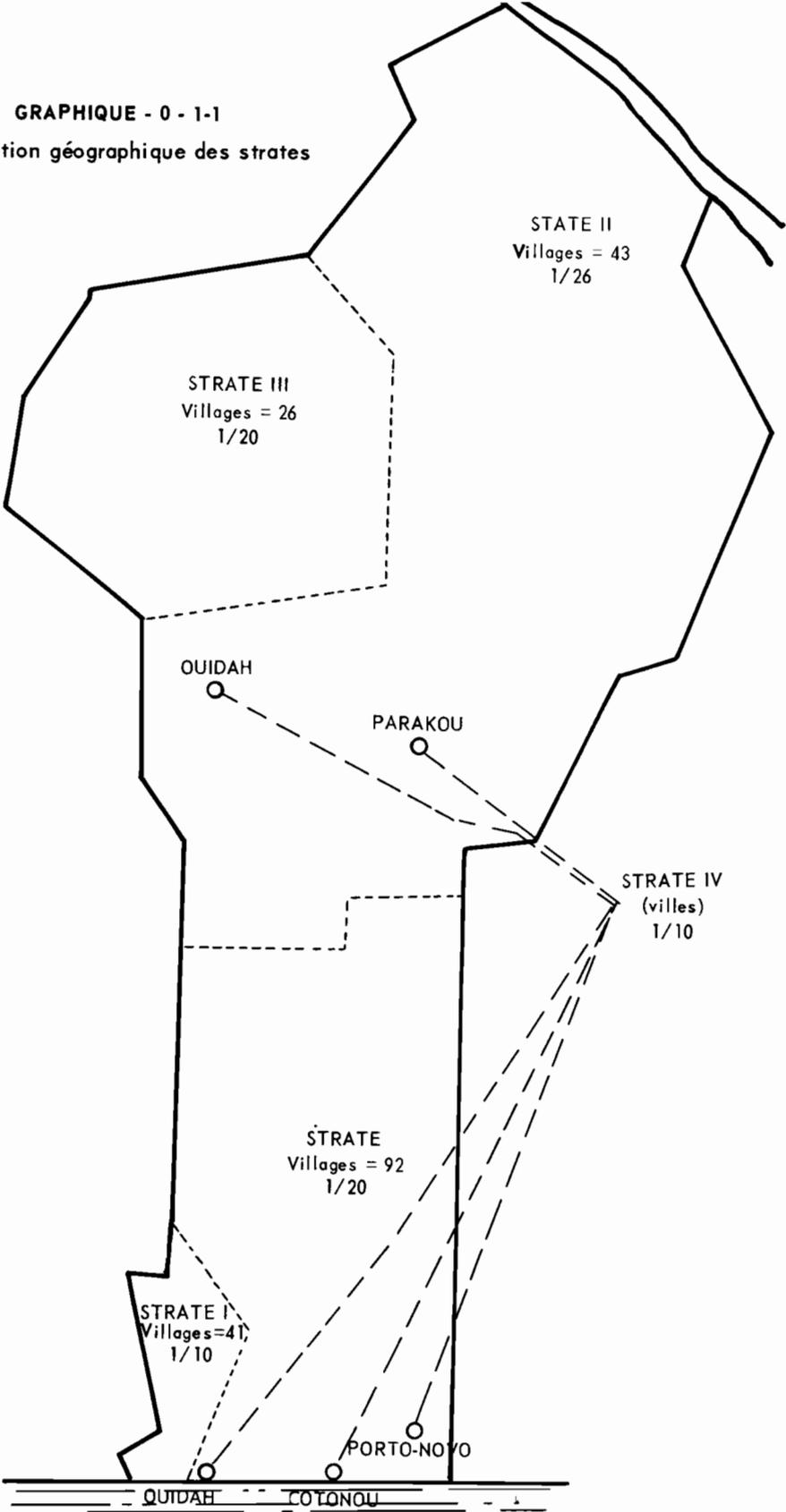


TABLEAU 0.1.1.

PRECISION DE QUELQUES RESULTATS NUMERIQUES (Coefficient de variation pour 100)⁽¹⁾

Strates	Effectifs de résidents		Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux de mortalité infantile	Effectifs administratifs 1000
	Estimation linéaire	Estimation par le quotient	Estimation par le quotient			
0	5,4	3,8	2,3	4,7	11,0	900
I	12,3	5,8	4,2	5,3	9,8	250
II	10,4	4,9	4,9	7,9	12,0	350
III	6,0	2,5	9,2	11,2	18,1	200
Ensemble (2)	4,5	1,9	2,1	3,4	6,1	

Note .- La marge de confiance à l'intérieur de laquelle la vraie valeur a 95 chances sur 100 de se trouver, correspond à l'intervalle encadrant la valeur observée. à raison de 2 fois le coefficient de variation de part et d'autre de celle-ci.

Les résultats seront présentés non par strate, mais par ensemble rural et ensemble urbain⁽³⁾; à l'intérieur de l'ensemble rural on a distingué un ensemble Nord⁽³⁾ (départements du Nord-Est et du Nord-Ouest) et un ensemble Sud⁽³⁾ (départements du Centre, Sud, Sud-Est, Sud-Ouest) dont les caractéristiques diffèrent sur beaucoup de points. Lorsque cela s'avérait utile et possible, il a été en outre fourni des résultats département par département (milieu rural) avec toutefois une marge d'erreur naturellement plus large que celle retenue pour l'ensemble du pays. De plus, la dernière partie donne, sous une forme condensée, les résultats département par département et, s'il y a lieu, les résultats encore utilisables au niveau de la sous-préfecture.

Afin d'alléger le texte, les tableaux détaillés résultant de l'extrapolation des résultats bruts de l'enquête ont été reportés en annexe; seuls des tableaux simplifiés, et nécessaires à l'illustration ou à la compréhension du commentaire accompagnent celui-ci. Ils suffisent, du reste, aux besoins les plus courants d'utilisation. En particulier, les corrections nécessaires pour étendre des résultats incomplets à l'ensemble du pays ou d'une région y sont effectuées. D'autre part, il convient de ne pas oublier que les tableaux, y compris ceux fournis en annexe, n'ont pas une valeur comptable, malgré leur apparente précision, il ne faut leur demander qu'un ordre de grandeur aux marges d'erreur près. (4)

(1) calculs effectués à partir du dépouillement manuel

(2) y compris la strate IV, pour laquelle les calculs n'ont pas été effectués.

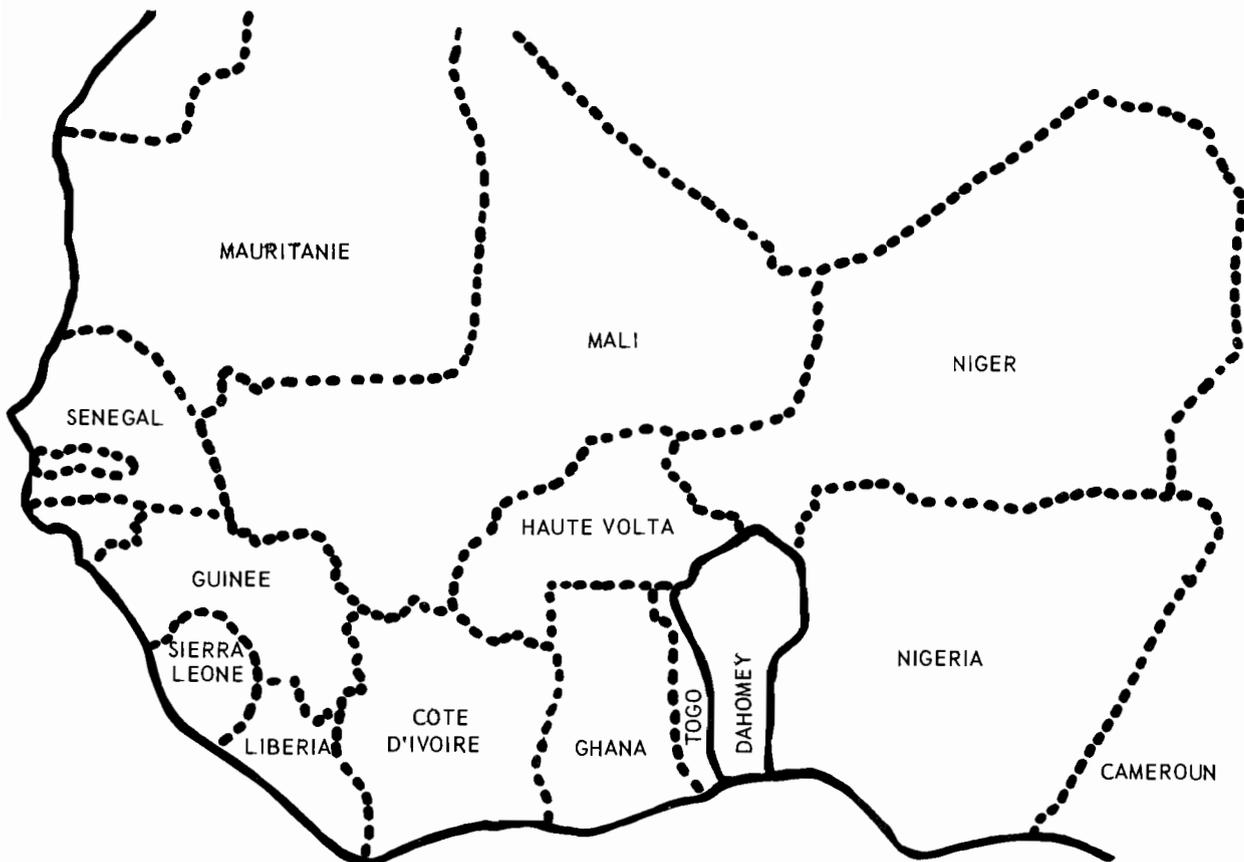
(3) appelés aussi dans le texte "zones d'habitat"

(4) Les tableaux présentés dans le texte comportent des chiffres ou des pourcentages arrondis, on ne sera donc pas surpris de constater qu'en général les totaux marginaux ne correspondent pas exactement à la somme des lignes ou des colonnes.

II. APERCU GEOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF SUR LE DAHOMEY

Géographie physique :

D'une superficie de 112.600 km² (1), le Dahomey se présente comme un long couloir Nord-Sud, perpendiculaire à la côte, entre le Togo et la Nigéria; long de 670 km., large de 125, il s'étend d'une zone de climat semi-équatorial à une zone de climat soudanien.



GRAPHIQUE - 0 - 2-1

Afrique Occidentale - Frontières politiques

(1) chiffre fourni par le Service topographique)

L'existence de la trouée du Bénin donne un aspect assez particulier à la partie sud du pays et a certaines répercussions du point de vue humain : la forêt, habituelle à cette latitude et sous ce climat, est remplacée par une savane touffue, la savane "béninienne". Cette zone, qui va de la Côte au Nord d'Abomey, connaît deux saisons de pluies et deux saisons sèches; la première saison des pluies dure de Juin à fin Août, la seconde se place au mois d'Octobre. La hauteur moyenne des précipitations est environ de 1400 mm. par an. La température varie au long de l'année de 22 à 30 degrés.

De la région d'Abomey jusqu'à la hauteur de Natitingou, on trouve un climat de type sud-soudanien, où l'on passe insensiblement de quatre saisons à une saison de pluies et une saison sèche; la hauteur des précipitations est de l'ordre de 1250 à 1400 mm. et diminue régulièrement du Sud vers le Nord. La savane arborée se transforme peu à peu en savane arbustive.

Au nord enfin du 10^{ème} parallèle (Bembereke, Nikki), on entre dans une zone à climat typiquement soudanien; la transition est plus lente dans le massif montagneux de l'Atakora (Natitingou), où les précipitations restent plus abondantes et mieux réparties. La zone soudanienne se caractérise par des précipitations de 500 à 1000 mm. une seule saison des pluies, une savane arbustive. Les variations annuelles de température sont plus amples que dans le Sud, de moins de 20 à 35 degrés.

La zone littorale, large de 125 km. s'étend peu vers l'intérieur; la côte basse et rectiligne, dépourvue de port naturel, constituée par un cordon littoral assez étroit, se trouve située en avant d'une zone lagunaire, qui forme parfois de minces couloirs d'eau ou se développe en vastes marécages ou en grandes masses lacustres (lac Nokoue, lac Ahémé, lagune de Porto-Novo) dont le rôle est très important dans la géographie humaine de cette région.

En remontant vers le Nord, on quitte très vite cette zone riche en alluvions littorales et fluviales pour accéder à des plateaux argileux ou gréseux, à la "terre de barre", de 50 à 150 m. d'altitude (Plateaux de Sakété, d'Allada, d'Aplahoué). Une large bande Est-Ouest de marécages, dépression argileuse (la Lama) qui va de Pobé à la frontière du Togo sépare cette première zone de hauteurs des plateaux de la région d'Abomey, également formés de "terre de barre". Au nord d'Abomey la terre de barre disparaît et les massifs cristallins dominent, préfigurant avec leurs chapelets de collines granitiques le massif de l'Atakora et dont l'altitude ne dépasse pas 250 m.

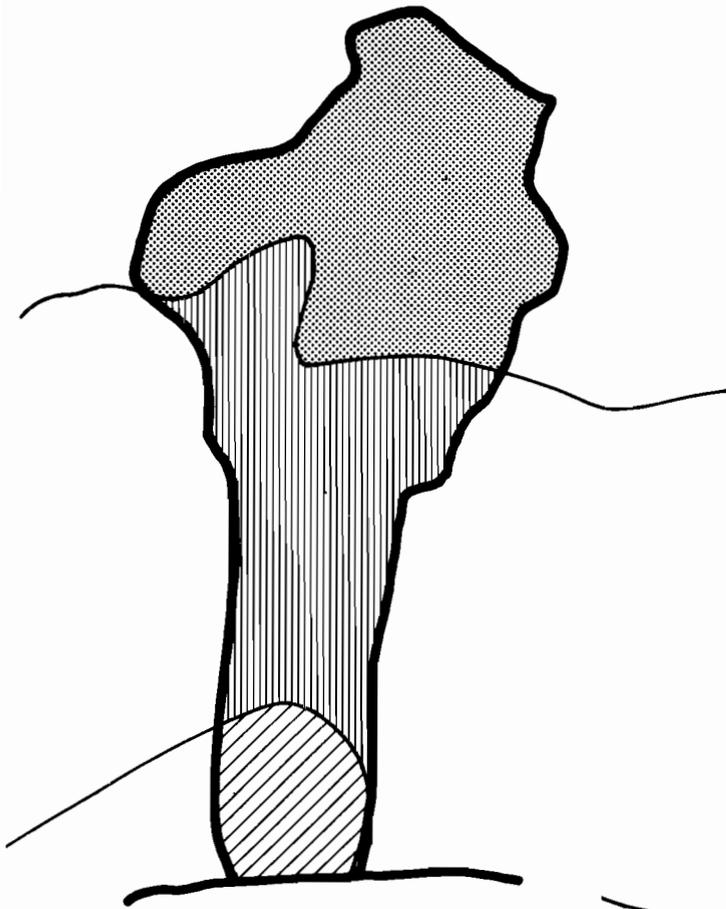
A partir du 9^{ème} parallèle (un peu au sud de Parakou), c'est-à-dire au moment où on entre dans le climat soudanien commence une région généralement appelée Nord Dahomey, qui contraste non seulement par le climat, mais par les sols et le paysage avec le Sud Dahomey. On peut y distinguer deux zones : le Nord-Ouest, marqué par la chaîne de l'Atakora, d'orientation N.N.E.-S.S.O. culminant à 800 m., massif d'origine volcanique recouvert de dépôts quartzites; le Nord-Est de Parakou au Niger est une vaste savane arbustive à peine accidentée.

L'hydrographie du Dahomey est étroitement conditionnée par sa structure physique et climatique. Le massif de l'Atakora joue le rôle de château d'eau, envoyant vers le Nord-Est quelques affluents peu importants du Niger, et vers le Sud, les petits fleuves qui drainent l'ensemble du Dahomey méridional = le Mono à l'Ouest, l'Ouémé à l'Est qui avant de se jeter dans la mer contribuent à la formation des plus vastes lagunes (lac Nokoué). Sauf dans leur partie lagunaire ou proche de la lagune, aucun de ces cours d'eau n'est navigable, Leur régime est très irrégulier.

La géographie physique du Dahomey "pays équatorial dont la mesure exclut la sylvie et s'accorde avec l'échelle humaine" (J. Richard-Molard) impose sa marque à l'occupation humaine. Celle-ci, très dense dans la bande littorale, se raréfie dans les zones de transition (dépression marécageuse de la Lama, savane de Lonkly, sous-préfectures de Kétou, Dassa-Zoume, Savalou) pour redevenir importante dès que les sols et le régime des pluies le permettent : plateaux d'Aplahoué et d'Abomey, massif de l'Atakora. La savane arbustive du Nord-Est, appelant un genre de vie en partie pastoral et des façons culturelles extensives de par son régime pluviométrique

GRAPHIQUE - 0 - 2-2

Climats



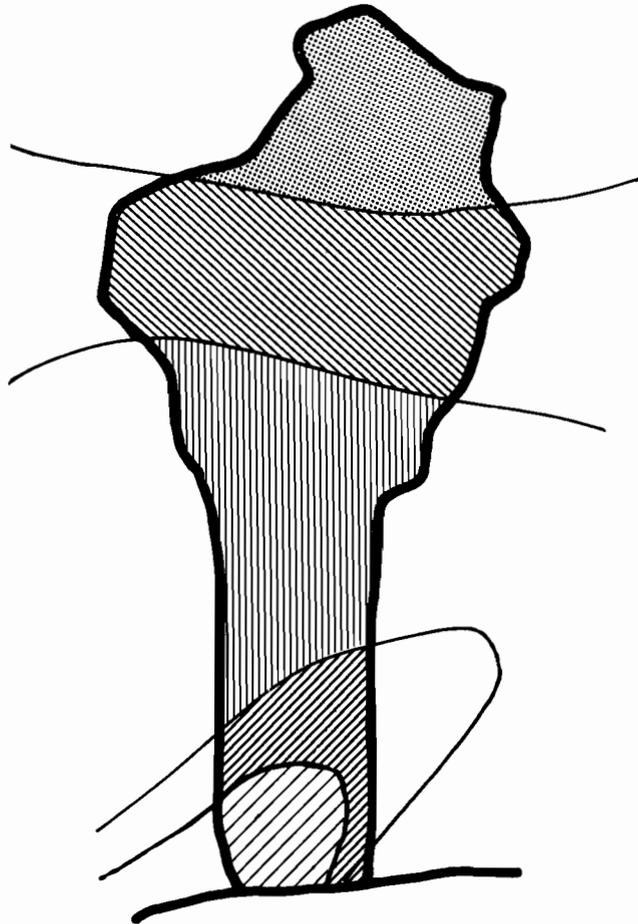
-  Savane béninienne
-  Zone Sud Soudanienne
-  Zone Soudanienne

SOURCE : I.F.A.N.

-  750 à 1000
-  1000 à 1250
-  1250 à 1500
-  1500 à 1750
-  + 1750

GRAPHIQUE - 0 - 2-3

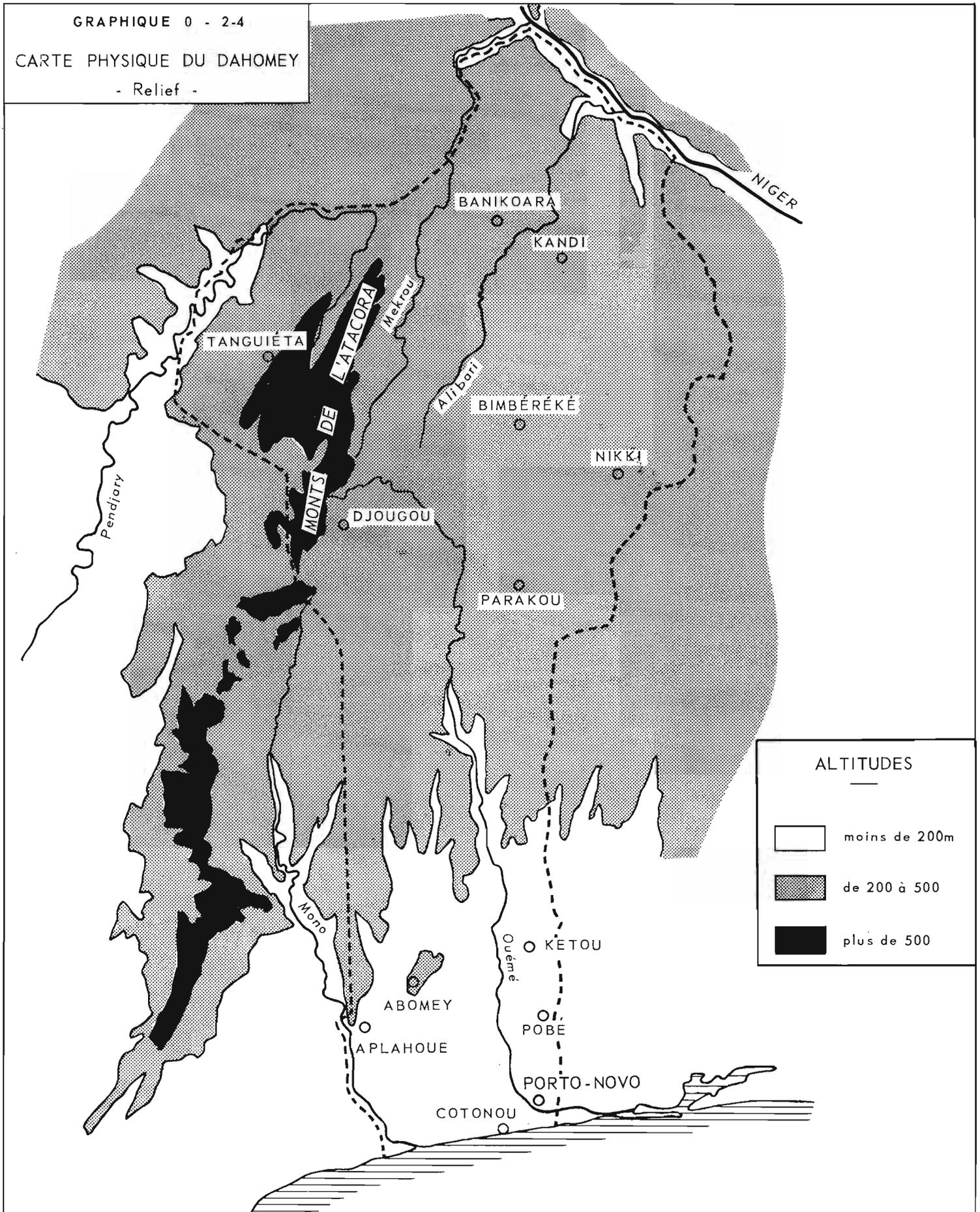
Pluviométrie



GRAPHIQUE 0 - 2-4

CARTE PHYSIQUE DU DAHOMEY

- Relief -

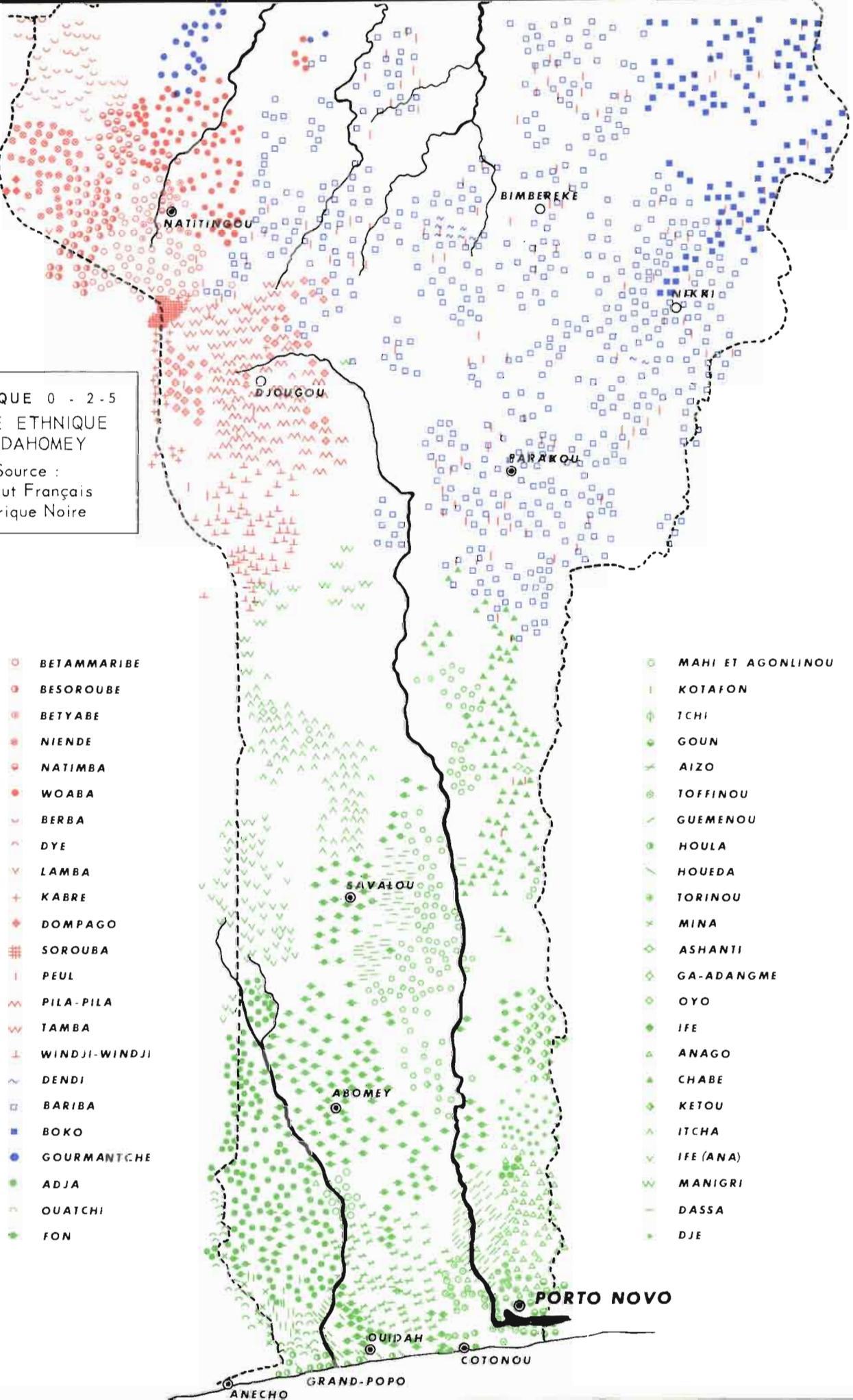


ALTITUDES

- moins de 200m
- de 200 à 500
- plus de 500

GRAPHIQUE 0 - 2-5
 CARTE ETHNIQUE
 DU DAHOMEY

Source :
 Institut Français
 d'Afrique Noire



- BETAMMARIBE
- BESOROUBE
- ⊕ BETYABE
- NIENDE
- NATIMBA
- WOABA
- ⊖ BERBA
- ⊖ DYE
- ⊖ LAMBA
- ⊕ KABRE
- ⊕ DOMPAGO
- ⊕ SOROUBA
- ⊖ PEUL
- ⊖ PILA-PILA
- ⊖ TAMBA
- ⊕ WINDJI-WINDJI
- ⊖ DENDI
- ⊖ BARIBA
- ⊖ BOKO
- GOURMANTCHE
- ADJA
- ⊖ OUATCHI
- FON

- MAHI ET AGONLINOU
- ⊖ KOTAFON
- ⊖ TCHI
- ⊖ GOUN
- ⊖ AIZO
- ⊖ TOFFINO
- ⊖ GUEMENOU
- ⊖ HOULA
- ⊖ HOUEDA
- ⊖ TORINO
- ⊖ MINA
- ⊖ ASHANTI
- ⊖ GA-ADANGME
- OYO
- IFE
- ANAGO
- CHABE
- ⊖ KETOU
- ⊖ ITCHA
- ⊖ IFE (ANA)
- ⊖ MANIGRI
- ⊖ DASSA
- ⊖ DJE

connait de faibles densités. Mais la géographie physique n'explique pas seule l'implantation humaine. L'activité et les possibilités économiques, à l'heure actuelle, l'histoire et les caractéristiques ethniques, il y a peu, contribuent dans une très large mesure à déterminer cette implantation.

Géographie Economique

L'agriculture, l'élevage et la pêche constituent de loin les activités les plus importantes : 81% des adultes masculins y sont occupés. Les exportations du pays sont essentiellement constituées par des produits animaux, végétaux ou alimentaires (95% en valeur).

La zone littorale est la terre de prédilection de la cocoteraie et favorise une intense activité de pêche, essentiellement en lagune.

Une vaste palmeraie naturelle fournissant un peu plus de la moitié des exportations totales, occupe les plateaux de "terre de barre" et constitue les principales ressources des sous-préfectures de Porto-Novo et d'Abomey. Mais la monoculture est inconnue : à côté de ces cultures d'exportation, on trouve des cultures vivrières, en majeure partie non commercialisées (c'est-à-dire directement consommées par les producteurs) : par ordre d'importance viennent le manioc, le maïs (qui donne lieu presque partout à deux récoltes annuelles), l'igname, la patate; peu de cultures industrielles en dehors du palmiste et du coprah : un peu de coton et de tabac autoconsommés en majeure partie, du café en quantité négligeable (plateau d'Aplahoué et d'Athiémé) - La culture, dans bien des endroits, n'est déjà plus entièrement extensive, la totalité des terres cultivables étant exploitée et ne connaissant que de brèves périodes de jachère.

La plupart des entreprises agricoles sont de type familial, exploitées par des paysans propriétaires individuels (palmeraie) ou possesseurs à titre individuel ou familial (grande famille)⁽¹⁾. Seules les cocoteraies donnent lieu à une économie de plantations.

Dans le moyen et Nord Dahomey, au contraire, réapparaissent des modes d'exploitation plus classiques en Afrique : culture extensive, semi-itinérante, sauf dans le Massif de l'Atakora, appropriation collective du sol; celui-ci en effet est moins riche et le régime pluviométrique ne permet guère qu'une récolte par an. Les cultures vivrières deviennent de loin la production la plus importante; sorgho, mil, igname dominant. Les cultures "industrielles" : arachides, karité et coton sont autoconsommées pour moitié; le reste ne représente guère que 4 à 5% en valeur des exportations du Dahomey. L'essentiel de l'élevage dahoméen se trouve dans le département du Nord-Est (bovins et ovins). - Cet élevage est resté très traditionnel et il est limité par la trypanosomiase, le manque de fourrage, l'insuffisance des soins apportés par les éleveurs.

Dépourvu de source d'énergie, le Dahomey ne dispose que de faibles ressources minières (fer et lignite) inexploitées parce qu'actuellement non rentables. On a vu plus haut que la forêt est inexistante. Seules des plantations récentes de teck permettent quelques espoirs, mais encore très limités. Les besoins locaux ne sont même pas couverts par le bois d'œuvre qu'est l'iroko.

L'équipement industriel est très peu développé; il est constitué, pour l'essentiel, par des huileries qui transforment une partie des palmistes avant exportation. Quelques usines d'égrenage de kapok et de coton, et de préparation du coco râpé, une brasserie complètent cette brève énumération.

Débouché de la république du Niger vers la mer, pays de transit entre la Nigéria et le Ghana, le Dahomey dispose d'un réseau routier assez dense pour l'Afrique et bien entretenu. Il est cependant encore insuffisant, même dans le Sud, pour mettre l'ensemble des villages à portée de circuits commerciaux rentables.

(1) Le régime foncier dans le Sud Dahomey est extrêmement complexe et mériterait une étude approfondie. On peut souligner qu'il est en pleine évolution vers un régime de propriété individuelle.

La construction du port de Cotonou, remplaçant un wharf coûteux, amènera vraisemblablement un accroissement de ce rôle de pays de transit.

En résumé, les possibilités économiques de la République paraissent, en dehors de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, assez limitées. Il ne faudra pas l'oublier lorsqu'on tirera les conséquences de l'étude de la population et de son évolution.

Géographie Humaine

La division en deux grandes zones (Sud et Nord Dahomey) très distinctes séparées par une zone de transition (Moyen Dahomey) valable pour la géographie physique et la géographie économique se retrouve sur le plan humain.

L'histoire du Bas-Dahomey a été bien conservée. Elle entre dans l'histoire générale des peuples de civilisation béninienne, qui ont constitué à partir du XV^{ème} siècle de puissants royaumes.

Un premier royaume, celui de Tado se forma au XVI^{ème} siècle en pays Adja, à l'est du Togo. De ce royaume sont issues les grandes dynasties, fons d'Allada et Abomey, gouns de Porto-Novo. La première entra dès le 17^{ème} siècle en contact avec les Européens et s'attribua le monopole de la traite, source de puissance et de richesse. Puis le jeune royaume d'Abomey, désireux de s'agrandir conquiert Allada et Ouidah, s'assurant l'hégémonie sur la moitié Ouest du Bas Dahomey et le commerce direct avec l'Europe. D'origine Adja, les Fons constituent la population de ce royaume, qui, solidement centralisé et organisé, oppose une longue résistance à la conquête coloniale. Le royaume de Porto-Novo, dont les habitants (Gouns) ont la même lointaine origine que les Fons, aura une histoire moins brillante. Il faut enfin signaler que les royaumes du Sud Dahomey subissent une très forte influence culturelle et politique de la part des puissants états yoroubas (Nigéria occidentale) plus vastes et plus anciens.

Dans le Moyen Dahomey, l'implantation humaine se fit moins dense et moins solide, sorte de marche entre les royaumes du Sud, du Nord et du pays yorouba, zone de razzia dans la chasse aux esclaves. Sa population était constituée de groupes résidents (yoroubas pour la plupart) qui ne purent jamais s'organiser en Etats.

Le Nord Dahomey, enfin, a connu une histoire sinon moins mouvementée, du moins plus à l'écart des grands courants qui ont parcouru l'Afrique occidentale. Sans contact avec les Européens, il n'a guère subi l'influence des empires Souraï, Peul et Haoussa. Le groupe ethnique des Baribas, originaire de Bornou, réussit à fonder un royaume important au 16^{ème} siècle, et refoula dans le massif de l'Atakora et sur son pourtour des populations paléonégritiques et voltaïques dont beaucoup sont connues aujourd'hui sous le nom de "Sombas". Les souverains baribas se livrèrent à la traite, pour leur propre compte ou à destination de la Côte. Ils établirent assez rapidement des alliances avec des groupements peuls, chargés de l'élevage.

La période coloniale n'a pratiquement pas apporté de modification dans la répartition de la population telle qu'elle s'était faite au cours des 18^{ème} et 19^{ème} siècles.

L'histoire et la géographie expliquent assez bien l'implantation humaine - très dense dans le Bas-Dahomey, dépourvu de forêt - obstacle à la création de sociétés complexes, dont les sols et la pluviométrie permettent une agriculture semi-intensive, à l'abri d'une immense palmeraie naturelle, domaine de royaumes bien organisés; très dense aussi dans l'Atakora, zone de refuge où un régime pluviométrique plus favorable que le régime normal de cette latitude, une certaine richesse des sols ont permis la mise en œuvre de techniques agricoles très élaborées nécessaires pour survivre dans une zone montagneuse.

Elles expliquent, en outre, la configuration ethnique : l'hégémonie fon, l'influence de la civilisation yorouba, la parenté linguistique des divers groupes ont pour conséquence l'homogénéité humaine du Bas-Dahomey. Seuls les pêcheurs ont un genre de vie très différent de celui de l'ensemble et encore se recrutent-ils parmi plusieurs groupes ethniques.

Dans le Nord-Est, l'hégémonie bariba a contribué à la fusion de la plupart des groupes, et l'on n'a guère intérêt, dans cette étude, à aller au-delà de la distinction entre nomades et sédentaires, c'est-à-dire Peuls et Baribas ou assimilés. Dans le Nord-Ouest, en revanche, un examen des genres de vie et de comportement démographique par groupe ethnique présenterait encore un grand intérêt.

La population reste essentiellement rurale, comme l'étude démographique le confirmera. Cependant, dès avant la colonisation, une civilisation semi-urbaine s'était développée autour des palais royaux et des centres de traite. (Ouidah, Allada, Abomey, Porto-Novo). D'autre part, la civilisation yorouba, qui imprègne fortement le Bas-Dahomey, avait créé de très grandes villes. Ceci a permis la création ou le développement des villes à un rythme moins dangereux que dans d'autres pays africains; l'économie n'a jamais connu de "boom" provoquant la naissance trop rapide et désordonnée d'énormes agglomérations. La population citadine, telle qu'elle a été définie au cours de l'enquête, représente un peu moins de 10% de l'ensemble. Mais, on manque de renseignement sur une catégorie intéressante de la population, celle qui peuple les centres secondaires, chefs lieux de sous-préfectures en général, dotés d'installations hospitalières; leur structure socio-professionnelle ne permet pas de les classer parmi les villes, ils représentent sans doute la transition entre la ville et le milieu rural. Ils groupent 7 à 8% de la population.

On verra plus en détail les caractéristiques de l'habitat rural et urbain dans les chapitres suivants.

Divisions Administratives

L'accession à l'indépendance a provoqué un remaniement partiel de l'organisation administrative; les anciens cercles et subdivisions ont été regroupés en six départements, géographiquement, économiquement et humainement aussi homogènes que possible.

BAS-DAHOMEY.-

-**Le Sud-Est** populations Goun, pêcheurs de l'Ouémé et de la lagune, Yorouba, palmeraie de Porto-Novo et de Sakété. Ville de Porto-Novo.

-**Le Sud** - Populations Aïzo et Fon: groupements de pêcheurs du lac Nokoué et des lagunes de Ouidah. Cocoteraies et sur le plateau d'Allada, cultures vivrières. Villes de Cotonou et Ouidah.

-**Le Sud-Ouest** - Population Adja-Ouatchi. Palmeraie peu développée, plantations de café, cultures vivrières. Rôle important de la pêche. Pas de ville.

MOYEN-DAHOMEY.-

-**Le Centre** - Population Fon dans les sous-préfectures d'Abomey et de Zagnanado; Yorouba a Savé, Savalou et Dassa-Zoumé; importante palmeraie naturelle sur le plateau d'Abomey. La partie nord du département représente la zone de transition dont il a été fait mention plus haut.

NORD-DAHOMEY.-

-**Le Nord-Est** - Populations Bariba, Dendi et Peul. Place importante de l'élevage. Ville de Parakou.

-**Le Nord-Ouest** - Populations paléo-négritiques, très peu d'élevage, rôle essentiel des cultures vivrières. Ville de Djougou.

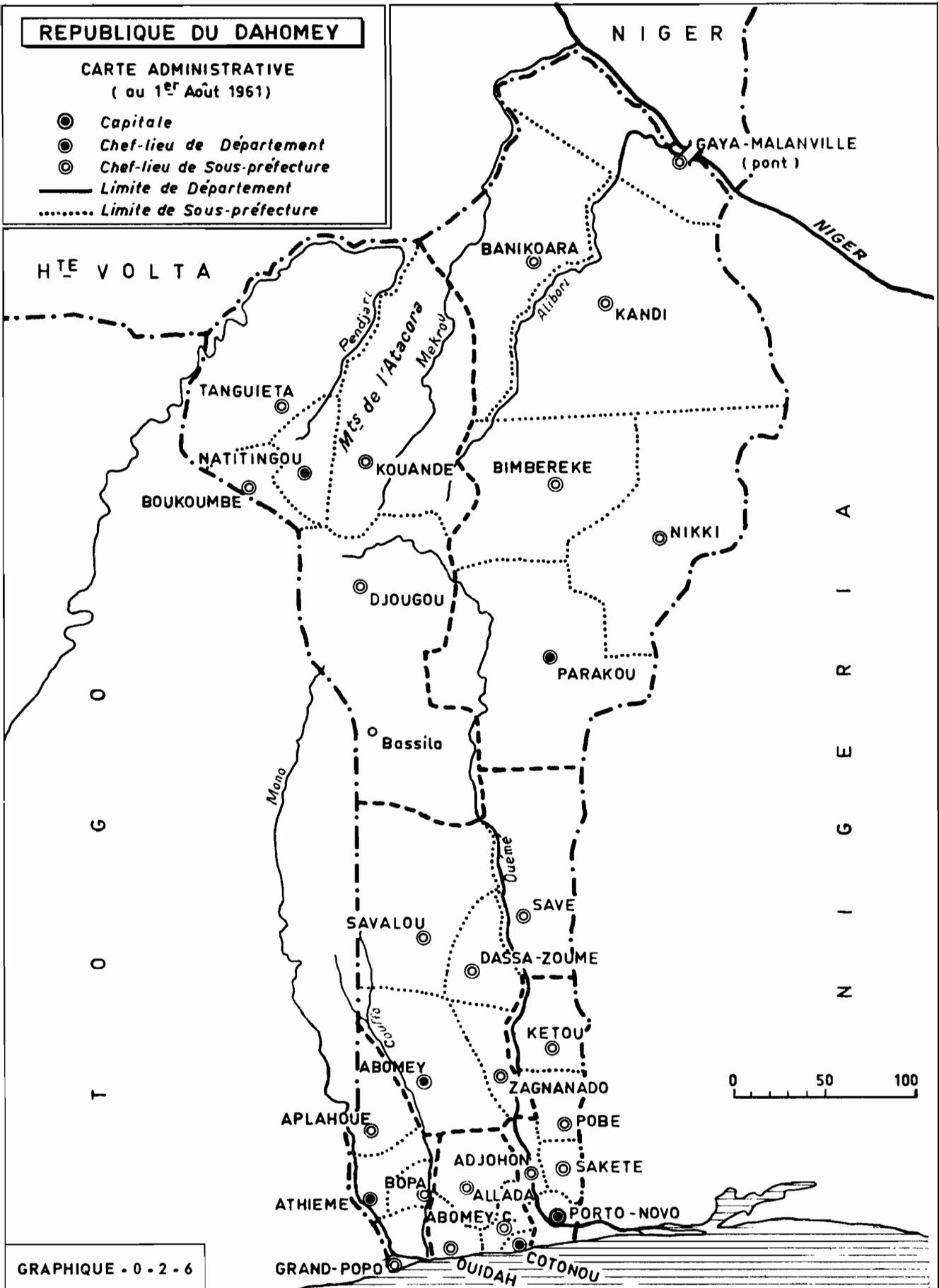
Le cadre administratif s'est révélé très utilisable dans l'étude démographique du Dahomey, car il recouvre effectivement des zones homogènes.

Cet aperçu rapide sur la géographie et la division administrative du Dahomey permet de comprendre le choix des strates et la façon dont les résultats de l'enquête sont présentés.

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

CARTE ADMINISTRATIVE
(au 1^{er} Août 1961)

- Capitale
- Chef-lieu de Département
- Chef-lieu de Sous-préfecture
- Limite de Département
- Limite de Sous-préfecture



La distinction entre milieu rural et milieu urbain est très intéressante car elle permet l'étude de l'évolution vers la vie urbaine lorsqu'elle se fait lentement et progressivement, sans rupture trop brusque avec le milieu d'origine.

A l'intérieur du milieu rural, la distinction entre Nord et Sud est évidente. On a regroupé le Moyen-Dahomey avec le Sud (Savalou, Savé, Dassa-Zoumé); la population étant peu importante, il était malaisé de fournir des résultats valables pour cette seule zone.

Dans le Nord, il y aurait un grand intérêt à étudier le Nord-Ouest séparément, mais il aurait fallu disposer d'un échantillon plus important pour obtenir des résultats significatifs. En conséquence, on a conservé un seul ensemble Nord, quitte à signaler les différences, chaque fois qu'elles sont significatives, entre le Nord-Est et le Nord-Ouest.



BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- J. Richard MOLARD
- P. MERCIER
- J. LOMBARD
- Etudes dahoméennes
 - DUNGLAS
 - Sergos TIDJANI
- République du Dahomey
- République du Dahomey
- République du Dahomey
- Afrique Occidentale française (Paris 1949)
- Cartes ethno-démographiques de l'Ouest africain. Feuilles N° 5 (I.F.A.N.)
- Dahomey (I.F.A.N.)
- (I.F.A.N.):
- Histoire du Dahomey (1958)
- Le mariage (1952)
- Ministère de la Coopération de la République française: Comptes économiques 1959.
- Ministère de la Coopération de la République française.
Economie et Plan de Développement.
- Société d'Equipement du Dahomey.
Ville de Cotonou (1961 rapport d'Enquête).



1ère PARTIE
DONNEES COLLECTIVES:

I-1 - EFFECTIF ET IMPLANTATION DE LA POPULATION

- I - Estimation de la population
- II - Répartition géographique - Densités.

I-2 - LES VILLAGES

- I - Répartition des villages selon leur taille.
Répartition des résidents habituels selon la taille de leurs villages
- II - Données sur la morphologie des villages.

I-3 - LES CONCESSIONS

- I - Répartition des concessions selon leur taille et le nombre de ménages qui les composent.
- II - Caractéristiques relatives aux chefs de concession
 - a) Age et sexe
 - b) Situation de famille
 - c) Catégories socio-professionnelles.

I-4 - LES MENAGES

- I - Répartition des ménages selon leur taille
Taille moyenne.
- II - Répartition des chefs de ménage selon leur sexe et leur âge
- III - Composition des ménages
- IV - Ménages et catégories socio-professionnelles des chefs de ménage
- V - Note sur l'état matrimonial des chefs de ménage de sexe féminin.

LISTE DES GRAPHIQUES

- I-1-1 - Taux de correction par rapport à la population administrative
- I-1-2 - Carte des densités par sous-préfecture

- I-2-1 - Répartition des villages selon leur taille - des habitants selon la taille des villages- Nord et Sud
- I-2-2 - Distribution cumulée de la population des villages - Nord et Sud
- I-2-3 - Taille moyenne des villages par département
- I-2-4 - Répartition des types d'habitat dans le Sud-Dahomey

- I-4-1 - Répartition de 100 ménages de chaque grande zone d'habitat selon le nombre de personnes appartenant au ménage.
- I-4-2 - Répartition de 100 personnes de chaque grande zone d'habitat selon la taille du ménage auquel elles appartiennent.
- I-4-3 - Répartition de 100 chefs de ménage selon le sexe et la zone d'habitat
- I-4-4 - Proportion de chefs de ménage par rapport à 100 personnes de chaque âge (par zone d'habitat et sexe)
- I-4-5 - Répartition de 100 chefs de ménage de plus d'une personne et de 100 isolés de chaque sexe, par âge et grande zone d'habitat.
- I-4-6 - Répartition de 100 ménages de chaque grande zone d'habitat selon leur composition
- I-4-7 - Répartition de 100 ménages de chaque grande zone d'habitat en ménages complets et ménages incomplets.



**ESTIMATION DE LA POPULATION,
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION.**

I. - ESTIMATION de la POPULATION :

Le tableau I.1.1. indique la population administrative à dénombrer théoriquement au cours de l'enquête, et la population effectivement dénombrée.

TABLEAU I.1.1.

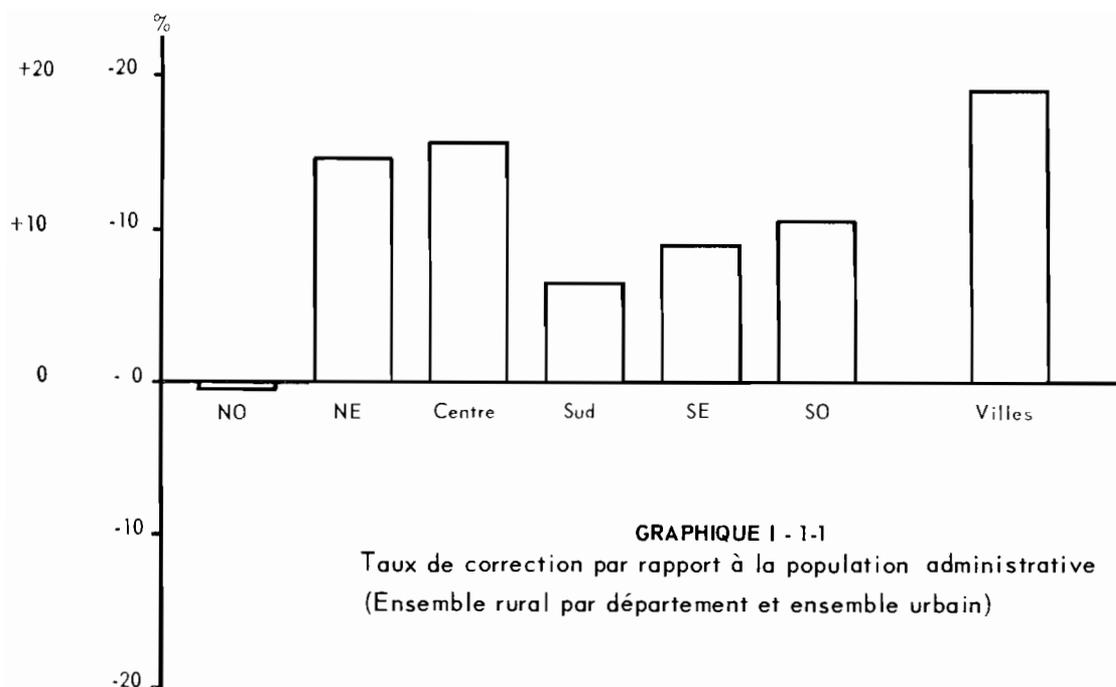
POPULATION A RECENSER THEORIQUEMENT ET POPULATION EFFECTIVEMENT RECENSEE

(ENSEMBLE RURAL):

Ensemble rural	Chiffre théorique	Chiffre de l'enquête	Taux de correction
Nord Ouest	15.300(1)	15.200	- 0,5 %
Nord Est	8.733	10.019	+ 14,7 %
Total	24.033	25.219	+ 4,9 %
Centre	17.244	19.933	+ 15,6 %
Sud	10.054	10.697	+ 6,4 %
Sud Est	18.345	19.974	+ 8,9 %
Sud Ouest	25.503	28.175	+ 10,5 %
Total Ensemble	71.146 95.179	78.779 103.998	+ 10,7 % + 9,3 %

Si les résultats pour le Sud paraissent correspondre à une sous-estimation effective et de l'ordre de grandeur indiqué, il est plus difficile de trancher pour le Nord - dans le département du Nord-Ouest, en effet, à la suite du regroupement et d'habitudes anciennes de recensement qui faisaient apparaître comme résidentes des personnes parties depuis plusieurs années et au contraire ne faisaient pas dénombrer des hameaux récents, la base de sondage ne paraît pas très sûre et l'estimation de la population du Nord-Ouest qui en résulte est moins précise que pour le reste du Dahomey.

(1) Chiffre sensiblement différent de celui fourni dans "les données de base sur la situation démographique" paru en Octobre 1962. En effet, l'incertitude déjà signalée quant à la base de sondage du Nord Ouest a été cause d'une erreur d'addition.



En ce qui concerne les villes, les erreurs d'estimation du recensement général sont, comme toujours, beaucoup plus importantes. Certaines villes anciennes, comme Ouidah, qui sont des foyers d'émigration, ont été nettement surestimées (recensement : 20.000 habitants, enquête : 17.200). Les autres, et surtout les deux grandes villes, ont été fortement sous-estimées, soit que l'effectif des agents recenseurs ait été insuffisant, soit que le caractère récent de l'immigration en ville rende la population réticente au recensement.

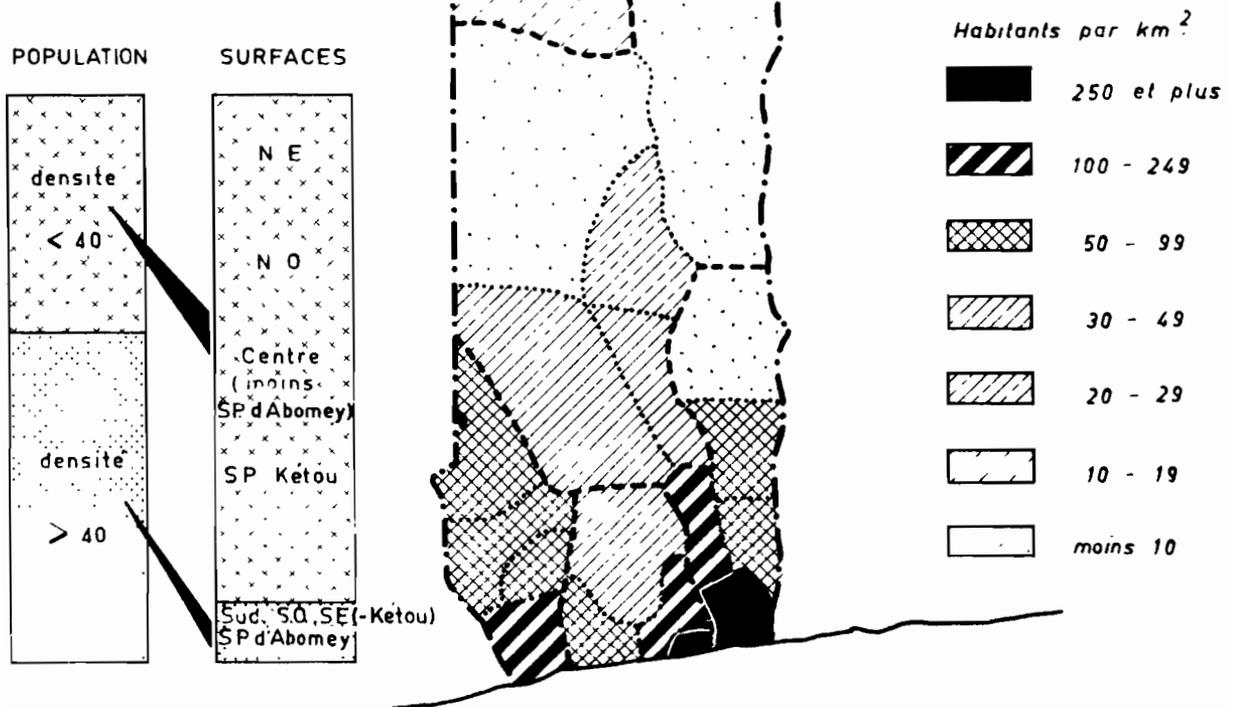
TABLEAU I.1.2.
POPULATION A RECENSER THEORIQUEMENT ET POPULATION EFFECTIVEMENT RECENSEE
(ENSEMBLE VILLES)

Ensemble Villes	Chiffre théorique	Chiffre de l'enquête	Taux de correction %
Porto-Novo	5.000	6.400	+ 28
Cotonou	6.600	7.830	+ 18
Ouidah	2.000	1.720	- 14
Parakou	950	1.400	+ 47
Djougou	820	950	+ 10

On a estimé la population du milieu rural en appliquant à la population administrative du département le taux de correction présenté dans le tableau I.1.2. Pour les villes, on a corrigé directement, ville par ville, l'application du taux moyen de sous-estimation donnant de façon évidente, des résultats erronés dans le détail.

DENSITE PAR SOUS-PREFECTURE

(Ensemble population rurale et population urbaine)



On obtient la répartition globale suivante :

TABLEAU I.1.3.

REPARTITION DE LA POPULATION SELON LE MILIEU

Milieu rural (1)	1.896.600	(1) y compris le canton Tchi
Milieu urbain (2)	209.400	(2) y compris Abomey-Bohicon
Total	2.106.000	

On se rappellera que le chiffre de l'ensemble de la population : 2.106.000 est connu à 5 % près, c'est-à-dire qu'il est compris entre 2.000.000 et 2.200.000.

On peut considérer ce chiffre, et tous ceux présentés par la suite, comme valable au 1er Aout 1961, milieu de la période d'enquête.

II. - REPARTITION GEOGRAPHIQUE - Les Densités.

Le tableau I.1.4. donne la population estimée par département. L'estimation en est forcément moins précise que celle de l'ensemble.

Ce tableau fait déjà apparaître une très inégale répartition de la population. Les trois départements côtiers (Sud, Sud-Ouest, Sud-Est), d'une superficie de 11.722 km².groupent 1.062.800 habitants.

TABLEAU I-1-4

ESTIMATION DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENT

Département	Superficie Km ²	Population Millier	Densité Hab./Km ²
Sud			
- Sans Cotonou et sans Ouidah	3.195	213,9	67,0
- Avec Cotonou et avec Ouidah	3.222	309,4	96,0
Sud-Est			
- Sans Porto-Novo	4.684	399,5	85,3
- Avec Porto-Novo	4.700	463,5	98,6
Sud-Ouest(1)	3.800	289,9	76,3
Centre			
- Sans Abomey et sans Bohicon		398,7	-
- Avec Abomey et avec Bohicon	18.700	425,1	22,7
Nord-Est			
- Sans Parakou		290,6	-
- Avec Parakou	50.100	304,6	6,0
Nord-Ouest			
- Sans Djougou		304,0	-
- Avec Djougou	31.200	313,5	10,0
Ensemble Dahomey	112.622	2.106,0	18,7

(1) Y compris canton Tchi.

TABLEAU I.1.5.

POPULATION URBAINE

Porto-Novo	64.000
Cotonou	78.300
Ouidah	17.200
Abomey-Bohicon ⁽¹⁾	26.400
Parakou	14.000
Djougou	9.500
Total	209.400

soit une densité de 91 habitants au Km² et 50 % de la population sur 10 % du territoire et à moins de 200 km. de la côte. Ces fortes densités sont rares en Afrique Occidentale, d'autant plus que les véritables citadins ne représentent que 15 % de cette population (159.500 personnes) groupés dans trois villes (Cotonou, Porto-Novo et Ouidah).

Mais la population de ces trois départements n'est pas uniformément répartie sur leur territoire ; le tableau I.1.6. ainsi que le graphique I.1.1. le montrent bien :

TABLEAU I.1.6.

DENSITES RURALES DES TROIS DEPARTEMENTS COTIERS PAR SOUS-PREFECTURES.

Unité: hab/Km²

Sud-Est		Sud		Sud-Ouest	
Porto-Novo	275	Abomey- Calavi	150	Athiémé	74
Adjohon	135	Ouidah	79	Aplahoué	62
Sakété	101	Allada	47	Grd. Popo	129
Pobé	63			Bopa	78
Kétou	10				

Encore tableau et graphique ne font-ils pas apparaître aussi brutalement que dans la réalité certains contrastes = les sous préfectures d'Aplahoué, d'Athiémé et de Bopa sont constituées pour plus du tiers de leur superficie par des zones marécageuses (Cantons Tchi et Sahoué) ou par une savane béninienne dépourvue d'eau (canton de Lonkly), et les densités de 60 à 70 dans ces sous-préfectures correspondent à des densités effectives de près de 130 dans les zones favorables et de moins de 10 dans les zones défavorables. De même, le contraste est saisissant entre la sous-préfecture de Porto-Novo, avec ses 275 hab/km² et celle de Kétou distante de 50 km. avec ses 10 hab/km.²

Le Moyen Dahomey connaît aussi ces contrastes, mais moins nombreux; en effet, deux régions offrent des densités analogues à celles que l'on vient de voir : la palmeraie d'Abomey et la sous-préfecture de Zagnanado; ailleurs, les densités tendent à rejoindre le niveau relativement faible du Nord.

(1) Estimation ne résultant pas de l'enquête.

TABLEAU I.1.7.

DENSITES RURALES DU DEPARTEMENT DU CENTRE :

Sous Préfectures	Hab/au Km ²
Abomey	46
Zagnanado	52
Dassa Zoumé	27
Savalou	8
Savé	9

La population urbaine ne représente plus que 6 % de l'ensemble. En fait, on doit rattacher géographiquement la partie peuplée (le tiers de la superficie de la sous-préfecture d'Abomey avec près de 100 hab/km² et la sous-préfecture de Zagnanado) au Sud, le reste étant une zone de transition entre le Sud et le Nord.

Dans ces conditions, et si l'on considère que la sous-préfecture de Kétou appartient elle aussi à la zone de transition, on constate que, à moins de 200 km. de la côte, 58 % de la population occupent 12 % du territoire ; en éliminant les zones marécageuses (dépression de la Lama, cantons Tchi et Saboué) ou sans eau (Lonkly), on tombe même à moins de 10 % du territoire.

Cette concentration en bordure de la côte est le caractère dominant de la répartition géographique de la population, mais ce n'en est pas la seule caractéristique. On trouve, en effet, dans le département du Nord-Ouest une autre région dont les densités contrastent fortement avec celles de l'ensemble du Nord :

TABLEAU I.1.8.

DENSITES RURALES DES DEPARTEMENTS DU NORD :

Unité: hab/ km²

NORD-EST	NORD-OUEST
Parakou 3	Natitingou 18
Bembereké 7	Boukombé 35
Kandi 6	Tanguieta 8
Banikoara 6	Kouandé 6
Malanville 5	Djougou 10
Nikki 8	

La concentration se fait ici dans le massif "refuge" de l'Atakora (sous-préfecture de Boukombé et Natitingou); ces densités de 20 et 35 hab./km² correspondent dans cette zone montagneuse à des densités réelles bien plus élevées au niveau des plaines et des vallées, seuls endroits habités.

Dans le reste du Nord, les densités sont en général inférieures à 10 hab/km², et on ne note pas de concentration particulière, sinon dans la sous-préfecture de Malanville, le long du Niger.

Les citadins, dans le Nord, ne représentent que 4 % de l'ensemble de la population de cette région.

En résumé, on peut diviser le Dahomey en trois zones :

1. - 83 % du territoire faiblement peuplé (densités moyennes de 6 hab/km² dans le Nord et le Moyen Dahomey,
- 2.- 12 % du territoire à très fortes densités, en bordure de la côte,
- 3.- 5 % du territoire densément peuplés (massif de l'Atakora).

Ces deux dernières zones englobent une part non négligeable de "déserts humains".

Cette division globale permet de marquer une des premières différences notables entre le Nord et le Sud ; densités et proportion de population urbaine peuvent caractériser une première opposition entre les deux régions.

On a vu, à propos de la géographie et de l'histoire du Dahomey, que la répartition de la population sur le territoire correspond à certaines caractéristiques géographiques ou historiques. Mais on notera plus loin que la population dans l'ensemble ne paraît guère se déplacer : la répartition actuelle paraît donc très stable.



CHAPITRE I.2.
LES VILLAGES

Les renseignements concernant les villages ne résultent pas de l'enquête elle-même, mais de la base de sondage qu'il a fallu constituer pour la préparer, c'est-à-dire du rassemblement des résultats du recensement administratif de Novembre 1960.

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de corriger la répartition des villages selon leur taille, qui représente donc une répartition antérieure à l'enquête.

Mais, à l'exception de la catégorie des plus petits villages (moins de 100), cette répartition correspond sans doute assez bien à la répartition réelle ; seules les moyennes de populations des diverses catégories de village ont été augmentées: ainsi la taille moyenne des villages de moins de 100 habitants est de 60 habitants contre 57 d'après le recensement de 1960.

Le village représente une unité extrêmement importante dans un pays essentiellement rural tel que le Dahomey. Il est le fondement en particulier de toute politique de développement agricole, car les cadres les plus proches de la population sont les cadres villageois ; la répartition des terres se fait (ou s'est faite autrefois) le plus souvent au niveau du village.

I. - REPARTITION DES VILLAGES SELON LEUR TAILLE.

REPARTITION DES RESIDENTS HABITUELS SELON LA TAILLE DES VILLAGES.

TABLEAU I.2.1.

REPARTITION DES VILLAGES SELON LEUR TAILLE :

Taille des villages	Nord rural		Sud rural		Ensemble	
	Nombre de Villages	%	Nombre de Villages	%	Nombre de Villages	%
Moins de 300 habitants	738	55	514	34	1.252	44
De 300 à 699 habitants	321	25	473	31	794	28
De 700 à 1.099 "	141	10	207	13	348	12
De 1.100 à 1.499 "	59	5	133	9	192	7
De 1.500 habitants et +	62	5	194	13	256	9
Total	1.321	100	1.521	100	2.842	100

GRAPHIQUE I - 2-1

Repartition des villages (I) et des habitants (II) selon la taille des villages

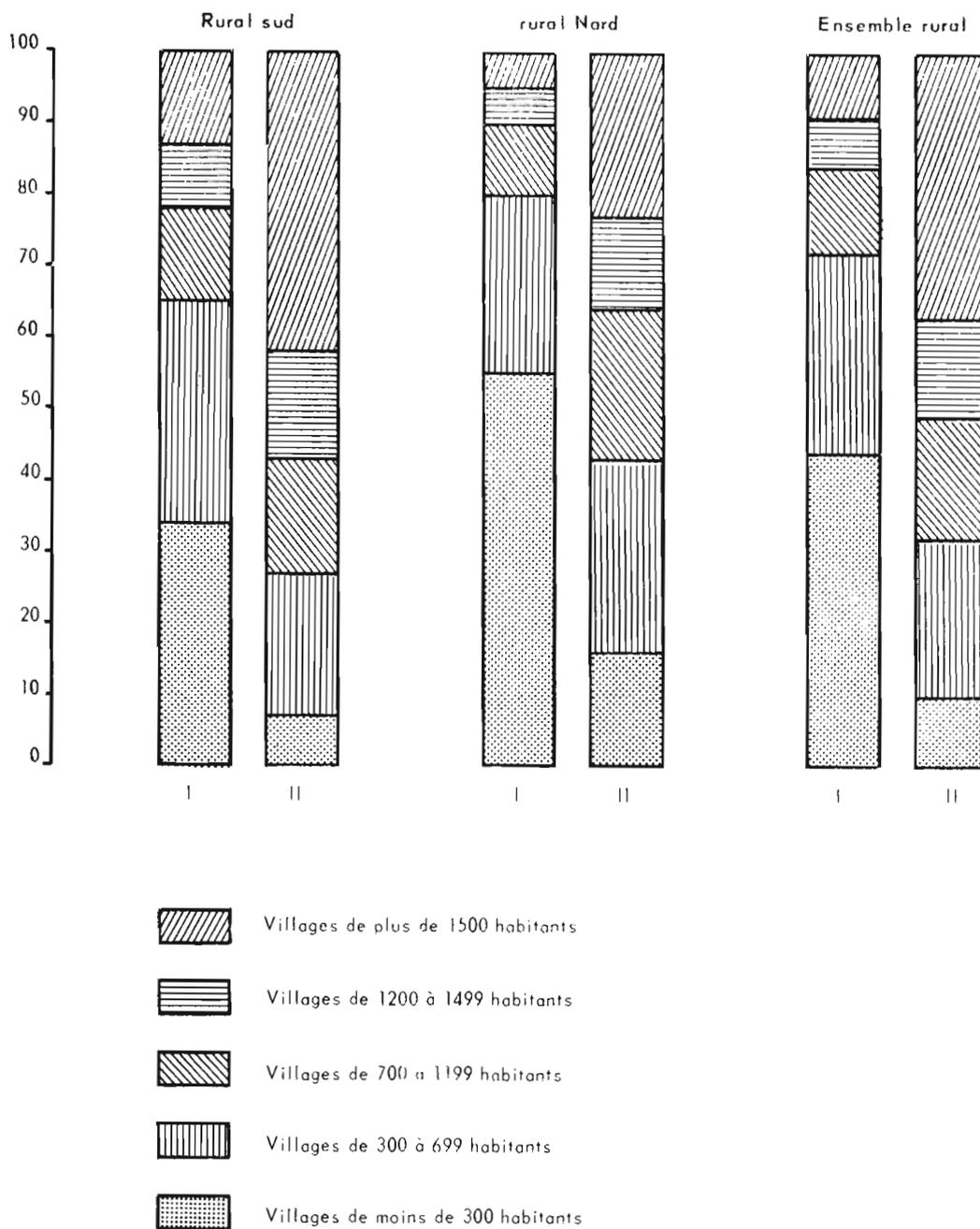


TABLEAU 1.2.2.

REPARTITION DES VILLAGES PAR DEPARTEMENT :

Désignation	Nord rural			Sud rural				
	Nord Est	Nord Ouest	Ensemble	Centre	Sud	Sud Est	Sud Ouest	Ensemble
Nombre de Villages	868	453	1.321	494	218	415	394	1.521
Taille moyenne ⁽¹⁾	335	671	450	807	981	963	736	856

(1) Taille moyenne obtenue à partir des résultats d'enquête.

TABLEAU 1.2.3.

REPARTITION DES RESIDENTS HABITUELS SELON LA TAILLE DES VILLAGES DE RESIDENCE

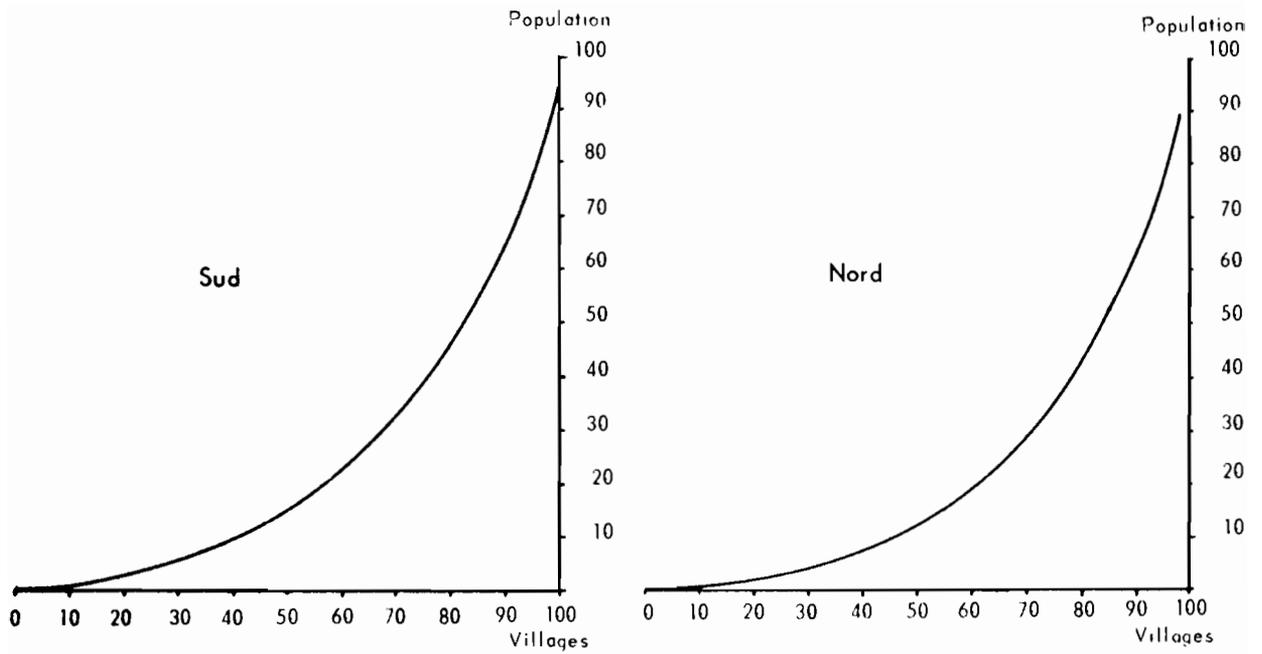
Taille des villages	Nord rural			Sud rural (1)			Ensemble		
	Population		Taille moyenne des Villages	Population		Taille moyenne des Villages	Population		Taille moyenne des Villages
	Nbre absolu	%		Nbre absolu	%		Nbreabsolu	%	
	milliers			milliers			milliers		
Moins de 300 habitants	95,1	16	129	89,9	7	175	185,0	10	148
De 300 à 699 "	160,5	27	500	254,1	19	537	414,6	22	522
De 700 à 1.099 "	124,9	21	885	202,0	16	976	326,9	17	939
De 1.100 à 1.499 "	77,3	13	1.310	189,0	15	1.421	266,3	14	1.390
De 1.500 habitants et +	136,8	23	2.200	568,0	43	2.930	704,8	37	2.750
Total	594,6	100	450	1.302,0	100	856	1.896,6	100	667

(1) Y compris le canton Tchi

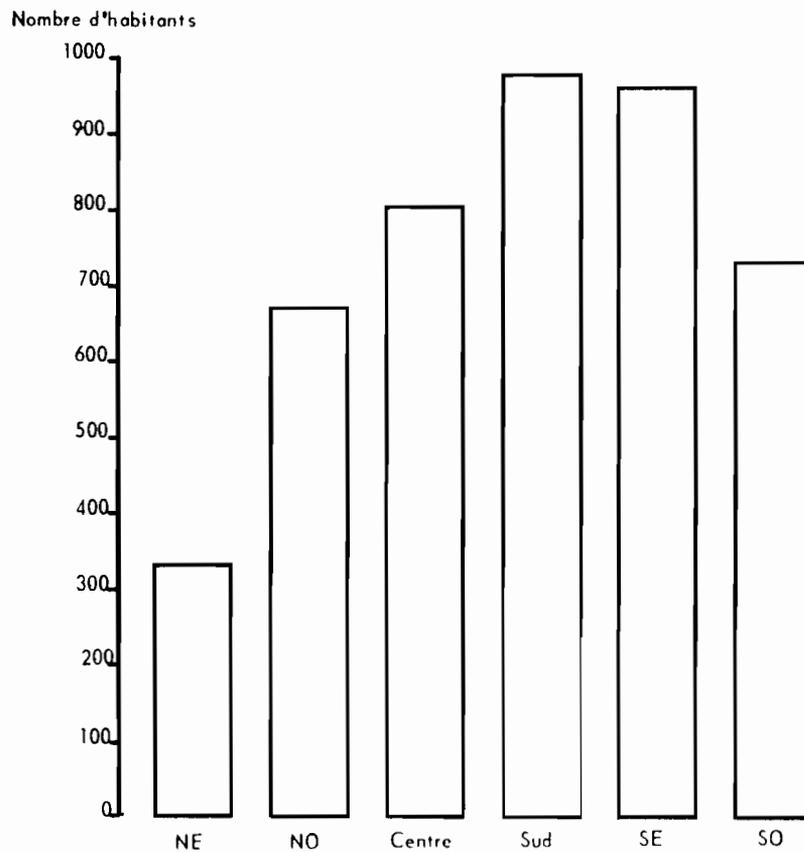
Les trois tableaux ci-dessus, ainsi que le graphique 1.2.1 font apparaître des différences notables entre le Nord et le Sud : non seulement la taille moyenne des villages varie presque du simple au double mais la répartition est différente, la population des villages du Nord se répartissant plus également dans les villages de toutes les tailles.

Il est intéressant de constater que les villages sont d'une taille moyenne élevée, d'autant plus qu'ils ne résultent pas de groupements autoritaires de la part de l'administration. Seul le département du Nord-Ouest a récemment (1960-1961) connu des regroupements, et ceci contribue à élever la taille moyenne des villages du Nord (Tableau 1.2.2).

Mais la seule étude de la taille des villages ne suffit pas, il faut la compléter par des données sur la dispersion des habitants sur le terrain afin de donner toute leur signification aux chiffres de densité éventuellement calculés.



GRAPHIQUES I - 2-2
 Distribution cumulée de la population des villages.
 (Courbes de concentration)



GRAPHIQUE I - 2-3
 Taille moyenne des villages par département

II. - DONNEES SUR LA MORPHOLOGIE DES VILLAGES. -

La taille des villages est, en effet, une donnée complexe : il est clair par exemple qu'un village de 1.500 habitants groupés au chef-lieu ne pose pas les mêmes problèmes qu'un village de 1.500 habitants dispersés sur une superficie importante (50 km² par exemple). D'autre part, dans une zone à faible densité les villages peuvent se grouper le long des routes ou, au contraire, s'éparpiller indépendamment de ces routes.

Les données de l'enquête à ce sujet sont très fragmentaires, aucun questionnaire n'ayant été spécialement prévu pour l'étude du problème.

Il semble que dans le Nord-Ouest, jusqu'au regroupement de 1960, les villages ne se préoccupaient guère de la proximité des routes. En outre, bien que de taille moyenne assez faible, le village n'était pas groupé, les "châteaux-forts" Sombas par exemple étant séparés les uns des autres par une ou deux centaines de mètres.

Ces caractères subsistent dans le Nord-Est, où quoique prévu, le regroupement n'a pas été effectué.

On peut distinguer dans le Sud plusieurs types d'habitats et de formes d'agglomérations.

I). - Habitat dispersé :

Le village est composé de hameaux nombreux ne groupant guère plus de cinq concessions ou fermes. Il n'y a pratiquement pas d'agglomération importante au point central (marché, dispensaire)

- Sous-préfecture de Porto-Novo
- Sous-préfecture d'Abomey (Palmeraie)
- Sous-préfecture d'Adjohon (Plateau)

II). - Habitat mixte :

Un gros hameau rassemble la moitié, ou plus, des concessions : le reste est dispersé en hameaux et fermes comme dans le premier cas

- Sous-préfecture d'Abomey-Calavi
- Sous-préfecture de Pobé
- Sous-préfecture de Sakété
- Sous-préfecture D'Allada
- Sous-préfecture d'Aplahoué
- Sous-préfecture de Ouidah (arrière pays)

III). - Habitat groupé :

Les concessions ou fermes permanentes situées en dehors de l'agglomération abritent moins de 10 % de la population :

- Sous-préfecture d'Adjohon (vallée de l'Ouémé)
- Sous-préfectures de Ouidah et Abomey-Calavi (pêcheurs)
- Sous-préfecture de Grand-Popo
- Sous-préfecture d'Athiémé
- Sous-préfecture de Bopa
- Sous-préfecture de Zagnanado
- Sous-préfectures de Savalou, Savé, de Dassa-Zoumé.

La coexistence de plusieurs formes d'habitat dans un même département et parfois une même sous-préfecture indique que des méthodes d'exploitation agricole autant que des habitudes ethniques sont en jeu. Ainsi on remarque qu'à une palmeraie naturelle dense correspondent un régime de propriété quasi individuelle et un habitat dispersé.

LES CONCESSIONS

Il n'est pas toujours facile de définir l'unité collective que représente la concession. Celle-ci semble être en général un compromis entre une organisation traditionnelle et une habitude administrative. Dans le premier cas, il s'agit, vraisemblablement, de la traduction en langage administratif d'une entité sociologique, la grande famille, le "hellou" des goûns; cette grande famille, rassemblant les descendants d'un ancêtre commun au troisième ou quatrième degré, reconnaît en principe l'autorité d'un ou plusieurs anciens, qui étaient en particulier chargés autrefois de négocier les mariages des jeunes gens du groupe, et aussi disposaient d'une sorte de droit de gestion des biens communs à l'ensemble des familles (au sens étroit) appartenant à la grande famille. Dans le second cas, il s'agit de la formalisation administrative de cette entité mais qui se limite souvent, par commodité, à la fraction de la grande famille qui cohabite dans un même enclos, dans une même "concession" de terrain, en particulier dans les villages qui ont été à un moment quelconque réaménagés par voie autoritaire.

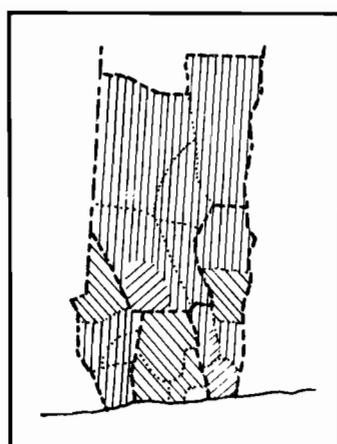
L'étude des concessions présente de l'intérêt pour plusieurs raisons : dans la mesure, d'abord, où ses membres reconnaissant l'autorité du "chef de concession", limitent par là-même la liberté des chefs de ménage; ensuite, parce que très souvent la concession est la principale unité d'habitat avant même le village, la répartition des maisons existantes ou la décision d'en construire de nouvelles se faisant au niveau de la concession; enfin, parce que les différences régionales de structures sociales apparaissent beaucoup mieux à travers l'étude des concessions qu'à travers l'étude des ménages ou même des villages.

Cependant, bien plus que pour les ménages et les villages, il convient d'utiliser avec prudence les résultats concernant les concessions, et l'étude sociologique détaillée seule permettrait d'en tirer les enseignements les plus exacts. En effet, on a constaté sur le terrain des divergences fréquentes et importantes entre les "concessions" du recensement administratifs et celles de l'enquête; les premières correspondent à des concessions délimitées plusieurs années auparavant, et qui se sont soit morcelées sur place, soit ont perdu par émigration une partie de leurs membres; de façon générale, il semble que les "concessions" effectives sont moins vastes que les concessions théoriques. D'autre part si le cas le plus fréquent est la délimitation précise sur le terrain, il arrive très souvent qu'aucun enclos, aucun espace ne sépare une concession d'une autre ou même que les maisons d'une même concession soient séparées par des constructions appartenant à une autre.

L'entité sociale qu'est la concession est par conséquent plus malaisée à définir que d'autres (ménages et villages). Seules des études sociologiques particulières permettraient de préciser ces points.

La taille moyenne des concessions varie beaucoup plus significativement d'une grande zone d'habitat à l'autre, et même d'un département à l'autre que la taille moyenne des ménages (voir chapitre suivant)

- Nota Bene - On ne présentera pas dans ce chapitre de nombres absolus, mais seulement les répartitions en valeur relative. L'exploitation mécanographique concernant les concessions a en effet été effectuée postérieurement à l'exploitation des autres données, et à la suite d'omissions ou de pertes portent sur une population inférieure d'environ 1 % à celle effectivement recensée. Les résultats ne s'écartent sans doute pas notablement de ceux qui auraient été obtenus en prenant en compte l'ensemble de la population recensée. Les nombres absolus sont fournis dans les tableaux détaillés publiés à la fin du volume.



**Forme d'habitat rural
dans le Sud**

-  Dispersé
-  Mixte
-  Groupé

I Répartition des concessions selon leur taille et le nombre des ménages qui les composent

Tableau I - 3 1

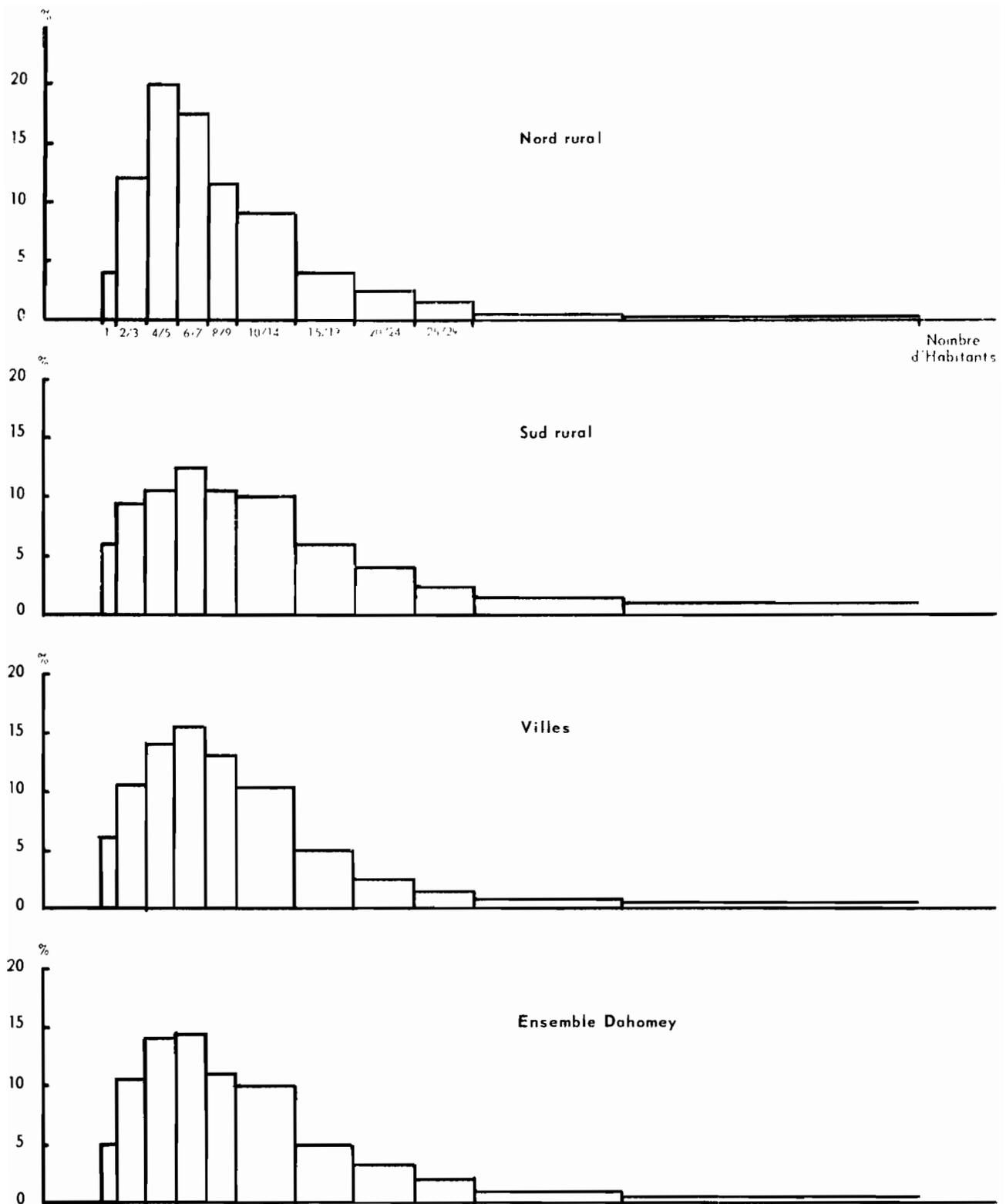
Répartition des concessions selon leur taille et par grande zone d'habitat

Zone d'habitat	Composition de la concession											Total
	1 pers.	2-3 pers.	4-5 pers.	6-7 pers.	8-9 pers.	10-14 pers.	15-19 pers.	20-24 pers.	25-29 pers.	30-39 pers.	40 ps. et +	
Nord rural	2,0	12,1	19,9	17,4	11,8	18,0	7,8	4,6	2,7	2,3	1,4	100
Sud rural	3,0	9,5	10,6	12,3	10,3	20,3	12,1	7,9	4,9	5,0	4,1	100
Villes	3,0	10,5	14,0	15,4	13,4	20,7	10,0	5,2	2,5	3,1	2,2	100
Ensemble Dahomey	2,6	10,5	14,2	14,4	11,2	19,5	10,4	6,5	3,9	3,9	2,9	100

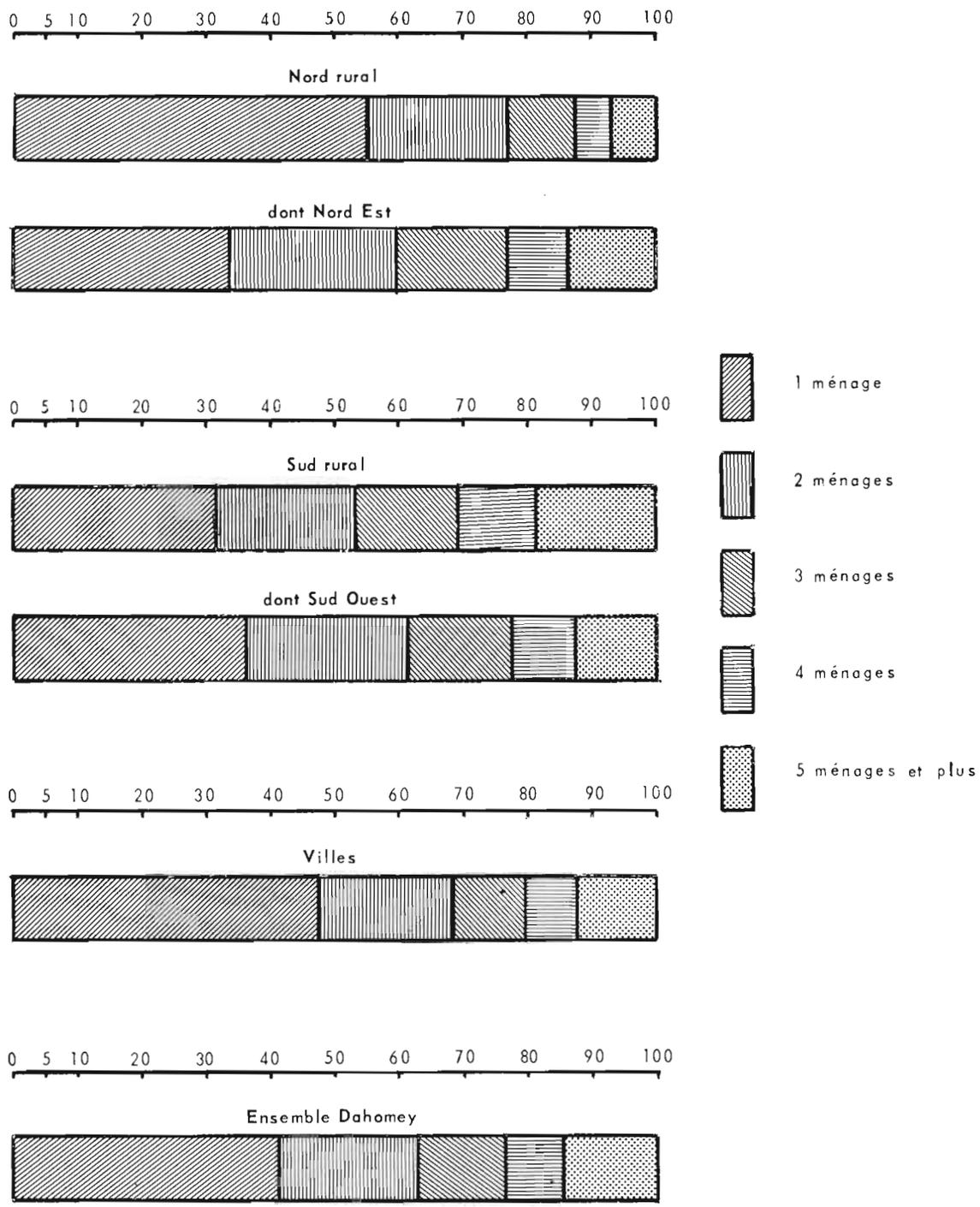
Tableau I - 3-2

Répartition des concessions selon le nombre des ménages qui les composent

Zone d'habitat	Composition de la concession					Total
	1 ménage	2 ménages	3 ménages	4 ménages	5 ménages et +	
Nord rural	55,0	22,0	10,3	5,6	7,1	100
dont Nord - Est	33,8	26,1	17,1	9,4	13,6	100
Sud rural	31,6	21,5	15,9	11,3	19,7	100
dont Sud Ouest	36,1	25,1	16,1	10,0	12,7	100
Villes	47,4	20,8	11,3	8,4	12,1	100
Ensemble Dahomey	41,3	21,6	13,5	9,0	14,6	100



GRAPHIQUE 1 - 3-1
Répartition des concessions selon leur taille et par grande zone d'habitat.



GRAPHIQUE I - 3-2

Repartition des concessions selon le nombre de ménages qui les composent et la zone d'habitat

TABLEAU I-3-3.

TAILLE MOYENNE DES CONCESSIONS PAR ZONE D'HABITAT

Taille moyenne	Nord rural dont N.E		Sud rural dont S.O		Villes	Ensemble Dahomey
	10,0	13,3	13,8	12,2	11,3	12,2

En effet, si cette taille est de 10,0 habitants dans le Nord rural, elle s'élève dans le Nord Est à 13,3, soit une valeur très proche de celle de l'ensemble du Sud rural, et à moins de 7 dans le Nord-Ouest. La taille moyenne du Sud-Ouest est de façon moins frappante que dans le Nord-Ouest, plus faible que dans les départements voisins.

Mais, la composition par nombre de ménages rend compte de façon plus sensible des différences. Le graphique I-3-2 met bien en relief la petite quantité de concessions qui ne sont constituées que d'un seul ménage, dans le Nord-Est. Si le récent regroupement des villages dans le Nord-Ouest n'avait bouleversé la structure de l'habitat, on aurait pu constater que la taille moyenne des villages y était très faible : la structure sociale est fondée beaucoup plus qu'ailleurs au Dahomey sur le ménage, pour négliger les cellules plus élaborées. On remarquera en étudiant les structures socio-professionnelles que leur examen permet de confirmer cette remarque.

Si, dans le Nord-Est, le village est de faible taille, la concession redevient une cellule sociale extrêmement importante; ce fait met en évidence, s'il en était besoin, une certaine hétérogénéité de la zone Nord.

Dans le Sud rural, en revanche, les différences sont beaucoup plus atténuées. Le Sud, le Sud-Est et le Centre sont très proches et il n'a pas été jugé utile de les distinguer. Quant au Sud-Ouest on ne peut guère parler que d'une tendance à la "contraction" de la concession (61% de concessions composées d'un ou deux ménages contre 52% pour l'ensemble du Sud rural). Cependant, une étude sociologique plus approfondie ferait sans doute apparaître une différence plus nette. Dans les sous-préfectures d'Aplahoué et d'Athiéme en effet, il est très fréquent que les concessions ne soient pas nettement délimitées sur le terrain par un enclos.

Comme on pouvait s'y attendre, près d'une concession sur deux dans les villes ne comprend qu'un ménage. Cependant, la proportion des ménages appartenant à des concessions comportant deux ménages ou plus reste très importante, voire un peu étonnante. On aura l'occasion à maintes reprises de constater que les différences d'organisation sociale entre le milieu urbain et le milieu rural ne sont pas considérables au Dahomey.

II - CARACTERISTIQUES RELATIVES AUX CHEFS DE CONCESSION⁽¹⁾

a) - Age et sexe

1 - On constate, ainsi que l'indiquent le tableau I-3-4 et le graphique I-3-3 que la taille moyenne des concessions augmente régulièrement avec l'âge du chef de concession et, à partir de l'âge de 25 ans avec des écarts qui restent sensiblement de même importance entre le Nord rural et le Sud rural d'une part, le milieu rural et le milieu urbain de l'autre.

(1) - On ne dispose pas des caractéristiques des chefs de concession se rapportant au groupe ethnique.

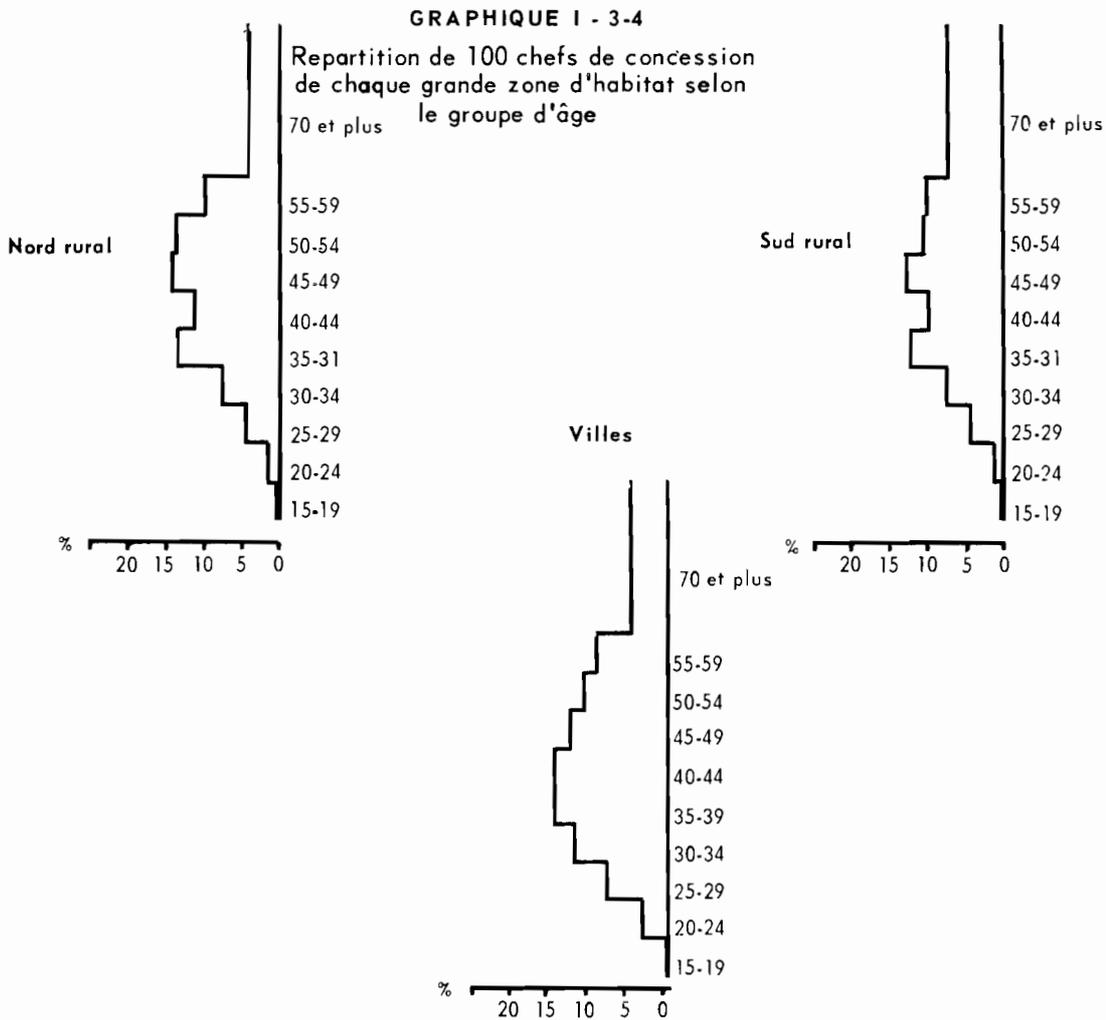
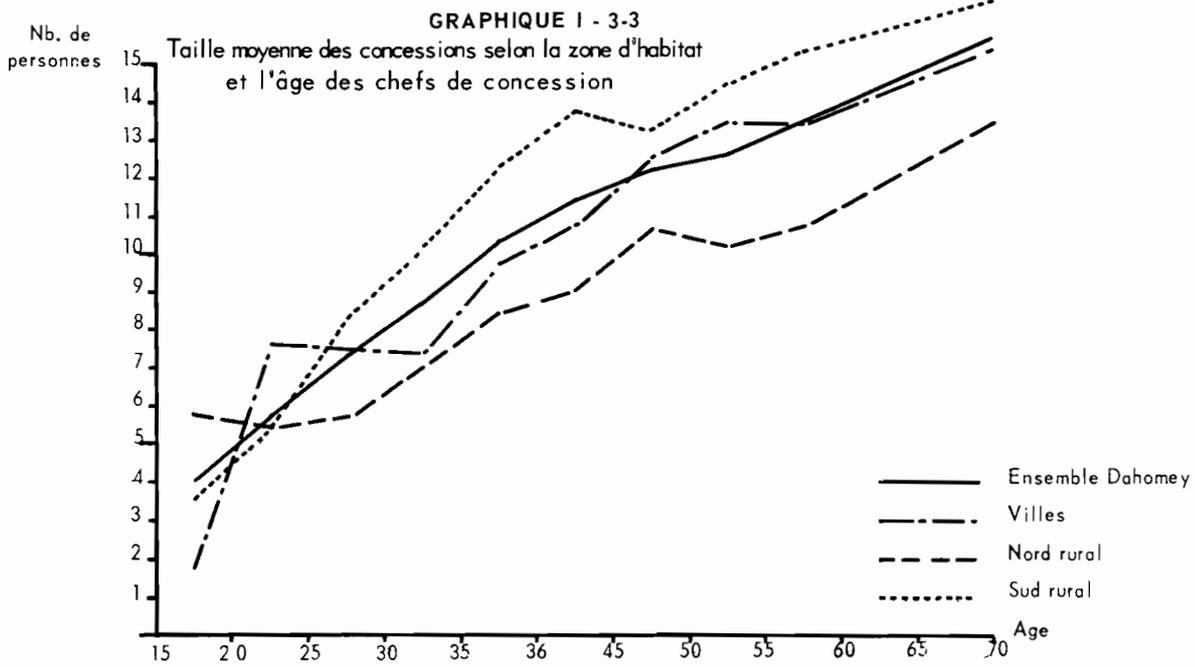


TABLEAU I-3-4.

TAILLE MOYENNE DES CONCESSIONS SELON LA ZONE D'HABITAT ET L'AGE DES CHEFS DE CONCESSIONS

TAILLE MOYENNE											
Zône d'habitat \ Groupe d'âge	15 19 ans	20 24 ans	25 29 ans	30 34 ans	35 39 ans	40 44 ans	45 49 ans	50 54 ans	55 59 ans	60 ans et +	Ensemble
Nord rural	5,8	5,4	5,8	7,0	8,6	8,9	10,6	10,1	10,6	13,3	10,0
Sud rural	3,6	5,4	8,1	10,1	12,1	13,9	13,2	14,3	15,2	16,6	13,8
Villes	1,8	7,7	7,4	7,5	9,9	10,8	12,8	13,5	13,4	15,3	11,3
Ensemble Dahomey	4,1	5,8	7,2	8,7	10,7	11,6	12,2	12,6	13,4	15,5	12,2

Mais il est plus intéressant de retenir les chiffres suivants :

- dans le Nord et le Sud ruraux un peu plus de 4 % de la population vit dans des concessions dont le chef a moins de 30 ans, alors qu'en ville on trouve un peu plus de 7 %
- dans le Nord et le Sud ruraux, 32 à 35 % de la population appartient à des concessions dont le chef a 60 ans ou plus, alors qu'en ville la proportion n'est plus que de 22 % (se reporter au tableau I-3-4 en annexe),

Les pyramides du graphique I-3-4 traduisent les différences assez sensibles entre la répartition par âge des chefs de concession du milieu rural et celle du milieu urbain. Alors que dans le premier cas, la situation de chef de concession est essentiellement atteinte à l'âge mûr, et reste une caractéristique notable de la vieillesse, ces traits sont moins accusés en ville, où plus de 35 % des chefs de concession a moins de 40 ans (25 % en milieu rural).

2 - La proportion de chefs de concession du sexe féminin est, dans toutes les zones d'habitat, faible, au contraire de ce que l'on notera au chapitre suivant à propos des chefs de ménage, parmi lesquels le pourcentage de femmes est assez important.

TABLEAU I-3-5.

PROPORTION DES FEMMES CHEFS DE CONCESSION PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DES CHEFS DE CONCESSION:

Zône d'habitat	Nord rural	Sud rural	Villes	Ensemble Dahomey
%	4,3	2,5	10,2	3,9

Il faut cependant, à propos des différences sensibles entre Nord et Sud ruraux, faire une remarque intéressante : dans le Sud, la plupart des femmes chefs de ménage de plus d'une personne sont plus ou moins dépendantes d'une autre personne que leur mari, alors que dans le Nord, les femmes chefs de ménage sont en forte proportion aussi chefs de concession. Ceci permet de mieux comprendre les caractéristiques des ménages sur lesquelles on s'étendra au chapitre suivant.

Une autre caractéristique différencie nettement les concessions dont le chef est une femme de celles dont il est un homme : la taille moyenne. On ne dispose malheureusement pas de la taille moyenne par nombre d'habitants, mais de celle par nombre de ménages constituant la concession; la comparaison demeure cependant fructueuse (pour le détail, se reporter au tableau I-3-6 en annexe).

TABLEAU I-3-6.

NOMBRE MOYEN DE MENAGES PAR CONCESSION SELON LE SEXE DU CHEF DE CONCESSION ET LA ZONE D'HABITAT.

Type de concession	Nord rural	Sud rural	Villes	Ensemble Dahomey
Concessions dont le C C est de sexe M	2,0	2,9	2,3	2,5
Concessions dont le C C est de sexe F	1,1	1,8	2,3	1,7

La seule exception concerne les villes, sans qu'il soit possible de lui fournir ici d'explication satisfaisante; le nombre des isolées⁽¹⁾ cohabitant et formant une "concession" au sens administratif serait une des raisons possibles, mais n'est sans doute pas la seule ni peut-être la plus importante.

b) - Situation de famille -

Il a paru intéressant de distinguer les chefs de concession selon qu'ils sont isolés (constituant des ménages à une personne) ou chefs de ménage de plus d'une personne, selon leur sexe et leur âge.

TABLEAU I-3-7.

PROPORTION D'ISOLÉS PARMI 100 CHEFS DE CONCESSION DE CHAQUE SEXE ET GRANDE ZONE D'HABITAT.

Sexe	Nord rural	Sud rural	Villes	Ensemble Dahomey
Sexe Masculin	5,0	8,4	7,5	8,0
Sexe Féminin	7,2	42,0	28,2	25,0
Ensemble	5,6	10,4	11,1	7,8

Alors que le pourcentage d'isolés du sexe masculin est du même ordre de grandeur dans l'ensemble des zones d'habitat, il existe des différences considérables entre le Nord rural, le Sud rural et les villes en ce qui concerne les femmes. Ces résultats sont à rapprocher d'une part de ce qui a été dit plus haut (paragraphe précédent) et ce que l'on indiquera à propos des

(1) - Chaque isolée, comme on verra au chapitre suivant, constituant un ménage à une personne.

ménages : les femmes chefs de concession dans le Nord sont en même temps chefs de ménage ; il s'agit de femmes veuves ou divorcées, conservant la charge de leur famille ; dans le Sud et les villes au contraire, il s'agit pour une part beaucoup plus forte de femmes âgées, et qui n'ont par conséquent plus de charge de famille mais qui n'ont pas été réintégrées dans un ménage existant, contrairement à ce qui se passe dans le Nord. (voir le tableau I-3-5 en annexe).

Si l'on peut admettre que la plupart des femmes "isolées" constituent également des concessions à une seule personne, il n'en est pas de même pour les chefs de concession "isolés" de sexe masculin. On a en effet 13091 chefs de concession "isolés" pour l'ensemble du Dahomey alors que l'on ne trouve que 4418 concessions formées d'une seule personne. Donc la plupart des chefs de concession de sexe masculin "isolés" sont cependant entourés de ménages qui dépendent d'eux. Ce sont vraisemblablement des hommes veufs ou divorcés, dont des enfants ou des parents plus jeunes, quoique mariés, cohabitent dans la même concession ; il arrive aussi qu'un jeune homme encore célibataire soit reconnu chef de concession par sa mère ou par un père trop âgé (voir le tableau I-3-5 en annexe).

c) - Catégories socio-professionnelles ⁽¹⁾

La principale caractéristique utilisable, la taille moyenne de la concession, ne présente pas de corrélation aussi nette avec la CSP du chef de concession que celle que l'on remarquera au chapitre suivant entre la taille moyenne du ménage et la CSP de son chef.

Dans le secteur traditionnel, si la taille moyenne des concessions dont le chef est un isolé appelle peu de remarques (taille proche de la taille moyenne de l'ensemble de la zone), les tailles moyennes des autres catégories sont moins significatives ; il faut d'abord noter que la taille élevée des concessions des apprentis et aides familiaux provient vraisemblablement du très petit nombre de ceux-ci : moins de 0,01 % d'apprentis ou d'aides familiaux sont chefs de concession, et les grandes tailles observées proviennent donc soit d'erreur, soit de cas particuliers ; et si la majorité des patrons sont chefs de petites concessions cela appelle une réserve qui sera renouvelée lors de l'étude des catégories socio-professionnelles sur la valeur de la catégorie "patrons" pour le Nord rural. ⁽²⁾

Dans le secteur moderne, le petit nombre d'observations peut expliquer dans une certaine mesure des anomalies apparentes, mais cette cause est vraisemblablement moins importante que dans le secteur traditionnel. On peut noter que, cadres moyens et supérieurs mis à part, les variations vont dans le même sens que celles que l'on observera au sujet de la taille des ménages, les explications sont les mêmes, et on les exposera au chapitre suivant ; ce qu'il importe de remarquer ici, c'est la dispersion bien moindre des tailles autour de la moyenne que dans le cas des ménages. Cette observation est importante et semble bien confirmer la stabilité du phénomène social "concession", demeuré moins sensible que le phénomène "ménage" par exemple à l'évolution économique et sociale et en particulier au développement des activités de type moderne. Sauf peut-être dans le cas des cadres moyens et supérieurs, la détermination du chef de concession dépend sans doute plus, encore aujourd'hui, de règles sociales traditionnelles que de considérations de "standing" social ou économique.

L'étude du tableau 1-3-8 reproduit en annexe (CSP du chef de Concession et nombre de ménages par Concession), si elle ne permet pas d'apporter de précision supplémentaire, ne contredit pas les remarques précédentes.

(1) - Voir au chapitre II-3 la définition et la répartition des CSP.

(2) - La petite taille des concessions dépendant de "patrons" du secteur traditionnel explique peut-être le recours occasionnel à une main-d'œuvre salariée, origine de l'erreur de classement.

TABLEAU I-3-8.

TAILLE MOYENNE DES CONCESSIONS SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE CONCESSION ET LA GRANDE ZONE D'HABITAT.

Catégorie socio-professionnelle du chef de concession	Nord rural	Sud rural	Villes	Ensemble Dahomey
Secteurs primaire secondaire et tertiaire traditionnels				
Isolés	10,1	14,1	13,1	12,6
Aides famil ^x et apprentis	9,4	29,1	-	16,5
Patrons	6,7	19,9	20,8	13,9
Salariés	3,5	10,1	20,0	9,7
Divers	11,3	14,4	13,9	14,0
Secteurs secondaire et tertiaire modernes				
Isolés	8,1	10,4	10,1	10,1
Aides famil ^x et apprentis	2,0	5,9	7,4	6,2
Patrons	9,0	11,4	16,3	13,2
Salariés subalternes	5,6	8,4	10,8	9,3
Cadres moyens	11,0	10,7	10,9	10,9
Cadres supérieurs	6,8	11,0	16,1	13,0
Chômeurs	4,0	8,5	6,2	6,6
Sans profession	10,4	16,0	14,1	13,4
Non déclaré	12,1	9,1	5,6	10,8
Ensemble	10,0	13,8	11,3	12,2

LES MENAGES

Ils représentent, en principe, l'unité collective élémentaire, la plus petite cellule collective disposant d'une certaine autonomie. Ils se définissent par une combinaison de deux caractères : logement séparé de celui des autres ménages de la concession; autonomie économique.

Il s'agit donc en général de ce que l'on appelle en Europe la famille : l'homme marié, veuf ou divorcé, ses femmes, ses enfants et les personnes qui sont à sa charge et qui vivent avec lui. Mais le célibataire, le veuf, vivant seuls dans leur logement et disposant de leurs propres sources de revenus peuvent constituer des ménages (à une personne ou isolé).

L'étude des ménages (taille, composition, catégorie socio-professionnelle et âge du chef de ménage) présente un grand intérêt : ils forment généralement des unités de consommation, voire d'exploitation agricole en milieu rural, beaucoup plus réelles et vivantes que les concessions ; cependant, cette étude se heurte à certains obstacles qui proviennent de ce que les ménages appartiennent à une concession; il est parfois difficile, en particulier pour les isolés ou les personnes âgées, de déterminer la limite exacte du ménage ; seule une enquête "budget de familles" permettrait d'analyser plus complètement la structure des ménages et leur position par rapport à l'ensemble de la concession.

Les "ménages" dont il est question ici ont été ainsi définis :

- la famille au sens classique : père, mères et enfants non mariés vivant dans le même logement.
- la famille et ses serviteurs ou personnes à charge lorsqu'ils résident avec elle dans le même logement.
- les célibataires, veufs ou divorcés des deux sexes, avec leurs enfants non mariés ou personnes à charge lorsqu'ils vivent dans le même logement.
- les femmes mariées mais ne résidant pas chez leur mari, avec leurs enfants et personnes à charge s'ils résident dans le même logement qu'elles.

On voit que le principal critère retenu est celui du logement ; il entraîne souvent, mais pas rigoureusement, l'individualisation de la cuisine, et par voie de conséquence un minimum d'individualisation économique. Les seuls cas douteux, qu'une enquête sur les budgets devrait préciser, restent ceux des jeunes célibataires et des vieillards "isolés".

I. - REPARTITION DES MENAGES SELON LEUR TAILLE.

TAILLE MOYENNE.

Le tableau I.4.1. ci-dessous et le graphique I.4.1. mettent en relief une certaine homogénéité. D'une grande zone d'habitat à l'autre, les différences dans la répartition ne sont pas considérables et portent principalement sur les deux extrêmes : ménages à une personne et ménages à 12 personnes et plus - les isolés sont, en effet, légèrement plus nombreux dans les villes que dans le Sud rural et très peu nombreux dans le Nord.

La répartition des habitants selon la taille du ménage auquel ils appartiennent confirme évidemment cette homogénéité ; le ménage est de grande taille, ce qui est à rapprocher de la grande taille des concessions.

TABLEAU I.4.1. -

REPARTITION DES MENAGES DE CHAQUE GRANDE ZONE D'HABITAT SELON LE NOMBRE DE PERSONNES APPARTENANT AU MENAGE :

Unité : Millier

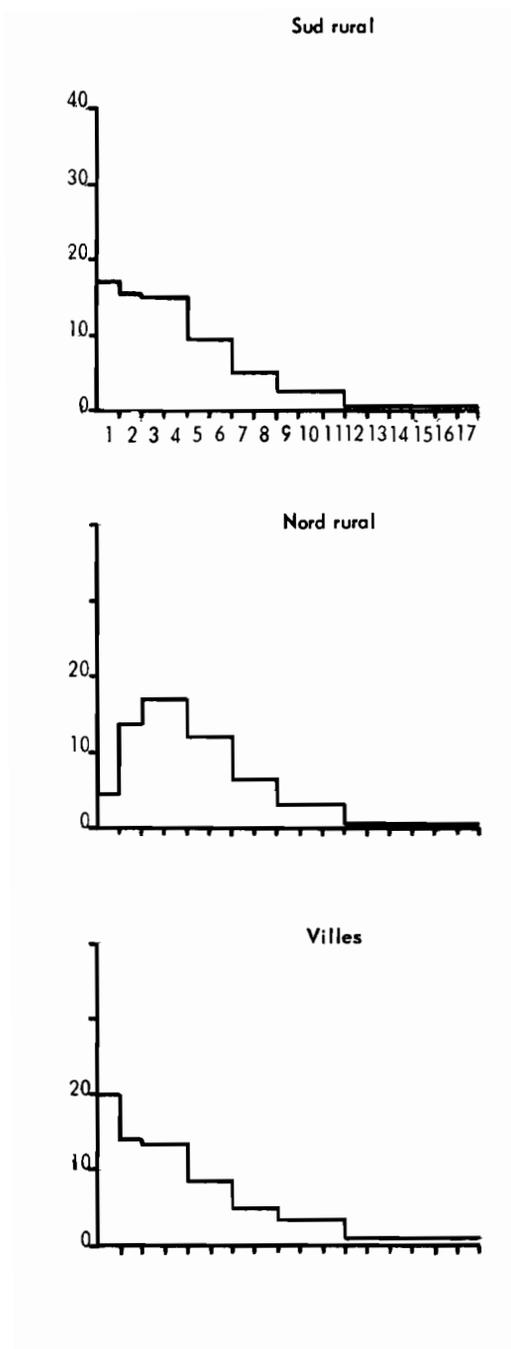
Zone d'habitat	Importance du Ménage (Nombre de personnes)								Taille moyenne du ménage
	1 pers.	2 pers.	3/4 pers.	5/6 pers.	7/8 pers.	9/11 pers.	12 et + pers.	Total	
Nord rural	5,3	16,2	40,3	29,3	15,4	11,3	1,8	119,6	5,0
%	4,4	13,5	33,7	24,5	12,8	9,5	1,5	100,0	///
Sud rural	52,7	46,4	91,1	57,1	29,6	22,7	3,8	303,4	4,3
%	17,4	15,3	30,0	18,8	9,8	7,5	1,2	100,0	///
Villes	8,4	5,9	11,4	7,2	4,0	4,5	1,3	42,8	4,5
%	19,6	13,8	26,7	16,9	9,4	10,5	3,0	100,0	///
Ensemble	66,4	68,5	142,8	93,6	49,0	38,5	6,9	465,7	4,5
%	14,2	14,7	30,7	20,1	10,5	8,3	1,5	100,0	/, /

TABLEAU I.4.1. bis. -

REPARTITION DES HABITANTS SELON LA TAILLE DU MENAGE AUQUEL ILS APPARTIENNENT.

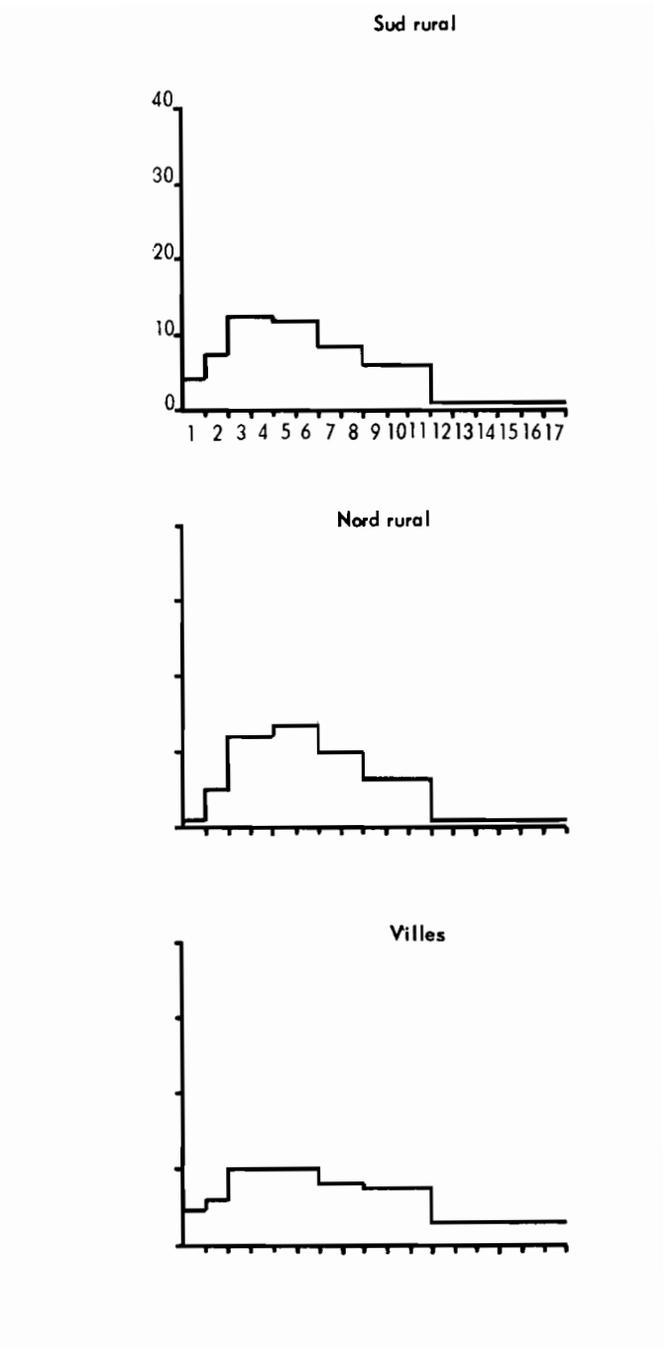
Unité : Millier

Zone d'habitat	Personnes appartenant à un ménage de :							
	1 pers.	2 pers.	3/4 pers.	5/6 pers.	7/8 pers.	9/11 pers.	12 pers. et +	Total
Nord rural	5,3	32,3	141,1	161,0	114,9	113,6	26,3	504,6
%	0,9	5,4	23,7	27,1	19,2	19,1	4,4	100,0
Sud rural	52,7	92,7	318,9	314,3	222,4	226,8	66,1	1.293,9
%	4,1	7,2	24,6	24,3	17,2	17,5	5,1	100,0
Villes	8,4	11,8	40,0	39,8	30,1	44,9	19,0	194,1
%	4,3	6,1	20,6	20,5	15,5	23,1	9,8	100,0
Ensemble	66,3	136,9	500,0	515,1	367,5	385,3	111,4	2.082,5
%	3,2	6,6	24,0	24,7	17,6	18,5	5,3	100,0



GRAPHIQUE 1-4-1

Repartition de 100 ménages de chaque grande zone d'habitat selon leur taille



GRAPHIQUE 1-4-2

Repartition de 100 personnes de chaque grande zone d'habitat selon la taille des ménages auxquels elles appartiennent

La répartition est assez étalée ; la moitié des ménages groupe de 3 à 6 personnes, et la moitié de la population appartient à de tels ménages.

La taille moyenne par zone d'habitat, cependant, diffère significativement, surtout entre le Nord et le Sud. On a vu que dans le Nord le nombre de ménages par concessions était plus faible que dans le Sud. A cela correspond une taille de ménage plus élevée, c'est-à-dire que ménage et concession ont une certaine tendance à se confondre; le très faible pourcentage d'isolés est, dans ce sens, intéressant à relever : l'individualisation paraît moins poussée dans le Nord. Ce fait sera confirmé dans un chapitre ultérieur (III-I) sur l'activité et les catégories socio-professionnelles.

A l'intérieur de chaque grande zone, les tailles moyennes sont très proches l'une de l'autre : 4,9 pour le Nord-Ouest, 5,0 pour le Nord-Est. Dans le Sud rural, cependant (4,3), le Sud-Ouest s'écarte nettement de cette moyenne (4,8). On verra tout au long de ce rapport que ce département se différencie du reste du Sud, et présente beaucoup de traits communs avec le Nord.

II. - REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LEUR SEXE ET LEUR AGE.

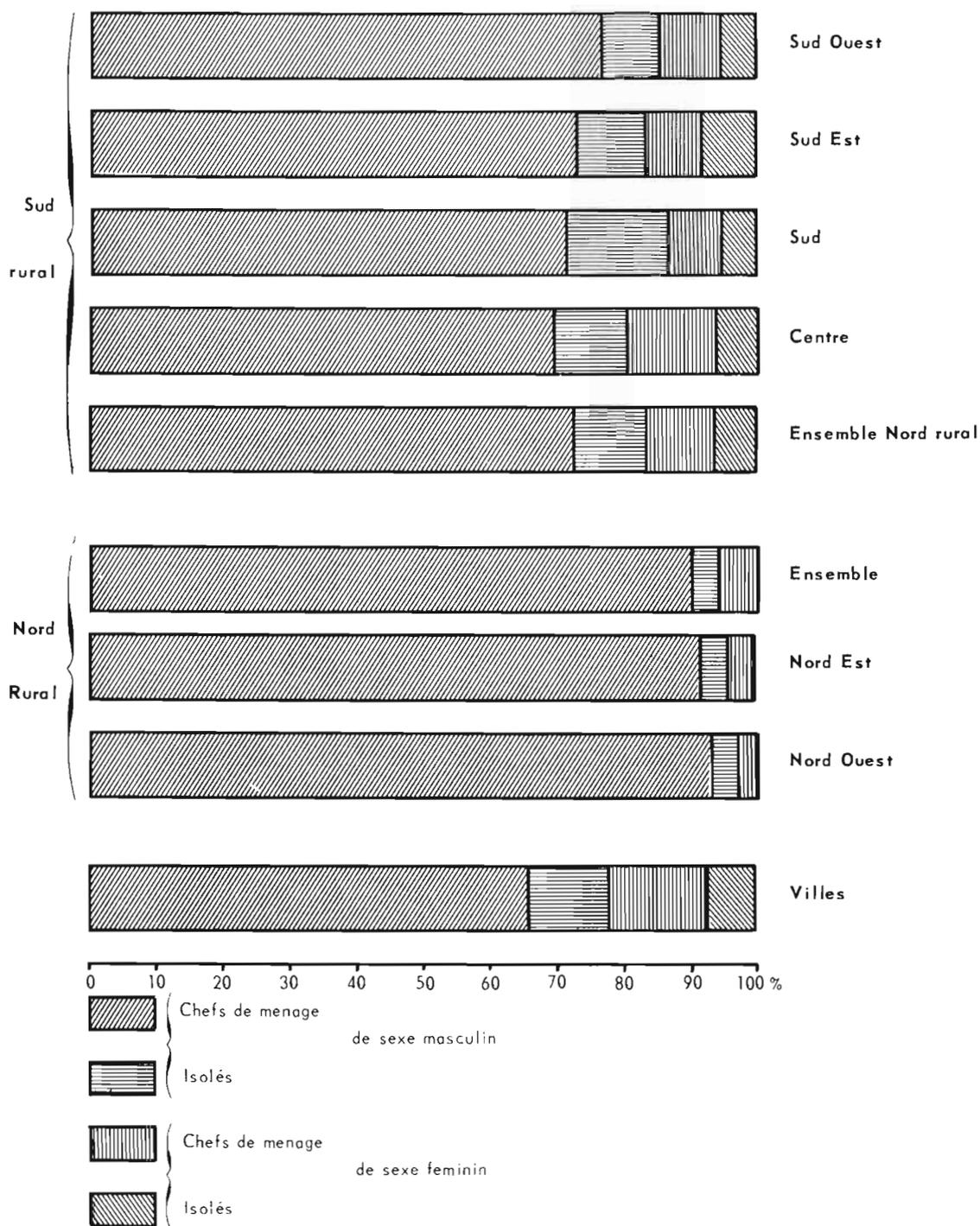
On a jugé utile de distinguer les chefs de ménage de chaque sexe, un nombre important d'entre eux étant du sexe féminin, et en outre de faire la séparation entre les "isolés" (constituant des ménages à une personne) et les autres chefs de ménage, l'étude des "isolés" permettant en particulier de savoir si les jeunes gens s'émancipent vite et ce que deviennent les vieillards.

TABLEAU I.4.3. -

REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE SELON LA ZONE D'HABITAT, LE SEXE ET L'IMPORTANCE DU MENAGE (ISOLES ET AUTRES MENAGES) :

Unité : Millier

Zone d'habitat	Sexe masculin			Sexe féminin			Ensemble
	Chefs de ménage de plus d'1 personne	Isolés	Total	Chefs de ménage de plus d'1 personne	Isolées	Total	
Nord rural	109,3	4,8	114,1	5,0	0,5	5,5	119,6
%	91,4	4,0	95,4	4,2	0,4	4,6	100,0
Sud rural	220,0	32,8	252,8	30,8	19,8	50,6	303,4
%	72,5	10,8	83,3	10,1	6,5	16,6	100,0
Villes	28,1	5,2	33,3	6,3	3,2	9,5	42,8
%	65,7	12,2	77,9	14,6	7,4	22,0	100,0
Ensemble	357,3	42,9	400,2	42,1	23,5	65,6	465,7
%	76,7	9,2	85,9	9,0	5,0	14,0	100,0



GRAPHIQUE 1 - 4-3

Repartition de 100 chefs de ménage (ménages d'une personne et autres ménages) selon le sexe et la zone d'habitat.

Le tableau ci-dessus ainsi que le graphique I.4.3 font ressortir la part importante, à l'exception du Nord rural, des femmes parmi les chefs de ménage ; mais parmi ces femmes, une part beaucoup plus grande que parmi les hommes est constituée par les "isolées" (toujours à l'exception du Nord) environ 30 % (hommes environ 15 %).

L'explication de ce pourcentage important de femmes chefs de ménage se trouve dans le fait que certaines femmes mariées ne résident pas dans la même concession que leur mari. Disposant d'un logement et très souvent de ressources propres, elles doivent être considérées comme formant un ménage à part. Ceci explique sans doute en partie la taille plus faible des ménages dans le Sud, ceux-ci étant formés pour une quantité importante de ménages dont le chef est une femme : on a vu que beaucoup de ces ménages se réduisent à une personne, et les autres ne doivent pas être très étendus. Ceci amène à penser (ce que l'on vérifiera lors de l'étude de l'état matrimonial et de la fécondité), que la famille (époux, toutes ses femmes et tous ses enfants) est plus grande dans le Sud que dans le Nord, mais aussi plus fractionnée.

Les graphiques I.4.4. et I.4.5. permettent de mettre en lumière les quelques caractéristiques suivantes :

Le Sud rural et les villes présentent des pyramides d'âge semblables : on y constate que les "isolés" se recrutent surtout parmi les jeunes gens, chez les hommes, et aussi parmi les vieillards, tandis que chez les femmes l'isolement augmente régulièrement avec l'âge (divorce et veuves).

Pour les chefs de ménage de plus d'une personne, au contraire, ils sont nettement plus jeunes parmi les femmes que parmi les hommes, ce qui tient au phénomène signalé plus haut : la plupart des femmes sont des femmes mariées ne résidant pas chez leurs maris, et (Voir chap. II,3) plus jeunes en moyenne que ceux-ci.

Dans le Nord, la situation est assez différente. Il semble que les isolés masculins se répartissent plus régulièrement selon l'âge. Quant aux femmes chefs de ménage de plus d'une personne (les "isolées" étant en nombre trop faible pour être retenues), leur nombre, contrairement à ce qui se passe dans le Sud, augmente avec l'âge, il s'agit donc vraisemblablement de veuves ou de divorcées qui se trouvent avoir la charge d'enfants non mariés.

On notera enfin que le pourcentage des chefs de ménage masculins, par rapport à l'effectif par âge de l'ensemble des résidents, augmente très vite dans le Sud rural et les villes et se maintient à partir de 35 ans autour de 98 %. Dans le Nord, il augmente plus lentement et ne dépasse pas 95 %. Ces données sont à rapprocher de celles concernant l'activité et les catégories socio-professionnelles (chap.III.I.); on fera en particulier le rapprochement entre les pourcentages de chefs de ménage et les pourcentages d'actifs.

III. COMPOSITION DES MENAGES. -

Les ménages peuvent ne comprendre que l'homme, sa ou ses femmes et ses enfants, ou, au contraire, inclure d'autres personnes, ascendants, collatéraux, serviteurs etc...

Pour des raisons différentes, le Nord rural et les villes comprennent plus de ces personnes "autres" que le Sud rural : 34% des ménages dans le Nord, 31 % dans les villes, 19 % dans le Sud.

Dans le Nord, le paragraphe précédent signale que moins nombreux sont les gens qui s'isolent dans la concession; en conséquence, des personnes qui dans le Sud ou les villes s'isoleraient se rattachent dans le Nord à des ménages déjà constitués,

Dans les villes, on verra plus loin que les effectifs d'enfants d'âge scolaire sont très élevés ; beaucoup de ménages doivent héberger de jeunes parents qui leur ont été envoyés du

milieu rural. On remarquera à ce propos qu'un phénomène souvent signalé dans la plupart des villes africaines se manifeste peu au Dahomey ; la prise en charge de parents sans travail et sans ressources par des personnes disposant d'un logement et d'un travail.

On peut envisager aussi la composition du ménage sous un autre angle : le ménage est-il complet ? c'est-à-dire correspond-il bien à une famille ? Ou encore, la famille réside-t-elle toute avec le chef de famille ?

TABLEAU I.4.4. -

REPARTITION DE 100 MENAGES DE CHAQUE DEPARTEMENT SELON LEUR COMPOSITION :

Composition des ménages	NORD RURAL		
	Nord-Est	Nord-Ouest	Ensemble
Avec "autres"	41,2	28,2	34,0
Sans "autres"	58,8	71,8	66,0
Total	100,0	100,0	100,0

Composition des ménages	SUD RURAL					Villes	Dahomey
	Centre	Sud	S. Est	S. Ouest	Ensemble		
Avec "autres"	17,8	13,4	19,6	25,2	19,0	30,7	24,0
Sans "autres"	82,2	86,6	80,4	74,8	81,0	69,3	76,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU I.4.5. -

REPARTITION DE 100 MENAGES DE CHAQUE GRANDE ZONE D'HABITAT EN MENAGES COMPLETS ET MENAGES INCOMPLETS :

Zone d'habitat	Familles incomplètes				Familles complètes	Total
	Enfants non résidents	Epouses ou Epoux non résidents	Enfants et Epouses ou Epoux non résidents	Ensemble		
Nord rural	20,8	2,2	2,2	25,2	74,8	100,0
Sud rural	11,2	7,2	5,7	24,1	75,9	100,0
Villes	13,8	11,5	14,2	39,5	60,6	100,0
Ensemble	13,5	6,0	5,9	25,4	74,4	100,0

D'après le tableau 1.4.5., un ménage sur quatre est incomplet. S'il n'y a pas de différence d'ensemble entre le Nord et le Sud ruraux, les différences de détail sont importantes : alors que dans le Nord, le ménage est incomplet en plus grande partie par suite de non résidence des enfants, dans le Sud et les villes c'est la non-résidence des époux ou épouses qui l'emporte. Ceci permet de compléter ce qui a été dit plus haut par la remarque suivante : alors que dans le Nord, le nombre de ménages incomplets est aussi élevé que dans le Sud, le nombre des *fractions* de familles constituant des ménages en fait séparés est bien plus faible: 4 % de l'ensemble, contre 13 % dans le Sud et 26 % dans les villes. La taille des familles est donc vraisemblablement plus élevée dans le Sud et les villes.

TABLEAU 1.4.6.-

TAILLE MOYENNE DES MENAGES SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE MENAGE :

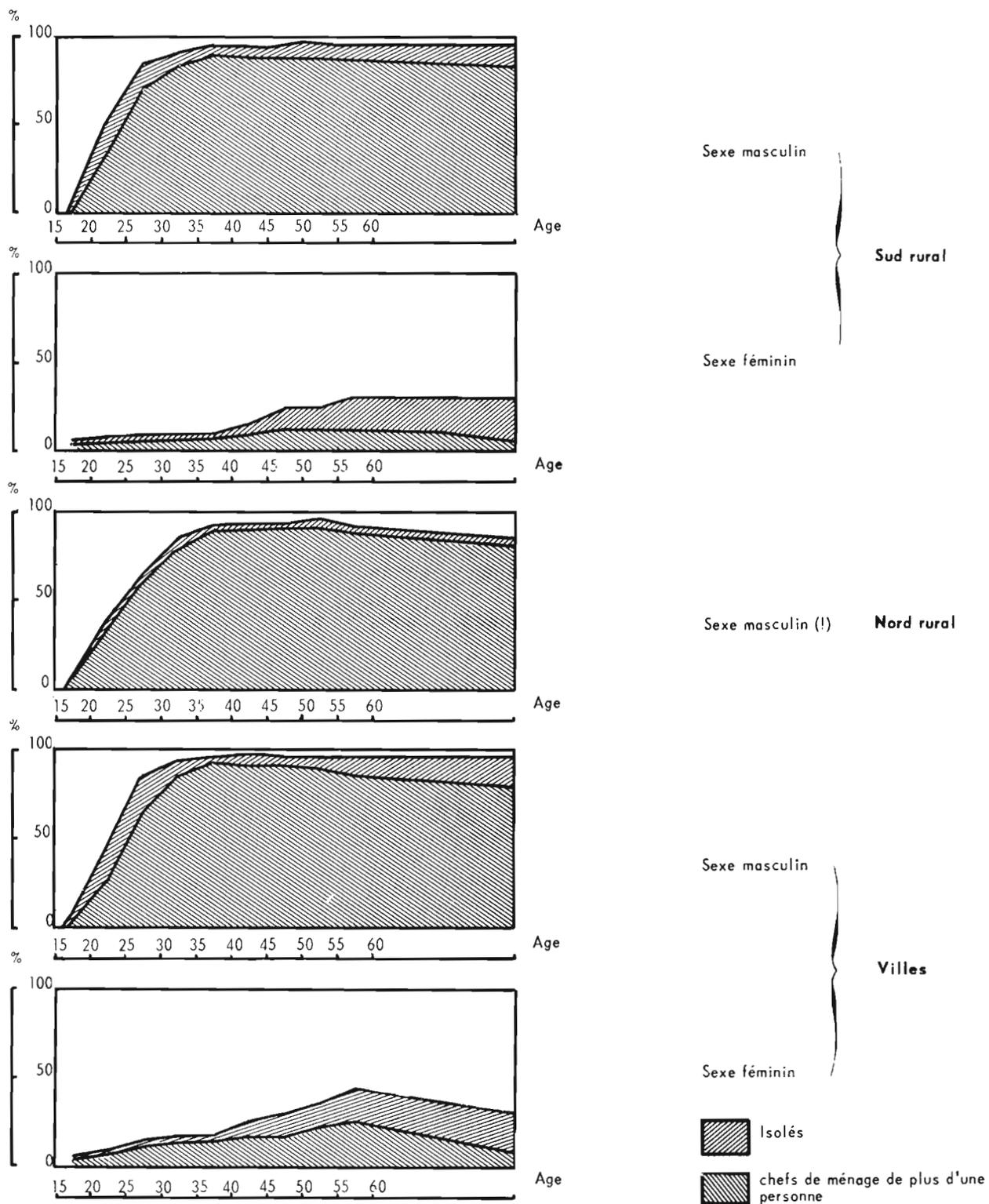
Catégories socio-professionnelles	Taille moyenne du ménage			
	Nord rural	Sud rural	Villes	Ensemble Dahomey.
Secteurs primaire, secondaire et tertiaire traditionnels				
Isolés	5,2	4,7	5,1	4,8
Aides familiaux	4,4	2,8	4,2(1)	4,1
Patrons	5,0	6,0	6,3	5,6
Salariés	3,8	4,1	4,3	4,1
Secteurs secondaire et tertiaire modernes				
Isolés	4,4	3,1	3,9	3,3
Aides familiaux	7,8	2,6	3,1	2,7
Patrons	3,5	4,9	4,9	4,8
Salariés subalternes	4,8	4,1	4,7	4,4
Cadres moyens	7,1	5,2	6,2	6,1
Cadres supérieurs	6,9(1)	5,7	5,3	5,6
Chômeurs Sans Profession	4,5(1)	3,4	3,8	3,7
	3,9	2,7	3,3	3,0
Ensemble	5,0	4,3	4,5	4,5

IV. - MENAGES ET CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES CHEFS DE MENAGE.

On obtient des résultats très significatifs en tenant compte de la répartition par catégories socio-professionnelles (voir comment ont été déterminées ces catégories chap. III.I.).

On remarque, en effet, des variations significatives de la taille des ménages selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage, variations généralement de même sens dans le Nord et le Sud ruraux et les villes.

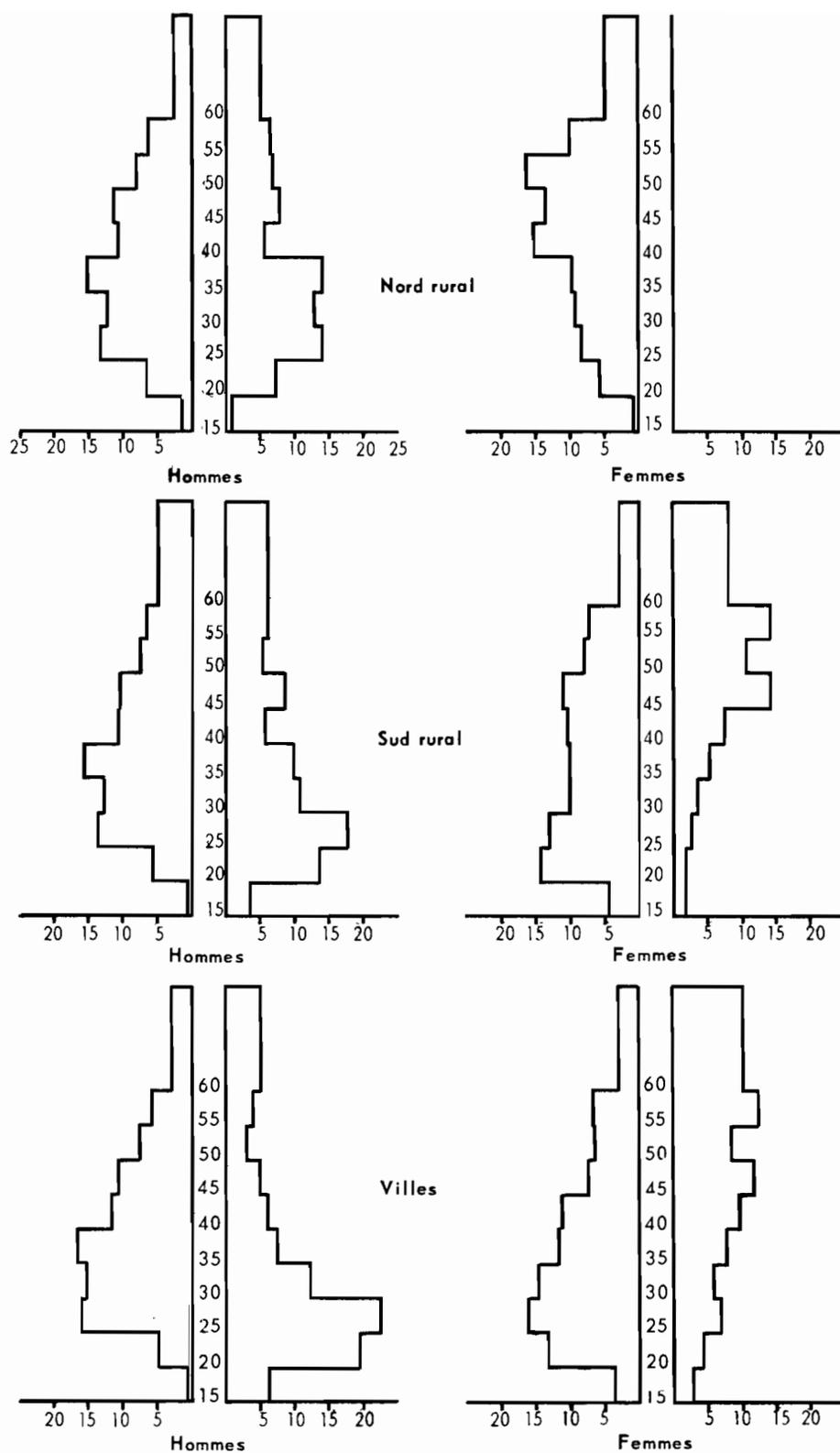
(1) Chiffre non significatif, l'effectif de chefs de ménage étant inférieur à 100 (5 personnes recensées).



GRAPHIQUE I - 4-4

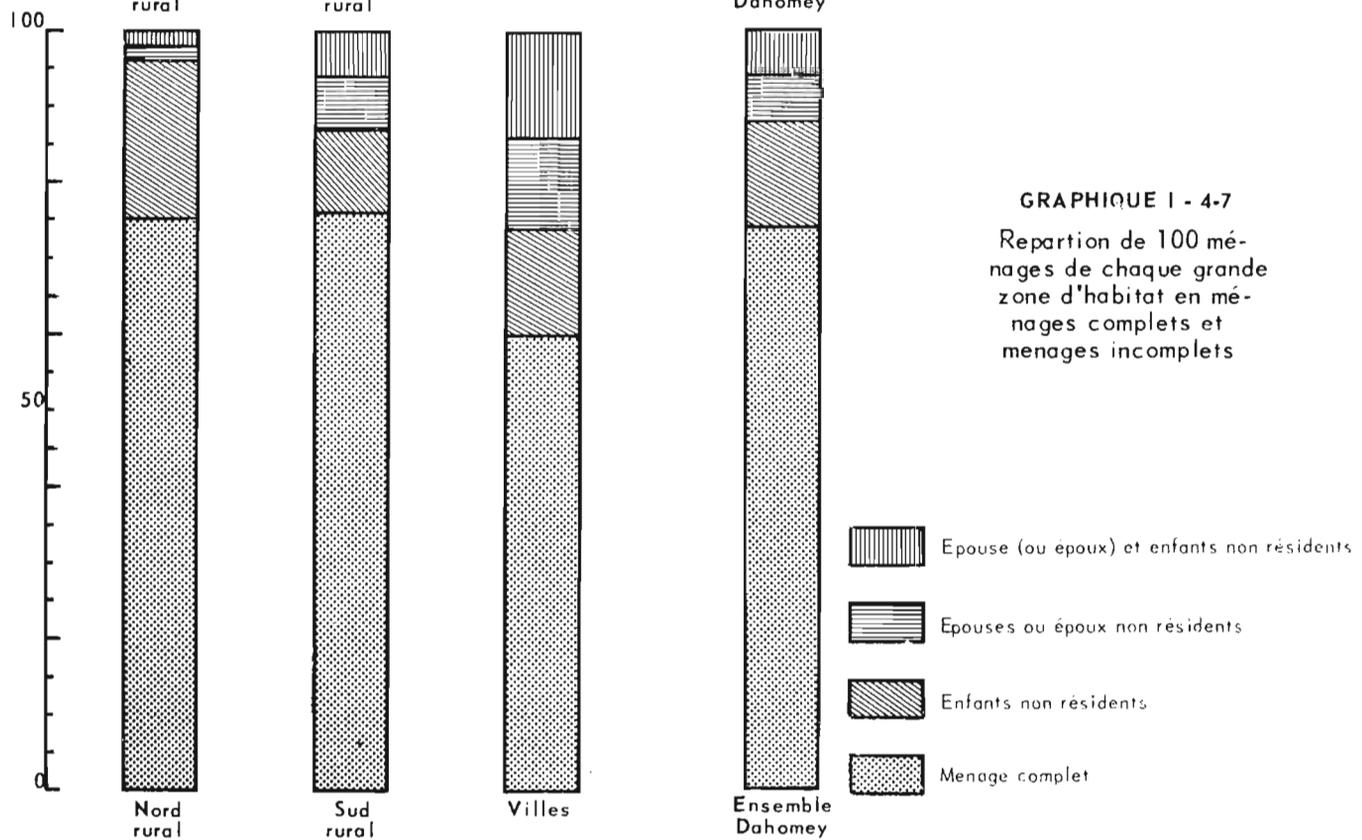
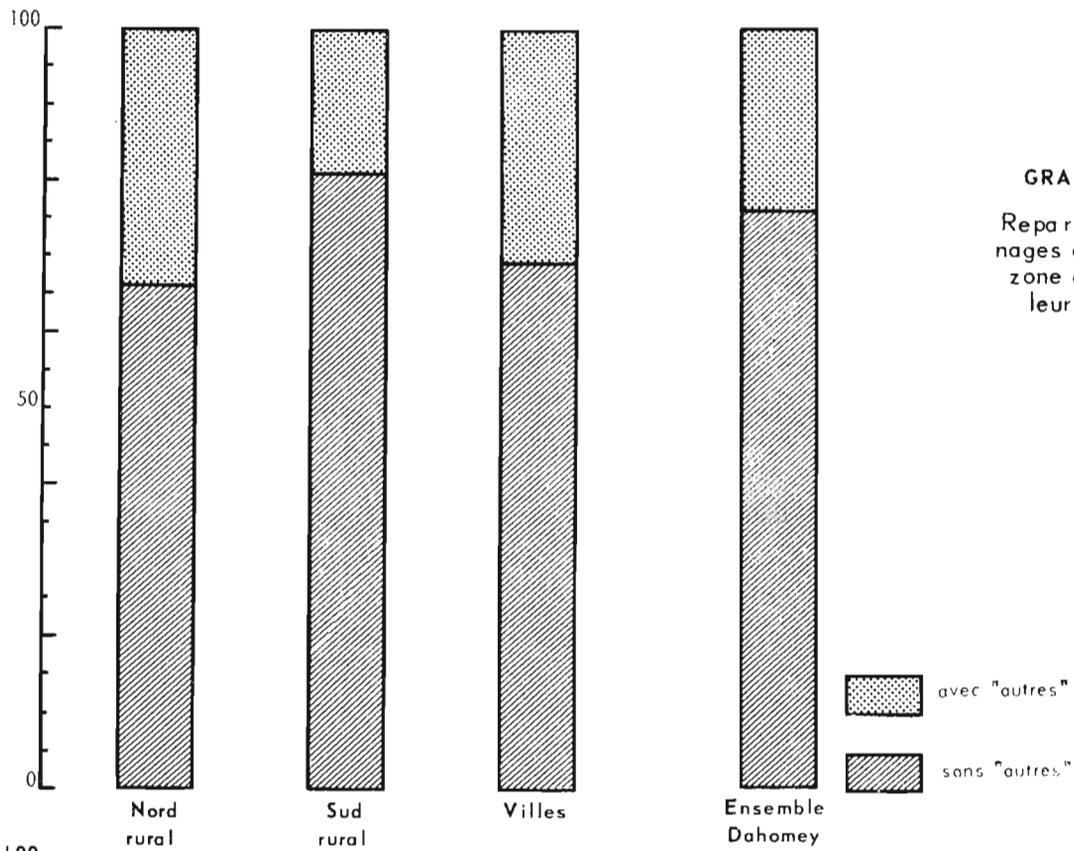
Proportion de chefs de ménage par rapport à 100 personnes de chaque âge
(par zone d'habitat et sexe)

(!) le graphique n'a pas été établi pour le sexe féminin, les effectifs par âge étant trop faibles pour être significatifs



GRAPHIQUE I - 4-5

Répartition de 100 chefs de ménage de plus d'une personne et de 100 isolés de chaque sexe, par âge et grande zone d'habitat



Les chefs de ménages cadres moyens ou supérieurs sont à la tête de ménages de grande taille : 6,1 et 5,6 personnes, soit en moyenne une personne de plus que l'ensemble des ménages. Sauf dans le Nord rural, les patrons (secteurs traditionnel et moderne) semblent avoir des ménages légèrement plus grands que la moyenne de même que les isolés du secteur traditionnel.

Au niveau moyen, on trouve les ménages dont les chefs sont salariés (1) subalternes, les aides familiaux du secteur traditionnel. On notera, à propos de ces derniers, une importante différenciation régionale : dans le Nord rural, la taille des ménages d'aides-familiaux est nettement plus proche de la moyenne que dans le Sud rural, ce qui laisse prévoir un résultat qu'on précisera plus loin (Chap. III.I) : les aides-familiaux dans le Nord représentent un pourcentage beaucoup plus fort par rapport à l'ensemble des personnes actives, tandis que dans le Sud, ils sont moins nombreux et surtout beaucoup plus jeunes, les personnes mariées cessant généralement d'être aides-familiales.

TABLEAU I.4.7.

PROPORTION DE FEMMES CHEFS DE MENAGE DANS CHAQUE CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE :

(Unité : pour 100)

Secteur traditionnel			
Isolés et Divers	Aides familiaux	Patrons	Salariés
2,5	11,7	€	-

Secteur moderne								
Isolés	Aides familiales	Patrons	Salariés subalt.	Cadres Moyens	Cadres super.	Chômeurs	Sans profes.	Ensemble
61,7	82,5	0,2	€	3,0	2,7	-	55,3	14,0

Enfin, la faible taille des ménages dont le chef de ménage est un isolé du secteur moderne provient de la très forte proportion de femmes chefs de ménage dans cette catégorie.

Ceci est confirmé par la faible taille des ménages dépendant d'aides-familiaux en secteur moderne (2,7 personnes) parmi lesquels on trouve 83 % de femmes.

TABLEAU I.4.8.-

PROPORTION DE CHEFS DE MENAGE PARMIS LES PERSONNES DE CHAQUE CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE :

(Unité : pour 100)

Sexe	Secteur traditionnel			
	Isolés	A.F.	Patrons	Salariés
Masculin	93,2	26,4	100,0	82,0
Féminin	14,8	4,3	/// (2)	-

(1) Les ménages, dont le chef de ménage est chômeur, sont de taille plus faible (3,7) ce qui semble indiquer qu'en période de chômage le ménage se disperse partiellement ou encore que le chômage retarde le mariage.

(2) Non significatif.

Sexe	Secteur moderne								
	Isolés	A.F.	Patrons	Salariés subalt.	Cadres Moyens	Cadres super.	Chômeurs	Sans profes.	Ensemble
Masculin	86,5	13,3	100,0	82,5	90,5	100,0	63,5	38,1	76,0
Féminin	18,5	5,4	/// (1)	///(1)	21,8	/// (1)	-	8,0	11,0

(1) non significatif.

Il en va de même pour les ménages dont le chef de ménage est sans profession, dont la faible taille moyenne (3,0) est vraisemblablement due, au moins en partie, à la proportion importante de femmes chefs de ménage.

Le tableau I.4.8. fait ressortir, pour les hommes, de faibles variations du pourcentage de chefs de ménage dans la plupart des catégories socio-professionnelles. Seuls les aides-familiaux, les "sans profession" et les chômeurs se trouvent très en-dessous de la moyenne. Il semble cependant que les salariés subalternes soient chefs de ménages en moins grand nombre que les isolés et surtout les patrons.

Comme on le verra au chap. III.I concernant l'activité des adultes, le Dahomey offre une structure socio-professionnelle assez particulière, pour le sexe féminin surtout. L'étude des ménages confirme que la situation des femmes diffère sensiblement de ce à quoi on est généralement habitué en Afrique. La présente enquête ne peut du reste, répondre à toutes les questions qui se trouvent posées à ce sujet, et des études sociologiques approfondies seraient nécessaires pour mieux préciser cette notion de ménage, ainsi que celle de famille qui lui est étroitement attachée.

V. - NOTE. - Sur l'état matrimonial des chefs de ménage de sexe féminin :

TABLEAU I.4.9.

REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE DE SEXE FEMININ SELON LEUR ETAT MATRIMONIAL ET LEUR ZONE D'HABITAT.

(Unité : pour 100)

Zone d'habitat	Composition du ménage	Célib.	Veuves	Divorcées	Mariées	Total
Nord rural	Ch. de ménage + d'1 pers.	18,7	66,4	8,7	6,2	100,0
	Isolées	-	85,0	10,0	5,0	100,0
Sud rural	Ch. de ménage + d'1 pers.	1,8	40,8	2,7	54,7	100,0
	Isolées	1,1	64,2	6,1	28,6	100,0
Villes	Ch. de ménage + d'1 pers.	4,4	23,1	5,4	67,1	100,0
	Isolées	5,4	47,0	14,5	33,1	100,0

Bien que les chiffres du Tableau I.4.9. proviennent d'un dépouillement manuel partiel, il a paru intéressant de les présenter ici à titre indicatif. Ils mettent en relief les différences séparant le Nord rural d'une part, du Sud rural et des villes de l'autre ; dans le premier, les femmes chefs de ménage (à une ou plusieurs personnes) sont essentiellement des veuves ; dans le Sud et les villes, les femmes chefs de ménage de plusieurs personnes sont surtout des femmes mariées et ne résidant donc pas avec leur mari ; les femmes "isolées" sont principalement des veuves.



II^e PARTIE

DONNEES INDIVIDUELLES

CARACTERISTIQUES DE STRUCTURE

II-1 REPARTITION PAR AGE ET SEXE

II-1-1 - Pyramide des âges des résidents habituels, Ensemble Dahomey

II-1-2 - Pyramide des âges des résidents habituels, Etude régionale.

II-2 GROUPES ETHNIQUES ET NATIONALITES

II-2-1 - Groupes ethniques

A) Répartition globale

B) Répartition par âges

II-2-2 - Nationalités

II-3 ETAT MATRIMONIAL

II-3-1 - Etat matrimonial des hommes

II-3-2 - La polygamie

II-3-3 - Etat matrimonial des hommes selon la catégorie socio-professionnelle

II-3-4 - Etat matrimonial des femmes

A) Caractères généraux

B) Etat matrimonial selon le groupe ethnique

C) Exogamie

II-3-5 - Données sur le mariage - Stabilité matrimoniale

A) Nature du mariage

B) Répartition des femmes mariées selon la nature du mariage

C) Nombre de mariages contractés par les femmes

D) Dissolution des mariages

E) Résidence au domicile du mari



LISTE DES GRAPHIQUES

- II-1-1 - Pyramide des âges de l'ensemble Dahomey (répartition pour 1000)
- II-1-2 - Pyramide des âges de l'ensemble Dahomey rectifiée
- II-1-3 - Pyramides des âges par département (zône rurale) et par grande zône d'habitat (répartition pour 1000)

- II-2-1 - Importance respective des 12 grands groupes ethniques (ensemble Dahomey)
- II-2-2 - Importance respective des 12 grands groupes ethniques dans la population des villes (en % de cette population)
- II-2-3 - Répartition de 1000 personnes de chaque groupe ethnique âgées de 15 ans et plus

- II-3-1 - Sexe masculin - Célibataires et mariés en pourcentage des effectifs de chaque âge.
- II-3-2 - Sexe masculin - Veufs et divorcés en pourcentage des effectifs de chaque âge.
- II-3-3 - Sexe masculin - Célibataires par zône d'habitat en pourcentage des effectifs de chaque âge.
- II-3-4 - Sexe masculin - Mariés par zône d'habitat en pourcentage des effectifs de chaque âge.
- II-3-5 - Nombre moyen d'épouses par homme marié de chaque âge (ensemble Dahomey)
- II-3-6 - Nombre moyen d'épouses par homme marié de chaque âge, par zône d'habitat.
- II-3-8 - Sexe féminin - Célibataires, mariées et veuves en pourcentage des effectifs de chaque âge (ensemble Dahomey)
- II-3-9 - Femmes mariées en pourcentage des effectifs par âge et zône d'habitat.
- II-3-10 - Veuves en pourcentage des effectifs par âge et par zône d'habitat.
- II-3-11 - Divorcées en pourcentage des effectifs par âge et par zône d'habitat.
- II-3-12 - Femmes mariées "sans dot" par rapport à 100 femmes mariées de chaque âge, par zône d'habitat.
- II-3-13 - Pourcentages des femmes de chaque âge selon qu'elles ont été mariées une fois ou deux fois et plus (mariages dissous et non dissous)
- II-3-14 - Répartition par âge des femmes mariées deux fois et plus, par zône d'habitat.
- II-3-15 - Répartition de 100 dissolutions en veuvages et divorces selon l'âge des femmes mariées deux fois.
- II-3-16 - Répartition des dissolutions selon le nombre de mariages effectués par les femmes (par zône d'habitat).
- II-3-17 - Epouses ne résidant pas au domicile du mari, selon la nature du mariage.



REPARTITION PAR SEXE ET PAR AGE LA PYRAMIDE DES AGES

II-1-1 - PYRAMIDE DES AGES DES RESIDENTS HABITUELS - ENSEMBLE DAHOMEY

Etablie par groupe d'âge quinquennaux, elle présente une base très large et un rétrécissement rapide, caractéristiques d'un pays à la fécondité très élevée et à la mortalité encore importante.

On peut y constater un certain nombre d'irrégularités, résumées dans le tableau ci-dessous, donnant la répartition par sexe en trois grandes classes d'âges. La principale raison en est sans doute dans la difficulté, en l'absence d'état-civil et dans une population illettrée à plus de 95%, de déterminer les âges de façon exacte.

TABLEAU II - 1 - 1

REPARTITION PAR GROUPE D'AGE ET DANS CHAQUE DEPARTEMENT

(Unité : pour 100)

Départements	Groupe d'âges	Hommes				Femmes			
		0 à 14 ans	15-59 ans	60 ans et +	Total	0 à 14 ans	15-59 ans	60 ans et +	Total
Nord Ouest rural		45,2	49,1	5,7	100	44,1	52,3	3,6	100
Nord Est -"-		48,6	45,4	6,0	100	44,6	50,4	5,0	100
Centre -"-		48,7	44,0	7,3	100	42,8	52,2	5,0	100
Sud-Ouest -"-		51,0	43,5	5,5	100	44,5	51,0	4,5	100
Sud -"-		46,2	45,8	8,0	100	42,2	52,6	5,2	100
Sud-est -"-		47,7	45,9	6,4	100	42,6	51,0	6,4	100
Villes		53,7	42,2	4,1	100	46,2	49,6	4,2	100
Ensemble		48,4	45,3	6,3	100	43,6	51,4	5,0	100

Il ressort de ce tableau que, de façon générale, la répartition n'est pas la même pour le sexe féminin et le sexe masculin. D'autre part, on trouve pour l'ensemble du Dahomey 96 hommes pour 100 femmes, taux qui paraît normal, mais le tableau donnant le taux de masculinité pour chaque grand groupe d'âges fait ressortir de grandes variations de ce taux selon l'âge dont certaines semblent anormales. Il serait donc possible que des erreurs systématiques dans l'appréciation de l'âge aient légèrement déformé la pyramide des âges.

TABLEAU II - 1 - 2

NOMBRE D'HOMMES POUR 100 FEMMES DE CHAQUE GROUPE D'AGES ET DE CHAQUE DEPARTEMENT.

Départements Groupe d'âges	Nord Ouest rural	Nord Est rural	Centre rural	Sud Ouest rural	Sud rural	Sud Est rural	Villes	Ensemble
0-14 ans	110	113	104	104	106	103	112	107
15-59 ans	101	93	77	77	85	82	82	85
60 ans et +	168	124	134	110	151	91	94	121
Tous âges	107	103	91	91	97	92	97	96

Si l'on admet, comme il est vraisemblable, que, depuis 70 ans le Dahomey n'a pas subi d'évènements "anormaux" tels que guerre et famines généralisées susceptibles notamment d'empêcher de nombreuses naissances dans une génération, des deux tableaux ci-dessus, il serait permis de conclure que les hommes sont, soit rajeunis dans les jeunes classes d'adultes (15-29 ans), soit vieillis dans les classes plus âgées, et les femmes vieillies dans les classes incluant l'époque de la puberté et rajeunies à partir de 60 ans.

En effet, les garçons de moins de 15 ans représentent 48,4% de la population totale masculine et les filles de moins de 15 ans seulement 43,6% de la population totale féminine. De même, la proportion de vieillards, 6,3%, est plus importante que celle des vieilles femmes (5%). Il n'y a pas de raison en ce qui concerne les jeunes, à un tel écart de pourcentage; et, pour les "vieillards", il semblerait que le pourcentage des femmes doive être plus élevé que celui des hommes, les femmes ayant, en principe, une mortalité moindre (ce qui a été à peu près vérifié par les résultats de l'enquête: voir infra, chapitre IV - 2). Cependant on n'ajustera ici que les deux grands groupes d'âges: "moins de 15 ans" et de "15 à 59 ans" le dernier ne présentant qu'un intérêt secondaire.

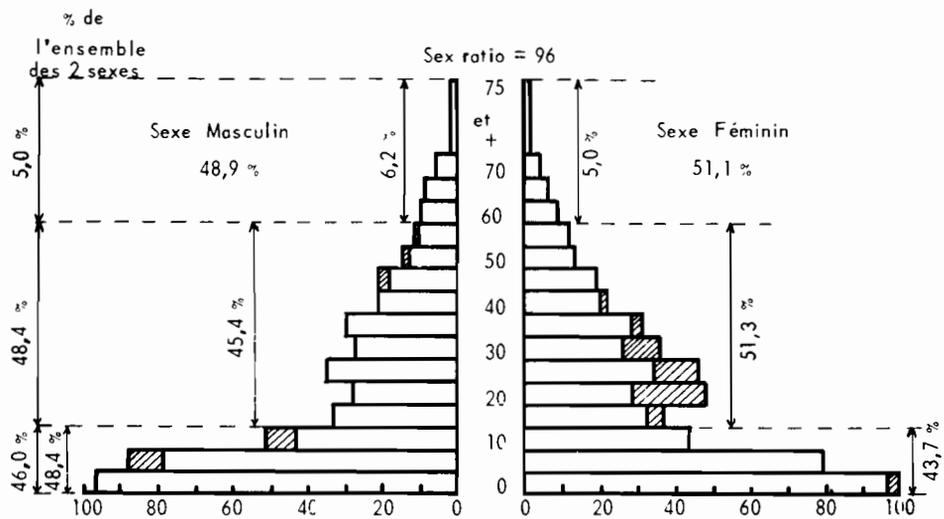
Psychologiquement, les anomalies décelées s'expliquent assez bien: les jeunes gens âgés de 16 ou 17 ans peuvent se rajeunir, ou surtout être rajeunis par leur entourage, car ils sont à l'âge où on commence à payer l'impôt et où il n'est plus possible d'aller à l'école: deux motifs pour rester quelques années âgés de 13 à 14 ans! Un raisonnement analogue pourrait expliquer que les garçons de 11 ou 12 ans soient rajeunis à 8 ou 9 ans. On aurait ainsi la raison de l'excédent important de garçons de 5 à 9 ans sur les filles du même âge.

A l'intérieur des classes adultes, il est vraisemblable qu'en revanche il se produise une sorte "d'appel vers le haut" qui expliquerait les gonflements pour certains âges: 25-29 ans, 35-39 ans, 45-49 ans, 55-59 ans.

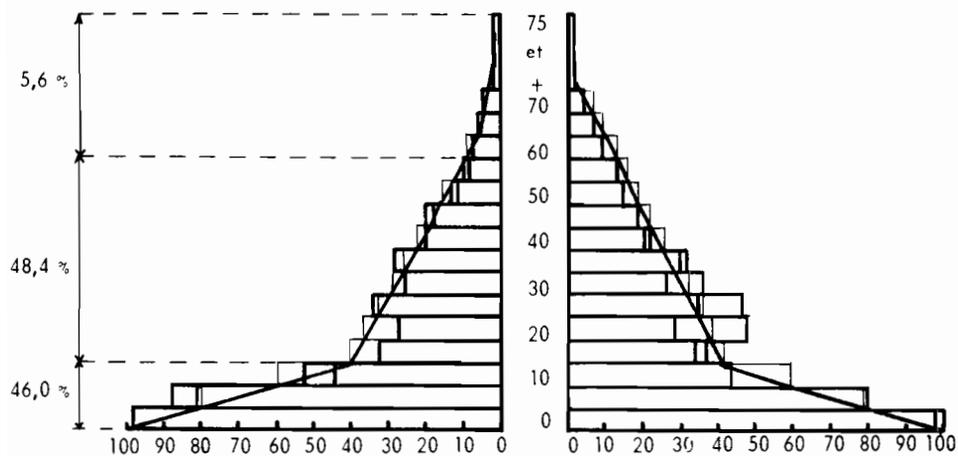
En ce qui concerne les femmes, les phénomènes inverses semblent jouer. Un certain nombre de filles de 10 à 14 ans et surtout de 15 à 19 ans sont considérées comme ayant plus de 20 ans, parce que mariées ou ayant déjà un enfant. Par contre, une femme de 40 ans ayant eu récemment un enfant peut se considérer, ou être considérée par son entourage, comme nettement plus jeune. En outre, il n'est pas rare de voir attribuer, à une femme considérée comme "vieille" par son entourage, l'âge de 50 ou même de 45 ans, les "échelles" de vieillesse semblant différer selon le sexe.

On a donc procédé, en tenant compte de ces hypothèses, à un ajustement graphique sommaire (graphique II-1-2). La répartition en trois grandes classes d'âges ne change guère:

- environ 45% de moins de 15 ans,



GRAPHIQUE : II - 1-1
 Pyramide des âges de l'ensemble du Dahomey (Répartition pour 1000)



GRAPHIQUE : II - 1-2
 Pyramide des âges de l'ensemble Dahomey rectifiée

- environ 49% de 15 ans à 59 ans,
- environ 6 % de plus de 60 ans,

mais la répartition pour chaque sexe devient nettement plus régulière.

La pyramide ainsi corrigée pose encore un problème intéressant : la seule mortalité ne suffit pas à expliquer la base extrêmement large et diminuant rapidement (0 - 14 ans) par rapport à la partie supérieure d'allure plus "verticale". En particulier, la différence d'effectifs entre 10 et 14 ans et 15 à 19 ans (11% et 8%) sur 100 personnes de tous âges, soit une diminution d'effectifs d'environ 30%, ne peut être due à la mortalité. Plusieurs hypothèses sont possibles : ralentissement de la natalité au moment de la guerre suivi d'une reprise due au progrès de l'hygiène et de la médecine ? Augmentation au cours des dernières années de la fécondité ? Diminution marquée de la mortalité aux jeunes âges ?... On manque d'éléments suffisants pour répondre... La dernière hypothèse cependant paraît la plus vraisemblable.

II-1-2- PYRAMIDES DES AGES DES RESIDENTS HABITUELS - ETUDE REGIONALE.

Le rapprochement sur le graphique II-1-3 des pyramides des 6 départements (zone rurale) et des cinq villes souligne de façon frappante leur similitude d'ensemble.

Il y a toutefois certaines différences de détail : ainsi, dans le Nord, on trouve plus d'hommes que de femmes, ce qui ne paraît pas normal. En revanche, dans le Sud, en dehors des villes et du département du Sud (très marqué par la proximité de Cotonou), on ne trouve que 92 hommes pour 100 femmes; l'explication est ici relativement plus facile : l'exode rural et surtout les migrations externes (voir chapitre V-1).

La très forte proportion de personnes de moins de 15 ans dans les villes s'explique par l'attrait de l'école : un certain nombre d'enfants venant du milieu rural sont vraisemblablement confiés à des parents ou amis relativement plus aisés de la ville. La structure de la pyramide des âges en ville laisse, de ce fait, entrevoir des conclusions importantes : les villes daho-méennes, à l'inverse de ce qui se passe généralement en Afrique occidentale, ne sont pas un élément de déséquilibre sociologique et démographique.

Un rapide examen des tableaux II-1-1 et II-1-2 permet de vérifier que les corrections envisagées pour la pyramide d'ensemble sont possibles avec les mêmes hypothèses pour chacune des pyramides régionales. En effet, dans chaque département, les répartitions par grand groupe d'âge et par sexe présentent des inégalités, de même ordre de grandeur et de même sens que dans la pyramide d'ensemble.

On obtiendrait approximativement, à la suite de cette correction, les chiffres suivants⁽¹⁾:

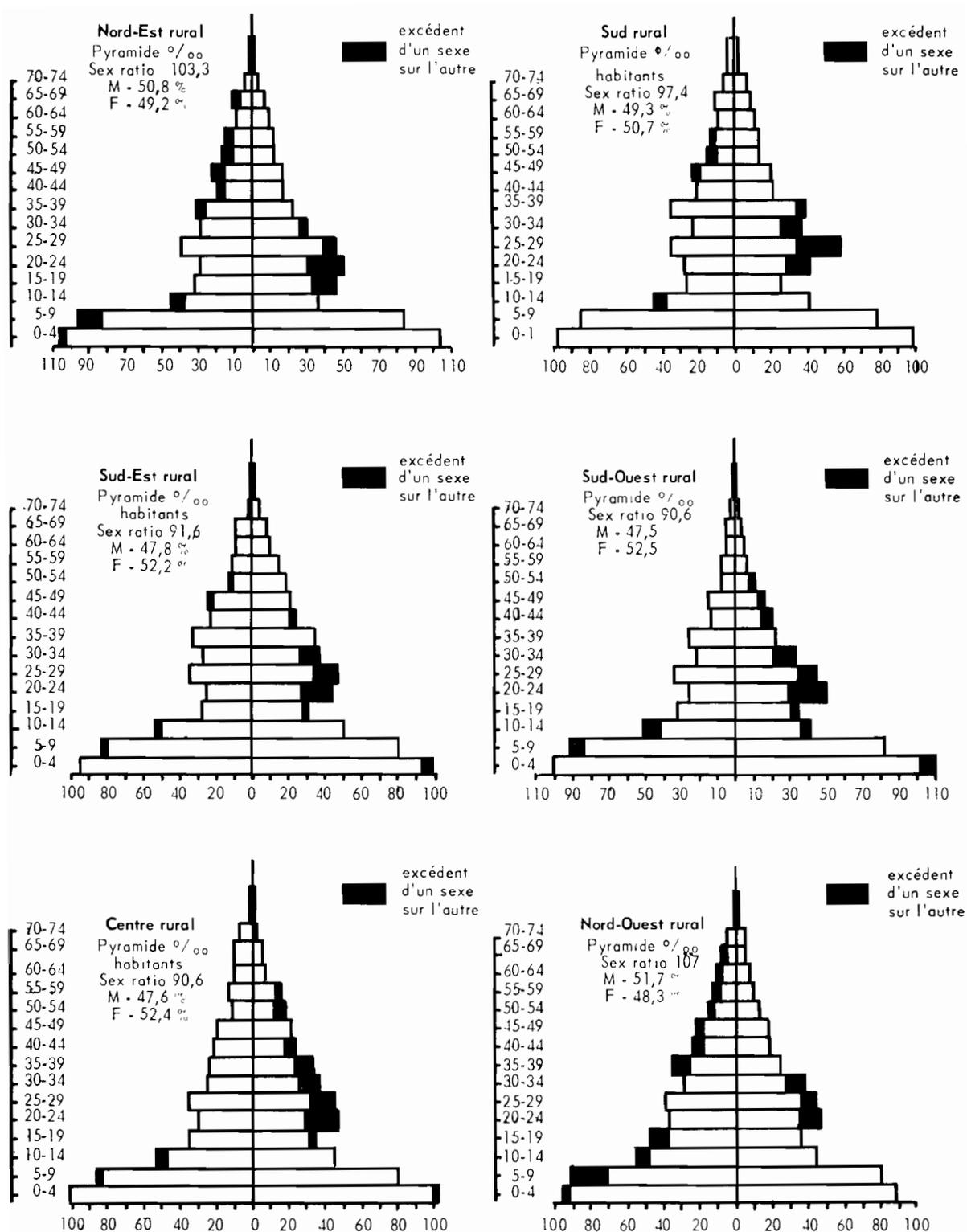
TABLEAU II - 1 - 3

PROPORTION RECTIFIEE DES PERSONNES DE CHAQUE GROUPE D'AGES

(Unité : pour 100)

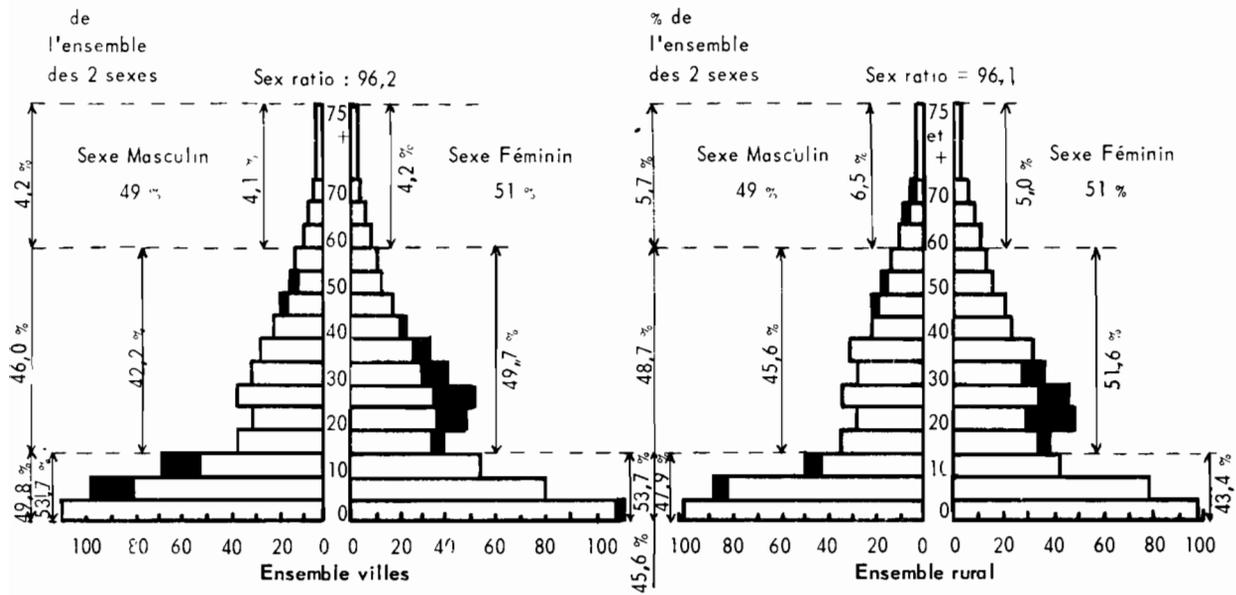
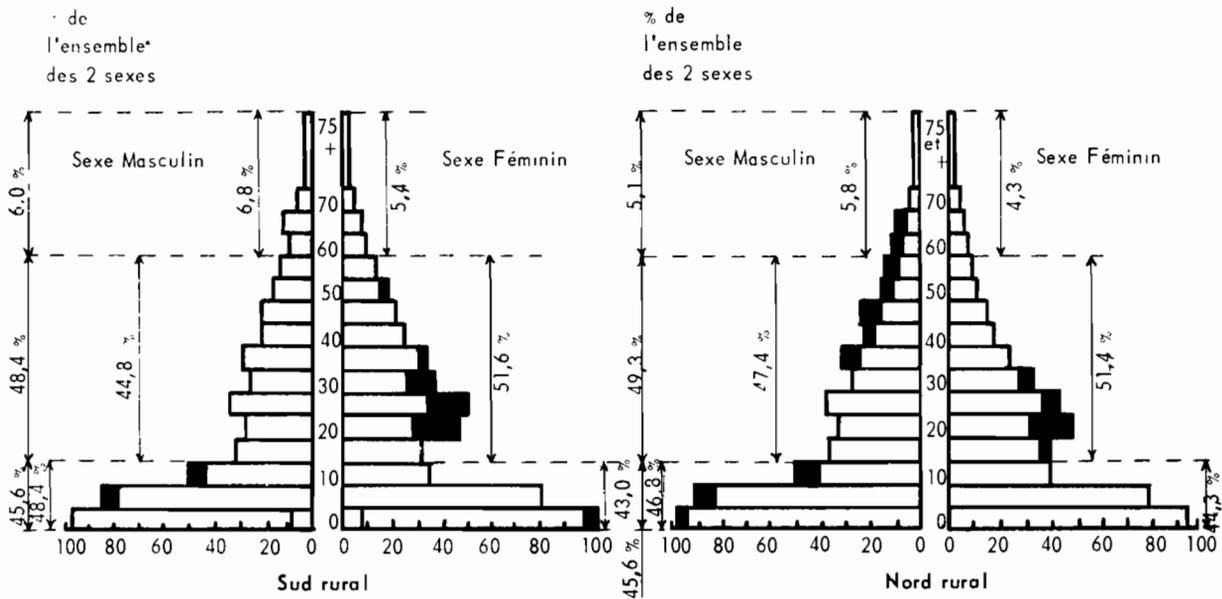
Groupe d'âge	Nord-Ouest rural	Nord-Est rural	Centre rural	Sud-Ouest rural	Sud rural	Sud-Est rural
0 - 14 ans	44	45	46	47	44	45
15 - 59 ans	51	48	48	48	49	49
60 ans et +	5	7	6	5	7	6
Total	100	100	100	100	100	100

(1) Pour les villes la modification n'a pas été faite en raison de l'importance du phénomène perturbateur signalé plus haut.



GRAPHIQUE II - 1-3

Pyramides des âges par département et par grande zone d'habitat (répartition pour 1000)



GRAPHIQUE - II - 1-4
Pyramides des âges - (Répartition en ‰)

Ces chiffres ne sont pas sensiblement différents de ceux fournis par les résultats de l'enquête et n'apportent aucun élément nouveau.

De cette étude sur la pyramide des âges il convient donc de retenir que la répartition par sexe et par âge est très homogène dans l'ensemble du Dahomey, que l'on considère les divers départements ou bien les deux milieux d'habitat (urbain et rural). Ceci permet une première conclusion : les problèmes démographiques du pays résulteront bien plus d'une inégale répartition géographique de la population et de son inégale croissance selon la région que des structures par âge et par sexe de cette population; par exemple, le problème de la scolarisation se heurtera à une plus ou moins grande dissémination sur le territoire des enfants scolarisables et non à leur importance plus ou moins grande au sein de la population de chaque région donnée.

Il faut aussi souligner que la partie active de la population (en principe entre 15 et 59 ans) représente en général moins de la moitié de l'ensemble. Les charges de cette fraction de la population en personnes théoriquement inactives ou, tout au moins, faiblement actives (vieillards et surtout enfants) sont donc très lourdes.

REPARTITION PAR GROUPE ETHNIQUE - NATIONALITES

II-2-1 - GROUPE ETHNIQUES.-**A - Répartition globale.**

L'établissement d'une liste des groupes ethniques d'un pays africain est toujours délicat et affaire d'ethnologue beaucoup plus que de démographe. Aussi, pour l'enquête, s'est-on reporté à la liste établie par l'I.F.A.N. qui correspond d'ailleurs à peu près à la nomenclature administrative.

Mais, comme il existe 46 groupes ethniques, il est malaisé, dans le cadre d'une enquête par sondage, d'obtenir des renseignements détaillés pour chacun d'eux, à moins que le tirage se fasse sur une base ethnique. C'est ainsi que certains groupes apparaissent très peu; les Hollis par exemple qui sont au moins 20 000 au Dahomey ne se compteraient que 400 d'après l'enquête (soit 20 personnes recensées) et ceci pour deux raisons: les villages hollis sont peu sortis au tirage et, d'autre part, les intéressés se sont déclarés "Yoroubas" ou "Nagots". Autre exemple, il suffit que les quelques villages yoroubas installés dans les deux départements du Nord ne soient pas tirés au sort pour que les Yoroubas y soient, d'après l'enquête, beaucoup moins nombreux que dans la réalité.

Le cas des Hollis, bien que le plus accusé, n'est certainement pas le seul. Pour obtenir des renseignements significatifs portant sur des effectifs à peu près exacts, on a donc dû procéder à des regroupements. Ces regroupements répondaient aux critères suivants:

- Communauté de langue d'abord (groupes Fons, Yoroubas),
- A défaut, communauté de genre de vie et d'activité économique (groupes Gouns incluant Sétos et Toris),
- Enfin, si les deux critères précédents ne suffisaient pas, communauté d'habitat (groupes de Djougou)

Il n'est pas douteux que les 12 grands groupes ainsi constitués prêtent à la critique; il semble par exemple que l'on aurait pu valablement assimiler les Ouemenous et les Toffinous aux Gouns plutôt qu'aux Fons. En outre, quand le groupe était suffisamment nombreux et qu'il paraissait vraisemblable qu'il possède des caractères particuliers accusés on ne l'a pas regroupé avec d'autres, ainsi pour les Aïzos. Mais, dans l'ensemble ces groupes se prêtent à une localisation géographique aisée. Rappelons par ailleurs que la rubrique "groupe ethnique" n'a été renseignée que pour les personnes de 15 ans et plus. Ces 12 groupes sont les suivants:

Le tableau ci-après démontre la faible mobilité des groupes ethniques qui paraissent très attachés à leur terroir. En effet, même le groupe Fon qui domine nettement et dont la zone d'habitat recouvre plusieurs départements (Sud, Centre, Sud-Est et Sud-Ouest) essaime très peu (moins de 1% dans les zones rurales du Nord). Dans l'ensemble, on ne trouve dans le Sud rural que 0,2% des personnes appartenant à une ethnie du Nord et dans le Nord 0,4% des personnes appartenant à une ethnie du Sud. De même, à titre d'exemple, le département du Sud-Ouest ne fait pas partie de la zone d'habitat du Groupe Yoroubas : on n'y trouve que 0,2% des Yoroubas.

Une autre caractéristique intéressante est la répartition entre habitat rural et habitat urbain. Les groupes ethniques du Nord participent peu à la formation des villes : 10% des citadins et parmi eux seuls les groupes Dendis et Baribas fournissent une contribution notable (24% des Dendis sont citadins, 2% des Baribas).

Dans le Sud, Aïzos et Adjas restent essentiellement ruraux (Aïzos 98,5%, Adjas 98,5%) malgré la proximité des grandes villes. En revanche, 10% des Yoroubas, 11% des Fons, 18% des Gouns, 30% des Minas sont citadins; pour les deux derniers groupes ces pourcentages sont très nettement supérieurs à ceux du reste du Dahomey (10% de citadins pour l'ensemble du Dahomey).

B - Répartition par âge.

La répartition par âge est incomplète puisqu'il manque les enfants de moins de 15 ans. L'étude, dans le chapitre précédent, des pyramides d'âge régionales permet cependant de penser que les divers groupes ethniques présentent une certaine homogénéité. Il est vraisemblable que les différences sont faibles et que la distinction entre Nord et Sud une fois établie, aucun groupe ethnique, aucun grand groupe en tout cas, ne s'éloigne notablement de la structure par âge moyenne. Le graphique II-2-3, dressé pour les personnes âgées de 15 ans et plus, permet de corroborer cette hypothèse : les variations d'une pyramide à l'autre apparaissent plus fortes qu'elles ne le sont en réalité, à cause de l'élimination des moins de 15 ans. On remarquera surtout une plus grande homogénéité dans les groupes ethniques du Sud, les pyramides les plus irrégulières (pour le sexe masculin en particulier) étant celles des groupes dans lesquels les ruraux sont peu instruits (Aïzos et Gouns par exemple). En ce qui concerne le sexe féminin, ce qui a été dit au chapitre précédent reste valable.

II-2-2 - NATIONALITES.-

Les non-Africains n'ayant pas été recensés, ce paragraphe ne concerne que des Africains non originaires du Dahomey. En cette période de transition qui suit l'indépendance des pays africains, la détermination de la nationalité de certaines catégories de personnes est d'ailleurs délicate. Ont été considérées comme étrangères : les personnes non nées au Dahomey et n'appartenant pas à un groupe ethnique du Dahomey (sauf déclaration contraire de leur part), les personnes appartenant à un groupe ethnique du Dahomey, nées hors du pays et qui ont déclaré appartenir à leurs pays de naissance : enfin, les personnes nées au Dahomey de parents étrangers et qui ont clairement revendiqué leur origine.

Ces critères expliquent certains traits curieux de la répartition géographique et par origine des étrangers. En effet, sur 14 400 étrangers⁽¹⁾ on en trouve 9 400 dans les deux départements du Nord (5 800 pour le Nord-Est, 3 600 pour le Nord-Ouest), ce sont des frontaliers dont les villages se déplacent plus ou moins régulièrement de chaque côté de la frontière et qui n'appartiennent pas à un groupe ethnique Dahoméen, ou bien se sont réclamés de leur pays d'origine; le département du Sud-Est connaît des mouvements de population analogues et de même ampleur mais les intéressés se reconnaissent volontiers Dahoméens.

(1) Personnes âgées de 15 ans et plus

TABLEAU II - 2 - 1

REPARTITION DES PERSONNES AGEES DE 15 ANS ET PLUS SUIVANT LE GROUPE ETHNIQUE.

Groupe ethnique	Effectifs (en millier)		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Groupes ethniques du Nord			
1) Peuls	13,3	13,8	27,1
2) Ethnies de la Sous-Préfecture de Djougou	27,4	23,1	50,5
3) Sombas	18,7	17,4	36,1
4) Ethnies de la Sous-Préfecture de Tanguieta	22,5	23,2	45,7
5) Dendis et apparentés	10,8	12,2	23,1
6) Baribas et apparentés	68,4	71,2	139,6
Groupes ethniques du Sud			
7) Yoroubas et apparentés	69,7	85,1	154,8
8) Fons et apparentés	131,3	155,7	287,0
9) Gouns, Setos, Toris	62,7	73,8	136,5
10) Adjas, Ouatchis	54,1	69,1	123,2
11) Aïzos	24,9	26,2	51,1
12) Minas, Plas, Pedahs	15,2	17,9	33,1
Ensemble	519,0	588,7	1 107,8

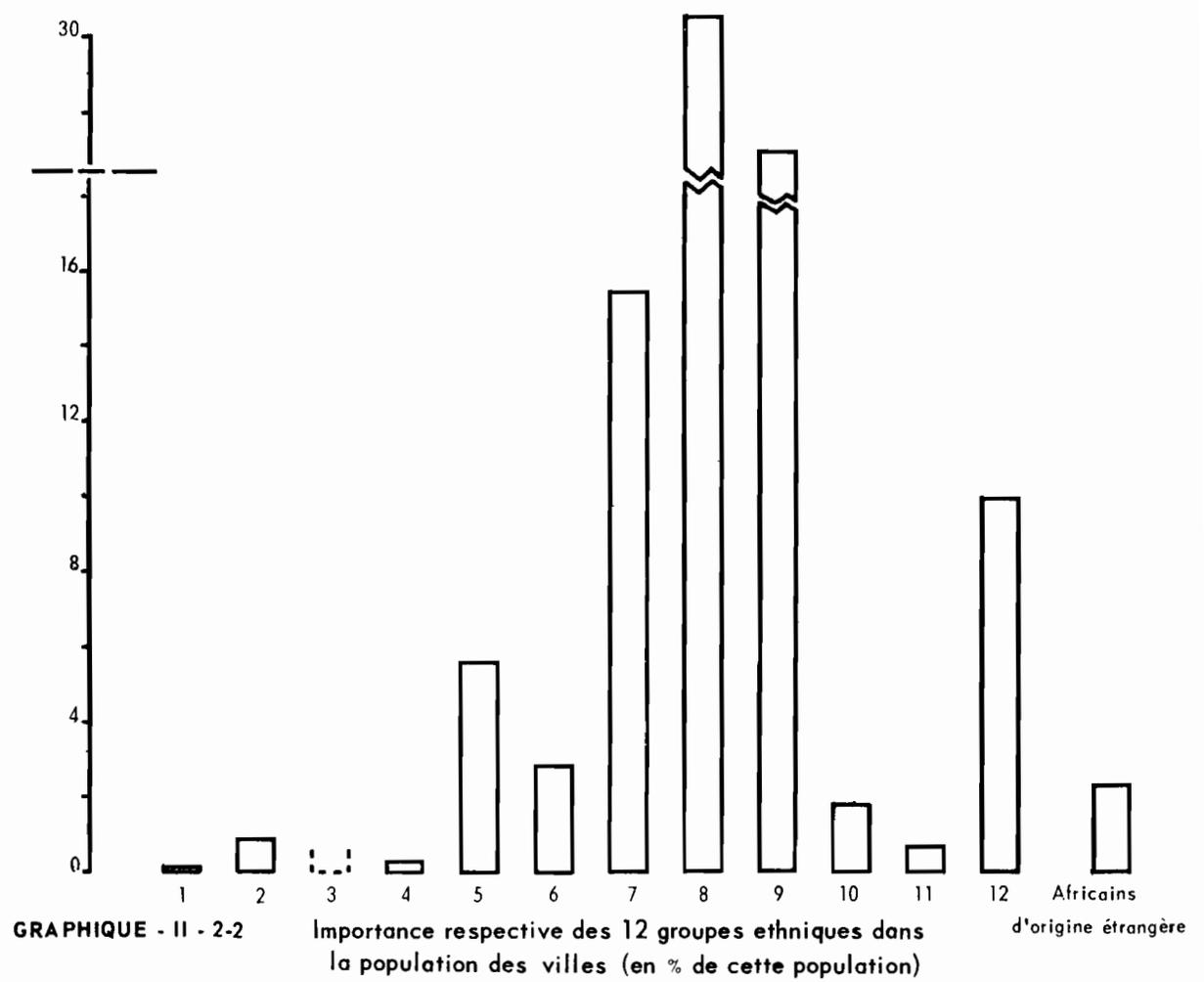
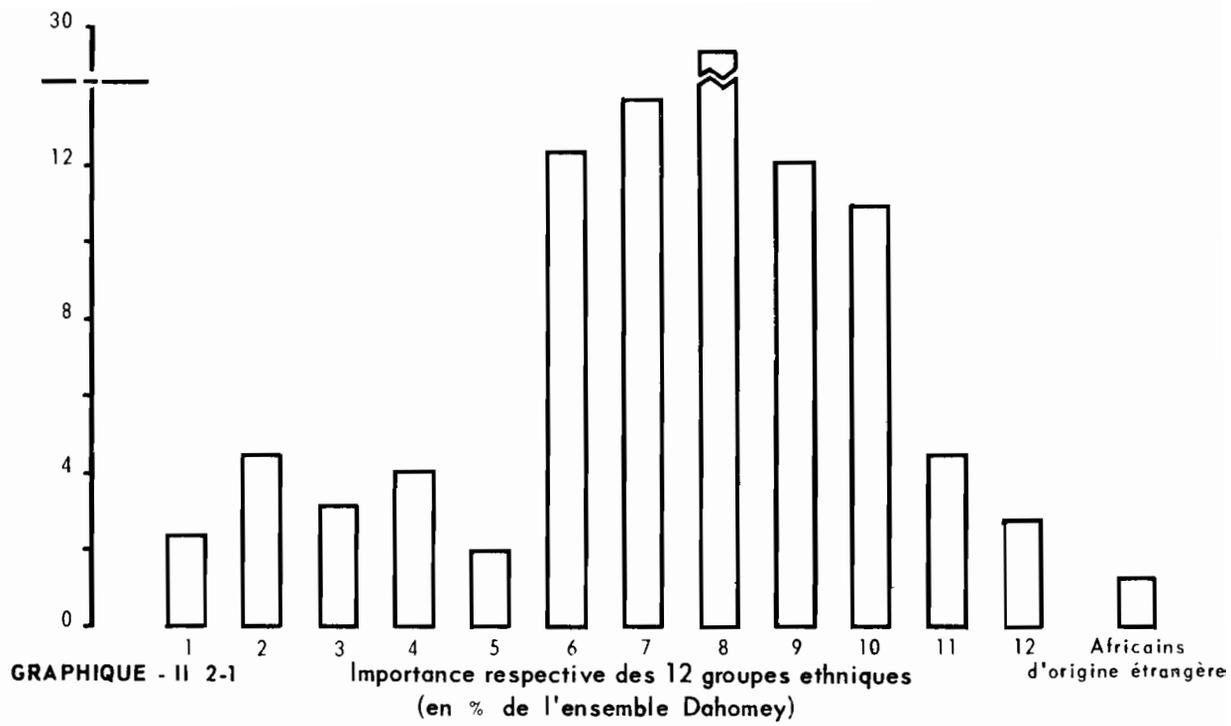
On constate une homogénéité ethnique plus grande dans le Sud que dans le Nord, les 600 000 habitants du Nord étant répartis en autant de groupes ethniques que les 1 300 000 du Sud (22 pour 24 ou 6 grands groupes pour chacune des deux régions). Mais la répartition géographique actuelle de ces groupes ethniques est très intéressante à établir.

TABLEAU II - 2 - 2

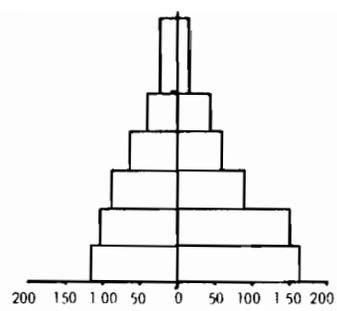
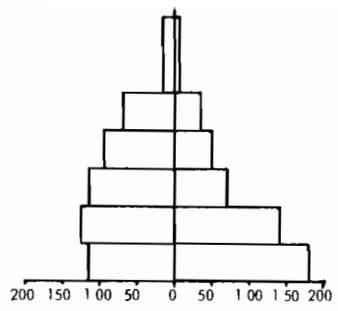
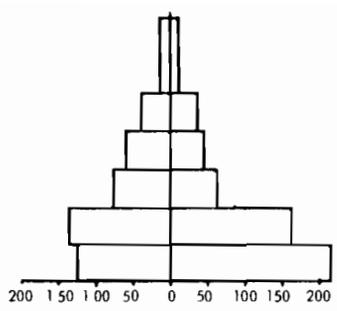
REPARTITION DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS SELON LE GROUPE ETHNIQUE ET LA ZONE D'HABITAT

(Unité: 1000)

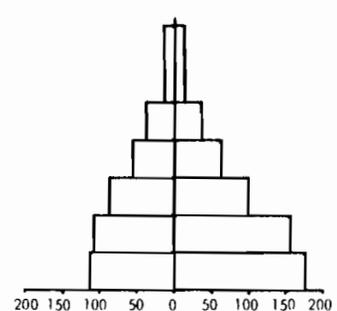
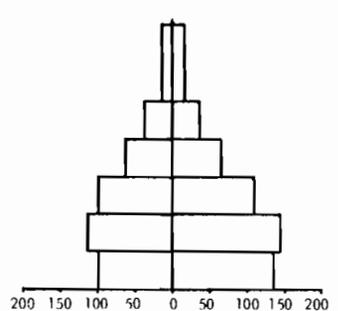
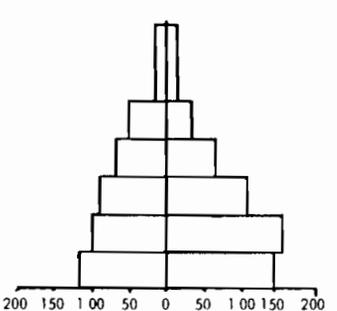
Groupe ethnique	Zone d'habitat							Ensemble villes	Ensemble Dahomey
	Nord Est rural	Nord Ouest rural	Centre rural	Sud rural	Sud Est rural	Sud Ouest rural			
Peuls	22,8	4,0	0,1	€	-	-	0,2	27,0	
Djougous	12,9	36,7	-	-	-	€	0,9	50,5	
Sombas	€	36,1	-	-	-	-	€	36,1	
Tanguiétras	€	45,4	€	€	-	-	0,3	45,7	
Dendis	14,3	3,1	0,2	-	-	-	5,5	23,1	
Baribas	111,1	25,3	0,3	€	€	€	2,8	139,6	
Yoroubas	0,4	0,6	74,0	2,3	62,0	0,3	15,2	154,8	
Fons	0,3	0,8	140,6	51,7	50,5	11,1	32,0	287,0	
Gouns	0,1	0,1	0,7	4,5	106,8	0,1	24,2	136,5	
Adjas	-	-	0,1	3,1	€	118,2	1,8	123,2	
Aïzos	-	-	0,1	48,5	€	1,8	0,7	51,1	
Minas	€	-	0,5	8,2	0,1	14,3	10,0	33,1	



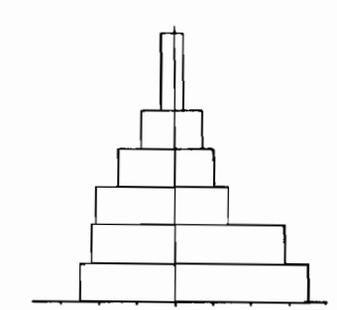
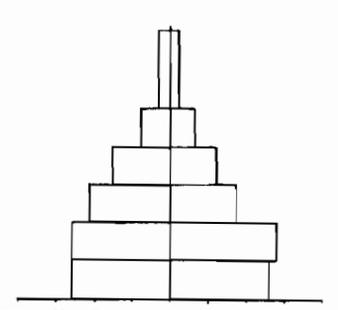
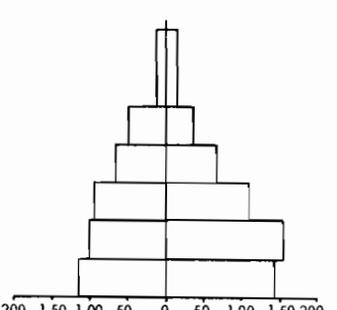
65 et plus
55 64
45 54
35 44
25 26
25 24



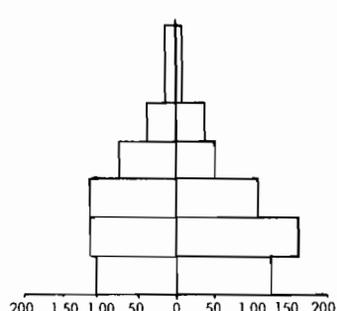
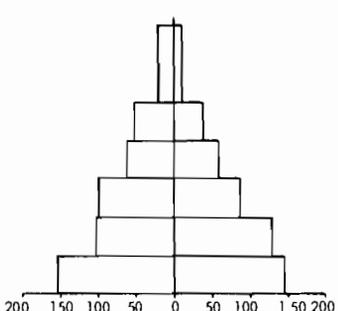
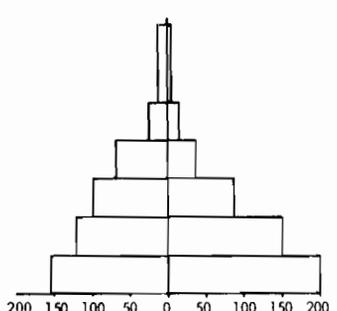
65 et plus
65 64
45 54
35 44
25 26
25 24



60 et plus
55 64
45 54
35 44
25 36
25 24



65 et plus
55 64
45 54
35 44
25 26
25 24



GRAPHIQUE II-2-3
Répartition de 1000 personnes de 15 ans et plus de chaque groupe ethnique

Dans l'ensemble rural, les étrangers originaires du Niger sont les plus nombreux (5 000), groupés essentiellement dans le Nord-Est (3 300) et le Nord-Ouest (1 500). Puis viennent les Togolais, au nombre de 4 100 (Nord-Est : 1 300; Nord-Ouest:1 500,Sud-Ouest : 1 300); les Nigériens (Nigéria) 2000 (1 300 dans le Nord-Est et le Nord-Ouest, 500 dans le département du Sud). Les autres étrangers sont en nombre insignifiant en milieu rural.

Les étrangers en ville, au nombre de 2 200, se répartissent ainsi : 600 togolais, 600 Nigériens (Niger), 500 Nigériens (Nigéria); le reste se répartit surtout entre originaires de l'ex-A.O.F. (Niger non compris).

Que ce soit en ville ou en milieu rural et quelle que soit l'origine (Nigériens du Niger exceptés) on trouve légèrement plus de femmes que d'hommes, ce qui laisse supposer une immigration familiale.

En conclusion, si on élimine les étrangers en milieu rural, frontaliers pour la plupart, dont l'immigration est vraisemblablement compensée par des mouvements en sens inverse, on ne retiendra comme véritables immigrants que les étrangers en ville et dans le département du Sud, soit 3 000 adultes et sans doute environ 5 à 6 000 personnes en tout. Il s'agit donc d'une immigration de faible importance qui est le fait de familles complètes et non d'individus isolés.

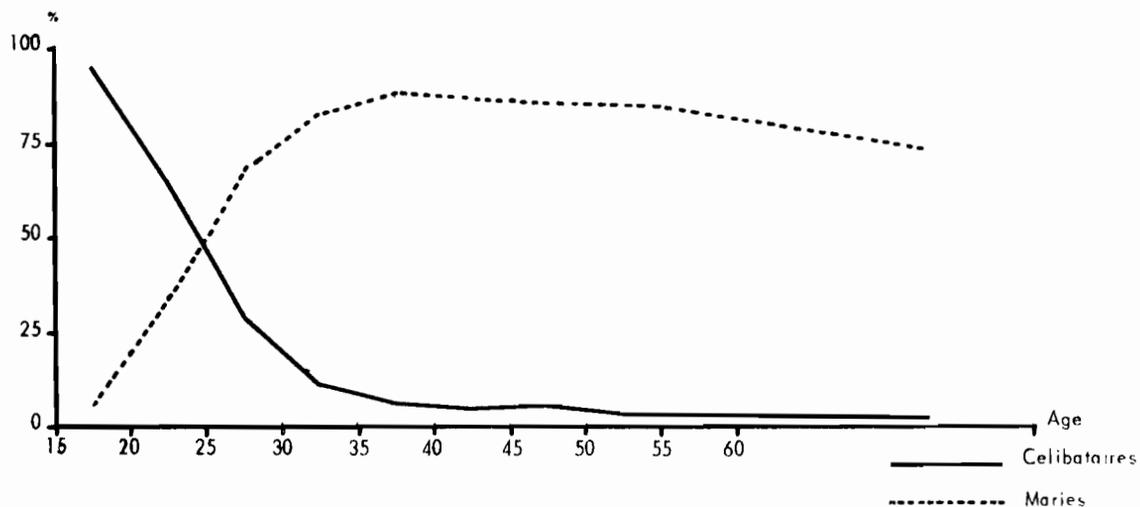


REPARTITION SELON L'ETAT MATRIMONIAL DONNEES SUR LE MARIAGE

II-3-1 - ETAT MATRIMONIAL DES HOMMES

Les hommes de 15 ans et plus dans l'ensemble du Dahomey se répartissent en célibataires (27,2%), mariés (65,5%); veufs (3,0%) et divorcés (4,2%). On notera le nombre élevé de célibataires. Mais cette répartition n'est évidemment pas uniforme selon l'âge et selon la région de résidence.

Selon l'âge, le tableau II - 3 - 1 et le graphique II - 3 - 1 indiquent une diminution rapide jusqu'à 40 ans des célibataires, leur pourcentage s'abaissant lentement au delà de cet âge. Pour les mariés, au contraire, le pourcentage augmente rapidement jusque vers 35-39 ans mais diminue peu par la suite, ce qui semble indiquer soit une certaine stabilité conjugale (il en sera discuté à propos de l'état matrimonial des femmes), soit un remariage rapide en cas de divorce ou de veuvage. En effet, les veufs et les divorcés sont moins de 5% avant 40 ans, moins de 10% entre 40 et 60; enfin, au delà de 60 ans, ils ne sont encore que 20%, ce qui confirmerait plutôt la deuxième hypothèse, (celle du remariage), en effet, 70% des femmes de plus de 60 ans sont veuves ou divorcées. On remarquera d'autre part que les divorcés sont à tous les âges (sauf après 60 ans) plus nombreux que les veufs et que, avant 50 ans, leur nombre augmente plus vite.



GRAPHIQUE - II - 3-1

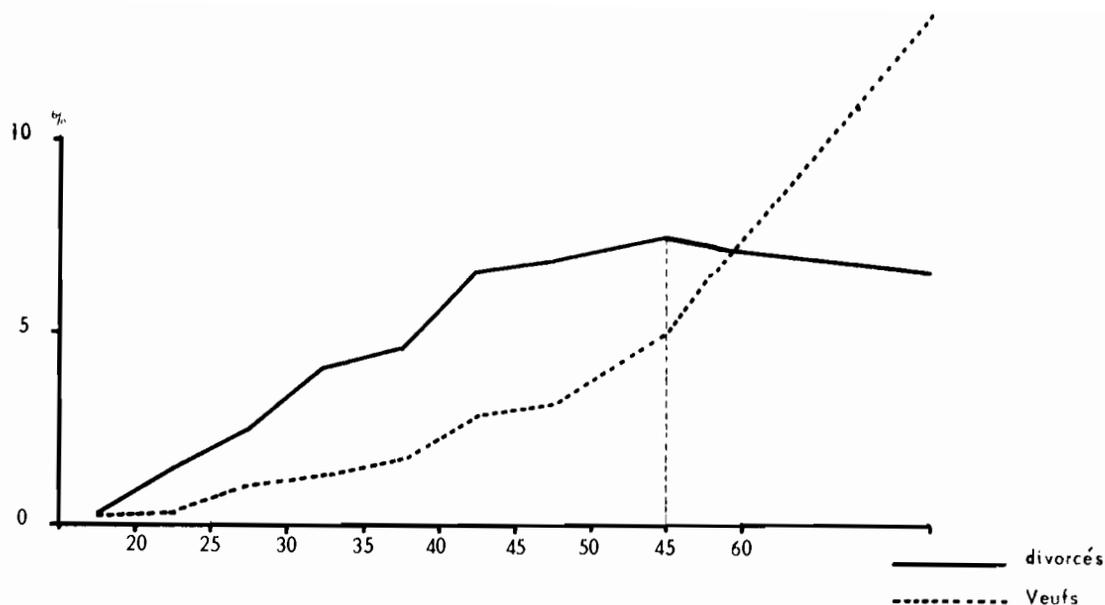
Célibataires et mariés en pourcentage des effectifs de chaque âge.
Ensemble du Dahomey

TABLEAU II - 3 - 1

REPARTITION DE 100 PERSONNES DE SEXE MASCULIN SELON LE GROUPE D'AGE, L'ETAT MATRIMONIAL ET LA ZONE D'HABITAT

(Unité : pour 100)

Etat ma- trimonial par zone d'habitat	Groupe d'âge	15 19	20 24	25 29	30 34	35 39	40 44	45 49	50 59	60 ans et +	En- semble
		ans									
Nord rural											
Célibataires		92,1	62,2	33,2	15,3	8,4	5,8	6,1	2,9	2,6	29,0
Mariés		7,2	35,4	64,0	78,9	85,3	86,4	85,3	82,7	73,7	63,4
Veufs		0,4	-	0,7	1,4	1,1	3,3	2,8	7,8	18,5	3,8
Divorcés		0,3	2,4	2,1	4,5	5,2	4,5	5,8	6,6	5,2	3,8
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sud rural											
Célibataires		95,6	65,0	26,3	9,4	5,8	3,8	4,7	3,2	2,5	25,8
Mariés		3,9	33,2	69,6	85,3	87,8	85,6	84,2	85,0	79,6	66,7
Veufs		0,1	0,5	1,3	1,2	2,1	2,8	3,6	3,9	10,9	3,0
Divorcés		0,3	1,3	2,8	4,1	4,3	7,8	7,5	7,8	6,9	4,5
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble rural											
Célibataires		94,4	64,0	28,7	11,4	6,6	4,5	5,2	3,2	2,6	26,9
Mariés		5,0	34,0	67,6	83,2	87,0	85,8	84,6	84,1	77,8	65,5
Veufs		0,2	0,3	1,1	1,3	1,8	3,0	3,3	5,2	13,2	3,3
Divorcés		0,3	1,7	2,6	4,1	4,6	6,7	6,9	7,4	6,4	4,3
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Villes											
Célibataires		97,4	74,1	31,3	9,3	3,7	1,4	1,8	1,2	2,5	30,5
Mariés		2,6	24,0	66,7	86,4	91,4	92,1	91,9	88,6	77,1	64,2
Veufs		-	-	0,2	1,1	0,4	0,3	1,2	2,2	12,5	1,6
Divorcés		0,2	1,9	1,8	3,2	4,5	6,3	5,1	7,9	7,9	3,6
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble Dahomey											
Célibataires		94,7	65,0	28,9	11,2	6,4	4,2	4,9	3,1	2,5	27,2
Mariés		4,8	33,2	67,6	83,4	87,3	86,4	85,2	84,5	77,8	65,5
Veufs		0,2	0,3	1,0	1,3	1,7	2,8	3,1	5,0	13,2	3,1
Divorcés		0,3	1,5	2,5	4,1	4,6	6,6	6,8	7,4	6,5	4,2
Total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0



GRAPHIQUE - II - 3-2

Veufs et divorcés en pourcentage des effectifs de chaque âge.
Ensemble du Dahomey

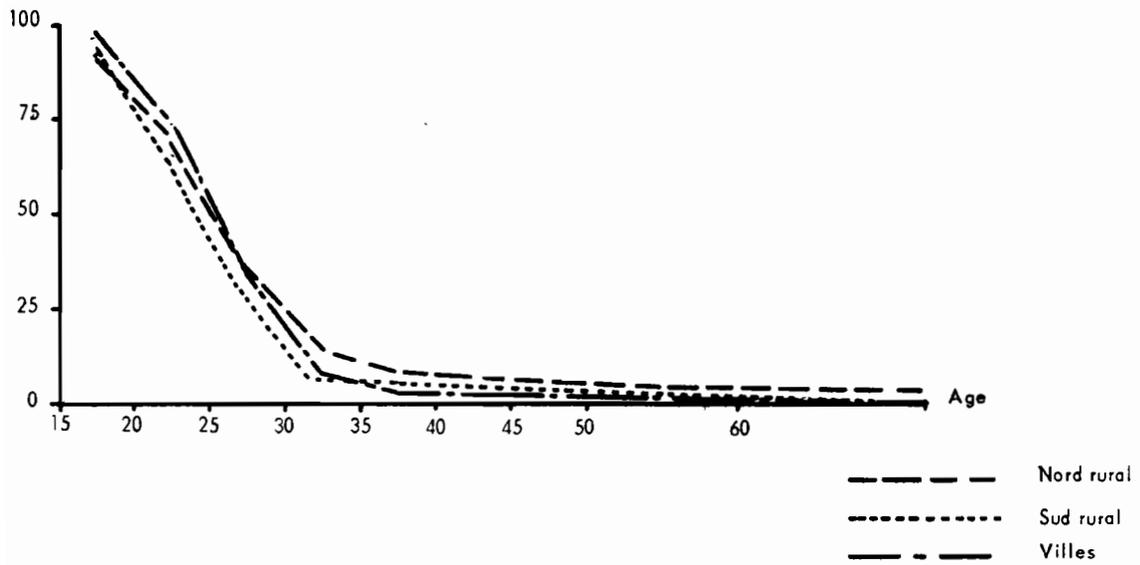
Les variations de l'état matrimonial par âge se produisent dans le même sens dans toutes les régions, mais avec des amplitudes différentes. Ainsi, les célibataires restent-ils, par rapport à l'effectif total, plus nombreux dans le Nord rural que dans le Sud rural, mais les hommes s'y marient relativement plus tôt puisqu'entre 15 et 19 ans on trouve 92% de célibataires dans le Nord et 96% dans le Sud. On note un retard du même ordre dans les villes où les célibataires sont entre 20 et 24 ans, 64% en milieu rural et 74% en ville. En revanche, à 50 ans, il y a encore 6% de célibataires dans le Nord rural, 4% dans le sud rural mais moins de 2% dans les villes.

Le nombre des mariés qui augmente un peu plus lentement en ville que dans le monde rural (voir graphique II - 3 - 4) y est nettement plus élevé à 50 ans : 92% contre 85%. Mais le pourcentage d'hommes mariés par rapport à l'ensemble est à peu près le même en milieu rural (65%) qu'en ville (64%). Comme on trouve plus de célibataires dans les villes, on doit en conclure, ce qui est vérifié, que le nombre des veufs et des divorcés y est un peu moins fort (3,3% contre 1,6% de veufs, 4,3 contre 3,6% de divorcés); cela tient vraisemblablement plutôt à un nombre plus élevé de remariages qu'à une stabilité conjugale accrue.

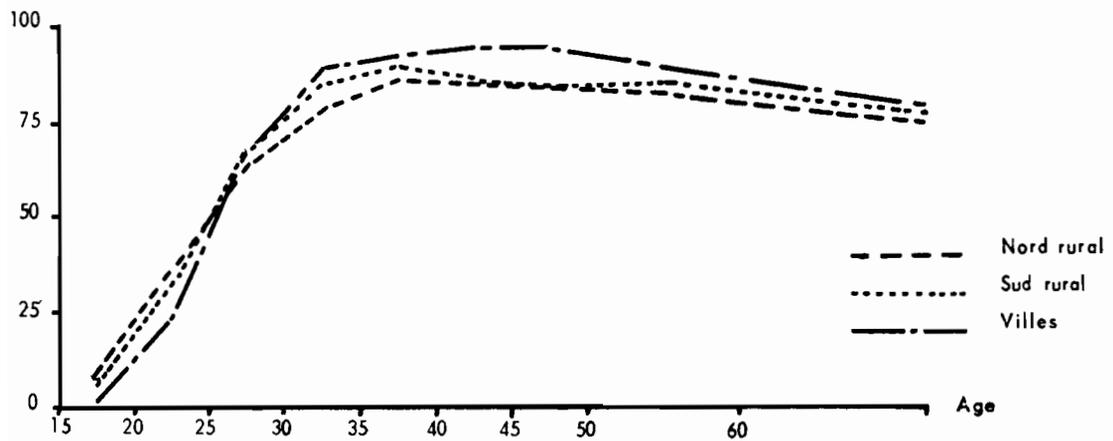
Il faut cependant retenir que les différences sont très faibles, que le milieu (rural ou urbain) agit moins qu'on aurait pu le croire et que le comportement matrimonial donne plus une impression d'homogénéité que de disparité.

L'étude département par département confirme pour le Sud cette impression.

Dans le Nord, au contraire, les différences sont plus importantes, notamment dans la répartition entre mariés et célibataires (34% de célibataires dans le Nord-Ouest, pourcentage de loin le plus élevé du Dahomey); dans le Nord-Est, les hommes semblent se marier beaucoup plus jeunes qu'ailleurs 11% entre 15 et 19 ans, 44% entre 20 et 24 ans; le nombre de divorcés et de veufs, à tous âges, du même ordre de grandeur que dans le reste du pays, y est cependant nettement plus fort à partir de l'âge de 40 ans.



GRAPHIQUE - II - 3-3
Célibataires par zone d'habitat 1^{er} pourcentage des effectifs de chaque âge.



GRAPHIQUE - II-3-4
Mariés par zone d'habitat en pourcentage des effectifs de chaque âge.

TABLEAU II - 3 - 2

REPARTITION DE 100 HOMMES DE CHAQUE DEPARTEMENT (ENSEMBLE RURAL) SELON L'ETAT MATRIMONIAL.

(Unité : pour 100)

Etat Matrimonial	Nord-Est	Nord-Ouest	Centre	Sud	Sud-Est	Sud-ouest
Célibataires	23,8	33,7	28,6	26,3	22,4	26,2
Mariés	67,7	59,6	63,7	67,2	69,4	66,4
Veufs	4,2	3,4	3,0	1,0	4,2	3,0
Divorcés	4,3	3,3	4,7	5,5	3,9	4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

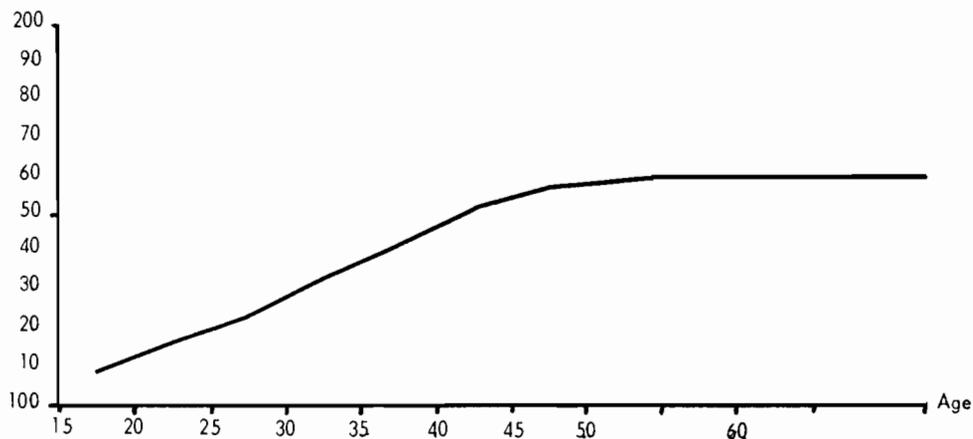
II-3-2 - LA POLYGAMIE

Pour l'ensemble du Dahomey, 100 hommes de 15 ans et plus ont 94 épouses, 100 hommes mariés 144 épouses et 100 polygames 242 épouses. Les deux derniers chiffres indiquent un taux assez élevé de polygamie.

Si on étudie la polygamie par groupe d'âge et zone d'habitat, on peut relever un certain nombre de faits intéressants.

Les taux s'élèvent du Nord (134) au Sud (147) et dans les villes (153), la différence étant faible entre le Sud et les villes.

Les départements constituant chacune des deux grandes zones sont assez homogènes, à l'exception du Sud-Ouest qui se présente très différemment de l'ensemble avec un taux beaucoup plus élevé (160 femmes pour 100 hommes mariés).



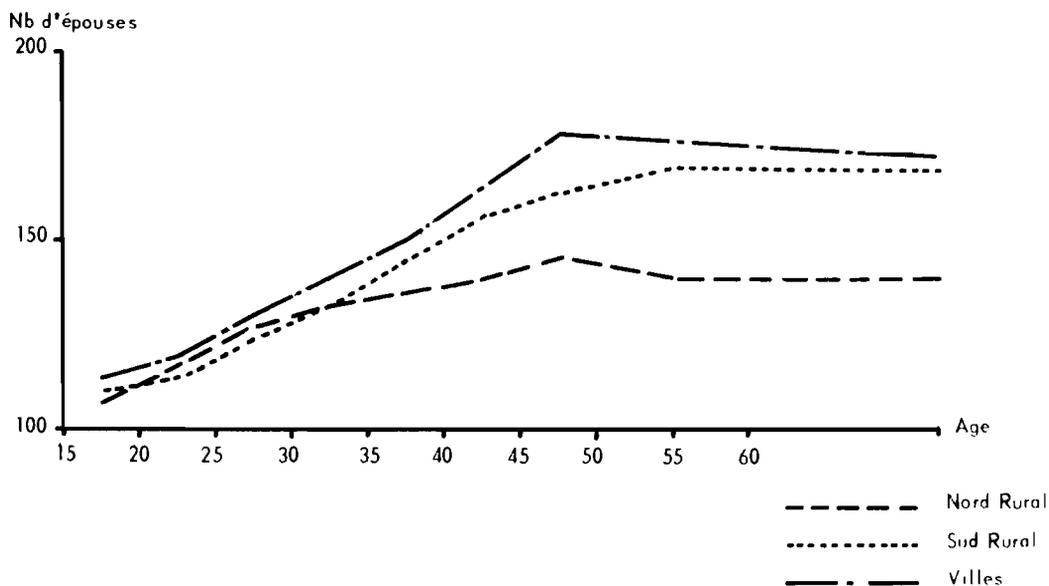
GRAPHIQUE - II - 3-5

Nombre d'épouses pour 100 hommes mariés de chaque âge. (Ensemble Dahomey)

TABLEAU II - 3 - 3

NOMBRE D'EPOUSES POUR 100 HOMMES MARIÉS DE CHAQUE GROUPE D'AGE.

Zone d'habitat	Groupe d'âges										Ensemble
	15 19 ans	20 24 ans	25 29 ans	30 34 ans	35 39 ans	40 44 ans	45 49 ans	50 59 ans	60 ans et +		
Nord Rural											
Nord Est	106	120	129	139	139	142	140	137	132	135	
Nord Ouest	110	116	121	125	132	138	147	141	143	134	
Ensemble	107	118	126	133	135	140	144	139	138	134	
Sud Rural											
Sud	107	109	114	130	135	153	152	155	156	141	
Sud Est	111	114	117	128	141	151	159	164	159	143	
Sud Ouest	119	115	129	144	165	175	178	186	188	161	
Centre	107	119	124	131	139	153	156	171	169	147	
Ensemble	110	114	122	132	144	156	161	169	167	147	
Ensemble Dahomey											
Ensemble rural	109	116	123	132	141	151	155	159	159	143	
Ensemble villes	112	119	127	139	150	166	179	175	170	153	
Ensemble Dahomey	109	116	123	133	142	152	157	160	160	144	



GRAPHIQUE - II - 3-6

Nombre d'épouses pour 100 hommes mariés de chaque âge. (Par grande zone d'habitat.)

A partir de 50 ou 55 ans environ, le nombre des épouses ne s'élève plus (toujours à l'exception du Sud-Ouest); cela peut s'expliquer par l'accroissement des divorces et des veuves (cf le paragraphe précédent : le nombre de veufs s'accroît rapidement à partir de 55 ans) qui compenserait l'effet des nouvelles unions contractées par les hommes âgés.

Avant 55 ans cependant, le nombre des épouses augmente régulièrement et de façon importante, on peut donc supposer qu'à partir de cet âge il y a un ralentissement relatif des mariages.

Jusque vers 35 ans le nombre d'épouses, dans le Nord, le Sud et les villes, sont très voisins; c'est entre 35 et 55 ans que des différences importantes apparaissent, sensibles surtout entre le Nord d'une part, les villes et le Sud de l'autre.

On a déjà vu une certaine régularité dans la répartition par état matrimonial; celle-ci se vérifie : on va la retrouver si l'on étudie la répartition de 100 hommes mariés selon leur nombre d'épouses et celle de 100 femmes mariées selon la taille (nombre d'épouses) du ménage auquel elles appartiennent.

TABLEAU II - 3 - 4

REPARTITION DE 100 HOMMES ET DE 100 FEMMES MARIÉS DE CHAQUE ZONE D'HABITAT SELON LE NOMBRE D'EPOUSES DU MENAGE AUQUEL ILS APPARTIENNENT.

(Unité : pour 100)

Zone d'habitat	Masculin					Féminin				
	Mén. avec 1 ép.	Mén. avec 2 ép.	Mén. avec 3 ép.	Mén. avec 4 ép. et +	Total	Mén. avec 1 ép.	Mén. avec 2 ép.	Mén. avec 3 ép.	Mén. avec 4 ép. et +	Total
Nord Ouest rural	73,6	21,4	3,8	1,2	100,0	54,9	31,9	8,6	4,6	100,0
Nord Est rural	72,4	22,6	4,0	1,0	100,0	53,8	33,6	8,8	3,8	100,0
Ensemble Nord rural	73,0	22,0	3,9	1,1	100,0	54,4	32,8	8,7	4,1	100,0
Centre rural	67,9	22,8	6,2	3,0	100,0	46,8	31,5	11,8	9,9	100,0
Sud rural	70,2	22,4	5,7	1,7	100,0	50,3	32,0	12,0	5,6	100,0
Sud Est rural	69,0	23,0	5,9	2,0	100,0	48,5	32,3	12,5	6,7	100,0
Sud Ouest rural	61,7	25,6	7,7	4,9	100,0	38,7	32,0	14,5	14,8	100,0
Ensemble Sud rural	67,4	23,4	6,3	2,9	100,0	45,7	31,7	12,9	9,7	100,0
Villes	65,5	22,9	7,9	3,7	100,0	42,7	29,9	15,5	11,9	100,0
Ensemble Dahomey	68,9	22,9	5,7	2,5	100,0	47,9	31,8	12,0	8,3	100,0

Le tableau II - 3 - 4 et le graphique II - 3 - 7 indiquent bien en effet des pourcentages analogues dans les deux départements du Nord d'une part, dans trois départements sur quatre dans le Sud (le Sud-Ouest faisant exception) d'autre part; les différences entre le Nord, le Sud et les villes proviennent principalement du plus ou moins grand nombre de ménages comprenant 3 épouses et plus, le pourcentage des ménages à deux épouses étant sensiblement le même partout.

II-3.3 - ETAT MATRIMONIAL DES HOMMES SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE.-

La répartition des hommes mariés d'après leur catégorie socio-professionnelle fournit quelques résultats intéressants.

Les patrons du secteur traditionnel comprennent le plus grand pourcentage de mariés (96%), comme du reste ceux du secteur moderne (91%) et cela de façon régulière dans toutes les régions. De même les Isolés du secteur traditionnel (84% de mariés) sont-ils à peu près aussi nombreux mariés dans le Nord que dans le Sud et les villes; les Isolés du secteur moderne (73% de mariés) ont également un comportement très régulier d'une région à l'autre. Les différences régionales apparaissent lorsqu'on étudie les "dépendants" salariés ou aides-familiaux. Ces derniers, en effet, dans le secteur traditionnel, sont très peu mariés dans le Sud (4%), beaucoup plus dans le Nord (36%) ce qui confirme une remarque qui sera faite au chapitre suivant (Structure différente des exploitations agricoles).

Quant aux salariés, le pourcentage des mariés s'élève avec la qualification, et sans doute aussi la stabilité de l'emploi, et du milieu rural à la ville (salariés subalternes 65% en milieu rural, 75% en ville; cadres moyens 76% en milieu rural, 83% en ville).

Mais il est certain que toutes ces remarques ne prennent leur pleine signification qu'en tenant compte de la répartition par âge des groupes considérés: les catégories qui ont le moins de mariés sont évidemment celles où les jeunes et les vieillards ont une plus forte part.

TABLEAU II - 3 - 5

REPARTITION DES HOMMES MARIÉS SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET LA ZONE D'HABITAT

Unité: pour 100 de l'effectif de la catégorie S.P.

Catégorie socio-professionnelle	Nord rural	Sud rural	Ensemble rural	Ensemble villes	Ensemble Dahomey
Secteurs primaires, secondaires et tertiaires traditionnels.-					
Isolés	85,1	83,1	83,7	82,6	83,6
Aides familiaux	35,7	4,4	23,8	(1)	23,7
Patrons	100,0	93,2	95,8	(1)	95,8
Salariés	(1)	63,2	62,9	(1)	63,9
Divers	(1)	73,9	74,5	94,3	77,6
Secteurs secondaires et tertiaires modernes.-					
Isolés	77,8	73,7	74,2	70,4	73,0
Aides fam. & apprentis	(1)	9,6	9,4	(1)	8,0
Patrons	(1)	91,2	92,1	88,5	91,1
Salariés subalternes	69,0	64,8	65,1	74,6	69,0
Cadres moyens	72,9	76,7	75,6	83,0	80,6
Cadres supérieurs	(1)	(1)	(1)	(1)	83,1
Chômeurs	(1)	(1)	(1)	48,1	48,5
Sans profession	40,1	27,9	31,6	18,1	29,0

(1) Nombres absolus trop faibles pour donner un pourcentage significatif.

TABLEAU II - 3 - 6

REPARTITION DE 100 PERSONNES DU SEXE FEMININ DE CHAQUE ZONE D'HABITAT SELON LE GROUPE D'AGE ET L'ETAT MATRIMONIAL.

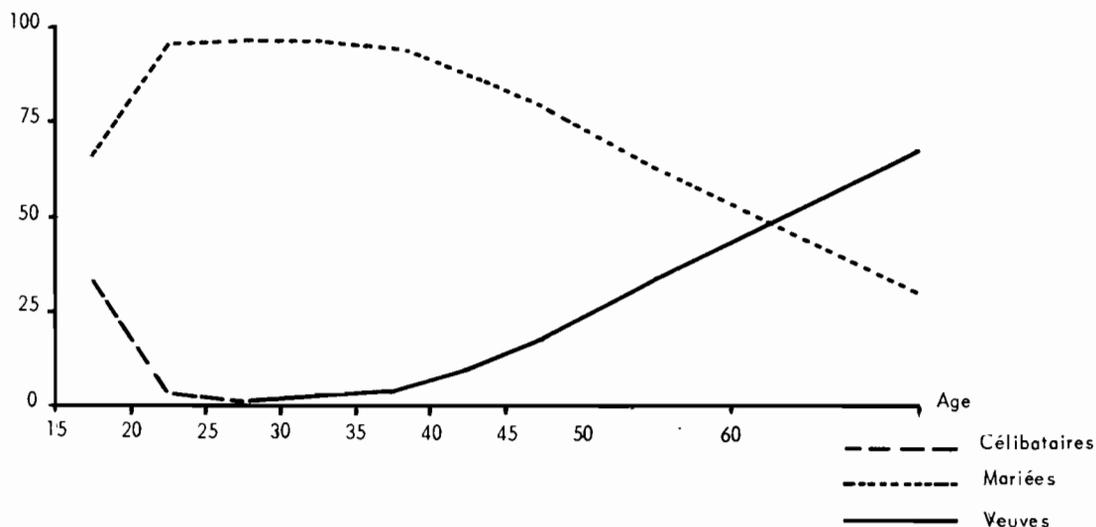
Unité : pour 100

Zone d'habitat et état matrimonial	Groupe d'âge									
	15 19 ans	20 24 ans	25 29 ans	30 34 ans	35 39 ans	40 44 ans	45 49 ans	50 59 ans	60 ans et +	Ensemble
Nord rural										
Célibataires	17,7	2,9	2,4	2,3	0,4	1,1	1,1	0,4	0,6	4,1
Mariées	81,4	95,5	94,6	93,3	91,6	82,1	74,1	53,1	22,6	81,3
Veuves	0,3	0,7	1,5	3,6	6,2	14,5	22,0	40,8	71,0	12,6
Divorcées	0,6	0,9	1,4	0,8	1,8	2,5	2,8	5,7	5,9	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sud rural										
Célibataires	38,3	3,1	0,6	0,3	0,2	0,2	0,5	0,3	0,3	5,1
Mariées	61,5	95,9	97,6	96,6	94,8	89,8	81,7	67,4	33,2	82,1
Veuves	0,2	0,5	1,2	2,0	3,5	8,6	16,4	30,8	65,2	11,8
Divorcées	0,1	0,5	0,6	1,1	1,5	1,5	1,5	1,5	1,3	1,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble rural										
Célibataires	31,0	3,0	1,1	0,9	0,3	0,4	0,6	0,3	0,4	4,8
Mariées	68,5	95,8	96,7	95,6	93,9	87,8	79,6	63,7	30,5	81,9
Veuves	0,2	0,6	1,3	2,5	4,2	10,1	18,0	33,4	66,7	12,1
Divorcées	0,3	0,7	0,8	1,0	1,6	1,7	1,8	2,6	2,5	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Villes										
Célibataires	55,7	10,9	1,8	1,0	0,2	-	0,4	-	-	9,7
Mariées	44,0	87,7	96,0	95,4	94,9	88,1	83,9	59,2	26,9	78,7
Veuves	-	0,3	0,7	2,2	2,6	7,0	12,4	36,8	70,2	9,6
Divorcées	0,3	1,1	1,5	1,5	2,3	4,9	3,3	4,1	2,9	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble Dahomey										
Célibataires	33,3	3,7	1,2	0,9	0,2	0,4	0,6	0,3	0,3	5,2
Mariées	66,2	95,0	96,7	95,6	94,0	87,8	79,9	63,3	30,2	81,6
Veuves	0,2	0,6	1,3	2,5	4,1	9,8	17,6	33,6	67,0	11,8
Divorcées	0,3	0,7	0,9	1,1	1,7	2,0	1,9	2,7	2,5	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

II-3-4 --ETAT MATRIMONIAL DES FEMMES.--

A) Caractères généraux.-

Comme il est normal en pays africain, la répartition des femmes selon l'état matrimonial se présente tout autrement que celle des hommes. On y trouve beaucoup plus de femmes mariées et de veuves (82% et 12%) et beaucoup moins de célibataires et de divorcées (5% et 1%). En effet, sur 3 femmes de 15 à 20 ans, 2 sont déjà mariées; au delà de 20 ans, le pourcentage des célibataires devient très négligeable; quant aux divorcées, elles se remarient probablement sans tarder (ce qui sera confirmé plus loin par l'étude de la fécondité totale : celle des femmes mariées 2 fois ou plus n'étant guère différente de celle des femmes qui n'ont été mariées qu'une fois). Le pourcentage plus élevé de veuves que de veufs s'explique très simplement : plus grande longévité des femmes; le fait que les femmes ayant dépassé la quarantaine ne trouvent plus guère de nouveau mari alors qu'au même âge un homme dispose généralement de ressources qui lui permettent de se remarier et enfin le fait qu'en cas de polygamie, le décès d'une épouse n'entraîne pas l'apparition d'un veuf alors que le décès de l'homme provoque le veuvage de plusieurs femmes.



GRAPHIQUE - II - 3-8

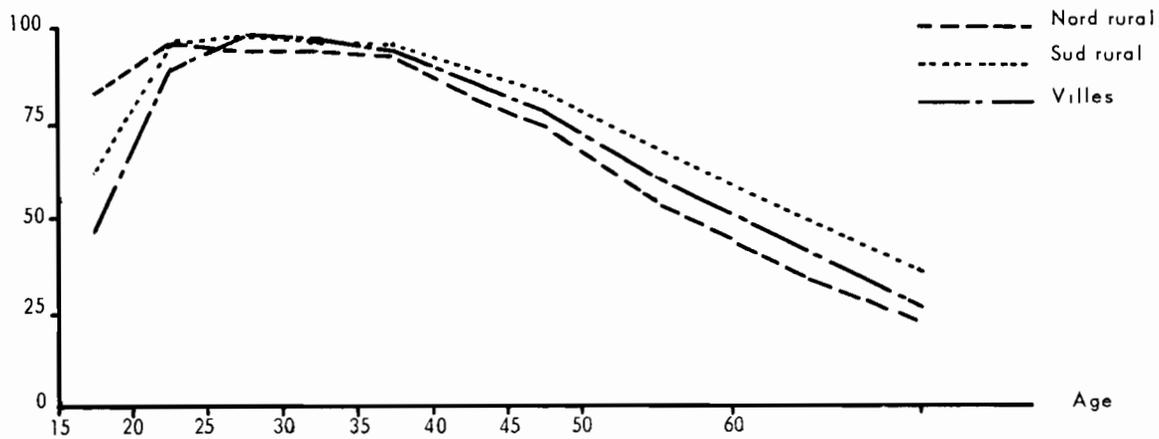
Céliataires, mariées et veuves en pourcentage des effectifs de chaque âge.

Dans l'ensemble rural, il y a quelques différences entre le Nord et le Sud. Si le pourcentage de femmes mariées est à peu près le même (81 et 82%), la répartition par âge diffère.

Les femmes se marient plus jeunes dans Nord que dans le Sud; en revanche, elles restent moins longtemps mariées : entre 50 et 59 ans, 67% des femmes du Sud sont encore mariées alors que dans le Nord on n'en trouve que 53%,

Dans les villes, le mariage est plus tardif encore; mais, à partir de 35 ans, les pourcentages de célibataires deviennent plus faibles que ceux du milieu rural, eux-mêmes déjà très réduits, et les pourcentages de femmes mariées selon les âges suivent d'assez près ceux de l'ensemble rural.

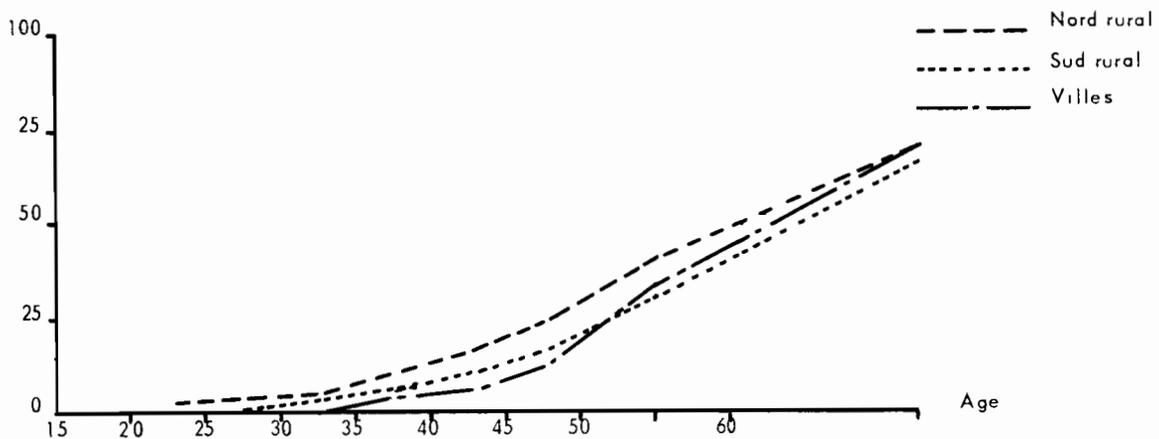
On remarquera que les différences sont plus accusées dans le graphique II - 3- 9 que dans le graphique II - 3 - 4 qui concerne les hommes, qui traduit des comportements matrimoniaux plus hétérogènes. Ces différences se réduisent à peu de choses pour les femmes âgées de 20 à 40 ans, c'est-à-dire la période de fécondité la plus importante.



GRAPHIQUE - II - 3-9

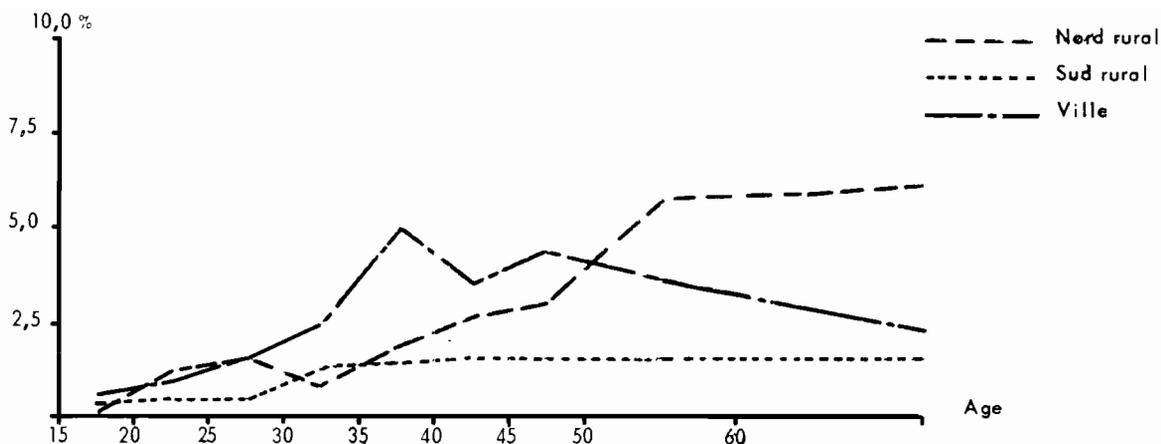
Femmes mariées en pourcentage des effectifs par âge et zone d'habitat.

Les graphiques II - 3 - 10 et II - 3 - 11 donnent une explication vraisemblable : les veuves sont, à tous les âges mais surtout à partir de 40 ans moins nombreuses proportionnellement dans le Sud que dans le Nord, ce qui pourrait être par exemple le résultat d'une moins grande disparité d'âge entre les époux.



GRAPHIQUE - II - 3-10

Veuves en pourcentage des effectifs par âge et par zone d'habitat.



GRAPHIQUE - II - 3-11

Divorcées en pourcentage des effectifs par âge et par zone d'habitat.

Mais l'allure des courbes concernant les divorcées est plus significative encore : alors que dans le Sud, le pourcentage s'élève très peu avec l'âge et reste stable à partir de 40 ans, on constate dans le Nord une augmentation rapide à partir de 30 ans jusqu'à 55 ans, c'est-à-dire au cours de la période où la fécondité diminue. Dans les villes enfin, le phénomène apparaît assez complexe : le nombre de divorcées augmente jusqu'à 45 ans traduisant peut être un désir d'émancipation de la femme, pour diminuer au delà de 45 ans, pour des générations dont le genre de vie était sans doute moins différent du genre de vie rural; il est à remarquer que de toutes façons, la part des divorcées est plus importante en ville qu'en milieu rural, ce qui ne correspond d'ailleurs pas exactement à une moindre stabilité conjugale, comme on le verra plus loin.

B) Etat matrimonial des femmes selon le groupe ethnique.

La disparité entre le Nord et le Sud semble provenir de la situation particulière d'un grand groupe ethnique, le groupe Somba, dans lequel se trouve 15% de célibataires, 20% de veuves et 12% de divorcées; cela signifie à peu près sûrement un très faible taux de polygamie, des coutumes qui gênent ou empêchent le remariage des veuves, et un caractère très particulier du divorce. Les coutumes matrimoniales actuelles des Sombas appelleraient une étude socio-économique très intéressante.

Les autres groupes ethniques du Nord ne diffèrent pas beaucoup de ceux du Sud; on peut noter cependant un pourcentage très faible de célibataires parmi les Dendis et les Bari-bas, qui correspond à un âge au mariage le plus bas du Dahomey (93% des femmes de 15 à 19 mariées contre 66% pour l'ensemble du pays).

C) Exogamie

1) Exogamie de village.

On a fréquemment observé en Afrique des coutumes qui amènent les hommes à prendre épouse dans un village autre que le leur. Il ne semble pas que cela soit le cas au Dahomey où la taille moyenne élevée des villages permet peut-être aux hommes de choisir leur épouse dans leur propre village. Ceci explique sans doute le faible pourcentage de femmes mariées résidant

actuellement dans un autre village que celui où elles sont nées (Tableau II-3-7); il faut en outre déduire des chiffres présentés pour le milieu rural, 8 à 9% (cf. chapitre V-1 : personnes nées dans le village d'origine de leur mère et non dans son village de résidence). On voit que 20% seulement des femmes du Nord rural, 28% de celles du Sud rural, ont été épousées par un homme originaire d'un autre village, devenu leur lieu actuel de résidence.

TABLEAU II - 3 - 7

POURCENTAGE DES FEMMES MARIÉES NON NÉES AU VILLAGE DE RESIDENCE ACTUELLE

	Nord Est	Nord Ouest	Ensemble Nord rural	Centre	Sud	Sud-Est	Sud Ouest	Ensemble Sud rural	Villes
Pourcentage de l'effectif des femmes mariées	36,0	20,2	28,2	24,5	33,7	50,5	33,3	36,1	54,3

Le taux de 54,3% pour les villes n'a qu'une signification très réduite, le pourcentage d'hommes mariés non nés en ville étant lui-même de 52,5%. Cette constatation renforce l'idée déjà émise de l'immigration familiale en ville.

L'irrégularité des chiffres d'un département à l'autre conduit à soupçonner l'influence prépondérante des coutumes matrimoniales; il n'est pas possible d'approfondir ici cette question, mais l'examen des chiffres fournis par l'exogamie ethnique appuie cette impression.

2) Exogamie ethnique

Le pourcentage des femmes ayant épousé un homme appartenant à un autre groupe ethnique élémentaire est plus élevé pour les groupes du Sud que pour ceux du Nord; or, dans l'ensemble, les villages sont constitués sur une base ethnique.

Le pourcentage moyen, de l'ordre de 8%, traduit une exogamie ethnique peu importante. Il est vraisemblable qu'elle deviendrait négligeable si on disposait de chiffres concernant l'exogamie d'un grand groupe à l'autre.

II-3-5 - DONNEES SUR LE MARIAGE - STABILITE MATRIMONIALE.-

L'enquête ne fournit pas de renseignements concernant le nombre des mariages contractés par les hommes et de leurs dissolutions mais on dispose pour les femmes d'informations détaillées qui permettent de se faire une idée exacte de la question.

A) Nature du mariage.-

Une enquête en milieu africain présente des difficultés, les coutumes matrimoniales variant beaucoup d'un groupe ethnique à l'autre, et il est malaisé de déterminer des critères juridiques simples et uniformément applicables.

Si l'on se réfère à la coutume, il faut souvent choisir entre un état de fait (mariages "à l'essai", dans le Sud, vie commune avant paiement de la dot, séparations de fait, la femme étant partie mais ses parents refusant le remboursement de la dot) et un état de droit; d'autre part, il existe de nombreuses unions qu'il est difficile de ne pas considérer comme mariages : unions libres (parfois entre jeunes gens, parfois entre une femme coutumièrement mariée et non divorcée et un autre homme que le mari) caractérisées parfois par la vie commune et le plus souvent par la notoriété publique, la seule différence réelle avec une union légitime étant le non paiement de la dot. Enfin, dans certaines coutumes, le mariage est souvent considéré comme conclu sans qu'il y ait cohabitation ou union effective.

On a retenu deux situations possibles :

- les femmes "**mariées avec dot**"
- les femmes "**mariées sans dot**"

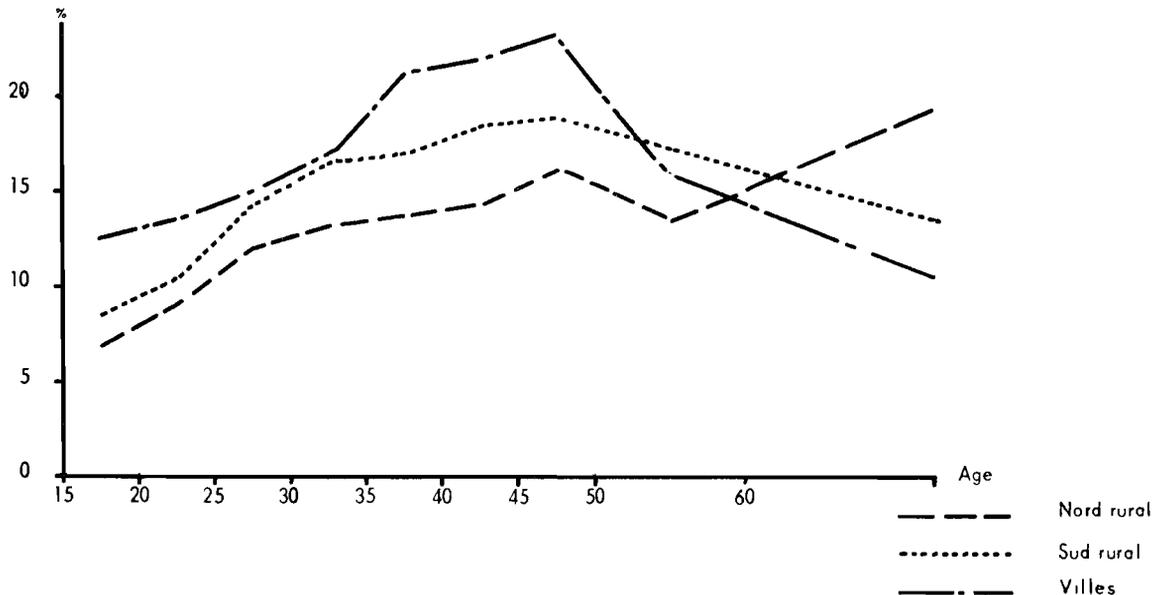
1) Parmi les femmes "**mariées avec dot**" sont comprises celles dont l'union s'est réalisée selon toutes les règles coutumières normales (y compris les mariages chrétiens lorsque ceux-ci se font dans un cadre traditionnel, cas fréquent dans le Sud) : premiers mariages, deuxièmes et troisièmes mariages lorsque le nouveau mari a remboursé la dot au premier, ou lorsque la femme a été "**héritée**" et est devenue effectivement une épouse du parent qui l'a recueille.

2) Parmi les femmes "**mariées sans dot**" sont comprises celles dont l'union s'est réalisée en dehors des règles coutumières normales : mises en ménages pures et simples (sans paiement de dot), mariages à l'essai, femmes enfuies et vivant avec un autre homme sans que celui-ci rembourse la dot au mari, et, enfin, le mariage civil (dont l'importance par rapport aux autres unions est négligeable).

Il semble que les enquêteurs aient parfaitement compris et su appliquer la distinction : c'est du moins ce que les résultats permettent de penser.

B) Répartition des femmes mariées selon la nature du mariage.-

La répartition de 100 femmes mariées pour l'ensemble Dahomey donne 86% de femmes mariées "**avec dot**" et 14% de femmes mariées "**sans dot**". Les pourcentages de ces dernières vont en s'élevant du Nord (11%) au Sud (15%) et dans les villes (17%) traduisant, comme on pouvait s'y attendre, une emprise plus ou moins forte de la coutume; cependant, et surtout entre les villes et le Sud, la différence reste faible et indique vraisemblablement des comportements de même nature, comme le confirme le graphique II - 3 - 12.



GRAPHIQUE - II - 3-12

Femmes mariées "sans dot" par rapport à 100 femmes mariées de chaque âge par zone d'habitation.

Les trois courbes suivent le même mouvement (la courbe du Nord n'est plus significative à partir de 50 ans, les nombres absolus devenant trop faibles). Il semble que les mariages "non coutumiers" aient deux origines : ils peuvent être ou un premier mariage ou un mariage ultérieur; pour le premier mariage comme pour les suivants, il y a à peu près la même différence de la ville au milieu rural. De façon générale, on peut estimer que 8% seulement des premiers mariages ne sont pas coutumiers (et 12% en ville) et que parmi les femmes de 45 à 49 ans, plus de la moitié se trouve mariée non coutumièrement (11% sur 19%) à la suite d'un deuxième ou d'un troisième mariage (voir plus bas).

La descente des courbes au delà de 50 ans peut s'expliquer de deux façons :

- 1) une modification du comportement; elle paraît peu vraisemblable, car elle devrait se poursuivre actuellement et donner naissance à des courbes plus horizontales,
- 2) des modifications d'interprétation : il est très possible que les femmes et leur entourage, à partir du moment où elles passent dans la catégorie "vieillards", perdent le souvenir de la nature de leur mariage.

La faible différence entre les villes et la zone rurale ne doit pas faire illusion sur le comportement des jeunes femmes dans les premières. En effet, le nombre de célibataires y est bien plus élevé et l'union libre plus difficile à prouver (liberté beaucoup plus large, grandes possibilités de non-cohabitation). On ne peut donc conclure de la seule étude sur la nature du mariage à une stabilité conjugale comparable à celle du milieu rural. Mais cette étude permet de penser que la distinction entre deux grandes sortes de mariages est justifiée; on verra qu'elle correspond en particulier à des différences notables quant à la fécondité, et à des différences plus discutables quant à la résidence.

L'étude de la répartition de 100 femmes mariées de chaque grand groupe ethnique, selon la nature des mariages n'ajoute pas grand chose à ce qu'on vient de dire; cependant l'examen des chiffres conduit à penser que le mariage "sans dot" est le moins nombreux parmi les groupes les plus islamisés : 4,1% chez les Peuls, 7% chez les Dendis, 10% chez les "Djougous". Pour les autres groupes, les variations sont faibles, ou, si elles sont importantes (18% chez les Fons), elles ne seraient explicables que par des études plus approfondies, plutôt du ressort du sociologue que du démographe.

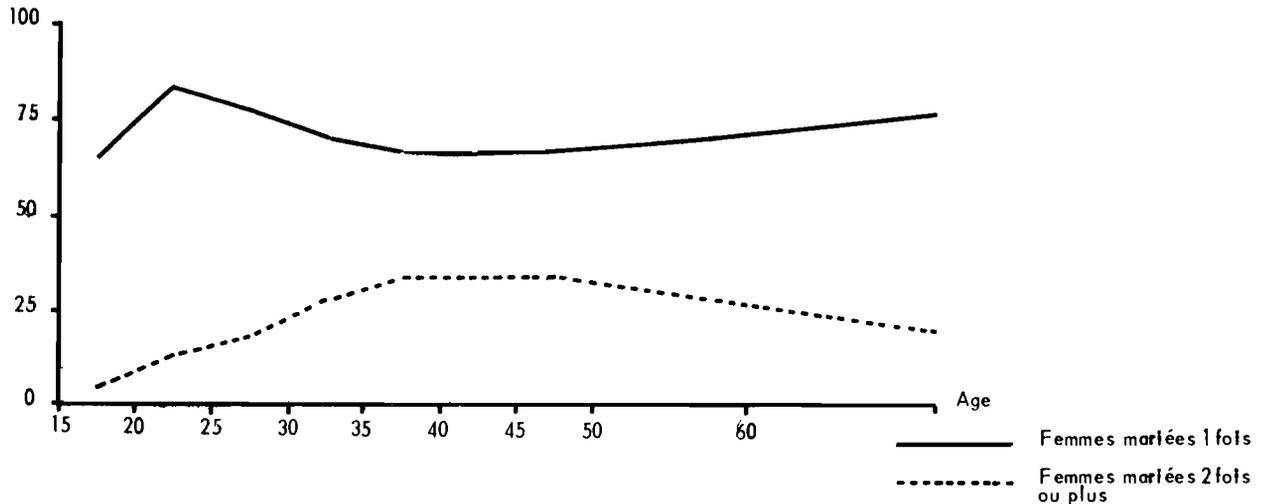
Il n'y a en tous cas aucun lien entre le nombre de femmes mariées "non coutumièrement" et l'exogamie ethnique, chacun des phénomènes variant de façon indépendante (voir tableau II - 3 - 6 en annexe), et les mariages "sans dot" étant notablement plus importants que les mariages hors du groupe ethnique.

C) Nombre de mariages contractés par les femmes.-

Sur 100 femmes de 60 ans et plus, 78 n'ont été mariées qu'une fois, 19 deux fois et 3 trois fois et plus (les célibataires étant quantité négligeable). Ceci traduit une relative stabilité conjugale et mérite qu'on approfondisse la question en étudiant si cette stabilité se maintient pour les classes jeunes.

On a groupé dans le graphique II - 3 - 13 l'ensemble des femmes ayant effectué deux mariages ou plus : en effet, le nombre des femmes ayant contracté 3 mariages ou plus atteint tout juste le taux de 3,5% de l'ensemble à 35 ans et reste stable à partir de ce moment là. On se bornera donc à examiner le cas des femmes mariées une fois et deux fois ou plus.

Comme il est normal, le nombre de femmes mariées une fois augmente sensiblement entre 17 ans et demi et 23 ans et demi (de 63 à 84%), par prélèvement sur les célibataires; mais, dans le même temps, le nombre des femmes mariées deux fois et plus passe de 3% à 12%, autrement dit, si l'on prend l'ensemble des femmes à 22 ans 1/2 (milieu de la classe d'âge de 20 à 24 ans), on peut estimer que 10% d'entre elles et 12% des mariées ont déjà réalisé une dissolution au moins de mariage. Par la suite, le pourcentage des mariées ayant dissous au



GRAPHIQUE - II - 3-13

Pourcentage de femmes de chaque âge selon qu'elles ont été mariées une fois ou deux fois et plus.
(mariages dissous et non dissous)

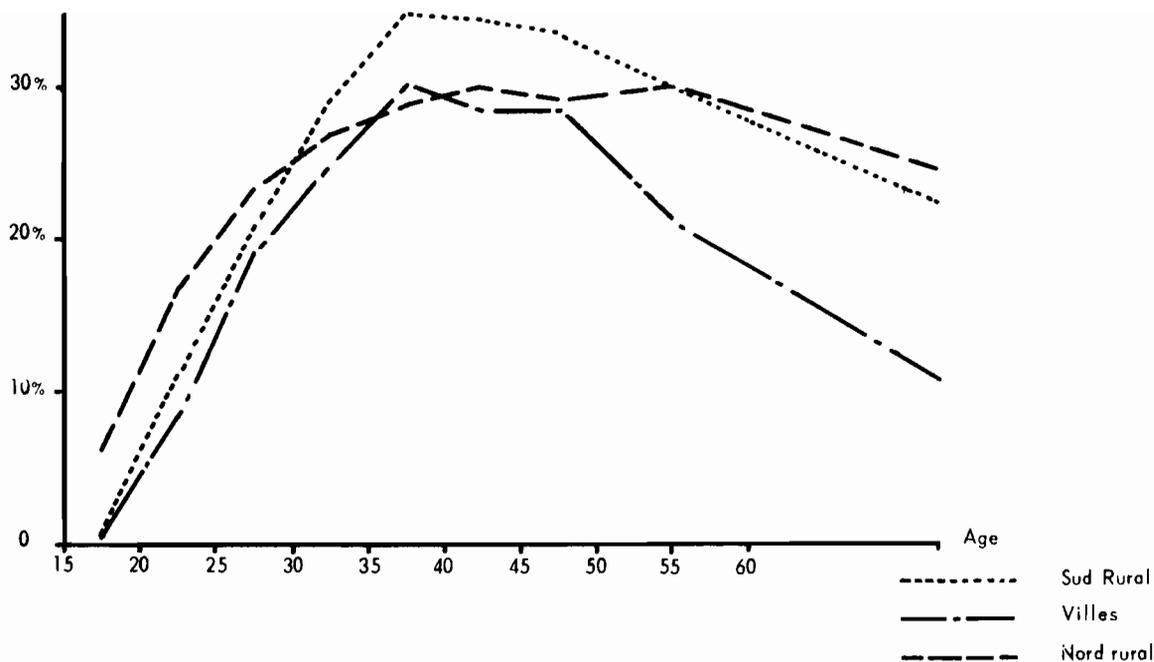
moins une fois leur mariage passe progressivement à 21% (27 ans 1/2), 29% (32 ans 1/2), 33% (37 ans 1/2) et se stabilise à ce niveau jusqu'à 55 ans. Il est donc légitime de penser, étant donné la grande régularité de la courbe dans sa partie ascendante et la grande stabilité sur les âges de 37,5 à 55 ans, que le phénomène ne se modifie pas et ne manifeste pas de tendance visible à une modification. Il resterait alors à expliquer pourquoi à partir de 55 ans, le pourcentage des femmes mariées une fois seulement augmente au détriment de celui des femmes mariées plus d'une fois. On notera d'abord que les effectifs deviennent plus petits, mais il est surtout vraisemblable que les erreurs d'observation prennent plus d'importance, les vieilles femmes et leur entourage oubliant ou négligeant des événements anciens; on a déjà noté quelque chose d'analogue à propos de la nature du mariage et l'on retrouvera ces erreurs d'observation avec l'étude sur la fécondité.

On est donc autorisé à penser qu'à l'âge mûr, une femme sur trois a été mariée deux fois (les femmes mariées plus de deux fois restant en quantité négligeable). En outre, ce phénomène semble ancien et reste constant, même parmi les classes jeunes. On a donc aux environs de 50 ans un nombre moyen de mariages par femme de 1,4.

Il semble à première vue que l'instabilité soit la plus grande dans le Sud (les pourcentages inférieurs à ceux du Nord dans les âges les plus bas étant dûs au plus grand nombre de célibataires) et la plus faible dans les villes; dans ce dernier cas, on pourrait proposer deux raisons à ce nombre relativement moins élevé de femmes mariées plus d'une fois :

- 1) un certain désir de rester indépendantes après la dissolution du premier mariage,
- 2) une certaine influence des conceptions occidentales, et en particulier du christianisme.

Cependant, l'examen département par département des pourcentages des femmes mariées plus d'une fois suggère l'idée que les variations sont fonction du milieu ethnique.



GRAPHIQUE - II - 3-14

Répartition par âge des femmes mariées deux fois ou plus par zone d'habitat.

TABLEAU II - 3 - 8

POURCENTAGE DES FEMMES MARIÉES PLUS D'UNE FOIS DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

Unité : pour 100 de l'effectif des femmes mariées

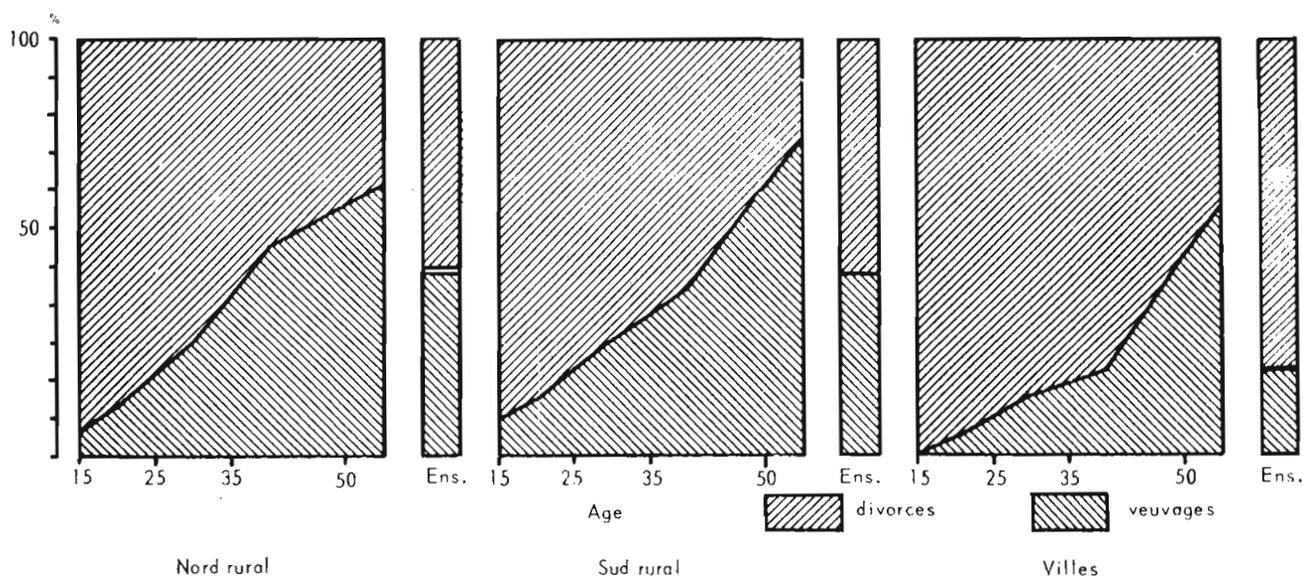
Nord-Est (1)	Nord-Ouest (1)	Centre (1)	Sud (1)	Sud-Est (1)	Sud-Ouest (1)
31	12	21	21	23	27

(1) rural

Si le Sud, à l'exception du Sud-ouest, offre des chiffres homogènes, il n'en va pas de même pour le Nord.

En effet, parmi les groupes ethniques du Nord-Ouest, les Sombas et Tanguiétas comptent à peine 4% de femmes mariées deux fois et plus (il faut se rappeler le nombre élevé de veuves chez les Sombas), chiffres de loin les plus faibles. Les Baribas en comptent en revanche plus de 31%, les autres groupes ethniques se maintiennent aux environs de 20%, à l'exception des Peuls et des Adjars qui atteignent 25%.

D) Dissolution du mariage



GRAPHIQUE - II - 3-15

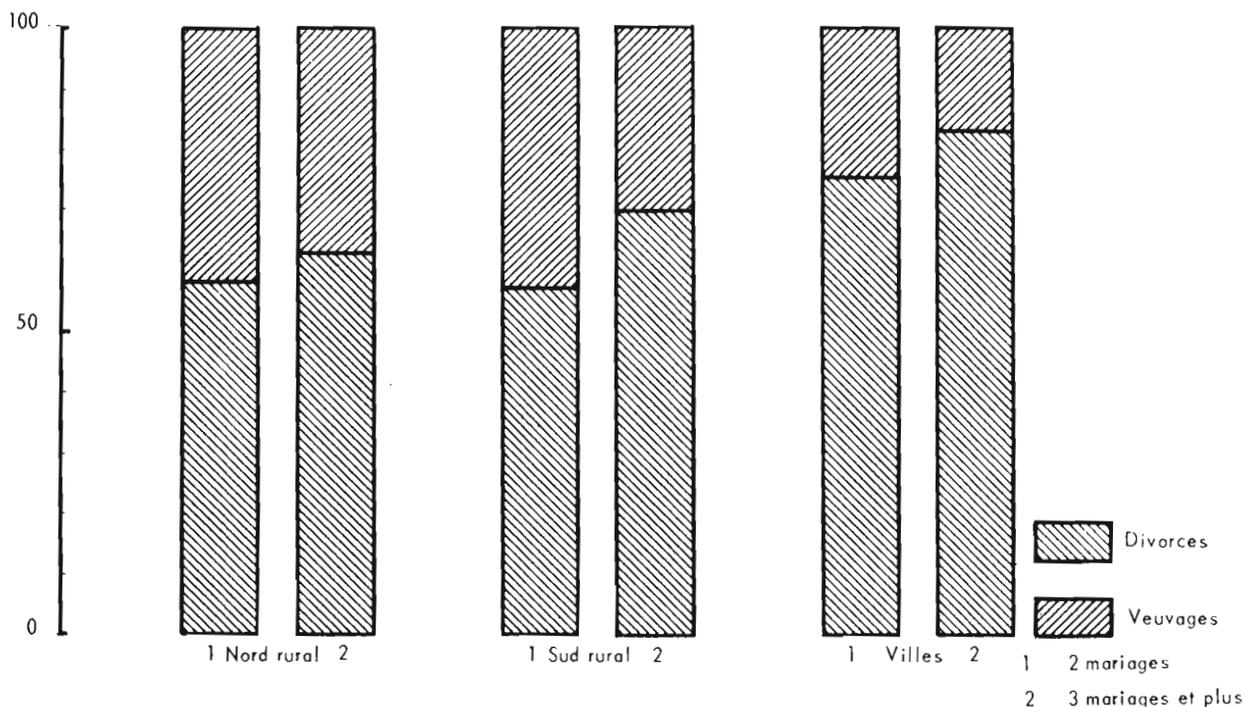
Répartition de 100 dissolutions en veuvages et divorces selon l'âge des femmes mariées 2 fois.

On ne dispose pas de données sur la nature et la dissolution du mariage des femmes qui n'ont été mariées qu'une fois. Le rapprochement avec des chiffres concernant le divorce, cependant, permet de penser qu'au contraire des femmes mariées deux fois et plus, la dissolution se fait par veuvage dans au moins 80% des cas (même avant 35 ans), sauf sans doute en ville, où, comme il sera dit, un certain nombre de femmes ne se remarient pas après leur divorce.

Le graphique II - 3 - 15 qui indique la répartition des dissolutions selon leur nature, pour les femmes mariées deux fois marque nettement la prépondérance des divorces ; jusqu'à 35 ans plus de deux dissolutions de mariage sur trois se font par divorce.

Tous âges réunis, les divorces représentent la majorité des dissolutions : 58% dans le Nord et le Sud, 75% en ville. Ce dernier taux est à rapprocher des observations antérieures sur le comportement matrimonial : il semble bien que le milieu urbain influe dans le sens d'une stabilité conjugale moindre et d'une plus grande indépendance des femmes ; en effet, la plupart des femmes divorcées en milieu rural se remarient très vite, il n'en va vraisemblablement pas de même en ville.

On remarquera enfin, comme il est normal de s'y attendre que le pourcentage de divorces parmi les femmes ayant effectué trois mariages et plus est un peu plus fort que celui des divorces parmi les femmes ayant effectué deux mariages.



GRAPHIQUE - II - 3-16

Répartition des dissolutions selon le nombre de mariages effectués par les femmes (par zone d'habitat)

Mais il faut se rappeler que l'effectif des femmes mariées trois fois ou plus est très faible. Une dernière remarque toutefois : parmi les femmes ayant effectué deux mariages, le tableau ci-dessous indique combien, avant 50 ans, ont dissous leur nouvelle union (sans se remarier); le chiffre est très différent de celui concernant les femmes mariées trois fois ou plus. Le sens de cette constatation paraît assez simple : il renforce l'idée de stabilité; seul un pourcentage très faible de femmes connaît une intense mobilité conjugale.

TABLEAU II - 3 - 9

PROPORTIONS DE FEMMES DE 15 ANS A 49 ANS DE CHAQUE CATEGORIE AYANT DISSOUS LEUR DERNIER MARIAGE

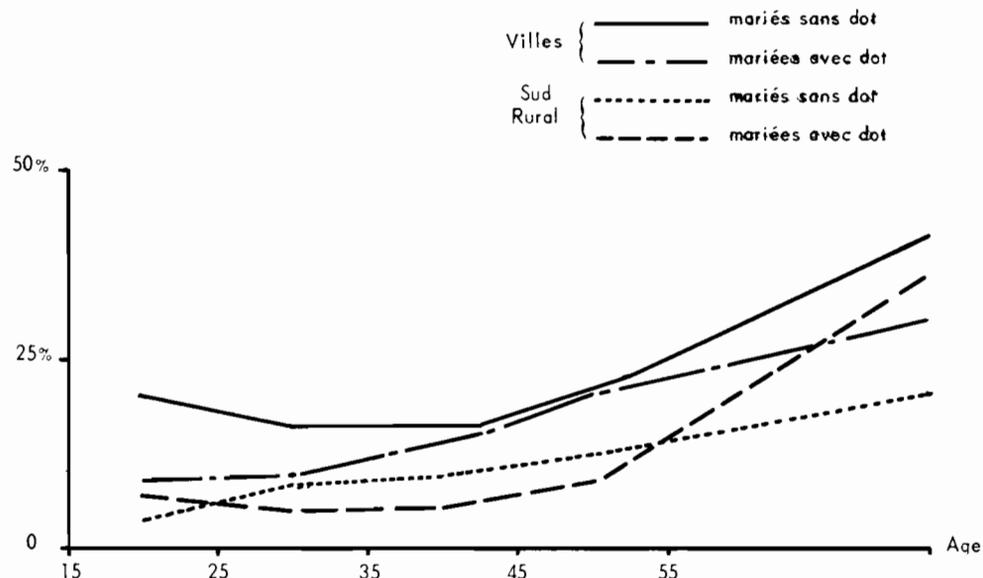
Unité : pour 100 des femmes mariées 2 fois et 3 fois ou plus

	Nord rural	Sud rural	Villes
Femmes mariées 2 fois	2,5	4	2
Femmes mariées 3 fois ou plus	61	10	29

E) Résidence au domicile du mari

Un phénomène social intéressant au Dahomey, dans sa partie Sud principalement, est le nombre assez élevé d'épouses qui ne résident pas avec leur mari; on a vu au chapitre I-4 qu'elles constituaient souvent des ménages particuliers. Les explications possibles sont de plusieurs sortes, révélant une situation sociale assez complexe qui mériterait une étude plus approfondie, au moins dans le Sud, liée d'ailleurs à l'étude sur l'activité professionnelle des femmes dont on signalera plus loin l'utilité.

Dans le Nord, 1% des femmes mariées avec dot, 3% des femmes mariées sans dot, ne résident pas avec leur mari. Mais les chiffres sont trop faibles pour qu'on puisse analyser correctement les pourcentages par groupe d'âge.



GRAPHIQUE - II - 3-17

Epouses ne résidant pas avec leur mari en pourcentage des effectifs des femmes mariées.
(selon la nature du mariage)

Dans le Sud et les villes le phénomène a plus d'ampleur. Les femmes mariées ne résidant pas avec leur mari sont de façon générale plus nombreuses en ville qu'en milieu rural; d'autre part, la proportion par rapport au total des femmes mariées augmente avec l'âge, et plus sensiblement à partir de 40 ans. On peut penser que cela est en relation avec l'augmentation du nombre moyen d'épouses par homme marié. Mais il faut noter une tendance à la diminution de ce pourcentage aux environs de 20 ans, qui pourrait s'expliquer par des difficultés de logement en début du mariage, empêchant la cohabitation et, dans une certaine mesure, par l'existence de mariages en plusieurs étapes, dont la cohabitation n'est pas la première.

Enfin, en distinguant selon la nature du mariage on constate que les pourcentages par âge suivent à peu près la même évolution pour les mariages avec dot et pour les mariages sans dot, la proportion d'épouses ne résidant pas chez leur mari étant légèrement plus forte dans le second cas.



III^{ème} PARTIE

DONNEES INDIVIDUELLES

CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

**III-1 - POPULATION ACTIVE - SECTEURS D'ACTIVITE
CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES - ACTIVITES SECONDAIRES.-**

III-1-1 - Population active

III-1-2 - Répartition des personnes actives selon le secteur d'activité

A) - Sexe masculin

B) - Sexe féminin

C) - Ensemble

III-1-3 - Répartition de la population selon la catégorie socio-professionnelle

A) - Sexe masculin

a) - caractères généraux

b) - salariés et chômeurs

c) - groupes ethniques et catégories socio-professionnelles.

B) - Sexe féminin

a) - caractères généraux

b) - groupes ethniques et catégories socio-professionnelles.

III-1-4 - Activités secondaires

III-1-5 - Caractéristiques générales de l'activité.

III-2 - SCOLARISATION ET INSTRUCTION

III-2-1 - Scolarisation

III-2-2 - Instruction des personnes âgées de 15 ans et plus

III-2-3 - Note sur le niveau d'instruction selon le groupe ethnique

III-3 - RELIGIONS

LISTE DES GRAPHIQUES

- III-1-1 - Actifs et inactifs - Sexe masculin - par grands groupes d'âges
- III-1-2 - Actifs et inactifs - Sexe féminin - par grands groupes d'âges
- III-1-3 - Répartition par secteur d'activité - Sexe masculin
- III-1-4 - Répartition par secteur d'activité - Sexe féminin
- III-1-5 - Activités traditionnelles - Sexe masculin. - Répartition en isolés et aides familiaux
- III-1-6 - Groupes ethniques - Sexe masculin - Répartition par grands groupes de catégories socio-professionnelles

- III-2-1 - Taux de scolarisation par sexe et zone d'habitat
- III-2-2 - Répartition de la population de 15 ans et plus selon le degré d'instruction
- III-2-3 - Pourcentage de personnes sachant lire et écrire par âge et zone d'habitat

- III-3-1 - Répartition de 100 personnes âgées de 15 ans et plus de chaque sexe et grande zone d'habitat par religion
- III-3-2 - Répartition de 100 personnes de chaque âge (sexe masculin) selon leur religion.



POPULATION ACTIVE ET EMPLOIS

III-1-1 - POPULATION ACTIVE.

La notion de population active est relativement aisée à définir dans un pays occidental où la population scolarisable est à peu près entièrement scolarisée, où le développement des activités secondaires et tertiaires, la législation du travail permettent de fixer un âge minimum et un âge maximum entre lesquels l'individu exerce une activité professionnelle. Dans un pays comme le Dahomey où près de 81 hommes sur 100 exercent des activités du type traditionnel, les critères de l'activité sont moins clairs. Les jeunes enfants, les vieillards, les femmes participent dans la mesure de leurs possibilités aux travaux agricoles. On a ainsi été amené à considérer comme personnes théoriquement actives toutes les personnes de 15 ans et plus. On a vu avec l'étude de la pyramide des âges que la population d'âge actif ainsi constituée représente 55 % du total. Si on en retranche les personnes de plus de 60 ans dont l'activité est forcément réduite les résultats proposés plus loin ne seront guère qualitativement modifiés, mais la population d'âge actif ne représente plus que 49 %, soit moins de la moitié de la population totale.

On voit donc que la charge qui pèse sur l'élément actif de la population est lourde, d'autant plus lourde qu'elle est constituée essentiellement de la partie jeune qu'il faut éduquer⁽¹⁾ On verra plus loin (chapitre IV-3) les graves problèmes que cela pose.

TABLEAU III-1-1.

REPARTITION DES INACTIFS SELON LE SEXE, LE GROUPE D'AGE ET LA ZONE D'HABITAT. Unité : 1000

Zone d'habitat Groupe d'âge	Nord Rural			Sud Rural					Ensemble villes	Ensemble Dahomey
	Nord Est	Nord Ouest	Ensemble	Centre	Sud Est	Sud	Sud Ouest	Ensemble		
Sexe Masculin										
15 19 ans	0,2	1,1	1,3	3,0	1,3	1,2	1,1	6,6	3,2	11,1
% (2)	2,4	8,2	5,8	21,1	12,1	21,5	12,0	16,6	49,2	16,1
20 24 ans	0,2	0,3	0,5	0,5	0,4	0,2	0,2	1,3	0,7	2,5
% (2)	2,0	2,8	2,4	4,6	4,2	3,9	2,5	3,9	13,2	4,2
25 59 ans	2,1	1,1	3,2	0,7	1,0	0,6	0,6	2,9	0,8	6,9
% (2)	4,6	2,0	3,3	1,2	1,5	1,8	1,5	1,5	2,8	2,1
60 64 ans	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,5	0,1	0,8
% (2)	6,4	3,5	4,7	6,0	3,5	1,8	2,4	3,8	7,8	4,0
65 ans et +	0,9	1,1	2,1	1,9	0,5	0,6	0,9	3,9	0,6	6,6
% (2)	16,0	13,0	14,3	19,8	13,0	9,3	19,0	15,3	22,4	15,2
Total	3,5	3,7	7,3	6,3	3,3	2,7	2,9	15,2	5,4	27,9
% (2)	4,5	4,1	4,3	6,5	3,9	4,8	4,5	5,0	12,7	5,3

(1) Par exemple, il y a en France 4,5 adultes pour 1 enfant scolarisable, au Dahomey un peu moins de 2,5 pour 1.

(2) En pourcentage de l'effectif correspondant au groupe d'âge

Zone d'habitat Groupe d'âge	Nord Rural			Sud Rural					Ensemble villes	Ensemble Dahomey
	Nord Est	Nord Ouest	Ensemble	Centre	Sud Est	Sud	Sud Ouest	Ensemble		
Sexe Féminin										
15 - 19 ans	8,6	6,2	14,8	2,8	1,8	1,5	0,5	6,6	3,9	25,3
% (1)	65,4	56,7	61,4	19,1	13,2	26,2	4,6	14,8	44,1	33,7
20 - 24 ans	9,5	7,6	17,1	2,0	1,5	1,8	0,3	5,6	3,7	26,4
% (1)	65,4	51,0	58,2	10,5	8,3	20,3	1,9	9,3	39,7	26,8
25 - 59 ans	28,0	23,7	51,7	3,1	5,7	7,2	1,5	17,5	8,6	77,8
% (1)	63,2	46,5	54,3	4,2	7,6	16,8	2,9	7,2	26,1	20,9
60 - 64 ans	1,8	1,7	3,5	1,1	0,7	0,5	1,0	3,3	0,5	7,3
% (1)	74,1	68,0	71,1	31,2	18,0	26,8	40,3	28,2	38,5	40,3
65 ans et +	3,9	2,2	6,1	2,0	4,7	1,9	2,7	11,3	1,5	18,9
% (1)	85,0	74,5	81,0	59,0	51,0	48,0	64,0	54,8	59,5	55,0
Total	51,8	41,4	93,2	11,0	14,4	12,9	6,0	44,3	18,2	155,7
% (1)	65,6	50,3	57,1	9,2	12,0	20,0	7,2	13,1	34,7	26,0

Le tableau III-1-1 et les graphiques III-1-1 et III-1-2 permettent de différencier assez nettement le Sud rural du Nord Rural quant à l'activité, et l'ensemble rural des villes.

Le taux de l'activité féminine est bien plus faible dans le Nord que dans le Sud : 42,9 % contre 86,9 % ont déclaré exercer une activité. Cela traduit des différences sociologiques et économiques notables. Dans le Nord, en effet, et en particulier dans le Nord-Est, très peu de femmes ont déclaré exercer une activité agricole (environ 1,5 sur 10) alors que dans le Sud, 2,5 sur 10 travaillent dans le secteur agricole, mais, surtout 297 000 femmes sont commerçantes, dont 15 000 seulement dans le Nord. Aussi bien un tableau comme le tableau III-1-4 donnant les taux d'activité sans distinguer par sexe est-il difficilement utilisable; car si l'on est sûr que les femmes dans le Sud exercent un métier parce qu'il est relativement indépendant de celui du mari, il n'est pas certain que dans le Nord les femmes n'exercent aucune autre activité que celle de ménagère.

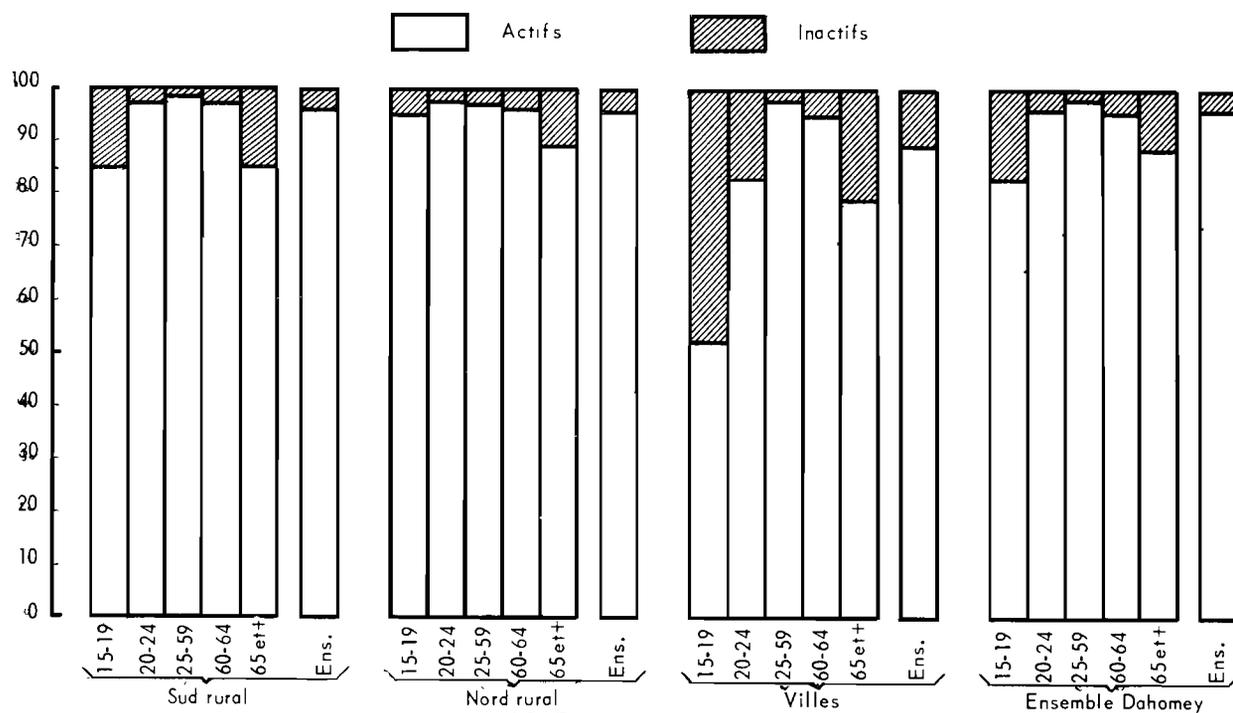
Si l'on veut comparer les taux d'activité entre le Nord et le Sud, on a donc intérêt à comparer et à discuter les taux par sexe et non les taux d'ensemble.

Le taux de l'activité masculine est très légèrement plus faible dans le Sud que dans le Nord, d'une façon sans doute peu significative étant donné la marge d'erreur. Plus intéressants sont les tableaux par âge; on constate en effet que les jeunes hommes se mettent au travail plus tôt dans le Nord que dans le Sud (94,2 % d'actifs contre 83,4 % entre 15 et 19 ans); mais à l'âge adulte, entre 20 et 59 ans, le Sud a légèrement moins d'inactifs que le Nord.

Les raisons de cet état de chose, qui seront illustrées dans des paragraphes suivants (catégories socio-professionnelles, instruction), résultent probablement de structures socio-professionnelles plus complexes dans le Sud et d'une instruction plus poussée.

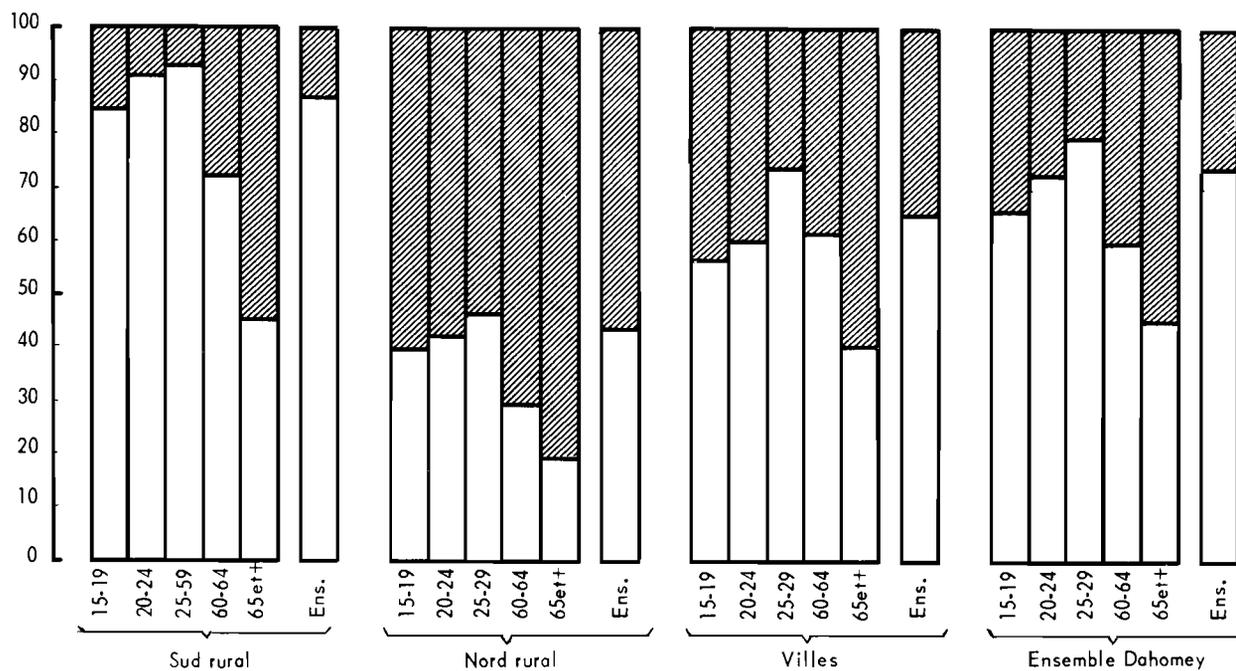
Ces causes expliquent de la même façon le taux général d'activité masculine et les taux par groupe d'âge des villes, tous plus faibles qu'en milieu rural.

(1) En pourcentage de l'effectif correspondant au groupe d'âge.



GRAPHIQUE - III - 1-1

Actifs et inactifs - Sexe masculin - Par grands groupes d'âges.



GRAPHIQUE - III - 1-2

Actifs et inactifs - Sexe féminin - Par grands groupes d'âges.

On notera que les hommes cessent pratiquement très peu d'exercer une profession; au-delà de 65 ans 15 % environ en milieu rural ont cessé d'exercer une activité. Même en ville 22% seulement ne travaillent plus.

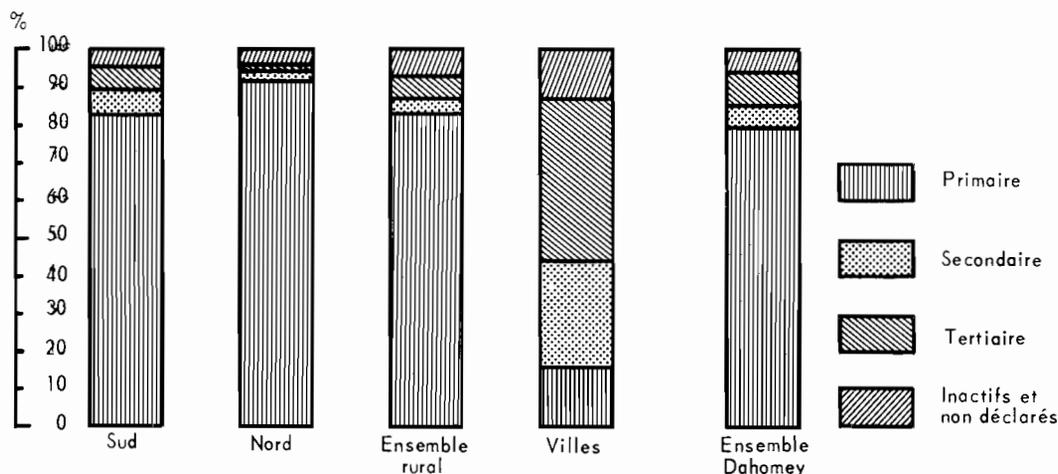
Les femmes, en sens inverse, exercent, semble-t-il plus jeunes leur activité mais l'interrompent plus tôt et en plus grand nombre.

III-1-2 - REPARTITION DES PERSONNES EXERCANT UNE ACTIVITE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE.-

A) Sexe Masculin

La division en trois grands secteurs : primaire (agriculture, pêche et forêts), secondaire (activités de transformation) et tertiaire (services) est extrêmement parlante : 80 % des hommes de 15 ans et plus exercent une activité primaire, 7 % une activité secondaire et 8 % une activité tertiaire.

Si, à l'intérieur de chaque grand secteur, on étudie les principaux postes, on constate que l'agriculture occupe un peu plus de 3 hommes sur 4 au total, la pêche et l'élevage apparaissant comme des activités très peu importantes du point de vue de l'emploi (1). En revanche, l'artisanat dit " traditionnel " (vanniers, potiers, fabricants de pirogues, forgerons utilisant des techniques traditionnelles, etc...) n'occupe qu'une place minime en face de l'artisanat " moderne " (réparateurs de bicyclettes, mécaniciens, menuisiers...). Il sera intéressant de revenir sur ce phénomène.



GRAPHIQUE - III - 1-3

Répartition par secteur d'activité - Sexe masculin (15 ans et plus)

On remarquera, dans le secteur tertiaire que la part du commerce dans l'ensemble des activités (y compris les salariés et les cadres du commerce de type moderne) est très faible puisqu'elle ne dépasse pas 3 %; on verra que le rôle des femmes actives est ici très important et qu'il produit un véritable partage de l'emploi entre les sexes.

Notons enfin, toujours en ce qui concerne le secteur tertiaire, que, parmi les divers, se trouvent arbitrairement rassemblés un certain nombre de manœuvres " s.a.i. ".

(1) Le pourcentage de 2,6 % de pêcheurs est sans doute inférieur à la réalité, les villages de pêcheurs étant peu représentés dans l'échantillon. Il ne saurait cependant s'élever au-dessus de 4 %. On verra pour l'élevage que le taux assez faible provient de ce qu'il constitue souvent une activité secondaire.

TABLEAU III-1-2.

REPARTITION DE LA POPULATION MASCULINE AGEE DE 15 ANS ET PLUS SELON LA ZONE D'HABITAT ET LE SECTEUR D'ACTIVITE (Activité principale).

Unité : 1000

Zone d'habitat Secteur d'activité	Nord Rural			Sud Rural					Ensemble villes	Ensemble Dahomey
	Nord Est	Nord Ouest	Ensemble	Centre	Sud	Sud Est	Sud Ouest	Ensemble		
Secteur Primaire										
Agriculture	65,0	77,2	142,1	77,6	42,0	80,5	51,7	251,8	5,2	399,2
%	85,6	89,6	87,7	79,5	73,7	80,6	78,7	78,7	11,8	75,9
Élevage	4,8	1,0	5,8	0,1	-	€	€	0,1	€	5,9
%	6,3	1,2	3,6	0,1	-	€	€	€	€	1,1
Pêche	0,1	€	0,1	-	3,6	2,2	5,9	11,7	1,7	13,5
%	0,1	€	€	-	6,3	2,2	9,0	3,7	3,9	2,6
Chasse Forêts	€	-	€	0,1	0,1	€	0,1	0,3	0,1	0,4
%	€	-	€	0,1	0,2	€	0,1	0,1	0,2	0,1
Total	69,9	78,2	148,1	77,8	45,7	82,7	57,7	263,9	7,0	419,0
%	92,0	90,8	91,3	79,7	80,2	82,8	87,8	82,5	15,9	79,7
Secteur Secondaire										
Artisanat tradit ^{nel}	1,1	0,5	1,6	0,6	0,3	1,3	0,1	2,3	0,8	4,7
%	1,4	0,6	1,0	0,6	0,5	1,3	0,1	0,7	1,9	0,9
Industrie et Artisanat modernes	0,2	1,0	1,2	4,4	2,9	3,7	2,8	13,8	8,9	23,9
%	0,2	1,2	0,7	4,5	5,2	3,7	4,2	4,3	20,2	4,5
Bâtiment et Trav. publics	-	0,3	0,3	1,8	1,3	0,6	0,2	3,9	2,7	6,9
%	-	0,3	0,2	1,9	2,2	0,6	0,4	1,2	6,2	1,3
Total	1,3	1,8	3,1	6,8	4,5	5,6	3,1	20,0	12,4	35,5
%	1,6	2,1	1,9	7,0	7,9	5,6	4,7	6,2	28,3	6,7
Secteur tertiaire										
Commerce, Banque Assurances	0,8	0,9	1,7	2,4	1,2	4,1	0,7	8,4	5,8	15,9
%	1,0	1,0	1,0	2,4	2,1	4,1	1,1	2,6	13,1	3,0
Transport	0,1	0,1	0,2	0,6	0,7	0,5	0,6	2,4	3,6	6,2
%	0,1	0,1	0,1	0,6	1,2	0,5	0,9	0,7	8,1	1,2
Services publics	0,5	0,8	1,3	1,2	1,8	0,8	0,3	4,1	7,3	12,7
%	0,7	1,0	0,8	1,2	3,1	0,8	0,5	1,3	16,5	2,4
Divers	0,1	0,2	0,3	2,4	0,4	2,2	0,3	5,3	2,4	8,0
%	0,1	0,2	0,2	2,4	0,7	2,2	0,5	1,6	5,4	1,5
Professions libér.	-	-	-	-	-	-	-	-	€	€
%	-	-	-	-	-	-	-	-	€	€
Total	1,5	2,0	3,5	6,6	4,1	7,6	1,9	20,2	19,1	42,8
%	1,9	2,3	2,1	6,6	7,1	7,6	3,0	6,2	43,1	8,1
ENSEMBLE	72,7	82,0	154,7	91,2	54,3	95,9	62,7	304,1	38,6	497,3
%(1)	95,5	95,2	95,3	93,3	95,2	96,0	95,5	94,9	87,3	94,5

(1) les différences entre ces pourcentages et ceux du tableau III-1-1 s'expliquent par les non déclarations.

Région par région, l'étude de la répartition entre secteurs et postes principaux se révèle également significative. C'est dans le Nord rural, le moins développé, que la part du secteur primaire est de loin la plus importante : 91 % des hommes de 15 ans et plus y sont employés, dont 88 % pour la seule agriculture, le reste allant à l'élevage. Dans le secteur secondaire, qui n'offre d'emploi qu'à 2 %, c'est l'artisanat traditionnel qui domine; dans le secteur tertiaire enfin les commerçants ne représentent que 1 % de la population dans une région où les femmes s'y livrent peu (voir paragraphe suivant). Les différences entre les deux départements du Nord Ouest et du Nord Est ruraux, sont faibles et peu significatives, sauf dans la répartition entre éleveurs et agriculteurs.

Dans le Sud rural aux structures économiques et sociologiques plus complexes, la part du secteur primaire se réduit, n'atteignant plus que 82 %. Mais, plus que cette diminution au fond assez peu importante, le très faible pourcentage d'artisanat traditionnel, un pourcentage nettement plus fort que dans le Nord d'emplois fournis par les " Commerce ", " Transports " et " Divers ", sont des signes de cette complexité croissante. En effet les secteurs secondaires et tertiaires, comparés à ceux du Nord, triplent en pourcentage (de 4 à 12%).

Mais l'opposition est beaucoup plus frappante entre la ville et le monde rural. On constate une inversion complète de l'importance respective des secteurs d'activité, le secteur tertiaire (les services) occupant 43 % des hommes, le secteur secondaire 28 %, le secteur primaire 16 % seulement. Un homme sur trois, en ville, travaille soit pour les services publics (16 %), soit dans l'industrie ou l'artisanat modernes (20 %). Bien plus que les autres caractéristiques étudiées jusqu'ici (répartition par âge, par sexe, par état matrimonial ou par groupe ethnique), celle-ci définit deux mondes très différents : le monde rural (Nord et Sud y compris les centres secondaires) et le monde citadin (les six villes de Cotonou, Porto-Novo, Abomey, Ouidah, Parakou et Djougou).

B) Sexe Féminin

Dans la mesure où l'activité des femmes, toujours délicate à préciser, peut être exactement appréciée, le Dahomey semble présenter un cas un peu particulier parmi les pays africains. Le plus souvent en effet, dans ces pays, les femmes adultes ou bien n'ont pas de professions et répondent à la définition de " ménagère ", surtout dans les régions mulsumanes, ou bien aident leur père ou leur mari dans les travaux agricoles. La part des femmes travaillant dans les secteurs secondaires (excepté l'artisanat traditionnel) ou tertiaire est en général très faible.

Au Dahomey, au contraire, la moitié des femmes se trouve dans le secteur tertiaire et presque uniquement dans le secteur commercial. L'agriculture n'en occupe que 15 % et l'artisanat de type traditionnel 7 % constituant ainsi l'essentiel du secteur secondaire (7,6 %).

On comprend donc que les hommes soient peu nombreux à exercer des activités commerciales puisque celles-ci sont pratiquement monopolisées par les femmes; il s'agit essentiellement d'un commerce de détail extrêmement fractionné, et dont les revenus doivent être très faibles. L'étude sociologique et économique de ce phénomène n'entre pas dans le cadre de cette publication mais il paraît vraisemblable qu'il traduit un caractère anti-économique, parasitaire des structures socio-professionnelles.

L'étude de la répartition régionale des femmes selon le secteur d'activité (tableau III-1-3) confirme les conclusions du paragraphe précédent concernant les hommes. Dans le Nord rural, le secteur tertiaire (commerce uniquement) n'occupe que 9 % des femmes, le secteur secondaire étant le principal (artisanat traditionnel) avec 20%. Cette prépondérance de l'artisanat traditionnel trahit un retard économique notable puisque la population fait encore appel à cette activité pour subvenir à ses besoins : tissage, filage, poterie, vannerie.

Dans le Sud rural au contraire, l'artisanat traditionnel n'occupe plus que 2 % des femmes, le commerce 66 %, soit deux femmes sur trois.

Ce qui distingue enfin la ville du monde rural, c'est d'abord le nombre insignifiant de femmes employées dans l'agriculture (1%)-fait notable en Afrique où, très souvent en milieu urbain, la femme continue à exploiter des champs -. ensuite, l'apparition d'un artisanat féminin de type moderne (3,5% couturières en majorité), et enfin un nombre non négligeable de femmes travaillant dans les services publics (2%). Mais, rappelons-le, la répartition des femmes selon le secteur d'activité reste moins précise que celle des hommes, dans le secteur primaire en particulier : les femmes inactives, dans le Nord surtout, ne participent-elles vraiment pas aux travaux agricoles ? Seule une enquête agricole permettrait de répondre à cette question.

TABLEAU III-1-3.

REPARTITION DE LA POPULATION FEMININE AGE DE 15 ANS ET PLUS SELON LA ZONE D'HABITAT ET LE SECTEUR D'ACTIVITE (activité principale).

(Unité : 1000)

Zone d'habitat Secteur d'activité	Nord Rural			Sud Rural					Ensemble Villes	Ensemble Dahomey
	Nord Est	Nord Ouest	Ensemble	Centre	Sud	Sud Est	Sud Ouest	Ensemble		
Secteur primaire	0,1	20,3	20,4	28,7	10,9	6,1	25,7	71,4	0,7	92,5
%	0,1	24,7	12,7	24,0	17,4	5,1	31,3	18,6	1,3	15,4
dont Agriculture	0,1	20,2	20,3	28,6	10,9	6,1	25,6	71,2	0,7	91,2
%	0,1	24,6	12,6	23,9	17,4	5,1	31,2	18,5	1,3	15,3
Secteur secondaire	20,2	12,7	32,9	2,6	0,6	3,7	2,8	9,7	2,7	45,3
%	25,5	15,5	20,4	2,2	1,0	3,1	3,4	2,5	5,1	7,6
dont :										
Artisanat tradit.	20,1	12,5	32,6	1,9	0,3	3,4	2,4	8,0	0,4	41,0
%	25,4	15,3	20,3	1,6	0,5	2,8	2,9	2,1	0,9	6,9
Secteur tertiaire	6,9	7,8	14,7	71,4	38,1	95,4	47,6	252,5	31,4	298,6
dont : %	8,7	9,5	9,1	60,0	60,9	79,6	58,0	65,8	58,9	50,0
Commerce	6,8	7,8	14,6	71,0	38,0	95,2	47,5	251,7	30,1	296,5
%	8,6	9,5	9,0	59,5	60,7	79,5	57,9	65,6	56,7	49,6
Services publics	€	€	€	0,2	0,1	0,1	€	0,4	1,0	1,4
%	€	€	€	0,2	0,2	0,1	€	0,1	2,0	0,2
ENSEMBLE	27,2	40,8	68,0	102,7	49,6	105,2	76,1	333,6	34,8	436,4
%(1)	34,3	49,7	42,2	86,2	79,3	87,8	92,7	86,9	65,3	73,0

(1) : Les différences entre ces pourcentages et ceux du tableau III-1-1 s'expliquent par les Non déclarations.
La notation € indique un pourcentage inférieur à 0,1%

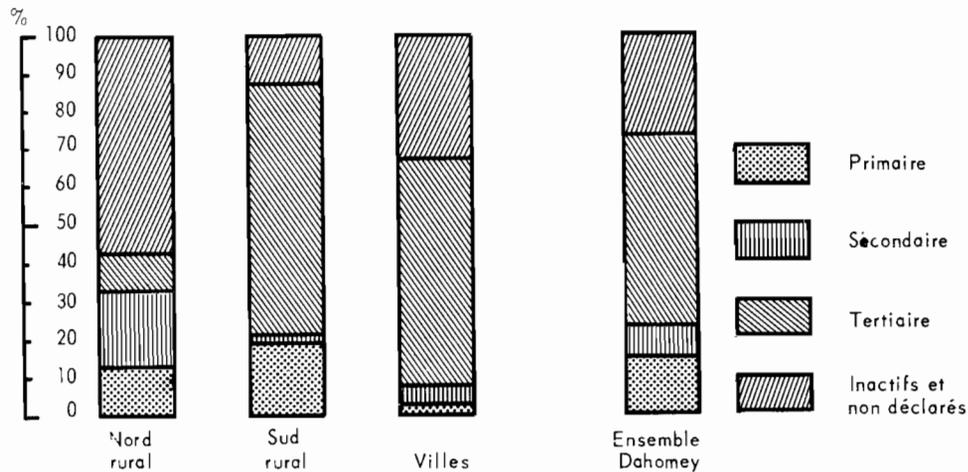
C) Ensemble

La répartition par secteur d'activité de l'ensemble de la population de 15 ans et plus donne des résultats assez inhabituels pour un pays africain, et que seule l'étude de la répartition par sexe faite plus haut peut expliquer.

D'après ce tableau en effet, le secteur tertiaire occuperait une personne sur trois dans l'ensemble du Dahomey, alors que le secteur primaire n'utiliserait qu'un peu moins d'une personne sur deux.

Dans des études socio-économiques, il serait très important d'approfondir ce caractère particulier; des enquêtes de budget ou alimentaires par exemple devraient tenir le plus grand

compte de l'activité et des revenus féminins. De même, toute enquête sur les circuits commerciaux, tout programme d'organisation du commerce seraient incomplets si l'on y négligeait le rôle des femmes.



GRAPHIQUE - III - 1-4

Répartition par secteur d'activité. Sexe féminin (15 ans et plus)

TABLEAU III-1-4.

REPARTITION DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION RESIDENTE HABITUELLE, AGEE DE 15 ANS ET PLUS, SELON LA ZONE D'HABITAT ET LE SECTEUR D'ACTIVITE (activité principale).

(Unité : 1000)

Zone d'habitat Secteur d'activité	Nord Rural			Sud Rural					Ensemble villes	Ensemble Dahomey
	Nord Est	Nord Ouest	Ensemble	Centre	Sud	Sud Est	Sud Ouest	Ensemble		
Secteur primaire	70,0	98,5	168,5	106,5	56,6	88,8	83,4	335,3	7,7	511,5
%	45,2	58,6	52,1	49,1	47,3	40,4	56,5	47,7	7,9	45,5
Secteur secondaire	21,5	14,5	36,0	9,4	5,1	9,3	5,9	29,7	15,1	80,8
%	13,8	8,6	11,1	4,3	4,2	4,2	4,0	4,2	15,5	7,2
Secteur tertiaire	8,4	9,8	18,2	78,0	42,2	103,0	49,5	272,7	50,5	341,4
%	5,4	5,8	5,6	35,9	35,3	46,9	33,5	38,7	51,9	30,4
Ensemble	99,9	122,8	222,7	193,9	103,9	201,1	138,8	637,7	73,3	933,7
%	64,4	73,0	68,8	89,3	86,8	91,5	94,0	90,6	75,3	83,1

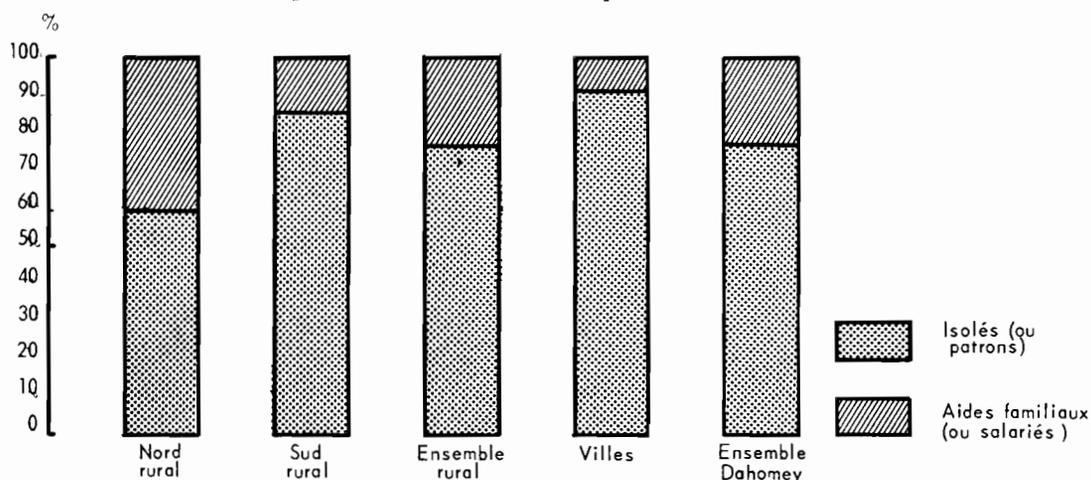
III-1-3 - REPARTITION DE LA POPULATION SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE.-

La façon dont ont été constituées les catégories socio-professionnelles est exposée en annexe. Il suffit de retenir ici que l'on s'est efforcé de simplifier le plus possible, pour réduire les erreurs d'une part et rendre d'autre part la classification plus "parlante", en distinguant quelques grands groupes nettement différenciés et dont les effectifs permettent de les étudier d'une manière significative. C'est pourquoi l'on a d'abord séparé un secteur "traditionnel" et un secteur "moderne".

Le secteur traditionnel comprend l'ensemble des activités utilisant des techniques antérieures à la colonisation et peu modifiées par celle-ci : agriculture (1), pêche, élevage, artisanat traditionnel, religieux (fétichistes), guérisseurs.

Le secteur moderne englobe les activités suscitées par la colonisation ou développées et transformées de manière considérable par elle : artisanat moderne, commerce, industrie, artisanat, transports, services publics.

Il n'échappera pas que cette classification comporte une large part d'arbitraire (ainsi on élimine les exploitations agricoles du type plantation, très peu importantes et qui ne sont pas apparues dans l'enquête; d'autre part, le petit commerce féminin pourrait être rangé aussi bien dans le secteur traditionnel); mais elle est pratique, elle correspond, pour les hommes, à des comportements socio-économiques assez différents et paraît dans l'ensemble, assez valable.



GRAPHIQUE - III - 1-5

Activités traditionnelles - sexe masculin

A) Sexe masculin

Ici encore, le tableau III-1-5 révèle des différences remarquables entre le Nord et le Sud ruraux d'une part, le monde rural et les villes d'autre part.

a) caractères généraux

(1) Etant donné le mode général d'exploitation des terres, on a maintenu les cultivateurs dont la culture principale porte sur un produit destiné pour la plus grande partie à l'exportation et non à la consommation familiale (noix de palme, café, arachide, coton) dans le secteur traditionnel.

On peut retenir les ordres de grandeur suivants :

TABLEAU III-1- 4 bis.

REPARTITION DES CULTIVATEURS SELON LEUR CULTURE PRINCIPALE

(Unité : 1000)

Isolés et Patrons	Nord rural	Sud rural	Villes	Ensemble Dahomey
Cultures vivrières	82,3	187,0	4,1	273,4
%	100,0	82,9	91,1	87,5
Cultures d'export.	€	38,5	0,4	38,9
%	€	17,1	8,9	12,5
Ensemble	82,3	225,5	4,5	312,3
%	100	100	100	100

Pour les "Isolés" 12% ont pour culture principale une culture d'exportation, parmi les "patrons" 20 %

Secteur " traditionnel "

D'un département à l'autre, les différences sont peu significatives à l'intérieur de chacun des deux grands ensembles ruraux, sauf pour le Sud-Ouest qui, une fois de plus, se distingue assez nettement du reste du Sud.

Dans le Nord rural, 93% des hommes appartiennent au secteur "traditionnel" et 84% dans le Sud. A l'intérieur de ce secteur, la différence essentielle réside dans les proportions d'aides familiaux; le pourcentage bien plus élevé dans le Nord que dans le Sud est compensé par un effectif plus faible d'isolés (travaillant à leur propre compte), cela traduit une tendance à une exploitation agricole plus individualisée dans le Sud.

TABLEAU III-1-5.

REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS PAR SEXE, CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET ZONE D'HABITAT.

(Unité : 100)

Catégorie Socio-Professionnelle	Sexe Masculin					Sexe Féminin				
	Nord rural	Sud rural	Ens. rural	Ens. villes	Ens. Dahomey	Nord rural	Sud rural	Ens. rural	Ens. villes	Ens. Dahomey
Secteurs primaire secondaire et tertiaire traditionnels.										
Isolés	53,5	69,4	64,0	14,6	59,9	20,2	4,6	20,2	1,0	8,5
Aides familiaux	38,4	11,9	20,8	2,4	19,3	12,8	16,1	12,8	1,1	13,9
Patrons	1,2	1,0	1,1	0,2	1,0	€	€	€	€	€
Salariés	€	0,5	0,3	0,4	0,3	-	€	-	-	€
Divers	€	0,7	0,5	2,5	0,6	-	€	-	0,1	€
Total	93,1	83,5	86,7	20,1	81,1	33,0	20,7	33,0	2,2	22,4
Secteurs secondaire et tertiaire modernes										
Isolés	1,1	4,9	3,6	18,4	4,8	8,6	40,0	8,6	46,0	32,1
Aides fam. appr ^{tis}	0,2	1,8	1,3	7,2	1,8	0,7	26,2	0,7	14,8	18,3
Patrons	€	0,4	0,3	1,2	0,4	-	€	-	€	€
Sal. subalternes	0,8	3,5	2,6	20,4	4,1	-	€	-	0,5	€
Cadres moyens	0,6	0,8	0,8	16,7	2,1	€	€	€	2,0	0,2
Cadres supérieurs				0,5	0,1	-	-	-	€	€
Total	2,7	11,5	8,6	64,4	13,3	9,3	66,4	9,3	63,4	50,8
Chômeurs	€	0,2	0,1	3,6	0,4	-	€	-	0,2	€
Sans profession	4,1	4,8	4,6	11,9	5,2	57,7	12,8	57,7	34,1	26,8
Total général	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU III-1-6

REPARTITION DES ISOLÉS ET AIDES FAMILIAUX DU SECTEUR " TRADITIONNEL " PAR ZONE D'HABITAT.

Secteur " traditionnel "	Nord rural	Sud rural	Ensemble rural	Ensemble villes	Ensemble Dahomey
Isolés	57,5	83,1	73,8	79,6	73,8
Aides Familiaux	41,2	14,2	24,0	11,9	23,8
Autres	1,3	2,7	2,2	8,5	2,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le nombre des patrons, trois fois supérieur à celui des salariés, est vraisemblablement inexact, surtout pour le Nord; certains cultivateurs ou artisans utilisant plus ou moins régulièrement des aides qu'ils rémunèrent, mais cette activité salariée n'est pour ceux-ci qu'une activité secondaire. Ce qu'il faut retenir, c'est la part pratiquement négligeable dans le secteur traditionnel du travail salarié permanent et la très faible importance du travail salarié temporaire.

Dans les villes, le secteur traditionnel ne représente plus que 20% de l'effectif masculin, 1 homme sur 5, la part des "Isolés", très importante, ne diffère pas de façon significative de celle que l'on trouve pour le Sud rural; celle des "Divers" groupant en particulier les fétichistes, les guérisseurs, et celle des salariés s'avèrent plus importantes que dans l'ensemble rural.

Secteur " Moderne "

Ici aussi, Nord rural et Sud rural se séparent nettement et les villes s'opposent à l'ensemble rural.

Dans le Nord en effet, l'ensemble du secteur " moderne " ne comprend que 2,7% des hommes de 15 ans et plus, dont moins de 1,5% de salariés (1); le chômage, en tant que phénomène économique, y est inconnu. L'artisanat de type moderne est peu répandu et ne concerne pratiquement que des "isolés". Le Sud, avec un secteur " moderne " occupant plus de 11% de l'effectif masculin, marque un développement plus poussé de ses activités économiques et de ses structures sociales : 5% d'isolés (transporteurs, maçons, tailleurs, garagistes, etc...) et surtout près de 4,5% de salariés, dont 3,5% de manœuvres non qualifiés; les "patrons" utilisant une main d'œuvre salariée font une modeste apparition, enfin, le chômage, pour symbolique (0,2%) qu'il soit, n'est plus inconnu. Mais l'opposition villes-ensemble rural est encore plus frappante. Occupant 68,0%, soit plus de deux hommes sur trois, le secteur " moderne " se caractérise dans les villes, à l'inverse de ce qui a été noté en milieu rural, par une place prépondérante du salariat (plus d'un homme sur trois) et un chômage qui n'est pas négligeable.

Si l'on conclut pour l'ensemble du Dahomey, on constate que 81% des hommes en âge de travailler se trouvent encore dans le secteur " traditionnel ", et 14% dans le secteur " moderne ".

Le groupe des salariés (chômeurs compris) ne compte que pour 7%, ce qui classe le Dahomey dans une position plutôt inférieure à la moyenne parmi les pays africains.

On notera surtout que les "isolés" (tous secteurs) formant en gros une catégorie socio-professionnelle assez homogène, représentent 65% de la population masculine, leurs aides familiaux et apprentis atteignent 21%. Les patrons, avec 1,4% du total, restent quantité négligeable et ne sauraient marquer les structures sociales. Plus de 85% des adultes masculins travaillent donc dans un cadre uniquement familial.

(1) en valeur absolue cependant le Sud rural a 10 600 salariés contre 16 800 dans les villes.

Cependant le faible nombre des salariés ne doit pas masquer leurs problèmes; en effet, si peu nombreux qu'ils soient, l'économie du pays ne réussit pas à les employer tous.

b) Salariés et Chômeurs.

On ne reviendra pas sur la répartition géographique des salariés et des chômeurs et on écartera ici ceux du secteur traditionnel, négligeables en nombre et de définition malaisée.

TABLEAU III-1-7.

REPARTITION DES SALARIES ET CHOMEURS DE 15 ANS ET PLUS DU SEXE MASCULIN SELON LE SECTEUR D'EMPLOI

(Unité : 1000)

Secteur d'activité	Manœuvres et Ouvriers	Ouvriers qualifiés Cadres et employés	Chômeurs	Ensemble
Industrie et artisanat modernes	3,4	0,3	0,7	4,4
%	16,1	2,6	30,4	12,7
Bâtiment et Travaux Publics	3,4	0,1	0,3	3,8
%	16,1	0,9	13,0	10,9
Commerce, Banque, Assurances	1,7	2,3	0,5	4,5
%	8,1	20,2	21,8	12,9
Transports	3,1	0,4	0,5	4,0
%	14,7	3,5	21,8	11,5
Services Publics	4,1	8,3	0,3	12,7
%	19,4	72,8	13,0	36,5
Non Déterminé	5,4	-	-	5,4
%	25,6	-	-	15,5
Total	21,1	11,4	2,3	34,8
%	100,0	100,0	100,0	100,0

Si l'on tient compte du fait que la catégorie "transports" comprend en majorité des employés de l'O.C.D.N. (réseau ferré) et du wharf, on constate tout d'abord que les services publics emploient près de la moitié des salariés, et en particulier les quatre cinquièmes des ouvriers qualifiés, des cadres et des employés.

On remarquera ensuite que près d'un salarié sur trois est ouvrier qualifié, cadre ou employé, ce qui traduit bien le caractère du salariat; dans un pays en voie de développement en effet, la part des manœuvres non qualifiés devrait être notablement plus importante. Au Dahomey, cette faible proportion traduit l'insuffisance des débouchés offerts par l'économie moderne.

Le nombre des chômeurs (2 300; 6,6 % de l'ensemble des salariés) est très nettement inférieur aux estimations du bureau de main d'œuvre (6 000). il est vraisemblable qu'une grande partie des 5 400 manœuvres dont le secteur d'activité n'est pas déterminé se trouve en fait au chômage. Mais beaucoup de chômeurs se livrent à une activité annexe quelconque et préfèrent mentionner celle-ci plutôt que de se déclarer sans travail. Même en ville, il doit exister un "chômage déguisé" ou "partiel" important, et qui ne pourrait être vraiment mis en lumière que par des enquêtes "budget" approfondies.

c) Groupes ethniques et catégories socio-professionnelles.

Si beaucoup d'autres critères (répartition par âges, fécondité, état matrimonial) ne font pas apparaître de grandes différences d'un groupe ethnique à l'autre la

répartition des hommes de 15 ans et plus d'après leur catégorie socio-professionnelle et leur secteur d'activité (graphique III-1-6) est très intéressante.

Certains groupes se cantonnent essentiellement dans le secteur primaire et surtout traditionnel (agriculture, pêche, élevage, artisanat) et une organisation familiale : 93 % des Djougous, 91% des Tanguiétras 91% des Baribas, 87% des Adjas, 85% des Aïzos.

D'autres ont une importante activité commerciale ou artisanale de type moderne (Isolés ou Patrons) : ainsi des Yoroubas avec 17 %, des Gouns avec 16 %, des Minas avec 14 %.

TABLEAU III-1-8

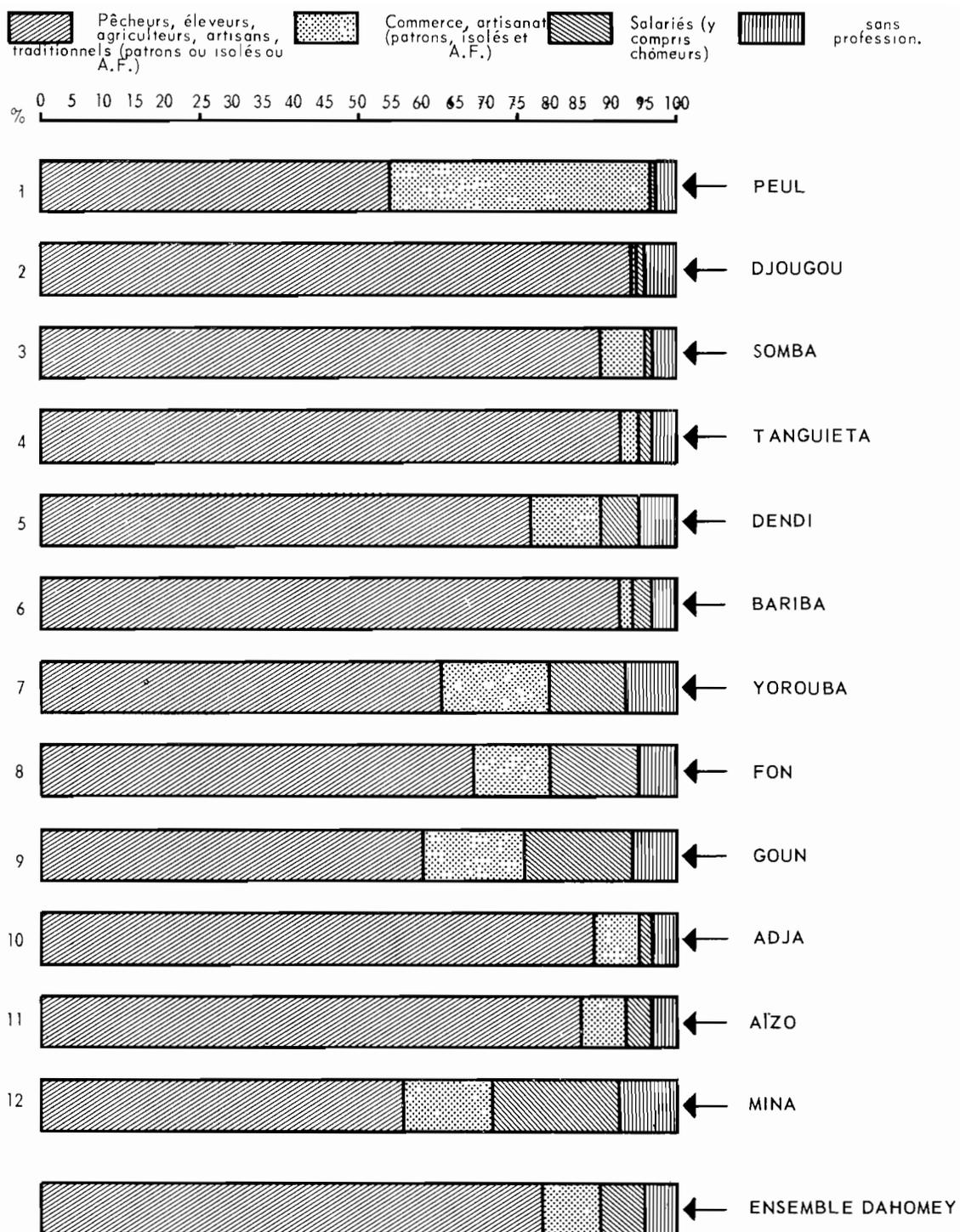
REPARTITION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS PAR GROUPE ETHNIQUE ET CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE.

(Unité : 100)

Groupe ethnique	Situation professionnelle		Isolés et Aides famil. d'Agric. Pêche et Elevage	Isolés & Aides famil. du Commerce, de l'artisanat & l'Industrie	Patrons	Salariés et Chômeurs	Sans profession	Total
	Sexe							
Peul	Masc.		55,4	37,0	3,8	0,8	3,0	100
	Fem.		50,8	10,0	-	-	39,2	100
" Djougou "	Masc.		93,2	0,5	€	1,1	5,1	100
	Fem.		30,8	16,3	€	€	52,7	100
Somba	Masc.		87,7	€	7,1	1,7	3,4	100
	Fem.		49,8	1,6	€	-	48,5	100
" Tanguiétra "	Masc.		91,0	0,5	2,5	2,0	4,0	100
	Fem.		49,5	1,4	-	-	49,1	100
Dendi	Masc.		77,3	10,1	0,7	6,1	5,8	100
	Fem.		10,5	26,1	-	0,2	63,2	100
Bariba et apparentés	Masc.		91,0	2,3	€	2,3	4,3	100
	Fem.		22,3	13,8	-	€	63,8	100
Yorouba et apparentés	Masc.		63,4	15,3	1,4	12,3	7,6	100
	Fem.		10,4	71,3	€	1,0	17,3	100
Fon et apparentés	Masc.		68,0	10,6	1,3	14,1	6,0	100
	Fem.		18,9	61,9	€	0,8	18,3	100
Goun	Masc.		59,8	14,1	2,3	17,1	6,7	100
	Fem.		5,1	75,9	2,3	0,5	16,2	100
Adja-Ouatchi	Masc.		86,8	4,9	2,4	1,9	4,0	100
	Fem.		31,1	55,4	€	€	13,4	100
Aïzo	Masc.		85,4	4,7	1,8	4,1	4,0	100
	Fem.		22,7	59,4	-	€	17,8	100
Mina-Pla	Masc.		56,8	13,3	0,9	19,7	9,3	100
	Fem.		3,1	76,4	€	1,6	18,8	100

Enfin, le pourcentage élevé des salariés parmi les Yoroubas (12 %), les Fons (14 %), les Gouns (17 %), les Minas (20 %) indique une participation aux activités de type moderne bien supérieure à celle du reste des Dahoméens.

On constate par conséquent une très nette tendance à l'évolution socio-professionnelle des groupes Yoroubas, Fons, Gouns et Minas, qui occupent les régions très marquées par les



GRAPHIQUE - III - 1-6

Groupes Ethniques - Sexe masculin - Répartition par grands groupes de catégorie socio-professionnelle.

villés, qui sont issus des sociétés traditionnelles les plus fortement structurées et qui, en outre, se trouvent parmi les plus instruites du Dahomey (Chap. III-2).

B) Sexe Féminin.

Il n'y a pas lieu, dans la plupart des pays africains, de réserver une étude particulière à une répartition par catégories socio-professionnelles des femmes, celles-ci restant généralement à l'intérieur du cadre familial et plus ou moins subordonnées à l'autorité paternelle ou maritale. Le caractère particulier de l'activité des femmes au Dahomey et certaines particularités des structures familiales (nombre non négligeable de femmes chefs de ménage : cf chap. I-4) rendent utiles quelques observations.

a) Caractères généraux.

Le premier trait est une variation bien plus forte que pour les hommes de la situation des femmes d'un département à l'autre. Ensuite, les femmes se répartissent pratiquement en deux catégories : les Isolées (agriculture, artisanat traditionnel, commerce) et les Aides Familiales (mêmes activités); en outre quelques salariées apparaissent en ville.

Dans le Nord rural, les Isolées du secteur traditionnel correspondent à peu près aux femmes qui font de l'artisanat, les Aides Familiales correspondent à celles qui travaillent aux champs; il est difficile, sans une étude sociologique plus approfondie, de savoir si les "Isolées" travaillent vraiment pour leur propre compte, il est plus vraisemblable qu'il y a eu ici erreur d'interprétation de la part des enquêteurs, et que, en toute rigueur, la plupart de ces femmes devraient être considérées comme aides familiales.

La question est beaucoup plus délicate dans le Sud rural. La part des "Isolées" du secteur "traditionnel" agricole est nettement supérieure à celle de l'artisanat traditionnel, et on peut estimer que 2 à 3 % (avec d'importantes variations d'un département à l'autre) des femmes ont une exploitation agricole à leur propre compte(1). Quant aux femmes qui exercent une activité commerciale, leur répartition en "Isolées" et "Aides Familiales" appellerait une enquête socio-économique très poussée, débordant largement le cadre d'une enquête démographique. Le fait que dans le Sud-Est, 16 % seulement sont "Isolées" et 64 % sont "Aides Familiales" traduit sûrement une organisation familiale et économique différente de celle du département du Sud où ces pourcentages sont respectivement 60 et 1 %; dans le premier cas, les femmes restent étroitement subordonnées au mari ou au père et c'est pourquoi elles se considèrent comme "Aides Familiales". Dans le second cas, elles sont absolument indépendantes dans leur activité. Dans la réalité, cependant, les situations doivent être moins tranchées. Il n'en demeure pas moins que l'opposition entre le Nord et le Sud est très nette confirmant ainsi ce qui a été dit de l'état matrimonial et de la structure des ménages.

Dans les villes, enfin, le fait le plus notable est l'apparition de femmes salariées : 2,5% et du chômage puisque près d'une femme sur 10 dont l'activité est normalement salariée cherche du travail.

b) Groupes ethniques et catégories socio-professionnelles.

Comme on pouvait s'y attendre, la différenciation Djougous (31%), Tanguiétas (50%), significative; le tableau III-1-8 en indique les grandes lignes et fait apparaître une certaine similitude avec les hommes : parmi les femmes exerçant une activité, les plus forts pourcentages dans les secteurs primaire et secondaire traditionnels correspondent aux mêmes groupes ethniques : Djougous (31%), Tanguiétas (50%), Baribas (23%); pour les Adjas et les Aïzos, groupes du Sud, la part des femmes exerçant une activité commerciale est plus importante,

(1) On fera à ce propos le rapprochement avec le chap. I-4 : 14 % seulement de ces "Isolées" sont chefs de ménage. Une étude plus poussée de la situation juridique des femmes serait très intéressante.

mais celle de femmes travaillant dans le secteur traditionnel reste de très loin la plus forte de tous les groupes ethniques du Sud.

Il est de même facile de vérifier que les femmes salariées sont d'autant plus nombreuses qu'elles appartiennent à un groupe ethnique où la part des hommes salariés est plus élevée.

III-1-4 - ACTIVITES SECONDAIRES.

On ne dispose que d'un tableau général ne distinguant pas entre les sexes. Ce tableau fournit cependant des renseignements appréciables sur les activités secondaires (définies comme activités permanentes ou temporaires, mais ayant fourni dans l'année écoulée des ressources d'appoint).

Des différences régionales apparaissent ici aussi : dans le Sud rural, 18% des personnes âgées de 15 ans et plus ont une activité secondaire, dans le Nord rural, 11%, et dans les villes 3%.

On constate de même des différences entre les catégories socio-professionnelles : dans les villes et le Sud rural, ce sont les patrons (surtout dans le secteur traditionnel) qui ont le plus d'activités secondaires, puis les isolés et les aides-familiaux du secteur traditionnel (toutes zones d'habitat). Or, on l'a vu, la part des femmes "isolées" dans l'agriculture en particulier est peu importante. Il y a donc bien un fort pourcentage de cultivateurs exerçant une activité secondaire; mais, surtout dans le Nord (35%) et le Sud (50%) leur activité secondaire est de nature agricole (culture d'exportation si la culture principale est une culture vivrière, et vice-versa). On peut donc en conclure que le pourcentage effectif de personnes exerçant une activité secondaire différente de l'activité principale est inférieure d'un tiers environ à celui énoncé plus haut.

Parmi les autres catégories socio-professionnelles, les pourcentages deviennent plus faibles. On peut cependant remarquer que les salariés subalternes, dans l'ensemble rural, exercent une activité secondaire en assez grand nombre (principalement agricole), et observer que les chômeurs, en ville, n'en ont pratiquement pas (ce qui rejoint l'idée exprimée plus haut, selon laquelle des gens à la recherche de travail ne se sont pas déclarés chômeurs, mais ont indiqué comme activité principale une activité secondaire d'appoint).

Il faut encore remarquer que, là où les femmes sont en grand nombre inactives (Nord rural et villes), les activités secondaires des "sans profession principale" sont très réduites, à l'inverse du Sud où les personnes actives sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses, et où un pourcentage, non négligeable, de personnes théoriquement inactives travaillent en fait à temps partiel.

L'activité secondaire la plus importante est partout l'agriculture et l'élevage; dans le Nord, il s'agit essentiellement de l'élevage, dans le Sud et les villes, comme il a été dit plus haut, de gens pratiquant plusieurs sortes de cultures. Les activités commerciales viennent en second lieu, puis la pêche qui occupe partiellement un nombre plus important de personnes qu'elle ne le fait à titre principal.

On remarquera que la chasse, négligeable comme activité principale, ne l'est guère moins comme activité secondaire. L'artisanat (de type traditionnel principalement) est surtout répandu dans le Nord rural. Les activités salariées enfin sont très faibles, mais représentent une relative importance dans le Sud rural puisque les salariés occasionnels représentent 25% des salariés à temps complet.

Il est délicat de tirer des conclusions précises de cette étude sur les activités secondaires. Il semble cependant que l'on peut expliquer leur faible développement par l'insuffisance des possibilités de travail. Il est vraisemblable en effet que, étant donné le cadre socio-écono-

mique du pays, il y a une saturation de toutes les branches d'activité qui ne facilite pas le développement d'activités secondaires. Ceci amène à poser la question des caractéristiques générales de l'activité au Dahomey.

TABLEAU III-1-9

NOMBRE ET POURCENTAGE DE PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS DE CHAQUE CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE EXERCANT UNE ACTIVITE SECONDAIRE.

(Unité : 1000)

Catégorie Socio-Professionnelle	Nord Rural	Sud Rural	Villes	Ensemble Dahomey
Secteurs Primaire, Secondaire et Tertiaire traditionnels				
Isolés	20,7	69,6	1,2	91,5
%	17,5	29,1	17,4	27,3
Aides familiaux	13,3	14,4	0,2	27,9
%	16,1	14,5	14,1	15,2
Patrons	€	1,7	€	1,7
%	€	52,0	€	32,8
Salariés	€	0,3	€	0,3
%	€	22,6	€	19,6
Divers	€	0,3	0,1	0,4
%	€	14,1	7,7	12,6
Secteurs Secondaire et tertiaire modernes				
Isolés	1,3	20,2	0,7	22,2
%	8,3	11,9	2,1	10,2
Aides Familiaux	€	5,8	0,1	5,9
%	€	5,5	1,2	5,1
Patrons	-	0,4	0,1	0,5
%	-	31,5	1,0	22,7
Salariés subalternes	0,3	2,1	0,5	2,9
%	23,8	18,0	0,5	12,8
Cadres moyens	0,1	0,2	0,1	0,4
%	8,3	7,4	€	3,1
Cadres supérieurs	-	-	€	€
%	-	-	€	€
Chômeurs	-	0,3	0,1	0,4
%	-	29,5	7,1	14,9
Ensemble	35,7	115,3	3,1	154,1
%	16,0	18,1	4,2	16,4

(1) Les pourcentages se rapportent à l'effectif total de la catégorie socio-professionnelle dans la zone d'habitat.

TABLEAU III-1-10

REPARTITION DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION ACTIVE DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ACTIVITE SECONDAIRE ET LA ZONE D'HABITAT.

(Unité 1000)

Nature de l'activité secondaire	Nord Rural	Sud Rural	Villes	Ensemble Dahomey
Agriculture, Elevage	12,8	54,8	1,1	68,7
%	4,0	7,8	1,2	6,2
Pêche	3,4	15,3	0,4	19,1
%	1,1	2,2	0,4	1,7
Chasse	2,1	2,8	0,1	5,0
%	0,7	0,4	0,1	0,4
Artisanat	13,4	10,2	0,7	24,3
%	4,2	1,5	0,7	2,2
Commerce	2,5	35,2	0,6	38,3
%	0,8	5,0	0,6	3,4
Transport	-	0,9	0,2	1,1
%	-	0,1	0,2	0,1
Charlatans, féticheurs, non classés	1,5	2,2	0,1	3,8
%	0,4	0,3	0,1	0,3
Activité salariée (1)	0,4	2,2	0,1	2,7
%		0,3	0,1	0,2
Sans activité secondaire	285,9	578,4	93,4	957,7
%	88,8	82,4	96,6	85,5
Ensemble	322,0	702,0	96,7	1120,7
%	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) Activité salariée : manœuvres temporaires

Note : les autres activités secondaires ne sont pas des activités salariées.

III-1-5 - CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE.-

Les paragraphes précédents ont mis en lumière le caractère essentiellement primaire et traditionnel de l'activité masculine, et par conséquent la faible différenciation socio-professionnelle : très peu de " planteurs " au sens moderne du mot, une classe salariée extrêmement étroite, appelée, dans les perspectives économiques actuelles, à un faible développement, et nettement partagée en deux : les " commis " d'un côté, les " manœuvres " de l'autre, chaque fraction étant également menacée par le chômage. Enfin, on ne trouve pratiquement pas de commerçants. En conséquence, il n'y a pas de " classe moyenne " rurale ou non rurale. On sait les inconvénients d'une telle structure pour un pays en voie de développement.

En outre, il semble bien que dans tout le Dahomey, sévisse le phénomène du sous-emploi ou du " chômage déguisé ", en zone rurale comme en ville. Il y a en effet un nombre anormalement élevé d'emplois dans les catégories " Industrie et artisanat modernes " " Bâtiments et travaux publics ". Sur leurs 31 000 emplois, 10 000 seulement sont fournis par les villes et 3 000 sont salariés. Les 28 000 emplois non salariés représentent donc la masse des artisans " bricoleurs " (réparateurs de vélos, tailleurs, mécaniciens, maçons, etc...) dont l'effectif à première vue, dépasse nettement les besoins. Ceci est surtout vrai pour le Sud Rural. Mais, de plus, une enquête agricole ferait sûrement apparaître, dans le Nord comme dans le Sud, un grave sous-em-

ploi agricole; on peut en découvrir des indices dans le faible nombre de femmes employées dans l'agriculture, dans le très faible pourcentage de non-agriculteurs pratiquant l'agriculture comme activité secondaire et dans le retard à s'engager dans la vie active, très sensible dans le Sud (17% d'inactifs entre 15 et 19 ans, pourcentage très supérieur à celui des jeunes gens poursuivant des études). On verra, dans les chapitres consacrés aux migrations que de plus en plus nombreux sont ceux qui commencent à partir hors du pays pour trouver une activité. Or, les trois départements qui fournissent très peu d'émigrants sont :

- le Sud, très marqué par la ville de Cotonou,
- le Sud-Est où justement sont le plus développées les activités telles que le commerce, l'artisanat traditionnel...
- le Nord-Est, où l'artisanat traditionnel et l'élevage fournissent des activités supplémentaires non négligeables.

On a noté plus haut la structure particulière du salariat dans lequel l'importance des "cadres moyens" est disproportionnée par rapport à l'ensemble. On peut donc conclure que, les conditions économiques restant celles que l'on connaît, les seuls débouchés possibles se trouvent dans le secteur primaire et principalement dans l'agriculture. Le sous-emploi qui y règne actuellement représente un problème supplémentaire : il faudra, non seulement assurer du travail aux nouvelles générations toujours plus nombreuses (cf. chap. IV-3) mais aussi utiliser mieux et plus les 420 000 agriculteurs, pêcheurs et éleveurs. Le Dahomey dispose donc d'importantes réserves humaines pour la mise en application d'un plan de développement agricole.

Réserves d'autant plus importantes qu'un plan devrait se préoccuper sérieusement de l'activité des femmes. Il est vraisemblable que celle-ci est très parasitaire et qu'une modification prudente des circuits commerciaux de détail permettrait de notables économies.

Ces problèmes se posent surtout dans les quatre départements méridionaux. Dans le Nord, et surtout dans le Nord-Ouest, les problèmes concernent beaucoup moins l'emploi que les ressources.



SCOLARISATION ET INSTRUCTION

III-2-1 SCOLARISATION

La population d'âge scolaire (6 à 13 ans inclus) représente à peu près 1 enfant pour 5 personnes au total. Ce pourcentage ne varie pas de façon appréciable ni surtout significative d'un département à l'autre. Dans les villes cependant, un taux assez différent et plus élevé confirme ce qu'on a déjà dit à propos de la pyramide des âges des villes : il y a un léger gonflement dû à la présence d'enfants envoyés en ville pour fréquenter l'école.

TABLEAU III-2-1

REPARTITION DES ENFANTS D'AGE SCOLAIRE SELON LE SEXE ET LE ZONE D'HABITAT.

(Unité : 1000)

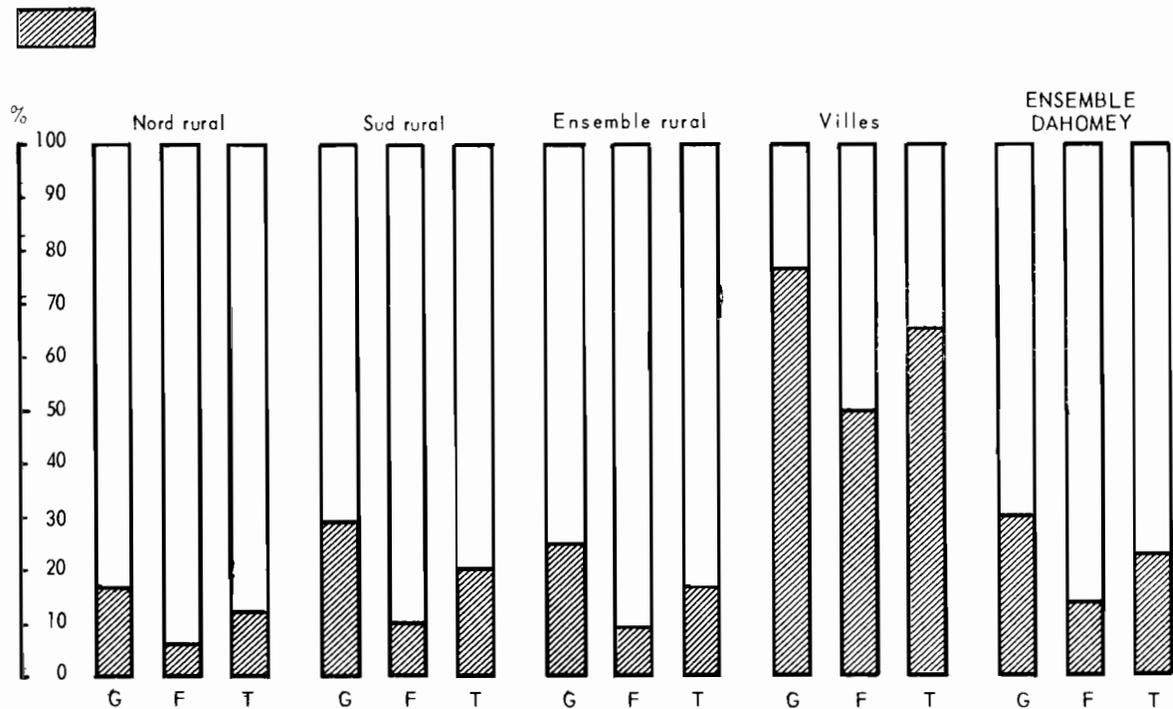
Zone d'habitat \ Sexe	Nord rural			Sud rural					Ens. rural	Ens. Villes	Ens. Dahomey
	Nord Est	Nord Ouest	Ensemble	Centre	Sud	S.Est	Sud Ouest	Ensemble			
Masculin	32,0	33,2	65,2	41,3	21,6	42,8	31,0	136,7	201,9	24,0	225,9
% de l'effectif masculin total	21,7	21,1	21,4	21,7	20,5	22,4	23,1	22,0	21,8	25,3	22,1
Féminin	25,2	29,1	54,3	38,8	19,5	38,2	27,2	123,7	178,0	20,9	198,9
% de l'effectif féminin total	17,6	19,8	18,7	18,6	18,0	18,3	18,4	18,4	18,5	21,1	18,7
Ensemble	57,2	62,3	119,5	80,1	41,1	81,0	58,2	260,4	379,9	44,9	424,8
% de l'effect. total	19,7	20,5	20,1	20,8	19,3	20,5	20,7	20,1	20,1	23,1	20,4

Les chiffres du tableau ci-dessus sont obtenus à partir de la répartition de la population par classes d'âges. Il y aurait donc vraisemblablement une correction à apporter, puisqu'on a vu en particulier que des erreurs systématiques d'estimation d'âge se produisent autour de 15 ans. Cette correction cependant est faible, et ne modifie sûrement pas le chiffre total ; elle porte sur la répartition entre les deux sexes et, étant donné le degré de précision, il n'en sera pas tenu compte ici. On se rappellera seulement que les taux de scolarisation pour les garçons sont des taux minima et les taux de scolarisation des filles sont des taux maxima (du fait que les effectifs réels de garçons d'âge scolaire sont sans doute légèrement inférieurs aux effectifs observés et les effectifs réels des filles légèrement supérieurs).

Les effectifs de population scolarisée ne proviennent pas de l'enquête, mais des chiffres fournis par le Ministère de l'Education Nationale et rassemblés par les experts de la S.E.D.E.S. chargés d'établir un plan de scolarisation ; les taux du tableau III-2-2 ont par conséquent un degré de précision moindre que s'ils avaient résulté directement de l'enquête. L'ordre de grandeur qu'ils fournissent paraît cependant très satisfaisant.

Le taux général de 22 % (1 enfant sur 5 à peu près) est moyen pour l'Afrique francophone ; il traduit un progrès certain depuis 1945. Il reste malgré tout très inférieur aux estimations officielles (plus de 30 %) qui ne tenaient pas compte, faute de documentation, de la structure réelle par âge. Mais la répartition par zone d'habitat et par sexe fait apparaître des différences considérables. Il y a proportionnellement deux fois plus de garçons scolarisés dans le Sud rural que dans le Nord rural, et trois fois plus en ville que dans l'ensemble rural. Le département du Sud paraît nettement en avance sur le reste.

On notera surtout que la scolarisation des filles reste très inférieure à celle des garçons. Il semble d'ailleurs que ce retard soit un peu plus accusé dans le Sud que dans le Nord, par rapport au nombre de garçons scolarisés : 1 fille pour 3 garçons (Nord rural) contre 1 fille pour 4 garçons (Sud rural). En ville on trouve 1 fille pour 2 garçons à l'école.



GRAPHIQUE - III - 2-1

Taux de scolarisation par sexe et zone d'habitat.

TABLEAU III-2-2

EFFECTIFS DE LA POPULATION SCOLARISABLE ET DE LA POPULATION SCOLARISEE (EN - FANTS DE 6 à 13 ANS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE : PUBLIC, CONFESIONNEL ET PRIVE).

Zone d'habitat	Population d'âge scolaire		Population scolarisée		Taux de scolarisation		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Ensemble
	En millier				%		
Nord rural							
Nord-Est	32,0	25,2	4,8	1,3	15	5	10
Nord-Ouest	33,2	29,1	5,3	2,0	16	7	13
Ensemble	65,2	54,3	10,1	3,3	16	6	12
Sud rural							
Centre	41,3	38,8	12,4	4,2	30	11	21
Sud	21,6	19,5	8,2	2,6	38	13	25
Sud-Est	42,8	38,2	10,8	2,9	25	8	17
Sud-Ouest	31,0	27,2	8,6	2,2	28	8	19
Ensemble	136,7	123,7	40,0	11,9	29	10	20
Ensemble Rural	201,9	178,0	50,1	15,2	25	9	17
Villes	24,0	20,9	18,3	10,5	76	50	65
Ensemble Dahomey	225,9	198,9	68,4	25,7	30	13	22

On a supposé, hypothèse suffisamment valable étant donné la précision obtenue, que les enfants qui suivent l'enseignement primaire ont de 6 à 13 ans inclus et que les jeunes gens qui poursuivront des études d'un niveau supérieur à l'enseignement primaire (enseignement secondaire, technique) ont entre 14 et 19 ans inclus. Les taux de scolarisation obtenus pour ceux-ci figurent au tableau III-2-3.

TABLEAU III-2-3

TAUX DE SCOLARISATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET TECHNIQUE (ENS. DAHOMEY).

	Population de 14 à 19 ans	Population scolarisée		Taux de scolarisation
		Enseignement Secondaire	Enseignement technique	
		en millier		%
Masculin	91,6	3,3	0,5	4
Féminin	93,2	1,3	0,2	1,5
Ensemble	184,8	4,6	0,7	3

Ces pourcentages sont faibles : 2,5 % des jeunes gens poursuivent leurs études dans le secondaire, 9,5 % dans l'enseignement technique. Si on compare les effectifs du secondaire et technique et du primaire, on a : 5 300 élèves contre 94 100

Les collèges, lycées, cours secondaires et écoles techniques se trouvent dans les villes; on peut donc difficilement exprimer un taux régional, beaucoup de jeunes gens du Nord en particulier descendant à Cotonou ou Porto-Novo pour y poursuivre leurs études.

En revanche, le taux urbain est évidemment bien plus élevé que celui de l'ensemble du pays puisque 41 % des jeunes gens (de 14 à 19 ans) et 17 % des jeunes filles (soit 30 % pour les deux sexes) suivent soit un enseignement secondaire, soit un enseignement technique. On remarquera que le nombre de filles par rapport aux garçons est ce même ordre de grandeur (1 pour 3) que dans l'enseignement primaire mais qu'il diffère sensiblement de celui de l'enseignement primaire dans les villes (2 pour 3).

III-2-2 INSTRUCTION DES PERSONNES AGEES DE 15 ANS ET PLUS

L'instruction s'est faite presque uniquement par le Français. Il n'y a pas en effet de langues vernaculaires écrites, ni d'enseignement dans une de ces langues (au contraire de l'éwé au Togo). D'autre part les personnes n'ayant qu'une instruction anglaise sont si peu nombreuses qu'elles n'ont pas été retenues dans les chiffres utilisés ici.

Les fruits d'une politique de scolarisation sont lents à apparaître, et il est regrettable mais non surprenant de trouver un pourcentage très élevé d'analphabètes parmi les adultes (15 ans et plus) : 95,4 %. Le tableau suivant fait ressortir de faibles différences régionales (villes exceptées) et une différence significative entre les sexes.

TABLEAU III-2-4

POURCENTAGE D'ILLETTRÉS PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS.

Unité : 100

Sexe	Zone d'habitat				
	Nord rural	Sud rural	Ensemble rural	Villes	Ensemble Dahomey
Masculin	98,4	94,5	95,8	53,5	92,3
Féminin	99,6	99,2	99,3	85,8	98,1
Ensemble	99,0	97,1	97,7	71,1	95,4

Les taux d'ensemble reflètent assez bien la différence qui existe encore actuellement (voir paragraphe ci-dessus) entre le Nord, le Sud et les villes, mais les taux par sexe semblent confirmer un phénomène soupçonné dans l'étude de la scolarisation : le caractère récent de la scolarisation des filles. En milieu rural en effet, les femmes de plus de 35 ans sont pratiquement toutes illettrées (9,4% de femmes de 35 à 44 ans savent lire et écrire dans le Sud rural, 0,2 % dans le Nord rural ; pour les âges supérieurs, les pourcentages dans le Nord comme dans le Sud, tombent à moins de 0,01 %).

Parmi les illettrés, beaucoup plus d'hommes que de femmes connaissent le français.

TABLEAU III-2-5

POURCENTAGE D'ILLETTRES SACHANT PARLER FRANCAIS PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DES ILLETTRES.

(Unité : 100)

Sexe	Zone d'habitat	Nord rural	Sud rural	Ensemble rural	Villes	Ensemble Dahomey
		Masculin	3,5	4,1	3,9	28,6
Féminin	€	0,5	0,3	3,7	0,5	
Ensemble		1,9	2,0	2,0	12,1	2,6

Ce qui donne, par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus, les proportions suivantes d'illettrés ne sachant pas le français :

- Nord rural : 97,2 %
- Sud rural : 95,1 %
- Villes : 62,6 %
- Ensemble : 92,9 %

Villes exceptées, où il est souvent nécessaire d'utiliser le Français, celui-ci s'est assez peu répandu parmi les personnes non scolarisées; en effet, le tableau ci-dessous indique que, sauf dans le Nord rural, les illettrés sachant parler français sont moins nombreux que les personnes ayant appris à le lire et à l'écrire.

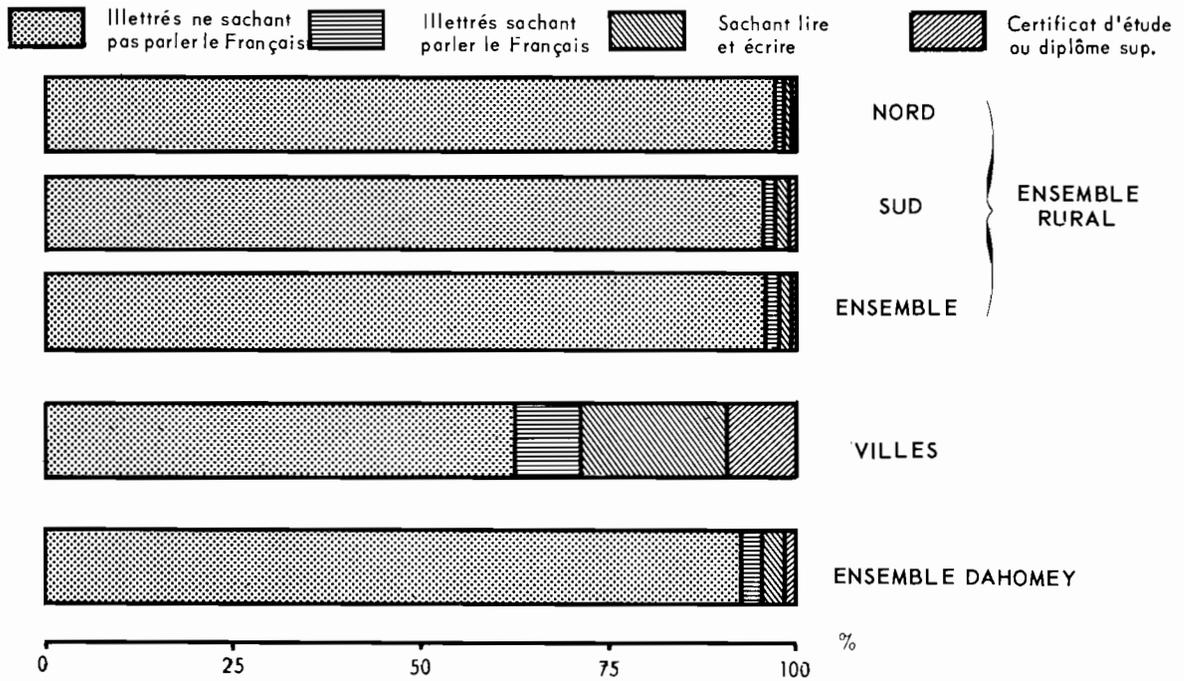
TABLEAU III-2-6

POURCENTAGE DE PERSONNES ILLETTREES SACHANT PARLER FRANCAIS ET DE PERSONNES SACHANT LIRE ET ECRIRE FRANCAIS PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS.

(Unité : 100)

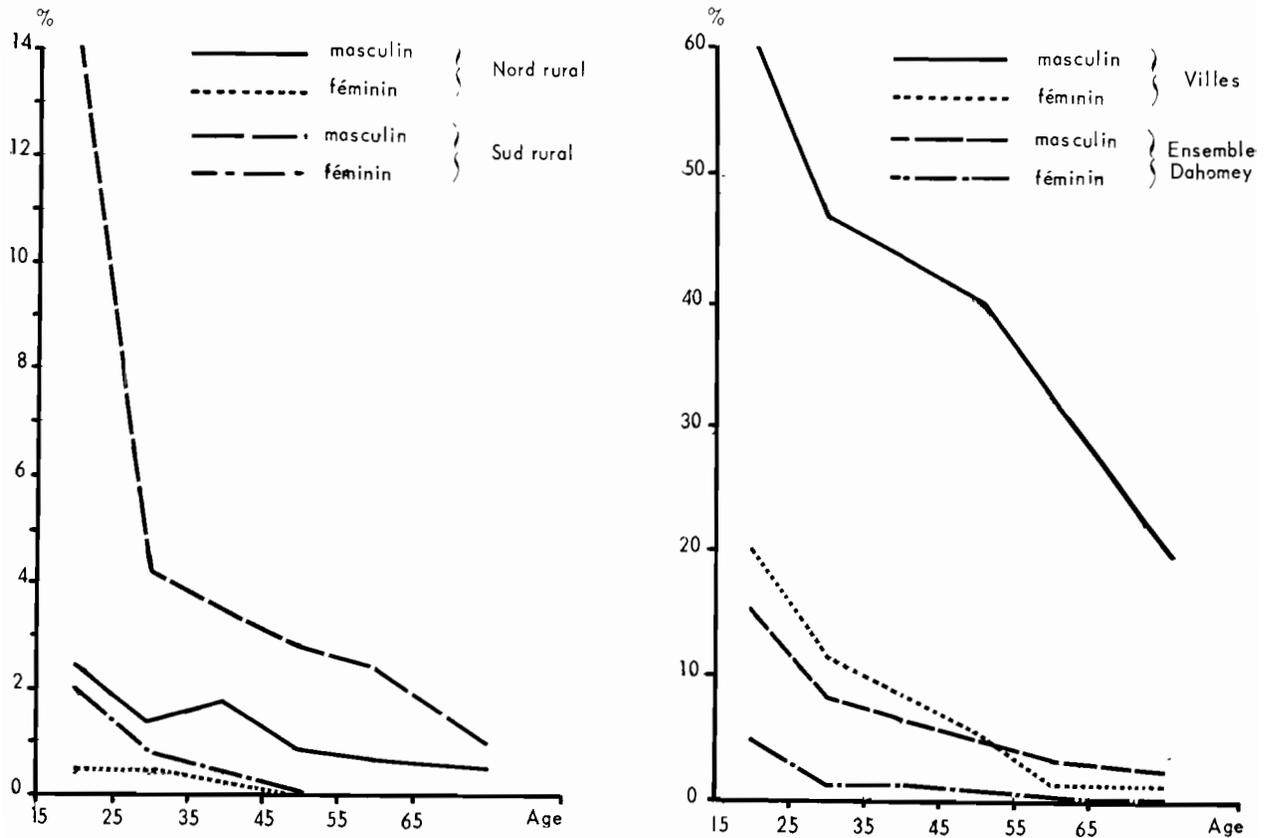
Sexe	Nord rural sachant		Sud rural sachant		Ensemble rural sachant		Villes sachant		Ensemble Dah. sachant	
	parler	lire & écrire	parler	lire & écrire	parler	lire & écrire	parler	lire & écrire	parler	lire & écrire
Masculin	3,5	4,6	3,9	5,5	3,7	4,2	15,3	46,5	4,7	7,7
Féminin	€	0,4	0,3	0,8	0,3	0,7	3,1	14,2	0,5	1,9
Ensemble	1,8	1,0	2,0	2,9	1,9	2,3	8,6	28,9	2,5	4,6

Enfin, pour la petite minorité des personnes sachant lire et écrire, 30 % disposent du certificat d'études ou d'un diplôme supérieur à ce certificat. La répartition est très inégale par zone d'habitat mais non par sexe : dans le Nord rural, ce pourcentage tombe à 18 %, dans le Sud 29 % pour remonter dans les villes à 32 % ; d'autre part, les femmes instruites comptent 30 % de "certifiées", les hommes 30 % également. Cette égalité de proportions est générale.



GRAPHIQUE - III - 2-2

Répartition de la population de 15 ans et plus selon le degré d'instruction.



GRAPHIQUE - III - 2-3

Pourcentage de personnes sachant lire et écrire par âge.

(N.B. : Les échelles de ces deux graphiques sont différentes).

Ceci tend à prouver que les filles qui vont à l'école poursuivent leurs études comme les garçons, et que les obstacles familiaux et sociaux jouent avant l'entrée à l'école (expliquant le retard dans la scolarisation des filles et leur taux de fréquentation scolaire plus faible), et non pendant la durée de l'école. Si ce fait était confirmé, il serait intéressant car, dans beaucoup de pays africains la fréquentation scolaire des filles est moins prolongée et moins assidue que celle des garçons.

On peut voir sur le graphique III-2-3 les progrès du niveau d'instruction par grande classe d'âges. Ces groupes sont résumés dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU III-2-7.

PROPORTION DE PERSONNES SACHANT LIRE ET ECRIRE DE CHAQUE GROUPE D'AGE ET DE CHAQUE SEXE PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DU GROUPE D'AGE.

(Unité : 100)

Zone d'habitat \ Groupe d'âges		15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +
Nord rural	Masculin	2,6	1,2	1,7	0,9	0,7	0,5
	Féminin	0,4	0,4	0,2	-	-	-
	Ensemble	1,4	0,8	1,0	0,5	0,4	0,3
Sud rural	Masculin	13,8	3,9	3,5	2,7	2,1	0,9
	Féminin	2,0	0,4	0,4	ε	ε	-
	Ensemble	7,0	1,8	1,9	1,4	1,1	0,5
Ensemble rural	Masculin	9,8	2,9	3,0	2,1	1,7	0,8
	Féminin	1,5	0,4	0,3	ε	ε	-
	Ensemble	5,0	1,5	1,7	1,1	0,8	0,4
Villes	Masculin	61,5	47,0	43,9	39,9	31,8	19,1
	Féminin	20,8	11,6	9,1	5,2	1,6	2,3
	Ensemble	41,6	26,2	25,7	24,2	16,4	11,0
Ensemble	Masculin	14,5	7,1	6,4	5,0	3,5	1,9
	Féminin	3,9	1,5	1,1	0,4	0,2	0,2
	Ensemble	8,4	3,9	3,7	2,8	1,9	1,1

La progression est lente, mais manifeste. Il semble qu'elle se soit accélérée récemment puisque les personnes de 15 à 24 ans sont proportionnellement deux fois plus nombreuses que celles de 25 à 34 ans à savoir lire et écrire. Or, elles représentent une classe d'âge parvenue à l'âge scolaire à partir de 1945.

Si l'on compare les progrès par sexe, on constate un retard très accusé chez les femmes qui avaient l'âge scolaire avant 1945. Il n'est pas sûr que le sexe féminin rattrape actuellement son retard dans l'ensemble rural mais il semble au contraire qu'en ville la progression de l'instruction soit plus rapide pour les femmes que pour les hommes.

TABLEAU III-2-8

POURCENTAGE DE PERSONNES DISPOSANT DU CERTIFICAT D'ETUDES OU D'UN DIPLOME SUPERIEUR PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS.

(Unité : 100)

Sexe	groupe d'op. Zone d'habitat	15-44 ans					45 ans et plus				
		Nord rural	Sud rural	Ens. rural	Villes	Ens. Dah.	Nord rural	Sud rural	Ens. Dahomey	Villes	Ens. Dah.
Masculin		0,4	2,2	1,6	17,7	3,9	0,1	0,2	0,2	7,8	0,7
Féminin		0,1	0,3	0,2	5,2	0,7	ε	ε	ε	0,7	ε
Ensemble		0,3	1,1	0,8	10,6	1,7	ε	0,1	0,1	4,4	0,4

On remarquera surtout, en milieu rural, une progression très rapide du Sud rural, due essentiellement à un très fort développement de l'instruction chez les hommes (4 % d'hommes de 25 à 34 ans sachant lire contre 14 % d'hommes de 15 à 24 ans).

Cependant la rapidité des progrès est relative ; il faut se rappeler qu'en 1961 moins du quart des enfants était scolarisé. Cela signifie qu'en 1971 encore, il y aura (à défaut d'un programme d'alphabétisation des masses) dans la population adulte de 85 à 90 % d'illettrés (environ 80 % pour les hommes et 95 % pour les femmes).

D'autre part, et on l'a déjà vu au chapitre précédent le problème des débouchés se pose de façon grave. Or, parmi les hommes instruits de 45 à 64 ans, 61 % se trouvent dans les villes. Parmi ceux de 15 à 24 ans, on n'en trouve plus que 39 %. Les effectifs représentent les 20 % de différence entre les deux classes d'âge qui n'ont pas encore de métier et restent à la charge de leurs parents agriculteurs par insuffisance d'emplois en ville. Il est peu probable qu'ils trouvent tous à s'employer selon leurs capacités, en milieu rural et par conséquent ils constituent des "chômeurs déguisés" parce que travaillant peu à la terre (par incapacité ou mauvaise volonté).

Il est paradoxal de constater qu'une scolarisation très faible autrefois et même encore maintenant aboutit à un excès de "diplomés". Or, cette scolarisation pèse très lourd sur le budget du pays. Il est vraisemblable qu'une reconversion ne serait pas inutile, qui pourrait se fixer deux buts principaux :

- Alphabétiser rapidement le plus de monde possible (actuellement parmi les hommes de 35 à 54 ans, aptes à fournir des cadres, 2,5 % seulement en milieu rural savent lire et écrire);
- Orienter l'enseignement vers la formation d'agriculteurs (puisque'on a vu plus haut que le secteur primaire, et l'agriculture en particulier, fournira, dans l'état actuel des choses, la plus grande partie des emplois nouveaux rendus nécessaires par l'accroissement de la population).

III-2-3. NOTE SUR LE NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE GROUPE ETHNIQUE.

Les groupes ethniques du Nord offrent des caractéristiques identiques à l'exception des Dendis chez lesquels les hommes semblent relativement plus instruits.

TABLEAU III-2-9

REPARTITION DE LA POPULATION AGEE DE 15 ET PLUS PAR SEXE, REGION ET NIVEAU D'INSTRUCTION.

(Unité : 1000)

Zone d'habitat Niveau d'instruction	Nord rural		Sud rural		Ens. rural		Villes		Ens. Dahomey	
	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF
Illétrés ne sachant pas le Français	157,4	159,7	288,7	378,1	446,1	537,8	16,7	43,7	462,8	581,5
Illétrés sachant le Français	5,8	0,3	12,3	1,3	18,1	1,6	6,7	1,7	24,8	3,3
Sachant lire et écrire	2,1	0,5	12,6	1,9	14,7	2,4	13,7	5,2	28,4	7,6
CEP ou diplôme supérieur	0,5	0,1	5,0	0,9	5,5	1,0	6,6	2,3	12,1	3,3
Total	165,8	160,6	318,6	382,2	484,4	542,8	43,7	52,9	528,1	595,7

En revanche, dans le Sud, on peut distinguer 3 catégories : l'ensemble Adjas-Aïzos, dont le niveau d'instruction ne dépasse guère celui des groupes du Nord (on a déjà remarqué plus haut que le comportement socio-professionnel était lui aussi plus proche des groupes du Nord que des groupes du Sud) ; l'ensemble Yoroubas, Fons, Gouns, légèrement en avance sur le reste du pays (on peut rapprocher ce fait de leur forte participation à la vie urbaine et de leurs structures socio-professionnelles déjà assez complexes) ; enfin les groupes Minas, Plas et Pedahs dans lequel l'élément Mina, très instruit et de longue date adapté à la vie administrative et économique moderne joue un rôle dominant.

TABLEAU III-2-10

PROPORTIONS D'ILLETRES PAR RAPPORT AUX PERSONNES AGEES DE 15 ANS ET PLUS DE CHAQUE GRAND GROUPE ETHNIQUE

(Unité : 100)

Groupe Ethnique	Illettrés			Lettres		
	M	F	Ens.	M	F	Ens.
Peuls	99,6	99,8	99,7	0,4	0,2	0,3
Djougous	98,1	99,8	98,9	1,9	0,2	1,1
Sombas	99,1	99,6	99,3	0,9	0,4	0,7
Tanguiétas	98,5	99,4	99,0	1,5	0,6	1,0
Dendis	93,5	99,2	96,6	6,5	0,8	3,4
Baribas	98,4	99,7	99,1	1,6	0,3	0,9
Yoroubas	85,1	96,2	91,2	14,9	3,8	8,8
Fons	84,6	95,6	90,5	15,4	4,4	9,5
Gouns	84,4	96,4	90,8	15,6	3,6	9,2
Adjas	95,4	99,8	97,9	4,6	0,2	2,1
Aïzos	96,7	99,6	98,2	3,3	0,4	1,8
Minas	66,5	90,6	79,5	33,5	9,4	20,5

CHAPITRE III-3

LES RELIGIONS

On ne dispose de renseignements que pour les personnes âgées de 15 ans et plus. L'influence grandissante de la scolarisation par les écoles confessionnelles (essentiellement catholiques) sur la christianisation des classes jeunes apparaît donc assez peu ici.

La répartition se présente globalement ainsi :

TABLEAU III-3-1

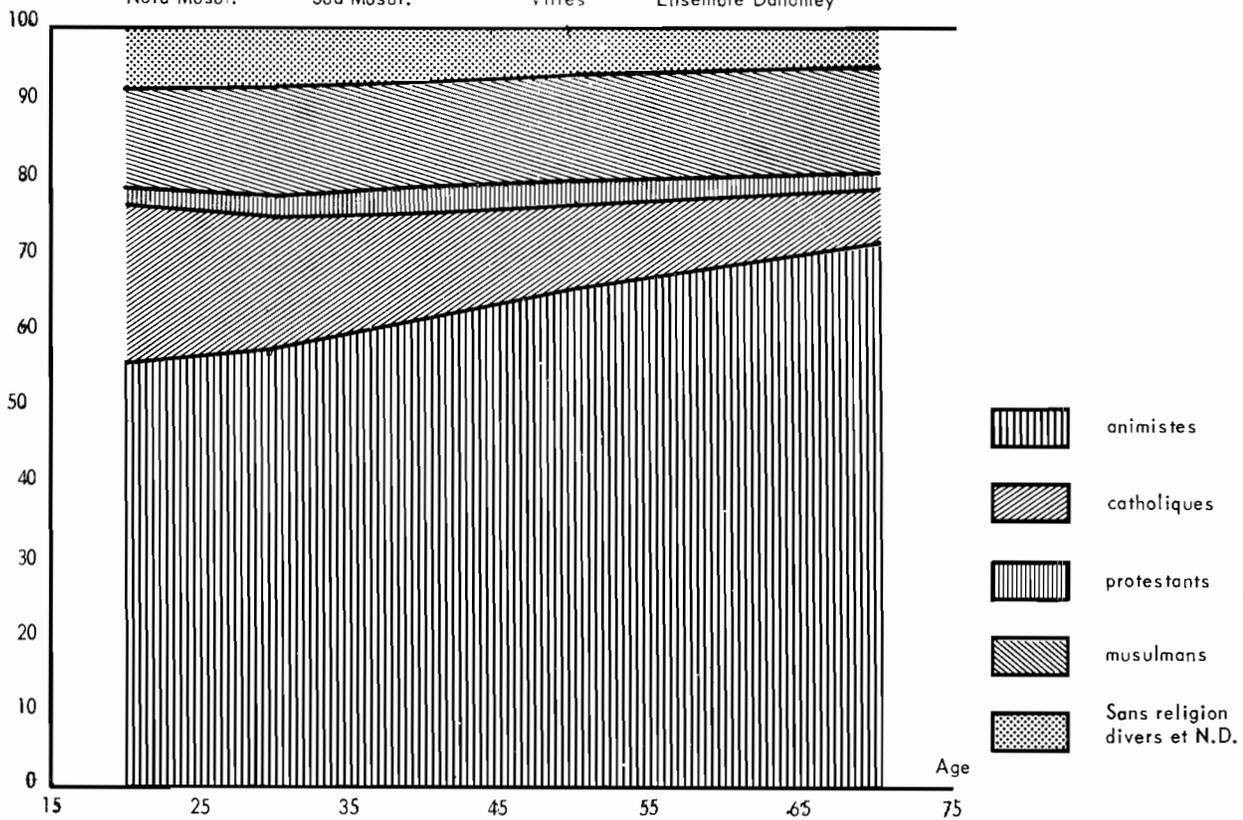
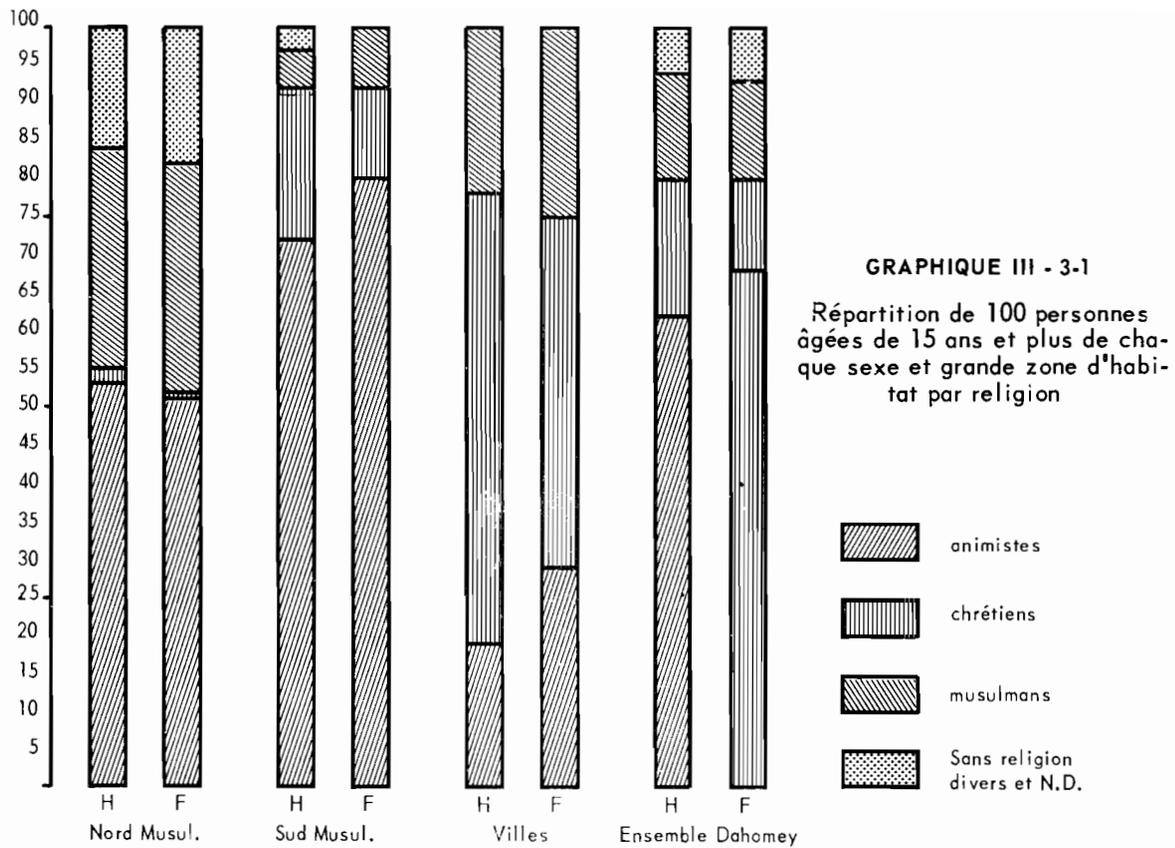
REPARTITION DES PERSONNES AGEES DE 15 ANS ET PLUS SELON LE SEXE, LA ZONE D'HABITAT ET LA RELIGION.

(Unité: 1000)

Zone d'habitat \ Religion	Nord rural		Sud rural		Ens. rural		Villes		Ensemble Dahomey		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	Total
Animistes	85,2	82,4	228,0	305,0	313,2	387,4	7,9	15,0	321,1	402,4	723,5
%	53	51	72	80	66	71	18	28	62	68	65
Catholiques	2,6	2,0	50,5	36,0	53,1	38,0	23,6	22,4	76,7	60,4	137,1
%	2	1	16	9	11	7	54	42	15	10	12
Protestants	0,6	0,4	12,0	12,7	12,6	13,1	1,6	1,5	14,2	14,6	28,8
%	€	€	4	3	3	2	4	3	3	2	3
Musulmans	46,5	48,2	15,6	18,6	62,1	66,8	9,7	12,9	71,8	79,7	151,5
%	29	30	5	5	13	12	22	24	14	13	13
Divers	-	-	3,0	3,0	3,0	3,0	0,4	0,4	3,4	3,4	6,8
%	-	-	1	1	€	€	1	1	€	€	€
Sans religion	25,1	27,0	4,8	6,0	29,9	33,0	0,2	0,4	30,1	33,4	63,5
%	15	17	1	2	6	6	€	1	5	6	5
Non déclarés	0,7	0,6	1,2	1,5	1,9	2,1	€	0,1	1,9	2,2	4,1
%	€	€	€	€	€	€	€	€	€	€	€
Total	160,7	160,6	315,1	382,8	475,8	543,4	43,4	52,7	519,2	596,1	1115,3
%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Les religions dominantes sont les religions animistes qui comptent deux personnes sur trois, puis viennent le christianisme (en grande majorité catholicisme) avec 15 %, L'Islam avec 13 %, un pourcentage notable de personnes qui se sont déclarées "sans religion" (5 %) et enfin un très petit nombre de "Divers" (sectes syncrétistes d'inspiration chrétienne : église locale des "Témoins de Jéhovah", secte des "Chérubins" etc...).

Le tableau III-3-1 appelle un certain nombre de commentaires.



GRAPHIQUE - III - 3-2
Répartition de 100 personnes de chaque âge (sexe masculin) selon leur religion.

Le Nord rural fait preuve d'une grande régularité dans la répartition selon le sexe : les pourcentages de personnes pratiquant telle ou telle religion sont analogues pour les hommes et pour les femmes. Il faut noter que le très fort pourcentage de personnes "Sans religion" provient de ce que la plupart des "Baribas" se sont déclarés tels. Il y aurait là une étude sociologique intéressante à faire car il est peu vraisemblable que ce groupe ethnique ait absolument abandonné toute croyance. Dans l'état actuel des choses il faudrait sans doute le rattacher aux groupes animistes. On notera que, numériquement, les religions chrétiennes jouent un rôle négligeable, laissant la place à l'Islam.

La répartition selon le sexe est moins régulière dans le Sud rural. On trouve en effet plus de femmes animistes que d'hommes et de ceux-ci plus de chrétiens que parmi les femmes. Le phénomène se retrouve dans les villes. Les femmes se montrent donc nettement plus conservatrices que les hommes en matière de religion. Les Musulmans sont principalement les Gouns et les Yoroubas (département du Sud-Est et du Centre, ville de Porto-Novo). Quant aux personnes "Sans religion", beaucoup moins nombreuses que dans le Nord, il s'agit dans la majorité des cas de personnes ne pratiquant pas actuellement de culte déterminé et régulier; il semble bien qu'elles soient en fait animistes.

Dans les villes enfin, on notera que le christianisme se développe considérablement aux dépens de l'animisme. D'autre part, le milieu urbain ne paraît pas plus particulièrement favorable que le milieu rural au développement des religions "Diverses", c'est-à-dire de sectes d'inspiration chrétienne.

TABLEAU III-3-2

REPARTITION DE 100 PERSONNES DE CHAQUE SEXE ET DE CHAQUE GRAND GROUPE D'AGE D'APRES LA RELIGION PRATIQUEE.

(Unité : 100)

Religion \ Groupe d'âge	15-24 ans		25-34 ans		35-44 ans		45-54 ans		55 ans et +	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Animistes	56	60	58	66	62	70	66	75	72	78
Catholiques	21	14	17	11	14	8	11	6	7	4
Protestants	2	3	3	2	3	3	3	2	2	1
Musulmans	13	15	14	13	14	12	14	12	14	12
Divers	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε
Sans religion	7	7	6	6	5	5	5	5	5	4
Non déclarés	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε	ε
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Alors que la proportion de Musulmans, de Protestants et de "Sans religion" est remarquablement stable dans chaque tranche d'âge, on constate un accroissement continu et de même ampleur pour les deux sexes de la part des catholiques des classes d'âge les plus élevées aux classes d'âge les plus jeunes : en effet, il y a proportionnellement trois fois plus d'hommes et de femmes catholiques parmi les personnes de 15 à 24 ans que parmi les personnes de plus de 55 ans ; cette progression se fait aux dépens de l'animisme.

TABLEAU III-3-3

POURCENTAGE D'ANIMISTES ET DE CATHOLIQUES PAR GRANDE ZONE D'HABITAT ET PAR GRAND GROUPE D'AGE.

Unité : pour 100 personnes de chaque zone et de chaque groupe d'âge.

Religion	Ensemble rural						Villes					
	15-34 ans		35-54 ans		55 ans et +		15-34 ans		35-54 ans		55 ans et +	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Animistes	62	67	68	75	74	81	12	23	21	34	36	44
Catholiques	15	9	9	5	5	3	61	49	52	35	33	23

Comme le montre bien le tableau ci-dessus, si le christianisme reste bien la religion principale des villes, ce n'est pas là qu'il accomplit ses progrès les plus rapides. Il semble que le catholicisme s'étend parmi les classes jeunes de la population rurale (le Sud essentiellement). Cela s'explique du reste assez bien, car, en ville l'animisme devient moins fréquent et le catholicisme se heurte à d'autres religions, tel l'Islam, plus résistantes.

Il est à remarquer que les progrès du catholicisme ne se traduisent pas encore de façon sensible sur certaines données démographiques telles que l'état matrimonial (voir chap.II-3). Il paraît peu probable qu'ils apportent dans les prochaines années une modification sensible de l'état matrimonial et de la fécondité qui pourrait en être une conséquence.



IV^{ème} PARTIE
DONNEES DE MOUVEMENT
LE MOUVEMENT NATUREL

IV-1 - NATALITE - FECONDITE

IV-1-1 - Taux de natalité observé

IV-1-2 - Fécondité

- A) Fécondité actuelle observée
- B) Fécondité totale observée
- C) Comparaisons entre le nombre moyen d'enfants nés vivants dans les 12 derniers mois (fécondité actuelle) et le nombre moyen d'enfants nés vivants au total (fécondité totale) . Evaluation des erreurs.

IV-2 - MORTALITE

IV-2-1 - Mortalité générale

- A) Taux général de mortalité
- B) Mortalité par âge et par sexe

IV-2-2 - Mortalité infantile et mortalité des enfants de moins de 5 ans

IV-2-3 - Taux de survie - Espérance de vie

- A) Taux de survie
- B) Espérance de vie

IV-2-4 - Données complémentaires

- A) Répartition des décédés par âge
- B) Variation saisonnières

IV-3 - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

IV-3-1 - Taux d'accroissement naturel et taux net de reproduction

- A) Taux d'accroissement
- B) Taux de reproduction

IV-3-2 - Evolution dans l'hypothèse d'une fécondité constante et d'une mortalité décroissante

IV-3-3 - Evolution régionale

LISTE DES GRAPHIQUES

- IV-1-1 - Nombre d'enfants nés vivants dans les 12 derniers mois pour 1000 femmes de chaque âge.
- IV-1-2 - Nombre d'enfants nés vivants dans les 12 derniers mois pour 1000 femmes de chaque âge et de chaque département (Sud rural).
- IV-1-3 - Nombre d'enfants nés vivants dans les 12 derniers mois pour 1000 femmes de chaque âge et de chaque département (Nord rural).
- IV-1-4 - Fécondité actuelle des femmes mariées de 15 à 49 ans
- IV-1-5 - Fécondité actuelle des femmes mariées par âge et par grande zone d'habitat.
- IV-1-6 - Fécondité actuelle des femmes mariées par âge et selon la nature du mariage (Ensemble Dahomey).
- IV-1-7 - Enfants nés vivants au total par femme de chaque âge (Ensemble Dahomey).
- IV-1-8 - Enfants nés vivants au total par femme de chaque âge selon la zone d'habitat.
- IV-1-9 - Enfants nés vivants au total par femme de chaque âge, Sud-Est et Sud (ruraux).
- IV-1-10 - Enfants nés vivants au total par femme de chaque âge selon le nombre de mariages contractés (Ensemble Dahomey).
- IV-1-11 - Nombre d'enfants nés vivants au total par femme mariée, selon la nature du mariage et l'âge.
- IV-1-12 - Nombre moyen d'enfants au total par femme et par âge. Taux observés et taux déduits.
- IV-1-13 - Taux observés et taux déduits de fécondité actuelle par âge des mères.

- IV-2-1 - Taux de mortalité par zone d'habitat et par âge.
- IV-2-2 - Surmortalité rurale par âge.
- IV-2-3 - Surmortalité masculine par âge (Ensemble Dahomey).
- IV-2-4 - Taux de mortalité par âge et par sexe.
- IV-2-5 - Taux de survie par âge et par grande zone d'habitat.
- IV-2-6 - Courbes de survie comparées par zone d'habitat.
- IV-2-7 - Espérance de vie à chaque âge par grande zone d'habitat.
- IV-2-8 - Répartition de 1000 Décès selon le mois du décès.

- IV-3-1 - Accroissements en pourcentage de la population par grande zone d'habitat dans les 20 prochaines années (taux d'accroissement naturel).
- IV-3-2 - Accroissement global de la population dans les 20 prochaines années selon différentes hypothèses.
- IV-3-3 - Evolution de la population par département.



CHAPITRE IV - 1
NATALITE - FECONDITE

IV-1-1 - TAUX DE NATALITE OBSERVE

L'enquête a révélé des taux de natalité très élevés, du même ordre de grandeur que ceux déjà relevés lors d'enquêtes précédentes dans des pays africains similaires.

TABLEAU IV - 1 - 1

TAUX DE NATALITE PAR DEPARTEMENT

(Unité : 1000)

Nord rural			Sud rural					Ensemble Villes	Ensemble Dahomey
Nord Est	Nord Ouest	Ensemble	Centre	Sud	Sud Est	Sud Ouest	Ensemble		
46,0	49,6	47,8	55,0	53,9	53,3	68,9	57,1	48,0	54,0

Ces taux ont été calculés en rapportant les naissances survenues dans les 12 derniers mois à l'effectif de la population recensée. Il s'agit donc d'un taux approché ⁽¹⁾, mais dont l'approximation est suffisante par rapport à la marge d'erreur due au sondage et aux observations, ce qui autorise à le conserver sans calcul plus poussé.

En revanche, une très nette anomalie, relevée surtout dans le Sud, s'est manifestée au cours du dépouillement. Il est admis que pour 100 filles il naît entre 103 et 106 garçons et ce fait n'a jamais été infirmé. Or, comme l'indique le tableau suivant, les taux de masculinité résultant de l'enquête sont trop faibles et sortent de l'intervalle de confiance, si on attribue à celui-ci une valeur de l'ordre de 95 %; en effet le taux de masculinité de l'ensemble (95) est inférieur au taux minimum (98) admissible compte tenu de la marge d'erreur. Le Sud-Ouest avec 84, le Centre avec (92) et le Sud Est avec 93 sont notamment très en dehors de cette marge.

TABLEAU IV - 1 - 2

TAUX DE MASCULINITE A LA NAISSANCE (Naissances des 12 derniers mois).

	Nord-Est rural	Nord-Ouest rural	Centre rural	Sud rural	Sud-Est rural	Sud-Ouest rural	Villes	Ensemble
Nombre de garçons nés vivants pour 100 filles nées vivantes	100	100	92	103	93	84	107	95
Intervalle de confiance 5%	94-110	94-110	96-108	94-110	96-108	96-110	93-110	98-106

Une vérification dans une maternité (plusieurs centaines de naissances) a donné un taux légèrement supérieur à 103. D'autre part, le calcul sur les enfants nés vivants au total (et non dans les 12 derniers mois) donne des résultats normaux.

(1) L'effectif de la population considérée aurait dû être, en toute rigueur, la moyenne des valeurs prises par cette population au cours des 12 derniers mois soit approximativement la moyenne des effectifs au début et à la fin de cette période.

TABLEAU IV - 1 - 3

TAUX DE MASCULINITE A LA NAISSANCE (Enfants nés vivants au total des femmes de 15 ans et plus)

Nombre de garçons pour 100 filles

Nord Est rural	Nord Ouest rural	Centre rural	Sud rural	Sud Est rural	Sud Ouest rural	Villes	Ensemble
111	108	103	105	102	106	106	105

Compte tenu des exagérations en sens inverse (les femmes interrogées sur une longue période ayant peut-être tendance à oublier les filles qu'elles ont mises au monde), ces deux moyens de recoupement confirment, s'il en était besoin, qu'une erreur d'observation a été commise et que le nombre des naissances a été incorrectement évalué.

La question se pose de savoir si l'erreur est systématique et quelle est son importance. Il n'existe aucun moyen direct d'y répondre, mais l'étude effectuée ci-dessous sur la fécondité actuelle et la fécondité totale amène à penser que l'erreur numérique, le Sud-Ouest mis à part, est faible. En conséquence, il est vraisemblable que les taux réels de natalité ne s'éloignent guère, à l'exception du Sud-Ouest, des taux observés (en supposant que l'approximation admise pour le calcul proprement dit du taux observé soit valable). On a donc finalement retenu les taux résultant de l'enquête, leur correction n'étant pas possible et paraissant, en tout état de cause, inférieure à la marge d'erreur résultant du sondage lui-même. Il suffit de noter que seul le taux de natalité pour le Sud-Ouest est beaucoup trop élevé, et qu'il devrait être réduit d'une dizaine de points environ.

Cependant, ceci appelle un essai d'explication :

Il semble qu'il faille à cet égard faire la part de deux sources d'erreurs possibles :

1° - **Oubli** : de certaines naissances (filles ou garçons)

2° - **sur-estimation** de l'âge des enfants appartenant à l'un des deux sexes (ou sous-estimation de l'autre) conduisant à un creux pour les naissances de ce sexe.

Etant donné les conditions de l'enquête, la dernière source semble la plus vraisemblable. Dans le cas présent, il y aurait eu ainsi sur-estimation de l'âge des garçons (ou plutôt sous-estimation de celui des filles) dûe peut-être :

- à une croissance physique plus rapide (marche plus précoce) des garçons,
- à une importance plus grande donnée inconsciemment aux garçons (cela se rencontre surtout en pays musulman) conduisant à surestimer leur âge.

En conséquence, on a estimé inutile dans le texte comme dans les tableaux donnés en annexe, de décomposer les enfants nés vivants dans les 12 derniers mois en garçons et filles; on ne trouvera que le chiffre d'ensemble, expression d'un ordre de grandeur vraisemblable.

On remarquera quatre niveaux différents des taux de natalité : les villes, le Nord rural, le Sud rural (Sud-Ouest non compris) et enfin le département du Sud-Ouest qui, ici comme dans beaucoup d'autres cas, a une place très particulière.

Le taux du Nord ⁽¹⁾ se rapproche des taux observés en Haute-Volta, celui du Sud des taux du Ghana, du Togo, de Côte d'Ivoire. Les principales villes se trouvant dans le Sud on

(1) L'écart entre le taux de natalité du Sud rural et celui du Nord rural résulte, comme on le verra plus loin, d'une fécondité légèrement moins élevée dans la seconde région, mais aussi de ce que le nombre de femmes d'âge fécond est proportionnellement légèrement plus faible dans le Nord (Chapitre II - 1).

peut noter également une différence sensible entre ville et milieu rural.

Mais le taux de natalité, par ses imperfections, ne permet pas une analyse très poussée de la fécondité. Le taux de fécondité, rapporté aux femmes observées, donnera des résultats plus précis.

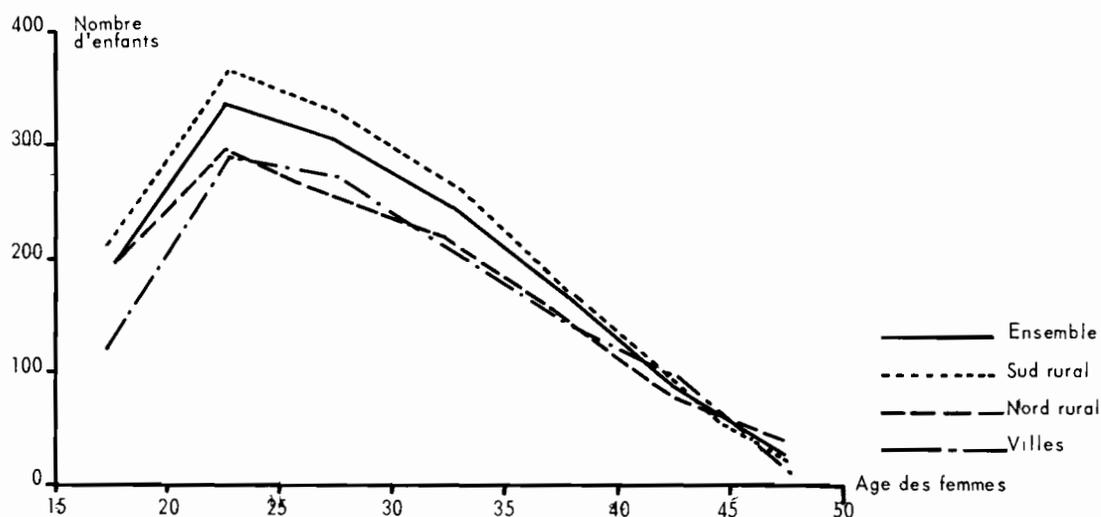
IV-1-2 - FECONDITE

A) Fécondité actuelle observée

Fécondité actuelle de l'ensemble des femmes de 15 à 49 ans.

Le taux de fécondité actuelle, rapport du nombre d'enfants nés vivants dans les 12 derniers mois au nombre de femmes d'âge fécond (en principe sont considérées d'âge fécond les femmes de 15 à 49 ans) est comme le taux de natalité un taux approché : il n'élimine pas les erreurs d'âge et ne tient pas compte du nombre moyen effectif des femmes, mais du nombre recensé, tenu pour être le nombre moyen. L'approximation, ici comme pour la natalité, est très vraisemblablement suffisante par rapport à la marge d'erreur résultant du sondage et des erreurs d'observation.

Le taux de fécondité pour l'ensemble du Dahomey est élevé (0,227) comme le laissait prévoir le fort taux de natalité. Les différences entre la ville, le Nord rural et le Sud rural se retrouvent, mais moins accusées : 20% d'écart entre la ville et le Sud pour la natalité, un peu moins de 15% pour la fécondité; le nombre moins grand de femmes recensées par rapport aux hommes dans le Nord que dans le Sud et les villes explique cette plus grande ampleur des variations des taux de natalité.



GRAPHIQUE IV - 1 - 1 -

Nombre d'enfants nés vivants dans les 12 derniers mois pour 1000 femmes de chaque âge.

La fécondité maxima se trouve dans le groupe d'âge de 20 à 25 ans pour se réduire par la suite. Si cela s'explique assez bien pour la ville, où l'âge au mariage est plus tardif qu'en milieu rural, l'écart entre le Nord et le Sud a un autre sens : la fécondité aux jeunes âges (15 à 30 ans) est nettement moins élevée dans le Nord; en effet, alors que les filles s'y marient plus tôt, déjà entre 15 et 20 ans la fécondité est plus faible, puis elle augmente moins rapidement. Au delà de 30 ans, alors qu'elle diminue moins que dans le Sud, il se peut qu'intervienne une sorte "d'étalement" des âges, dû aux défauts de l'observation.

TABLEAU IV - 1 - 4

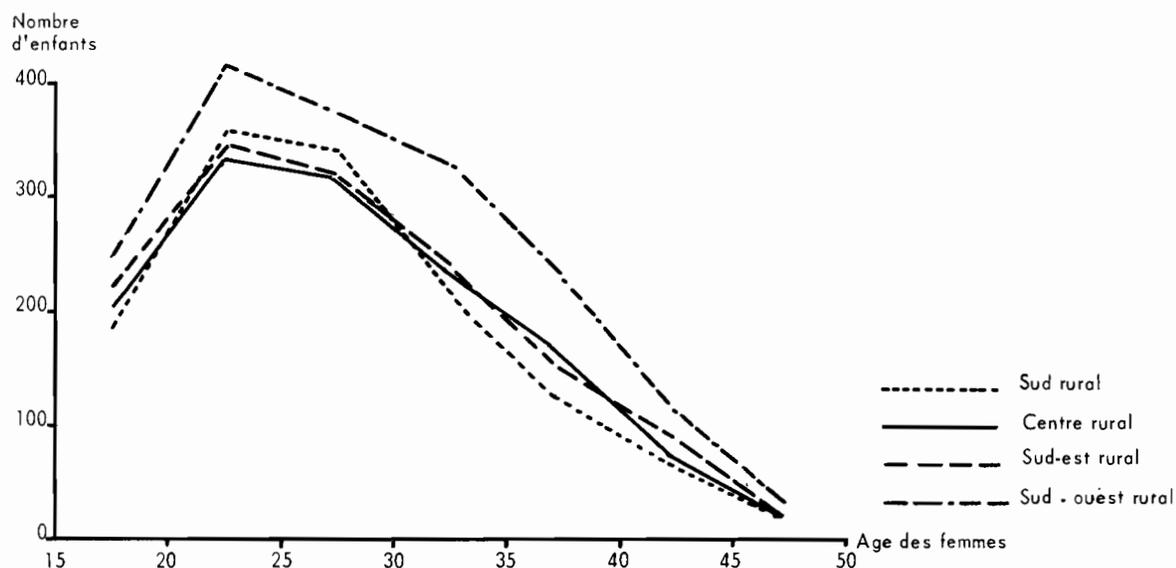
NOMBRE D'ENFANTS NES VIVANTS DANS LES 12 DERNIERS MOIS POUR 1000 FEMMES DE CHAQUE CLASSE D'AGE.

Groupe d'âge	Nord rural	Sud rural	Villes	Ensemble Dahomey
15-19 ans	196	210	123	197
20-24	294	363	292	336
25-29	258	331	275	306
30-34	228	265	255	254
35-39	157	171	154	166
40-44	82	87	93	86
45-49	41	22	18	26
Ensemble	210	238	205	227

On verra plus loin certaines raisons qui peuvent en partie expliquer les différences entre Nord et Sud ruraux.

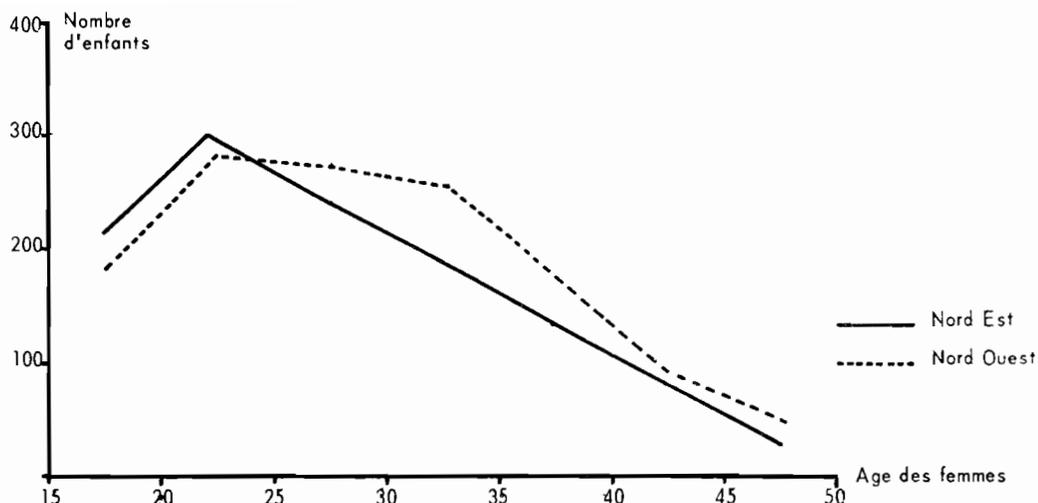
Dans le Sud, trois départements sont très homogènes, le taux de fécondité est de l'ordre de 0,225 (0,223 - 0,228 et 0,227) mais le Sud-Ouest connaît un taux beaucoup plus fort que l'on sera amené à corriger par la suite; c'est en effet le seul, après examen, dont on puisse dire qu'il est sûrement surévalué : 0,284.

Dans le Nord, en revanche, les courbes représentant la fécondité actuelle par département et par âge sont plus dissemblables.



GRAPHIQUE IV -1-2-

Nombre d'enfants nés vivants dans les 12 derniers mois pour 1000 femmes de chaque âge et chaque département (Sud rural).



GRAPHIQUE IV - 1 - 3
 Nombre d'enfants nés vivants au cours des 12 derniers mois
 pour 1000 femmes de chaque âge et de chaque département
 (Nord rural)

La fécondité plus élevée dans le Nord Est entre 15 et 25 ans s'explique par la précocité du mariage; si l'on se rappelle que le pourcentage des femmes actuellement mariées, dans le Nord-Ouest, est plus faible que dans l'autre département, on est amené à penser que la fécondité des femmes mariées y est beaucoup plus forte et du même niveau que dans le Sud (0,216). Mais un autre élément important est l'allure différente de la courbe, la fécondité paraissant, comme dans le Sud, plus "étalée" dans le Nord-Ouest.

L'étude ethnique par ethnies (tableau IV - 1 - 3 en annexe) permet de conclure à une certaine homogénéité des ethnies du Sud, le groupe Adja-Ouatchi étant mis à part; les groupes ethniques du Nord ont un comportement beaucoup plus irrégulier et les écarts entre les divers taux y sont suffisants pour être significatifs : chez les "Djougous" le taux de fécondité est de 0,180; chez les "Tanguiétras" de 0,234. Contrairement à ce que l'on observe ailleurs (Nord-Cameroun, Haute-Volta), les Peuls ont une fécondité élevée (0,222). L'examen des taux par ethnies confirme donc que l'on peut distinguer le Sud rural du Nord rural, en attribuant au premier un taux plus élevé. L'écart des seuls chiffres régionaux (0,238 et 0,210) est ainsi confirmé.

TABLEAU IV - 1 - 5

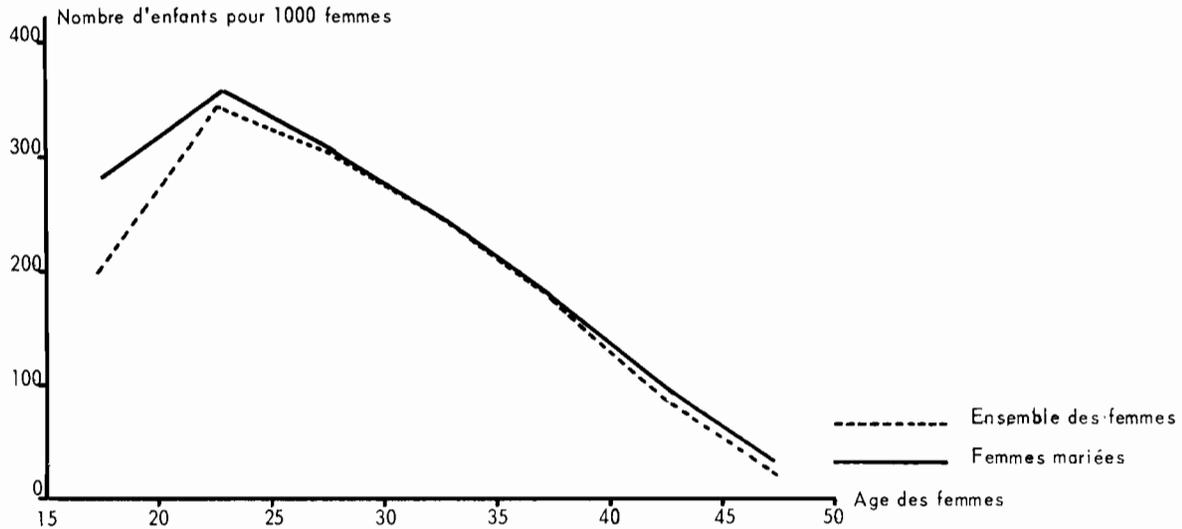
NOMBRE D'ENFANTS NES VIVANTS DANS LES 12 DERNIERS MOIS POUR 1000 FEMMES MARIEES DE CHAQUE AGE.

Groupe d'âge	Nord rural	Sud rural	Villes	Ensemble Dahomey
15-19 ans	230	332	272	288
20-24	297	369	311	342
25-29	258	323	272	306
30-34	235	262	259	254
35-39	155	173	162	168
40-44	88	94	111	94
45-49	53	26	17	32
Ensemble	222	256	233	245

Il est à noter cependant que cet écart régional est assez faible. Il est donc nécessaire d'examiner la fécondité par femme mariée, qui précisera la nature des différences.

Fécondité actuelle des femmes mariées

Elle est naturellement plus élevée que celle de l'ensemble des femmes : 0,245 pour 0,227. Cependant l'écart est peu important et il convient d'examiner où il se produit.



GRAPHIQUE IV - 1 - 4 .

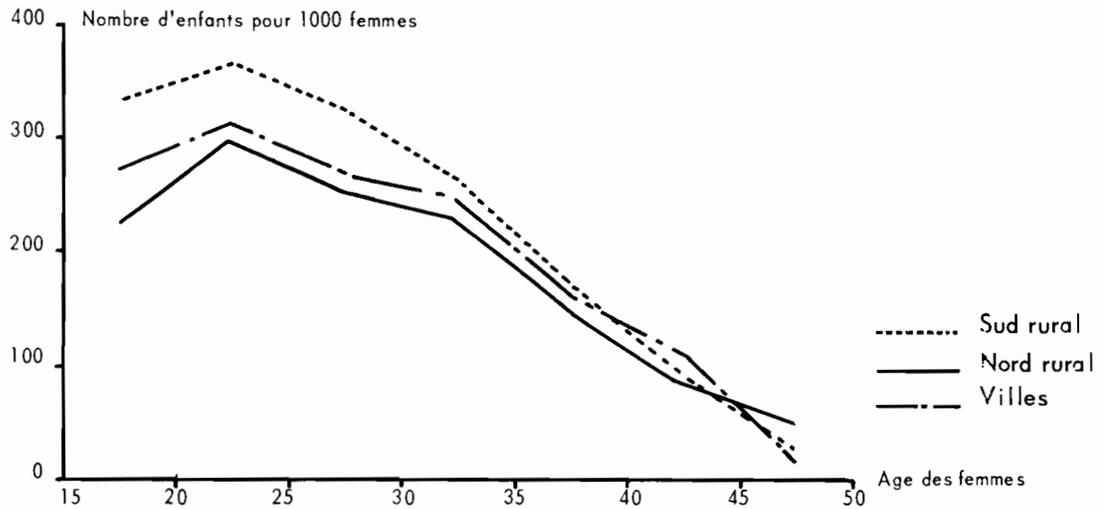
Fécondité actuelle des femmes mariées de 15 à 49 ans par âge.

Un rapide examen du graphique IV - 1 - 4 permet de rendre compte de la raison de l'écart entre le taux de femmes mariées et celui de l'ensemble des femmes; il est dû à l'écart dans la période des âges de 15 à 20 ans et par conséquent à l'existence d'un nombre important de célibataires à cet âge. Au delà de 25 ans, les deux taux se confondent : c'est l'époque où 98% des femmes sont mariées; on peut en outre se demander si les veuves ou les divorcées n'ont pas une fécondité aussi importante que les femmes mariées car autrement il devrait subsister un léger écart qui d'ailleurs apparait à partir de 40 ans, cela pourrait fort bien se concevoir car on sait que les veuves et les divorcées sont extrêmement peu nombreuses entre 25 et 40 ans et que par conséquent les divorces et les veuvages réalisés n'étant pas quantité négligeable, l'intervalle entre deux mariages doit être très faible; donc il est possible que les femmes de 25 à 40 ans qui, au moment de l'enquête, étaient soit veuves, soit divorcées se soient trouvées finalement au cours des 12 derniers mois dans des conditions aussi favorables que les femmes mariées, à une fécondité élevée, leur mariage étant dissous depuis très peu de temps (1).

Les courbes du graphique IV - 1 - 5 mettent en évidence une fécondité très élevée dès le début du mariage; car si par commodité de dépouillement on admet que les femmes mariées du groupe d'âges de 15 à 19 ans ont 17 ans et demi, elles sont dans la réalité sans doute plus âgées et la partie ascendante de la courbe doit être plus brève.

Encore faudrait-il tenir compte de l'aplatissement de la courbe dû aux erreurs sur l'âge et au fait que pour la première naissance, l'intervalle entre le mariage et cette naissance peut être soit plus court que l'intervalle entre deux naissances successives (à cause d'un interdit sexuel à la suite d'une naissance) soit plus long (existence d'un délai pour certains mariages "à l'essai").

(1) Les interdits sexuels qui jouent dans le cours du mariage estompent aussi les ruptures de relations sexuelles provenant de la dissolution même de celui-ci.

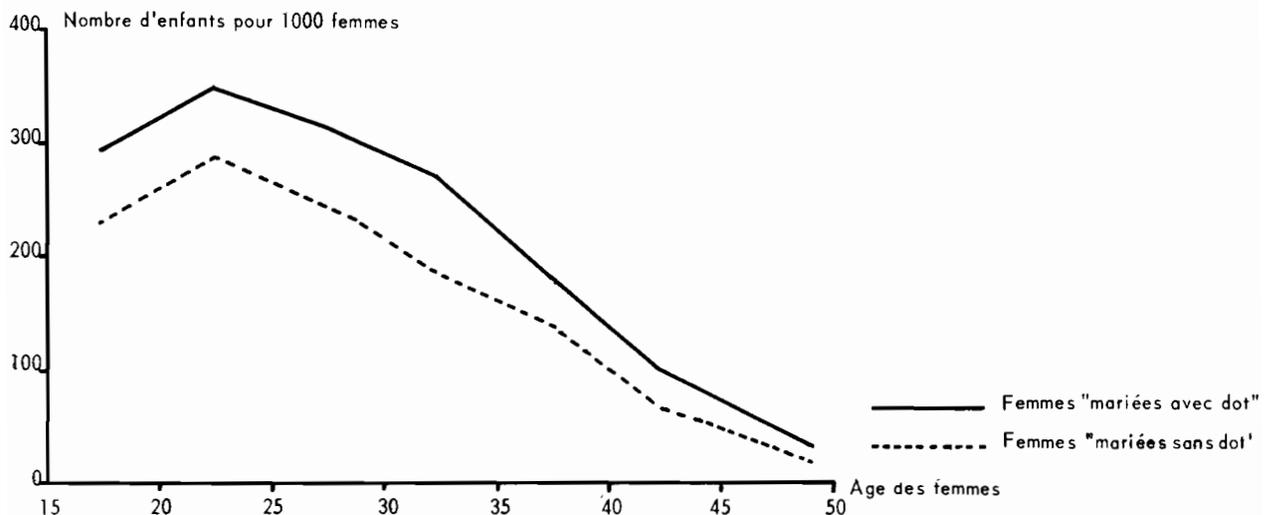


GRAPHIQUE IV - 1 - 5

Fécondité actuelle des femmes mariées par âge et par grande zone d'habitat

L'écart entre le Nord et le Sud (ruraux) est accentué par rapport à celui trouvé pour l'ensemble des femmes et cet écart n'est vraiment important qu'avant 35 ans. Il serait par conséquent très utile d'étudier à fond les coutumes matrimoniales du Nord, les comparer à celles du Sud, afin d'en déduire leur répercussion sur la fécondité. Les éléments dont on dispose ne permettent pas cette étude, ou du moins n'autorisent aucune conclusion.

L'écart entre l'ensemble rural et l'ensemble urbain est également intéressant à noter, car on peut constater ici aussi que la différence de fécondité n'est pas due seulement au plus ou moins grand nombre de célibataires. Il faut examiner si la nature du mariage ou la cohabitation avec le mari ont une influence quelconque sur la fécondité.



GRAPHIQUE IV - 1 - 6

Fécondité actuelle des femmes mariées par âge et selon la nature du mariage (Ensemble Dahomey)

Pour une raison qui ne paraît pas claire, il existe une différence de fécondité à tous âges et dans tout le Dahomey entre les femmes " mariées avec dot " et les femmes " mariées sans dot ". Or, on va voir que la résidence au domicile du mari n'a pratiquement aucune influence sur la fécondité; la moindre fécondité des femmes mariées sans dot ne provient donc pas de ce qu'elles résident moins fréquemment chez leurs maris. Il est bien certain que la notion de mariage " normal ", régulier, entraîne un comportement différent de celui observé dans le cas de mariage " irrégulier " (concubinage, mariage consensuel non coutumier, divorces et remariages non régularisés). On peut aussi se demander si les mariages sans dot ne seraient pas des mariages " à l'essai " régularisés seulement en cas de fécondité de la femme.

D'autre part, le tableau ci-dessous indique bien que la répercussion de cette moindre fécondité des femmes mariées sans dot est à peu près de la même importance dans l'ensemble rural et dans les villes. En outre, elle semble être la même à tous les âges, ce qui est à rapprocher de ce que l'on a dit plus haut du mariage sans dot (qui ne serait pas un phénomène récent).

TABLEAU IV - 1 - 6

TAUX DE FECONDITE ACTUELLE DES FEMMES MARIEES. SELON LA NATURE DU MARIAGE.

Nord rural			Sud rural			Ensemble ville			Ensemble Dahomey		
Femmes mariées, avec dot	Femmes mariées sans dot	Ensemble femmes mariées	Femmes mariées avec dot	Femmes mariées sans dot	Ensemble femmes mariées	Femmes mariées avec dot	Femmes mariées sans dot	Ensemble femmes mariées	Femmes mariées avec dot	Femmes mariées sans dot	Ensemble femmes mariées
0,229	0,165	0,222	0,268	0,185	0,256	0,240	0,196	0,233	0,254	0,181	0,245

La nature du mariage et les taux de fécondité qui en résultent ne sont donc pas des explications du taux plus faible des villes par rapport à l'ensemble.

Enfin, la cohabitation ou la non cohabitation avec le mari ne paraît avoir aucune conséquence sur la fécondité actuelle.

TABLEAU IV - 1 - 7

TAUX DE FECONDITE ACTUELLE DES FEMMES MARIEES SUIVANT LA NATURE DU MARIAGE ET LA COHABITATION AVEC LE MARI.

(Ensemble Dahomey)

	Mariées avec dot résidant avec le mari	Mariées avec dot ne résidant pas avec le mari	Mariées sans dot résidant avec le mari	Mariées sans dot ne résidant pas avec le mari
Taux (Ensemble Dahomey)	0,253	0,263	0,181	0,180

B) Fécondité totale observée

Le nombre moyen d'enfants nés vivants au total d'une femme est un bon indice de la fécondité et permet un contrôle de vraisemblance des résultats obtenus pour la fécondité actuelle, moyennant une hypothèse simplificatrice de stabilité dans le temps du phénomène. On verra par la suite que les résultats et les comparaisons rendent utile cette hypothèse, même si aucun élément ne permet ni de la contredire ni de la confirmer avec certitude.

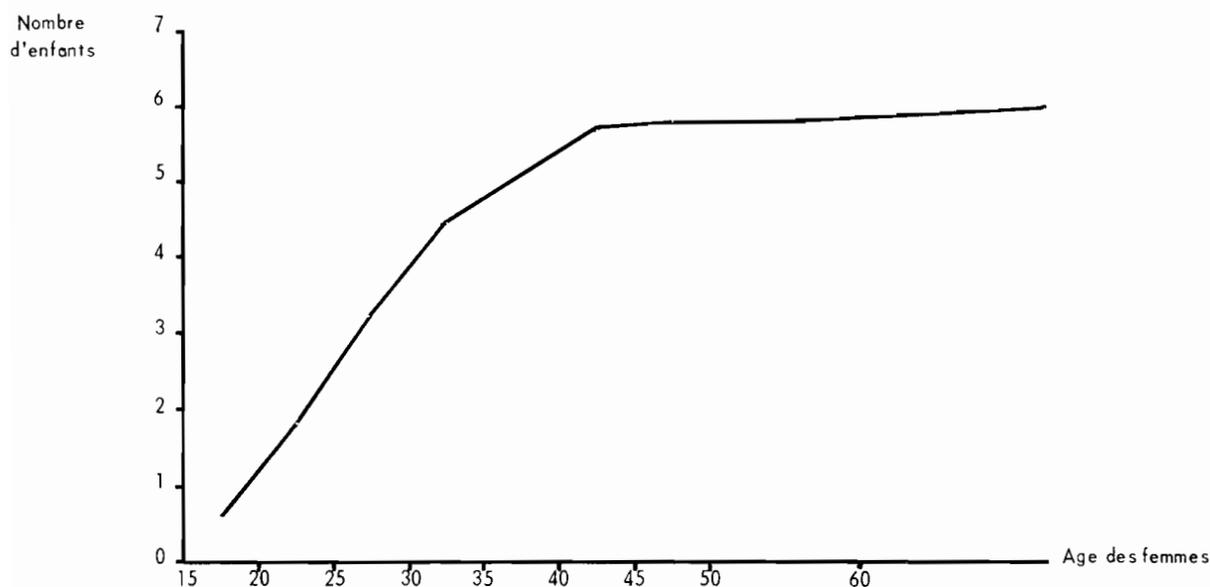
Cependant, ici aussi, les causes d'erreur d'observation ne sont pas absentes; tout d'abord la notion de " né vivant " peut en cas de négligence de l'enquêteur être confondue avec celle de grossesse, ou, au contraire, il peut arriver que les mères interrogées ne tiennent pas

compte des enfants qui n'ont vécu que quelques heures ou quelques jours. D'autre part, à partir d'un certain âge, les femmes oublient assez facilement les événements lointains; on l'a déjà constaté à propos des données sur le mariage; en particulier, elles ont tendance à négliger de signaler des enfants morts très jeunes, ou d'un premier mariage rompu depuis très longtemps.

Si l'on prend les femmes par groupe d'âge, on obtient la courbe suivante des enfants nés au total pour l'ensemble du Dahomey.

Pour l'ensemble Dahomey, à moins de supposer une baisse de la fécondité, supposition que rien n'autorise étant donné ce que l'on sait de la fécondité actuelle proche du maximum concevable, l'évaluation du nombre total d'enfants pour les femmes ayant passé l'âge de la fécondité (50 ans et plus) semble assez correcte : près de 6 enfants par femme.

Les courbes de chaque grande zône d'habitat sont un peu moins régulières pour les âges élevés.



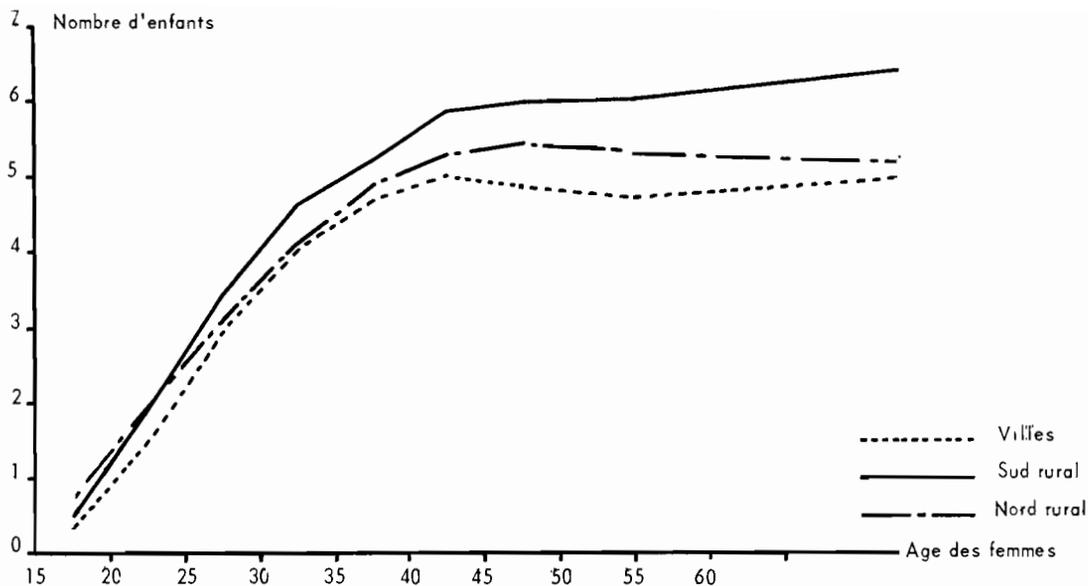
GRAPHIQUE IV - 1 - 7 .

Enfants nés vivants au total par femme de chaque âge (Ensemble Dahomey)

TABLEAU IV - 1 - 8

ENFANTS NES VIVANTS AU TOTAL PAR FEMME DE CHAQUE AGE.

Age	Nord rural	Sud rural	Villes	Ensemble Dahomey
15-19	0,515	0,479	0,362	0,480
20-24	1,867	1,909	1,533	1,861
25-29	3,080	3,379	2,998	3,250
30-34	4,175	4,655	4,106	4,470
35-39	4,869	5,239	4,673	5,062
40-44	5,344	5,879	5,010	5,683
45-49	5,482	5,981	4,856	5,774
50-59	5,329	6,042	4,678	5,775
60 et +	5,126	6,371	5,008	5,976

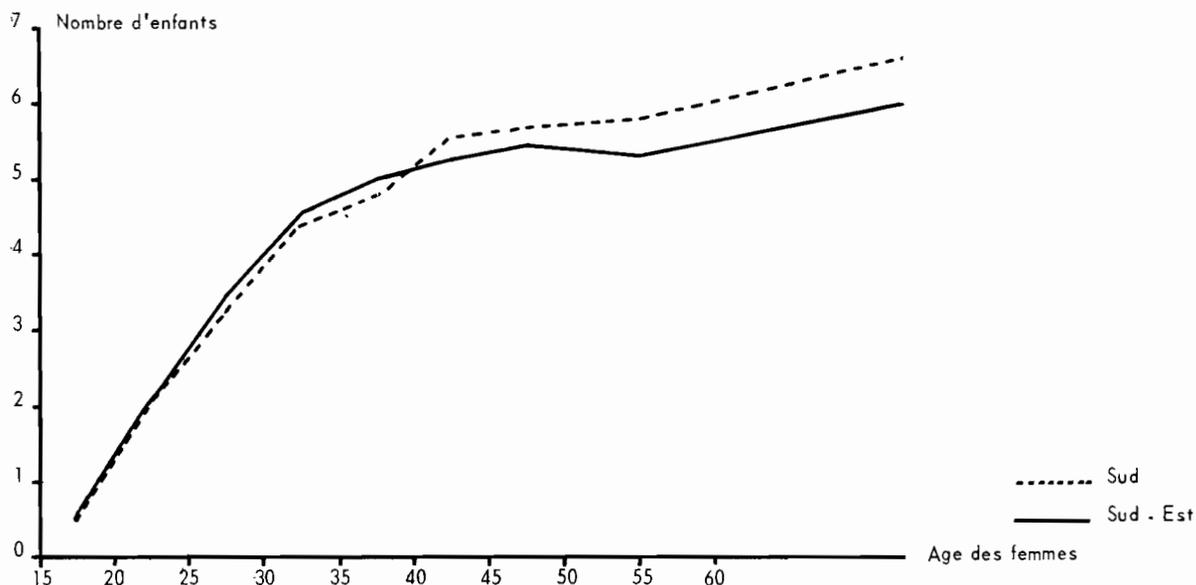


GRAPHIQUE IV - 1 - 9 -

Enfants nés vivants au total par femme de chaque âge, selon la zône d'habitat

On constate que les courbes semblent assez bien liées à ce que l'on sait de la fécondité actuelle : la courbe du Sud où le taux de fécondité est plus fort, est la plus haute et s'élève plus vite que les autres (le taux de fécondité actuelle s'élevant aussi plus vite).

La partie terminale des courbes appelle quelques commentaires : si pour les villes, les causes de perturbation étant nombreuses il est délicat d'essayer des explications, il semble que pour le Nord rural, on puisse admettre que les femmes âgées ont oublié des enfants mais ceci ne se manifeste que faiblement et simplement dans le Nord-Est.



GRAPHIQUE IV - 1 - 9 -

Enfants nés vivants au total par femme de chaque âge Sud-est et Sud (ruraux)

Dans le Sud rural cependant l'erreur a sans doute été différente; si, en effet, le centre et le Sud-Ouest présentent des courbes très régulières, le Sud et Sud-Est offrent quelques anomalies.

La brusque remontée de la courbe à partir de 55 ans s'explique assez difficilement.

Cependant, en admettant que la fécondité n'ait pas connu autrefois de modification sérieuse parmi les femmes autour de 50 ans, on peut corriger ces données en prenant des moyennes. On obtient alors les résultats suivants.

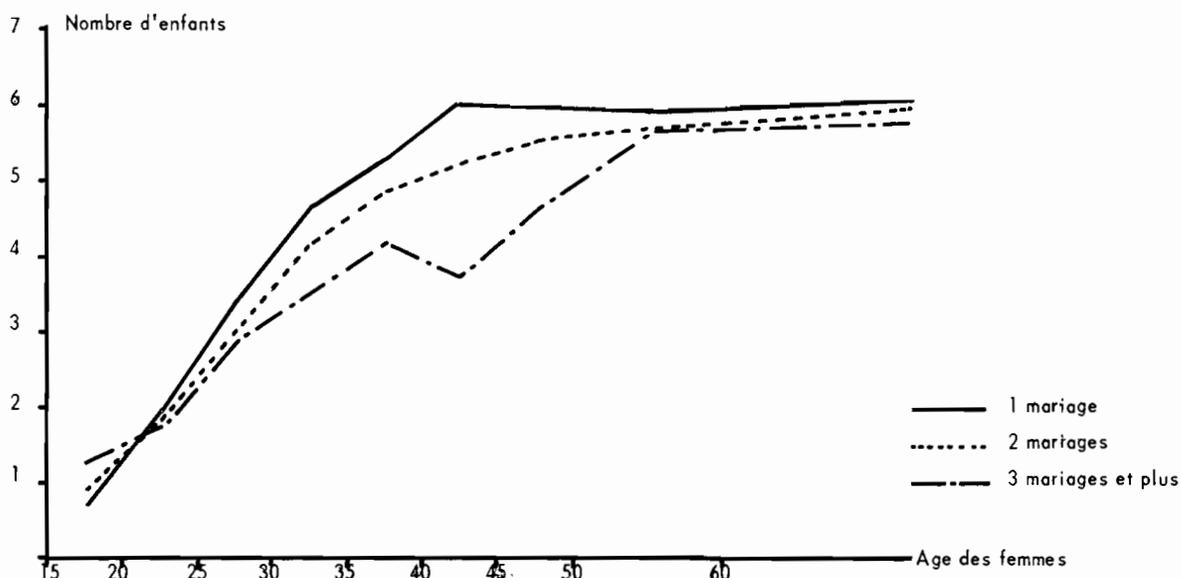
TABLEAU IV - 1 - 9

ENFANTS NÉS AU TOTAL DES FEMMES DE PLUS DE 50 ANS.

Nord rural			Sud rural					Ensemble villes	Ensemble Dahomey
Nord Est	Nord Ouest	Ensemble	Centre	Sud	Sud Est	Sud Ouest	Ensemble		
5,3	5,5	5,4	6,4	6,0	5,8	6,6	6,1	4,9	5,8

Ces chiffres confirment la séparation en trois ensembles, le Sud rural, le Nord rural, les villes, et des écarts qui vont dans le même sens que ceux obtenus pour la fécondité actuelle.

L'examen des résultats ⁽¹⁾ par groupe ethnique amène à des constatations semblables; les chiffres s'éloignent très peu de ceux du département où se trouve la majorité du grand groupe ethnique (Gouons exceptés qui, vivant dans le Sud-Est, atteignent 5,1 contre 5,8 pour le département; il est vrai que les Gouons sont en grande partie citadins). On trouve donc beaucoup moins de différence que pour les taux de fécondité, ce qui suggère l'idée que les écarts entre ceux-ci



GRAPHIQUE IV - 1 - 10

Enfants nés vivants au total par femme de chaque âge selon le nombre de mariages contractés (Ensemble Dahomey)

(1) Voir tableau IV - 1 - 9 en annexe.

(dans le Nord) sont peut-être un peu moins significatifs qu'il ne paraissait au paragraphe précédent, mais que le niveau de la fécondité actuelle de l'ensemble des groupes du Nord reste légèrement inférieur à celui des groupes du Sud.

Il est intéressant à propos du nombre total d'enfants nés vivants, d'étudier la répercussion sur ce nombre de la mobilité conjugale.

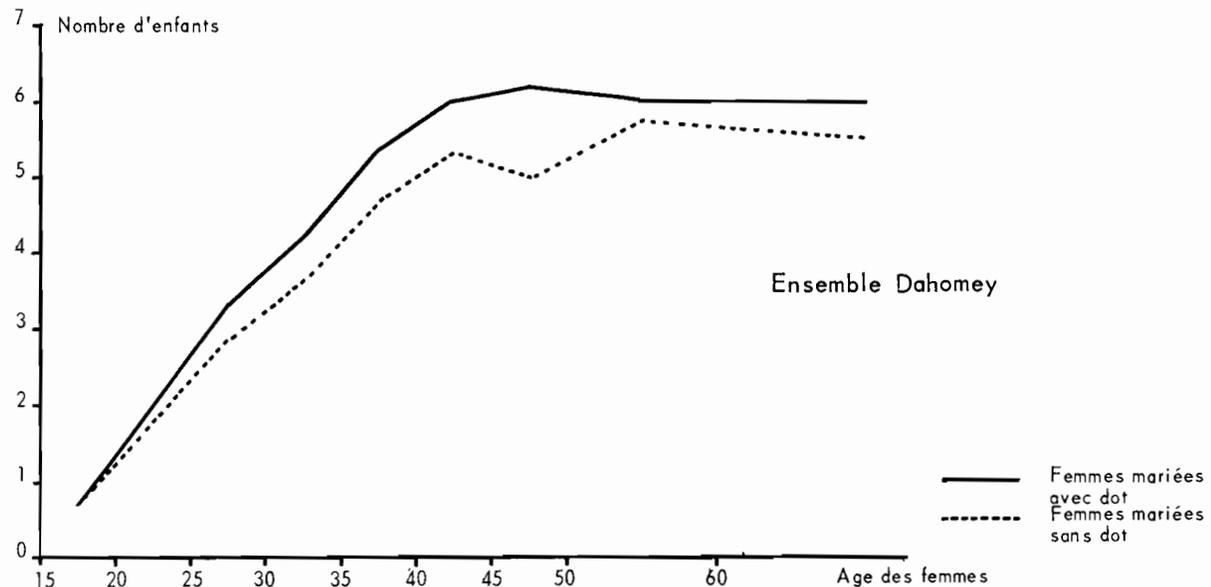
Le nombre moyen d'enfants au total entre 15 et 20 ans, deux fois plus élevé pour les femmes mariées trois fois ou plus que pour les femmes mariées une fois fait évidemment penser à des erreurs d'estimation d'âge; ou encore le faible effectif des premières explique les irrégularités de la courbe les concernant.

On notera surtout que l'écart entre les femmes de 50 ans mariées une fois et celles mariées deux fois, qui représentent ensemble la très grande majorité des femmes de 50 ans (96%), est faible : de l'ordre de 0,5 enfant par femme. La mobilité conjugale n'apporte donc pratiquement aucune diminution importante du niveau de la fécondité, confirmant ainsi une fois de plus la brièveté des intervalles séparant deux mariages successifs.

Cette constatation faite pour l'ensemble Dahomey est valable pour chacune des grandes zones d'habitat : Nord et Sud ruraux, villes.

Quant aux célibataires, leur très faible effectif au-delà de 25 ans n'autorise pas l'établissement d'un graphique. Tout au plus peut-on noter qu'aux environs de 50 ans, les célibataires ont entre 1 et 2 enfants, chiffres sans grande signification dans un pays où le célibat féminin n'existe pratiquement pas au-delà de l'âge de 25 ans.

On peut compléter, à titre indicatif, ce qui a été dit plus haut de la fécondité actuelle des femmes mariées par des données sur le nombre moyen d'enfants nés vivants au total des femmes mariées, (mariages non dissous au moment de l'enquête). Ces résultats ne tiennent pas compte du nombre de mariages contractés par les femmes mais d'après ce que l'on sait de la faible différence de fécondité totale entre les femmes mariées une fois et celles mariées deux fois et plus, on peut admettre que les chiffres illustrés par les graphiques IV-1-11 donnent un ordre de grandeur approché mais assez bon du nombre d'enfants au total dans les conditions qui offrent le moins d'obstacles à une fécondité élevée.



GRAPHIQUE IV - 1 - 11 -

Nombre d'enfants nés vivants au total par femme mariée, selon la nature du mariage et l'âge (mariages non dissous)

Les femmes " mariées avec dot " de 50 ans ont un nombre moyen d'enfants nés vivants au total, après correction analogue à celles faites plus haut département par département de 6,2, soit un écart de 0,4 avec le nombre moyen pour l'ensemble des femmes. Or, ces femmes sont celles dont le mariage est le plus conforme à la coutume, et pour lesquelles on peut admettre que le nombre moyen de mariages est le plus réduit; on voit donc bien que la différence est faible, et que la fécondité totale pour l'ensemble des femmes est très proche du maximum concevable.

En ce qui concerne la courbe des nombres moyens d'enfants nés vivants au total des femmes mariées " sans dot ", l'interprétation en est plus délicate; avec 5,6 après 50 ans, ces femmes se trouvent en dessous de la moyenne de l'ensemble mais le nombre moyen de mariages est sans doute plus élevé parmi celles-ci, de même que peut-être la proportion de femmes stériles (cf. chap. II-3). Ce pendant, il faut noter que cette infériorité pouvait être pressentie à partir des résultats sur la fécondité actuelle.

C) Comparaisons entre le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme dans les 12 derniers mois (fécondité actuelle) et le nombre moyen d'enfants nés vivants au total. Évaluation des erreurs.

Si l'on admet que la fécondité n'a été que faiblement modifiée depuis que les femmes âgées de 50 ans sont entrées dans leur période féconde, hypothèse non contredite par les résultats présentés jusqu'ici, on est autorisé à comparer une fécondité totale (ou cumulée) déduite de la fécondité actuelle observée à la fécondité totale observée (ou rétrospective).

Nombres moyens d'enfants nés au total

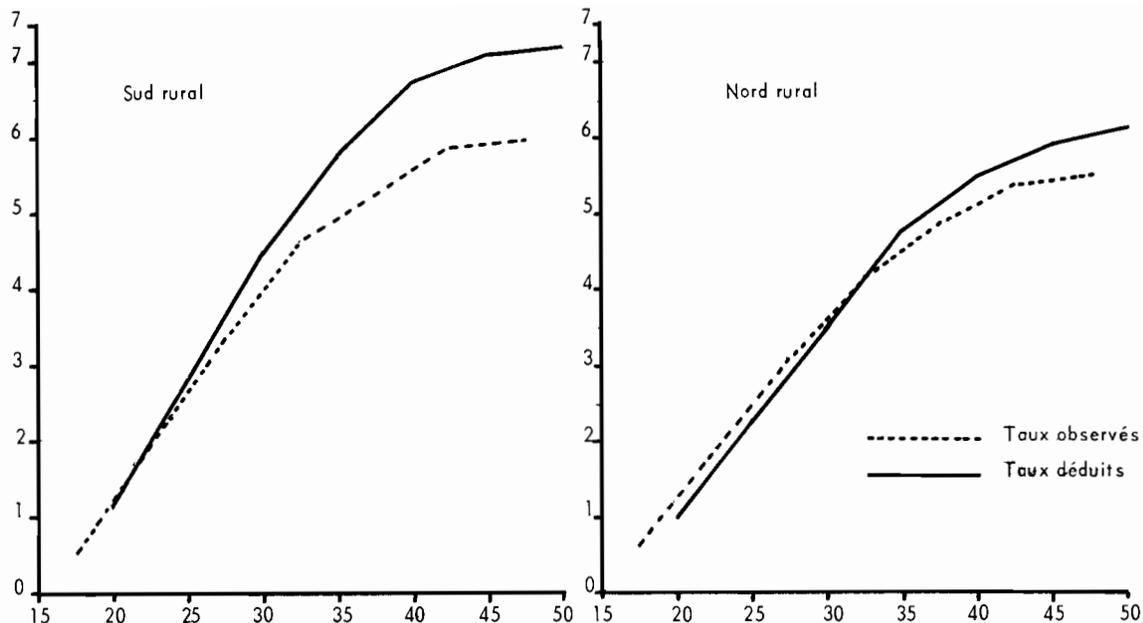
Il s'agit là de calculs approchés et dont il ne faut retenir que l'ordre de grandeur; en effet, l'estimation est assez grossière : pour déduire un taux de fécondité total (nombre moyen d'enfants nés vivants au total) à partir du taux de fécondité actuelle observé, on applique à une femme entre 15 et 49 ans, les divers taux actuels par groupe d'âge et on les cumule, multipliés chaque fois par 5 (on fait l'hypothèse simplificatrice que le taux actuel du groupe d'âge est une moyenne valable, et peut donc être appliquée à chacun des âges du groupe d'âge). On obtient un nombre moyen d'enfants nés vivants au total; ce chiffre, à la différence du nombre moyen observé, est valable pour la fin du groupe d'âge (19 ans et 11 mois par exemple au lieu de 17 ans et demi). Il est possible alors de comparer graphiquement le nombre moyen observé et le nombre moyen déduit.

Le graphique IV - 1 - 12 fait ressortir une excellente concordance pour le Nord rural entre les deux taux; la différence d'environ 0,5 enfants entre 45 et 50 ans s'expliquerait assez bien par les oublis commis par les femmes sur les naissances au début de leur période féconde. Dans le Sud en revanche, la coïncidence est moins bonne, même si l'on tient compte de la faible correction apportée plus haut (tableau IV - 1 - 9). L'étude département par département amène à constater des résultats très satisfaisants pour le Centre (0,5 d'écart entre 45 et 50 ans), un peu moins bons pour le Sud et le Sud-Est (1,0 d'écart entre 45 et 50 ans) et mauvais pour le Sud-Ouest (2,3 d'écart entre 45 et 50 ans).

Etant donné les causes possibles de perturbation, on ne fera pas ici une étude détaillée des deux taux pour les villes; il faut cependant signaler que les courbes sont à peu près identiques à celles du Sud et que, par conséquent, les erreurs, s'il y en a, vont sans doute dans le même sens.

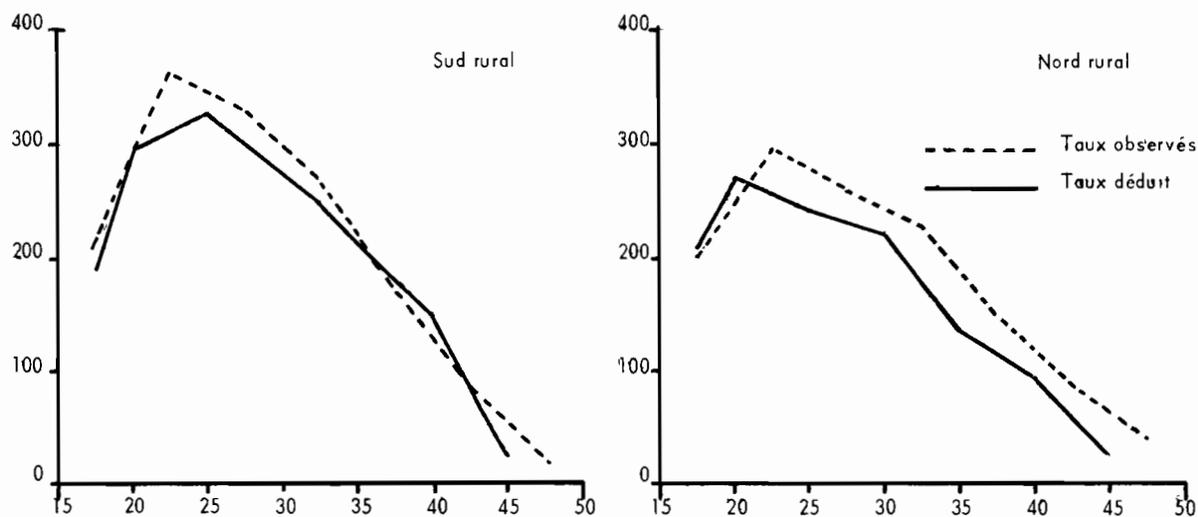
Nombre moyen d'enfants nés dans les 12 derniers mois.

Il s'agit maintenant de déduire les taux de fécondité actuelle à partir des nombres moyens d'enfants au total observés. Pour cela, et toujours d'un façon assez simple donc seulement approchée, on divise par 5 la différence entre le nombre total d'enfants pour un groupe d'âge et celui du groupe précédent. Le graphique IV - 1 - 13, dressé pour le Nord et le Sud ruraux, donne des indications intéressantes.



GRAPHIQUE IV - 1 - 12 --

Nombre moyen d'enfants au total par femme et par âge - Taux observés et taux déduits



GRAPHIQUE IV - 1 - 13

Taux observés et taux déduits de fécondité actuelle par âge des mères

Les courbes établies d'après les taux observés et déduits se suivent d'assez près mais moins bien dans le Sud que dans le Nord. Elles confirment un maximum de fécondité entre 20 et 25 ans contrairement à ce qui a été souvent observé en Afrique (maximum entre 25 et 30 ans) et un maximum légèrement plus précoce dans le Nord. Les courbes concernant les villes, non établies pour les mêmes raisons que plus haut, auraient une allure analogue.

De cette comparaison entre taux observés et taux déduits, quelques conclusions sont à retenir :

1°) Les nombres moyens d'enfants nés vivants au total déclarés par les femmes, représentent sous doute une approximation par défaut de la fécondité totale réelle; ils permettent donc de déduire un taux de fécondité actuelle également approché par défaut (taux minimum),

2°) La fécondité actuelle, dans le Sud rural et dans les villes, a sans doute été légèrement surévaluée; dans le Sud-Ouest en tous cas elle est à peu près sûrement beaucoup trop forte; les chiffres fournis à propos de la fécondité totale y sont certes encore plus élevés qu'ailleurs mais guère plus que dans le Centre par exemple. Le taux de fécondité actuelle du Sud-Ouest est donc plus vraisemblablement entre 0,240 et 0,250 qu'au niveau observé de 0,284. Ceci ramènerait la fécondité actuelle du Sud rural à 0,225 environ et ferait baisser son taux de natalité de deux à trois points;

3°) Les résultats confirment la légère différence de fécondité actuelle et totale entre Sud rural et Nord rural, entre ensemble rural et ensemble urbain.

4°) On peut finalement proposer les tableaux suivants des taux de fécondité actuelle minima (taux déduit) et maxima (taux observés) et des taux correspondants de natalité.

TABLEAU IV - 1 - 10

TAUX DE FECONDITE ACTUELLE MINIMA ET MAXIMA.

	Nord rural	Sud rural	Ensemble Villes	Ensemble Dahomey
Taux minimum	0,200	0,210	0,175	0,206
Taux maximum	0,210	0,238	0,205	0,227

TABLEAU IV - 1 - 11

TAUX DE NATALITE MAXIMA ET MINIMA (ARRONDIS).

Taux pour 1000

	Nord rural	Sud rural	Villes	Ensemble Dahomey
Taux minima	46	51	40	49
Taux maxima	48	57	48	54

L'écart en tout état de cause reste faible, parfois, comme pour le Nord, négligeable et non significatif et confirme l'idée d'ensemble : la fécondité au Dahomey est extrêmement élevée et le taux de natalité est très certainement de l'ordre de 50‰; l'influence des progrès sanitaires, qu'il est impossible d'évaluer, en est peut-être une cause; mais il est probable que les structures sociologiques (relative stabilité matrimoniale, très faible pourcentage de veuves et de divorcées avant 40 ans, faible influence de la nature du mariage et de la résidence au domicile du mari ou ailleurs), sont parmi toutes les causes possibles, les plus importantes; il suffira de rappeler à titre d'exemple que, chez les Sombas, où le pourcentage des femmes mariées par rapport à l'ensemble des femmes de 15 à 49 ans est de façon marquée plus faible que dans les autres groupes ethniques, le taux de fécondité actuelle est aussi nettement un des moins élevés (0,193 contre 0,227 en moyenne); or, le taux de fécondité actuelle par femme mariée de 15 à 49 ans semble de même niveau que celui de l'ensemble Dahomey.

L'intérêt d'études sociologiques ou ethnologiques à ce sujet ne saurait échapper : y a-t-il effectivement des coutumes aptes à faire baisser la fécondité, ont-elles aujourd'hui encore un rôle? Il semblerait que le niveau actuel de la fécondité a été atteint depuis longtemps, et cela pose la question de savoir s'il existait réellement des institutions limitant la fécondité, en particulier si les interdits sexuels en période d'allaitement étaient aussi rigoureux qu'on l'a parfois prétendu.



MORTALITE

La mortalité est sans doute la donnée de mouvement la plus délicate à établir avec quelque précision en l'absence d'état-civil. En effet, comme pour la fécondité, on peut faire appel à deux sortes de renseignements :

1°) Les décès survenus dans la concession au cours des 12 derniers mois; ce chiffre, rapporté à la population recensée, donne un taux approché de mortalité.

2°) Les enfants survivants des femmes âgées de 15 ans et plus, le nombre d'enfants survivants rapporté au nombre total d'enfants nés vivants permet d'obtenir une courbe approximative des survivants.

Chacune de ces méthodes présente des inconvénients. La détermination de la date d'un décès par rapport aux 12 derniers mois est moins précise que lorsqu'il s'agit de la date d'une naissance par exemple; la détermination de la résidence habituelle est moins facile; enfin, l'estimation de l'âge de la personne décédée au moment de sa mort est naturellement bien plus malaisée que celle de l'âge d'une personne actuellement vivante. D'autre part, la mortalité connaît d'une année à l'autre des fluctuations importantes auxquelles la fécondité ne paraît pas soumise : une mauvaise récolte dans une région particulièrement déshéritée comme le Nord-Ouest, entraîne une mortalité très élevée; les années suivantes connaîtront en conséquence une mortalité inférieure à la moyenne (mortalité cyclique); ou encore certaines épidémies de maladies mal combattues pour diverses raisons (fétiche de la variole dans le Bas Dahomey) provoquent certaines années une très importante surmortalité par rapport aux années précédentes ou suivantes. En outre, à la différence de la fécondité par exemple, la mortalité est susceptible de baisser rapidement (campagne antipalustre, prospections de masse, progrès de l'éducation).

Il semblerait que les 12 mois précédant l'enquête aient constitué une année sans disette ni épidémie, par conséquent une année à mortalité " normale ". Mais il est impossible de dire si cette mortalité est une mortalité **moyenne**, c'est-à-dire représentative du phénomène sur une longue période (une dizaine d'années par exemple).

La deuxième méthode pourrait, semble-t-il, ne pas connaître ces inconvénients puisqu'elle donne une vue rétrospective de la mortalité depuis une quarantaine d'années. En fait, elle n'est pas beaucoup plus précise : d'une part, on ne peut interroger que les femmes encore vivantes, et c'est donc sur la descendance de ces femmes qu'on établit une table de survie, il n'est pas sûr que la mortalité des enfants dont les mères sont décédées soit analogue. La mortalité des jeunes enfants (moins de 5 ans) des femmes vivantes, en particulier, diffère sûrement de celle des enfants du même âge dont les mères sont décédées. D'autre part, au fur et à mesure qu'augmente l'âge des mères augmente l'imprécision dans la détermination de l'âge moyen des enfants; de plus, ces âges moyens regroupent des enfants qui peuvent avoir 10 à 15 ans d'écart d'âge.

Les deux méthodes permettent cependant certains rapprochements et contrôles de vraisemblance dans la courbe de survie des jeunes enfants en particulier.

NOTE: Le questionnaire sur le décès était accompagné d'un questionnaire sur les causes de décès, identique à celui des enquêtes démographiques effectuées en Haute-Volta et dans la Moyenne Vallée du Sénégal. Les résultats concernant les trois pays ainsi que des données plus complètes sur la mortalité et l'état sanitaire seront prochainement publiées par le Docteur Cantrelle

IV-2-1 - MORTALITE GENERALE

A) Taux général de mortalité

Le taux de mortalité générale est de 26‰. Mais, certains taux régionaux en diffèrent sensiblement : Nord rural 30‰, villes 12‰.

En fait, dans le département du Nord-Ouest, les sous-préfectures "Sombas" auraient un taux de mortalité très élevé, supérieur à 35‰⁽¹⁾. Le reste de l'ensemble rural se maintiendrait autour de 29‰. Quant aux villes, le niveau extrêmement faible de la mortalité paraît un peu surprenant : si à Ouidah, Parakou et Djougou, le niveau de 18-20‰ est vraisemblable, les taux de Cotonou (9,5‰) et de Porto-Novo (10,5‰) prêtent à discussion. Les chiffres dont sont tirés ces deux derniers taux correspondent d'ailleurs presque exactement à ceux de l'état-civil; on peut admettre que certains décès ne sont pas enregistrés et que l'enquête a sous-évalué la mortalité dans les deux grandes villes; mais il est peu probable que la mortalité dans l'ensemble des villes soit supérieure à 16 ou 17‰. Ce taux, d'ailleurs, étant donné la structure assez particulière des villes ne peut être directement comparé à celui du milieu rural. Il n'en reste pas moins qu'une différence très nette du niveau de la mortalité sépare le milieu rural du milieu urbain.

Les résultats suivants seront présentés par grande zone d'habitat, les résultats dépouillés par département étant trop peu significatifs ou non disponibles. On se rappellera seulement que les différences entre le Nord rural et le Sud rural proviennent essentiellement de la situation très particulière des sous-préfectures "Sombas".

B) Mortalité par âge et par sexe.

Le tableau et le graphique IV - 2 - 1 indiquent qu'entre l'ensemble rural et l'ensemble urbain, les différences de mortalité les plus considérables se produisent parmi les enfants de moins de 5 ans et parmi les personnes de 60 ans et plus.

TABLEAU IV - 2 - 1

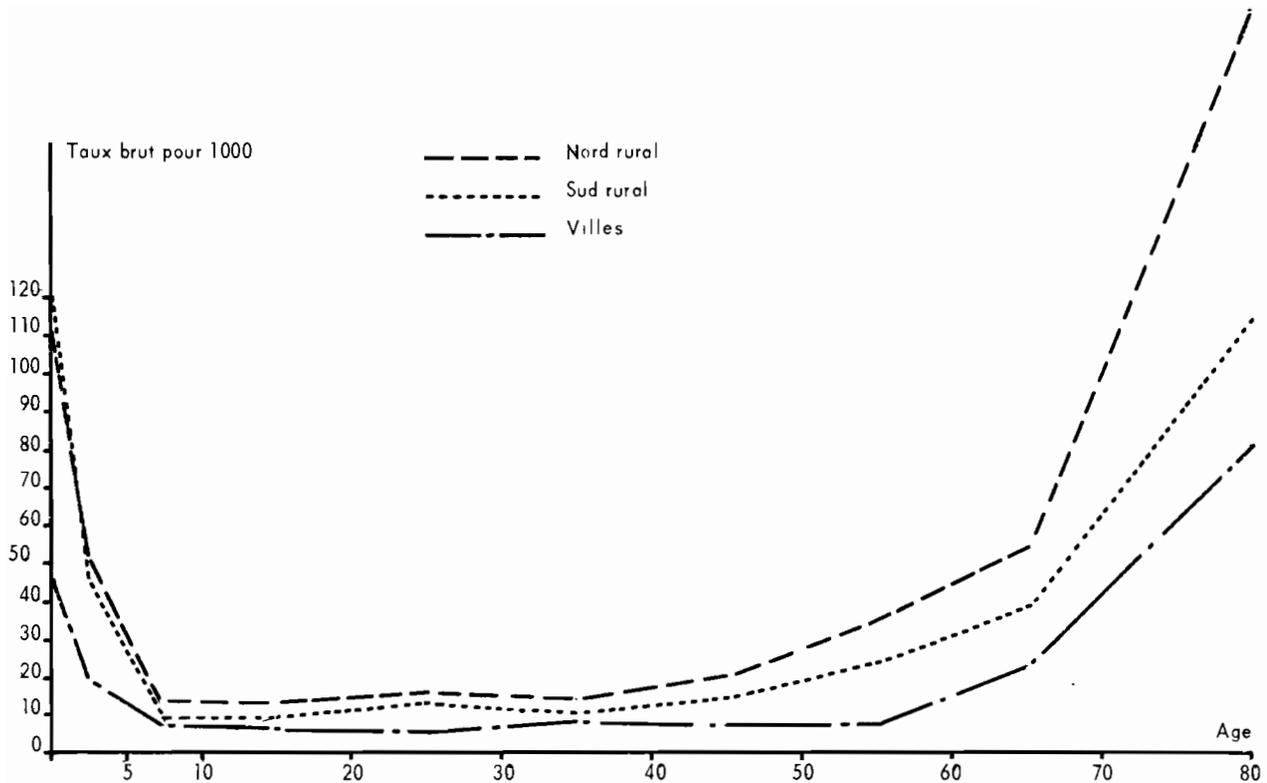
TAUX DE MORTALITE PAR ZONE D'HABITAT, GROUPE D'AGE ET SEXE.

(pour 1000 personnes de chaque sexe, groupe d'âge et zone d'habitat).

Groupe d'âges	Nord rural			Sud rural			Ensemble rural			Villes			Ensemble Dahomey		
	Masc.	Fem.	Total	Masc.	Fem.	Total	Masc.	Fem.	Total	Masc.	Fem.	Total	Masc.	Fem.	Total
Moins d'un an ⁽²⁾	99,3	122,3	110,9	141,5	113,1	119,5	117,6	115,7	116,6	53,1	37,3	45,5	111,8	109,4	110,5
1 - 4 ans	52,4	51,1	51,8	46,6	45,4	46,1	48,5	47,2	47,8	16,0	23,6	19,6	45,1	44,9	45,0
5 - 9	15,5	12,8	14,3	9,0	9,4	9,3	11,1	10,5	10,9	7,3	6,5	6,9	10,8	10,1	10,5
10 - 19	15,4	11,6	13,5	8,0	9,8	8,9	10,5	10,4	10,4	6,8	4,2	5,6	10,1	9,8	9,9
20 - 29	10,6	19,7	15,8	11,7	14,0	13,2	11,3	15,8	13,9	4,2	5,3	4,9	10,7	14,7	13,1
30 - 39	13,6	14,2	13,9	11,9	9,2	10,4	12,5	10,6	11,5	3,8	10,8	7,7	11,7	10,6	11,1
40 - 49	17,9	23,3	20,3	15,1	13,6	14,3	16,1	16,2	16,1	8,7	4,5	6,6	15,5	15,2	15,4
50 - 59	34,2	36,1	35,0	26,9	21,1	24,2	29,3	25,1	27,3	11,7	2,6	7,4	28,0	23,5	25,8
60 - 69	61,7	43,3	54,1	42,0	34,5	38,9	48,3	36,9	43,2	21,8	23,1	22,5	46,8	35,8	41,8
70 et +	159,3	248,3	196,1	105,3	124,5	114,1	119,1	152,0	133,8	73,2	89,7	81,3	115,9	147,0	129,9
Ensemble	29,7	31,1	30,3	27,0	25,3	26,2	27,9	27,0	27,4	12,0	11,8	11,9	26,4	25,6	26,0

(1) Un recensement supplémentaire portant sur 5000 personnes a confirmé ce taux élevé des sous-préfectures Sombas.

(2) Taux de mortalité infantile, calculé pour 1000 enfants nés vivants.



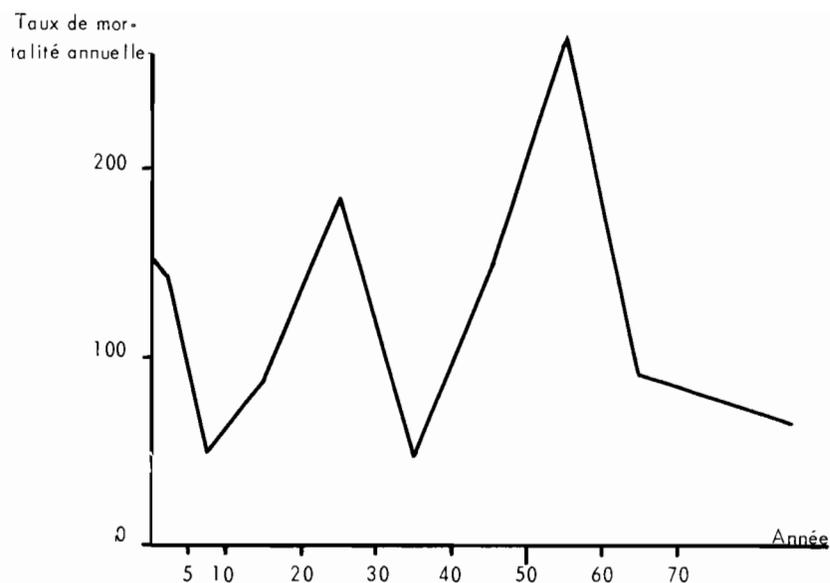
GRAPHIQUE IV - 2 - 1 -
 Taux de mortalité par zone d'habitat et par âge

Mais si l'on étudie la surmortalité rurale, âge par âge, (malgré des irrégularités dues à des variations d'échantillonnage des villes) on constate que cette surmortalité est importante à tous les âges et vraisemblablement du même ordre de grandeur.

TABLEAU IV - 2 - 2

SURMORTALITE RURALE PAR AGE.

Taux de mortalité \ Groupe d'âges	Groupe d'âges									
	moins d'1 an	1 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 19 ans	20 - 29 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 - 69 ans	70 ans et +
Milieu rural : r	116,6	47,8	10,9	10,4	13,9	11,5	16,1	27,3	43,9	133,8
Milieu urbain : u	45,5	19,6	6,9	5,6	4,9	7,7	6,6	7,4	22,5	81,3
Surmortalité rurale $\left\{ \frac{r \cdot u}{u} \times 100 \right\}$	+156,2	+ 143,2	+ 53,4	+ 85,6	+ 183,6	+ 49,3	+ 143,9	+ 268,9	+ 92,0	+ 64,5



GRAPHIQUE IV - 2 - 2

Surmortalité rurale par âge (Ensemble du Dahomey).

Par sexe, on trouve, comme il est normal, un taux de mortalité masculine plus élevé que le taux de mortalité féminine. Cependant, la surmortalité masculine, comme l'indiquent les graphiques IV - 2 - 3 et IV - 2 - 4, est peu importante, moins importante par exemple que dans les pays européens. Dans le Nord rural on note même une surmortalité féminine à presque tous les âges, y compris parmi les enfants de moins de 1 an. Ce phénomène pourrait s'expliquer par des erreurs d'observation, mais elles ne doivent pas être seules en jeu; on a en Haute-Volta obtenu des résultats analogues, faisant apparaître pour ce pays sinon une surmortalité féminine, du moins pas de surmortalité masculine (taux généraux : 31 ‰ pour les hommes et 31 ‰ pour les femmes).

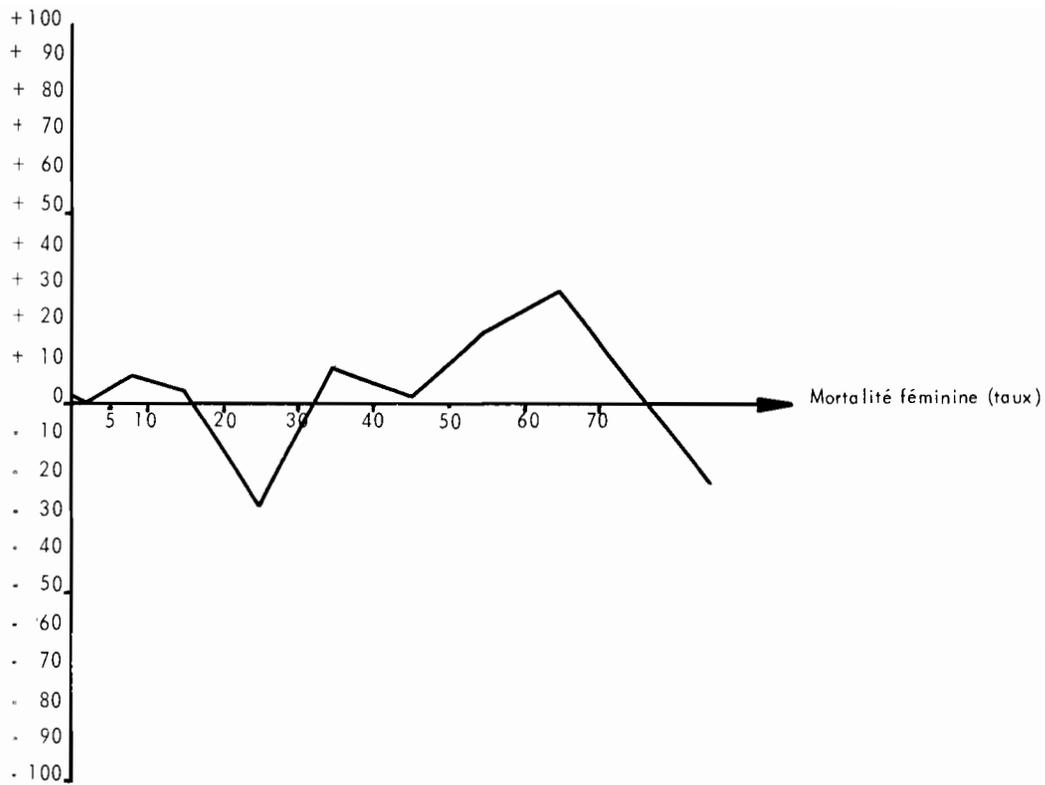
Dans l'ensemble Dahomey, on trouve une surmortalité masculine résumée dans le tableau IV - 2 - 3 et le graphique IV - 2 - 4. La surmortalité féminine entre 20 et 29 ans correspond aux risques supplémentaires de décès du fait des maternités.

TABLEAU IV - 2 - 3

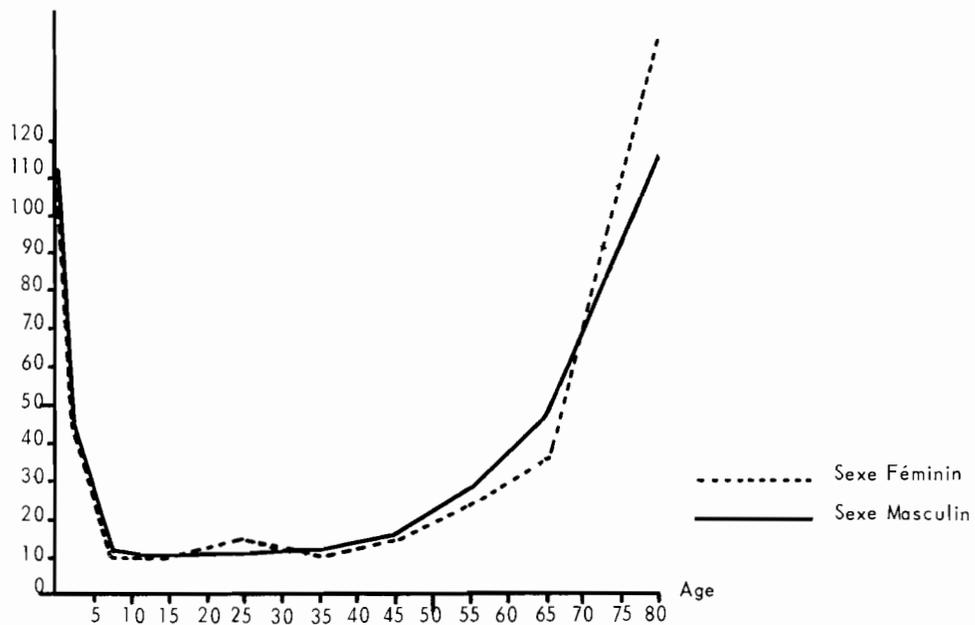
SURMORTALITE MASCULINE PAR AGE.

(Ensemble Dahomey).

Taux de mortalité \ Groupe d'âges	- 1 an	1 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 19 ans	20 - 29 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 59 ans	60 - 69 ans	70 ans et +
Masculine (m)	111,8	45,1	10,8	10,1	10,7	11,7	15,5	28,0	46,8	115,9
Féminine (f)	109,4	44,9	10,1	9,8	14,7	10,6	15,2	23,5	35,8	147,0
Surmortalité masc. $\left\{ \frac{m-f}{f} \times 100 \right\}$	+ 2,4	+0,4	+ 6,9	+ 3,1	- 27,2	+10,3	+ 1,9	+ 19,1	+ 30,7	- 21,1



GRAPHIQUE IV - 2 - 3
 Surmortalité masculine par âge (Ensemble du Dahomey).



GRAPHIQUE IV - 2 - 4
 Taux de mortalité par âge et par sexe (Ensemble du Dahomey).

IV-2-2 - MORTALITE INFANTILE ET MORTALITE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS.

Le taux de mortalité infantile (décédés de moins d'un an par rapport à l'effectif des enfants de moins d'un an) est, si on le rapproche des taux ordinairement observés en Afrique Occidentale, assez faible : 110,5 ‰ (Haute-Volta : 174 ‰, Guinée : 220 ‰).

TABLEAU IV - 2 - 4

TAUX DE MORTALITE INFANTILE PAR ZONE D'HABITAT.

Zone d'habitat	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Nord rural	99,3	122,3	110,9
Sud rural	141,5	113,1	119,5
Ensemble rural	117,6	115,7	116,6
Villes	53,1	37,3	45,5
Ensemble Dahomey	111,8	109,4	110,5

Comme il est normal, on trouve un taux légèrement plus élevé pour les garçons. Mais si l'on détaille par zone d'habitat on constate certaines anomalies. Dans le Nord rural en effet, le taux de 110,9 ‰ paraît bien faible rapporté au niveau élevé de la mortalité générale. En outre, l'écart considérable entre le taux féminin (122,3 ‰) et le taux masculin (99,3 ‰) est très suspect; même s'il n'est pas impossible qu'il y ait effectivement une légère surmortalité des filles de moins d'un an (on a trouvé, en Haute-Volta voisine, un taux féminin de 177 ‰ pour un taux masculin de 172 ‰), on doit considérer que le taux de mortalité infantile du Nord rural est manifestement sous-évalué.

Le niveau relativement très faible de la mortalité infantile en milieu urbain (analogue à celui de la France avant-guerre) est peut-être dû lui aussi à des erreurs; mais, comme pour la mortalité générale, l'erreur n'est sans doute pas considérable; la mortalité infantile en ville pourrait se situer au niveau de 60 ‰, confirmant l'écart sanitaire bien meilleur en ville qu'en milieu rural que faisait prévoir le paragraphe précédent.

De tout ceci, il résulte que la mortalité infantile est sans doute plus forte que ne l'indique le tableau IV - 2 - 4, mais, même en attribuant au Nord un taux de 150 ‰ et aux villes de 60 ‰, on arrive à un taux pour l'ensemble Dahomey de 125 - 130 ‰ qui le maintient parmi les pays africains à " faible " mortalité infantile.

Comme il a été généralement observé en Afrique, et contrairement à ce qui se passe en Europe, la mortalité infantile n'est pas la mortalité la plus importante en ce qui concerne les jeunes enfants : la mortalité des enfants entre 1 et 4 ans reste très élevée. Le taux de mortalité de ce groupe d'âges est de 45 ‰, près de 5 fois supérieur à celui du groupe d'âges suivant (5-9 ans). Les taux par zone d'habitat semblent mieux correspondre que les précédents à ce qu'on pouvait attendre (tableau IV - 2 - 1).

IV-2-3 - TAUX DE SURVIE - ESPERANCE DE VIE.

Il est possible de calculer les quotients de mortalité à partir des taux (tableau IV-4 en annexe). On peut donc établir des taux de survie et déterminer l'espérance de vie à chaque âge. Taux de survie et espérance de vie ont évidemment la même valeur approximative que le taux de mortalité.

A) Taux de survie

TABLEAU IV - 2 - 5

TAUX DE SURVIE PAR GRANDE ZONE D'HABITAT POUR 1000 PERSONNES NEES VIVANTES.

Age	Nord rural	Sud rural	Ensemble rural	Villes	Ensemble Dahomey
0	1000	1000	1000	1000	1000
1 an	889	883	886	954	891
5 ans	710	724	721	879	734
10 ans	662	691	684	849	697
20 ans	579	630	616	802	629
30 ans	494	552	536	763	552
40 ans	430	497	478	704	494
50 ans	344	431	407	658	423
60 ans	226	328	298	609	316
70 ans	107	203	172	473	187

Le tableau et le graphique IV - 2 - 5 font bien ressortir la grande différence entre le milieu urbain et le milieu rural. Cependant, il ne faut pas oublier que les villes présentent des conditions assez particulières, 50 % environ des adultes n'étant pas nés sur place : il n'est pas impossible que le nombre élevé des survivants à 60 et 70 ans traduise mal la réalité et qu'un certain nombre de personnes retourne dans les villages d'origine à cet âge; la mortalité parmi elles pourrait alors être plus forte que celle des gens restés en ville.

Il est intéressant de comparer ces courbes de survie obtenues en ne tenant compte que de la mortalité actuelle (celle des 12 derniers mois) avec des courbes de survie obtenues à partir de l'interrogatoire des femmes sur leurs enfants survivants.

TABLEAU IV - 2 - 6

ENFANTS SURVIVANTS

Age moyen des enfants survivants (1).	Ensemble rural	Villes	Ensemble Dahomey
0	100,0	100,0	100,0
1,5	81,2	89,7	81,8
2,8	72,4	81,2	73,1
5,1	68,1	78,6	69,1
7,8	64,2	75,3	65,2
11,4	62,2	72,2	63,1
14,9	57,8	69,8	58,7
19,5	55,8	68,6	56,5
27	54,6	54,9	54,6
37	50,7	53,7	50,9

(1) Obtenu à partir de l'âge actuel des mères.

La comparaison, en ce qui concerne l'ensemble rural, donne d'assez bons résultats, les deux courbes se suivant d'assez près. La relation serait d'ailleurs très bonne si on ne retenait que le Sud rural et un peu moins avec le Nord rural, en particulier entre 0 et 4 ans, ce qui confirme la sous-évaluation de la mortalité des jeunes enfants, infantile en particulier. Il semble aussi que la mortalité infantile de l'ensemble rural a été, au cours des 12 derniers mois, sous-évaluée, ce qui correspond bien aux observations faites plus haut. L'écart entre les deux courbes, au-delà de 5 ans, devient moins significatif. On peut admettre qu'en gros la mortalité générale telle qu'elle a été évaluée à partir de l'interrogatoire sur les 12 derniers mois correspond assez bien à celle qui ressort de l'interrogatoire rétrospectif.

En ce qui concerne les villes, où la relation entre les deux courbes est très mauvaise, il est difficile de proposer des conclusions : on a vu en effet qu'une partie importante de la population est d'origine rurale, et par conséquent, une partie également importante de la mortalité rétrospective est à mettre au compte du milieu rural.

En conclusion, et si l'on se borne à apprécier la mortalité de l'ensemble du Dahomey, il semblerait que le taux de 26‰ corresponde à une valeur moyenne assez correcte. En conséquence, l'espérance de vie que l'on établit paraît également correcte. On rappellera que l'espérance de vie en milieu urbain est soumise à des critiques analogues à celles développées ci-dessus.

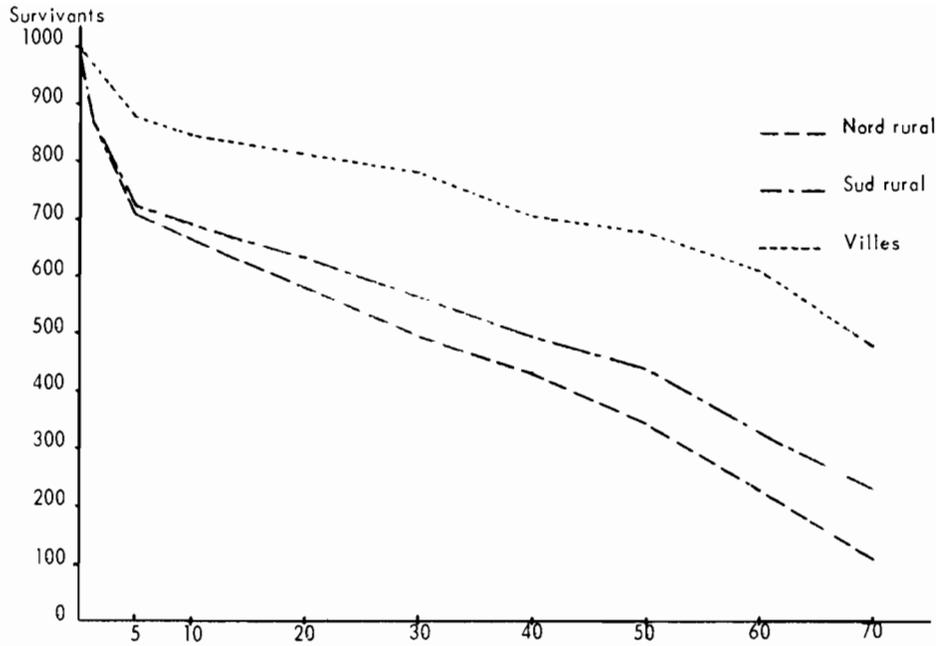
B) Espérance de vie.

TABLEAU IV - 2 - 7

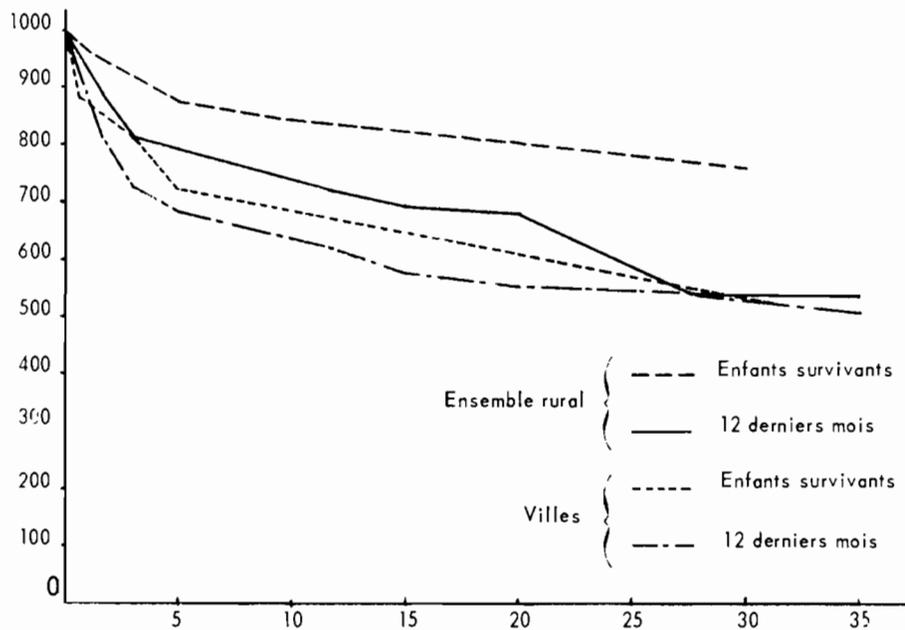
ESPERANCE DE VIE PAR AGE ET PAR GRANDE ZONE D'HABITAT.

(Unité : années)

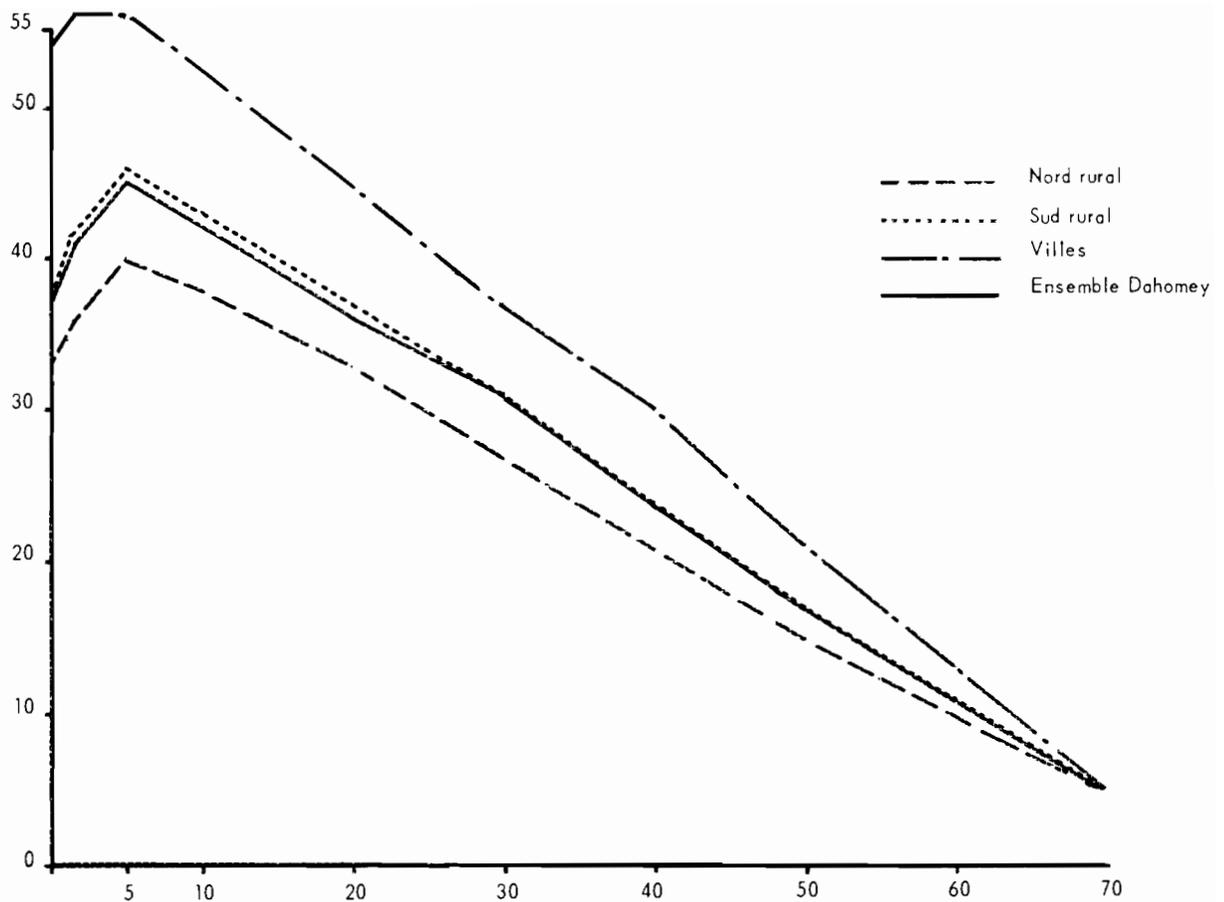
Age	Nord rural	Sud rural	Villes	Ensemble Dahomey
0	32,7	37,5	53,8	37,3
1 an	35,7	41,5	56,0	40,8
5 ans	40,2	46,2	55,5	45,1
10 ans	37,9	43,2	52,3	42,3
20 ans	32,7	36,9	45,0	36,4
30 ans	27,4	31,4	37,1	30,7
40 ans	20,7	24,3	29,8	23,7
50 ans	14,7	17,3	21,0	16,9
60 ans	9,5	11,2	12,8	10,9
70 ans	5,0	5,0	5,0	5,0



GRAPHIQUE IV - 2-5
Taux de survie par âge et par grande zone d'habitat



GRAPHIQUE IV - 2-6
Courbes de survie comparée par zone d'habitat (enfants survivants et courbe de survie extraite de la table de mortalité).



GRAPHIQUE IV - 2 - 7 -

Espérance de vie à chaque âge par grande zone d'habitat.

IV-2-4 - DONNEES COMPLEMENTAIRES.

A) Répartition de 1000 décédés selon leur âge.

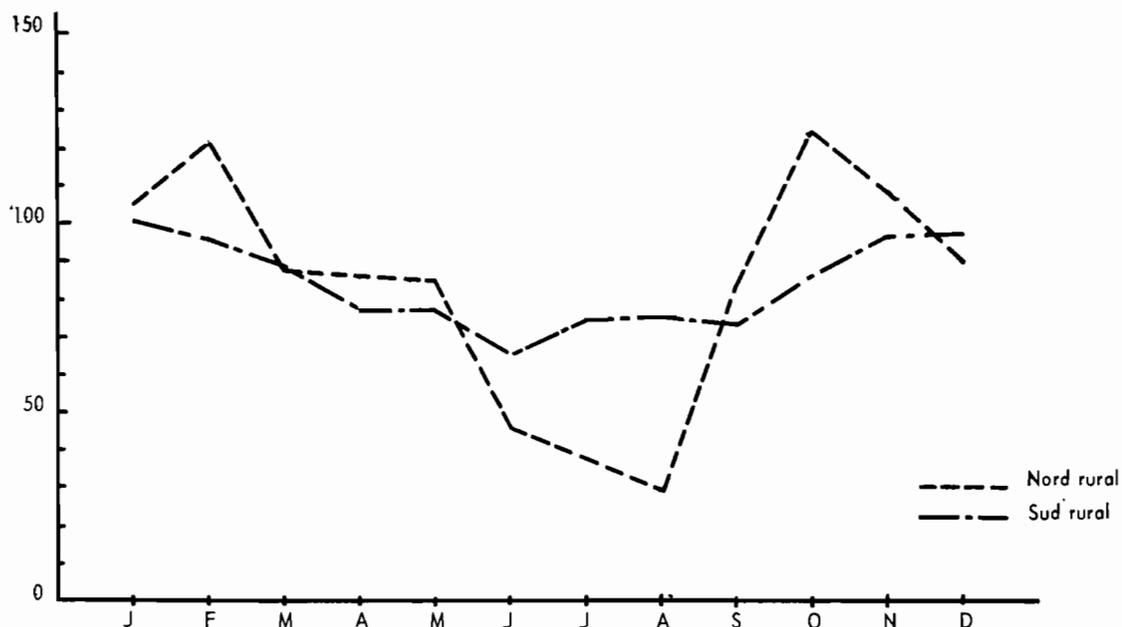
TABLEAU IV - 2 - 8

(Unité : pour 1000)

Groupe d'âges	Nord rural	Sud rural	Ensemble rural	Villes	Ensemble Dahomey
Moins d'1 an	183	254	232	186	229
1 - 4 ans	248	253	251	256	251
5 - 9	82	58	66	104	68
10 - 14	42	22	28	48	29
15 - 44	188	185	186	203	187
45 - 64	134	99	110	65	108
65 et +	123	129	127	138	128
Ensemble	1000	1000	1000	1000	1000

B) Variations saisonnières de la mortalité.

Les variations saisonnières de la mortalité sont nettement marquées avec un minimum au Nord comme au Sud vers les mois de février à août. Il est possible que ces différences soient liées en partie à la période de soudure qui précède la récolte. L'amplitude est d'ailleurs moins grande dans le Sud où il y a plusieurs récoltes dans l'année. D'autre part, le problème de l'approvisionnement en eau ne doit pas être étranger à ces variations saisonnières.



GRAPHIQUE IV - 2 - 8 .
Répartition de 1000 décès selon le mois du décès

CHAPITRE IV - 3

PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Les renseignements rassemblés par l'enquête sont encore trop entachés d'incertitude pour que l'on puisse établir des perspectives analogues à celles des pays disposant de bonnes statistiques démographiques. Les principales incertitudes portent sur l'allure réelle de la courbe de natalité et sur certaines zones de la pyramide des âges. Aussi va-t-on s'attacher plutôt à déterminer des ordres de grandeur possibles de la population au cours des vingt prochaines années.

On envisagera d'abord les perspectives résultant directement de l'enquête, puis on les comparera à un modèle établi pour une population type de pays sous-développé.

IV-3-1 - TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL ET TAUX NET DE REPRODUCTION.

En principe, ces deux taux servent à indiquer quelles sont les conditions actuelles de l'évolution de la population.

On ne perdra pas de vue que les utiliser revient à admettre quelques hypothèses simplificatrices :

- 1°) La mortalité et la fécondité observées correspondent bien à la mortalité et à la fécondité réelles et moyennes.
- 2°) Elles ne se modifieront pas, ce qui, surtout pour le taux d'accroissement naturel, suppose une structure par âge immuable (population stable).
- 3°) Les répercussions des mouvements migratoires seront négligeables. Ceci, peut-être admissible pour les migrations externes, ne l'est sans doute pas pour les migrations internes : une accélération de l'exode rural pourrait bouleverser la structure actuelle de la mortalité.

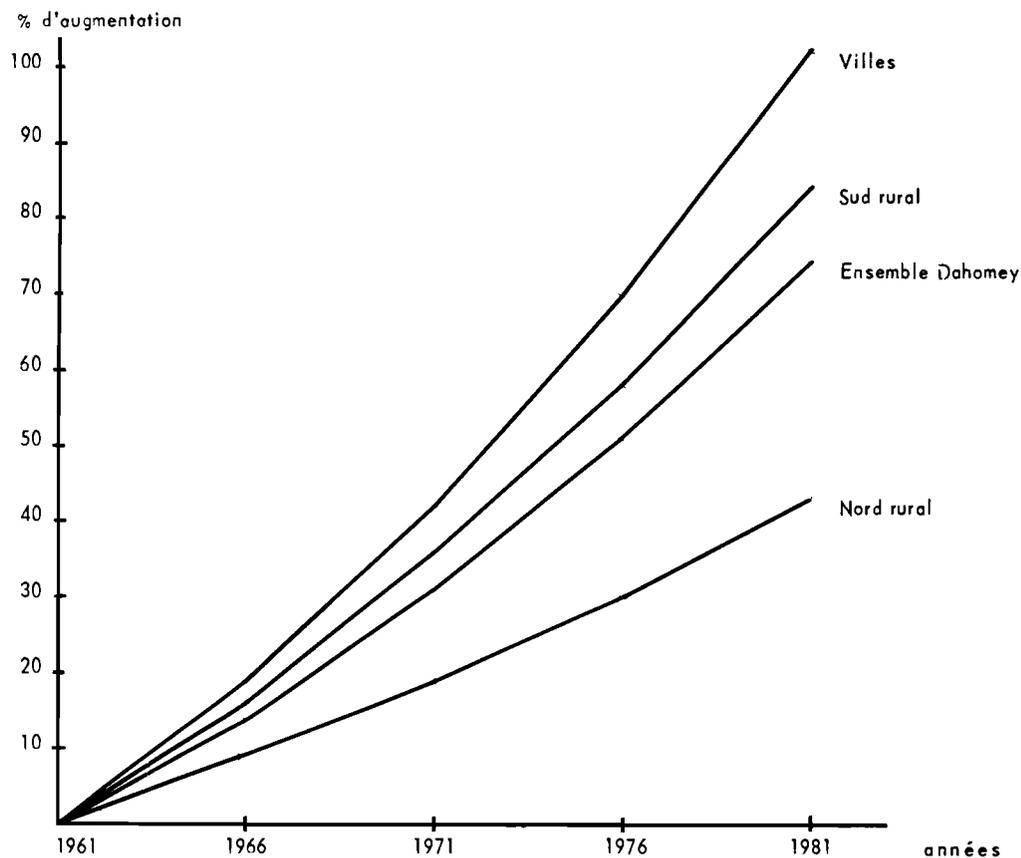
A) Taux d'accroissement naturel.

Il résulte de la balance des naissances et décès. Le tableau IV - 3 - 1 donne sa valeur pour chaque grande zone d'habitat et ses conséquences sur les perspectives d'accroissement.

TABLEAU IV - 3 - 1

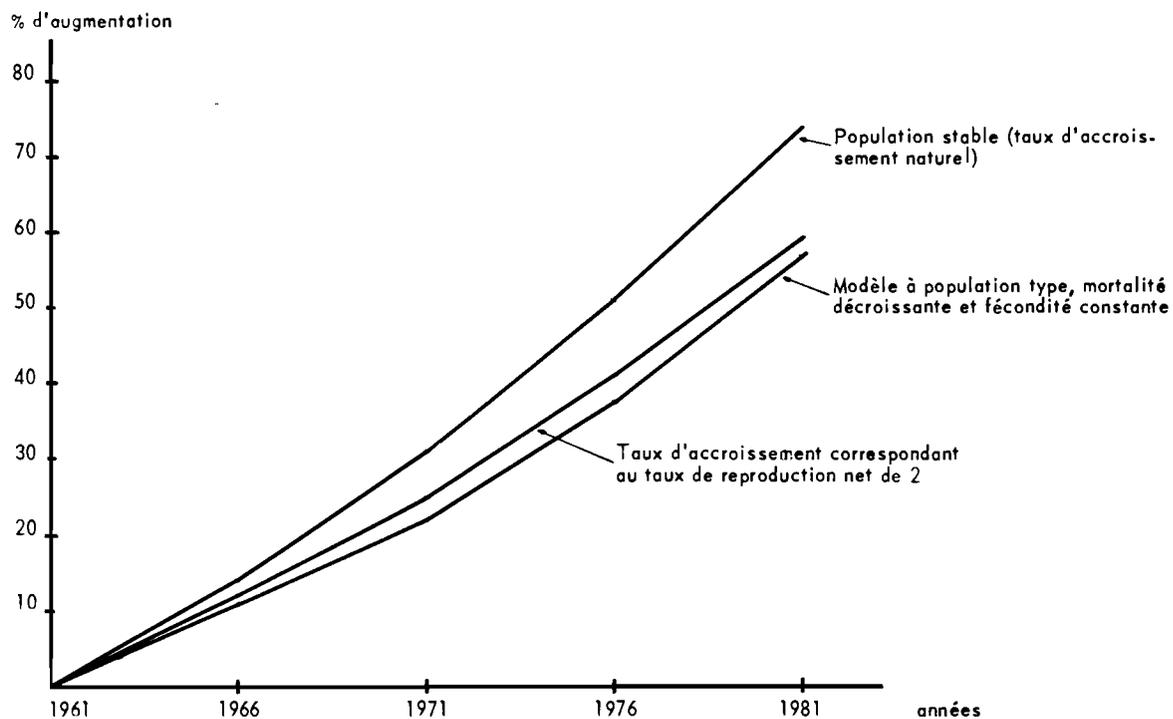
TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL PAR GRANDE ZONE D'HABITAT ET POURCENTAGE D'ACCROISSEMENT.

Zone d'habitat	Taux natalité ‰	Taux mortalité ‰	Taux d'accroissement %	% d'augmentation en				Doublement en : (ans)
				1966	1971	1976	1981	
Nord rural	47,8	30,3	1,8	+ 9	+ 19	+ 31	+ 43	38
Sud rural	57,1	26,2	3,1	+ 17	+ 36	+ 58	+ 84	23
Villes	48,0	11,9	3,6	+ 19	+ 42	+ 70	+102	20
Ens.Dahomey	54,0	26,0	2,8	+ 15	+ 32	+ 51	+ 74	26



GRAPHIQUE IV - 3 - 1 -

Pourcentage d'accroissement de population selon la zone d'habitat (taux d'accroissement naturel)



GRAPHIQUE IV - 3 - 2 -

Pourcentage d'accroissement de la population totale selon diverses hypothèses

Le tableau IV - 3 - 2 : fournit les nombres absolus correspondants. D'après cette façon d'évaluer l'évolution, on aboutit donc à une population de l'ordre de 3 700 000 en 1981.

TABLEAU IV - 3 - 2

EFFECTIFS FUTURS DE LA POPULATION D'APRES LE TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL.

(Unité : 1000)

Zone d'habitat	1961 ⁽¹⁾	1966 ⁽¹⁾	1971 ⁽¹⁾	1976 ⁽¹⁾	1981 ⁽¹⁾
Nord rural	595	650	710	776	848
Sud rural	1302	1516	1766	2057	2397
Villes	209	249	297	355	423
Ensemble Dahomey	2106	2415	2773	3188	3668

(1) Approximativement : au 1^{er} Août.

Tabler sur le taux d'accroissement naturel, c'est admettre que la composition par âge et par sexe ne varie pratiquement pas. Dans cette hypothèse, la population scolaire (6 à 13 ans inclus) représenterait jusqu'en 1981 de façon permanente environ 20 % de l'effectif total et la population d'âge actif environ 50% (15 à 59 ans). D'où les effectifs correspondants :

TABLEAU IV - 3 - 3

POPULATION D'AGE SCOLAIRE (6 à 13 ans inclus) ET D'AGE ACTIF (15 à 59 ans inclus) : EFFECTIFS FUTURS PAR GRANDE ZONE D'HABITAT.

(Unité : 1000)

Années	Population scolarisable				Population d'âge actif			
	Nord rural	Sud rural	Villes	Ensemble Dahomey	Nord rural	Sud rural	Villes	Ensemble Dahomey
1966	130	303	50	483	325	758	125	1208
1971	142	353	59	554	355	883	148	1386
1976	155	411	71	637	388	1029	178	1595
1981	170	479	85	734	424	1198	211	1833

B) Taux de reproduction net.

Comme l'indique le tableau IV - 3 - 4, le taux de reproduction net est très élevé. Il aboutit, pour l'ensemble du Dahomey, à un doublement en 27 ans environ, si l'on admet que le doublement correspond à la durée moyenne d'une génération de femmes, et qu'un doublement de population féminine entraîne un doublement de la population totale.

L'ensemble des résultats par grande zone d'habitat est assez peu différent de ceux obtenus à partir du taux d'accroissement naturel, ce qui est un bon indice de la cohérence des renseignements rassemblés par l'enquête et pourrait faire avancer l'hypothèse que le Dahomey n'est pas encore très éloigné d'avoir une population stable. Ceci aurait pour première conséquence que, si la mortalité a diminué depuis la guerre, elle l'a fait tardivement et lentement.

TABLEAU IV - 3 - 4

TAUX NET DE REPRODUCTION PAR GRANDE ZONE D'HABITAT - CALCUL APPROCHE -

Age des Femmes	Nord rural			Sud rural			Ensemble rural			Villes			Ensemble Dahomey		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
15 - 19	196	0,605	119	210	0,652	137	203	0,638	130	123	0,827	102	197	0,664	130
20 - 24	294	0,563	166	363	0,613	223	328	0,601	197	292	0,809	236	336	0,631	212
25 - 29	258	0,500	129	331	0,569	188	294	0,551	162	275	0,788	217	306	0,585	179
30 - 34	228	0,455	104	265	0,544	144	246	0,510	125	255	0,758	193	254	0,536	136
35 - 39	157	0,416	65	171	0,542	93	164	0,483	79	154	0,716	110	166	0,510	85
40 - 44	82	0,380	31	87	0,539	47	84	0,449	38	93	0,695	65	86	0,480	41
45 - 49	41	0,355	14	22	0,537	12	31	0,430	13	18	0,693	12	26	0,443	12
Total	///	///	628	///	///	844	///	///	744	///	///	935	///	///	795
Nombre d'enfants issus de 1000 filles (4)	///	///	3140	///	///	4220	///	///	3720	///	///	4675	///	///	3975
Nombre d'enfants pour 1 fille	///	///	3,140	///	///	4,220	///	///	3,720	///	///	4,675	///	///	3,975
Taux net de reproduction(5)	///	///	1,5	///	///	2,0	///	///	1,8	///	///	2,3	///	///	2,0

1 : Taux de fécondité pour 1000 de chaque âge

2 : Taux de survie

3 : Nombre d'enfants issus de 1000 filles

4 : Total × 5

5 : Nombre d'enfants par filles $\times \frac{95}{100}$

2

TABLEAU IV - 3 - 5

DUREE DE DOUBLEMENT DE LA POPULATION PAR GRANDE ZONE D'HABITAT A PARTIR DU TAUX NET DE REPRODUCTION. TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL CORRESPONDANT.

Zone d'habitat	Age moyen des mères	Doublent en ... années (approximativement)	Taux d'accroissement naturel correspondant (approximativement) %
Nord rural	27	39	1,5
Sud rural	27	27	2,6
Villes	28	23	3,0
Ensemble	27	27	2,6

Les évaluations fournies à partir du taux net de reproduction ne sont pas très différentes, en valeur absolue, de celles obtenues à partir du taux d'accroissement naturel : 3 400 000, soit un écart de 300 000 personnes assez peu significatif étant donné le faible degré de précision dont on dispose. Ici aussi, la structure par âge ne se modifie pas de façon sensible en vingt ans, et les résultats du tableau IV - 3 - 2 sont utilisables en les diminuant de 6 à 7%.

L'ensemble de ces résultats pourrait paraître, étant donné les hypothèses faites, assez peu réalistes. C'est pourquoi on les rapprochera de calculs théoriques extrêmement intéressants.

TABLEAU IV - 3 - 6

EFFECTIFS EN 1981 D'APRES LE TAUX D'ACCROISSEMENT NATUREL ET D'APRES LE TAUX DE REPRODUCTION NET.

(Unité : 1000)

Zone d'habitat	Taux d'accroissement	Taux de reproduction
Nord rural	848	800
Sud rural	2 397	2 176
Villes	423	378
Ensemble Dahomey	3 668	3 354

IV-3-2 - EVOLUTION DANS L'HYPOTHESE D'UNE FECONDITE CONSTANTE ET D'UNE MORTALITE DECROISSANTE.

MMs. HENRY et PRESSAT (1) ont effectué des perspectives sur une population stable au départ et en retenant un taux de natalité de 50‰ (très proche du taux retenu après correction pour le Dahomey; voir chapitre IV - 1) et un taux de mortalité de 30‰ (légèrement plus élevé que le taux observé au Dahomey; mais on a vu que la mortalité infantile était vraisemblablement sous-évaluée). Enfin, la structure par grand groupe d'âges est très proche de celle du Dahomey.

L'évolution de la mortalité en vingt ans amène à passer d'un taux de mortalité infantile de 140‰ à 100‰, de mortalité générale de 30 à 20‰, et d'une espérance de vie de 35-36 ans à 45 ans.

On remarquera que ces hypothèses, si elles reflètent bien la situation actuelle du Dahomey, sont vraisemblablement un peu pessimistes quant au point d'arrivée. Il paraît raisonnable de penser que la mortalité diminuera à un rythme plus rapide, et les résultats présentés ici sont donc des résultats minima.

En transposant ces résultats au Dahomey, on obtient les chiffres suivants Tab. IV.3.7

Finalement les chiffres sont très proches de ceux déjà indiqués et la répartition par groupe d'âge reste pratiquement inchangée. Tout au plus peut-on signaler, ce qui n'apparaît pas dans le tableau, une légère augmentation en pourcentage des personnes appartenant aux groupes d'âges 15-25 ans.

Donc, les différentes voies d'approche concordent, et on peut retenir le chiffre de 3 500 000 habitants en 1981 comme raisonnablement prévisible; la répartition par grands groupes d'âges sera alors sensiblement la même qu'en 1961.

(1) Le Tiers Monde - Taux et Documents - Cahiers N° 39 - I.N.E.D. & P.U.F.

TABLEAU IV - 3 - 7

EFFECTIFS FUTURS DE LA POPULATION D'APRES UN MODELE THEORIQUE.

(Unité: 1000)

Groupe d'Age	1966	1971	1971	1981
0 - 14	1038	1155	1307	1506
15 - 64	1245	1390	1558	1749
65 et plus	36	42	49	56
Total	2319	2587	2914	3311

IV-3-3 - EVOLUTION REGIONALE

Il est pratiquement impossible de faire des prévisions sérieuses sur l'importance future de l'exode rural. Mais, ainsi qu'on le verra au chapitre V - 1, les populations dahoméennes sont assez stables, et pour le moment l'exode rural ne présente pas un caractère aussi aiguë que dans la plupart des pays africains.

On peut donc, en première approximation, pour avoir une indication globale, retenir le taux d'accroissement des différents départements. On n'oubliera pas cependant que les chiffres concernant le MONO sont sans doute fort exagérés.

TABLEAU IV - 3 - 8

DENSITE EN 1961 ET 1981 PAR DEPARTEMENT.

(Unité: habitant/km²)

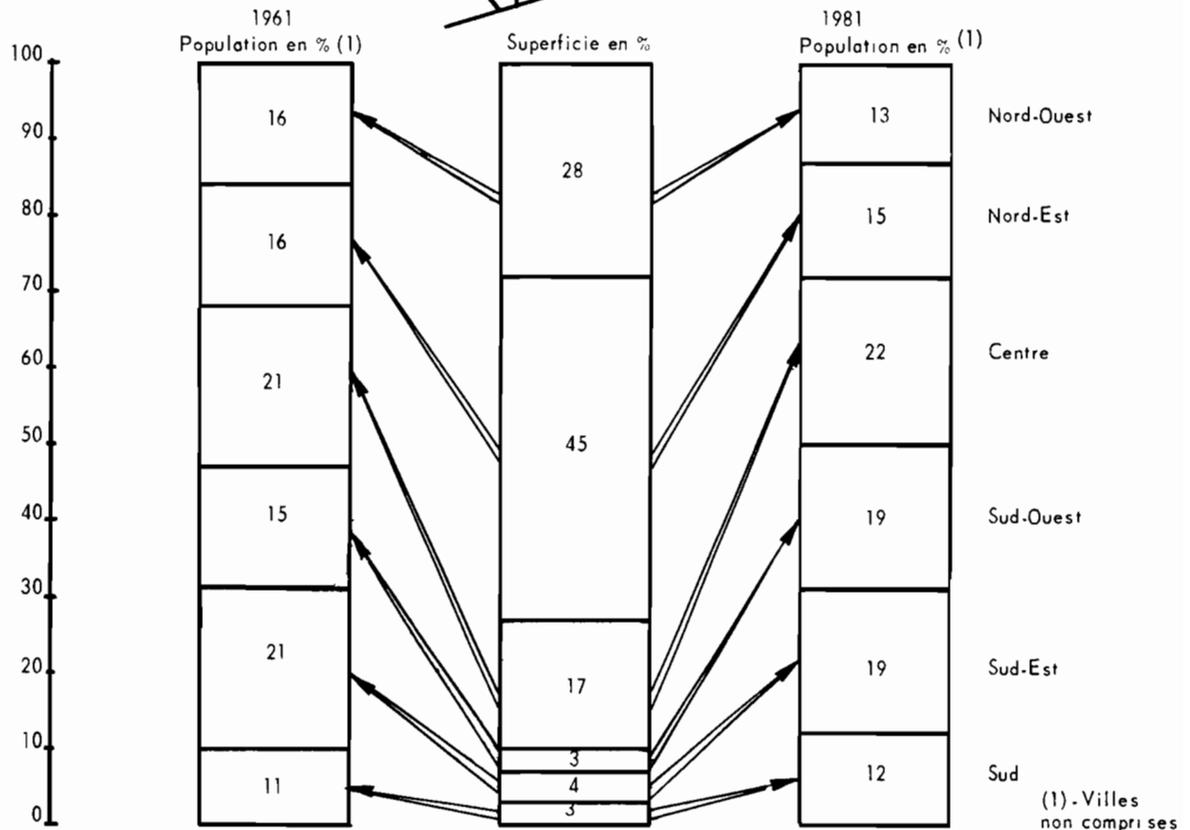
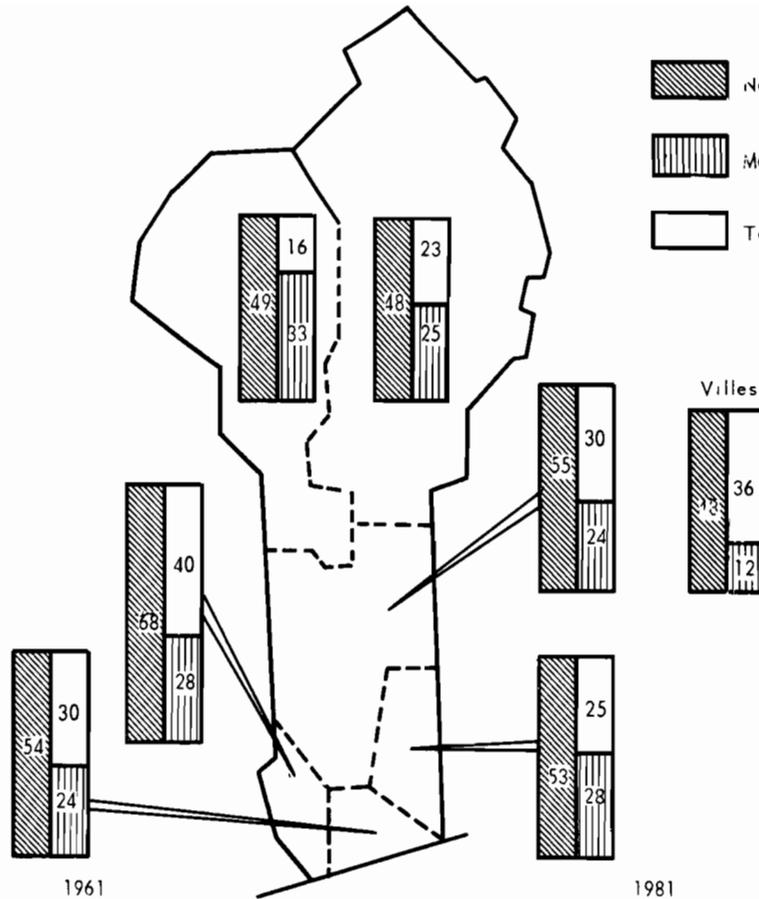
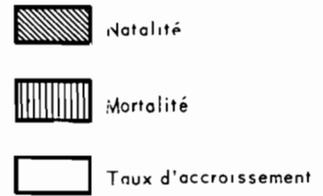
Département	1961	1981
Nord-Est (1)	6,0	9,7
Nord-Ouest (1)	10,0	13,9
Centre (1)	22,7	41,8
Sud-Ouest (1)	76,3	169,7
Sud (1)	96,0	182,1
Sud-Est (1)	98,6	167,0
Ensemble	18,7	22,0

Le phénomène le plus courant sera l'aggravation du déséquilibre entre le Nord et le Sud, qui pourrait bien être la source de problèmes difficiles, les densités dans le Sud devenant extrêmement élevées.

Dans l'ensemble les prévisions présentées ici ne sont pas contredites par le passé récent, pour autant qu'on puisse le connaître (voir annexe 3). Mais le Dahomey se trouve sûrement à une époque d'accélération rapide de l'accroissement de la population, puisqu'il semble qu'il progressait depuis la guerre à un taux de l'ordre de 2% et que le taux actuel et futur dépasse sûrement 2,5 %.

(1) Villes comprises.

Ensemble rural
(Taux pour 1000)



GRAPHIQUE IV - 3 - 3 -

Evolution de la population par département (taux d'accroissement naturel)

Vème PARTIE

DONNEES DE MOUVEMENT

LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES

V-1 MOUVEMENTS MIGRATOIRES ET DEPLACEMENTS TEMPORAIRES

V-1-1 - Etude des migrations à partir des lieux de naissance (déplacements définitifs ou de très longue durée)

- A) Répartition des résidents habituels non nés au lieu de recensement d'après l'ancienneté de leur déplacement.
- B) Répartition des résidents habituels selon les lieux de naissance
- C) Répartition des non-nés au lieu de résidence selon l'âge
- D) Non nés au lieu de résidence et catégories socio-professionnelles.

V-1-2 - Répartition entre résidents habituels présents, absents, et visiteurs (déplacements temporaires et de courte durée)

- A) Caractères généraux de l'absence
- B) Etude régionale.

V-1-3 - Vue d'ensemble sur les déplacements de population.

LISTE DES GRAPHIQUES

- V-1-1 - Répartition de 100 personnes de 15 ans et plus dans chaque période d'installation d'après le lieu de naissance - Sexe masculin (Ensemble Dahomey)
- V-1-2 - Répartition de 100 migrants de 15 ans et plus de chaque grande zone d'habitat (résidence actuelle) selon leur lieu de naissance - Sexe masculin.
- V-1-3 - Proportion parmi 100 personnes de chaque âge de celles nées en dehors du lieu de recensement par zone d'habitat.
- V-1-4 - Répartition de 100 résidents absents de chaque sexe selon le groupe d'âge.
- V-1-5 - Répartition de 100 visiteurs de chaque sexe selon le groupe d'âge

CHAPITRE V - 1
DONNEES DE MOUVEMENT
LES DEPLACEMENTS

L'accroissement naturel, les modifications de la structure démographique ne sont pas les seules causes de transformation de la population, il s'en faut. Les déplacements de population sont un autre facteur dont il faut tenir le plus grand compte, soit qu'ils se traduisent par l'exode définitif à partir de terres trop peuplées vers des terres vides ou des milieux offrant plus de possibilités (villes), soit qu'ils correspondent à une exportation temporaire de main d'œuvre. Les deux types existent en Afrique Occidentale, chacun étant important par les effectifs qu'il met en jeu et par ses conséquences (migrations saisonnières à partir de la zone soudanienne, exode rural).

On s'est efforcé, au cours de ce chapitre de répondre aux questions suivantes : y a-t-il actuellement ou y a-t-il eu dans un passé récent :

- 1°- des déplacements définitifs ou temporaires d'une région du pays à une autre région, proche ou lointaine (à l'intérieur du milieu rural),?
- 2°- des déplacements définitifs ou temporaires du milieu rural à la ville (exode rural)?
- 3°- des arrivées importantes d'étrangers en milieu rural ?
- 4°- des arrivées importantes d'étrangers en milieu urbain ?
- 5°- des départs importants vers l'étranger ?

Les résultats sont assez bons en ce qui concerne les déplacements de résidence et les simples voyages à l'intérieur des frontières du Dahomey. En revanche, le problème des migrations externes, dont l'ampleur n'avait pas été soupçonnée, ne pourra être étudié, même de façon approchée. Des hypothèses ont été formulées à l'occasion des précédentes brochures, hypothèses dont seules des études particulières sur les migrations externes pourront préciser la valeur.

V-1-1 - ETUDE DES MIGRATIONS A PARTIR DES LIEUX DE NAISSANCE.-

(Déplacements définitifs ou de très longue durée)

L'étude des migrations, même dans des pays disposant d'un appareil statistique perfectionné, est toujours délicate. On a tenté ici de se fonder sur le critère du lieu de naissance, lorsque celui-ci est différent du lieu de résidence actuelle et sur l'ancienneté du déplacement⁽¹⁾. D'autre part, on n'étudie que les personnes définitivement (ou pour une longue période) installées, donc résidentes habituelles au lieu de recensement, et non les visiteurs. On verra plus loin la définition exacte de ces derniers.

A) - Répartition des résidents habituels non nés au lieu de recensement d'après l'ancienneté de leur déplacement.-

On peut commencer par étudier les déplacements dans le temps.

(1) Voir en annexe les instructions aux enquêteurs leur énumérant les critères de détermination de la résidence habituelle.

TABLEAU V - 1 - 1

REPARTITION DE 100 RESIDENTS HABITUELS NON NES AU LIEU ACTUEL DE RESIDENCE HABITUELLE DE CHAQUE GRANDE ZONE D'HABITAT SELON LA PERIODE DE LEUR INSTALLATION AU LIEU ACTUEL DE RESIDENCE. SEXE MASCULIN.

Unité : pour 100

Période d'installation	Zone d'Habitat			
	Nord rural	Sud rural	Villes	Ensemble Dahomey
Moins d'un an	5,7	8,8	10,8	8,5
1 à 4 ans	20,0	18,2	28,8	22,5
5 à 14 ans	36,6	28,5	34,3	33,3
15 ans et +	37,7	44,5	26,1	35,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Si le flux des déplacements était absolument régulier, on devrait avoir la répartition suivante (en tenant compte de la répartition par âge et de la mortalité) :

- moins d'1 an	5,0
- 1 à 4 ans	20,0
- 5 ans et +	75,0
	100,0

Aux erreurs d'observation près, il semble que les résultats observés pour le milieu rural ne s'éloignent pas beaucoup des résultats théoriques. On remarquera cependant que, pour les villes, le nombre élevé de personnes arrivées depuis moins de cinq ans (40% des personnes non nées au lieu de recensement) indique bien un mouvement croissant du milieu rural vers les villes.

B) - Répartition des résidents habituels selon les lieux de naissance.-

La population du Dahomey fait preuve, à l'intérieur des frontières d'une grande stabilité : 90% des hommes vivent à l'endroit où ils sont nés, et 76% des femmes. Avant l'âge de 15 ans, 92% environ des garçons et des filles sont nés au lieu où ils ont été recensés; après l'âge de 15 ans, 88% des hommes et 65% des femmes. L'âge adulte n'apporte donc que très peu de modifications en ce qui concerne le sexe masculin; ces rares modifications se traduisent par une lente augmentation du pourcentage avec l'âge. Le plus fort pourcentage des femmes s'explique aisément par une exogamie de village, d'ailleurs assez peu importante, la taille moyenne des villages étant élevée, et permettant aux hommes de prendre épouses dans leur propre village.

Il faut noter que la notion de lieu de naissance n'est pas très stricte, puisque dans le Sud comme dans le Nord elle désigne le village comme entité et elle ne tient pas compte de ses déplacements globaux ou partiels. Cependant, ce phénomène, dans le Sud en particulier, ne peut être que de faible ampleur et joue sur de courtes distances.

La répartition, selon les lieux de naissance, est la suivante pour les résidents habituels non nés au lieu de recensement.

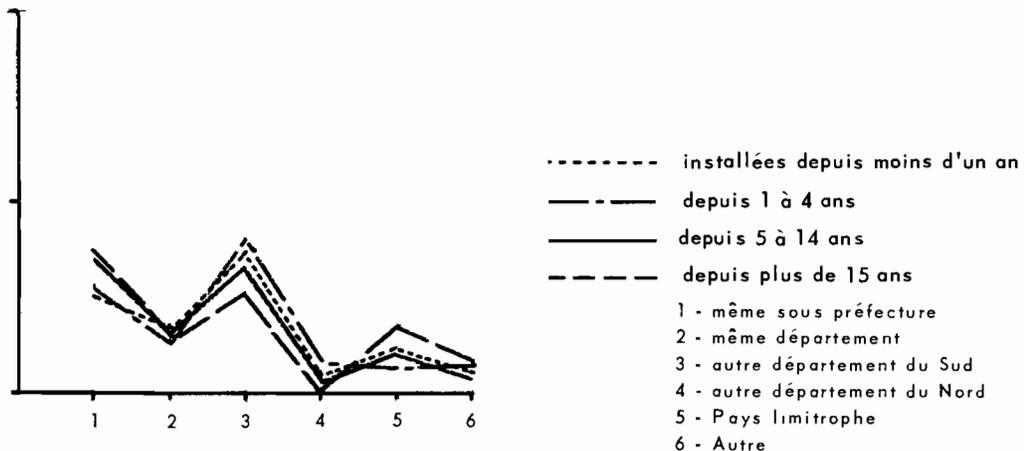
La moitié des résidents habituels non nés au lieu de recensement sont nés dans la même sous-préfecture, donc à des distances dépassant rarement 50 km. dans le Nord et 20 à 30 dans le Sud. En grande majorité les épouses sont originaires d'un autre village de la même sous-préfecture.

TABLEAU V - 1 - 2

LIEU DE NAISSANCE DES RESIDENTS HABITUELS NON NES AU LIEU DE RECENSEMENT - TOUS AGES - ENSEMBLE DAHOMEY.

Unité : 1 000

Sexe	Lieu de naissance	Ss Préf. du lieu résidence	Départ. du lieu résidence	Autre départ. du Nord	Autre départ. du Sud	Pays limitrophe	Autres	Non déclarés	Total
Masculin % des effect. de résidents habituels		40,4	16,2	4,1	30,7	10,4	4,1	0,8	106,7
		4,0	1,6	0,4	3,0	1,0	0,4	0,1	10,5
Féminin % des effect. de résidents habituels		157,6	28,0	4,6	40,0	16,3	3,9	0,9	251,3
		14,8	2,6	0,4	3,8	1,5	0,4	0,1	23,6

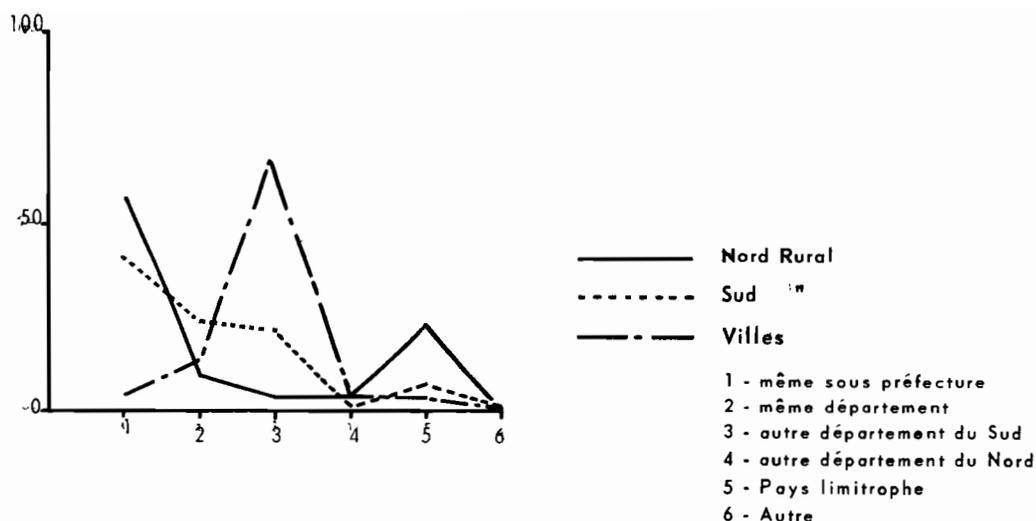


GRAPHIQUE - V - 1-1

Répartition de 100 personnes de 15 ans et plus dans chaque période d'installation d'après le lieu de naissance. Sexe masculin. Ensemble Dahomey.

Le graphique V - 1 - 1 résume assez bien le fait que les déplacements sont restés à peu près les mêmes depuis 15 ans. Parmi les gens dont la période d'installation remonte à plus de 15 ans, le pourcentage des originaires de pays limitrophes est élevé; il s'agit des Togolais et Nigériens déjà signalés dans un chapitre précédent (II - 2 - Groupes ethniques et nationalités).

Mais les différences régionales sont importantes, comme l'indique le graphique V - 1-2. Dans le Nord rural, les deux principales sources d'émigration sont soit la même sous-préfecture, soit un pays limitrophe (on a vu que l'importance du pays limitrophe remonte à une période bien déterminée). Dans le Sud rural au contraire, la plupart des migrants viennent non seulement de la même sous-préfecture, mais aussi d'une autre sous-préfecture du même département ou d'un autre département du Sud. Traduites en distances kilométriques et en "distances ethniques" ou sociales, ces différences doivent s'estomper: la plupart des sous-préfectures du Nord ont largement la superficie d'un département du Sud.



GRAPHIQUE - V - 1-2

Répartition de 100 migrants de 15 ans et plus de chaque grande zone d'habitat (résidence actuelle) selon leur lieu de naissance. Sexe masculin.

En conclusion, dans l'ensemble rural, les personnes ne se déplacent guère en dehors de ce que l'on peut considérer comme leur "pays"; il s'agit de déplacements de très faible amplitude et qui en particulier ne doivent pas placer le "migrant" hors de son milieu social ou ethnique. On ne peut donc, pas plus pour les hommes que pour les femmes, parler de migration véritable. La population fait preuve, à l'intérieur des frontières d'une remarquable stabilité. Ce fait était prévisible à la suite des remarques qui ont été faites au chapitre II - 2 sur les groupes ethniques.

Mais, si dans l'ensemble rural la stabilité est grande, il reste à examiner plus en détail l'exode rural qui mène les ruraux à la ville sans mouvement inverse compensateur.

Une simple comparaison des chiffres permet d'apprécier l'importance de cet "exode". Puisque, dans l'ensemble rural, il semble que les mouvements se compensent, les personnes résidant en ville mais n'y étant pas nées peuvent être considérées avec une approximation suffisante comme un apport net. Donc, (tableau V - 1 - 3) 34 500 personnes du sexe masculin et 39 900 du sexe féminin représentent actuellement les résultats d'une migration du milieu rural au milieu urbain. Si l'on admet, en première analyse (on confirmera ce fait plus loin) qu'il s'agit d'une migration de type familial, on peut étudier le seul comportement des adultes masculins âgés de 15 ans et plus : sur ces 22 200 personnes, 2 300 environ sont en ville depuis moins d'un an, 10 000 depuis moins de 5 ans.

Chaque année, s'installent donc en ville entre 2 000 et 2 500 hommes correspondant à peu près à 5 ou 6 000 migrants. Il est vraisemblable que la plupart vont à Cotonou surtout, et dans une moindre mesure dans les autres villes du Sud : Porto-Novo d'abord, Ouidah ensuite⁽¹⁾. Les villes de Parakou et de Djougou ne paraissent pas actuellement bénéficier d'un apport rural sensible.

Si l'exode rural s'est accru depuis quinze ans, on peut penser qu'il ne s'est guère accéléré au cours des cinq années précédant l'enquête.

(1) Il n'a pas été tenu compte ici d'Abomey pour laquelle on manque de précisions.

Le graphique V - 1 - 2 met singulièrement en relief la part des départements du Sud dans l'accroissement des villes : 85% environ des migrants de sexe masculin de 15 ans et plus sont originaires d'un département du Sud (ou d'une autre ville).

Dans le cas des villes, pas plus que pour l'ensemble rural, on ne constate de modification sensible de la répartition des migrants selon leur origine, en fonction de l'ancienneté de leur installation. Le mouvement, assez régulier, est donc ancien, et le terme d'"exode" s'applique mal. Il s'agirait bien plutôt de lents transferts, assez peu importants, qui s'accomplissent sans heurts.

C) - Répartition des non-nés au lieu de résidence selon l'âge.-

Le tableau V - 1 - 3 indique la répartition des "non nés" au lieu de résidence par grand groupe d'âge et par grande zone d'habitat.

Il ressort de ce tableau que la mobilité est plus grande, chez les hommes, dans le Nord que dans le Sud, surtout à l'âge adulte, ce que l'on retrouvera à propos des résidents absents, mais que l'exogamie de village paraît plus importante dans le Sud, malgré une taille moyenne de village nettement plus élevée.

Une autre caractéristique extrêmement importante concerne les villes : on constate que 2/5 seulement des habitants des villes n'y sont pas nés; chez les adultes, ce pourcentage dépasse de peu la moitié⁽¹⁾. En outre, le pourcentage est à peu près le même pour les hommes et les femmes de chaque grand groupe d'âge, ce qui signifie une immigration de type familial. Cela confirme l'impression donnée par la pyramide des âges des centres urbains.

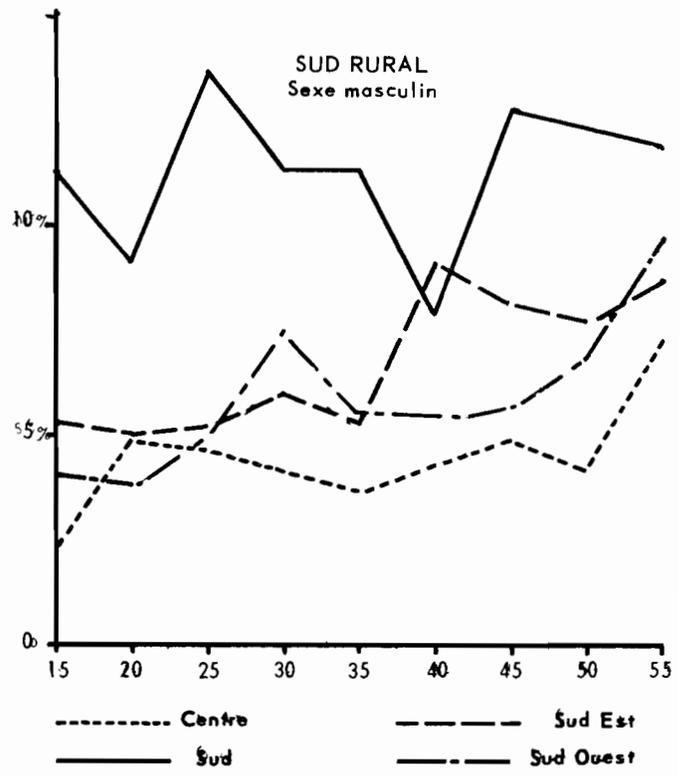
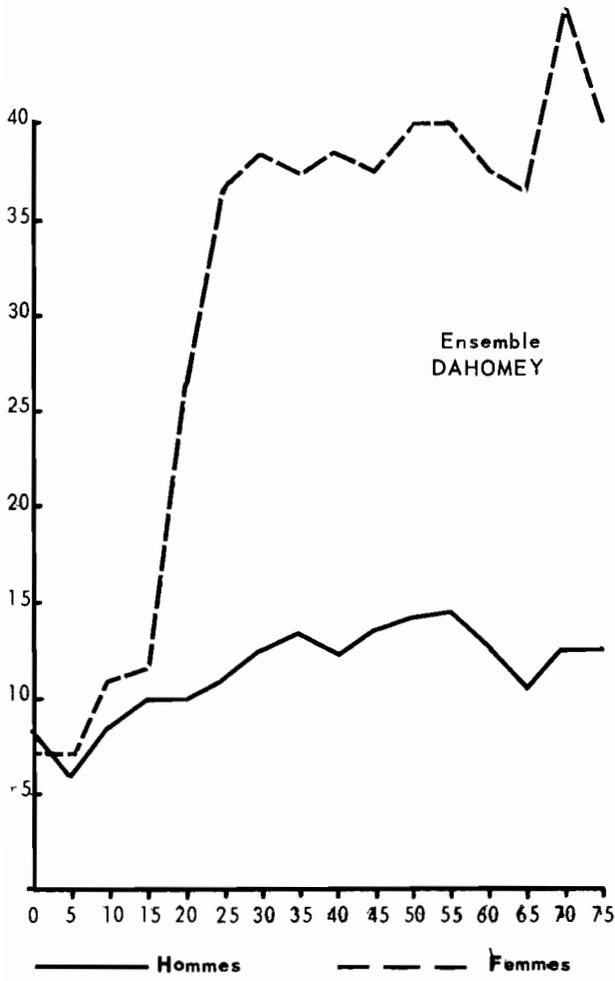
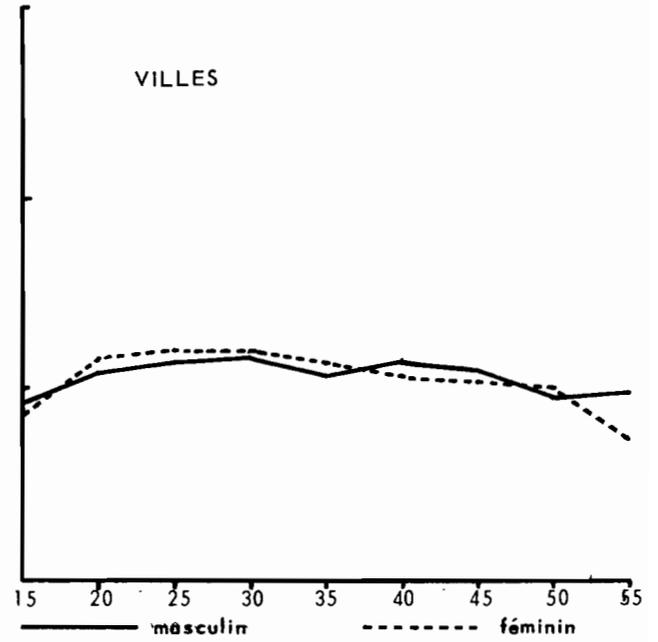
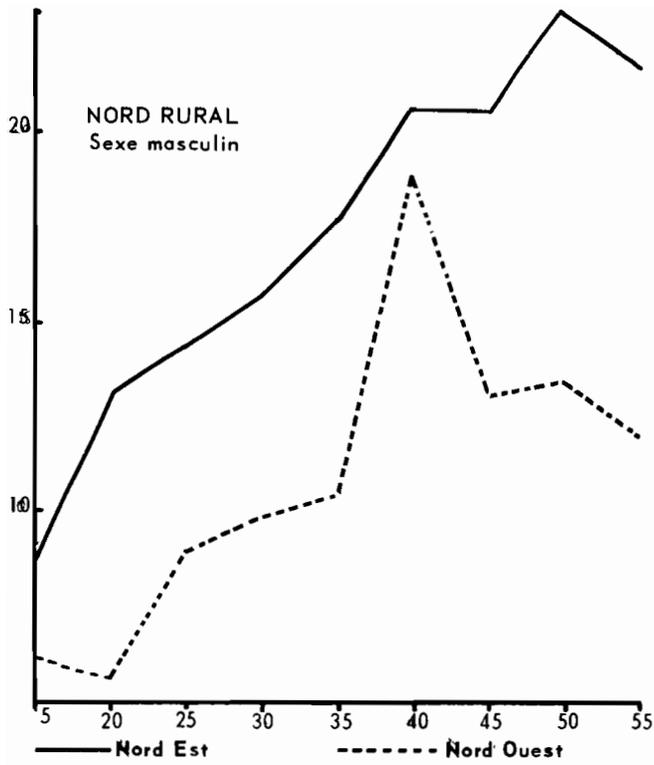
TABLEAU V - 1 - 3

RESIDENTS NON NES AU LIEU DE RECENSEMENT SUIVANT LE SEXE ET L'AGE

Unité 1 000

Groupe d'Age	Nord rural		Sud rural		Ensemble rural		Ensemble villes		Ensemble Dahomey	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
0 - 14 ans	8,6	11,0	19,8	22,0	28,4	33,0	12,3	11,3	40,7	44,3
% des résidents correspondants	6,0	8,8	6,6	7,7	6,4	7,9	24,2	24,9	8,2	9,6
15 - 59 ans	18,4	43,1	19,0	122,2	37,4	165,3	21,0	27,0	58,4	192,3
% des résidents correspondants	12,5	29,0	6,7	35,4	8,8	33,3	53,8	54,8	12,6	35,2
60 ans et +	2,9	2,4	3,5	10,7	6,4	13,1	1,2	1,6	7,6	14,7
% des résidents correspondants	16,3	19,4	8,1	29,9	11,7	27,0	30,3	36,8	11,9	28,0
Tous âges	29,9	56,5	42,3	154,9	62,2	211,4	34,5	39,9	106,7	251,3
% des résidents correspondants	9,7	19,3	6,8	23,1	7,7	22,0	37,0	40,3	20,5	23,6

(1) Pour Cotonou, 70% des hommes et femmes de 15 ans et plus.



GRAPHIQUES V - 1-3

Proportion parmi 100 personnes de chaque âge de celles nées en dehors du lieu de recensement par zone d'habitat

Le graphique V - 1 - 3 donne une bonne idée du comportement général : il n'y a pas de variation importante d'un groupe d'âge à un autre mais une très légère augmentation à partir de 20 ans; cela signifie vraisemblablement que, dès l'âge de 25 - 29 ans, la plupart des hommes qui désiraient changer de résidence l'ont fait, que leur nombre est à peu près le même à toutes les générations, et qu'il s'agit donc d'un phénomène ancien et régulier.

Les 7 à 8% d'enfants très jeunes sont des enfants dont la mère est partie accoucher dans sa famille. Si l'on admet que cette coutume est ancienne, on conclut que les hommes ayant vraiment changé de résidence ne représente que la moitié environ des "non nés" au lieu de résidence actuelle.

D) - Non nés au lieu de résidence actuelle et catégories socio-professionnelles.-

Il est très instructif d'examiner quelles sont les catégories de population qui sont les plus mobiles. On étudiera ici les adultes masculins (15 ans et plus).

Dans l'ensemble du Dahomey on constate que :

1°- 6,7% des isolés et aides familiaux des secteurs primaire, secondaire et tertiaire traditionnels (voir chapitre III - 1) ne sont pas nés au lieu actuel de résidence. Si l'on admet qu'ils sont en majeure partie des personnes nées dans le village de leur mère on en conclut que cette catégorie est pratiquement immobile.

2°- 13,4% des patrons ne sont pas nés au lieu actuel de résidence. Etant donné la faiblesse de leurs effectifs, le pourcentage n'est pas très significatif, et ne permet pas de conclure à un comportement différent de celui de la catégorie précédente.

3°- 27,5% des isolés et aides familiaux des secteurs secondaire et tertiaire modernes ne sont pas nés au lieu actuel de résidence, cela représente au moins 20%, soit un sur cinq qui ont effectivement changé de résidence.

4° - 53,9% des salariés et chômeurs (de tous les secteurs) ne résident pas actuellement à leur lieu de naissance.

5° - Enfin, parmi les sans profession, 15,3% ne résident pas à leur lieu de naissance.

Si l'on fait un calcul analogue à celui du paragraphe A, concernant la progression selon la période d'installation au lieu de résidence actuelle, on constate pour les salariés une légère accélération dans la période remontant à 1950 environ; depuis le mouvement se maintient à un rythme régulier. En revanche, depuis 5 ans, se fait sentir une certaine croissance des déplacements des aides familiaux et des isolés des secteurs secondaire et tertiaire modernes. Encore, ces remarques doivent-elles rester prudentes, les possibilités d'erreurs (d'observation et d'échantillonnage) étant très grandes.

TABLEAU V - 1 - 4

POURCENTAGE DANS CHAQUE CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE PERSONNES DU SEXE MASCULIN DE 15 ANS ET PLUS NON NÉES AU LIEU DE RESIDENCE HABITUELLE.

Unité : pour 100 de l'effectif total des résidents habituels correspondants.

Zone d'habitat	Isolés et Aides Fam.		Patrons	Salariés et chômeurs	Sans profession	Total
	Secteurs prim., sec. & tertiaire tradit.	Secteurs secondaire & tertiaire modernes				
Nord rural	10,3	100,0	10,9	68,2	14,9	12,5
Sud rural	4,2	15,1	12,8	30,6	5,7	6,6
Villes	23,6	38,6	26,2	72,7	43,5	50,4
Ensemble Dahomey	6,7	27,5	13,4	53,9	15,3	12,0

Pour les autres catégories, la progression paraît régulière.

Régionalement, les résultats vont dans le même sens. Il faut signaler cependant un cas extrême, dans le Nord, où 100% des isolés et aides familiaux des secteurs secondaire et tertiaire modernes résident hors de leur lieu de naissance

V-1-2 - REPARTITION ENTRE RESIDENTS HABITUELS PRESENTS, ABSENTS, ET VISITEURS (déplacements temporaires et de courte durée).-

La notion de résidence habituelle est fondée sur un double critère : lieu de l'habitation normale d'une part, de l'activité permanente de l'autre. Est donc considérée comme résidente habituelle absente toute personne dont l'activité principale s'exerce au lieu de recensement et qui y habite normalement mais qui ne s'y trouve pas au moment du recensement, n'y a pas passé la nuit précédente.

Ont été ainsi considérés comme résidents absents :

- les personnes parties rendre visite à des parents ou amis,
- les personnes parties aux champs ou au marché,
- les personnes parties momentanément chercher du travail en ville ou à l'étranger; dans ce dernier cas on déterminait qu'il y avait simple absence ou départ définitif par plusieurs critères : la personne absente a-t-elle conservé sa case, ses champs, participera-t-elle aux prochains travaux agricoles ?
- les femmes allant accoucher dans leur famille,
- les enfants pensionnaires dans les écoles, collèges ou lycées,

Ces personnes ne devaient toutefois pas être absentes depuis plus de 5 ans, sinon elles n'étaient plus recensées dans le lieu en question.

En sens inverse, les visiteurs sont représentés par des personnes qui ont passé la dernière nuit au lieu du recensement mais qui n'y résident pas normalement et n'y ont pas leur activité principale. Ils se définissent donc par les mêmes critères toujours dans une limite de 5 ans.

A) - Caractères généraux de l'absence.-

Les résultats d'ensemble donnent les effectifs suivants :

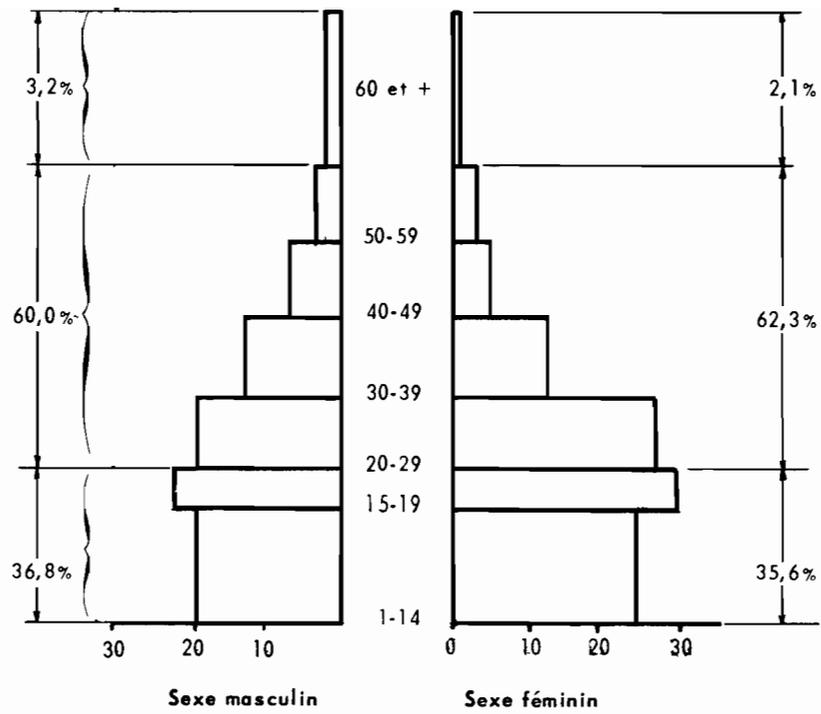
TABLEAU V - 1 - 5

RESIDENTS ABSENTS ET VISITEURS SELON LE SEXE.

Unité : 1 000

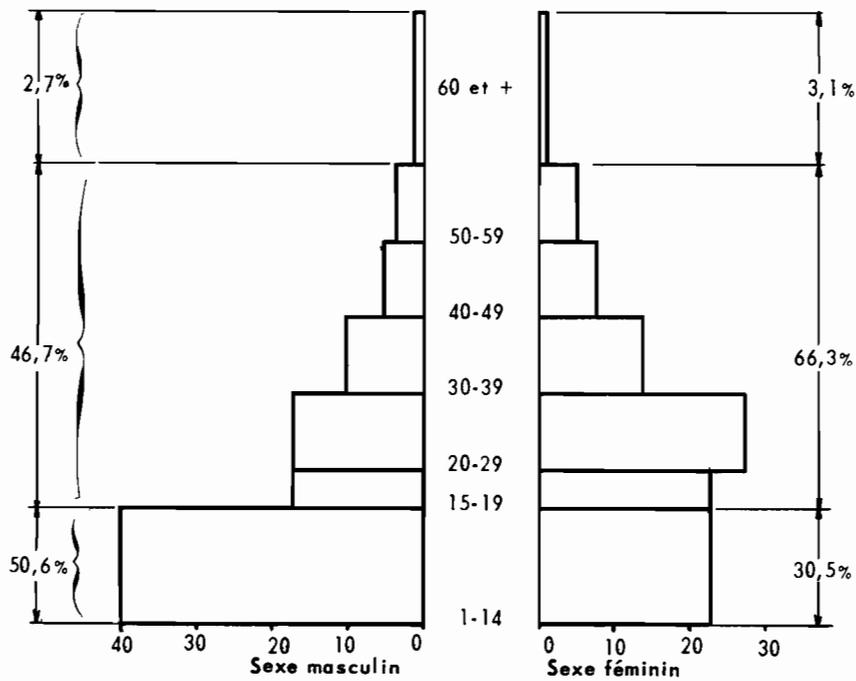
Résidents	Sexe masculin		Sexe féminin	
	Résidents absents	Visiteurs	Résidentes absentes	Visiteuses
Nombre absolu	42,1	23,1	47,4	47,9
% des résidents habituels	4,4	2,4	4,7	4,8

On constate qu'en valeur absolue et en pourcentage il y a plus de femmes absentes que d'hommes. Il peut y avoir plusieurs raisons à cela : déplacements plus importants des femmes à l'occasion des marchés d'une part, de leurs grossesses d'autre part (retour dans leur famille pour l'accouchement); caractères différents des déplacements masculins, les hommes cherchant du travail, les femmes non. Notons cependant que la différence reste faible et peu significative.



GRAPHIQUE - V - 1-4

Répartition de 100 résidents absents de chaque sexe selon le groupe d'âges.



GRAPHIQUE - V - 1-5

Répartition de 100 visiteurs de chaque sexe selon le groupe d'âges.

En outre, le graphique V - 1 - 4 permet de remarquer que la répartition par âge des absents ou des absentes est sensiblement identique, traduisant, ce qui paraît normal, une mobilité plus grande à l'âge adulte; une simple comparaison avec la pyramide des âges de l'ensemble des résidents permet de s'en assurer rapidement : 36% de moins de 15 ans au lieu de 46% dans la pyramide d'ensemble, 2,5% de plus de 60 ans contre 6%.

Beaucoup plus intéressantes sont les différences en valeur absolue et en pourcentage entre visiteurs et visiteuses. Alors qu'il se trouve à peu près autant de visiteuses que de résidentes absentes, on trouvera moitié moins de visiteurs que d'absents. Et, comme l'indique le graphique V - 1 - 5, si, la répartition par âge des visiteuses est, en gros, analogue à celle des absentes, il n'en va pas de même pour les visiteurs. Il est donc vraisemblable qu'à tous les âges, mais en particulier à l'âge adulte, les absents masculins sont soit plus mobiles, soit plus méfiants que les femmes puisqu'on les retrouve plus difficilement. En effet, les absents hors du Dahomey ne sont pas suffisamment nombreux pour expliquer la différence entre les effectifs d'absents et ceux de visiteurs.

B) - Etude régionale.-

TABLEAU V - 1 - 6

IMPORTANCE DES RESIDENTS ABSENTS ET DES VISITEURS DANS CHAQUE ZONE D'HABITAT.

Unité : 1 000

Département	Sexe Masculin				Sexe Féminin			
	Résidents Absents		Visiteurs		Résidentes absentes		Visiteuses	
	Nombre absolu	% (1)	Nombre absolu	% (1)	Nombre absolu	% (1)	Nombre absolu	% (1)
Nord Rural								
Nord-Est	9,4	6,7	7,5	5,4	15,8	11,7	15,7	11,6
Nord-Ouest	8,0	5,3	1,1	0,8	6,1	4,4	3,2	2,3
Ensemble	17,4	6,0	8,6	3,0	21,9	8,0	18,9	6,9
Sud Rural								
Sud	1,9	1,9	2,5	2,5	2,6	2,6	4,3	4,2
Sud-Est	4,9	2,7	3,6	2,0	5,6	2,9	9,3	4,7
Sud-Ouest	3,5	2,8	1,8	1,4	3,4	2,5	3,3	2,4
Centre	12,4	6,9	3,4	1,9	11,4	5,8	6,9	3,5
Ensemble	22,7	3,9	11,4	1,9	23,0	3,6	23,9	3,8
Ensemble rural	40,1	4,6	20,0	2,3	45,0	4,9	42,9	4,7
Villes	2,0	2,2	3,1	3,5	2,4	2,5	5,0	5,3
Ensemble Dahomey	42,1	4,4	23,1	2,4	47,4	4,7	47,9	4,8

(1) % de l'effectif des résidents habituels.

Les résidents absents sont proportionnellement plus nombreux dans le Nord et c'est aussi dans le Nord que les femmes l'emportent très largement sur les hommes. Les populations du Nord se déplacent donc plus volontiers que celles du Sud. On a vu plus haut que cette grande mobilité se retrouve pour les déplacements définitifs.

Les deux départements pour lesquels le déséquilibre entre visiteurs et résidents absents (sexe masculin) est le plus important, sont également ceux qui pourraient fournir le plus d'émigrants vers le Ghana (Nord-Ouest et Centre).

Les villes, enfin, ne constituent, semble-t-il, qu'un pôle d'attraction secondaire pour les hommes, ce qui paraît surprenant.

C) - Durée d'absence ou de visite - Lieu d'absence ou de visite.-

La correspondance entre durée de l'absence et durée de visite est assez bonne et permet de conclure que, pour les hommes comme pour les femmes, 40% des absences durent moins d'un mois et 15% environ plus d'un an.

TABLEAU V - 1 - 7

REPARTITION DES RESIDENTS ABSENTS ET DES VISITEURS SELON LA DUREE DE L'ABSENCE (OU DE LA VISITE) ET LE SEXE.

Unité : pour 100

Durée d'absence		Moins d'1 mois	1 à 5 mois	6 à 12 mois	1 à 4 ans	Non déclarés	Total
Sexe							
Résidents absents	Masculin	40,7	28,9	8,0	18,8	3,6	100
	Féminin	43,7	31,2	9,4	13,4	2,3	100
Visiteurs	Masculin	44,0	32,2	7,2	11,8	4,8	100
	Féminin	35,4	32,5	10,8	14,9	6,2	100

Ceci autorise à penser que les véritables émigrants vers le Ghana en particulier, ont échappé à l'enquête parce que les critères de la résidence habituelle ne leur étaient pas applicables.

Le lieu de l'absence du domicile habituel se répartit ainsi :

- 65% des femmes absentes sont demeurées dans la sous-préfecture du lieu de résidence habituelle.

- 66% des visiteuses habitent dans la sous-préfecture du lieu de visite. Ces proportions pour les hommes se réduisent à 38 et 42%.

En revanche, 35,6% des hommes absents, soit près du tiers, se trouvent hors du Dahomey (21% au Ghana). Les visiteurs originaires de l'étranger ne représentent que 13,5% de l'ensemble des visiteurs. Ces proportions baissent notablement pour les femmes : 14,4% des absentes hors du Dahomey, dont moitié au Ghana. 7% des visiteuses provenant de l'étranger.

Parmi les résidents absents de sexe masculin, ceux qui s'éloignent le plus sont les absents de 15 à 29 ans : 32% seulement dans le village ou la sous-préfecture, 43% à l'étranger (dont 27% au Ghana).

On constatera enfin que le nombre des visiteurs recensés dans les villes ne dépasse guère celui des résidents absents des villes, au moins en ce qui concerne le sexe masculin (tab. V - 1 - 6). En outre, on trouve dans l'ensemble du Dahomey 2 000 résidents absents de sexe masculin partis à Cotonou (Tab. V - 1 - 9) et à Cotonou on retrouve 1 600 de ces personnes⁽¹⁾ enregistrées comme visiteuses. Il est donc vraisemblable que les 15 000 résidents absents

(1) Chiffre provenant du dépouillement manuel.

TABLEAU V - 1 - 8

REPARTITION DES RESIDENTS ABSENTS DE 15 ANS ET PLUS SELON LE SEXE ET LES LIEUX DE L'ABSENCE.

Unité : 1 000

Lieu de l'absence	Sexe Masculin		Sexe Féminin	
	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%
Village (1) ou ville de résidence	1,7	6,2	4,7	15,3
Sous-préfecture du lieu de résidence	8,5	32,1	15,1	49,6
Autre sous-préfecture du Nord	0,8	2,9	0,8	2,5
Autre sous-préfecture du Sud	3,4	12,7	3,6	11,9
Cotonou	2,0	7,4	1,2	4,0
Nigéria	1,0	4,0	0,5	1,7
Niger	0,4	1,5	0,2	0,6
Togo	1,1	4,2	0,8	2,7
Ghana	5,7	21,3	2,4	7,8
Autres	1,1	4,4	0,5	1,6
Non Déclarés	0,9	3,3	0,9	2,3
Total	26,6	100,0	30,5	100,0

TABLEAU V - 1 - 8

REPARTITION DES VISITEURS DE 15 ANS ET PLUS SELON LE SEXE ET LA RESIDENCE HABITUELLE.

Unité : 1 000

Lieu de résidence habituelle	Sexe Masculin		Sexe Féminin	
	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%
Village ou ville de résidence	1,0	9,0	6,0	18,0
Sous préfecture du lieu de résidence	3,8	33,6	16,2	48,4
Autre sous-préfecture du Nord	1,5	13,2	1,8	5,3
Autre sous-préfecture du Sud	2,4	20,9	3,9	11,6
Cotonou	0,5	4,8	1,2	3,6
Nigéria	0,6	5,1	0,8	2,5
Niger	0,3	2,3	0,5	1,6
Togo	0,4	3,8	0,7	2,1
Autres	0,3(2)	2,3	0,3(2)	0,8
Non déclarés	0,6	5,0	2,0	6,1
Total	11,4	100,0	33,4	100,0

(1) Il arrive que l'absent se trouve dans une ferme isolée et lointaine, mais appartenant au village, et qu'il n'a pas été possible de le joindre.

(2) Y compris les visiteurs résidant habituellement au Ghana.

(sexe masculin) que l'on n'a pas retrouvés comme visiteurs constituent en partie une population flottante et très mouvante qui doit errer d'une ville à l'autre (surtout à Cotonou et qui, dans ce cas, échappe au recensement par suite de l'instabilité du logement et par méfiance) ou même se trouver à l'étranger (au Ghana ?) Dans ce cas, le lieu de leur absence aurait été mal indiqué par les personnes interrogées.

V-1-3 - VUE D'ENSEMBLE SUR LES DEPLACEMENTS DE POPULATION.-

Les analyses à partir du lieu de naissance et de la résidence doivent permettre de répondre, au moins en partie, aux questions posées au début du chapitre.

Il convient auparavant de préciser la signification de chacune des deux méthodes d'analyse.

La première (à partir des lieux de naissance) permet de déceler des mouvements anciens et à caractère définitif, ou en tout cas suffisamment prolongés pour qu'on les considère comme définitifs. Elle n'est qu'un instrument médiocre pour déceler ou évaluer la population flottante ou se déplaçant périodiquement.

La seconde (présence, absence, visite) donne une bonne approximation des déplacements très courts et très proches, et une idée précise de l'importance de ces déplacements. En outre, elle permet de saisir la partie de la population dont le déplacement n'est pas assez long ou conserve un caractère momentané voire périodique, et qui par conséquent échappe à la première méthode. Encore ne permet-elle d'obtenir que des indices sur les caractéristiques de cette population.

Enfin, les deux méthodes ne donnent que des résultats fragmentaires, parce que non recoupés, sur les déplacements hors des frontières.

A) Déplacements définitifs ou temporaires d'une région du pays à une autre région, proche ou lointaine (Milieu rural)

Les déplacements définitifs sont très limités géographiquement et en nombre, dépassant rarement le cadre du département et ne sortant guère des "frontières" ethniques. En outre, ils semblent se compenser, c'est-à-dire que, sauf exception trop peu importante pour être apparue à l'enquête, il n'apparaît pas de tendance à des déplacements importants à partir d'une région (Porto-Novo par exemple) vers une autre (Kétou par exemple).

B) Déplacements définitifs ou temporaires du milieu rural à la ville.

Les déplacements définitifs existent, ils portent sur 5 à 6000 personnes par an, la plupart se rendent à Cotonou et ne retournent pas, du moins pour le moment, en milieu rural. Ces déplacements ne sont pratiquement pas compensés en sens inverse.

Les déplacements temporaires : ils sont de deux sortes. Les premiers rentrent dans le même cadre que les déplacements temporaires en milieu rural : visites aux familles, affaires, marchés. Les seconds sont beaucoup plus difficiles à saisir ; il s'agit du déplacement de personnes à la recherche d'un emploi temporaire. La plupart viennent dans les villes de Cotonou et, à un moindre degré, Porto-Novo. Non domiciliées, et souvent ne disposant pas de résidence fixe, ces personnes ont échappé à l'enquête. Elles doivent constituer une partie des 15 000 absents du milieu rural qui ne sont pas compensés par des visiteurs.

Il est évident que cette population flottante est la manifestation d'une sorte "d'exode rural" déguisé et imprécis, dont il est difficile d'évaluer l'importance. Est-il définitif ? temporaire ? Jusqu'à présent il a vraisemblablement été temporaire sinon la croissance des villes eût été bien plus considérable.

C) Immigration d'étrangers.

En milieu rural, ces arrivées sont de faible importance et non continues. Il s'agit en fait de déplacements de village de part et d'autre de la frontière.

Faibles en milieu urbain, ces arrivées sont le fait de fonctionnaires, d'employés et dans une très faible mesure, de manœuvres. On ne peut donc parler d'immigration au Dahomey, ni définitive, ni temporaire.

D) Départs vers l'étranger.

Ils sont de deux sortes.

En premier lieu, on trouve le mouvement inverse de celui des étrangers immigrant en milieu rural. L'importance de ce mouvement est difficile à évaluer. Cependant, on sait que dans la partie Est, les villages frontaliers franchissent de temps à autre la frontière dans les deux sens. On sait aussi que 10 000 habitants environ du Mono (Adjas et Ouatchis d'Aplahoué) sont définitivement installés sur la rive togolaise du fleuve. On peut admettre en première approximation que ces mouvements de part et d'autre de la frontière sont du même type que ceux qui se produisent à l'intérieur de la frontière et que, sur une longue période, ils s'équilibrent.

L'autre sorte de déplacements à l'étranger correspond à des déplacements temporaires⁽¹⁾. A ce titre, ils ont été partiellement saisis par l'enquête, puisqu'on dénombre 8 000 absents au Ghana et 2 500 au Togo, Niger et Nigéria. Mais une part très importante de ces migrants a échappé à tout dénombrement, surtout dans le Nord, soit qu'ils appartiennent aux 20 000 absents non retrouvés, soit que, les critères de la résidence ne leur étant plus applicables, ils aient été totalement laissés de côté.

L'importance de ce problème ne saurait échapper, car ce type de migration porte généralement sur des hommes jeunes qui appauvrissent le pays qu'ils quittent et qui n'y rapportent qu'une faible partie de leurs gains.

Seules les publications du recensement du Ghana (1960) et de l'enquête "Migrations" au Ghana (1959) permettront de donner des indications solides sur cette question.



(1) On n'a pas tenu compte dans cette étude des déplacements anciens de Dahoméens fonctionnaires, employés ou commerçants dans l'ex A.O.F. qui portaient sur une main-d'œuvre de qualité, mais relativement assez peu nombreuse. D'autre part, les événements qui ont suivi l'indépendance des divers Etats ont provoqué des retours massifs qui masquent l'importance ancienne de ces migrations.

VIème PARTIE

CARACTERISTIQUES REGIONALES

VI-1 LES DEPARTEMENTS

- VI-1-1 - Le Nord-Est
- VI-1-2 - Le Nord-Ouest
- VI-1-3 - Le Centre
- VI-1-4 - Le Sud-Ouest
- VI-1-5 - Le Sud-Est
- VI-1-6 - Le Sud

Dans chaque département

- 1) Données générales
- 2) Groupes d'âges et sexe
- 3) Groupes ethniques et nationalités
- 4) Etat matrimonial
- 5) Activités professionnelles
- 6) Scolarisation et instruction
- 7) Fécondité
- 8) Mortalité
- 9) Perspectives d'évolution
- 10) Sous-Préfectures

VI-2 LES CENTRES SECONDAIRES

- VI-2-1 - Présentation
- VI-2-2 - Concessions
- VI-2-3 - Répartition par âge et sexe
- VI-2-4 - Situation matrimoniale
- VI-2-5 - Catégories socio-professionnelles
- VI-2-6 - Instruction
- VI-2-7 - Natalité - fécondité
- VI-2-8 - Mortalité

CHAPITRE VI-1

LES DEPARTEMENTS

On rassemblera dans ce chapitre les principales données concernant chaque département. On indiquera brièvement celles de ces données qui peuvent différencier un département à l'intérieur de la région dans laquelle il a été classé. La précision des renseignements obtenus est assez bonne (marge d'erreur de l'ordre de 7 à 8 %) sauf exception. Les chiffres se rapportent à la population de résidence habituelle, et il est précisé quelle population elle concerne (rurale, urbaine et ensemble).

VI-1-1 - NORD - EST

1) Données générales

Superficie : 51 000 Km²

		%
Population rurale	290 600	93,7
Population urbaine	14 000	6,3
Population totale	304 600	100,0

Densité : 60 habitants/ Km²

Ville : Parakou, chef lieu du département

Villages : 868, taille moyenne : 363 habitants

Taille moyenne des concessions : 13,3 personnes (population rurale)

Taille moyenne des ménages : 5,0 personnes (population rurale)

2) Groupe d'âges et sexe

(Population rurale)

(Unité : 1000)

Groupe d'âges	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble	Répartition corrigée de l'ensemble
0 - 14 ans	71,7	63,8	135,5	131
%	24,7	21,9	46,6	45
15 - 59 ans	67,1	72,1	139,2	140
%	23,1	24,8	47,9	48
60 ans et +	8,8	7,1	15,9	20
%	3,0	2,5	5,5	7
Total	147,6	142,9	290,6	291
%	50,8	49,2	100,0	100

3) Groupes ethniques et nationalités (population rurale de 15 ans & +)

(Unité : pour 1000)

	Bari-Bas	Dendis	Peuls	Sombas	Djougous	Tan-guié-tas	Yoroubas	Fons	Autres ethnies	Togolais	Nigériens	Aut. nationalités	Total
Nombres absolus	111,1	14,3	22,7	€	12,9	€	0,5	0,3	0,2	1,3	3,3	1,2	167,8
%	66,2	8,5	13,5	€	7,7	€	0,3	0,2	0,1	0,8	2,0	0,7	100,0

€ représente moins de 100 personnes ou moins de 0,1 %

4) Etat matrimonial par sexe

(population rurale)

(Unité : pour 100)

Sexe Masculin					Sexe Féminin				
Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	Total	Célibataire	Mariée	Veuve	Divorcée	Total
23,8	67,7	4,2	4,3	100,0	1,6	82,3	13,3	2,9	100,0

Nombre d'épouses pour 100 hommes mariés : 135

Nombre moyen de mariages contractés par une femme de 50 ans : 1,6.

5) Activité professionnelle (population rurale de 15 ans & +)

Activité		Sexe masculin	Sexe Féminin	Ensemble	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble
		Nombres absolus			Proportions		
		- en milliers -			- en % -		
Activité	Actifs	72,7	27,1	99,8	95,7	34,2	64,3
	Inactifs (2)	3,2	52,1	55,3	4,2	65,8	35,6
	Total	76,0	79,2	155,2	100,0	100,0	100,0
Catégories Socio-Professionnelles	Isolés	41,6	25,6	67,2	54,7	32,3	43,3
	Aides-Fam.	30,1	1,5	31,6	39,6	1,9	20,5
	Patrons	0,1	-	0,1	0,1	-	€
	Salariés	0,9	€	0,9	1,2	€	0,6
	Sans-profes. (2)	3,2	52,1	55,3	4,2	65,8	35,6
	Total	76,0	79,2	155,2	100,0	100,0	100,0
Secteur d'activité (1)	Primaire	69,9	0,1	70,0	96,1	0,4	70,1
	Secondaire	1,3	20,2	21,5	1,8	74,2	21,5
	Tertiaire	1,5	6,9	8,4	2,1	25,4	8,4
	Total	72,7	27,1	99,8	100,0	100,0	100,0

(1) Inactifs exclus ;

(2) Y compris les non déclarés.

6) Scolarisation et instruction

(population rurale)

(Unité : 1000) 1)

		Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble	
Population scolarisable (6 à 13 ans inclus)		32,0	25,2	57,2	
Pop. scolarisée	} Nombre absolu	4,8	1,3	6,1	
		15	5	10	
Popula- tion de 15 ans et +	} Illettrés	N. abs.	74,8	78,7	153,5
		%	99,0	100,0	99,5
	} Sachant lire et écrire	N. abs.	0,5	ε	0,5
		%	0,7	ε	0,3
	} Ayant CFP ou dip. supérieur	N. abs.	0,2	ε	0,2
		%	0,3	ε	0,1
	} Totaux	N. abs.	75,5	78,8	154,3
		%	100,0	100,0	100,0

7) Fécondité

	Milieu rural	Milieu urbain
Taux de natalité	46,0 ‰	Non déterminé
Taux de fécondité	0,203	"
Nbre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 50 ans et +	5,3	"

8) Mortalité

	Milieu rural	Milieu urbain
	‰	
Taux de mortalité générale	25	Non déterminé
Taux de mortalité infantile	111	"

9) Perspectives d'évolution (1)

Taux d'accroissement naturel Milieu rural : 2,3 %
 Milieu urbain : Non déterminé

(Unité : 1000)

	1971	1981
Population totale (2)	380,0	480,0
Population scolarisable (2) (6 à 13 ans)	76,0	96,0
Population active (2) (15-59 ans)	160,0	240,0
Densité (hab./ Km ²)	7,5	9,4
Accroissement (en %)	+ 25	+ 58

10) Sous-Préfectures

Sous-Préfectures	Superficie milliers Km ²	Population milliers hab.	Densité hab./ Km ²
Parakou (3)	10,6	44,8	4
Bembereke	5,6	40,8	7
Kandi	12,1	69,2	6
Banikoara	7,9	47,8	6
Malanville	5,9	29,7	5
Nikki	8,9	72,3	8

On rappelle que l'estimation de la population des sous-préfectures est faite avec un faible degré de précision et qu'elle a moins de valeur que celle des départements et de l'ensemble du Dahomey.

Remarques générales

Faiblement peuplé, le Nord-Est a une population très dispersée, comme en général l'ensemble du Nord. La répartition par âge et par sexe ne se distingue pas de celle de l'ensemble du Nord ; le taux de masculinité est élevé par rapport à la moitié Sud du pays. Le Nord-Est se distingue du Nord-Ouest par l'état matrimonial des femmes : âge peu élevé au mariage et plus grande mobilité conjugale.

La mortalité est nettement inférieure à celle de l'ensemble Nord; la mortalité infantile a sans doute été sous-estimée. La mortalité moyenne pourrait être plus élevée qu'il n'apparaît dans l'enquête, (mortalité suivant un cycle de plusieurs années).

(1) Hypothèse simplifiée où il n'y a de modifications ni de la mortalité, ni de la natalité et pas de mouvements migratoires.

(2) Villes comprises

(3) Y compris la ville de Parakou.

VI-1-2 - NORD - OUEST

1) Données générales

Superficie : 31 200 Km²

Population rurale	304 000 hab.	97,0%
Population urbaine	9 500 hab.	3,0
Population totale	313 500 hab.	100,0

Densité 10,0 hab/ Km²

Ville : Djougou, chef lieu de sous-préfecture

Villages : 453 Taille moyenne : 671 habitants

Taille moyenne des ménages : 4,9 personnes (population rurale)

2) Groupe d'âges et sexe

(population rurale)

(Unité : 1000)

Groupe d'âges	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble	Répartition corrigée "de l'ensemble"
0 - 14 ans	71,0	64,8	135,8	134
%	23,3	21,3	44,6	44
15 - 59 ans	77,2	76,7	153,9	155
%	25,3	25,4	50,6	51
60 ans et +	9,0	5,3	14,3	15
%	2,9	1,8	4,8	5
Total	157,2	146,8	304,0	304
%	51,5	48,5	100,0	100

3) Groupes ethniques et nationalités (population rurale de 15 ans et plus).

(Unité : pour 1000)

	Som-bas	Djou-gous	Tan-quiéts	Peuls	Bari-bas	Den-dis	Yorou-bas	Fons	Autres ethn.	Togo-lais	Nigé-riens	Aut. natio-nalités	Total
Nombre absolu	36,1	36,7	45,3	4,0	25,3	3,2	0,6	0,8	0,1	1,5	1,5	0,6	155,6
%	23,2	23,6	29,1	2,6	16,2	2,1	0,4	0,5	0,1	1,0	1,0	0,4	100

4) Etat matrimonial par sexe (Résidents habituels de 15 ans et plus, population rurale)

(Unité : pour 100)

Sexe Masculin					Sexe Féminin				
Céli-bataire	Marié	Veuf	Di-vorcé	Total	Céli-bataire	Mariée	Veuve	Di-vorcée	Total
33,7	59,6	3,4	3,3	100,0	6,5	80,4	11,9	1,2	100,0

Nombre d'épouses pour 100 hommes mariés : 134

Nombre moyen de mariages contractés par une femme de 50 ans : 1,2

5) Activité professionnelle (population rurale de 15 ans et plus)

		Sexe masculin	Sexe Féminin	En-semble	Sexe Masculin	Sexe Féminin	En-semble
		Nombres absolus			Proportions		
		- en milliers -			en %		
Activité	Actifs	82,2	40,7	122,9	95,4	49,6	73,1
	Inactifs (2)	4,0	41,3	45,3	4,6	50,4	26,9
	Total	86,2	82,0	168,2	100,0	100,0	100,0
Catégorie socio-professionnelle	Isolés	46,5	20,7	67,2	53,9	25,2	40,0
	Aides-Fam.	32,2	20,1	52,3	37,4	24,5	31,1
	Patrons	1,9	€	1,9	2,2	€	1,1
	Salariés	1,5	€	1,5	1,7	€	0,9
	Sans-prof (2)	4,0	41,3	45,3	4,6	50,4	26,9
	Total	86,2	82,0	168,2	100,0	100,0	100,0
Secteur d'activité (1)	Primaire	78,2	20,3	98,5	95,1	49,9	80,1
	Secondaire	1,8	12,7	14,5	2,2	31,2	11,8
	Tertiaire	2,0	7,8	9,8	2,4	19,2	8,0
	Total	82,2	40,7	122,9	100,0	100,0	100,0

(1) Inactifs exclus

(2) Y compris les non déclarés.

6) Scolarisation et instruction

(population rurale)

(Unité : 1000)

		Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble	
Population scolarisable (6 à 13 ans inclus)		33,2	29,1	62,3	
Population scolarisée	{ Nombre absolu	5,3	2,0	7,3	
	{ %	16	7	13	
Popula- tion de 15 ans et +	Illettrés	{ Nombre absolu	84,6	81,2	165,8
		{ %	96,7	99,4	98,0
	Sachant lire et écrire	{ Nombre absolu	2,6	0,4	3,0
		{ %	3,0	0,5	1,8
	Ayant CEP ou dip. supérieur	{ Nombre absolu	0,3	0,1	0,4
		{ %	0,3	0,1	0,2
Totaux	{ Nombre absolu	87,5	81,7	169,2	
	{ %	100,0	100,0	100,0	

7) Fécondité

	Milieu rural	Milieu urbain
Taux de natalité	49,6 ‰	46 ‰
Taux de fécondité	0,216	Non déterminé .
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 50 ans et +	5,5	"

8) Mortalité

	Milieu rural	Milieu urbain
	‰	
Taux de mortalité générale	33	Non déterminé
Taux de mortalité infantile	111	"

9) Perspectives d'évolution (1)

Taux d'accroissement naturel Milieu rural : 1,6
Milieu urbain : non déterminé.

	1971	1981
	en milliers	
Population totale (2)	369,0	434,0
Population scolarisable (6-13)	74,0	87,0
Population active (2) (15-59)	194,0	217,0
Densité (hab./Km ²) (2)	12	14
Accroissement en % (2)	+ 18	+ 38

10) Sous-Préfectures

Sous-Préfectures	Superficie milliers Km ²	Population milliers hab.	Densité hab./Km ²
Natitingou	2,3	40,5	18
Boukombé	1,1	38,5	35
Tanguiéta	7,9	63,0	8
Kouandé	8,9	50,0	6
Djougou (1)	11,0	112,0	10

(1) Y compris la ville de Djougou

On rappelle que l'estimation de la population des sous-préfectures est faite avec un faible degré de précision, et qu'elle a moins de valeur que celle des départements et de l'ensemble du Dahomey.

Remarques générales

Faiblement peuplé, le département du Nord-Ouest a une population inégalement répartie : fortes densités dans le massif de l'Atakora (sous-préfectures de Natitingou et de Boukombé), densités correspondant à la moyenne de l'ensemble Nord dans le reste du département.

L'estimation de la population n'est pas précise, la base de sondage (recensement administratif) ayant été bouleversée par le regroupement ; en outre, des mouvements de population plus importants qu'il n'y paraît d'après l'enquête semblent se produire, tant à l'intérieur du département que vers l'étranger (Ghana). Le taux de masculinité, comme dans l'ensemble Nord, est élevé.

Il semblerait que la mortalité soit particulièrement élevée, en particulier dans le pays Somba ; on note une surmortalité féminine. Il y a vraisemblablement une pénurie de terres assez grave dans le massif de l'Atakora et en conséquence une surpopulation effective.

(1) Hypothèse simplifiée où il n'y a modification ni de la mortalité ni de la fécondité et pas d'émigration.

(2) Y compris les villes.

VI-1-3 -CENTRE

1) Données générales

Superficie : 18 700 Km² %

Population rurale	398 700 hab.	93,8 %
Population urbaine (1)	26 400 hab.	6,2
Population totale	425 100 hab.	100,0

Densité : 22,7 habitants/Km²

Villes : Abomey, Chef lieu de département

Bohicon, Sous-préfecture d'Abomey.

Villages : 494 Taille moyenne des villages : 807 hab.

Taille moyenne des ménages : 4,3 (pop. rurale)

2) Groupe d'âges et sexe.

(population rurale)

(Unité : 1000)

Groupe d'âges	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble	Répartition corrigée de "l'ensemble"
0-14 ans	92,5	89,2	181,7	183
%	23,2	22,4	45,6	46
15-59 ans	83,7	109,0	192,7	192
%	20,9	27,3	48,2	48
60 ans et +	13,9	10,4	24,3	24
%	3,5	2,6	6,1	6
Total	190,1	208,6	398,7	399
%	47,6	52,3	100,0	100

3) Groupes ethniques et nationalités (population rurale 15 ans et plus)

(Unité : 1000)

Groupes ethniques	Fons	Yorou-bas	Gouns	Minas	Autres ethnies du Sud	Bari-bas	Autres ethnies du Nord	Natio-nalités diverses	Total
Nombres absolus	140,6	74,0	0,7	0,5	0,2	0,3	0,3	0,4	217,0
%	64,8	34,1	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	100

(1) Estimation ne résultant pas de l'enquête

4) Etat matrimonial par sexe (Résidents habituels de 15 ans et plus, population rurale).

(Unité : pour 100)

Sexe Masculin					Sexe Féminin				
Céli-bataire	Marié	Veuf	Di- vorcé	Total	Céli- bataire	Mariée	Veuve	Di- vorcée	Total
28,6	63,7	3,0	4,7	100,0	6,2	80,6	11,9	1,3	100,0

Nombre d'épouses pour 100 hommes mariés : 147

Nombre moyen de mariages contractés par une femme de 50 ans : 1,3.

5) Activités professionnelles (population rurale de 15 et plus)

		Sexe Masculin	Sexe Féminin	En- semble	Sexe Masculin	Sexe Féminin	En- semble
		Nombres absolus - en milliers -			Proportions - en % -		
Activité	Actifs	91,3	102,7	194,0	93,5	86,0	89,4
	Inactifs (2)	6,3	16,7	23,0	6,5	14,0	10,6
	Total	97,6	119,4	217,0	100,0	100,0	100,0
Catégorie Socio-pro- fessionnelle	Isolés	70,7	55,4	126,1	72,4	46,4	58,1
	Aides-fam.	14,3	47,0	61,3	14,7	39,3	28,2
	Patrons	0,5	€	0,5	0,5	€	0,2
	Salariés	5,7	0,3	6,0	5,8	0,3	2,8
	Sans-prof. (2)	6,3	16,7	23,0	6,5	14,0	10,6
	Total	97,6	119,4	217,0	100,0	100,0	100,0
Secteur d'activité (1)	Primaire	77,8	28,7	106,5	85,2	27,9	54,9
	Secondaire	6,8	2,6	9,4	7,5	2,5	4,8
	Tertiaire	6,6	71,4	78,0	7,2	69,5	40,2
	Total	91,3	102,7	194,0	100,0	100,0	100,0

(1) Inactifs exclus

(2) Y compris les non déclarés.

6) Scolarisation et instruction

(population rurale)

(Unité : 1000) 0)

		Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble	
Population scolarisable (6 à 13 ans inclus)		41,3	38,8	80,1	
Population scolarisée	} Nombre absolu	12,4	4,2	16,6	
		30	11	21	
Popula- tion de 15 ans et +	} Illettrés	} Nombre absolu	91,0	117,7	208,7
			} %	93,5	99,0
	} Sachant lire et écrire	} Nombre absolu		3,6	0,6
			} %	3,7	0,5
	} Avant CEP ou ou dip. supérieur	} Nombre absolu		2,7	0,6
} %			2,8	0,5	1,5
	} Totaux		} Nombre absolu	97,3	118,9
		} %		100,0	100,0

7) Fécondité

	Milieu rural	Milieu urbain
Taux de natalité	55 ‰	Non déterminé
Taux de fécondité	0,227	"
Nombre moyen d'enfants nés vi- vants des femmes de 50 ans et +	6,4	"

8) Mortalité

	Milieu rural	Milieu urbain
Taux de mortalité générale	‰ 24	Non déterminé
Taux de mortalité infantile	104	"

9) Perspectives d'évolutions (1)

Taux d'accroissement naturel

Milieu rural : 3 %

Milieu urbain : Non déterminé

	1971	1981
	en milliers	
Population totale (2)	570,0	784,0
Population scolarisable (6-13) (2)	114,0	157,0
Population active (15-59 ans) (2)	285,0	392,0
Densité (hab./Km ²) (2)	30	42
Accroissement (%)	+ 34	+ 81

10) Sous-Préfectures.

Sous-Préfectures	Superficies milliers Km ²	Population milliers hab.	Densité hab/Km ²
Abomey (1)	3,8	200,0	53
Zagnanado	1,3	67,7	52
Dassa-Zoumé	2,2	60,0	27
Savalou	6,3	50,0	8
Savé	5,1	47,1	9

(1) Y compris les villes d'Abomey et de Bohicon.

On rappelle que l'estimation de la population des sous-préfectures est faite avec un faible degré de précision, et qu'elle a moins de valeur que celle des départements et de l'ensemble du Dahomey.

Remarques générales.-

Moyennement peuplé, le département du Centre a une population inégalement répartie : fortes densités dans la palmeraie d'Abomey et la région de Zagnanado, densités beaucoup plus faibles ailleurs correspondant à une transition entre le Nord et le Sud. C'est là le principal trait caractéristique du département.

Em dehors des densités, rien ne distingue généralement le département de l'ensemble Sud dans lequel on l'a rangé.

(1) Hypothèse simplifiée où il n'y a modification ni de la mortalité, ni de la fécondité et pas d'émigration.

(2) Y compris les villes

VI-1.4 . SUD-OUEST

1) Données générales

Superficie : 3 800 KM²

		%
Population rurale (1)	289 900 hab.	100,0
Population urbaine	-	-
Population totale	289 900 hab.	100,0

Densité : 76,3 hab./Km²

Villages : 394 Taille moyenne des villages : 736 hab.

Taille moyenne des concessions : 12,2 personnes

Taille moyenne des ménages : 4,8 personnes.

2) Groupe d'âges et sexe

(Non compris canton Tchi)

(Unité : 1000)

Groupe d'âges	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble	Répartition corrigée de "l'ensemble"
0-14 ans	68,3	65,7	134,0	132
%	24,2	23,3	47,5	47
15-59 ans	58,3	75,4	133,7	136
%	20,7	26,8	47,5	48
60 ans et +	7,4	6,7	14,1	14
%	2,6	2,4	5,0	5
Total	134,0	147,8	281,8	282
%	47,5	52,5	100,0	100

3) Groupes ethniques et nationalités. (Population de 15 ans et plus) (Canton Tchi non compris)

(Unité : pour 1000)

Groupes Ethniques	Adjas Ouatchis	Minas Plas	Aïzos	Fons	Yorou-bas	Gouns	Ethnies du Nord	Togo-lais .	Autres Nationalités .	Total
Nombres absolus	118,2	14,3	1,9	11,1	0,3	0,1	€	1,3	0,3	147,8
%	80,0	9,7	1,3	7,5	0,2	€	€	0,9	0,2	100,0

(1) Y compris le canton Tchi, dont l'estimation de population (8 100) ne résulte pas de l'enquête.

4) Etat matrimonial par sexe (résidents habituels de 15 ans et plus, canton Tchi non compris)

(Unité : pour 100)

Sexe Masculin					Sexe Féminin				
Céli-bataire	Marié	Veuf	Di-voqué	Total	Céli-bataire	Mariée	Veuve	Di-voquée	Total
26,2	66,4	3,0	4,3	100,0	5,4	86,1	7,9	0,6	100,0

Nombre d'épouses pour 100 hommes mariés : 161

Nombre de mariages contractés par une femme de 50 ans : 1,5

5) Activités professionnelles (Population de 15 ans et plus) (Canton Tchi non compris).

		Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble
		Nombres absolus			Proportions		
		- en milliers -			- en % -		
Activité	Actifs	62,8	76,1	138,9	95,6	92,7	94,0
	Inactifs (2)	2,9	6,0	8,9	4,4	7,3	6,0
	Total	65,7	82,1	147,8	100,0	100,0	100,0
Catégorie Socio-professionnelle	Isolés	49,5	53,6	103,1	75,3	65,3	69,8
	Aides-f am.	10,6	22,3	32,9	16,1	27,2	22,3
	Patrons	1,3	€	1,3	2,0	€	0,9
	Salariés	1,4	€	1,4	2,1	€	0,9
	Sans-prof. (2)	2,9	6,0	8,9	4,4	7,3	6,0
	Total	65,7	82,1	147,8	100,0	100,0	100,0
Secteur d'activité (1)	Primaire	57,7	25,7	83,4	91,9	33,8	60,0
	Secondaire	3,1	2,8	5,9	4,9	3,7	4,3
	Tertiaire	1,9	47,6	49,5	3,0	62,5	35,6
	Total	62,8	76,1	138,9	100,0	100,0	100,0

(1) Inactifs exclus

(2) Y compris les non déclarés.

6) Scolarisation et instruction

(Population rurale)

(Unité : milliers)

		Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble	
Population scolarisable (6 à 13 ans inclus)		31,0	27,2	58,2	
Population scolarisée	Nombre absolu	8,6	2,2	10,8	
	%	28	8	19	
Population de 15 ans et +	Illettrés	Nombre absolu	61,6	81,5	143,1
		%	93,9	99,5	97,0
	Sachant lire et écrire	Nombre absolu	3,2	0,3	3,5
		%	4,9	0,4	2,4
	Ayant CEP ou dip. supérieur	Nombre absolu	0,8	0,1	0,9
		%	1,2	0,1	0,6
Totaux	Nombre absolu	65,6	81,9	147,5	
	%	100,0	100,0	100,0	

7) Fécondité

Taux de natalité	1) Observé : 68 ‰	2) Corrigé : 55 ‰
Taux de fécondité	1) Observé : 0,284	2) Corrigé : 0,240
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 50 ans et plus :6,6		

8) Mortalité

Taux de mortalité générale	28 ‰
Taux de mortalité infantile	126

9) Perspectives d'évolution (1)

Taux d'accroissement naturel : observé : 4 %, corrigé : 3 %

	1971	1981
	en milliers	
Population totale (2)	388,5	525,0
Population scolarisable (6 à 13 ans)	78,0	105,0
Population active (15 à 59 ans)	194,0	262,0
Densité (Hab. Km ²)	102	138
Accroissement (en %)	+ 34	+ 81

(1) Hypothèse simplifiée où il n'y a pas modification ni de la mortalité ni de la fécondité et pas d'émigration.
(2) Y compris canton Tchi.

10) Sous-Préfectures

Sous-Préfectures	Superficie milliers Km ²	Population milliers hab,	Densité Hab./ Km ²
Athiémé (1)	1,05	78,1	74
Aplahoué	1,60	99,3	62
Grand-Popo	0,45	57,9	129
Bopa	0,70	54,6	78

On rappelle que l'estimation de la population des sous-préfectures est faite avec un faible degré de précision, et qu'elle a moins de valeur que celle des départements et de l'ensemble du Dahomey.

Données générales

Le Sud-ouest tient une place à part dans l'ensemble du Sud. Si les densités sont du même ordre qu'ailleurs, on note qu'il n'y a pas de villes ; que la structure socio-professionnelle est plus proche de celle du Nord que de celle du Sud, en ce qui concerne les hommes ; en ce qui concerne les femmes, elles travaillent à la terre plus nombreuses que dans le reste du Sud. Le taux de polygamie est plus élevé, le nombre d'animistes également, ainsi que le nombre d'illettrés. D'autre part, il semblerait que la fécondité soit légèrement plus élevée.

Le Sud-Ouest connaît vraisemblablement un courant d'émigration important parmi les hommes jeunes vers la rive droite du Mono, courant qui apparaît mal dans l'enquête.

VI-1.5 - SUD-EST

1) Données générales

Superficie : 4 700 Km²

Population rurale	399 500 hab.	86,2 %
Population urbaine	64 000 hab.	13,8
Population totale	463 500 hab.	100,0

(1) Y compris canton Tchi

Densité : 98,6 hab./Km²

Ville : Porto-Novo, Capitale du Dahomey

Villages : 415 Taille moyenne des villages : 963 hab.

Taille moyenne des ménages : 4,1 personnes (population rurale)

2) Groupe d'âges et sexe

(population rurale)

(Unité : 1000)

Groupe d'âges	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble	Répartition corrigée de "l'ensemble"
0-14 ans	91,1	88,7	179,8	180
%	22,8	22,3	45,1	45
15-59 ans	87,7	106,4	194,1	196
%	21,9	26,6	48,5	49
60 ans et +	12,2	13,4	25,6	24
%	3,1	3,3	6,4	6
Total	191,0	208,5	399,5	400
%	47,8	52,2	100,0	100

3) Groupes ethniques et nationalités

(Population rurale de 15 ans et plus)

(Unité : 1000)

Groupes ethniques	Gouns	Yorou-bas.	Fons	Autres ethnies	Natio-nalités	Total
Nombres absolus	106,8	61,9	50,6	0,1	€	219,7
%	48,6	28,2	23,0	€	€	100,0

4) Etat matrimonial par sexe

(population rurale de 15 ans et plus)

(Unité : pour 100)

Sexe Masculin					Sexe Féminin				
Céli-bataire	Marié	Veuf	Di-vorcé	Total	Céli-bataire	Mariée	Veuve	Di-vorcée	Total
22,4	69,4	4,2	3,9	100,0	4,4	80,1	14,7	0,9	100,0

Nombre d'épouses pour 100 hommes mariés : 143

Nombre moyen de mariages contractés par une femme de 50 ans : 1,4.

5) Activités professionnelles (population rurale de 15 ans et plus)

		Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble
		Nombres absolus - en milliers -			Proportions - en % -		
Activité	Actifs	96,0	105,3	201,3	96,1	87,9	91,6
	Inactifs ((2))	3,9	14,5	18,4	3,9	12,1	8,4
	Total	99,9	119,8	219,7	100,0	100,0	100,0
Catégorie Socio-professionnelle	Isolés	75,9	20,8	96,7	76,0	17,4	44,0
	Aides-fam.	13,5	84,3	97,8	13,5	70,4	44,5
	Patrons	1,5	-	1,5	1,5	-	0,7
	Salariés	5,1	0,1	5,2	5,1	€	2,4
	Sans-prof. (2)	3,9	14,5	18,4	3,9	12,1	8,4
	Total	99,9	119,8	219,7	100,0	100,0	100,0
Secteur d'activité (1)	Primaire	82,7	6,1	88,8	86,1	5,8	44,1
	Secondaire	5,6	3,7	9,3	5,8	3,5	4,6
	Tertiaire	7,6	95,4	103,0	7,9	90,6	51,2
	Total	96,0	105,3	201,3	100,0	100,0	100,0

6) Scolarisation et instruction

(Population rurale)

(Unité : 1000)

		Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble
Population scolarisable (6 à 13 ans inclus)		42,8	38,2	81,0
Population scolarisée	Nombre absolu	10,8	2,9	13,7
	%	25	8	17
Population de 15 ans et +	Illettrés	96,2	118,9	215,1
	%	96,7	99,6	98,3
Sachant lire et écrire	Nombre absolu	2,7	0,3	3,0
	%	2,7	0,3	1,4
Ayant CEP ou dip. supérieur	Nombre absolu	0,6	0,1	0,7
	%	0,6	0,1	0,3
Totaux	Nombre absolu	99,5	119,3	218,8
	%	100,0	100,0	100,0

(1) Inactifs exclus

(2) Y compris les non déclarés

7) Fécondité

	Milieu rural	Milieu urbain
Taux de natalité	53,3 ‰	47 ‰
Taux de fécondité	0,225	Non déterminé
Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 50 ans et plus	5,8	"

8) Mortalité

	Milieu rural	Milieu urbain
	‰	‰
Taux de mortalité générale	28	10,5
Taux de mortalité infantile	115	40

9) Perspectives d'évolution (1)

Taux d'accroissement naturel { Milieu rural : 2,5 %
 { Milieu urbain : 3,5 %

	1971	1981
	en milliers	
Population totale (2)	596,0	785,0
Population scolarisable (2) (6 à 13 ans)	119,0	157,0
Population active (2) (15 à 59 ans)	298,0	392,0
Densité (Hab./ Km ²)	127	167
Accroissement (2) (en %)	+ 29	+ 69

10) Sous-Préfectures

On rappelle que l'estimation de la population des sous-préfectures est faite avec un faible degré de précision, et qu'elle a moins de valeur que celle des départements et de l'ensemble du Dahomey.

(1) Hypothèse simplifiée où il n'y a modification ni de la mortalité, ni de la fécondité et pas de mouvements migratoires.

(2) Y compris les villes.

Sous-Préfectures	Superficie milliers Km ²	Population Milliers Hab.	Densité Hab./Km ²
Porto-Novo (1)	0,62	229,0	372
Adjohon	0,75	101,5	133
Sakété	0,75	76,0	101
Pobé	0,60	38,0	63
Kétou	2,00	19,0	10

(1) Y compris la ville de Porto-Novo.

Remarques générales

Le Sud-Est, comme le Centre, est constitué pour moitié de sa superficie par une zone de transition avec le Nord (sous-préfecture de Kétou) faiblement peuplée.

Il se caractérise, en dehors de la zone de transition, par les densités les plus élevées du Sud et une forte proportion de population urbaine (14 %)

Il ne se distingue pas du reste du Sud par ses autres caractéristiques démographiques. On remarque cependant, dans la pyramide des âges du milieu rural, une relative absence de jeunes gens, peut-être attirés par les villes.

VI-1-6 - LE SUD

1) Données générales

Superficie : 3 222 Km²

		%
Population rurale	213 900 hab.	69,2
Population urbaine	95 500 hab.	30,8
Population totale	309 400 hab.	100,0

Densité : 96,0 hab/Km²

Villes : Cotonou 78 300 hab.

Ouidah 17 200 hab.

Villages : 218 Taille moyenne des villages : 981 hab.

Taille moyenne des ménages : 3,9 personnes.

2) Groupe d'âges et sexe

(Population rurale)

(Unité : 1000)

Groupe d'âges	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble	Répartition corrigée de "l'ensemble"
0-14 ans	48,8	45,8	94,6	94
%	22,8	21,4	44,2	44
15-59 ans	48,3	56,9	105,2	105
%	22,6	26,6	49,2	49
60 ans et +	8,5	5,6	14,1	15
%	4,0	2,6	6,6	17
Total	105,6	108,3	213,9	214
%	49,4	50,6	100,0	100

3) Groupes ethniques et nationalités (Population rurale de 15 ans et plus)

(Unité : 1000)

Groupes ethniques	Fons	Aïzos	Minas plas	Adjas Ouatchis	Gouns	Yorou-bas	Autres ethnies	Nigéria	Aut. Nat.	Total
Nombres absolus	51,7	48,5	8,2	3,1	4,5	2,3	0,1	0,5	0,3	119,4
%	43,3	40,6	6,9	2,6	3,8	1,9	€	0,4	0,2	100,0

4) Etat matrimonial par sexe (Population rurale de 15 ans et plus)

(Unité : pour 100)

Sexe Masculin					Sexe Féminin				
Célibataire	Marié	Veuf	Divorcé	Total	Célibataire	Mariée	Veuve	Divorcée	Total
26,3	67,2	1,0	5,5	100,0	4,0	83,6	11,4	1,0	100,0

Nombre d'épouses pour 100 hommes mariés : 141

Nombre moyen de mariages contractés par une femme de 50 ans : 1,3.

5) Activités professionnelles (Population rurale de 15 ans et plus)

		Sexe Masculin	Sexe Féminin	En- semble	Sexe Masculin	Sexe Féminin	En- semble
		Nombres absolus - en milliers -			Proportions - en % -		
Activité	Actifs	54,1	49,7	103,8	95,2	79,4	86,9
	Inactifs	2,7	12,9	15,6	4,8	20,6	13,1
	Total	56,8	62,6	119,4	100,0	100,0	100,0
Catégorie Socio-pro- fessionnelle	Isolés	43,1	40,9	84,0	75,9	65,3	70,4
	Aides-fam.	5,4	8,5	13,9	9,5	13,6	11,6
	Patrons	1,3	€	1,3	2,3	€	1,1
	Salariés	4,3	0,1	4,5	7,6	0,2	3,8
	Sans-prof. (2)	2,7	12,9	15,6	4,8	20,6	13,1
	Total	56,8	62,6	119,4	100,0	100,0	100,0
Secteur d'activité (1)	Primaire	45,6	10,9	56,6	84,0	21,9	54,4
	Secondaire	4,5	0,6	5,1	8,3	1,2	4,9
	Tertiaire	4,0	38,1	42,2	7,5	76,7	40,5
	Total	54,1	49,7	103,8	100,0	100,0	100,0

6) Scolarisation et instruction

(Population rurale)

(Unité : pour 1000)

			Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble	
Population scolarisable (6 à 13 ans inclus)			21,6	19,5	41,1	
Population scolarisée	}	Nombre absolu	8,2	2,6	10,8	
		%	38	13	25	
Population de 15 ans et plus.	Illettrés	}	Nombre absolu	52,2	61,2	113,4
			%	91,8	98,4	95,8
	Sachant lire et écrire	}	Nombre absolu	3,1	0,8	3,9
			%	6,5	1,2	3,3
	Ayant CEP ou dip. supérieur	}	Nombre absolu	0,9	0,2	1,1
			%	1,7	0,4	0,9
Totaux	}	Nombre absolu	56,2	62,2	118,4	
		%	100,0	100,0	100,0	

(1) Inactifs exclus

(2) Y compris les non déclarés

7) Fécondité

	Milieu rural	Milieu urbain
Taux de natalité	53,9 ‰	49,0 ‰
Taux de fécondité	0,223	Non déterminé
Nombre moyen d'enfants par femme de 50 ans et +	6,0	"

8) Mortalité

	Milieu rural.	Milieu urbain
	‰	‰
Taux de mortalité générale	18	9,5
Taux de mortalité infantile	124	40

9) Perspectives d'évolution (1)

Taux d'accroissement naturel: milieu rural : 3 %
milieu urbain: 4 %

	1971	1981
	en milliers	
Population totale (2)	430,0	570,0
Population scolarisable (2) (6 à 13 ans)	86,0	114,0
Population active (2) (15 ans - 59 ans)	215,0	285,0
Densité (hab./Km ²)	133	177
Accroissement (2) (%)	+ 39	+ 84

10) Sous-Préfectures

On rappelle que l'estimation de la population des sous-préfectures est faite avec un faible degré de précision et qu'elle a moins de valeur que celle des départements et de l'ensemble du Dahomey.

(1) Hypothèse simplifiée où il n'y a modification ni de la mortalité, ni de la fécondité et pas de mouvements migratoires.

(2) Y compris les villes.

Sous-Préfectures	Superficie milliers Km2	Population milliers hab.	Densité hab./ Km2
Cotonou (ville)	0,02	78,3	3560
Abomey Calavi	0,60	89,9	150
Ouidah (1)	0,60	47,2	79
Allada	2,00	94,0	47

(1) Y compris la ville de Ouidah

Remarques générales

Le département du Sud est très marqué par la présence des deux villes de Cotonou et de Ouidah, la première étant la capitale économique du Dahomey, 30 % de la population est citadine.

La population rurale ne diffère pas dans son comportement de celle du reste du Sud. On remarque cependant, comme dans le Sud-Est, dans la pyramide des âges, une certaine absence de jeunes gens, sans doute ceux attirés par la ville.

LES CENTRES SECONDAIRES

VI-2-1 - PRESENTATION

L'objet de ce chapitre est de fournir quelques données sommaires concernant la situation démographique des centres secondaires.

Au cours de la préparation de l'enquête, on n'a retenu que deux milieux : rural et urbain. Si cette division sommaire est suffisante pour obtenir des résultats quantitatifs corrects, une étude qualitative des phénomènes socio-démographiques aurait exigé un découpage plus fin. Il existe en effet au Dahomey comme dans la plupart des pays africains des agglomérations qui sans être des villes (elles n'en ont pas la taille, ou pas les caractéristiques économiques ou aucun des deux), ne sauraient être confondues avec le milieu rural environnant : situées sur des axes de communication, étapes ou marchés, dotées d'organes administratifs et d'installations sanitaires, voire hospitalières, elles comprennent une fraction non négligeable d'étrangers et sont donc un lieu de rencontre d'ethnies et de mentalités très diverses.

Ces centres secondaires sont extrêmement intéressants à étudier car, ayant à la fois des caractères urbains et ruraux, ils peuvent présenter des phénomènes de transition ou d'interaction.

Cette étude, pour être entièrement profitable, devrait relever pour la plus grande partie d'une enquête spécifique, voire d'une monographie. Il n'a pas paru inintéressant cependant de donner ici quelques résultats sommaires.

On a retenu comme centres secondaires les agglomérations éliminées de la strate urbaine, mais dotées d'un centre administratif ou d'un hôpital. Sauf une exception (le gros village de Come), cette définition a permis d'isoler des chefs lieux de sous-préfecture tous munis d'un hôpital, et cela depuis les vingt premières années de la période coloniale; certains de ces centres étaient plus anciennement des capitales de royaumes locaux.

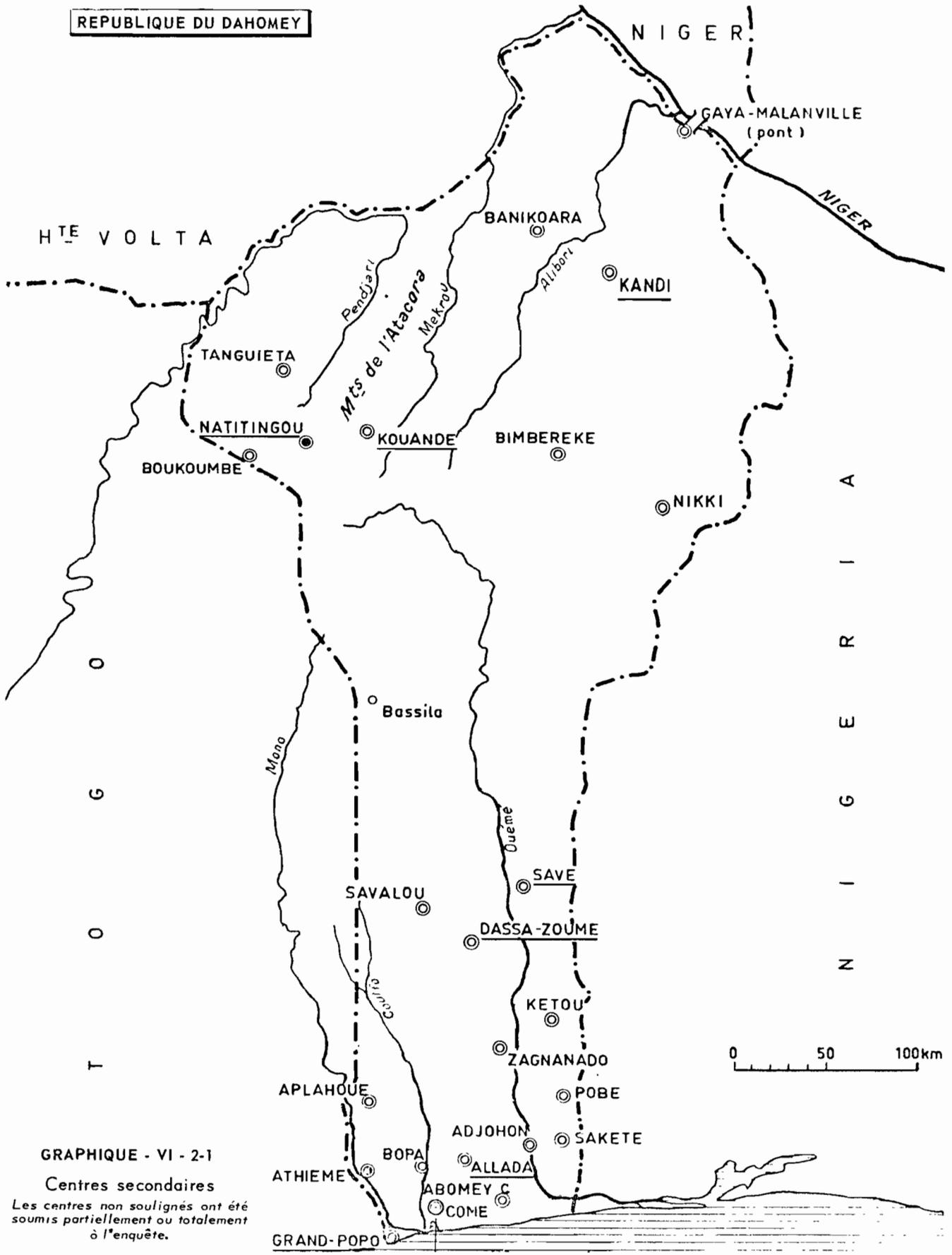
Les résultats obtenus sont à considérer avec prudence, la méthode employée ne permettant pas d'évaluer les marges d'erreur dont s'accompagnent les données chiffrées qui, elles-mêmes, portent sur de faibles effectifs. Ils ont été obtenus à partir de ces agglomérations ou quartiers tirés dans les diverses strates du milieu rural; les chiffres absolus résultant d'une extrapolation par le coefficient 17 (lui-même estimé et non pas déterminé rigoureusement) sont fournis dans les tableaux détaillés de l'annexe. On donnera ici les principaux résultats en valeur relative, en remarquant qu'ils se trouvent souvent compris entre ceux obtenus pour le milieu rural et ceux du milieu urbain. On signalera au passage quelques résultats un peu surprenants.

VI-2-2 - LES CONCESSIONS

La population constituant les centres secondaires est de l'ordre de 90.000 personnes, soit environ 4 % de la population totale et 4,5 % de la population rurale. L'habitat, même dans les zones rurales d'habitat dispersé, est groupé.

Les concessions sont de grande taille : 15,2 personnes par concession. On remarquera que ce chiffre est nettement plus élevé que celui du reste du Dahomey, qu'il s'agisse de milieu rural ou de milieu urbain.

REPUBLIQUE DU DAHOMEY



GRAPHIQUE - VI - 2-1

Centres secondaires
 Les centres non soulignés ont été
 soumis partiellement ou totalement
 à l'enquête.

VI-2-3 - REPARTITION PAR AGE ET SEXE

TABLEAU VI-2-1

REPARTITION DE 100 PERSONNES DE CHAQUE SEXE PAR GROUPE D'AGES

(Unité : pour 100)

Groupes d'âge	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble
moins de 15 ans	48,5	46,0	47,2
15 - 59 ans	43,2	49,4	46,5
60 ans et plus	8,3	4,6	6,3
Total	100,0	100,0	100,0

On note des déformations dans le même sens que pour les pyramides d'ensemble, dues en partie à des erreurs d'estimation d'âge. Cependant, le chiffre de 47,2 % de moins de quinze ans, plus élevé que celui de l'ensemble du milieu rural, n'appelle sans doute pas le même genre d'explication que le pourcentage nettement plus fort des villes (voir paragraphe suivant et tableau VI-2-3).

Le sex ratio est de 90 hommes pour 100 femmes, chiffre le plus faible de ceux trouvés au Dahomey. Le seul groupe d'âge dans lequel le nombre des hommes dépasse celui des femmes est le groupe des plus de soixante ans (178 vieillards pour 100 vieilles femmes). Entre 25 et 34 ans, on ne trouve que 72 hommes pour 100 femmes, chiffre également très faible par rapport à ceux des milieux urbain ou rural. Faut-il en conclure que les centres secondaires sont tout le contraire de centres d'attraction pour les hommes en âge de travailler?

Parmi les enfants de moins de 15 ans, 5,7 % seulement sont nés ailleurs qu'au lieu de résidence actuel. On peut penser que la présence de centres hospitaliers d'une part retiennent les femmes sur le point d'accoucher et d'autre part que la présence d'écoles évitent la nécessité d'envoyer les enfants s'instruire au loin.

Mais extrêmement surprenants sont les très faibles pourcentages d'adultes nés hors du centre; contrairement au phénomène généralement observé au cours de l'enquête, l'exogamie semble négligeable; d'autre part, comme le déséquilibre de la pyramide des âges le laissait supposer, les centres secondaires attirent très peu les adultes masculins qui n'y sont pas nés.

TABLEAU VI-2-2

PROPORTION DE PERSONNES NON NÉES AU LIEU DE RESIDENCE ACTUELLE SUR 100 PERSONNES DE CHAQUE GROUPE D'AGE

(Unité : pour 100)

Sexe \ Groupe d'âge	0	15	25	35	45	60	Total
	14 ans	24 ans	34 ans	44 ans	59 ans	et plus	
Masculin	5,1	12,7	12,5	8,2	7,4	4,7	7,5
Féminin	6,3	8,4	6,4	4,1	3,2	3,8	6,1
Ensemble	5,7	11,6	9,0	5,9	5,2	4,3	6,7

VI-2-4 - SITUATION MATRIMONIALE

Les données concernant la situation matrimoniale des hommes et des femmes ne diffèrent pas significativement de celles indiquées pour l'ensemble du Dahomey. Le nombre moyen de mariages par femme de plus de 40 ans varie de 1,3 à 1,4, soit un peu moins qu'en milieu rural et un peu plus qu'en milieu urbain. La répartition donnée par le tableau VI-2-3 ne permet guère de commentaire, sinon pour constater que les centres secondaires ne se distinguent pas dans ce domaine. On avait d'ailleurs pu constater que les différences entre milieu urbain et milieu rural étaient assez faibles, portant essentiellement sur l'âge au mariage. Les centres secondaires seraient peut-être plus proches du milieu rural que du milieu urbain.

TABLEAU VI-2-3

PROPORTION DE CELIBATAIRES, MARIÉS, VEUFs ET DIVORCÉS POUR CHAQUE GROUPE D'ÂGE

(Unité : pour 100)

Sexe et état matrimonial	Groupe d'âge	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	Ensemble
		à 19 ans	à 24 ans	à 29 ans	à 34 ans	à 39 ans	à 44 ans	à 49 ans	à 54 ans	à 59 ans	ans et +	
Sexe Masculin	C	99,1	76,6	31,0	11,7	6,4	6,8	2,5	-	6,0	0,4	32,2
	M	0,7	23,0	66,5	81,5	89,1	86,4	90,4	81,9	78,1	78,0	60,2
	V	0,3	-	1,6	-	-	1,9	2,5	6,2	4,0	13,1	3,0
	D	-	0,4	0,9	6,8	4,5	4,9	4,6	11,9	11,9	8,5	4,6
Total (1)		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sexe Féminin	C	55,5	1,9	0,4	0,5	0,5	-	0,6	1,6	-	0,5	8,9
	M ¹	42,4	78,1	75,7	79,5	72,5	70,0	65,9	58,5	50,0	28,8	64,6
	M ²	2,1	11,9	22,0	16,8	18,9	21,8	18,1	13,9	9,2	9,1	14,4
	V	-	0,7	1,9	-	3,1	4,4	13,3	18,5	38,2	59,0	9,7
D	-	1,1	-	3,2	5,0	3,8	2,1	7,5	2,6	2,3	2,4	
Total (1)		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) : y compris les non déclarés

VI-2-5 - CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

La répartition de la population d'âge actif (15 ans et plus) s'écarte beaucoup de celle du milieu rural, pour se rapprocher de celle du milieu urbain; il semble que les centres secondaires, à ce point de vue, sont à mi-chemin entre la campagne et la ville. 56 % des hommes appartiennent au secteur traditionnel, 33 au secteur moderne; on ne trouve que 0,4 % de chômeurs mais près de 10 % d'inactifs. Une importante fraction des salariés subalternes du milieu rural a été en fait recensée dans les centres secondaires

La situation des femmes, de façon presque aussi nette, est intermédiaire entre la ville et le milieu rural. L'influence possible des deux centres du Nord ne suffit pas en effet à expliquer le pourcentage élevé de femmes inactives : 26,9 %. Parmi les femmes d'âge actif, le commerce en attire près de 60 %, soit une proportion plus proche de celle de la campagne que de celle du milieu urbain.

1) Mariées avec dot

2) Mariées sans dot

TABLEAU VI-2-4

REPARTITION DES PERSONNES D'AGE ACTIF PAR GRAND SECTEUR D'OCCUPATION.

(Unité : pour 100)

Désignation	Sexe masculin	Sexe féminin	Ensemble
Secteur traditionnel	55,9	12,0	35,6
Secteur moderne	33,1	60,7	47,5
Chômeurs	0,4	0,3	0,3
Sans profession	10,2	26,9	16,4
Non déclaré	0,4	0,1	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

VI-2-6 - INSTRUCTION

On ne dispose pas de chiffres de fréquentation scolaire dans les centres secondaires.

TABLEAU VI-2-5

REPARTITION DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS PAR AGE, SEXE ET DEGRE D'INSTRUCTION

(Unité : pour 100)

Groupe d'âges	Illettrés ne sachant pas le français	Illettrés sachant le français	Sachant lire et écrire français	CEP ou Diplôme supérieur	Total y compris non déclarés
	Sexe masculin				
15-29 ans	64,7	8,0	14,8	12,4	100,0
30-49 ans	78,3	10,1	7,6	3,8	100,0
50 ans et plus	84,4	10,6	3,2	0,3	100,0
Ensemble	74,3	9,4	9,5	6,4	100,0
	Sexe féminin				
15-29 ans	90,4	2,4	4,2	3,1	100,0
30-49 ans	98,2	1,2	0,4	0,2	100,0
50 ans et plus	99,6	0,4	-	-	100,0
Ensemble	94,9	1,6	2,1	1,5	100,0
Ensemble des deux sexes	85,4	5,2	5,5	3,8	100,0

Si les pourcentages relatifs aux centres secondaires sont bien compris entre ceux du milieu rural et ceux des villes, il semble que les chiffres relatifs au sexe masculin se rapprochent plus nettement de ce que l'on a trouvé dans les villes.

VI-2-7 - NATALITE - FECONDITE

Le taux de natalité dans les centres secondaires est de 51,0‰, apparemment donc inférieur à celui observé en milieu rural et à peu près analogue à celui du milieu urbain. On rappellera cependant que l'ensemble de ces chiffres n'a qu'une valeur indicative, et que les différences ne sont pas très significatives. En effet, comme on peut le constater sur le tableau VI-2-6, si la fécondité actuelle observée (0,217) est effectivement inférieure à la fécondité actuelle du milieu rural, il n'en va pas de même de la fécondité totale des femmes de 50 ans et plus, qui est de l'ordre de 6 enfants nés vivants, légèrement plus élevée que la fécondité totale observée dans l'ensemble rural.

On avait pu noter, dans le chapitre IV-1, les difficultés de l'observation et de l'examen critique des données. On retiendra donc ici que les résultats obtenus pour les centres secondaires ne permettent pas de conclure à des traits de la fécondité propres aux centres secondaires et distincts de ceux du milieu rural.

TABLEAU VI-2-6

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS DANS LES 12 DERNIERS MOIS ET AU TOTAL PAR FEMME DE 15 ANS ET PLUS.

Groupe d'âges	15 19 ans	20 24 ans	25 29 ans	30 34 ans	35 39 ans	40 44 ans	45 49 ans	50 54 ans	55 59 ans	60 ans et plus
Nombre moyen d'enfants nés vivants dans les 12 derniers mois par femme.	0,171	0,334	0,302	0,273	0,138	0,080	0,009	///	///	///
Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme	0,35	2,09	3,15	4,47	5,14	6,18	5,82	6,20	6,42	6,06

VI-2-8 - MORTALITE

Le taux général de mortalité est plus faible dans les centres secondaires que dans l'ensemble du milieu rural, sans toutefois descendre au faible niveau observé pour les villes. Il est de l'ordre de 20‰. Une étude plus approfondie de la mortalité dans les centres secondaires sera effectuée lors du dépouillement et de la publication des données sanitaires recueillies au cours de l'enquête.



TABLEAUX STATISTIQUES DETAILLES

Les tableaux ci-après résultent de l'extrapolation des résultats de l'enquête, c'est-à-dire que les chiffres bruts de l'enquête ont été multipliés directement par l'inverse de la fraction de sondage pour obtenir des chiffres représentatifs de l'ensemble du domaine d'étude.

On rappelle que les chiffres présentés n'englobent ni le canton TCHI, ni l'ensemble ABOMEY-BOHICON. D'autre part ils n'ont pas, malgré leur apparente précision une valeur comptable analogue à celle que donnerait un recensement exhaustif.

Les tableaux sont présentés dans le même ordre et avec la même numérotation que les chapitres auxquels ils se rapportent.



SOMMAIRE DES TABLEAUX

A - DONNEES DE STRUCTURE

A1 - DONNEES COLLECTIVES

I-2 - LES VILLAGES

I-2-1- Villages selon la taille et le département.

I-3 - LES CONCESSIONS

I-3-1- Répartition des résidents habituels selon la taille de la concession à laquelle ils appartiennent et la grande zone d'habitat

I-3-2- Répartition des concessions selon leur taille et la grande zone d'habitat

I-3-3- Concessions par grande zone d'habitat selon leur nombre de ménages

I-3-4- Nombre de personnes et taille moyenne des concessions selon le groupe d'âge du chef de concession et la grande zone d'habitat

I-3-5- Chefs de concession par grande zone d'habitat, âge et sexe selon qu'ils soient chefs de ménage ou isolés.

I-3-6- Chefs de concession par grande zone d'habitat, sexe, groupe d'âge et nombre de ménages de la concession.

I-3-7- Nombre de personnes et taille moyenne des concessions selon la catégorie socio-professionnelle du chef de concession et la grande zone d'habitat.

I-3-8- Composition de la concession d'après la catégorie socio-professionnelle du chef de concession et la grande zone d'habitat.

I-4 - LES MENAGES

- I-4-1 - Ménages selon la taille et la zone d'habitat (Nombres absolus et%)
- I-4-2 - Résidents habituels selon la taille du ménage auquel ils appartiennent (Nombres absolus et %)
- I-4-3 - Ménages selon le sexe du chef de ménage (Nombres absolus et %)
- I-4-4 - Chefs de ménage selon le sexe et l'âge (Nombres absolus et %).
- I-4-5 - Ménages selon la catégorie socio-professionnelle du Chef de ménage et le nombre de personnes du ménage.
 - a) Nord rural
 - b) Sud rural
 - c) Villes
 - d) Ensemble Dahomey.

A2 - DONNEES INDIVIDUELLES

II-1 - RESIDENTS HABITUELS, REPARTITION PAR SEXE ET AGE.

- II-1-1 - Résidents habituels selon le sexe, le groupe d'âge et le lieu de résidence (Nombres absolus).

II-2 - GROUPES ETHNIQUES.

- II-2-1 - Résidents habituels de 15 ans et plus selon le sexe, le lieu de résidence et le groupe ethnique ou la nationalité (Nombres absolus).
- II-2-2 - Répartition de 1000 résidents habituels de 15 ans et plus de chaque grand groupe ethnique selon le sexe et le groupe d'âge.

II-3 - ETAT MATRIMONIAL.

- II-3-1 - Résidents habituels de 15 ans et plus par sexe, groupe d'âge et lieu de résidence : habitat rural et habitat urbain (Nombres absolus.)
- II-3-2 - Répartition de 100 résidents habituels de 15 ans et plus de chaque sexe groupe d'âge et département selon l'état matrimonial.
- II-3-3 - Résidents habituels du sexe masculin, mariés, selon le groupe d'âge, le lieu de résidence (habitat rural et habitat urbain) et le nombre d'épouses (Nombres absolus et %):
- II-3-4 - Résidents habituels de 15 ans et plus de sexe masculin, mariés, selon le groupe d'âge et le nombre cumulé d'épouses. (Nombres absolus).
- II-3-5 - Résidents habituels du sexe masculin de 15 ans et plus, mariés, selon la catégorie socio-professionnelle et le lieu de résidence : habitat rural et habitat urbain. (Nombres absolus et %).
- II-3-6 - Répartition de 100 résidents habituels du sexe féminin de 15 ans et plus de chaque grand groupe ethnique selon l'état matrimonial. Répartition de 100 femmes mariées de chaque grand groupe ethnique selon la nature du mariage et importance de l'exogamie ethnique.
- II-3-7 - Résidents habituels du sexe féminin de 15 ans et plus, mariés, selon le lieu de résidence, le groupe d'âge et la nature du mariage (Nombres absolus et %).
- II-3-8 - Répartition de 100 résidents habituels, du sexe féminin, de 15 ans et plus, de chaque département et groupe d'âge, selon le nombre de mariages contractés.

- II-3-9 - Répartition de 100 résidents habituels du sexe féminin de 15 ans et plus de chaque groupe ethnique et groupe d'âge selon le nombre de mariages.
- II-3-10- Résidents habituels du sexe féminin de 15 ans et plus, mariés, selon la nature du mariage et la résidence au domicile du mari par groupe d'âge et lieu de résidence : habitat rural et habitat urbain (Nombres absolus et %).
- II-3-11- Répartition de 100 dissolutions de mariages (femmes mariées 2 fois et plus) selon le lieu de résidence et le groupe d'âge des femmes.

III-1 - SECTEURS d'ACTIVITE - CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES - ACTIVITES SECONDAIRES.

- III-1-1- Résidents habituels de 15 ans et plus selon le sexe, le lieu de résidence, l'activité principale et la situation dans la profession. (Nombres absolus.)
- III-1-2- Résidents habituels de 15 ans et plus selon le sexe, le lieu de résidence, le secteur d'activité et la catégorie socio-professionnelle. (Nombres absolus.)
- III-1-3- Résidents habituels de 15 ans et plus, selon le lieu de résidence (habitat rural et habitat urbain), la catégorie socio-professionnelle et l'activité secondaire. (Nombres absolus.)

III-2 - INSTRUCTION

- III-2-1- Résidents habituels de 15 ans et plus selon le sexe, le groupe d'âge, le lieu de résidence (habitat rural et habitat urbain) et le niveau d'instruction (Nombres absolus.)

III-3 - RELIGION

- III-3-1- Résidents habituels de 15 ans et plus selon le sexe, le groupe d'âge, le lieu de résidence (habitat rural et habitat urbain) et la religion. (Nombres absolus.)

B - DONNEES DE MOUVEMENT

IV-1 - NATALITE - FECONDITE.

- IV-1-1- Femmes de 15 à 49 ans (résidentes habituelles) selon le groupe d'âge et le lieu de résidence. Enfants nés vivants dans les 12 derniers mois. (Nombres absolus.)
- IV-1-2- Nombre moyen d'enfants nés vivants dans les 12 derniers mois selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la mère. (Résidentes habituelles de 15 à 49 ans.)
- IV-1-3- Nombre moyen d'enfants nés vivants dans les 12 derniers mois selon le groupe d'âge et le grand groupe ethnique de la mère (Résidentes habituelles de 15 à 49 ans)
- IV-1-4- Enfants des femmes mariées nés vivants dans les 12 derniers mois, selon le groupe d'âge et la nature du mariage de la mère. Nombres absolus d'enfants et taux de fécondité actuelle.

- IV-1-5- Femmes de 15 ans et plus (résidentes habituelles) selon le groupe d'âge et le lieu de résidence. Enfants nés vivants au total. (Nombres absolus.)
- IV-1-6- Nombre moyen d'enfants nés vivants au total selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la mère (Résidentes habituelles de 15 ans et plus).
- IV-1-7- Nombre moyen d'enfants nés vivants au total selon le groupe d'âge et le grand groupe ethnique de la mère . (Résidentes habituelles de 15 ans et plus).
- IV-1-7- Nombre moyen d'enfants nés vivants au total selon le groupe d'âge, le lieu de résidence et le nombre de mariages contractés de la mère. (Résidentes habituelles de 15 ans et plus).
- IV-1-9- Nombre moyen d'enfants nés vivants au total selon le groupe d'âge, le lieu de résidence et la nature du mariage (non dissous) de la mère. (Résidentes habituelles de 15 ans et plus).
- IV-1-10- Fécondité actuelle et fécondité totale des femmes de 15 à 49 ans. Taux observés et taux déduits.

IV-2 - MORTALITE

- IV-2-1 - Décès dans les 12 derniers mois des résidents habituels selon le sexe le groupe d'âge et le lieu de résidence. Nombres absolus et taux pour 1000 personnes de chaque groupe d'âge et sexe.
- IV-2-2 - Pourcentage d'enfants survivants de chaque sexe, selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la mère (habitat rural et habitat urbain) parmi l'ensemble de ses enfants.
Age moyen des enfants survivants.
- IV-2-3- Pourcentage d'enfants survivants selon le groupe d'âge et le grand groupe ethnique de la mère parmi l'ensemble de ses enfants.
- IV-2-4- Table approchée de mortalité par lieu de résidence (habitat rural et habitat urbain).

V -1 - DONNEES DE MOUVEMENT - MOUVEMENTS MIGRATOIRES.

- V-1-1- Résidents habituels selon le lieu de résidence, le sexe, le groupe d'âge et le lieu de naissance (Nombres absolus et %)
 - a) Nord rural
 - b) Sud rural
 - c) Villes
 - d) Ensemble Dahomey
- V-1-2- Proportion de résidents habituels non nés au lieu de résidence (parmi l'ensemble des résidents habituels) selon le sexe, le groupe d'âge, le lieu de résidence.
- V-1-3- Répartition de 100 personnes de sexe masculin âgées de 15 ans et plus (non nées au lieu de recensement) selon le lieu de naissance et la période d'installation (en%).
- V-1-4- Répartition des personnes de sexe masculin âgées de 15 ans (non nées au lieu de résidence) selon la catégorie Socio-professionnelle et la période d'installation (Nombres absolus et %)

- V-1-5- Résidents absents et visiteurs selon le sexe, le groupe d'âge, le lieu de recensement (Nombres absolus et %)
- V-1-6- Résidents absents et visiteurs de 15 ans et plus par groupe d'âge, selon le lieu de l'absence ou de la résidence (Nombres absolus et %).
- V-1-7- Résidents absents et visiteurs de 15 ans et plus par groupe d'âge, selon la durée de l'absence ou de la visite (Nombres absolus et %).

VI - CARACTERISTIQUES REGIONALES

- VI-2 - Centres secondaires
- VI-2-1 - Concessions et nombre de personnes selon la taille de la concession.
- VI-2-2 - Répartition de la population de résidence habituelle selon le sexe, le groupe d'âge et le lieu de naissance.
- VI-2-3- Recensés de 15 ans et plus par âge selon le sexe et la situation matrimoniale.
- VI-2-4- Femmes de 15 ans et plus selon le groupe d'âge et le nombre de mariages contractés.
- VI-2-5- Répartition de la population de résidence habituelle de 15 ans et plus selon le sexe et la catégorie socio-professionnelle,
- VI-2-6- Recensés de 15 ans et plus par âge, sexe et instruction.
- VI-2-7- Femmes de 15 à 49 ans selon leur groupe d'âge et le nombre d'enfants nés vivants dans les 12 derniers mois.
- VI-2-8- Femmes de 15 ans et plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants au total.



TABEAU : 1-2-1

Villages selon la taille et le département

Taille des villages	NORD RURAL					SUD RURAL						
	Nord-Est	Nord-Ouest	Ensemble	% des villages	% de la popul.	Centre	Sud	Sud-Est	Sud-Ouest	Ensemble	% des villages	% de la popul.
- 100 habitants	268	54	322	24	3	84	22	18	41	165	11	7
100 - 299	331	85	416	31	13	108	34	97	110	349	23	6
300 - 499	118	74	192	15	13	90	33	72	86	281	18	10
500 - 699	63	66	129	10	14	59	29	56	48	192	13	10
700 - 899	25	47	72	5	10	45	15	43	26	129	8	9
900 - 1099	26	43	69	5	11	21	15	24	18	78	5	7
1100 - 1299	11	28	39	3	8	23	14	26	13	76	5	8
1300 - 1499	7	13	20	2	5	16	13	17	11	57	4	7
1500 - 1999	13	26	39	3	12	15	19	30	20	84	6	13
2000 - 2999	6	15	21	2	9	22	16	17	12	67	4	13
3000 hab. et +	-	2	2	///	2	11	8	15	9	43	3	17
TOTAL	868	453	1321	100	100	494	218	415	394	1521	100	100

N.B. . Ces chiffres proviennent du recensement général effectué en Novembre 1960.

TABLEAU : 1-3-1

**Répartition des Résidents habituels selon la taille de la concession
à laquelle ils appartiennent et la grande zone d'habitat.**

Zone d'habitat	Composition de la concession											Taille moyen. des concessions	
	1 pers.	2-3 pers.	4-5 pers.	6-7 pers.	8-9 pers.	10-14 pers.	15-19 pers.	20-24 pers.	25-29 pers.	30-39 pers.	40 pers. et +		Total
- Nombres absolus -													
Nord rural	1148	18317	52209	65336	58345	123338	76103	57977	42135	46484	43085	584477	10,0
dont Nord-Est	348	4437	11049	14036	21025	64438	48923	36917	25955	26564	33785	287477	13,3
Sud rural	2760	22380	44970	74870	81830	224640	190480	160650	123010	158120	203730	1287440	13,8
dont Sud-Ouest	580	5160	12250	20350	21090	61100	52820	39550	22150	26360	19790	281200	12,2
Villes	510	4620	10830	17000	19250	41220	28560	19270	11600	17720	22420	193000	11,3
Ensemble Dahomey	4418	45317	108009	157206	159425	389198	295143	237897	176745	222324	269235	2064917	12,2
- %-													
Nord rural	0,2	3,1	8,9	11,2	10,0	21,1	13,0	9,9	7,2	8,0	7,4	100	///
dont Nord-Est	0,1	1,5	3,9	4,9	7,3	22,4	17,0	12,9	9,0	9,2	11,8	100	///
Sud rural	0,2	1,7	3,5	5,8	6,4	17,4	14,8	12,5	9,6	12,3	15,8	100	///
dont Sud-Ouest	0,2	1,8	4,4	7,2	7,5	21,7	18,8	14,1	7,9	9,4	7,0	100	///
Villes	0,3	2,4	5,6	8,8	10,0	21,3	14,8	10,0	6,0	9,2	11,6	100	///
Ensemble Dahomey	0,2	2,2	5,2	7,6	7,7	18,9	14,3	11,5	8,6	10,8	13,0	100	///

Nota : le dépouillement des données concernant les concessions ayant été effectué séparément du dépouillement de l'ensemble des autres données de l'enquête, quelques concessions ont été égarées, ce qui explique les chiffres de population inférieurs d'un peu plus de 1% dans les tableaux concernant les concessions aux chiffres retenus pour les autres tableaux.

TABLEAU : 1-3-2

Répartition des concessions selon leur taille et la grande zone d'habitat

Zone d'habitat	Composition de la Concession											Total
	1 pers.	2-3 pers.	4-5 pers.	6-7 pers.	8-9 pers.	10-14 pers.	15-19 pers.	20-24 pers.	25-29 pers.	30-39 pers.	40 pers. et +	
- Nombres absolus -												
Nord rural	1148	7071	11654	10135	6914	10512	4569	2662	1557	1363	807	58 392
dont Nord-Est	348	1711	2494	2175	2494	5452	2929	1682	957	783	667	21 692
Sud rural	2760	8850	9940	11510	9670	18980	11330	7400	4590	4710	3790	93 530
dont Sud-Ouest	580	1990	2700	3150	2490	5160	3130	1820	830	790	370	23 010
Villes	510	1800	2390	2620	2280	3520	1700	890	430	530	370	17 040
Ensemble Dahomey	4418	17721	23984	24265	18864	33012	17599	10952	6577	6603	4967	168 962
- %-												
Nord rural	2,0	12,1	19,9	17,4	11,8	18,0	7,8	4,6	2,7	2,3	1,4	100
dont Nord-Est	1,6	7,9	11,5	10,0	11,5	25,1	13,5	7,8	4,4	3,6	3,1	100
Sud rural	3,0	9,5	10,6	12,3	10,3	20,3	12,1	7,9	4,9	5,0	4,1	100
dont Sud-Ouest	2,5	8,7	11,8	13,7	10,8	22,4	13,6	7,9	3,6	3,4	1,6	100
Villes	3,0	10,5	14,0	15,4	13,4	20,7	10,0	5,2	2,5	3,1	2,2	100
Ensemble Dahomey	2,6	10,5	14,2	14,4	11,2	19,5	10,4	6,5	3,9	3,9	2,9	100

TABLEAU : I-3-3

Concessions par grande zone d'habitat selon le nombre de ménages

Zone d'habitat	Composition de la Concession					Total
	1 ménage	2 ménages	3 ménages	4 ménages	5 ménages et +	
- Nombres absolus -						
<u>Nord rural</u>	32137	12815	6032	3250	4158	58392
<i>dont Nord-Est</i>	7337	5655	3712	2030	2958	21692
<u>Sud rural</u>	29560	20100	14850	10580	18440	93530
<i>dont Sud-Ouest</i>	8300	5780	3710	2300	2920	23010
<u>Villes</u>	8080	3540	1920	1440	2060	17040
Ensemble Dahomey	69777	36455	22802	15270	24658	168962
- % -						
<u>Nord rural</u>	55,0	22,0	10,3	5,6	7,1	100
<i>dont Nord-Est</i>	33,8	26,1	17,1	9,4	13,6	100
<u>Sud rural</u>	31,6	21,5	15,9	11,3	19,7	100
<i>dont Sud-Ouest</i>	36,1	25,1	16,1	10,0	12,7	100
<u>Villes</u>	47,4	20,8	11,3	8,4	12,1	100
Ensemble Dahomey	41,3	21,6	13,5	9,0	14,6	100

TABLEAU : I-3-4

Nombre de personnes et taille moyenne des concessions selon le groupe d'âge du chef de concession et la grande zone d'habitat

Groupe d'âge du chef de concession	NORD RURAL			SUD RURAL			VILLES			ENSEMBLE DAHOMEY		
	Effectifs des chefs de concession	Effectifs des pers. dont le chef de concession appartient au groupe d'âge	Taille moy. des conces. dont le chef appartient au groupe d'âge	Effectifs des chefs de concession	Effectifs des pers. dont le chef de concession appartient au groupe d'âge	Taille moy. des conces. dont le chef appartient au groupe d'âge	Effectifs des chefs de concession	Effectifs des pers. dont le chef de concession appartient au groupe d'âge	Taille moy. des conces. dont le chef appartient au groupe d'âge	Effectifs des chefs de concession	Effectifs des pers. dont le chef de concession appartient au groupe d'âge	Taille moy. des conces. dont le chef appartient au groupe d'âge
15-19 ans	100	580	5,8	140	510	3,6	40	70	1,8	280	1160	4,1
20-24 ans	1101	5893	5,4	1450	7870	5,4	520	4010	7,7	3071	17773	5,8
25-29 ans	2977	17392	5,8	4490	36320	8,1	1400	10310	7,4	8867	64022	7,2
30-34 ans	4541	31784	7,0	7030	70660	10,1	1920	14490	7,5	13491	116934	8,7
35-39 ans	7509	64535	8,6	11740	142620	12,1	2390	23660	9,9	21639	230815	10,7
40-44 ans	7058	62630	8,9	9540	132140	13,9	2300	24900	10,8	18898	219670	11,6
45-49 ans	7787	82638	10,6	12040	159000	13,2	2050	26190	12,8	21877	267828	12,2
50-54 ans	7304	73796	10,1	9760	139640	14,3	1700	22990	13,5	18764	236426	12,6
55-59 ans	5760	60965	10,6	9500	143980	15,2	1480	19870	13,4	16740	224815	13,4
60 ans et +	13745	182578	13,3	26810	446090	16,6	2950	45110	15,3	43505	673778	15,5
N.D.	510	1686	3,3	1030	8610	8,4	290	1400	4,8	1830	11696	6,4
Total	58392	584477	10,0	93530	1287440	13,8	17040	193000	11,3	168962	2064917	12,2

TABLEAU : 1-3-5

**Chefs de concession par grande zone d'habitat, âge et sexe
selon qu'ils soient chefs de ménage ou isolés.**

Groupe d'âge	Sexe Masculin			Sexe Féminin			Ensemble			Sexe Masculin			Sexe Féminin			Ensemble		
	Chef de ménage	Isolé	Ensemble	Chef de ménage	Isolé	Ensemble	Chef de ménage	Isolé	Ensemble	Chef de ménage	Isolé	Ensemble	Chef de ménage	Isolé	Ensemble	Chef de ménage	Isolé	Ensemble
	NORD RURAL									SUD RURAL								
15-19 ans	80	20	100	-	-	-	80	20	100	80	60	140	-	-	-	80	60	140
20-24 ans	912	169	1081	20	-	20	932	169	1101	1020	300	1320	110	-	110	1130	300	1430
25-29 ans	2661	227	2888	69	20	89	2730	247	2977	3650	740	4390	60	20	80	3710	760	4470
30-34 ans	4163	238	4401	140	-	140	4303	238	4541	6300	580	6880	120	30	150	6420	610	7030
35-39 ans	6915	305	7220	207	-	289	7204	305	7509	10980	580	11560	140	20	160	11120	600	11720
40-44 ans	6551	187	6738	320	-	320	6871	187	7058	8830	520	9350	130	60	190	8960	580	9540
45-49 ans	7120	218	7338	429	20	449	7549	238	7787	11030	690	11720	180	140	320	11210	830	12040
50-54 ans	6748	198	6946	338	20	358	7086	218	7304	8970	460	9430	210	110	320	9180	570	9750
55-59 ans	5166	218	5384	336	40	376	5502	258	5760	8420	730	9150	170	160	330	8590	890	9480
60ans et +	12289	991	13280	385	80	465	12674	1071	13745	23210	2880	26090	250	450	700	23460	3330	26790
TOTAL	52605	2771	55376	2326	180	2506	54931	2951	57882	82490	7540	90030	1370	990	2360	83860	8530	92390
Age N. D.	"	"	510	-	-	-	"	"	510	"	"	1100	"	"	40	"	"	1140
Ensemble	"	"	55886	2326	180	2506	"	"	58392	"	"	91130	"	"	2400	"	"	93530
	VILLES									ENSEMBLE DAHOMEY								
15-19 ans	10	30	40	-	-	-	10	30	40	170	110	280	-	-	-	170	110	280
20-24 ans	340	110	450	60	10	70	400	120	520	2272	579	2851	190	10	200	2462	589	3051
25-29 ans	1060	190	1250	130	10	140	1190	200	1390	7371	1157	8528	259	50	309	7630	1207	8837
30-34 ans	1600	120	1720	190	10	200	1790	130	1920	12063	938	13001	450	40	490	12513	978	13491
35-39 ans	2190	30	2220	160	10	170	2350	40	2390	20085	915	21000	589	30	619	20674	945	21619
40-44 ans	1950	90	2040	190	70	260	2140	160	2300	17331	797	18128	640	130	770	17971	927	18898
45-49 ans	1830	40	1870	140	40	180	1970	80	2050	19980	948	20928	749	200	949	20729	1148	21877
50-54 ans	1480	60	1540	90	70	160	1570	130	1700	17198	718	17916	638	200	838	17836	918	18754
55-59 ans	1200	110	1310	130	40	170	1330	150	1480	14786	1058	15844	636	240	876	15422	1298	16720
60ans et +	2210	350	2560	170	220	390	2380	570	2950	37709	4221	41930	805	750	1555	38514	4971	43485
TOTAL	13870	1130	15000	1260	480	1740	15130	1610	16740	148965	11441	160406	4956	1650	6606	153921	13091	167012
Age N. D.	"	"	300	-	-	-	"	"	300	"	"	1910	"	"	40	"	"	1950
Ensemble	"	"	15300	1260	480	1740	"	"	17040	"	"	162316	"	"	6646	"	"	168962

TABLEAU : I-3-6

**Chefs de concession par grande zone d'habitat, sexe, groupe d'âge et
nombre de ménages de la concession**

Groupe d'âge	Sexe Masculin						Sexe Féminin						Ensemble					
	1 ménage	2 ménages	3 ménages	4 ménages	5 ménages et +	Ensemble	1 ménage	2 ménages	3 ménages	4 ménages	5 ménages et +	Ensemble	1 ménage	2 ménages	3 ménages	4 ménages	5 ménages et +	Ensemble
NORD RURAL																		
15-19 ans	80	-	20	-	-	100	-	-	-	-	-	-	80	-	20	-	-	100
20-24 ans	754	218	89	20	-	1081	20	-	-	-	-	20	774	218	89	20	-	1101
25-29 ans	2122	483	254	29	-	2888	69	20	-	-	-	89	2191	503	254	29	-	2977
30-34 ans	3034	910	194	107	156	4401	120	20	-	-	-	140	3154	930	194	107	156	4541
35-39 ans	4956	1324	430	256	254	7220	260	29	-	-	-	289	5216	1353	430	256	254	7509
40-44 ans	4190	1552	508	274	214	6738	300	20	-	-	-	320	4490	1572	508	274	214	7058
45-49 ans	4203	1380	815	463	477	7338	349	100	-	-	-	449	4552	1480	815	463	477	7787
50-54 ans	3593	1644	733	664	312	6946	269	89	-	-	-	358	3862	1733	733	664	312	7304
55-59 ans	2409	1547	608	332	488	5384	298	20	58	-	-	376	2707	1567	666	332	488	5760
60 ans et +	4254	3361	2303	1105	2257	13280	425	40	-	-	-	465	4679	3401	2303	1105	2257	13745
TOTAL	29595	12419	5954	3250	4158	55376	2110	338	58	-	-	2506	31705	12757	6012	3250	4158	57882
Age N.D.	432	58	20	-	-	510	-	-	-	-	-	-	432	58	20	-	-	510
Ensemble	30027	12477	5974	3250	4158	55886	2110	338	58	-	-	2506	32137	12815	6032	3250	4158	58392
SUD RURAL																		
15-19 ans	90	30	-	20	-	140	-	-	-	-	-	-	90	30	-	20	-	140
20-24 ans	850	280	110	20	60	1320	90	20	-	-	-	110	940	300	110	20	60	1430
25-29 ans	2050	1050	590	330	370	4390	30	30	10	-	10	80	2080	1080	600	330	380	4470
30-34 ans	2850	1620	990	670	750	6880	90	40	20	-	-	150	2940	1660	1010	670	750	7030
35-39 ans	3760	2880	1710	1160	2050	11560	100	40	20	-	-	160	3860	2920	1710	1180	2050	11720
40-44 ans	3320	1900	1450	1090	1590	9350	140	30	20	-	-	190	3460	1930	1470	1090	1550	9540
45-49 ans	4010	2460	1940	1090	2220	11720	210	60	40	-	10	320	4220	2520	1980	1090	2230	12040
50-54 ans	2750	1990	1690	1270	1730	9430	190	70	20	40	-	320	2940	2060	1710	1310	1730	9750
55-59 ans	2180	2160	1630	1150	2030	9150	190	70	30	20	20	330	2370	2230	1660	1170	2050	9480
60 ans et +	5480	5160	4470	3570	7410	26090	330	150	110	50	60	700	5810	5310	4580	3620	7470	26790
TOTAL	27340	19530	14580	10370	18210	90030	1370	510	250	130	100	2360	28710	20040	14830	10500	18310	92390
Age N.D.	830	60	20	80	110	1100	20	-	-	-	40	40	850	60	20	80	130	1140
Ensemble	28170	19590	14600	10450	18320	91130	1390	510	250	130	120	2400	29560	20100	14850	10580	18440	93530

TABLEAU I-3-6 (suite)

**Chefs de concession par grande zone d'habitat, sexe, groupe d'âge
et nombres de ménages de la concession**

Groupe d'âge	Sexe Masculin						Sexe Féminin						Ensemble					
	1 ménage	2 ménages	3 ménages	4 ménages	5 ménages et +	Ensemble	1 ménage	2 ménages	3 ménages	4 ménages	5 ménages et +	Ensemble	1 ménage	2 ménages	3 ménages	4 ménages	5 ménages et +	Ensemble
VILLES																		
15-19 ans	30	10	-	-	-	40	-	-	-	-	-	-	30	10	-	-	-	40
20-24 ans	190	120	40	40	60	450	40	10	-	10	10	70	230	130	40	50	70	520
25-29 ans	610	330	120	100	90	1250	80	10	30	20	-	140	690	340	150	120	90	1390
30-34 ans	1140	300	170	50	60	1720	120	30	10	10	30	200	1260	330	180	60	90	1920
35-39 ans	1330	370	270	80	170	2220	120	-	30	10	10	170	1450	370	300	90	180	2390
40-44 ans	1040	560	160	150	130	2040	110	40	60	20	30	260	1150	600	220	170	160	2300
45-49 ans	990	340	160	200	180	1870	60	40	30	40	10	180	1050	380	190	240	190	2050
50-54 ans	630	260	230	80	340	1540	60	30	50	10	10	160	690	290	280	90	350	1700
55-59 ans	430	360	180	130	210	1310	50	60	-	40	20	170	480	420	180	170	230	1480
60 ans et +	650	570	300	380	660	2560	150	70	30	50	40	390	800	640	380	430	700	2950
TOTAL	7040	3220	1630	1210	1900	15000	790	290	290	210	160	1740	7830	3510	1920	1420	2060	16740
Age N.D.	250	30	-	20	-	300	-	-	-	-	-	-	250	30	-	20	-	300
Ensemble	7290	3250	1630	1230	1900	15300	790	290	290	210	160	1740	8080	3540	1920	1440	2060	17040
ENSEMBLE DAHOMEY																		
15-19 ans	200	40	20	20	-	280	-	-	-	-	-	-	200	40	20	20	-	280
20-24 ans	1794	618	239	80	120	2851	150	30	-	10	10	200	1944	648	239	90	130	3051
25-29 ans	4782	1863	964	459	460	8528	179	60	40	20	10	309	4961	1923	1004	479	470	8837
30-34 ans	7024	2830	1354	827	966	13001	330	90	30	10	30	490	7354	2920	1384	837	996	13491
35-39 ans	10046	4574	2410	1496	2474	21000	480	69	30	30	10	619	10526	4643	2440	1526	2484	21619
40-44 ans	8550	4012	2118	1514	1934	18128	550	90	80	20	30	770	9100	4102	2198	1534	1964	18898
45-49 ans	9203	4180	2915	1753	2877	20928	619	200	70	40	20	949	9822	4380	2985	1793	2897	21877
50-54 ans	6973	3894	2653	2014	2382	17916	519	189	70	50	10	838	7492	4083	2723	2064	2392	18754
55-59 ans	5019	4067	2418	1612	2728	15844	538	150	88	60	40	876	5557	4217	2506	1672	2768	16720
60 ans et +	10384	9091	7073	5055	10327	41930	905	260	190	100	100	1555	11289	9351	7263	5155	10427	43485
TOTAL	63975	35169	22164	14830	24268	160406	4270	1138	598	340	260	6606	68245	36307	22762	15170	24528	167012
Age N.D.	1512	148	40	100	110	1910	20	-	-	-	20	40	1532	148	40	100	130	1950
Ensemble	65487	35317	22204	14930	24378	162316	4290	1138	598	340	280	6646	69777	36455	22802	15270	24658	168962

TABLEAU : I-3-7

**Nombre de personnes et taille moyenne des concessions
selon la catégorie socio-professionnelle du chef de concession et la grande zone d'habitat**

Catégorie Socio-professionnelle du chef de concession	Nord rural			Sud rural			Villes			Ensemble Dahomey		
	Effectifs de chefs de concession	Effect. des pers. dont le chef de concession appart. à la catégorie Socio-prof.	Taille moy. des conces. dont le chef appart. à la catégorie Socio-prof.	Effectifs de chefs de concession	Effect. des pers. dont le chef de concession appart. à la catégorie Socio - prof.	Taille moy. des conces. dont le chef appart. à la catégorie Socio-prof	Effectifs de chefs de concession	Effect. des pers. dont le chef de concession appart. à la catégorie Socio-prof.	Taille moy. des conces. dont le chef appart. à la catégorie Socio-prof.	Effectifs de chefs de concession	Effect. des pers. dont le chef de concession appart. à la catégorie Socio-prof.	Taille moy. des conces. dont le chef appart. à la catégorie Socio-prof.
Sect^{rs} Primaire												
second^{re} et tert^{re}												
traditionnels												
Isolés	48027	485215	10,1	75950	1069870	14,1	2860	37340	13,1	126837	1592425	12,6
Aides famil ^x et apprentis	160	1500	9,4	90	2620	29,1	-	-	-	250	4120	16,5
Patrons	1789	11907	6,7	2130	42410	19,9	50	1040	20,8	3969	55357	13,9
Salariés	58	203	3,5	410	4130	10,1	20	400	20,0	488	4733	9,7
Divers	78	884	11,3	560	8070	14,4	950	13200	13,9	1588	22154	14,0
Sect^r second^{re}												
et tert^{re} modernes												
Isolés	1231	10020	8,1	6240	64980	10,4	4000	40320	10,1	11471	115320	10,1
Aides famil ^x et apprentis	20	40	2,0	150	880	5,9	120	890	7,4	290	1810	6,2
Patrons	20	180	9,0	570	6490	11,4	240	3900	16,3	830	10570	13,2
Salariés subalternes	632	3536	5,6	2220	18560	8,4	3000	32400	10,8	5852	54496	9,3
Cadres moyens	632	6950	11,0	910	9750	10,7	3850	41920	10,9	5392	58620	10,9
Cadres sup ^{rs}	69	467	6,8	80	880	11,0	190	3060	16,1	339	4407	13,0
Chômeurs	40	160	4,0	130	1110	8,5	390	2430	6,2	560	3700	6,6
Sans profession	2788	28943	10,4	2990	47710	16,0	990	13960	14,1	6768	90613	13,4
Non déclaré	2848	34472	12,1	1100	9980	9,1	380	2140	5,6	4328	46592	10,8
TOTAL	58392	584477	10,0	93530	1287440	13,8	17040	193000	11,3	168962	2064917	12,2

TABLEAU : I-3-8

**Composition de la concession d'après la catégorie socio-professionnelle
du chef de concession et la grande zone d'habitat**

Catégorie Socio- professionnelle du chef de concession	Ensemble				dont Sexe Masculin				Ensemble				dont Sexe Masculin			
	1 ménage	2 ménages	3 ménages et +	Ensemble	1 ménage	2 ménages	3 ménages et +	Ensemble	1 ménage	2 ménages	3 ménages et +	Ensemble	1 ménage	2 ménages	3 ménages et +	Ensemble
Secteurs primaire secondaire et tertiaire traditionnels	NORD RURAL								SUD RURAL							
Isolés	26412	10318	11297	48027	25425	10238	11297	46960	21800	17320	36830	75950	21660	17220	36710	75590
Aides fam. et apprentis	80	60	20	160	40	40	20	100	10	-	80	90	-	-	70	70
Patrons	1029	580	180	1789	1009	580	180	1769	460	320	1350	2130	460	320	1350	2130
Salariés	58	-	-	58	58	-	-	58	180	30	200	410	180	30	200	410
Divers	58	-	20	78	58	-	20	78	210	100	250	560	190	100	250	540
Secteurs secondaire et tertiaire modernes																
Isolés	917	187	127	1231	572	89	69	730	2990	1070	2180	6240	2040	770	1870	4680
Aides fam. et apprentis	20	-	-	20	20	-	-	20	80	30	40	150	40	30	40	110
Patrons	-	-	20	20	-	-	20	20	290	130	150	570	290	130	150	570
Salariés subalternes	514	118	-	632	514	118	-	632	1210	380	630	2220	1210	380	630	2220
Cadres moyens	572	40	20	632	572	40	20	632	640	120	150	910	620	120	150	890
Cadres supérieurs	49	20	-	69	49	20	-	69	80	-	-	80	80	-	-	80
Chômeurs	40	-	-	40	40	-	-	40	60	50	20	130	60	50	20	130
Sans profession	1292	721	775	2788	574	581	775	1930	750	470	1770	2990	540	360	1710	2610
Non déclaré	1096	771	981	2848	1096	771	981	2848	800	80	220	1100	800	80	220	1100
TOTAL	32137	12815	13440	58392	30027	12477	13382	55886	29560	20100	43870	93530	28170	19590	43370	91130
Secteurs primaire secondaire et tertiaire traditionnels	VILLES								ENSEMBLE DAHOMEY							
Isolés	1140	630	1090	2860	1140	610	1080	2830	49352	28268	49217	126837	48225	28068	49087	125380
Aides fam. et apprentis	-	-	-	-	-	-	-	-	90	60	100	250	40	40	90	170
Patrons	10	10	30	50	10	10	30	50	1499	910	1560	3969	1479	910	1560	3949
Salariés	10	10	-	20	10	10	-	20	248	40	200	488	248	40	200	488
Divers	290	200	460	950	270	190	460	920	558	300	730	1588	518	290	730	1538
Secteurs secondaire et tertiaire modernes																
Isolés	1700	810	1490	4000	1140	600	1020	2760	5607	2067	3797	11471	3752	1459	2959	8170
Aides fam. et apprentis	50	40	30	120	30	30	-	60	150	70	70	290	90	60	40	190
Patrons	50	60	130	240	40	60	130	230	340	190	300	830	330	190	300	820
Salariés subalternes	1580	580	840	3000	1580	580	840	3000	3304	1078	1470	5852	3304	1078	1470	5852
Cadres moyens	2290	820	740	3850	2280	810	730	3820	3502	980	910	5392	3472	970	900	5342
Cadres supérieurs	90	10	90	190	90	10	90	190	219	30	90	339	219	30	90	339
Chômeurs	270	70	50	390	270	70	50	390	370	120	70	560	370	120	70	560
Sans profession	300	250	440	990	140	230	300	670	2342	1441	2985	6768	1254	1171	2785	5210
Non déclaré	300	50	30	380	290	40	30	360	2196	901	1231	4328	2186	891	1231	4308
TOTAL	8080	3540	5420	17040	7290	3250	4760	15300	69777	36455	62730	168962	65487	35317	61512	162316

TABLEAU : I-4-1

Ménages selon la taille et la zone d'habitat

(Nombres absolus et %)

zone d'habitat	Taille des ménages								taille moyenne du ménage.	
	1 personne	2 personnes	3 - 4 personnes	5 - 6 personnes	7 - 8 personnes	9 - 11 personnes	12 person. et +	Total		
Nord Rural										
Nord-Est	2349	8120	19546	13601	7366	5597	1131	57710	5,0	
Nord-Ouest	2940	8040	20760	15680	7960	5760	700	61840	4,9	
Ensemble	5289	16160	40306	29281	15326	11357	1831	119550	5,0	
	%	4,4	13,5	33,7	24,5	12,8	9,5	1,5	100,0	///
Sud Rural										
Centre	15700	14760	28860	16980	9340	6820	940	93400	4,3	
Sud	11260	8460	15660	10060	4660	3360	760	54220	3,9	
Sud-Est	17760	14760	29520	18780	9260	6460	880	97420	4,1	
Sud-Ouest	7970	8390	17070	11320	6390	6040	1180	58360	4,8	
Ensemble	52690	46370	91110	57140	29650	22680	3760	303400	4,3	
	%	17,4	15,3	30,0	18,8	9,8	7,5	1,2	100,0	///
Villes										
	%	8370	5920	11440	7240	4020	4490	1300	42780	4,5
	%	19,6	13,8	26,7	16,9	9,4	10,5	3,0	100,0	///
Ensemble Dahomey										
	%	66349	68450	142856	93661	48996	38527	6891	465730	4,5
	%	14,2	14,7	30,7	20,1	10,5	8,3	1,5	100,0	///

TABLEAU : I-4-2

Résidents habituels selon la taille du ménage auquel ils appartiennent.

(Nombres absolus et %)

zone d'habitat	Taille du ménage	Taille du ménage							Total
		1 personne	2 personnes	3 - 4 personnes	5 - 6 personnes	7 - 8 personnes	9 - 11 personnes	12 person. et +	
Nord Rural									
Nord-Est		2349	16240	68411	74805	55245	55970	17531	290551
Nord-Ouest		2940	16080	72660	86240	59700	57600	8780	304000
Ensemble		5289	32320	141071	161045	114945	113570	26311	594551
	%	0,9	5,4	23,7	27,1	19,2	19,1	4,4	100,0
Sud Rural									
Centre		15700	29520	101010	93390	70050	68200	20790	398660
Sud		11260	16920	54810	55330	34950	33600	7070	213940
Sud-Est		17760	29520	103320	103290	69450	64600	11540	399480
Sud-Ouest		7970	16780	59745	62260	47925	60400	26670	281750
Ensemble		52690	92740	318885	314270	222375	226800	66070	1293830
	%	4,1	7,2	24,6	24,3	17,2	17,5	5,1	100,0
Villes									
	%	8370	11840	40040	39820	30150	44900	19010	194130
	%	4,3	6,1	20,6	20,5	15,5	23,1	9,8	100,0
Ensemble Dahomey									
	%	66349	136900	499996	515135	367470	385270	111391	2082511
	%	3,2	6,6	24,0	24,7	17,6	18,5	5,3	100,0

TABLEAU : I-4-3

Ménages selon le sexe du chef de ménage

(Nombres absolues et %)

zone d'habitat	Sexe Masculin			Sexe Féminin			Ensemble
	Ménage à plus d'une personne	Ménage à une personne	Total	Ménage à plus d'une personne	Ménage à une personne	Total	
Nord Rural							
Nord-Est	53737	2233	55970	1624	116	1740	57710
%	93,1	3,9	97,0	2,8	0,2	3,0	100,0
Nord-Ouest	55520	2600	58120	3380	340	3720	61840
%	89,8	4,2	94,0	5,5	0,5	6,0	100,0
Ensemble	109257	4833	414090	5004	456	5460	119550
%	91,4	4,0	95,4	4,2	0,4	4,6	100,0
Sud Rural							
Centre	65100	10020	75120	12600	5680	18280	93400
%	69,7	10,7	80,4	13,5	6,1	19,6	100,0
Sud	38780	8160	46940	4180	3100	7280	54220
%	71,5	15,1	86,6	7,7	5,6	13,3	100,0
Sud-Est	71160	9820	80980	8500	7940	16440	97420
%	73,0	10,1	83,1	8,7	8,1	16,8	100,0
Sud-Ouest	44910	4830	49740	5480	3140	8620	58360
%	76,9	8,2	85,1	9,4	5,4	14,8	100,0
Ensemble	219950	32830	252780	30760	19860	50620	303400
%	72,5	10,8	83,3	10,1	6,5	16,6	100,0
Villes							
	28090	5220	33310	6320	3150	9470	42780
%	65,7	12,2	77,9	14,6	7,4	22,0	100,0
Ensemble Dahomey							
	357297	42883	400180	42084	23466	65550	465730
%	76,7	9,2	85,9	9,0	5,0	14,0	100,0

TABLEAU : I-4-4

Chefs de ménage selon le sexe et l'âge

(Nombres absolus et %)

Groupe d'âge	Sexe Masculin			Sexe Féminin			Sexe Masculin			Sexe Féminin		
	Ménage à plus d'une personne	Ménage à une personne	Total	Ménage à plus d'une personne	Ménage à une personne	Total	Ménage à plus d'une personne	Ménage à une personne	Total	Ménage à plus d'une personne	Ménage à une personne	Total
	NORD RURAL						SUD RURAL					
15-19 ans %	1617 1,5	49 1,0	1666 1,5	40 0,8	- -	40 0,7	1700 0,8	1220 3,7	2920 1,1	1410 4,6	400 2,0	1810 3,6
20-24 ans %	7455 6,8	296 6,1	7751 6,8	289 5,8	- -	289 5,3	12300 5,6	4520 13,8	16820 6,7	4410 14,3	360 1,8	4770 9,4
25-29 ans %	14835 13,6	677 14,0	15512 13,6	418 8,4	80 17,5	498 9,1	30430 13,8	5890 17,9	36320 14,4	4020 13,1	530 2,7	4550 9,0
30-34 ans %	13782 12,6	625 12,9	14407 12,6	467 9,3	- -	467 8,5	28060 12,8	3390 10,3	31450 12,4	3100 10,1	670 3,4	3770 7,4
35-39 ans %	16648 15,2	679 14,0	17327 15,2	494 9,9	- -	494 9,0	34620 15,7	3230 9,8	37850 15,0	3080 10,1	1020 5,1	4100 8,1
40-44 ans %	11836 10,8	276 5,7	12112 10,6	761 15,2	- -	761 13,9	23480 10,7	2210 6,7	25690 10,2	3220 10,5	1450 7,3	4670 9,2
45-49 ans %	12186 11,2	374 7,7	12560 11,0	674 13,5	98 21,5	772 14,1	23300 10,6	2860 8,7	26160 10,3	3410 11,1	2800 14,1	6210 12,3
50-54 ans %	8940 8,2	325 6,7	9265 8,1	819 16,4	60 13,2	879 16,1	16400 7,5	1710 5,2	18110 7,2	2420 7,9	2140 10,8	4560 9,0
55-59 ans %	7002 6,4	316 6,5	7318 6,4	501 10,0	89 19,5	590 10,8	14640 6,7	1980 6,0	16620 6,6	2260 7,3	2800 14,1	5060 10,0
60 ans et + %	14956 13,7	1216 25,1	16172 14,2	541 10,8	129 28,3	670 12,3	35020 15,9	5820 17,7	40840 16,1	3430 11,1	7690 38,7	11120 22,0
Ensemble %	109257 100,0	4833 100,0	114090 100,0	5004 100,0	456 100,0	5460 100,0	219950 100,0	32830 100,0	252780 100,0	30760 100,0	19860 100,0	50620 100,0
	VILLES						ENSEMBLE DAHOMEY					
15-19 ans %	190 0,7	330 6,3	520 1,6	230 3,6	90 2,9	320 3,4	3507 1,0	1599 3,7	5106 1,3	1680 4,0	490 2,1	2170 3,3
20-24 ans %	1410 5,0	1020 19,5	2430 7,3	840 13,3	140 4,4	980 10,3	21165 5,9	5836 13,6	27001 6,7	5539 13,2	500 2,1	6039 9,2
25-29 ans %	4500 16,0	1160 22,2	5660 17,0	1010 16,0	220 7,0	1230 13,0	49765 13,9	7727 18,0	57492 14,4	5448 12,9	830 3,5	6278 9,6
30-34 ans %	4320 15,3	640 12,3	4960 14,9	920 14,5	170 5,4	1090 11,5	46162 12,9	4655 10,9	50817 12,7	4487 10,7	840 3,6	5327 8,1
35-39 ans %	4680 16,6	380 7,3	5060 15,2	740 11,7	240 7,6	980 10,3	55948 15,7	4289 10,0	60237 15,0	4314 10,3	1260 5,4	5574 8,5
40-44 ans %	3260 11,6	320 6,1	3580 10,7	710 11,2	300 9,5	1010 10,7	38576 10,8	2806 6,5	41382 10,3	4691 11,1	1750 7,5	6441 9,8
45-49 ans %	2970 10,5	250 4,8	3220 9,7	470 7,4	370 11,7	840 8,9	38456 10,8	3484 8,1	41940 10,5	4554 10,8	3268 13,9	7822 11,9
50-54 ans %	2150 7,6	160 3,1	2310 6,9	400 6,3	260 8,3	660 7,0	27490 7,7	2195 5,1	29685 7,4	3639 8,6	2460 10,5	6099 9,3
55-59 ans %	1630 5,8	200 3,8	1830 5,5	430 6,8	390 12,4	820 8,7	23272 6,5	2496 5,8	25768 6,4	3191 7,6	3279 13,9	6470 9,9
60 ans et + %	2980 10,6	760 14,6	3740 11,2	570 9,0	970 30,8	1540 16,2	52956 14,8	7796 18,2	60752 15,2	4541 10,8	8789 37,5	13330 20,3
Ensemble %	28090 100,0	5220 100,0	33310 100,0	6320 100,0	3150 100,0	9470 100,0	357297 100,0	42883 100,0	400180 100,0	42084 100,0	23466 100,0	65550 100,0

TABLEAU : I-4-5

Ménages selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage et le nombre de personnes du ménage

Catégorie Socio-professionnelle	Composition du ménage									Taille moyenne du ménage
	1 personne	2 personnes	3-4 personnes	5-6 personnes	7-8 personnes	9-10 personnes	11 personnes	12 personnes et +	Total	
NORD RURAL										
<u>Secteurs primaire secondaire et tertiaire traditionnels</u>										
Isolés	3650	9041	26810	21882	11808	5559	3561	1281	83592	5,2
Aides familiaux	517	4980	9203	5375	2468	904	352	145	23944	4,4
Patrons	120	160	829	600	340	120	80	-	2249	5,0
Salariés	-	29	-	29	-	-	-	-	58	3,8
<u>Secteurs secondaire et tertiaire modernes</u>										
Isolés	245	488	895	490	187	100	100	60	2565	4,4
Aides famil ^x et apprentis	-	20	-	20	-	20	40	-	100	7,8 ⁽¹⁾
Patrons	-	-	20	-	-	-	-	-	20	3,5
Salariés subalternes	98	120	254	229	178	49	20	-	948	4,8
Cadres moyens	87	80	187	40	69	149	107	129	848	7,1
Cadres supérieurs	-	-	69	-	49	-	-	29	147	6,9
<u>Chômeurs</u>	-	-	20	20	-	-	-	-	40	4,5
<u>Sans profession</u>	572	1242	2019	596	227	127	69	187	5039	3,9
Ensemble	5289	16160	40306	29281	15326	7028	4329	1831	119550	5,0
SUD RURAL										
<u>Secteurs primaire secondaire et tertiaire traditionnels</u>										
Isolés	26900	29070	66710	47040	25320	10910	8520	2790	217260	4,7
Aides familiaux	1810	1440	2010	560	120	-	40	20	6000	2,8
Patrons	180	330	840	630	580	180	360	110	3210	6,0
Salariés	290	130	330	330	20	20	60	20	1200	4,1
<u>Secteurs secondaire et tertiaire modernes</u>										
Isolés	12740	8580	12190	4700	1860	780	520	230	41600	3,1
Aides famil ^x et apprentis	2040	1430	1670	600	80	20	-	20	5860	2,6
Patrons	160	330	450	170	110	60	90	80	1450	4,9
Salariés subalternes	1560	1370	2910	1780	740	240	120	140	8860	4,1
Cadres moyens	300	210	790	380	280	160	120	80	2320	5,2
Cadres supérieurs	50	170	170	70	70	80	60	40	710	5,7
<u>Chômeurs</u>	60	80	160	60	10	10	-	-	380	3,4
<u>Sans profession</u>	6600	3230	2880	820	460	120	210	230	14550	2,7
Ensemble	52690	46370	91110	57140	29650	12580	10100	3760	303450	4,3

(1) Chiffre non significatif

TABLEAU : I-4-5

Ménages selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage et le nombre de personnes du ménage.

Catégorie Socio-professionnelle	Composition du ménage									Taille moyenne du ménage	Chef de Ménage	
	1 personne	2 personnes	3-4 personnes	5-6 personnes	7-8 personnes	9-10 personnes	11 personnes	12 personnes et +	Total		Masculin	Féminin
VILLES												
<u>Secteurs primaire secondaire et tertiaire traditionnels</u>												
Isolés	890	1030	2060	1460	710	420	440	310	7320	5,1	*	*
Aides familiaux	-	50	130	60	-	10	10	-	260	4,2	*	*
Patrons	-	-	40	20	10	10	-	10	90	6,3	*	*
Salariés	20	20	40	50	10	10	-	-	150	4,3	*	*
<u>Secteurs secondaire et tertiaire modernes</u>												
Isolés	3510	2100	3750	1720	950	430	380	350	13190	3,9	*	*
Aides famil ^x et apprentis	340	240	350	120	60	10	10	10	1140	3,1	*	*
Patrons	40	60	160	130	70	20	30	-	510	4,9	*	*
Salariés subalternes	1200	910	2230	1710	920	510	340	130	7950	4,7	*	*
Cadres moyens	780	600	1460	1280	1030	770	770	400	7090	6,2	*	*
Cadres supérieurs	110	70	150	100	40	40	50	40	600	5,3	*	*
<u>Chômeurs</u>	290	170	290	160	60	30	40	20	1060	3,8	*	*
<u>Sans profession</u>	1190	670	780	430	160	90	70	30	3420	3,3	*	*
Ensemble	8370	5920	11440	7240	4020	2350	2140	1300	42780	4,5	*	*
ENSEMBLE DAHOMEY												
<u>Secteurs primaire secondaire et tertiaire traditionnels</u>												
Isolés	31440	39141	95580	70382	37838	16889	12521	4381	308172	4,8	300609	7563
Aides familiaux	2327	6470	11343	5995	2588	914	402	165	30204	4,1	26656	3548
Patrons	300	490	1709	1250	930	310	440	120	5549	5,6	5529	20
Salariés	310	179	370	409	30	30	60	20	1408	4,1	1408	-
<u>Secteurs secondaire et tertiaire modernes</u>												
Isolés	16495	11168	16835	6910	2997	1310	1000	640	57355	3,3	21987	35368
Aides famil ^x et apprentis	2380	1690	2020	740	140	50	50	30	7100	2,7	1240	5860
Patrons	200	390	630	300	180	80	120	80	1980	4,8	1940	40
Salariés subalternes	2858	2400	5394	3719	1838	799	480	270	17758	4,4	17668	90
Cadres moyens	1167	890	2437	1700	1379	1079	997	609	10258	6,1	9948	310
Cadres supérieures	160	240	389	170	159	120	110	109	1457	5,6	1417	40
<u>Chômeurs</u>	350	250	470	240	70	40	40	20	1480	3,7	1480	-
<u>Sans profession</u>	8362	5142	5679	1846	847	337	349	447	23009	3,0	10298	12711
Ensemble	66349	68450	142856	93661	48996	21958	16569	6891	465730	4,5	400180	65550

TABLEAU II - 1 - 1



RESIDENTS HABITUELS SELON
LE SEXE LE GROUPE D'AGE
ET LE LIEU DE RESIDENCE.



TABLEAU : II-1-1

Résidents habituels selon le sexe,

Groupe d'âge	Nord-Est (Rural)			Nord-Ouest (Rural)			Centre (Rural)			Sud	
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Moins d'1 ans	7569	7627	15196	6880	7060	13940	10460	11080	21540	5740	5600
1-4 ans	23200	22330	45530	20560	19680	40240	28860	28640	57500	15240	15380
5-9 ans	27927	23490	51417	27000	24280	51280	33140	31980	65120	18220	16160
10-14 ans	13021	10208	23229	16560	13780	30340	20040	17460	37500	9560	8640
TOTAL 1 an à 14 ans	71717	63655	135372	71000	64800	135800	92500	89160	181660	48760	45780
15-19 ans	9367	13166	22533	13140	10900	24040	14180	14480	28660	5760	5560
20-24 ans	8671	14587	23258	10820	14820	25640	11320	18840	30160	6140	9080
25-29 ans	11426	12992	24418	11200	13380	24580	12640	18000	30640	7180	12080
30-34 ans	7946	8352	16298	8860	11580	20440	9600	15000	24600	5720	7520
35-39 ans	8729	6960	15689	10000	8280	18280	10560	12620	23180	7500	8340
40-44 ans	5800	4814	10614	7240	5600	12840	8040	9940	17980	4860	4820
45-49 ans	6235	4988	11223	7200	5340	12540	7940	7980	15920	4900	4580
50-54 ans	5046	3103	8149	4680	3940	8620	4600	6580	11180	3260	2460
55-59 ans	3915	3161	7076	4040	2860	6900	4820	5520	10340	3020	2500
TOTAL 15 à 59 ans	67135	72123	139258	77180	76700	153880	83700	108960	192660	48340	56940
60-64 ans	2697	2465	5162	3560	2440	6000	4020	3540	7560	2260	1720
65-69 ans	2958	1914	4872	2980	1680	4660	3980	3020	7000	2440	1660
70-74 ans	1218	1102	2320	1360	720	2080	2820	1560	4380	1460	1000
75 ans et +	1943	1624	3567	1080	500	1580	3100	2300	5400	2340	1240
TOTAL 60 à 75 ans et +	8816	7105	15921	8980	5340	14320	13920	10420	24340	8500	5620
TOTAL GENERAL	147668	142883	290551	157160	146840	304000	190120	208540	398660	105600	108340

(1) Ce chiffre résulte de l'extrapolation de :

6400 recensés à Cotonou ; 8830 à Porto-Novo ; 1733 à Ouidah ; 1400 à Parakou ; 950 à Djougou. Il ne tient pas compte, non plus que le total général, de l'ensemble Abomey - Bohicon

le groupe d'âge et le lieu de résidence

(Nombres absolus)

(Rural)	Sud-Est (Rural)			Sud-Ouest (Rural)			Villes			Ensemble Dahomey		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
11340	10100	11100	21200	8360	9700	18060	4900	4560	9460	54009	56727	110736
30620	27740	28600	56340	20210	20750	40960	15650	14410	30060	151460	149790	301250
34380	32220	31320	63540	25470	23540	49010	17900	16970	34870	181877	167740	349617
18200	21000	17740	38740	14240	11700	25940	12590	9780	22370	107011	89308	196319
94540	91060	88760	179820	68280	65690	133970	51040	45720	96760	494357	463565	957922
11320	10600	14000	24600	9380	10060	19440	6590	6960	13550	69017	75126	144143
15220	9900	17540	27440	7870	14320	22190	5240	9210	14450	59961	98397	158358
19260	12300	18640	30940	9750	13010	22760	6650	9560	16210	71146	97662	168808
13240	12360	14080	26440	6500	9550	16050	5260	7350	12610	56246	73432	129678
15840	13280	13240	26520	7340	7780	15120	5140	5640	10780	62549	62860	125409
9680	8920	8820	17740	4820	7040	11860	3640	3870	7510	43320	44904	88224
9480	8140	8260	16400	5190	6010	11200	3290	2800	6090	42895	39958	82853
5720	7020	6500	13520	3630	3910	7540	2390	1920	4310	30626	28413	59039
5520	5140	5300	10440	3850	3690	7540	1900	1870	3770	26685	24901	51586
105280	87660	106380	194040	58330	75370	133700	40100	49180	89280	462445	545653	1008098
3980	4040	4100	8140	2480	2540	5020	1160	1300	2460	20217	18105	38322
4100	4060	3720	7780	2420	2020	4440	1130	1300	2430	19968	15314	35282
2460	2200	2480	4680	1100	1080	2180	740	800	1540	10898	8742	19640
3580	1940	3080	5020	1370	1070	2440	900	760	1660	12673	10574	23247
14120	12240	13380	25620	7370	6710	14080	3930	4160	8090	63756	52735	116491
213940	190960	208520	399480	14770	147770	281750	95070	99060	194130 ⁽¹⁾	1020558	1061953	2082511 ⁽¹⁾

TABLEAU : II-2-1

Résidents habituels de 15 ans et plus selon le sexe, le lieu de

Groupe ethnique	Nord-Est (Rural)			Nord-Ouest (Rural)			Centre (Rural)			Sud
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin
Peul	11219	11509	22728	1870	2090	3960	20	60	80	20
"Djougou"										
Pila Pila (yowa)	5721	2734	8455	8680	9020	17700	-	-	-	-
Taneka (Tamba)	1728	451	2179	4395	4105	8500	-	-	-	-
Soruba (Biyobe)	29	29	58	240	440	680	-	-	-	-
Dompago (Logba)	991	412	1403	4250	4310	8560	-	-	-	-
Kabré	464	319	783	525	705	1230	-	-	-	-
Windji-Windji	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	8933	3945	12878	18090	18580	36670	-	-	-	-
Somba										
Betammadibé	29	-	29	8500	8380	16880	-	-	-	-
Besorabé	-	-	-	768	647	1415	-	-	-	-
Betyabé	-	-	-	7645	6465	14110	-	-	-	-
N.D.	-	-	-	1767	1908	3675	-	-	-	-
TOTAL	29	-	29	18680	17400	36080	-	-	-	-
"Tanguieta"										
Hossori	-	-	-	1208	967	2175	-	-	-	-
Yoaba	-	-	-	5145	5405	10550	-	-	-	-
Tankamba	-	-	-	120	80	200	-	20	20	20
Natemba	-	-	-	4482	4163	8645	-	-	-	-
Berba	29	29	58	7165	8265	15430	-	-	-	-
Niendé	-	-	-	4130	4150	8280	-	-	-	-
N.D.	-	-	-	40	40	80	-	-	-	-
TOTAL	29	29	58	22290	23030	45320	-	20	20	20
Dendi										
Gourmantché	546	488	1034	160	100	260	-	-	-	-
Dendi	6198	7002	13200	1445	1445	2890	80	80	160	-
N.D.	-	29	29	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	6744	7519	14263	1605	1545	3150	80	80	160	-
Bariba et apparenté										
Bariba	32509	33736	66245	10555	11115	21670	180	120	300	-
Boko	971	797	1768	40	40	80	-	-	-	-
Gando	18452	19109	37561	2035	1515	3550	-	-	-	-
Mokollé	2319	3121	5440	-	-	-	-	-	-	-
N.D.	58	58	116	-	-	-	-	20	20	-
TOTAL	54309	56821	111130	12630	12670	25300	180	140	320	-
Yorouba et apparenté										
Manigri	-	29	29	-	-	-	40	60	100	60
Iteka	-	-	-	-	-	-	4600	5580	10180	-
Ifé Nago	-	-	-	-	-	-	2620	3060	5680	-
Tchabé	29	29	58	-	-	-	13520	15660	29180	-
Dassa	-	-	-	-	-	-	5760	6740	12500	-
Kétou	-	-	-	-	-	-	-	20	20	-
Holli-Djé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nago	114	143	257	277	297	574	7160	8380	15540	820
Yorouba	86	28	114	-	-	-	300	520	820	180
TOTAL	229	229	458	277	297	574	34000	40020	74020	1060

résidence et le groupe ethnique ou la nationalité

(Nombres absolus)

(Rural)		Sud-Est (Rural)			Sud-Ouest (Rural)			Villes			Ensemble Dahomey		
Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
20	40	-	-	-	-	-	-	140	90	230	13269	13769	27038
-	-	-	-	-	10	20	30	120	400	520	14531	12174	26705
-	-	-	-	-	-	-	-	10	80	90	6133	4636	10769
-	-	-	-	-	-	-	-	10	40	50	279	509	788
-	-	-	-	-	-	-	-	110	20	130	5351	4742	10093
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	989	1024	2013
-	-	-	-	-	-	-	-	70	30	100	70	30	100
-	-	-	-	-	10	20	30	320	570	890	27353	23115	50468
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8529	8380	16909
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	768	647	1415
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7645	6465	14110
-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	10	1777	1908	3685
-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	10	18719	17400	36119
-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	10	1218	967	2185
-	-	-	-	-	-	-	-	80	60	140	5225	5465	10690
-	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	140	100	240
-	-	-	-	-	-	-	-	30	20	50	4512	4183	8695
-	-	-	-	-	-	-	-	50	30	80	7244	8324	15568
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4130	4150	8280
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40	-	40
-	20	-	-	-	-	-	-	170	110	280	22509	23189	45698
-	-	-	-	-	-	-	-	140	110	250	846	698	1544
-	-	-	-	-	-	-	-	2220	3010	5230	9943	11537	21480
-	-	-	-	-	-	-	-	10	-	10	10	29	39
-	-	-	-	-	-	-	-	2370	3120	5490	10799	12264	23063
40	40	20	-	20	-	-	-	1220	1450	2670	44484	46461	90945
-	-	-	-	-	-	-	-	10	20	30	1021	857	1878
-	-	-	-	-	-	-	-	-	40	40	20487	20664	41151
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2319	3121	5440
-	-	-	-	-	10	-	10	-	-	-	68	78	146
40	40	20	-	20	20	-	10	1230	1510	2740	68379	71181	139560
-	60	-	-	-	40	70	110	30	40	70	170	199	369
-	-	20	120	140	-	-	-	-	-	-	4620	5700	10320
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2620	3060	5680
-	-	-	-	-	-	-	-	20	80	100	13569	15769	29338
-	-	-	-	-	10	-	10	10	40	50	5780	6780	12560
-	-	-	40	40	-	-	-	20	10	30	20	70	90
-	-	240	180	420	-	-	-	-	-	-	240	180	420
1120	1940	26140	32800	58940	90	40	130	5000	6190	11190	39601	48970	88571
160	340	920	1440	2360	20	20	40	1610	2180	3790	3116	4348	7464
1280	2340	27320	34580	61900	160	130	290	6690	8540	15230	69736	85076	154812

TABLEAU : II-2-1 (suite)

Résidents habituels de 15 ans et plus selon le sexe,

Groupe ethnique	Nord-Est (Rural)			Nord-Ouest (Rural)			Centre (Rural)			Sud
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin
Fon et apparenté										
Fon	172	114	286	336	356	692	57720	71320	129040	19170
Kotafon - Tchi	-	-	-	-	-	-	20	40	60	-
Mahi	-	-	-	40	40	80	2370	3110	5480	230
Agonli	-	-	-	-	-	-	1710	2430	4140	10
Oueme	-	29	29	-	-	-	820	1020	1840	60
Toffin	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5280
TOTAL	172	143	315	376	396	772	62640	77920	140560	24750
Goun										
Goun	87	29	116	60	40	100	280	380	660	1800
Seto	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tori	-	-	-	-	-	-	-	-	-	100
TOTAL	87	29	116	60	40	100	280	380	660	1900
Adja Ouatchi										
Adja	-	-	-	-	-	-	-	100	100	1280
Ouatchi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	100	100	1280
Aïzo										
Aïzo	-	-	-	-	-	-	20	60	80	23620
Mina - Pla										
Peda	-	-	-	-	-	-	-	40	40	2440
Pla	29	-	29	-	-	-	60	200	260	1060
Mina	-	-	-	-	-	-	120	80	200	260
TOTAL	29	-	29	-	-	-	180	320	500	3760
Nationalité										
Togo	836	430	1266	752	733	1485	20	40	60	-
Nigeria	604	430	1034	158	137	295	-	20	20	240
Niger	1889	1406	3295	870	590	1460	80	60	140	40
Haute Volta	29	-	29	80	100	180	80	40	120	60
Ghana	-	-	-	-	-	-	-	40	40	-
Autres Territoires ex AOF	-	29	29	80	40	120	-	40	40	-
Territoires ex AEF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres pays africains	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres pays non africains	29	29	58	-	-	-	-	-	-	-
N.D.	29	29	58	-	40	40	-	-	-	-
TOTAL	3416	2353	5769	1940	1640	3580	180	240	420	340
Non déclaré										
Non déclaré	-	-	-	80	20	100	40	40	80	90
TOTAL GENERAL	85196	82577	167773	77898	77708	155606	97620	119380	217000	56840

le lieu de résidence et le groupe ethnique ou la nationalité

(Nombres absolus)

(Rural)		Sud-Est (Rural)			Sud-Ouest (Rural)			Villes			Ensemble Dahomey		
Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
21240	40410	4750	5450	10200	2710	2550	5260	13710	15710	29420	98568	116740	215308
-	-	-	-	-	2640	3210	5850	230	220	450	2890	3470	6360
110	340	-	-	-	10	20	30	250	300	550	2900	3580	6480
30	40	-	20	20	-	-	-	30	-	30	1750	2480	4230
240	300	18420	21660	40080	-	-	-	230	490	720	19530	23439	42969
5280	10560	60	200	260	-	-	-	370	490	860	5710	5970	11680
26900	51650	23230	27330	50560	5360	5780	11140	14820	17210	32030	131348	155679	287027
2460	4260	19800	22360	42160	30	30	60	10920	12510	23430	32977	37809	70786
-	-	2960	3660	6620	-	-	-	10	30	40	2970	3690	6660
180	280	26440	31620	58060	-	10	10	260	440	700	26800	32250	59050
2640	4540	49200	57640	106840	30	40	70	11190	12980	24170	62747	73749	136496
1760	3040	-	20	20	47530	60300	107830	790	760	1550	49600	62940	112540
60	60	-	-	-	4340	6000	10340	120	90	210	4460	6150	10610
1820	3100	-	20	20	51870	66300	118170	910	850	1760	54060	69090	123150
24840	48460	-	20	20	990	860	1850	280	430	710	24910	26210	51120
3060	5500	-	-	-	3810	4230	8040	790	900	1690	7040	8230	15270
1140	2200	20	20	40	2510	2910	5420	1030	1090	2120	4709	5360	10069
260	520	20	20	40	400	420	820	2640	3560	6200	3440	4340	7780
4460	8220	40	40	80	6720	7560	14280	4460	5550	10010	15189	17930	33119
60	60	-	-	-	170	1120	1290	180	410	590	1958	2793	4751
260	500	-	-	-	90	60	150	220	280	500	1312	1187	2499
80	120	-	-	-	20	10	30	280	280	560	3179	2426	5605
20	80	-	-	-	10	-	10	20	-	20	279	160	439
20	20	-	-	-	10	60	70	10	60	70	20	180	200
20	20	-	-	-	-	10	10	60	150	210	140	289	429
-	-	-	-	-	-	-	-	10	20	30	10	20	30
20	20	-	-	-	-	-	-	40	10	50	40	30	70
-	-	-	-	-	10	10	20	40	40	80	79	79	158
-	-	-	20	20	-	30	30	70	40	110	99	159	258
480	820	-	20	20	310	1300	1610	930	1290	2220	7116	7323	14439
80	170	90	110	200	240	90	330	1250	350	1600	1790	690	2480
62560	119400	99900	119760	219660	65700	82080	147780	44770	52600	97370	527924	596665	1124589

TABLEAU : II - 2 - 2

Répartition de 1000 résidents habituels de 15 ans et plus de chaque grand groupe ethnique selon le sexe et le groupe d'âge

Groupe ethnique	Groupe d'âge			Groupe d'âge			Groupe d'âge			Masculin	Féminin	Total
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total			
	15 - 24 ans			25 - 34 ans			35 - 44 ans					
Peul	152	202	354	120	148	268	97	87	184			
«Djougou»	157	147	304	103	129	232	101	84	185			
Samba	132	135	267	133	142	275	107	87	194			
«Tanguieta»	126	144	270	113	167	280	106	95	201			
Dendi	126	215	341	133	160	293	74	63	137			
Bariba et apparenté	116	180	296	125	142	267	92	73	165			
Yorouba et apparenté	113	161	274	105	149	254	88	99	187			
Fon et apparenté	111	146	257	115	164	279	92	100	192			
Goun	98	139	237	117	147	264	100	107	207			
Adja - Ouatchi	117	171	288	111	157	268	82	101	183			
Aïzo	104	126	230	109	165	274	116	109	225			
Mina - Pla	119	144	264	99	155	254	90	109	199			
	45 - 54 ans			55 - 64 ans			65 ans et plus			Ensemble		
Peul	71	42	113	26	16	42	24	15	39	490	510	1000
«Djougou»	67	56	123	55	41	96	42	18	60	525	475	1000
Somba	75	63	138	41	33	74	26	26	52	514	486	1000
«Tanguieta»	76	57	133	43	30	73	29	14	43	493	507	1000
Dendi	58	43	101	34	38	72	35	21	56	460	540	1000
Bariba et apparenté	72	54	126	45	34	79	39	28	67	489	511	1000
Yorouba et apparenté	62	59	121	39	46	85	43	36	79	450	550	1000
Fon et apparenté	62	62	124	38	36	74	41	33	74	459	541	1000
Goun	68	65	133	42	42	84	36	39	75	461	539	1000
Adja - Ouatchi	58	66	124	39	40	79	31	27	58	438	562	1000
Aïzo	73	53	126	39	38	77	45	23	68	486	514	1000
Mina - Pla	66	65	131	50	37	87	35	31	66	459	541	1000

TABLEAU II-3-1

Résidents habituels de 15 ans et plus par sexe, groupe d'âge et état matrimonial
et lieu de résidence : habitat rural et habitat urbain (Nombres absolus)

Groupe d'âge	Nord Rural		Sud Rural		Villes		Ensemble Dahomey	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
CELIBATAIRES								
15-19 ans	20587	4252	38200	16790	6380	3860	65167	24902
20-24 ans	12129	847	22890	1820	3980	1000	38999	3667
25-29 ans	7516	636	11500	350	2080	170	21096	1156
30-34 ans	2567	456	3070	120	500	70	6137	646
35-39 ans	1575	60	2230	80	190	10	3995	150
40-44 ans	763	109	990	50	50	-	1803	159
45-49 ans	826	109	1250	120	60	10	2136	239
50-59 ans	525	49	1160	110	50	-	1735	159
60 ans et plus	468	69	1050	100	100	-	1618	169
TOTAL	46956	6587	82340	19540	13390	5120	142686	31247
MARIES								
15-19 ans	1606	19529	1580	26960	170	3050	3356	49539
20-24 ans	6917	28066	11710	57070	1290	8050	19917	93186
25-29 ans	14471	24850	30420	60120	4430	9130	49321	94100
30-34 ans	13255	18655	27910	44480	4650	7000	45815	70135
35-39 ans	16021	13947	33910	39710	4670	5420	54601	59077
40-44 ans	11320	8521	22360	27360	3370	3410	37050	39291
47-49 ans	11458	7656	22200	21840	3070	2300	36728	31796
50-59 ans	14617	6916	29590	24460	3600	2190	47797	33566
60 ans et plus	13139	2803	33160	11980	3020	1040	49319	15823
TOTAL	102804	130943	212830	313980	28270	41590	343904	486513
VEUFS								
15-19 ans	78	69	40	80	-	-	118	149
20-24 ans	-	207	160	310	-	30	160	547
25-29 ans	158	403	550	760	10	70	718	1233
30-34 ans	236	721	400	940	60	160	696	1821
35-39 ans	198	948	830	1470	20	150	1048	2568
40-44 ans	432	1501	740	2620	10	270	1182	4391
45-49 ans	376	2271	940	4380	40	340	1356	6991
50-59 ans	1374	5314	1370	11150	90	1360	2834	17824
60 ans et plus	3298	8824	4560	23540	490	2710	8348	35074
TOTAL	6150	20258	9590	45250	720	5090	16460	70598
DIVORCES								
15-19 ans	69	147	120	50	-	20	189	217
20-24 ans	463	276	460	310	10	100	933	686
25-29 ans	481	374	1210	350	120	140	1811	864
30-34 ans	719	167	1340	500	170	110	2229	777
35-39 ans	973	276	1650	640	230	130	2853	1046
40-44 ans	583	254	2030	450	230	190	2843	894
45-49 ans	775	292	1980	390	170	90	2925	772
50-59 ans	1163	736	2710	560	320	150	4193	1446
60 ans et plus	931	729	2900	460	310	110	4141	1299
TOTAL	6157	3251	14400	3710	1560	1040	22117	8001
Etat matrimonial non déclaré	44	229	900	1300	90	500	1034	2029
TOTAL GENERAL	162111	161268	320060	383780	44030	53340	526201	598388

TABLEAU : II-3-2

Répartition de 100 résidents habituels de 15 ans et

SEXE MASCULIN																						
Groupe d'âge	Nord Rural			Sud Rural					Ensemble Dahomey			Nord Rural			Sud Rural					Ensemble Dahomey		
	Nord Est	Nord Ouest	Ensemble	Sud	Sud Est	Sud Ouest	Centre	Ensemble	Brousse	Villes	Total	Nord Est	Nord Ouest	Ensemble	Sud	Sud Est	Sud Ouest	Centre	Ensemble	Brousse	Villes	Total
CELIBATAIRES											MARIES											
15-19 ans	88,5	94,8	92,1	95,2	95,8	96,2	95,4	95,6	94,4	97,4	94,7	10,6	4,8	7,2	4,8	3,6	3,4	4,1	3,9	5,0	2,6	4,8
20-24 ans	53,5	69,2	62,2	64,9	66,3	58,6	68,3	65,0	64,0	75,4	65,0	43,9	28,4	35,4	32,1	32,5	39,6	30,1	33,2	34,0	24,4	33,2
25-29 ans	26,4	40,1	33,2	36,5	21,8	22,2	28,4	26,3	28,7	31,3	28,9	70,8	57,0	64,0	59,2	75,1	73,9	66,6	69,6	67,6	66,8	67,6
30-34 ans	8,4	21,4	15,3	11,1	8,0	6,3	12,0	9,4	11,4	9,3	11,2	86,1	72,7	78,9	85,6	88,5	87,3	80,1	85,3	83,2	86,4	83,4
35-39 ans	4,9	11,5	8,4	7,4	6,0	5,1	4,7	5,8	6,6	3,7	6,4	88,8	82,3	85,3	84,4	89,1	88,3	88,2	87,8	87,0	91,6	87,3
40-44 ans	3,5	7,7	5,8	6,3	3,3	3,1	3,2	3,8	4,5	1,4	4,2	89,1	84,3	86,4	86,9	83,3	86,7	86,7	85,6	85,8	92,1	86,4
45-49 ans	6,5	5,8	6,1	9,3	2,3	3,3	5,5	4,7	5,2	1,8	4,9	84,6	85,9	85,3	83,9	83,8	85,1	84,1	84,2	84,6	91,9	85,2
50-59 ans	1,6	4,4	2,9	3,4	3,4	2,7	3,6	3,3	3,2	1,2	3,1	81,3	87,1	82,7	88,3	83,5	84,2	85,3	85,0	84,1	88,6	84,5
60 ans et +	3,9	1,3	2,6	4,2	1,8	1,2	2,9	2,5	2,6	2,5	2,5	69,4	80,6	73,7	81,3	77,2	81,9	79,4	79,6	77,8	77,1	77,8
TOTAL	23,8	33,7	29,0	26,3	22,4	26,2	28,6	25,8	26,9	30,5	27,2	67,7	59,6	63,4	67,2	69,4	66,4	63,7	66,7	65,5	64,2	65,5
VEUFS											DIVORCES											
15-19 ans	0,6	0,1	0,4	-	-	0,2	0,1	0,1	0,2	-	0,2	0,3	0,3	0,3	-	0,6	0,2	0,1	0,3	0,3	0,2	0,3
20-24 ans	-	-	-	0,3	0,4	0,5	0,5	0,5	0,3	-	0,3	2,3	2,4	2,4	2,6	0,8	1,3	0,5	1,3	1,7	1,8	1,5
25-29 ans	0,5	0,9	0,7	1,1	1,2	0,9	1,7	1,3	1,1	0,2	1,0	2,3	2,0	2,1	3,2	1,9	3,0	1,7	2,8	2,6	3,2	2,5
30-34 ans	1,5	1,4	1,4	-	1,5	1,2	1,7	1,2	1,3	1,1	1,3	4,0	4,5	4,5	3,2	2,0	5,2	1,7	4,1	4,1	4,5	4,1
35-39 ans	0,7	1,4	1,1	1,9	2,9	2,3	1,3	2,1	1,8	0,4	1,7	5,6	4,8	5,2	6,4	2,0	4,3	1,3	4,3	4,6	6,3	4,6
40-44 ans	3,9	2,8	3,3	-	4,0	3,3	3,0	2,8	3,0	0,3	2,8	3,5	5,2	4,5	6,7	9,4	6,9	3,0	7,8	6,7	5,1	6,6
45-49 ans	1,9	3,6	2,8	-	5,4	4,3	3,3	3,6	3,3	1,2	3,1	7,0	4,7	5,8	6,8	8,4	7,4	3,3	7,5	6,9	7,9	6,8
50-59 ans	8,4	7,2	7,8	-	5,9	4,4	3,4	3,9	5,2	2,2	5,0	8,7	4,4	6,6	8,2	7,1	8,7	3,4	7,8	7,4	6,6	7,4
60 ans et +	20,5	16,6	18,5	3,7	15,5	11,4	10,8	10,9	13,2	12,5	13,2	6,2	4,2	5,2	10,7	5,5	5,4	6,9	7,0	6,4	7,9	6,5
TOTAL	4,2	3,4	3,8	1,0	4,2	3,0	3,0	3,0	3,3	1,6	3,1	4,3	3,3	3,8	5,5	3,9	4,3	4,7	4,5	4,3	3,6	4,2

NOTE : Les % ont été calculés sur l'ensemble des personnes dont l'état matrimonial a été déclaré.

TABLEAU : II-3-2

groupe d'âge et département selon l'état matrimonial.

SEXE FEMININ																						
Groupe d'âge	Nord Rural			Sud Rural					Ensemble Dahomey			Nord Rural			Sud Rural					Ensemble Dahomey		
	Nord Est	Nord Ouest	Ensemble	Sud	Sud Est	Sud Ouest	Centre	Ensemble	Brousse	Villes	Total	Nord Est	Nord Ouest	Ensemble	Sud	Sud Est	Sud Ouest	Centre	Ensemble	Brousse	Villes	Total
	CELIBATAIRES												MARIEES									
15-19 ans	6,2	31,7	17,7	36,2	34,4	38,3	42,7	38,3	31,0	55,7	33,3	92,9	67,4	81,4	63,1	65,2	61,4	57,3	61,5	68,5	44,0	66,2
20-24 ans	0,6	5,1	2,9	3,1	2,0	2,9	4,2	3,1	3,0	10,9	3,7	98,0	93,0	95,5	96,0	97,1	96,4	94,4	95,9	95,8	87,7	95,0
25-29 ans	0,9	3,9	2,4	0,5	0,1	0,9	0,9	0,6	1,1	1,8	1,2	96,2	93,1	94,6	97,5	97,7	98,2	97,2	97,6	96,7	96,0	96,7
30-34 ans	1,4	2,9	2,3	0,5	0,1	-	0,4	0,3	0,9	1,0	0,9	94,5	92,4	93,3	93,3	96,7	98,5	94,7	96,6	95,6	95,4	95,6
35-39 ans	-	0,7	0,4	-	0,2	-	0,5	0,2	0,3	0,2	0,2	93,3	90,1	91,6	94,5	95,0	97,3	93,2	94,8	93,9	94,9	94,0
40-44 ans	0,6	1,4	1,1	0,8	-	0,1	-	0,2	0,4	-	0,4	78,2	85,4	82,1	86,7	88,6	94,6	88,9	89,8	87,8	88,1	87,8
45-49 ans	0,6	1,5	1,1	0,4	-	0,3	1,0	0,5	0,6	0,4	0,6	72,1	76,0	74,1	82,0	78,9	89,1	78,8	81,7	79,6	83,9	79,9
50-54 ans	0,5	0,3	0,4	0,4	0,2	0,1	0,5	0,3	0,3	-	0,3	48,4	57,5	53,1	66,1	62,4	78,5	66,0	67,4	63,7	59,2	63,3
60ans et+	0,4	0,8	0,6	0,4	0,5	-	0,2	0,3	0,4	-	0,3	19,2	21,1	22,6	33,2	27,2	43,6	34,2	33,2	30,5	26,9	30,2
TOTAL	1,6	6,5	4,1	4,0	4,4	5,4	6,2	5,1	4,8	9,7	5,2	82,3	80,4	81,3	83,6	80,1	86,1	80,6	82,1	81,9	78,7	81,6
	VEUVES												DIVORCEES									
15-19 ans	0,2	0,4	0,3	0,4	0,3	0,2	-	0,2	0,2	-	0,2	0,7	0,6	0,6	0,4	0,2	0,1	-	0,1	0,3	0,3	0,3
20-24 ans	0,6	0,8	0,7	0,4	0,3	0,5	0,7	0,5	0,6	0,3	0,6	0,8	1,1	0,9	0,4	0,6	0,2	0,7	0,5	0,7	1,1	0,7
25-29 ans	1,6	1,5	1,5	1,0	1,7	0,8	1,2	1,2	1,3	0,7	1,3	1,3	1,5	1,4	1,0	0,4	0,2	0,7	0,6	0,8	1,5	0,9
30-34 ans	3,1	4,0	3,6	1,3	2,1	0,8	3,1	2,0	2,5	2,2	2,5	1,0	0,7	0,8	0,8	1,0	0,6	1,9	1,1	1,0	1,5	1,1
35-39 ans	5,0	7,2	6,2	3,6	3,6	1,9	4,3	3,5	4,2	2,6	4,1	1,7	1,9	1,8	1,9	1,2	0,8	2,1	1,5	1,6	2,3	1,7
40-44 ans	17,6	11,8	14,5	10,8	9,6	4,3	9,7	8,6	10,1	7,0	9,8	3,6	1,4	2,5	1,7	1,8	1,0	1,4	1,5	1,7	4,9	2,0
45-49 ans	22,7	21,4	22,0	16,2	19,9	9,4	18,1	16,4	18,0	12,4	17,6	4,7	1,1	2,8	1,3	1,2	1,2	2,0	1,5	1,8	3,3	1,9
50-54 ans	40,0	41,6	40,8	32,7	36,2	19,8	31,4	30,8	33,4	36,8	33,6	11,2	0,6	5,7	0,8	1,2	1,6	2,2	1,5	2,6	4,1	2,7
60ans et+	71,8	69,9	71,0	65,0	71,3	55,5	69,3	65,2	66,7	70,2	67,0	8,6	2,3	5,9	1,4	1,1	0,9	1,7	1,3	2,5	2,9	2,5
TOTAL	13,3	11,9	12,6	11,4	14,7	7,9	11,9	11,8	12,1	9,6	11,8	2,9	1,2	2,0	1,0	0,9	0,6	1,3	1,0	1,3	2,0	1,3

NOTE : Les % ont été calculés sur l'ensemble des personnes dont l'état matrimonial a été déclaré.

TABLEAU : II-3-3

Résidents habituels du sexe masculin, mariés, selon le groupe d'âge, le

Groupe d'âge	Nord-Rural					Sud-Rural					1 épouse
	1 épouse	2 épouses	3 épouses	4 ép. et +	Total hommes mariés	1 épouse	2 épouses	3 épouses	4 ep. et +	Total hommes mariés	
15-19 ans	1488	118	-	-	1606	1470	80	20	10	1580	2958
20-24 ans	5808	1022	58	29	6917	10260	1270	160	20	11710	16068
25-29 ans	11085	3132	205	49	14471	24940	4690	630	160	30420	36025
30-34 ans	9718	2940	510	87	13255	20670	5950	1060	230	27910	30388
35-39 ans	11260	4006	675	80	16021	22570	8870	1950	520	33910	33830
40-44 ans	7838	2685	699	98	11320	13620	6170	1910	660	22360	21458
45-49 ans	7625	3114	501	218	11458	13500	5730	2080	890	22200	21125
50-59 ans	10645	2957	650	365	14617	17180	7920	2720	1760	29580	27825
60 ans et +	9567	2644	692	236	13139	19300	9060	2980	1820	33160	28867
Total	75034	22618	3990	1162	102804	143510	49740	13510	6070	212830	218544
					%						
15-19 ans	92,7	7,3	-	-	100	93,0	5,1	1,3	0,6	100	92,9
20-24 ans	84,0	14,8	0,8	0,4	100	87,6	10,8	1,4	0,2	100	86,3
25-29 ans	76,6	21,7	1,4	0,3	100	82,0	15,4	2,1	0,5	100	80,2
30-34 ans	73,3	22,2	3,8	0,7	100	74,1	21,3	3,8	0,8	100	73,8
35-39 ans	70,3	25,0	4,2	0,5	100	66,5	26,2	5,8	1,5	100	67,7
40-44 ans	69,2	23,7	6,2	0,9	100	60,9	27,6	8,5	3,0	100	63,7
45-49 ans	66,5	27,2	4,4	1,9	100	60,8	25,8	9,4	4,0	100	62,7
50-59 ans	72,8	20,2	4,5	2,5	100	58,1	26,8	9,2	5,9	100	63,0
60 ans et +	72,8	20,1	5,3	1,8	100	58,2	27,3	9,0	5,5	100	62,4
Total	73,0	22,0	3,9	1,1	100	67,4	23,4	6,3	2,9	100	69,3

TABLEAU : II-3-4

Résidents habituels de 15 ans et plus du sexe masculin, mariés, selon le

Lieu de Résidence	15-19 ans		20-24 ans		25-29 ans		30-34 ans		35-
	Hommes	Epouses	Hommes	Epouses	Hommes	Epouses	Hommes	Epouses	Hommes
Nord Rural									
Nord-Est	986	1044	3857	4611	8091	10469	6815	9483	7801
Nord-Ouest	620	680	3060	3560	6380	7740	6440	8080	8220
Ensemble	1060	1724	6917	8171	14471	18209	13255	17563	16021
Sud Rural									
Sud	280	300	1980	2160	4380	5000	4780	6200	6340
Sud-Est	380	420	3200	3640	10260	12040	9740	12460	11820
Sud-Ouest	320	380	3110	3520	7200	9310	5670	8160	6390
Centre	600	640	3420	4060	8580	10660	7720	10080	9360
Ensemble	1580	1740	11710	13380	30420	37010	27910	36900	33910
Ensemble Dahomey									
Brousse	3186	3464	18627	21551	44891	55219	41165	54463	49931
Villes	170	190	1290	1540	4430	5620	4650	6480	4670
Ensemble	3356	3654	19917	23091	49321	60839	45815	60893	54601

Ce total, obtenu d'après les déclarations des hommes mariés sur le nombre de leurs épouses (y compris les non résidentes), est différent de 2% du total obtenu par interrogatoire direct des femmes mariées (tableau II - 3-1). La faible différence entre les deux chiffres prouve sans doute des épouses ne résidant pas chez leur mari, la raison de la séparation pouvant être interprétée différemment par les intéressés : rupture définitive ou simple séparation.

lieu de résidence (habitat rural et habitat urbain) et le nombre d'épouses

Ensemble-Rural				Villes					Ensemble Dahomey				
2 épouses	3 épouses	4 ép. et +	Total hommes mariés	1 épouse	2 épouses	3 épouses	4 ép. et +	Total hommes mariés	1 épouse	2 épouses	3 épouses	4 ép. et +	Total hommes mariés
198	20	10	3186	160	-	10	-	170	3118	198	30	10	3356
2292	218	49	18627	1100	150	30	10	1290	17168	2442	248	59	19917
7822	835	209	44891	3530	710	140	50	4430	39555	8532	975	259	49321
8890	1570	317	41165	3230	1070	320	30	4650	33618	9960	1890	347	45815
12876	2625	600	49931	2990	1240	330	110	4670	36820	14116	2955	710	54601
8855	2609	758	33680	2020	840	320	190	3370	23478	9695	2929	948	37050
8844	2581	1108	33658	1700	770	380	220	3070	22825	9614	2961	1328	36728
10877	3370	2125	44197	1970	1000	410	220	3600	29795	11877	3780	2345	47797
11704	3672	2056	46299	1820	700	300	200	3020	30687	12404	3972	2256	49319
72358	17500	7232	315634	18520	6480	2240	1030	28270	237064	78838	19740	8262	343904
%													
6,2	0,6	0,3	100	94,1	-	5,9	-	100	92,9	5,9	0,9	0,3	100
12,3	1,2	0,2	100	85,3	11,6	2,3	0,8	100	86,2	12,3	1,2	0,3	100
17,4	1,9	0,5	100	79,7	16,0	3,2	1,1	100	80,2	17,3	2,0	0,5	100
21,6	3,8	0,8	100	69,5	23,0	6,9	0,6	100	73,4	21,7	4,1	0,8	100
25,8	5,3	1,2	100	64,0	26,5	7,1	2,4	100	67,5	25,8	5,4	1,3	100
26,3	7,7	2,3	100	59,9	24,9	9,5	5,6	100	63,4	26,1	7,9	2,6	100
26,3	7,7	3,3	100	55,3	25,1	12,4	7,2	100	62,1	26,2	8,1	3,6	100
24,6	7,6	4,8	100	54,7	27,8	11,4	6,1	100	62,4	24,8	7,9	4,9	100
25,3	7,9	4,4	100	60,3	23,2	9,9	6,6	100	62,2	25,1	8,1	4,6	100
22,9	5,5	2,3	100	65,5	22,9	7,9	3,7	100	69,0	22,9	5,7	2,4	100

groupe d'âge et le nombre cumulé d'épouses

(Nombres absolus)

39 ans	40-44 ans		45-49 ans		50-59 ans		60 ans et plus		Total	
Epouses	Hommes	Epouses	Hommes	Epouses	Hommes	Epouses	Hommes	Epouses	Hommes	Epouses
10817	5220	7395	5278	7366	7337	10034	6119	8091	51504	69310
10880	6100	8400	6180	9080	7280	10300	7020	10020	51300	68740
21697	11320	15795	11458	16446	14617	20334	13139	18111	102804	138050
8580	4120	6300	3960	6000	5160	8000	6520	10200	37520	52740
16640	7080	10680	7180	11400	10140	16680	9540	15140	69340	99100
10540	4140	7250	4380	7810	6280	11660	6040	11380	43530	70010
13000	7020	10760	6680	10440	8000	13640	11060	18740	62440	92020
48760	22360	34990	22200	35650	29580	49980	33160	55460	212830	313870
70457	33680	50785	33658	52096	44197	70314	46299	73571	315634	451920
7010	3370	5610	3070	5480	3600	6300	3020	5120	28270	43350
77467	37050	56395	36728	57576	47797	76614	49319	78691	343904	495270 (1)

TABLEAU II - 3 - 5

Résidents habituels du sexe masculin de 15 ans et plus, mariés, selon la catégorie socio-professionnelle et le lieu de résidence : habitat rural et habitat urbain

(Nombre absolus et %)

Catégorie Socio - Professionnelle			Nord Rural	Sud Rural	Ensemble Rural	Villes	Ensemble Da homey
Secteurs Primaire Secondaire et tertiaire traditionnels	Isolés	%	73480 85,1	184210 83,1	257690 83,7	5280 82,6	262970 83,6
	Aides familiaux	%	22095 35,7	1680 4,4	23775 23,8	210 (1)	23985 23,7
	Patrons	%	1958 100,0	3030 93,2	4988 95,8	90 (1)	5078 95,8
	Salariés	%	58 (1)	910 63,2	968 62,9	130 (1)	1098 63,9
	Divers	%	58 (1)	1700 73,9	1758 74,5	910 94,3	2668 77,6
Secteurs Secondaires et tertiaire modernes	Isolés	%	1371 77,8	11500 73,7	12871 74,2	5680 70,4	18551 73,0
	Aides familiaux et apprentis	%	20 (1)	560 9,6	580 9,4	160 (1)	740 8,0
	Patrons	%	20 (1)	1260 91,2	1280 92,1	460 88,5	1740 91,1
	Salariés subalternes	%	850 69,0	7280 64,8	8130 65,1	6650 74,6	14780 69,0
	Cadres moyens	%	741 72,9	2040 76,7	2781 75,6	6070 83,0	8851 80,6
	Cadres supérieurs	%	40 (1)	64 (1)	84 (1)	240 (1)	324 83,1
Chômeurs	%	20 (1)	340 (1)	380 (1)	750 48,1	1130 48,5	
Sans profession	%	2664 40,1	4240 27,9	6904 31,6	940 18,1	7844 29,0	

(1) Nombre absolu trop faible pour donner un pourcentage significatif.

NOTE : Les pourcentages ont été calculés sur l'ensemble des effectifs, y compris les personnes pour lesquelles l'état matrimonial n'a pas été déclaré.

TABLEAU II - 3 - 6

Répartition de 100 résidents habituels du sexe féminin de 15 ans et plus de chaque grand groupe ethnique selon l'état matrimonial. Répartition de 100 femmes mariées de chaque grand groupe ethnique selon la nature du mariage et importance de l'exogamie ethnique.

Groupe ethnique	Répartition selon l'Etat matrimonial				Répartition selon la nature du mariage		Prop. des femmes mariées à un hom. d'un autre groupe ethnique
	celibataires	Mariées	Veuves	Divorcées	MD (1)	MS (2)	
Peul	3,3	83,9	11,3	1,5	95,9	4,1	2,7
"Djougou"	4,2	85,0	9,6	1,2	89,7	10,3	10,0
Somba	15,5	62,1	19,9	12,5	87,5	12,5	2,3
"Tanguieta"	5,0	82,0	12,1	0,9	90,1	9,9	3,3
Dendi	1,8	87,8	8,4	2,0	93,4	6,6	17,9
Bariba et apparenté	1,2	83,7	12,2	2,9	85,1	14,9	6,9
Yorouba et apparenté	8,4	77,8	12,3	1,5	86,8	13,2	9,1
Fon et apparenté	6,0	81,5	11,5	1,0	81,8	18,2	9,0
Goun	4,9	79,3	14,4	1,4	88,6	13,4	17,0
Adja - Ouotchi	5,0	87,2	7,4	0,4	88,0	12,0	4,5
Aïzo	3,4	85,5	10,4	0,7	82,4	17,6	9,0
Mina - Pla	10,4	78,9	9,2	1,5	78,2	21,8	23,5

NOTE : Les pourcentages ont été calculés sur les effectifs de personnes ayant déclaré leur état matrimonial

(1) Mariée avec dot. (2) Mariée sans dot.

TABLEAU : II - 3 - 7

RESIDENTS HABITUELS DU SEXE FEMININ DE 15 ANS
ET PLUS, MARIÉS, SELON LE LIEU DE RESIDENCE,
LE GROUPE D'AGE ET LA NATURE DU MARIAGE.



TABLEAU : II 3-7

Résidents habituels du sexe féminin de 15 ans et plus, mariés, selon

Groupe d'âge	Nord-Rural									Sud				
	Nord-Est			Nord-Ouest			Ensemble			Sud			Sud-Est	
	M.D. (1)	M.S. (2)	T	M.D. (1)	M.S. (2)	T	M.D. (1)	M.S. (2)	T	M.D. (1)	M.S. (2)	T	M.D. (1)	M.S. (2)
15-19 ans	11339	870	12209	6820	500	7320	18159	1370	19529	3140	380	3520	8700	320
%	92,9	7,1	100,0	23,2	6,8	100,2	23,0	7,0	100,0	89,2	10,8	100,0	96,5	3,5
20-24 ans	12702	1624	14326	12800	940	13740	25502	2564	28066	7360	1280	8640	16280	620
%	88,7	11,3	100,0	93,2	6,8	100,0	90,9	9,1	100,0	85,2	14,8	100,0	96,3	3,7
25-29 ans	10875	1595	12470	10960	1420	12380	21835	3015	24850	9540	2140	11680	17120	1080
%	87,2	12,8	100,0	88,5	11,5	100,0	87,9	12,1	100,0	81,7	18,3	100,0	94,1	5,9
30-34 ans	6931	1044	7975	9300	1380	10.680	16231	2424	18655	5640	1660	7300	12560	1040
%	86,9	13,1	100,0	87,1	12,9	100,0	87,0	13,0	100,0	77,3	22,7	100,0	92,4	7,6
35-39 ans	5510	957	6467	6580	900	7480	12090	1857	13947	5940	1900	7840	11520	1020
%	85,2	14,8	100,0	88,0	12,0	100,0	86,7	13,3	100,0	75,8	24,2	100,0	91,9	8,1
40-44 ans	3219	522	3741	4080	700	4780	7299	1222	8521	3160	1020	4180	6880	880
%	86,1	13,9	100,0	85,5	14,5	100,0	85,7	14,3	100,0	75,6	24,4	100,0	88,7	11,3
45-49 ans	2958	638	3596	3460	600	4060	6418	1238	7656	2700	1040	3740	5820	700
%	82,3	17,7	100,0	85,2	14,8	100,0	83,8	16,2	100,0	72,2	27,8	100,0	89,3	10,7
50-59 ans	2552	464	3016	3420	480	3900	5972	944	6916	2700	540	3240	6600	740
%	84,6	15,4	100,0	87,6	12,4	100,0	86,4	13,6	100,0	83,3	16,7	100,0	89,9	10,1
60 ans et plus	957	406	1363	1300	140	1440	2257	546	2803	1640	220	1860	3400	240
%	70,2	29,8	100,0	90,0	10,0	100,0	80,5	19,5	100,0	88,2	11,8	100,0	93,4	6,6
Ensemble	57043	8120	65163	58720	7060	65780	115763	15180	130943	41820	10180	52000	88880	6640
%	87,5	12,5	100,0	89,3	10,7	100,0	88,5	11,5	100,0	90,4	9,6	100,0	93,0	7,0

(1) M.D. = Mariage avec dot.
M.S. = Mariage sans dot.

le lieu de résidence, le groupe d'âge et la nature du mariage

(Nombre absolus et %)

Sud Rural										Villes			Ensemble Dahomey		
Sud-Ouest			Centre			Ensemble									
T	M.D. (1)	M.S. (2)	T	M.D. (1)	M.S. (2)	T	M.D. (1)	M.S. (2)	T	M.D. (1)	M.S. (2)	T	M.D. (1)	M.S. (2)	T
9020	5670	470	6140	7200	1080	8280	24710	2250	26960	2670	380	3050	45539	4000	49539
100,0	92,4	7,6	100,0	87,0	13,0	100,0	91,7	8,3	100,0	87,5	12,5	100,0	91,9	8,1	100,0
16900	12690	1100	13790	14660	3080	17740	50990	6080	57070	6960	1090	8050	83452	9734	93186
100,0	92,1	7,9	100,0	82,6	17,4	100,0	89,4	10,6	100,0	86,5	13,5	100,0	89,6	10,4	100,0
18200	11420	1320	12740	13520	3980	17500	51600	8520	60120	7770	1360	9.130	81205	12895	94100
100,0	89,6	10,4	100,0	77,3	22,7	100,0	85,8	14,2	100,0	85,1	14,9	100,0	86,3	13,7	100,0
13600	8180	1200	9380	10800	3400	14200	37180	7300	44480	5810	1190	7000	59221	10914	70135
100,0	87,2	12,8	100,0	76,1	23,9	100,0	83,6	16,4	100,0	83,0	17,0	100,0	84,4	15,6	100,0
12540	6450	1100	7550	8940	2840	11780	32850	6860	39710	4250	1170	5420	49190	9887	59077
100,0	85,8	14,2	100,0	75,9	24,1	100,0	82,7	17,3	100,0	78,4	21,6	100,0	83,3	16,7	100,0
7760	5540	1080	6620	6740	2060	8800	22320	5040	27360	2660	750	3410	32279	7012	39291
100,0	83,7	16,3	100,0	76,6	23,4	100,0	81,6	18,4	100,0	78,0	22,0	100,0	82,2	17,8	100,0
6520	4300	1020	5320	4840	1420	6260	17660	4180	21850	1760	540	2300	25838	5958	31796
100,0	80,8	19,2	100,0	77,3	22,7	100,0	80,9	19,1	100,0	76,5	23,5	100,0	81,3	18,7	100,0
7340	4590	1310	5900	6320	1660	7980	20210	4250	24460	1840	350	2190	28022	5544	33566
100,0	77,8	22,2	100,0	79,2	20,8	100,0	82,6	17,4	100,0	84,0	16,0	100,0	83,5	16,5	100,0
3640	2470	450	2920	2840	720	3560	10350	1630	11980	930	110	1040	13537	2286	15823
100,0	84,6	15,4	100,0	79,8	20,2	100,0	86,4	13,6	100,0	89,4	10,6	100,0	85,6	14,4	100,0
95520	61310	9050	70360	75860	20240	96100	267870	46110	313980	34650	6940	41590	418283	68230	486513
100,0	87,1	12,9	100,0	78,9	21,1	100,0	85,3	14,7	100,0	83,3	16,7	100,0	86,0	14,0	100,0

TABLEAU II - 3-8

Répartition de 100 résidents habituels du sexe féminin, de 15 ans et plus de chaque département et groupe d'âge selon le nombre de mariages contractés

Age des Femmes	Nord rural			Sud rural					Ensemble Dahomey			Nord rural			Sud rural					Ensemble Dahomey		
	Nord Est	Nord Ouest	Ensemble	Sud	Sud Est	Sud Ouest	Centre	Ensemble	Brousse	Villes	Total	Nord Est	Nord Ouest	Ensemble	Sud	Sud Est	Sud Ouest	Centre	Ensemble	Brousse	Villes	Total
	CELIBATAIRES												1 MARIAGE									
15-19 ans	6,17	31,50	17,66	37,00	34,05	38,22	43,03	38,31	30,99	55,86	33,29	84,14	67,03	76,38	61,53	62,95	60,38	55,29	59,67	65,60	42,84	63,50
20-24 ans	0,60	5,15	2,89	3,13	1,95	2,94	4,16	3,06	3,01	10,94	3,75	73,95	87,51	80,77	87,02	86,10	85,14	85,28	85,75	84,10	80,64	83,78
25-29 ans	0,89	3,90	2,42	0,50	0,10	0,85	0,89	0,57	1,12	1,86	1,19	67,11	83,15	75,24	80,67	76,77	76,04	79,44	78,15	77,29	79,43	77,57
30-34 ans	1,39	2,94	2,30	0,53	0,14	-	0,40	0,26	0,87	0,96	0,88	57,49	79,76	70,44	67,74	69,75	67,83	73,89	70,36	70,39	74,52	70,80
35-39 ans	-	0,74	0,39	-	0,15	-	0,49	0,19	0,25	0,18	0,24	59,17	83,17	72,15	67,23	64,75	57,55	66,98	64,57	66,59	70,07	66,91
40-44 ans	0,60	1,44	1,06	0,84	-	0,14	-	0,17	0,39	-	0,36	56,72	80,14	69,32	68,20	64,84	59,43	70,64	66,00	66,85	72,32	67,32
40-49 ans	0,59	1,50	1,06	0,44	-	0,33	1,01	0,45	0,62	0,36	0,60	57,05	81,58	69,78	68,28	67,48	55,33	71,10	65,96	67,03	72,00	67,37
50-59 ans	2,80	0,30	1,50	0,41	0,17	0,26	0,50	0,33	0,64	-	0,59	49,54	85,79	68,44	80,25	72,79	56,84	71,17	69,93	69,54	78,69	70,17
60 ans et +	3,69	0,76	2,44	0,36	0,45	-	0,19	0,29	0,83	-	0,77	61,47	90,88	74,02	87,32	82,31	68,26	74,37	78,16	77,11	87,92	77,90
TOTAL	1,59	6,54	4,34	4,04	4,39	5,39	6,23	5,12	4,89	9,81	5,32	66,68	81,72	74,16	75,23	73,07	67,66	72,87	72,20	72,78	72,75	72,79
	2 MARIAGES												3 MARIAGES et +									
15-19 ans	9,25	1,47	5,72	1,47	3,00	1,40	1,53	1,96	3,30	1,30	3,11	0,44	-	0,24	-	-	-	0,15	0,06	0,11	-	0,10
20-24 ans	24,05	7,19	15,58	9,17	11,72	11,71	10,02	10,79	12,38	8,42	12,01	1,40	0,15	0,76	0,68	0,23	0,21	0,54	0,40	0,51	-	0,46
25-29 ans	29,31	12,48	20,79	18,66	21,40	21,96	17,78	19,92	20,18	17,40	19,85	2,69	0,47	1,55	0,17	1,73	1,15	1,89	1,36	1,41	1,31	1,39
30-34 ans	35,54	16,95	24,73	30,67	26,99	30,39	24,10	27,35	26,56	23,28	26,24	5,58	0,35	2,53	1,06	3,12	1,78	1,61	2,03	2,18	1,24	2,08
35-39 ans	32,08	14,63	22,65	31,07	31,15	38,32	30,14	32,17	29,63	27,29	29,41	8,75	1,46	4,81	1,70	3,95	4,13	2,39	3,07	3,53	2,46	3,44
40-44 ans	34,75	16,61	24,99	29,20	31,05	37,86	26,94	31,00	29,48	22,46	28,87	7,93	1,81	4,63	1,76	4,11	2,57	2,42	2,83	3,28	5,22	3,45
45-49 ans	36,47	15,42	25,55	30,40	28,85	41,00	25,13	30,73	29,29	22,91	28,85	5,89	1,50	3,61	0,88	3,67	3,34	2,76	2,86	3,06	4,73	3,18
50-56 ans	35,98	12,73	23,85	18,52	24,83	37,98	26,33	27,22	26,33	18,31	25,78	11,68	1,18	6,21	0,82	2,21	4,92	2,00	2,52	3,49	3,00	3,46
60 ans et +	27,46	7,98	19,15	11,24	15,74	27,69	21,93	19,07	19,09	11,29	18,52	7,38	0,38	4,39	1,08	1,50	4,05	3,47	2,48	2,97	0,79	2,81
TOTAL	27,16	11,10	18,94	19,89	20,49	24,88	19,17	20,92	20,34	15,87	19,93	4,57	0,64	2,56	0,84	2,05	2,07	1,73	1,76	1,99	1,57	1,96

NOTE : Les pourcentages ont été calculés sur les effectifs de personnes ayant déclaré leur état matrimonial.

TABLEAU : II - 3 - 9

Répartition de 100 résidents habituels du sexe féminin de 15 ans et plus de chaque groupe ethnique et groupe d'âge selon le nombre de mariages

Groupe ethnique	15 - 29 ans				30 - 44 ans				45 ans et +				Total			
	célibataires	1 mariage	2 mariages	3 mariages et +	célibataires	1 mariage	2 mariages	3 mariages et +	célibataires	1 mariage	2 mariages	3 mariages et +	célibataires	1 mariage	2 mariages	3 mariages et +
Peul	5,4	76,5	17,4	0,7	0,7	62,3	32,2	4,8		63,5	32,4	4,1	3,3	70,7	23,7	2,3
Djougou	9,1	79,9	10,6	0,4	-	71,0	26,1	2,9	0,7	76,8	19,6	2,9	4,2	76,4	17,6	1,8
Somba	30,1	67,8	2,1	-	6,6	86,1	7,3	-	1,3	95,6	3,1	-	15,4	80,6	4,0	-
Tanguieta	9,6	88,2	2,2	-	1,5	93,2	5,3	-	0,4	95,3	3,9	0,4	5,0	91,3	3,6	0,1
Dendi	3,2	81,6	14,4	0,8	-	69,1	25,7	5,2	-	68,3	27,5	4,2	1,9	76,2	19,4	2,5
Bariba et apparenté	2,1	75,5	21,0	1,4	-	58,2	34,9	6,9	0,5	58,3	32,8	8,4	1,2	67,2	27,2	4,4
Yorouba et apparenté	18,7	71,7	8,8	0,8	0,3	74,0	23,3	2,4	-	76,3	20,5	3,2	8,4	73,5	16,2	1,9
Fon et apparenté	13,1	75,1	11,3	0,5	0,4	68,9	28,7	2,0	0,5	73,7	23,9	1,9	6,0	72,9	19,8	1,3
Goun	11,6	74,5	12,9	1,0	-	66,3	29,6	4,1	0,3	76,9	20,0	2,8	4,8	72,4	20,3	2,5
Adja - Ouatchi	10,5	77,2	12,0	0,3	-	63,3	34,5	2,2	0,2	60,4	35,7	3,7	5,0	69,1	24,2	1,7
Aïzo	7,9	80,7	10,9	0,5	0,2	71,4	27,4	1,0	-	81,3	18,4	0,3	3,4	77,6	18,3	0,7
Mina - Pla	23,4	67,3	8,7	0,6	0,8	69,7	28,1	1,4	-	70,9	25,9	3,2	10,5	68,9	19,1	1,5

NOTE : Les pourcentages ont été calculés sur les effectifs de personnes ayant déclaré leur état matrimonial.

TABLEAU : II - 3 - 10

Résidents habituels du sexe féminin de 15 ans et plus, mariés selon la nature du mariage et la résidence au domicile du mari par groupe d'âge et lieu de résidence : habitat rural et habitat urbain (Nombres absolus et %)

Groupe d'âge	Mariage avec dot		Mariage sans dot		Mariage avec dot		Mariage sans dot	
	Résident au domicile du mari	Ne résident pas au domicile du mari	Résident au domicile du mari	Ne résident pas au domicile du mari	Résident au domicile du mari	Ne résident pas au domicile du mari	Résident au domicile du mari	Ne résident pas au domicile du mari
	- NORD RURAL -				- SUD RURAL -			
15. 24 ans	43209	452	3865	69	71030	4670	7110	1220
%	99,0	1,0	98,2	1,8	93,8	6,2	85,3	14,7
25. 34 ans	37799	267	5350	89	84250	4530	14350	1470
%	99,3	0,7	98,4	1,6	94,9	5,1	90,7	9,3
35.44 ans	19291	88	2963	116	51920	3230	10780	1120
%	99,5	0,5	96,2	3,8	94,1	5,9	90,6	9,4
45.54 ans	9730	196	1761	58	26640	2560	5640	810
%	98,0	2,0	96,8	3,2	91,2	8,8	87,4	12,6
55 ans et plus	4672	49	793	116	16460	2630	2870	760
%	99,0	1,0	87,2	12,8	62,7	37,3	79,1	20,9
Ensemble	114701	1052	14732	448	250300	17620	40750	5380
%	99,1	0,9	97,0	3,0	93,4	6,6	88,3	11,7
	- VILLES -				- ENSEMBLE DAHOMEY -			
15. 24 ans	8820	810	1180	290	123059	5932	12155	1579
%	91,6	8,4	80,3	19,7	95,4	4,6	88,5	11,5
25. 34 ans	12300	1250	2150	400	134349	6047	21850	1959
%	90,6	9,4	84,3	15,7	95,7	4,3	91,8	8,2
35. 44 ans	5860	1050	1640	280	77071	4368	15383	1516
%	84,8	15,2	85,4	14,6	94,6	5,4	91,0	9,0
45. 54 ans	2230	580	570	170	38600	3336	7971	1038
%	79,3	20,7	77,0	23,0	92,0	8,0	88,5	11,5
55 ans et plus	1280	470	150	110	22412	3149	3813	986
%	73,1	26,9	57,8	42,2	87,7	12,3	79,5	20,5
Ensemble	30490	4160	5690	1250	135491	22832	61172	7078
%	88,0	12,0	82,0	18,0	94,5	5,5	89,6	10,4

TABLEAU : II 3-11

Répartition de 100 dissolutions de mariages (femmes mariées 2 fois et plus)
selon le lieu de résidence et le groupe d'âge des femmes

Lieu de Résidence	15-24 ans		25-34 ans		35-49 ans		50 ans et +		Total	
	Veuvage	Divorce	Veuvage	Divorce	Veuvage	Divorce	Veuvage	Divorce	Veuvage	Divorce
Femmes mariées, 2 fois										
<u>Nord Rural</u>										
Nord-Est	11,1	88,9	28,3	71,7	54,9	45,1	60,9	39,1	40,2	59,8
Nord-Ouest	14,8	85,2	32,6	67,4	56,2	43,8	69,9	30,1	45,4	54,6
Ensemble	11,4	88,6	29,8	70,2	55,3	44,7	62,7	37,3	41,7	58,3
<u>Sud Rural</u>										
Sud	11,4	88,6	21,5	78,5	31,6	68,4	69,5	30,5	32,3	67,7
Sud-Est	21,8	78,2	29,6	70,4	49,7	50,3	63,0	37,0	44,1	55,9
Sud-Ouest	7,7	92,3	22,3	77,7	44,4	55,6	69,1	30,9	41,8	58,2
Centre	11,5	88,5	33,8	66,2	44,8	55,2	72,8	27,2	45,7	54,3
Ensemble	14,1	85,9	27,8	72,2	44,0	56,0	68,4	31,6	42,2	57,8
<u>Ensemble Dahomey</u>										
Ensemble Rural	12,9	87,1	28,4	71,6	46,5	53,5	66,8	33,2	42,1	57,9
Villes	12,9	87,1	15,0	85,0	26,8	73,2	74,6	25,4	24,2	75,8
Ensemble	12,9	87,1	27,3	72,7	45,1	54,9	67,0	33,0	41,0	59,0
Femmes mariées, plus de 2 fois										
<u>Nord Rural</u>										
Nord-Est	27,8	72,2	32,8	67,2	32,4	67,6	44,7	55,3	37,1	62,9
Nord-Ouest	-	100,0	45,5	54,5	16,1	83,9	71,4	28,6	35,1	64,9
Ensemble	26,8	73,2	34,2	65,8	29,6	70,4	46,7	53,3	36,9	63,1
<u>Sud Rural</u>										
Sud	-	100,0	-	100,0	35,5	64,5	71,4	28,6	33,9	66,1
Sud-Est	25,0	75,0	32,3	67,7	16,4	83,6	59,0	41,0	29,7	70,3
Sud-Ouest	-	100,0	7,7	92,3	23,9	76,1	45,3	54,7	29,3	70,7
Centre	7,7	92,3	17,5	82,5	21,8	78,2	52,8	47,2	29,4	70,6
Ensemble	7,7	92,3	17,7	82,3	21,3	78,7	53,0	47,0	30,0	70,0
<u>Ensemble Dahomey</u>										
Ensemble rural	17,4	82,6	23,4	76,6	24,3	75,7	50,0	50,0	35,0	65,0
Villes	-	-	15,6	84,4	15,9	84,1	42,9	57,1	17,0	83,0
<u>Ensemble</u>	17,4	82,6	22,8	77,2	23,4	76,6	50,0	50,0	33,9	66,1

TABLEAU : III - 1 - 1

—————

RESIDENTS HABITUELS DU SEXE FEMININ DE 15 ANS
ET PLUS, MARIÉS, SELON LE LIEU DE RESIDENCE,
LE GROUPE D'AGE ET, LA NATURE DU MARIAGE.



TABLEAU : III - 1-1

Résidents habituels de 15 ans et plus selon le sexe, le lieu de résidence,

Activité principale et Situation dans la Profession.	Nord - Est			Nord - Ouest			Centre			Sud	
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Agriculture et Elevage											
Isolés											
cultures vivrières	35206	29	35325	44100	1500	45600	41560	2080	43640	29320	3100
" d'exportation	-	29	29	-	-	-	23380	700	24080	6320	120
Aides familiaux	29609	58	29667	31740	18700	50440	12260	25780	38040	4380	7660
Patrons											
Cultures vivrières	58	-	58	1360	20	1380	220	40	260	760	-
" d'exportation	58	-	58	-	-	-	140	-	140	160	-
Salariés	87	-	87	20	-	20	20	-	20	220	-
Métayers											
Cultures vivrières	29	-	29	-	-	-	20	20	40	760	-
" d'exportation	-	-	-	-	-	-	40	-	40	40	-
Eleveurs S.A.I.	4756	-	4756	1040	40	1080	140	-	140	-	-
Chômeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	69803	116	69919	78260	20260	98520	77780	28620	106400	41960	10880
Pêche											
Isolés	87	-	87	20	-	20	-	20	20	3500	-
Aides familiaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40	-
Patrons	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Salariés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chômeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20	-
TOTAL	58	-	87	20	-	20	-	20	20	3560	-
Chasse et Forêts											
Isolés	-	-	-	-	-	-	80	20	100	100	-
Aides familiaux	-	-	-	-	-	-	20	-	20	-	-
Patron	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Salariés	58	-	58	-	-	-	20	-	20	-	-
Chômeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	58	-	58	-	-	-	120	20	140	100	-
Artisanat traditionnel											
Isolés	725	19285	20010	400	11520	11920	460	1500	1960	220	260
Aides familiaux	348	783	1131	100	980	1080	80	420	500	-	-
Patrons	-	-	-	-	-	-	20	-	20	-	-
Salariés	-	-	-	20	-	20	40	-	40	40	-
Chômeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1073	20068	21141	520	12500	13020	600	1920	2520	260	260
Industrie et Artisanat moderne											
Isolés	145	58	203	320	140	460	2540	260	2800	1500	220
Aides familiaux	29	29	58	60	-	60	1220	400	1620	500	60
Patrons	-	-	-	540	-	540	80	-	80	240	40
Salariés											
Manœuvres et ouvriers	58	-	58	100	-	100	540	20	560	580	-
Cadres et employés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20	-
Chômeurs	-	-	-	20	-	20	20	-	20	100	20
TOTAL	232	87	319	1040	140	1180	4400	680	5080	2940	340

l'activité principale et la situation dans la profession.

(Nombres absolus)

Total	Sud - Est			Sud - Ouest			Villes			Ensemble Dohomey		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
32420	65740	700	66440	35450	5150	40600	3750	250	4000	255126	12809	267935
6440	560	-	560	6080	200	6280	330	10	340	36670	1059	37729
12040	11520	5360	16880	8940	20230	29170	900	440	1340	99349	78228	177577
760	720	-	720	430	10	440	40	-	40	3588	70	3658
160	20	-	20	750	-	750	30	-	30	1158	-	1158
220	960	20	980	90	-	90	60	-	60	1457	20	1477
760	960	-	960	-	-	-	70	-	70	1839	20	1859
40	20	-	20	-	-	-	-	-	-	100	-	100
-	40	-	40	10	-	10	10	10	20	5996	50	6046
-	-	-	-	10	-	10	-	-	-	10	-	10
52840	80540	6080	86620	51760	25590	77350	5190	710	5900	405293	92256	497549
3500	2020	-	2020	5510	70	5580	1660	-	1660	12797	90	12887
40	220	-	220	430	10	440	30	-	30	720	10	730
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	30	-	30	30	-	30
20	-	-	-	-	-	-	10	-	10	30	-	30
3560	2240	-	2240	5940	80	6020	1730	-	1730	13577	100	13677
100	40	-	40	30	-	30	50	-	50	300	20	320
-	-	-	-	-	-	-	10	-	10	30	-	30
-	-	-	-	10	-	10	10	-	10	20	-	20
-	-	-	-	30	-	30	10	-	10	118	-	118
-	-	-	-	-	-	-	10	-	10	10	-	10
100	40	-	40	70	-	70	90	-	90	478	20	498
480	1120	1400	2520	110	2330	2440	600	260	860	3635	36555	40190
-	180	2040	2220	10	30	40	120	130	250	838	4383	5221
-	20	-	20	-	-	-	10	-	10	50	-	50
40	20	-	20	-	-	-	80	-	80	200	-	200
-	-	-	-	-	-	-	10	-	10	10	-	10
520	1340	3440	4780	120	2360	2480	820	390	1210	4733	40938	45671
1720	1700	120	1820	1490	230	1720	4370	1180	5550	12065	2208	14273
560	780	140	920	880	170	1050	2150	820	2970	5619	1619	7238
280	580	-	580	90	20	110	290	70	360	1820	130	1950
580	540	-	540	200	-	200	1400	60	1460	3418	80	3498
20	60	-	60	-	-	-	200	-	200	280	-	280
120	20	-	20	90	-	90	500	50	550	750	70	820
3280	3680	260	3940	2750	420	3170	8910	2180	11090	23952	4107	28059

TABLEAU : III 1-1 (suite)

Activité principale et Situation dans la profession.	Nord - Est			Nord - Ouest			Centre			Sud	
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin
Bâtiment et Travaux Publics											
Isolés	-	29	29	20	60	80	540	-	540	380	-
Aides familiaux	-	-	-	20	-	20	380	-	380	220	-
Patrons	-	-	-	-	-	-	60	-	60	120	-
Salariés											
Manœuvres et ouvriers	-	-	-	240	-	240	840	-	840	480	-
Cadres et employés	-	-	-	-	-	-	20	-	20	-	-
Chômeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	60	-
TOTAL		29	29	280	60	340	1840	-	1840	1260	-
Commerce - Banque - Assurances											
Isolés	580	6177	6757	700	7420	8120	1900	50760	52660	800	37180
Aides familiaux	58	667	725	140	380	520	140	20180	20320	40	780
Patrons	-	-	-	-	-	-	-	20	20	40	-
Salariés											
Manœuvres et ouvriers	58	-	58	40	-	40	120	20	140	80	-
Cadres et employ. de bureau	58	-	58	-	-	-	200	40	240	160	-
Chômeurs	29	-	29	20	-	20	-	-	-	80	20
TOTAL	783	6844	7627	900	7800	8700	2360	71020	73380	1200	37980
Transports											
Isolés	-	-	-	-	-	-	80	60	140	40	40
Aides familiaux	29	-	29	-	-	-	240	60	300	260	-
Patrons	-	-	-	20	-	20	20	-	20	-	-
Salariés											
manœuvres	116	-	116	40	-	40	280	-	280	300	-
Cadres et employ. de bureau	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chômeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	80	-
TOTAL	145	-	145	60	-	60	620	120	740	680	40
Services Publics											
Manœuvres, plantons et gard.	174	-	174	160	-	160	180	-	180	1000	-
Cadres moy. et employ. de bur.	348	29	377	640	20	660	1000	160	1160	620	80
Cadres supérieurs	-	-	-	40	-	40	40	-	40	40	-
Chômeurs	-	-	-	-	-	-	-	20	20	120	40
TOTAL	522	29	551	840	20	860	1220	180	1400	1780	120
Divers											
Salariés (manœuvres S.A.I.)	-	-	-	20	-	20	2060	60	2120	280	-
Agents d'affaire, écrivains publics, charlatans.	29	-	29	40	-	40	180	-	180	20	-
Professions libérales (médecins, sages femmes, dentistes, artistes, écrivains.)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Religieux	29	-	29	140	-	140	40	-	40	60	-
Retraités toutes catégories							80		80	20	
Sans profession	2610	51620	54230	3580	40960	44540	6160	16340	22500	2520	12600
TOTAL	2668	51620	54288	3780	40960	44740	8520	16400	24920	2900	12600
Non déterminé	261	87	348	160	-	160	20	20	40	20	40
Non déclaré	319	348	667	300	300	600	140	380	520	180	300
TOTAL GENERAL	75951	79228	155179	86160	82040	168200	97620	119380	217000	56840	62560

(Nombres absolus)

Total	Sud - Est			Sud --Ouest			Villes			Ensemble Dahomey		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
380	160	-	160	50	-	50	670	10	680	1820	99	1919
220	20	40	60	70	-	70	250	10	260	960	50	1010
120	20	-	20	10	-	10	110	-	110	320	-	320
480	380	80	380	80	-	80	1350	60	1410	3370	60	3430
60	-	-	-	20	-	20	100	-	100	140	-	140
				20	-	20	230	-	230	310	-	310
1260	580	40	620	250	-	250	2710	80	2790	6920	209	7129
37980	2880	18520	21400	630	45630	46260	2340	23000	25340	9830	188687	198517
820	660	76640	77300	30	1900	1930	250	7000	7250	1318	107547	108865
40	80	-	80	-	10	10	80	-	80	200	30	230
80	360	20	380	30	-	30	1060	30	1090	1748	70	1818
160	60	-	60	10	-	10	1770	90	1860	2258	130	2388
100	20	-	20	30	-	30	280	40	320	459	60	519
39180	4060	95180	99240	730	47540	48270	5780	30160	35940	15813	296524	312337
80	220	40	260	40	30	70	310	110	420	690	280	970
260	160	40	200	220	-	220	510	-	510	1419	100	1519
-	20	-	20	30	-	30	40	-	40	130	-	130
300	120	-	120	200	-	200	2070	10	2080	3126	10	3136
-	20	-	20	10	-	10	340	10	350	370	10	380
80	-	-	-	60	-	60	320	-	320	460	-	460
720	540	80	620	560	30	590	3590	130	3720	6195	400	6595
1000	580	20	600	50	-	50	2000	30	2030	4144	50	4194
700	220	-	220	240	20	260	4900	970	5870	7968	1279	9247
40	-	-	-	30	-	30	230	30	260	380	30	410
160	-	40	40	30	10	40	160	20	180	310	130	440
1900	800	60	860	350	30	380	7290	1050	8340	12802	1489	14291
280	1780	60	1840	160	-	160	1070	60	1130	5370	180	5550
20	380	20	400	60	-	60	380	20	400	1089	40	1129
-	-	-	-	-	-	-	10	-	10	10	-	10
60	20	-	20	10	-	10	120	-	120	419	-	419
20	-	-	-	20	-	20	820	20	840	940	20	960
15120	3560	14160	17720	2760	5790	8550	5150	17930	23080	26340	159400	185740
15500	5740	15940	19980	3010	5790	8800	7550	18030	25580	34168	159640	193808
60	120	40	160	30	20	50	120	80	200	731	287	1018
480	220	340	560	10	220	230	250	530	780	1419	2418	3837
119400	99900	119760	219660	65580	82080	147660	44030	53340	97370	526081	598388	1124469

TABLEAU : III-1-2

Résidents habituels de 15 ans et plus selon le sexe, le lieu de résidence,

Catégorie - Socio professionnelle	Nord Rural			Sud Rural					Ensemble Daho		
	Nord Est	Nord Ouest	Ensemble	Sud	Sud Est	Sud Ouest	Centre	Ensemble	Rural	Villes	
- MASCULIN -											
Secteurs primaire secondaire et tertiaire traditionnels	Isolés	40803	45540	86343	39460	69480	47190	65480	221610	307953	6390
	Aides familiaux	29986	31980	61966	4420	11920	9380	12360	38080	100046	1060
	Patrons	58	1900	1958	920	760	1190	380	3250	5208	90
	Salariés Divers	58	40	98	260	980	120	80	1440	1538	180
Secteurs secondaire et tertiaire modernes	Isolés	783	980	1763	2740	5340	2270	5240	15590	17353	8070
	Aides familiaux et apprentis	116	200	316	1020	1620	1200	1980	5820	6136	3160
	Patrons	-	20	20	400	700	130	160	1370	1390	520
	Salariés subalter. Cadres moyens Cadres supérieurs	493 377 -	740 640 40	1233 1017 40	2720 800 40	3760 360 -	720 280 30	4020 1220 40	11240 2660 110	12473 3677 150	8950 7310 240
Chômeurs Sans profession Non déclaré	- 2900 319	40 3740 300	40 6640 619	440 2540 180	40 3680 220	230 2790 130	20 6180 140	730 15190 670	770 21830 1289	1560 5200 220	
Ensemble	75951	86160	162111	56840	99900	65700	97620	320060	482171	44030	

TABLEAU : III-1-3

Résidents habituels de 15 ans et plus, selon le lieu de résidence (habitat rural)

Catégorie Socio - professionnelle	Activité Secondaire										Agriculture (1)	Pêche (1)	Chasse (1)	
	Agriculture (1)	Pêche (1)	Chasse (1)	Artisanat (1)	Commerce (1)	Transport (1)	Activité religieuse (féchisme) (1)	Activité salariée	Total	Sans activité secondaire				
NORD RURAL														
Secteurs primaire secondaire et tertiaires traditionnels	Isolés	5886	2479	1508	8361	1538	-	762	203	20737	98079	34210	13300	2670
	Aides familiaux	6156	901	625	4248	593	-	618	116	13257	69230	1700	1200	50
	Patrons	-	-	-	-	20	-	29	-	49	1929	1120	190	20
	Salariés Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	98	200	10	-	-
Secteurs secondaire et tertiaire modernes	Isolés	465	-	-	499	243	-	58	20	1285	14282	13470	220	-
	Aides familiaux et apprentis	30	-	-	49	-	-	-	-	79	1313	1490	110	20
	Patrons	-	-	-	-	-	-	-	-	20	320	70	-	-
	Salariés subalter. Cadres moyens Cadres supérieurs	167 89 -	- - -	- - -	78 - -	20 - -	- - -	- - -	- - -	29 89 -	939 977 40	1700 160 -	110 -	- 10 -
Chômeurs Sans profession	- 20	- 20	- -	- 205	- 97	- -	- -	- -	- -	40 342	150 98965	10 140	- 50	- -
Ensemble	12813	3400	2133	13440	2511	-	1467	397	36161	285941	54840	15290	2770	

(1) Activité uniquement non salariée.

le secteur d'activité et la catégorie socio-professionnelle.

(Nombres absolus)

me En-semble	Nord Rural			Sud Rural					Ensemble Dahomey			Total des pers. de 15 ans et plus
	Nord Est	Nord Ouest	Ensemble	Sud	Sud Est	Sud Ouest	Centre	Ensemble	Rural	Villes	Ensemble	
- FEMININ -												
314343	19343	13140	32483	3480	2100	7750	4320	17650	50133	520	50653	364996
101106	841	19680	20521	7660	7400	20270	26200	61530	82051	570	82621	183727
5298	-	20	20	-	-	10	40	50	70	-	70	5368
1718	-	-	-	-	20	-	-	20	20	-	20	1738
3438	-	-	-	-	-	30	20	50	50	90	140	3578
25423	6264	7540	13804	37440	18700	45890	51100	153130	166934	24320	191254	216677
9296	696	380	1076	840	76860	2070	20640	100410	101486	7830	109316	118612
1910	-	-	-	40	-	30	20	90	90	70	160	2070
21423	-	-	-	-	100	-	100	200	200	250	450	21873
10987	29	20	49	80	-	20	200	300	349	1070	1419	12406
390	-	-	-	-	-	-	-	-	-	30	30	420
2330	-	-	-	80	40	10	20	150	150	110	260	2590
27030	51707	40960	92667	12660	14200	5810	16360	49030	141697	18010	159707	186737
1509	348	300	648	280	340	190	360	1170	1818	470	2288	3797
526201	79228	82040	161268	62560	119760	82080	119380	383780	545048	53340	598388	1124589

et habitat urbain), la catégorie socio-professionnelle et l'activité secondaire

(Nombres absolus)

Artisanat (1)	Commerce (1)	Transport (1)	Activité religieuse (félicisme) (1)	Activité salariée	Total	Sans activité secondaire	Agriculture (1)	Pêche (1)	Chasse (1)	Artisanat (1)	Commerce (1)	Transport (1)	Activité religieuse (félicisme) (1)	Activité salariée	Total	Sans activité secondaire
SUD RURAL							VILLES									
5440	9820	680	1770	1680	69570	169690	420	110	30	210	240	90	70	30	1200	5710
700	10530	60	70	100	14410	85200	70	-	10	80	40	10	-	20	230	1400
60	180	-	90	20	1680	1620	30	-	-	-	-	-	-	-	30	60
40	40	-	-	40	330	1130	-	-	-	10	-	-	-	-	10	170
10	90	20	20	-	340	2070	30	10	-	20	20	10	-	-	90	1080
1290	4970	60	90	50	20150	148510	310	20	50	50	160	10	20	50	670	31720
780	3390	-	40	20	5850	100380	40	10	-	40	20	-	10	-	120	10870
-	-	-	-	20	410	1050	30	20	-	10	-	-	-	-	60	530
40	60	-	20	130	2060	9380	60	170	-	110	60	40	10	-	450	8750
20	-	-	10	20	220	2740	40	-	-	30	-	10	-	-	80	8300
-	-	-	-	-	-	110	10	-	-	10	20	-	20	-	60	210
-	30	-	-	70	260	620	20	20	-	20	20	-	-	20	100	1400
1820	6100	40	140	40	8330	55890	40	10	-	60	40	-	10	-	160	23220
10200	35210	860	2250	2190	123610	578390	1100	370	90	650	620	170	140	120	3260	93420

TABLEAU - III-2-1

Résidents habituels de 15 ans et plus selon le sexe, le groupe d'âge,

Groupe d'âge		15 - 24 ans			25 - 34 ans			35 -		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	
Nord Rural	Instruction	Illétréne connaissant pas le français	39198	52848	92046	36537	45799	82336	28427	25438
		" parlant le français	532	89	621	1316	149	1465	1801	40
		Sachant lire et écrire le français	903	249	1152	327	209	536	505	20
		Certificat d'Etudes Prim. ou diplôme Sup ^r	169	60	229	136	-	136	118	29
	Total	40802	53246	94048	38316	46157	84473	30851	25527	
Sud Rural	Instruction	Illétréne connaissant pas le français	61840	100620	162460	70170	106850	177020	59480	71800
		" parlant le français	2510	730	3240	2490	330	2820	3000	180
		Sachant lire et écrire le français	6820	1420	8240	2130	270	2400	1780	250
		Certificat d'Etudes Prim. ou diplôme Sup ^r	3480	680	4160	790	180	970	490	40
	Total	74650	103450	178100	75580	107630	183210	64750	72270	
Ensemble Rural	Instruction	Illétréne connaissant pas le français	101038	153468	254506	106707	152649	259356	87907	97238
		" parlant le français	3042	819	3861	3806	479	4285	4801	220
		Sachant lire et écrire le français	7723	1669	9392	2457	479	2936	2285	270
		Certificat d'Etudes Prim. ou diplôme Sup ^r	3649	740	4389	926	180	1106	608	69
	Total	115452	156696	272148	113896	153787	267683	95601	97797	
Villes	Instruction	Illétréne connaissant pas le français	3370	11220	14590	4120	14300	18420	3330	8370
		" parlant le français	1140	520	1660	2180	590	2770	1570	330
		Sachant lire et écrire le français	4680	2760	7440	3640	1480	5120	2570	700
		Certificat d'Etudes Prim. ou diplôme Sup ^r	2540	1580	4120	1940	470	2410	1260	170
	Total	11730	16080	27810	11880	16840	28720	8730	9570	
Ensemble Dahomey	Instruction	Illétréne connaissant pas le français	104408	164688	269096	110827	166949	277776	91237	105608
		" parlant le français	4182	1339	5521	5986	1069	7055	6371	550
		Sachant lire et écrire le français	12403	4429	16832	6097	1959	8056	4855	970
		Certificat d'Etudes Prim. ou diplôme Sup ^r	6189	2320	8509	2866	650	3516	1868	239
	Total	127182	172776	299958	125776	170627	296403	104331	107367	

(1) Non compris 4592 Non déclarés (1886 du sexe masculin et 2706 du sexe féminin)

le lieu de résidence (habitat rural et habitat urbain) et le niveau d'instruction.

(Nombres absolus)

44 ans	45 - 54 ans			55 - 64 ans			65 ans et plus			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
53865	20918	17273	38191	14884	10799	25683	13620	7540	21160	153584	159697	313281
1841	1229	-	1229	490	-	490	419	-	419	5787	278	6065
525	167	-	167	100	-	100	80	-	80	2082	478	2560
147	49	-	49	20	-	20	-	-	-	492	89	581
56378	22363	17273	39636	15494	10799	26293	14119	7540	21659	161945	160542	322487
131280	41380	46010	87390	27690	28720	56410	28170	24090	52260	288730	378090	666820
3180	2250	40	2290	1280	20	1300	760	-	760	12290	1300	13590
2030	1090	-	1090	550	20	570	220	-	220	12590	1960	14550
530	120	40	160	80	-	80	30	-	30	4990	940	5930
137020	44840	46090	90930	29600	28760	58360	29180	24090	53270	318600	382290	700890
185145	62298	63283	125581	42574	39519	82093	41790	31630	73420	442314	537787	980101
5021	3479	40	3519	1770	20	1790	1179	-	1179	18077	1578	19655
2555	1257	-	1257	650	20	670	300	-	300	14672	2438	17110
677	169	40	209	100	-	100	30	-	30	5482	1029	6511
193398	67203	63363	130566	45094	39559	84653	43299	31630	74929	480545	542832	1022377
11700	2400	4290	6690	1590	3000	4590	1910	2500	4410	16720	43680	60400
1900	990	130	1120	470	70	540	330	20	350	6680	1660	8340
3270	1700	180	1880	750	50	800	400	50	450	13740	5220	18960
1430	550	60	610	210	-	210	130	10	140	6630	2290	8920
18300	5640	4660	10300	3020	3120	6140	2770	2580	5350	43770	52850	96620
196845	64698	67573	132271	44164	42519	86683	43700	34130	77830	459034	581467	1040501
6921	4469	170	4639	2240	90	2330	1509	20	1529	24757	3238	27995
5825	2957	180	3137	1400	70	1470	700	50	750	28412	7658	36070
2107	719	100	819	310	-	310	160	10	170	12112	3319	15431
211698	72843	68023	140866	48114	42679	90793	46069	34210	80279	524315	595682	1119997

(1)

TABLEAU : III-3-1

Résidents habituels de 15 ans et plus selon le sexe,

Groupe d'âge		15-24 ans			25-34 ans			35-44 ans		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Nord Rural	Animiste	21833	24233	46066	19958	23747	43705	16737	14118	30855
	Catholique	896	607	1503	654	883	1537	727	240	967
	Protestant	138	20	158	87	194	281	176	78	254
	Musulman	10657	17764	28421	12351	13570	25921	9369	7330	16699
	Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Sans religion	7223	10319	17542	6186	7587	13773	4546	3732	8278
	Non déclaré	272	243	515	58	254	312	116	87	203
	TOTAL	41019	53186	94205	39294	46235	85529	31671	25585	57256
Sud Rural	Animiste	47810	75780	123590	52580	84290	136870	47010	58360	105370
	Catholique	17920	15400	33320	14400	10980	25380	9500	5410	14910
	Protestant	3140	3910	7050	3140	3880	7020	2870	2740	5610
	Musulman	3740	5190	8930	3280	5250	8530	3390	3780	7170
	Divers	640	1270	1910	960	820	1780	600	500	1100
	Sans religion	1220	1650	2870	1240	2020	3260	1100	1280	2380
	Non déclaré	300	390	690	280	440	720	350	330	680
	TOTAL	74770	103590	178360	75880	107680	183560	64820	72400	137220
Ensemble Rural	Animiste	69643	100013	169656	72538	108037	180575	63747	72478	136225
	Catholique	18816	16007	34823	15054	11863	26917	10227	5650	15877
	Protestant	3278	3930	7208	3227	4074	7301	3046	2818	5864
	Musulman	14397	22954	37351	15631	18820	34451	12759	11110	23869
	Divers	640	1270	1910	960	820	1780	600	500	1100
	Sans religion	8443	11969	20412	7426	9607	17033	5646	5012	10658
	Non déclaré	572	633	1205	338	694	1032	466	417	883
	TOTAL	115789	156776	272565	115174	153915	269089	96491	97985	194476
Villes	Animiste	1060	3010	4070	1730	4600	6330	1770	3290	5060
	Catholique	7190	8390	15580	7150	7690	14840	4770	3450	8220
	Protestant	520	570	1090	420	440	860	250	290	540
	Musulman	2680	3830	6510	2330	3770	6100	1640	2310	3950
	Divers	110	80	190	70	150	220	110	100	210
	Sans religion	30	100	130	90	120	210	80	90	170
	Non déclaré	20	10	30	10	60	70	20	-	20
	TOTAL	11610	15990	27600	11800	16830	28630	8640	9530	18170
Ensemble Dahomey	Animiste	70703	103023	173726	74268	112637	186905	65517	75768	141285
	Catholique	26006	24397	50403	22204	19553	41757	14997	9100	24097
	Protestant	3798	4500	8298	3647	4514	8161	3296	3108	6404
	Musulman	17077	26784	43861	17961	22590	40551	14399	13420	27819
	Divers	750	1350	2100	1030	970	2000	710	600	1310
	Sans religion	8473	12069	20542	7516	9727	17243	5726	5102	10828
	Non déclaré	592	643	1235	348	754	1102	486	417	903
	TOTAL	127399	172766	300165	126974	170745	297719	105131	107515	212646

le groupe d'âge, le lieu de résidence (habitat rural et habitat urbain) et la religion

(Nombres absolus)

45-54 ans			55-64 ans			65 ans et +			Total		
Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
12489	9698	22187	7865	6482	14347	6320	4129	10449	85202	82407	167609
238	140	378	60	80	140	40	-	40	2615	1950	4565
98	78	176	87	29	116	29	29	58	615	428	1043
6963	4632	11595	4070	2693	6763	3103	2214	5317	46513	48203	94716
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3168	2745	5913	1974	1495	3469	2007	1168	3175	25104	27046	52150
107	29	136	58	29	87	40	-	40	651	642	1293
23063	17322	40385	14114	10808	24922	11539	7540	19079	160700	160676	321376
35190	39470	74660	23910	25170	49080	21500	21910	43410	228000	304980	532980
4920	2450	7370	2460	1100	3560	1260	670	1930	50460	36010	86470
1580	1270	2850	960	530	1490	330	330	660	12020	12660	24680
2270	1850	4120	1490	1490	2980	1420	1040	2460	15590	18600	34190
420	290	710	330	80	410	40	20	60	2990	2980	5970
460	600	1060	320	340	660	420	160	580	4760	6050	10810
130	160	290	80	70	150	80	60	140	1220	1450	2670
44970	46090	91060	29550	28780	58330	25050	24190	49240	315040	382730	697770
47679	49168	96847	31775	31652	63427	27820	26039	53859	313202	387387	700589
5158	2590	7748	2520	1180	3700	1300	670	1970	53075	37960	91035
1678	1348	3026	1047	559	1606	359	359	718	12635	13088	25723
9233	6482	15715	5560	4183	9743	4523	3254	7777	62103	66803	128906
420	290	710	330	80	410	40	20	60	2990	2980	5970
3628	3345	6973	2294	1835	4129	2427	1328	3755	29864	33096	62960
237	189	426	138	99	237	120	60	180	1871	2092	3963
68033	63412	131445	43664	39588	83252	36589	31730	68319	475740	543406	1019146
1270	1560	2830	920	1350	2270	1130	1180	2310	7880	14990	22870
2650	1500	4150	1070	730	1800	800	600	1400	23630	22360	45990
240	400	340	70	90	160	70	40	110	1570	1530	3100
1400	1390	2790	910	880	1790	740	700	1440	9700	12880	22580
50	40	90	40	20	60	-	20	20	380	410	790
10	20	30	-	30	30	-	30	30	210	390	600
-	20	20	-	20	20	-	10	10	50	120	170
5620	4630	10250	3010	3120	6130	2740	2580	5320	43420	52680	96100
48949	50728	99677	32695	33002	65697	28950	27219	56169	321082	402377	723459
7808	4090	11898	3590	1910	5500	2100	1270	3370	76705	60320	137025
1918	1448	3366	1117	649	1766	429	399	828	14205	14618	28823
10633	7872	18505	6470	5063	11533	5263	3954	9217	71803	79683	151486
470	330	800	370	100	470	40	40	80	3370	3390	6760
3638	3365	7003	2294	1865	4159	2427	1358	3785	30074	33486	63560
237	209	446	138	119	257	120	70	190	1921	2212	4133
73653	68042	141695	46674	42708	89382	39329	34310	73639	519160	596086	1115246

TABLEAU - IV - I - I

Femmes de 15 à 49 ans (Résidentes habituelles) selon le groupe d'âge et le lieu de résidence. Enfants nés vivants dans les 12 derniers mois.

(Nombres absolus)

Lieu de Résidence	Groupe d'âge								Total
	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans	40 - 44 ans	45 - 49 ans	50 - 54 ans	
Nord Rural									
<i>Nord-Est</i>									
Nombre de Femmes	13137	14558	12963	8323	6960	4756	4959	///	65656
Nombre d'Enfants	2813	4408	3103	1595	928	348	145	-	13340
<i>Nord-Ouest</i>									
Nombre de Femmes	10880	14800	13360	11560	8260	5580	5320	///	69760
Nombre d'Enfants	1900	4240	3700	2940	1460	500	280	60	15080
<i>Ensemble</i>									
Nombre de Femmes	24017	29358	26323	19883	15220	10336	10279	///	135416
Nombre d'Enfants	4713	8648	6803	4535	2388	848	425	60	28420
Sud Rural									
<i>Sud</i>									
Nombre de Femmes	5560	9060	12020	7500	8320	4800	4560	///	51820 ⁽¹⁾
Nombre d'Enfants	1020	3180	4140	1620	1080	360	120	20	11540
<i>Sud-Est</i>									
Nombre de Femmes	13980	17520	18620	14060	13220	8800	8240	-	94440
Nombre d'Enfants	2760	5980	5980	3460	2300	680	120	-	21280
<i>Sud-Ouest</i>									
Nombre de Femmes	10040	14310	13020	9550	7770	7030	6000	-	67720
Nombre d'Enfants	2450	6010	4850	3130	1810	810	180	-	19240
<i>Centre</i>									
Nombre de Femmes	14440	18820	17980	14980	12600	9920	7960	///	96700 ⁽¹⁾
Nombre d'Enfants	3000	6500	5440	4000	2000	800	160	40	21940
<i>Ensemble</i>									
Nombre de Femmes	44020	59710	61640	46090	41910	30550	26760	///	310680 ⁽¹⁾
Nombre d'Enfants	9230	21670	20410	12210	7190	2650	580	60	74000
Villes									
Nombre de Femmes	6920	9190	9540	7330	5720	3850	2780	-	45330
Nombre d'Enfants	850	2680	2620	1870	880	360	50	-	9310
Ensemble Dahomey									
Nombre de Femmes	74957	98258	97503	73303	62850	44736	39819	///	491426
Nombre d'Enfants	14793	32998	29833	18615	10458	3858	1055	120	111730
N-D⁽²⁾	169	139	159	129	10	168	139	///	913
Total des Femmes	75126	98397	97662	73432	62860	44904	39958	///	492339

(1) Non compris les effectifs des Femmes de 50 à 54 ans.

(2) Femmes pour lesquelles le renseignement concernant les enfants nés vivants au cours des 12 derniers mois n'a pas été fourni.

TABLEAU : IV-1-2

Nombre moyen d'enfants nés vivants dans les 12 derniers mois selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la mère (Résidentes habituelles de 15 à 49 ans)

Groupe d'âge	Nord Rural			Sud Rural					Villes	Ensemble Dahomey
	Nord-Est	Nord-Ouest	Ensemble	Sud	Sud-Est	Sud-Ouest	Centre	Ensemble		
15-19 ans	0,214	0,175	0,196	0,183	0,197	0,244	0,208	0,210	0,123	0,197
20-24 ans	0,303	0,286	0,294	0,361	0,341	0,420	0,345	0,363	0,292	0,336
25-29 ans	0,239	0,277	0,258	0,344	0,321	0,372	0,302	0,331	0,275	0,306
30-34 ans	0,192	0,254	0,228	0,216	0,246	0,328	0,267	0,265	0,255	0,254
35-39 ans	0,133	0,177	0,157	0,130	0,174	0,233	0,159	0,171	0,154	0,166
40-44 ans	0,073	0,090	0,082	0,075	0,077	0,115	0,081	0,087	0,093	0,086
45-49 ans	0,029	0,053	0,041	0,026	0,015	0,030	0,020	0,022	0,018	0,026
TOTAL	0,203	0,216	0,210	0,223	0,225	0,284	0,227	0,238	0,205	0,227

Note : Chiffres établis par rapport aux femmes pour lesquelles le renseignement concernant les enfants nés vivants dans les 12 derniers mois a été fourni.

TABLEAU : IV-1-3

Nombre moyen d'enfants nés vivants dans les 12 derniers mois selon le groupe d'âge et le grand groupe ethnique de la mère (Résidentes habituelles de 15 à 49 ans)

Groupe ethnique	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	Total
Peul	0,204	0,388	0,290	0,190	0,094	-	-	0,222
"Djougou"	0,191	0,251	0,211	0,192	0,153	0,102	0,026	0,181
Somba	0,132	0,232	0,268	0,195	0,235	0,111	0,059	0,193
"Tanguieta"	0,128	0,260	0,310	0,307	0,215	0,105	0,081	0,234
Dendi	0,192	0,282	0,250	0,269	0,079	0,102	0,037	0,215
Bariba et apparenté	0,226	0,307	0,256	0,214	0,140	0,066	0,027	0,213
Yorouba et apparenté	0,162	0,320	0,294	0,235	0,136	0,089	0,007	0,207
Fon et apparenté	0,182	0,342	0,302	0,269	0,164	0,070	0,020	0,227
Goun	0,193	0,329	0,328	0,255	0,168	0,092	0,017	0,226
Adja-Ouatchi	0,253	0,428	0,374	0,343	0,228	0,123	0,032	0,292
Aïza	0,202	0,347	0,345	0,186	0,113	0,077	0,039	0,217
Mina - Pla	0,154	0,355	0,327	0,246	0,227	0,095	0,020	0,231

Note : Chiffres établis compte non tenu des femmes pour lesquelles le renseignement n'a pas été fourni et des femmes de 50 ans et plus ayant eu des enfants nés vivants dans les 12 derniers mois.

TABLEAU : IV - 1 - 4

Enfants des femmes mariées nés vivants dans les 12 derniers mois,

Groupe d'âge	NORD RURAL													
	Nord-Est			Nord-Ouest			Ensemble			Sud			Sud-Est	
	M. D. (1)	M. S. (2)	T.	M. D. (1)	M. S. (2)	T.	M. D. (1)	M. S. (2)	T.	M. D. (1)	M. S. (2)	T.	M. D. (1)	M. S. (2)
15 - 19 ans	2639 0,233	145 0,167	2784 0,228	1700 0,249	-	1700 0,232	4339 0,239	145 0,106	4484 0,230	860 0,274	120 0,316	980 0,278	2640 0,303	80 0,250
20 - 24 ans	3857 0,304	406 0,250	4263 0,298	3760 0,294	300 0,319	4060 0,295	7617 0,299	706 0,275	8323 0,297	2760 0,375	320 0,250	3080 0,356	5700 0,350	100 0,167
25 - 29 ans	2755 0,253	232 0,145	2987 0,240	3040 0,277	380 0,268	3420 0,276	5795 0,265	612 0,203	6407 0,258	3160 0,331	780 0,364	3940 0,337	5420 0,316	300 0,278
30 - 34 ans	1479 0,213	87 0,083	1566 0,196	2500 0,269	320 0,232	2820 0,264	3979 0,245	407 0,168	4386 0,235	1340 0,238	280 0,169	1620 0,222	3160 0,252	120 0,175
35 - 39 ans	754 0,137	174 0,181	928 0,143	1060 0,161	180 0,200	1240 0,166	1814 0,150	354 0,191	2168 0,155	900 0,152	160 0,084	1060 0,135	1960 0,170	160 0,157
40 - 44 ans	290 0,090	-	290 0,078	460 0,113	-	460 0,096	750 0,103	-	750 0,088	240 0,076	100 0,098	340 0,081	680 0,099	20 0,023
45 - 49 ans	114 0,039	29 0,045	143 0,040	260 0,075	-	260 0,064	374 0,058	29 0,023	403 0,053	80 0,030	40 0,038	120 0,032	100 0,017	20 0,029
Ensemble	11888 0,222	1073 0,148	12961 0,213	12780 0,237	1180 0,183	13960 0,231	24668 0,229	2253 0,165	26921 0,222	9340 0,249	1800 0,214	11140 0,238	19660 0,249	800 0,141

(1) Mariée avec dot - (2) Mariée sans dot -

TABLEAU : IV - 1 - 5

Femmes de 15 ans et plus (résidentes habituelles) selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	NORD RURAL											
	Nord-Est		Nord-Ouest		Ensemble		Sud		Sud-Est		Sud-Ouest	
	Nbre de Femmes	Nbre d' Enfants										
15 - 19 ans	13166	8062	10920	4340	24086	12402	5460	2680	13980	6580	10020	4680
20 - 24 ans	14587	30508	14740	24260	29327	54768	8940	16960	17400	33460	14270	27160
25 - 29 ans	12963	42862	13300	38020	26263	80882	12000	39040	18600	64080	13020	44780
30 - 34 ans	8323	35525	11560	47480	19883	83005	7500	32800	14080	64300	9510	46490
35 - 39 ans	6960	33988	8200	39820	15160	73808	8240	39040	13160	66080	7750	44540
40 - 44 ans	4756	26274	5540	28860	10296	55134	4780	26540	8760	46420	7000	43930
45 - 49 ans	4930	26796	5320	29400	10250	56196	4540	25760	8180	44680	6000	38690
50 - 59 ans	6206	31842	6760	37260	12966	69102	4860	28260	11760	62520	7530	49710
60 ans et plus	7076	34336	5260	28900	12336	63236	5520	36680	13340	80540	6680	45240
TOTAL	78967	270193	81600	278340	160567	548533	61840	247760	119260	468660	81780	345220

(1) Femmes pour lesquelles le renseignement sur les enfants nés vivants n'a pas été fourni.

selon le groupe d'âge et la nature du mariage de la mère

(Nombres absolus d'enfants et taux de fécondité actuelle)

SUD RURAL										VILLES			ENSEMBLE DAHOMEY		
T.	Sud-Ouest			Centre			Ensemble			M. D. (1)	M. S. (2)	T.	M. D. (1)	M. S. (2)	T.
	M. D. (1)	M. S. (2)	T.	M. D. (1)	M. S. (2)	T.	M. D. (1)	M. S. (2)	T.						
2720 0,302	2220 0,391	170 0,362	2390 0,389	2560 0,356	300 0,278	2860 0,345	8280 0,335	670 0,293	8950 0,332	750 0,281	80 0,211	830 0,272	13369 0,294	895 0,224	14264 0,288
5800 0,343	5400 0,425	440 0,400	5840 0,423	5460 0,372	900 0,292	6360 0,359	19320 0,379	1760 0,289	21080 0,369	2180 0,313	320 0,294	2500 0,311	29117 0,349	2786 0,286	31903 0,342
5720 0,314	4390 0,384	340 0,258	4730 0,371	4080 0,302	960 0,241	5040 0,288	17050 0,330	2380 0,279	19430 0,323	2220 0,286	260 0,191	2480 0,272	25065 0,309	3252 0,252	28317 0,306
3280 0,241	2720 0,332	310 0,258	3030 0,323	3140 0,291	600 0,176	3740 0,263	10360 0,279	1290 0,177	11650 0,262	1480 0,255	330 0,277	1810 0,259	15819 0,267	2027 0,186	17846 0,254
2120 0,169	1580 0,245	180 0,164	1760 0,458	1620 0,181	320 0,112	1940 0,165	6060 0,184	820 0,120	6880 0,173	670 0,158	210 0,179	880 0,162	8544 0,174	1384 0,140	9928 0,168
700 0,090	720 0,130	60 0,056	780 0,118	540 0,080	220 0,107	760 0,086	2180 0,098	400 0,079	2580 0,094	320 0,120	60 0,080	380 0,111	3250 0,100	460 0,066	3710 0,094
120 0,018	140 0,033	30 0,029	170 0,032	140 0,029	20 0,014	160 0,026	460 0,026	110 0,026	570 0,026	30 0,017	10 0,019	40 0,017	864 0,033	149 0,025	1013 0,032
20460 0,242	17170 0,316	1530 0,210	18700 0,304	17540 0,263	3320 0,186	20860 0,247	63710 0,268	7430 0,185	71140 0,256	7650 0,240	1270 0,196	8920 0,233	96028 0,254	10953 0,181	106981 0,245

et le lieu de résidence. Enfants nés vivants au total.

(Nombres absolus)

SUD RURAL				VILLES		ENSEMBLE DAHOMEY		N. D. (1)	Total des femmes
Centre		Ensemble		Nbre de Femmes	Nbre d' Enfants	Nbre de Femmes	Nbre d' Enfants		
Nbre de Femmes	Nbre d' Enfants	Nbre de Femmes	Nbre d' Enfants						
14360	7060	43820	21000	6910	2500	74816	35902	310	75126
18760	35760	59370	113340	9140	13990	97837	182098	560	98397
18000	60340	61620	208240	9500	27400	97383	316522	279	97662
14940	70700	46030	214290	7260	29810	73173	327105	259	73432
12540	68760	41690	218420	5680	24313	62530	316541	330	62860
9880	61960	30420	178850	3830	19190	44546	253174	358	44904
7960	50440	26680	159570	2750	13350	39680	229116	278	39958
12000	77940	36150	218430	3660	17240	52776	304772	538	53314
10380	66400	35920	228860	3810	19080	52066	311176	669	52735
118820	499360	381700	1561000	52540	166873	594807	2276406	3581	598388

TABLEAU IV - 1 - 8

Nombre moyen d'enfants nés vivants au total selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la mère

Groupe d'âge	Nord Rural			Sud Rural					Villes	Ensemble Dohomey
	Nord-Est	Nord Ouest	ensemble	Sud	Sud Est	Sud Ouest	Centre	Ensemble		
15-19 ans	0,612	0,397	0,515	0,491	0,471	0,467	0,492	0,479	0,362	0,480
20-24 ans	2,091	1,646	1,867	1,897	1,923	1,903	1,906	1,909	1,533	1,861
25-29 ans	3,306	2,859	3,080	3,253	3,442	3,439	3,352	3,379	2,998	3,250
30-34 ans	4,268	4,107	4,175	4,373	4,567	4,888	4,732	4,655	4,106	4,470
35-39 ans	4,883	4,856	4,869	4,737	5,021	5,747	5,483	5,239	4,673	5,062
40-44 ans	5,524	5,191	5,344	5,552	5,299	6,276	6,271	5,879	5,010	5,683
45-49 ans	5,435	5,515	5,482	5,674	5,462	6,448	6,336	5,981	4,856	5,774
50-59 ans	5,131	5,488	5,329	5,818	5,316	6,601	6,495	6,042	4,678	5,775
60 ans et plus	4,852	5,494	5,126	6,645	6,037	6,772	6,397	6,371	5,008	5,976

Note : Chiffres établis par rapport aux femmes pour lesquelles le renseignement concernant les enfants nés vivants au total a été fourni.

TABLEAU IV - 1 - 7

Nombre moyen d'enfants nés vivants au total selon le groupe d'âge et le grand ethnique de la mère

Groupe ethnique	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-59 ans	60 ans et +
Peul	0,602	1,980	3,441	4,345	5,283	5,333	5,739	5,357	5,304
"Djougou"	0,376	1,728	3,076	4,086	5,500	5,231	5,250	5,495	5,516
Sombo	0,302			3,805	4,282	5,097	5,441	5,555	5,270
"Tangueta"	0,384	1,510	2,526	3,926	4,326	5,291	5,929	5,364	5,388
Dendi	0,585	1,946	3,172	4,167	4,921	5,743	6,518	4,948	4,581
Bariba et apparenté	0,600	2,013	3,245	4,220	4,738	5,371	5,237	5,111	4,987
Yorouba et apparenté	0,403	1,818	3,318	4,665	5,338	6,048	6,007	6,054	6,219
Fon et apparenté	0,460	1,815	3,211	4,463	5,100	5,674	5,832	5,983	6,178
Goun	0,472	1,744	3,234	4,252	4,645	4,779	4,953	4,580	5,423
Adja-Ouatchi	0,491	1,913	3,465	4,966	5,805	6,448	6,565	6,606	6,918
Aizo	0,516	2,028	3,290	4,516	4,689	5,620	5,784	6,147	6,650
Mino-Pla	0,287	1,618	3,101	4,503	5,222	5,912	5,775	6,096	6,039

Note : Chiffres établis par rapport aux femmes pour lesquelles le renseignement concernant les enfants nés vivants au total a été fourni.

TABLEAU IV - 1 - 8

Nombre moyen d'enfants nés vivants au total selon le groupe d'âge, le lieu de Résidence et le nombre de mariages contractés par la mère (résidentes habituelles de 15 ans et plus) (1)

Nombre de mariages et lieu de Résidence			Age des Femmes									
			15 19 ans	20 24 ans	25 29 ans	30 34 ans	35 39 ans	40 44 ans	45 49 ans	50 59 ans	60 ans et +	
Célibataires	Nord Rural	Nord Est	-	-	0,500	-	-	-	-	-	-	-
		Nord Ouest	0,076	0,763	1,500	1,235	2,667	4,500	3,750	7,000	-	
		Ensemble	0,061	0,685	1,318	0,921	2,667	3,303	2,752	0,722	-	
	Sud Rural	Sud	0,178	0,643	0,333	-	-	1,000	2,000	-	14,000	
		Sud Est	0,071	1,765	1,000	6,000	5,000	-	-	6,000	3,000	
		Sud Ouest	0,057	0,143	0,818	-	-	-	9,000	1,500	-	
		Centre	0,103	0,154	2,000	1,000	0,750	-	5,250	2,666	8,000	
		Ensemble	0,093	0,231	1,286	1,500	1,750	0,800	5,333	2,583	5,600	
	Ensemble Dahomey	Rural	0,086	0,375	1,306	1,042	2,143	2,516	4,105	1,433	1,397	
		Villes	0,114	0,190	0,765	0,714	-	-	-	-	-	
		Total	0,091	0,325	1,227	1,006	2,000	2,516	3,933	1,433	1,397	
	1 mariage	Nord Rural	Nord Est	0,623	2,148	3,417	4,388	5,098	6,129	5,814	5,179	4,973
Nord Ouest			0,544	1,708	2,919	4,169	4,842	5,230	5,608	5,617	5,489	
Ensemble			0,591	1,909	3,138	4,244	4,939	5,570	5,690	5,465	5,243	
Sud Rural		Sud	0,673	1,938	3,355	4,622	4,809	5,779	5,748	5,872	6,622	
		Sud Est	0,661	2,001	3,581	4,940	5,352	5,775	5,648	5,586	6,071	
		Sud Ouest	0,721	1,947	3,559	5,127	6,025	6,824	6,768	6,703	6,934	
		Centre	0,771	1,981	3,463	4,920	5,809	6,541	6,651	6,564	6,404	
		Ensemble	0,710	1,972	3,496	4,920	5,494	6,259	6,168	6,150	6,397	
Ensemble Dahomey		Rural	0,661	1,952	3,392	4,717	5,338	6,079	6,029	5,972	6,114	
		Villes	0,669	1,700	3,009	4,253	4,769	5,292	5,217	4,729	5,045	
		Total	0,661	1,930	3,353	4,668	5,280	6,006	5,969	5,875	6,026	
2 mariages		Nord Rural	Nord Est	0,905	2,008	3,130	4,402	4,727	5,281	5,145	4,080	5,313
	Nord Ouest		0,625	1,547	2,831	4,388	5,100	5,413	5,512	5,093	6,000	
	Ensemble		0,872	1,897	3,039	4,396	4,857	5,328	5,260	5,241	5,435	
	Sud Rural	Sud	0,750	1,927	2,920	3,913	4,601	5,143	5,594	5,800	6,581	
		Sud Est	1,000	1,647	3,080	3,774	4,536	4,485	5,289	4,589	6,067	
		Sud Ouest	0,743	2,018	3,178	4,398	5,390	5,784	5,951	6,479	6,443	
		Centre	1,182	1,968	2,925	4,194	4,915	5,586	5,880	6,304	6,339	
		Ensemble	0,977	1,873	3,033	4,063	4,844	5,259	5,666	5,800	6,269	
	Ensemble Dahomey	Rural	0,912	1,883	3,035	4,156	4,847	5,274	5,568	5,666	6,055	
		Villes	0,889	1,675	2,560	3,834	4,484	4,198	4,063	4,672	4,721	
		Total	0,912	1,870	2,996	4,128	4,817	5,202	5,485	5,617	5,995	
	3 mariages et plus	Nord Rural	Nord Est	1,000	1,428	3,416	3,250	4,000	2,692	4,100	6,409	4,555
Nord Ouest			-	-	4,333	0,500	4,333	3,000	3,000	3,500	7,000	
Ensemble			1,000	1,300	3,551	3,031	4,054	2,757	3,862	5,427	4,646	
Sud Rural		Sud	-	2,000	-	4,000	4,428	5,750	4,500	3,500	6,667	
		Sud Est	-	1,500	2,124	3,000	3,423	3,944	3,866	4,538	5,100	
		Sud Ouest	-	2,333	2,400	4,176	5,187	1,167	7,000	6,649	6,296	
		Centre	2,000	2,400	3,353	5,083	4,467	6,000	5,364	3,375	7,222	
		Ensemble	2,000	2,130	2,602	3,839	4,219	4,105	5,158	6,132	6,427	
Ensemble Dahomey		Rural	1,256	1,722	2,915	3,555	4,159	3,624	4,734	5,801	5,753	
		Villes	-	-	2,333	3,000	4,357	4,600	3,538	3,364	5,000	
		Total	1,256	1,722	2,864	3,522	4,172	3,751	4,610	5,654	5,737	

TABLEAU : IV-1-9

Nombre moyen d'enfants nés vivants au total selon le groupe d'âge, le lieu de résidence et la nature du mariage (non dissous) de la mère (Résidentes habituelles de 15 ans et plus)

Age des femmes	Ensemble Nord			Ensemble Sud					Villes	Ensemble Dahomey	Ensemble Nord			Ensemble Sud					Villes	Ensemble Dahomey
	Nord-Est	Nord-Ouest	Ensemble	Sud	Sud-Est	Sud-Ouest	Centre	Ensemble			Nord-Est	Nord-Ouest	Ensemble	Sud	Sud-Est	Sud-Ouest	Centre	Ensemble		
	Mariage avec dot									Mariage sans dot										
15-19 ans	0,662	0,563	0,625	0,656	0,677	0,725	0,751	0,707	0,689	0,673	0,533	0,280	0,409	0,684	0,750	0,638	0,981	0,827	0,676	0,680
20-24 ans	2,151	1,714	1,932	1,916	1,959	1,946	2,001	1,962	1,743	1,934	1,750	1,511	1,662	2,031	1,871	1,954	1,890	1,929	1,481	1,809
25-29 ans	3,416	2,920	3,167	3,304	3,519	3,519	3,435	3,457	3,039	3,339	2,854	2,873	2,863	3,187	2,500	3,007	3,045	3,006	2,360	2,904
30-34 ans	4,575	4,114	4,309	4,457	4,650	5,059	4,922	4,790	4,182	4,598	3,028	4,826	4,052	4,193	3,481	3,874	4,223	4,053	3,916	4,038
35-39 ans	5,146	4,930	5,029	4,882	5,170	5,884	5,850	5,443	4,891	5,294	3,818	4,889	4,849	4,463	3,980	5,264	4,645	4,595	4,325	4,659
40-44 ans	5,712	5,245	5,451	5,816	5,494	6,697	6,510	6,145	5,453	5,931	5,111	4,600	4,818	5,059	5,111	5,315	6,019	5,514	4,506	5,285
45-49 ans	6,265	5,595	5,904	6,081	5,645	6,707	7,074	6,363	5,432	6,185	4,864	5,033	4,994	5,269	4,828	5,755	4,662	5,108	4,019	4,985
50-59 ans	5,432	5,649	5,489	6,119	5,550	6,957	6,816	6,341	5,269	6,089	5,750	5,125	5,432	6,111	5,243	5,870	6,284	5,950	4,314	5,757
60 ans et +	5,484	6,000	5,750	6,780	6,318	6,947	6,596	6,660	5,312	5,961	3,538	8,428	4,863	5,636	5,000	6,178	6,166	5,938	3,727	5,581

Note : Chiffres établis par rapport aux femmes pour lesquelles le renseignement concernant la nature du mariage (actuel et non dissous) et les renseignements concernant les enfants nés vivants au total ont été fournis.

TABLEAU : IV - 1 - 10

Fécondité actuelle et fécondité totale des femmes de 15 à 49 ans -
Taux observés et taux déduits

Groupe d'âge ou âge	Nord Rural				Sud Rural				Villes			
	Taux Fécondité actuelle observé	Taux Fécondité actuelle déduit	Fécondité totale observée	Fécondité totale déduite	Taux Fécondité actuelle observé	Taux Fécondité actuelle déduit	Fécondité totale observée	Fécondité totale déduite	Taux Fécondité actuelle observé	Taux Fécondité actuelle déduit	Fécondité totale observée	Fécondité totale déduite
15-19 ans	0,196	0,206	0,515		0,210	0,184	0,479		0,123	0,145	0,362	
20 ans		0,270		0,980		0,286		1,050		0,234		0,615
20-24 ans	0,294		1,867		0,363		1,909		0,292		1,533	
25 ans		0,242		2,250		0,294		2,865		0,229		2,075
25-29 ans	0,258		3,080		0,331		3,379		0,275		2,998	
30 ans		0,219		3,540		0,255		4,520		0,221		3,450
30-34 ans	0,228		4,175		0,265		4,655		0,255		4,106	
35 ans		0,138		4,680		0,116		5,845		0,113		4,725
35-39 ans	0,157		4,869		0,171		5,239		0,154		4,673	
40 ans		0,095		5,465		0,128		6,700		0,067		5,495
40-44 ans	0,082		5,344		0,087		5,879		0,093		5,010	
45 ans		0,027		5,875		0,020		7,135		-		5,960
45-49 ans	0,041		5,482		0,022		5,981		0,018		4,856	
50 ans		-		6,080		-		7,245		-		6,050
Ensemble	0,210	0,200	5,400	6,000 ⁽¹⁾	0,238	0,210	6,100	7,200 ⁽¹⁾	0,205	0,175	4,900	4,900 ⁽¹⁾

Note : Voir dans le texte, la signification des taux déduits.

(1) Fécondité totale à 50 ans

TABLEAU : IV 2-1

Décès dans les 12 derniers mois des résidents habituels selon le sexe,
le groupe d'âge et le lieu de résidence
(Nombres absolus et taux pour 1000 personnes de chaque groupe d'âge et sexe).

Groupe d'âge	Nord rural			Sud rural			Ensemble rural			Villes			Ensemble Dahomey		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
NOMBRES ABSOLUS															
Moins d'1 an	1436	1796	3232	4340	4240	8580	5776	6036	11812	260	170	430	6036	6206	12242
1 à 4 ans	2292	2148	4440	4290	4240	8530	6582	6388	12970	250	340	590	6832	6728	13560
5 à 9 ans	856	612	1468	980	970	1950	1836	1582	3418	130	110	240	1966	1692	3658
10-19 ans	800	556	1356	840	980	1820	1640	1536	3176	130	70	200	1770	1606	3376
20-29 ans	448	1100	1548	900	1700	2600	1348	2800	4148	50	100	150	1398	2900	4298
30-39 ans	484	500	984	870	810	1680	1354	1310	2664	40	140	180	1394	1450	2844
40-49 ans	476	484	960	800	780	1580	1276	1264	2540	60	30	90	1336	1294	2630
50-59 ans	604	472	1076	950	770	1720	1554	1242	2796	50	10	60	1604	1252	2856
60-69 ans	752	368	1120	1080	770	1850	1832	1138	2970	50	60	110	1882	1198	3080
70 ans et +	892	980	1872	1720	1720	3440	2612	2700	5312	120	140	260	2732	2840	5572
TOTAL	9040	9016	18056	16770	16980	33750	25810	25996	51806	1140	1170	2310	26950	27166	54116
N.D.	20	-	20	100	30	130	120	30	150	-	-	-	120	30	130
TOTAL G ^{ol} .	9060	9016	18076	16870	17010	33880	25930	26026	51956	1140	1170	2310	27070	27196	54246
- TAUX pour 1000 PERSONNES de CHAQUE GROUPE d'AGE et de CHAQUE SEXE															
Moins d'1 an	99,3	122,3	110,9	141,5	113,1	119,5	117,6	115,7	116,6	53,1	37,3	45,5	111,8	109,4	110,5
1-4 ans	52,4	51,1	51,8	46,6	45,4	46,1	48,5	47,2	47,8	16,0	23,6	19,6	45,1	44,9	45,0
5-9 ans	15,5	12,8	14,3	9,0	9,4	9,3	11,1	10,5	10,0	7,3	6,5	6,9	10,8	10,1	10,5
10-19 ans	15,5	11,6	13,5	8,0	9,8	8,9	10,5	10,4	10,4	6,8	4,2	5,6	10,1	9,8	9,9
20-29 ans	10,6	19,7	15,8	11,7	14,0	13,2	11,3	15,8	13,9	4,2	5,3	4,9	10,7	14,7	13,1
30-39 ans	13,6	14,2	13,9	11,9	9,2	10,4	12,5	10,6	11,5	3,8	10,8	7,7	11,7	10,6	11,1
40-49 ans	17,9	23,3	20,3	15,1	13,6	14,3	16,1	16,2	16,1	8,7	4,5	6,6	15,5	15,2	15,4
50-59 ans	34,2	36,1	35,0	26,9	21,1	24,2	29,3	25,1	27,3	11,7	2,6	7,4	28,0	23,5	25,8
60-69 ans	61,7	43,3	54,1	42,0	34,5	38,9	48,3	36,9	43,2	21,8	23,1	22,5	46,8	35,8	41,8
70 ans et +	159,3	248,3	196,1	105,3	124,5	114,1	119,1	152,0	133,8	73,2	89,7	81,3	115,9	147,0	129,9
TOTAL	29,7	31,1	30,3	27,0	25,3	26,2	27,9	27,0	27,4	12,0	11,8	11,9	26,4	25,6	26,0

(1) Taux de mortalité infantile, calculé par rapport à 1000 enfants nés vivants.

TABLEAU -IV -2 -2

Pourcentage d'enfants survivants de chaque sexe selon le groupe d'âge et le lieu de résidence de la mère (habitat rural et habitat urbain) parmi l'ensemble de ses enfants. Age moyen des enfants survivants.

Lieu de Résidence	Age des Mères									
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-59 ans	60 ans et +	
<i>Nord Rural</i>										
Enfants Survivants										
Masculin	%	84,7	76,6	70,3	70,6	67,6	63,0	63,8	64,1	59,6
Féminin	%	86,4	73,8	72,9	66,4	67,9	63,9	62,5	58,2	55,6
Total	%	85,5	75,2	71,6	68,6	67,7	63,5	63,2	61,3	57,7
Age moyen des Enfants survivants		1,5	2,9	5,4	8,0	11,4	15,1	19,6	27,1	///
<i>Sud Rural</i>										
Enfants Survivants										
Masculin	%	77,6	68,9	64,3	61,8	58,3	54,7	52,0	50,6	47,2
Féminin	%	79,4	73,4	69,4	63,1	62,4	57,5	54,3	54,5	50,3
Total	%	78,5	71,1	66,8	62,5	60,4	56,0	53,1	52,5	48,7
Age moyen des Enfants survivants		1,5	2,7	5,0	7,7	11,4	14,8	19,5	27,0	///
<i>Ensemble Rural</i>										
Enfants Survivants										
Masculin	%	80,4	71,4	66,0	64,3	60,7	56,7	55,2	53,8	50,1
Féminin	%	82,0	73,5	70,4	64,0	63,8	58,9	56,4	55,4	51,3
Total	%	81,2	72,4	68,1	64,2	62,2	57,8	55,8	54,6	50,7
Age moyen des Enfants survivants		1,5	2,8	5,1	7,8	11,4	14,9	19,5	27,0	///
<i>Villes</i>										
Enfants Survivants										
Masculin	%	88,6	81,9	77,2	73,9	70,3	69,3	70,3	59,2	53,6
Féminin	%	91,2	80,5	80,2	76,7	74,2	70,4	66,7	50,9	53,9
Total	%	89,7	81,2	78,6	75,3	72,2	69,8	68,6	54,9	53,7
Age moyen des Enfants survivants		1,5	2,7	5,0	7,5	11,1	15,0	19,5	27,0	///
<i>Ensemble Dahomey</i>										
Enfants Survivants										
Masculin	%	81,0	72,2	67,0	65,2	61,6	57,6	56,1	54,1	50,3
Féminin	%	82,5	74,0	71,2	65,2	64,6	59,8	57,0	55,1	51,5
Total	%	81,8	73,1	69,1	65,2	63,1	58,7	56,5	54,6	50,9
Age moyen des Enfants survivants		1,5	2,8	5,1	7,8	11,4	14,9	19,5	27,0	///(1)

(1) L'âge moyen des Enfants Survivants pour l'ensemble du Dahomey est de :

37 ans : âge de la mère compris entre 60 et 69 ans
et de 47 ans : âge de la mère compris entre 70 et 79 ans.

TABLEAU - IV - 2 - 3

Pourcentage d'enfants survivants selon le groupe d'âge et le grand groupe ethnique de la mère parmi l'ensemble de ses enfants.

Age de la mère Groupe ethnique	15 - 19	20 - 24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 59	60 ans
	ans	et +							
	%								
Peul	93,5	80,2	79,6	67,1	68,1	65,6	70,2	63,3	51,6
" Djougou "	85,2	73,6	75,8	63,7	69,3	68,1	63,4	63,4	61,2
Somba	68,7	60,7	61,8	63,2	67,8	60,5	54,2	56,8	55,9
" Tanguieta "	68,7	69,5	67,8	65,7	69,1	65,1	66,5	62,1	63,1
Dendi	81,7	76,9	69,1	65,1	66,8	59,0	58,8	52,8	52,0
Bariba et apparenté.	87,7	76,5	72,7	69,4	68,2	62,4	65,3	57,4	56,5
Yorouba et apparenté.	81,0	72,5	69,6	65,9	63,4	60,7	53,8	54,1	49,5
Fon et apparenté	79,7	71,8	67,1	62,8	59,4	55,1	52,6	51,8	50,9
Goun	83,2	77,3	72,7	71,8	65,8	63,7	60,9	57,5	52,8
Adja - Ouatchi	79,8	72,2	67,4	62,9	60,4	55,2	53,5	51,7	46,4
Aïzo	67,3	70,1	66,3	61,0	59,3	52,9	52,0	52,2	50,9
Mina - Pla	87,7	81,3	79,2	72,1	75,1	66,5	66,6	59,2	55,2

TABLEAU - IV - 2 - 4

Table approchée de mortalité par lieu de résidence (habitat rural et habitat urbain)

Lieu de résidence	Groupe d'âge									
	Moins d'1 an	1 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 19 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 69 ans	70 ans et +
<i>Nord Rural</i>	(2)									
Taux de Mortalité	110,9	51,8	14,3	13,5	15,8	13,9	20,3	35,0	54,1	196,1
Quotient de Mortalité (1)	0,111	0,202	0,067	0,126	0,146	0,130	0,200	0,344	0,527	1,000
Survivants au début de chaque tranche d'âge	1000	889	710	662	579	494	430	344	226	107
Décès dans chaque tranche d'âge	111	179	48	83	85	64	86	118	119	107
Espérance de vie au début de chaque tranche d'âge	32,7	35,7	40,2	37,9	32,7	27,4	20,7	14,7	9,7	5,0
<i>Sud Rural</i>	(2)									
Taux de Mortalité	119,5	46,1	9,3	8,9	13,2	10,4	14,3	24,2	38,9	114,1
Quotient de Mortalité (1)	0,119	0,180	0,046	0,089	0,124	0,099	0,133	0,239	0,382	1,000
Survivants au début de chaque tranche d'âge	1000	881	722	689	628	550	495	429	326	201
Décès dans chaque tranche d'âge	119	159	33	61	78	55	66	103	125	201
Espérance de vie au début de chaque tranche d'âge	37,5	41,5	46,2	43,2	36,9	31,4	24,3	17,3	11,2	5,0
<i>Ensemble Rural</i>	(2)									
Taux de Mortalité	116,6	47,8	10,9	10,4	13,9	11,5	16,1	27,3	43,2	133,8
Quotient de Mortalité (1)	0,116	0,186	0,052	0,099	0,130	0,108	0,149	0,269	0,423	1,000
Survivants au début de chaque tranche d'âge	1000	884	719	682	614	534	476	405	296	170
Décès dans chaque tranche d'âge	116	165	37	68	80	58	71	109	126	170
Espérance de vie au début de chaque tranche d'âge	36,2	39,7	44,4	41,7	35,7	30,3	23,3	16,6	10,8	5,0
<i>Villes</i>	(2)									
Taux de Mortalité	45,5	19,6	6,9	5,6	4,9	7,7	6,6	7,4	22,5	81,2
Quotient de Mortalité (1)	0,046	0,079	0,034	0,055	0,049	0,077	0,066	0,074	0,223	1,000
Survivants au début de chaque tranche d'âge	1000	954	879	849	802	763	704	658	609	473
Décès dans chaque tranche d'âge	46	68	30	47	40	59	47	49	136	473
Espérance de vie au début de chaque tranche d'âge	53,8	56,0	55,5	52,3	45,0	37,1	29,8	21,0	12,8	5,0
<i>Ensemble Dahomey</i>	(2)									
Taux de Mortalité	110,5	45,0	10,5	9,9	13,1	11,1	15,4	25,8	41,8	129,9
Quotient de Mortalité (1)	0,110	0,176	0,050	0,098	0,123	0,105	0,143	0,254	0,409	1,000
Survivants au début de chaque tranche d'âge	1000	890	733	696	628	551	493	422	315	186
Décès dans chaque tranche d'âge	110	157	37	68	77	58	71	107	129	186
Espérance de vie au début de chaque tranche d'âge	37,3	40,8	45,1	42,3	36,4	30,7	23,7	16,9	10,9	5,0

(1) Le quotient de Mortalité (Qx) a été calculé d'après le taux de Mortalité (Mx) par la formule suivante : $Qx = \frac{Mx}{1 + \frac{Mx}{2}}$

(2) Taux de Mortalité Infantile (Ce taux est en réalité un quotient)

TABLEAU V - 1 - 1



RESIDENTS HABITUELS SELON LE LIEU
DE RESIDENCE, LE SEXE, LE GROUPE
D'AGE ET LE LIEU DE NAISSANCE.



TABLEAU : V-1-1

Résidents habituels selon le lieu de résidence,

Lieu de naissance Gr. d'âge	dans le village recensé			dans la même Sous-Préfecture			dans le même département			dans un autre Départ. du nord			dans un au-
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin
	a) NORD												
Moins d'1 an	13085	13619	26704	1081	1019	2100	78	20	98	78	-	78	-
%	90,6	92,8	91,6	7,5	6,9	7,2	0,5	0,1	0,3	0,5	-	0,3	-
1-4 ans	41606	39291	80897	1557	1980	3537	156	185	341	78	109	187	98
%	95,7	93,5	94,4	3,6	4,7	4,1	0,3	0,4	0,4	0,2	0,3	0,2	0,2
5-9 ans	51493	42776	94269	2209	3241	5450	506	885	1391	100	345	445	216
%	93,7	89,5	91,8	4,0	6,8	5,3	0,9	1,9	1,4	0,2	0,7	0,4	0,4
10-14 ans	27965	21550	49515	1120	1541	2661	120	323	443	40	80	120	129
%	94,5	89,9	92,4	3,8	6,4	5,0	0,4	1,3	0,8	0,1	0,3	0,2	0,4
15-19 ans	20895	17630	38525	1071	5144	6215	196	450	646	69	178	247	80
%	92,8	73,3	82,7	4,7	21,4	13,4	0,9	1,9	1,4	0,3	0,7	0,5	0,4
20-24 ans	17740	21441	39181	1027	6075	7102	225	575	800	196	247	443	69
%	91,0	72,9	80,2	5,3	20,6	14,5	1,2	2,0	1,6	1,0	0,8	0,9	0,4
25-29 ans	20002	18497	38499	1557	6102	7659	517	642	1159	20	383	403	216
%	88,4	70,7	78,6	6,9	23,7	15,6	2,3	2,4	2,4	0,1	1,5	0,8	0,9
30-34 ans	14679	14481	29160	1158	3917	5075	185	519	704	176	176	352	118
%	87,4	72,6	79,4	6,9	19,7	13,8	1,1	2,6	1,9	1,0	0,9	0,9	0,7
35-39 ans	16152	10687	26839	1227	3161	4388	245	528	773	225	196	421	109
%	86,2	70,7	79,0	6,6	20,8	12,9	1,3	3,5	2,3	1,2	1,3	1,3	0,6
40-44 ans	10991	7195	18186	1198	2259	3457	283	274	557	78	98	176	89
%	84,3	69,7	77,5	9,2	21,7	14,7	2,2	2,6	2,4	0,6	0,9	0,8	0,7
45-49 ans	11239	7178	18417	1192	2382	3574	305	225	530	98	89	187	89
%	83,6	69,5	77,5	8,9	23,0	15,1	2,3	2,2	2,2	0,7	0,9	0,8	0,7
50-54 ans	7917	5116	13033	851	1176	2027	176	330	506	98	78	176	69
%	81,4	72,6	77,7	8,8	16,7	12,1	1,8	4,7	3,0	1,0	1,1	1,0	0,7
55-59 ans	6634	4466	11100	684	920	1604	176	127	303	98	232	330	-
%	83,4	74,2	79,4	8,6	15,3	11,5	2,2	2,1	2,2	1,2	3,8	2,4	-
60-64 ans	5181	3965	9146	363	659	1022	254	87	341	89	58	147	-
%	82,8	80,8	81,9	5,8	13,4	9,2	4,1	1,8	3,1	1,4	1,2	1,3	-
65-69 ans	5125	2957	8082	470	461	931	78	87	165	20	20	40	-
%	86,4	82,3	84,8	7,9	12,8	9,8	1,3	2,4	1,7	0,3	0,6	0,4	-
70-74 ans	1979	1383	3362	374	303	677	78	78	156	87	29	116	-
%	76,8	75,9	76,5	14,5	16,6	15,4	3,0	4,3	3,5	3,4	1,6	2,6	-
75 ans et +	2615	1705	4320	223	321	544	69	29	98	-	-	-	87
%	86,5	80,3	83,9	7,4	15,7	10,6	2,3	1,4	1,9	-	-	-	2,9
TOTAL	275298	233937	509235	17362	40661	58023	3647	5364	9011	1550	2318	3868	1369
%	90,3	80,7	85,6	5,7	14,0	9,8	1,2	1,9	1,5	0,5	0,8	0,7	0,5

le sexe, le groupe d'âge et le lieu de naissance

(Nombres absolus et %)

le Départ. du Sud		dans un pays limitrophe			Autres			Non déclaré			Ensemble Nord		
Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
-	-	78	-	78	49	29	78	-	-	-	14449	14687	29136
-	-	0,5	-	0,3	0,4	0,2	0,3	-	-	-	100,0	100,0	100,0
100	198	58	147	205	207	198	405	-	-	-	43760	42010	85770
0,2	0,2	0,1	0,4	0,2	0,5	0,5	0,5	-	-	-	100,0	100,0	100,0
118	334	274	147	421	109	238	347	20	20	40	54927	47770	102697
0,2	0,3	0,5	0,3	0,4	0,2	0,5	0,3	€	€	€	100,0	100,0	100,0
287	416	49	118	167	109	40	149	49	49	98	29581	23988	53569
1,2	0,8	0,2	0,5	0,3	0,4	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	100,0	100,0	100,0
98	178	127	488	615	40	58	98	29	20	49	22507	24066	46573
0,4	0,4	0,6	2,0	1,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	100,0	100,0	100,0
149	218	205	842	1047	29	49	78	-	29	29	19491	29407	48898
0,5	0,4	1,0	2,9	2,1	0,1	0,2	0,2	-	0,1	0,1	100,00	100,0	100,0
198	414	285	481	766	29	49	78	-	20	20	22626	26372	48998
0,8	0,8	1,3	1,8	1,6	0,1	0,2	0,1	-	0,1	0,1	100,0	100,0	100,0
198	316	392	572	964	78	20	98	20	49	69	16806	19932	36738
1,0	0,9	2,3	2,9	2,6	0,5	0,1	0,3	0,1	0,2	0,2	100,0	100,0	100,0
98	207	702	530	1232	49	20	69	20	20	40	18729	15240	33969
0,6	0,6	3,7	3,5	3,6	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	100,0	100,0	100,0
-	89	265	510	775	87	49	136	49	29	78	13040	10414	23454
-	0,4	2,0	4,9	3,3	0,6	0,5	0,6	0,4	0,3	0,3	100,0	100,0	100,0
-	89	405	385	790	78	40	118	29	29	58	13435	10328	23763
-	0,4	3,0	3,7	3,3	0,6	0,4	0,5	0,2	0,3	0,2	100,0	100,0	100,0
-	69	508	343	851	78	-	78	29	-	29	9726	7043	16769
-	0,4	5,2	4,9	5,1	0,8	-	0,5	0,3	-	0,2	100,0	100,0	100,0
20	20	343	216	559	20	40	60	-	-	-	7955	6021	13976
0,3	0,1	4,3	3,6	4,0	0,3	0,7	0,4	-	-	-	100,0	100,0	100,0
-	-	370	136	506	-	-	-	-	-	-	6257	4905	11162
-	-	5,9	2,8	4,5	-	-	-	-	-	-	100,0	100,0	100,0
-	-	245	69	314	-	-	-	-	-	-	5938	3594	9532
-	-	4,1	1,9	3,3	-	-	-	-	-	-	100,0	100,0	100,0
-	-	60	29	89	-	-	-	-	-	-	2578	1822	4400
-	-	2,3	1,6	2,0	-	-	-	-	-	-	100,0	100,0	100,0
-	87	29	69	98	-	-	-	-	-	-	3023	2124	5147
-	1,7	0,9	3,2	1,9	-	-	-	-	-	-	100,0	100,0	100,0
1266	2635	4395	5082	9477	962	830	1792	245	265	510	304828	289723	594551
0,4	0,4	1,4	1,8	1,6	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	0,1	100,0	100,0	100,0

TABLEAU : V-1-1 (suite)

Résidents habituels selon le lieu de résidence,

Lieu de naissance Groupe d'âge	Dans le village recensé			Dans la même Sous-Préfecture			Dans le même département			Dans un autre départ ^t du Nord		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
	b) Sud											
Moins d'1 an	32040	34760	66800	1730	1750	3480	200	240	440	60	60	120
%	92,4	92,7	92,6	5,0	4,7	4,8	0,6	0,6	0,6	0,2	0,2	0,2
1-4 ans	86400	87280	173680	3850	4110	7960	760	530	1290	60	100	160
%	93,8	93,5	93,7	4,2	4,4	4,3	0,8	0,6	0,7	0,1	0,1	0,1
5-9 ans	102090	94330	196420	3990	5770	9760	880	1200	2080	140	140	280
%	93,6	91,6	92,6	3,7	5,6	4,6	0,8	1,2	1,0	0,1	0,1	0,1
10-14 ans	60260	51360	111620	2210	2220	4430	1000	400	1400	140	40	180
%	92,9	92,5	92,7	3,4	4,0	3,7	1,5	0,7	1,2	0,2	0,1	0,1
15-19 ans	37800	33620	71420	890	7940	8830	470	1030	1500	40	40	80
%	94,7	76,2	85,0	2,2	18,0	10,5	1,2	2,3	1,8	0,1	0,1	0,1
20-24 ans	33220	38840	72060	1000	15670	16670	450	2280	2730	60	120	180
%	94,3	65,0	75,8	2,8	26,2	17,6	1,3	3,8	2,9	0,2	0,2	0,2
25-29 ans	39020	37980	77000	1190	17220	18410	640	2850	3490	120	40	160
%	93,2	61,5	74,3	2,8	27,9	17,8	1,5	4,6	3,4	0,3	0,1	0,2
30-34 ans	31790	28730	60520	990	12970	13960	660	1870	2530	-	60	60
%	93,0	62,3	75,3	2,9	28,1	17,4	1,9	4,1	3,2	-	0,1	0,1
35-39 ans	36200	25550	61750	820	12000	12820	670	1910	2580	100	60	160
%	93,6	60,9	76,5	2,1	28,6	15,9	1,7	4,6	3,2	0,3	0,1	0,2
40-44 ans	24820	19110	43930	820	8620	9440	270	1340	1610	-	40	40
%	93,1	62,4	76,7	3,1	28,2	16,5	1,0	4,4	2,8	-	0,1	0,1
45-49 ans	24130	17230	41360	770	7110	7880	500	1090	1590	80	60	140
%	92,2	64,2	78,0	2,9	26,5	14,9	1,9	4,1	3,0	0,3	0,2	0,3
50-54 ans	17070	12330	29400	500	5280	5780	420	910	1330	60	40	100
%	92,2	63,4	77,4	2,7	27,1	15,2	2,3	4,7	3,5	0,3	0,2	0,3
55-59 ans	15210	11100	26310	650	4180	4830	330	700	1030	40	-	40
%	90,4	65,2	77,7	3,9	24,6	14,3	2,0	4,1	3,0	0,2	-	0,1
60-64 ans	11760	8020	19780	390	2910	3300	320	360	680	20	40	60
%	91,9	67,4	80,1	3,0	24,5	13,4	2,5	3,0	2,8	0,2	0,3	0,2
65-69 ans	11880	7340	19220	490	2380	2870	240	310	550	-	-	-
%	92,1	70,5	82,4	3,8	22,8	12,3	1,9	3,0	2,4	-	-	-
70-74 ans	7090	4350	11440	120	1180	1300	40	220	260	20	-	20
%	93,5	71,0	83,5	1,6	19,3	9,5	0,5	3,6	1,9	0,3	-	0,2
75 ans et +	7820	5630	13450	380	1570	1950	280	230	510	20	-	20
%	89,4	73,2	81,8	4,3	20,4	11,9	3,2	3,0	3,1	0,2	-	0,1
TOTAL	578600	517560	1096160	20790	112880	133670	8130	17470	25600	960	840	1800
%	93,2	76,9	84,7	3,3	16,8	10,3	1,3	2,9	2,0	0,2	0,1	0,1

le sexe, le groupe d'âge et le lieu de naissance

(Nombres absolus et %)

Dans un autre départt du Sud			Dans un pays limitrophe			Autres			Non déclaré			Ensemble Sud		
Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
280	420	700	170	80	250	180	170	350	-	-	-	34660	37480	72140
0,8	1,1	1,0	0,5	0,2	0,3	0,5	0,5	0,5	-	-	-	100,0	100,0	100,0
430	670	1100	180	290	470	350	390	740	20	-	20	92050	93370	185420
0,5	0,7	0,6	0,2	0,3	0,2	0,4	0,4	0,4	€	-	€	100,0	100,0	100,0
940	790	1730	570	550	1120	420	220	640	20	-	20	109050	103000	212050
0,9	0,8	0,8	0,5	0,5	0,5	0,4	0,2	0,3	€	-	€	100,0	100,0	100,0
640	1000	1640	490	240	730	80	160	240	20	120	140	64840	55540	120380
1,0	1,8	1,4	0,8	0,4	0,6	0,1	0,3	0,2	€	0,2	0,1	100,0	100,0	100,0
500	1040	1540	110	380	490	60	20	80	50	30	80	39920	44100	84020
1,3	2,4	1,8	0,3	0,9	0,6	0,1	€	0,1	0,1	0,1	0,1	100,0	100,0	100,0
390	1840	2230	80	910	990	-	90	90	30	30	60	35230	59780	95010
1,1	3,1	2,3	0,2	1,5	1,0	-	0,2	0,1	0,1	€	0,1	100,0	100,0	100,0
610	2510	3120	240	1020	1260	30	90	120	20	20	40	41870	61730	103600
1,5	4,1	3,0	0,6	1,7	1,2	0,1	0,1	0,1	€	€	€	100,0	100,0	100,0
530	1680	2210	130	780	910	40	40	80	40	20	60	34180	46150	80330
1,6	3,6	2,7	0,4	1,7	1,1	0,1	0,1	0,1	0,1	€	0,1	100,0	100,0	100,0
610	1540	2150	200	770	970	30	100	130	50	50	100	38680	41980	80660
1,6	3,7	2,7	0,5	1,8	1,2	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	100,0	100,0	100,0
510	830	1340	180	620	800	20	10	30	20	50	70	26640	30620	57260
1,9	2,7	2,3	0,7	2,0	1,4	0,1	€	0,1	0,1	0,2	0,1	100,0	100,0	100,0
550	850	1400	120	440	560	20	10	30	-	40	40	26170	26830	53000
2,1	3,2	2,6	0,5	1,6	1,1	0,1	€	€	-	0,1	0,1	100,0	100,0	100,0
260	530	790	200	310	510	-	30	30	-	20	20	18510	19450	37960
1,4	2,7	2,1	1,1	1,6	1,3	-	0,2	0,1	-	0,1	0,1	100,0	100,0	100,0
320	470	790	260	560	820	-	-	-	20	-	20	16830	17010	33840
1,9	2,8	2,3	1,5	3,3	2,4	-	-	-	0,1	-	0,1	100,0	100,0	100,0
220	280	500	70	250	320	20	10	30	-	30	30	12800	11900	24700
1,7	2,4	2,0	0,5	2,1	1,3	0,2	0,1	0,1	-	0,2	0,1	100,0	100,0	100,0
220	210	430	70	180	250	-	-	-	-	-	-	12900	10420	23320
1,7	2,0	1,8	0,5	1,7	1,1	-	-	-	-	-	-	100,0	100,0	100,0
160	200	360	150	170	320	-	-	-	-	-	-	7580	6120	13700
2,1	3,3	2,6	2,0	2,8	2,3	-	-	-	-	-	-	100,0	100,0	100,0
160	120	280	60	140	200	30	-	30	-	-	-	8750	7690	16440
1,8	1,6	1,7	0,7	1,8	1,2	0,3	-	0,2	-	-	-	100,0	100,0	100,0
7330	14980	22310	3280	7690	10970	1280	1340	2620	290	410	700	620660	673170	1293830
1,2	2,2	1,7	0,5	1,1	0,9	0,2	0,2	0,2	€	0,1	0,1	100,0	100,0	100,0

TABLEAU : V-1-1 (suite)

Résidents habituels selon le lieu de résidence,

Lieu de naissance Groupe d'âge	Dans la ville recensée			Dans la même Sous-Préfecture			Dans le même département			Dans un autre départ ^l du Nord			
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
													C)
Moins d'1 an %	4440	4120	8560	60	50	110	30	40	70	40	30	70	
	90,7	90,3	90,5	1,2	1,1	1,2	0,6	0,9	0,7	0,8	0,7	0,7	
1-4 ans	13280	12080	25360	130	120	250	260	170	430	200	120	320	
%	84,9	83,9	84,4	0,8	0,8	0,8	1,7	1,2	1,4	1,3	0,8	1,1	
5-9 ans	12900	12040	24940	480	340	820	440	530	970	390	200	590	
%	72,0	71,0	71,5	2,7	2,0	2,4	2,5	3,1	2,8	2,2	1,2	1,7	
10-14 ans	8050	6080	14130	310	250	560	550	620	1170	250	110	360	
%	63,9	62,2	63,2	2,5	2,6	2,5	4,4	6,3	5,2	2,0	1,1	1,6	
15-19 ans	3530	3870	7400	310	300	610	400	400	800	160	210	370	
%	53,6	55,6	54,6	4,7	4,3	4,5	6,1	5,7	5,9	2,4	3,0	2,7	
20-24 ans	2470	3910	6380	150	500	650	430	800	1230	80	200	280	
%	47,1	42,4	44,2	2,9	5,4	4,5	8,2	8,7	8,5	1,5	2,2	1,9	
25-29 ans	2860	3770	6630	200	480	680	530	750	1280	180	230	410	
%	43,0	39,5	40,9	3,0	5,0	4,2	8,0	7,8	8,0	2,7	2,4	2,5	
30-34 ans	2140	2930	5070	80	520	600	420	520	940	90	80	170	
%	40,7	39,8	40,2	1,5	7,1	4,8	8,0	7,1	7,5	1,7	1,1	1,3	
35-39 ans	2330	2420	4750	130	400	530	320	320	640	50	80	130	
%	45,3	42,9	44,1	2,5	7,1	4,9	6,2	5,7	5,9	1,0	1,4	1,2	
40-44 ans	1560	1740	3300	120	380	500	250	370	620	70	50	120	
%	42,8	44,9	43,9	3,3	9,8	6,7	6,9	9,6	8,3	1,9	1,3	1,6	
45-49 ans	1430	1350	2780	90	200	290	260	240	500	30	50	80	
%	43,5	48,2	45,6	2,7	7,1	4,8	7,9	8,6	8,2	0,9	1,8	1,3	
50-54 ans	1250	990	2240	100	180	280	160	150	310	40	30	70	
%	52,3	51,5	52,0	4,2	9,4	6,5	6,7	7,8	7,2	1,7	1,6	1,6	
55-59 ans	970	1220	2190	30	140	170	170	90	260	20	10	30	
%	51,0	65,2	58,1	1,5	7,5	4,5	8,9	4,8	6,9	1,1	0,5	0,8	
60-64 ans	710	840	1550	40	120	160	60	50	110	10	-	10	
%	61,2	64,7	63,0	3,4	9,2	6,5	5,2	3,8	4,5	0,9	-	0,4	
65-69 ans	820	760	1580	-	60	60	100	50	150	-	-	-	
%	72,6	58,5	65,0	-	4,6	2,5	8,8	3,8	6,2	-	-	-	
70-74 ans	510	480	990	20	20	40	20	70	90	-	10	10	
%	68,9	60,0	64,3	2,7	2,5	2,6	2,7	8,7	5,9	-	1,3	0,6	
75 ans et +	700	550	1250	10	40	50	40	20	60	-	-	-	
%	77,8	72,4	75,3	1,1	5,3	3,0	4,4	2,6	3,6	-	-	-	
TOTAL	59950	59150	119100	2260	4100	6360	4440	5190	9630	1610	1410	3020	
	63,0	59,8	61,3	2,4	4,1	3,3	4,7	5,2	4,9	1,7	1,4	1,6	

le sexe, le groupe d'âge et le lieu de naissance

(Nombres absolus et %)

Dans un autre dé part ¹ du Sud			Dans un pays limitrophe			Autres			Non déclaré			Ensemble Villes		
Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
250	220	470	40	70	110	40	30	70	-	-	-	4900	4560	9460
5,7	4,8	5,0	0,8	1,5	1,2	0,8	0,7	0,7	-	-	-	100,0	100,0	100,0
1080	1340	2420	210	200	410	490	380	870	-	-	-	15650	14410	30060
6,9	9,3	8,0	1,3	1,4	1,4	3,1	2,6	2,9	-	-	-	100,0	100,0	100,0
2770	2830	5600	380	510	890	540	520	1060	-	-	-	17900	16970	34870
15,5	16,7	16,0	2,1	3,0	2,6	3,0	3,0	3,0	-	-	-	100,0	100,0	100,0
2700	2180	4880	310	300	610	390	220	610	30	20	50	12590	9780	22370
21,4	22,3	21,8	2,5	3,1	2,7	3,1	2,2	2,7	0,2	0,2	0,2	100,0	100,0	100,0
1820	1790	3610	210	310	520	140	60	200	20	20	40	6590	6960	13550
27,6	25,7	26,6	3,2	4,5	3,8	2,1	0,9	1,5	0,3	0,3	0,3	100,0	100,0	100,0
1910	3220	5130	100	440	540	50	100	150	50	40	90	5240	9210	14450
36,4	35,0	35,6	1,9	4,8	3,7	1,0	1,1	1,0	1,0	0,4	0,6	100,0	100,0	100,0
2630	3760	6390	220	450	670	30	120	150	-	-	-	6650	9560	16210
39,5	39,3	39,4	3,3	4,7	4,1	0,5	1,3	0,9	-	-	-	100,0	100,0	100,0
2210	2780	4990	190	330	520	80	160	240	50	30	80	5260	7350	12610
42,0	37,8	39,6	3,6	4,5	4,1	1,5	2,2	1,9	1,0	0,4	0,6	100,0	100,0	100,0
1990	2020	4010	240	320	560	60	50	110	20	30	50	5140	5640	10780
38,7	35,8	37,2	4,7	5,7	5,2	1,2	0,9	1,0	0,4	0,5	0,5	100,0	100,0	100,0
1440	1200	2640	160	70	230	30	50	80	10	10	20	3640	3870	7510
39,6	31,0	35,1	4,4	1,8	3,0	0,8	1,3	1,1	0,3	0,3	0,3	100,0	100,0	100,0
1260	790	2050	180	120	300	-	30	30	40	20	60	3290	2800	6090
38,3	28,2	33,7	5,5	4,3	4,9	-	1,1	0,5	1,2	0,7	1,0	100,0	100,0	100,0
720	410	1130	100	130	230	10	10	20	10	20	30	2390	1920	4310
30,7	21,4	26,2	4,2	6,8	5,3	0,4	0,5	0,5	0,4	1,0	0,7	100,0	100,0	100,0
490	310	800	180	80	260	20	-	20	20	20	40	1900	1870	3770
25,8	16,6	21,2	9,5	4,3	6,9	1,1	-	0,5	1,1	1,1	1,1	100,0	100,0	100,0
230	230	460	80	40	120	10	-	10	20	20	40	1160	1300	2460
19,8	17,7	18,7	6,9	3,1	4,9	0,9	-	0,4	1,7	1,5	1,6	100,0	100,0	100,0
180	330	510	20	90	110	10	10	20	-	-	-	1130	1300	2430
15,9	25,4	21,0	1,8	6,9	4,5	0,9	0,8	0,8	-	-	-	100,0	100,0	100,0
170	190	360	20	30	50	-	-	-	-	-	-	740	800	1540
23,0	23,7	23,4	2,7	3,8	3,2	-	-	-	-	-	-	100,0	100,0	100,0
100	130	230	50	20	70	-	-	-	-	-	-	900	760	1660
11,7	17,1	13,9	5,6	2,6	4,2	-	-	-	-	-	-	100,0	100,0	100,0
21950	23730	45680	2690	3510	6200	1900	1740	3640	270	230	500	95070	99060	194130
23,1	24,0	23,5	2,8	3,5	3,2	2,0	1,8	1,9	0,3	0,2	0,3	100,0	100,0	100,0

TABLEAU : V-1-1 (suite)

Résidents habituels selon le lieu de résidence,

lieu de naissance Groupe d'âge	Dans le village recensé			Dans la même Sous-Préfecture			Dans le même département			Dans un autre départ ^l du Nord		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
	Ensemble											
Moins d'1 an	49565	52499	102064	2871	2819	5690	308	300	608	178	90	268
%	91,8	92,5	92,2	5,3	5,0	5,1	0,6	0,5	0,5	0,3	0,2	0,2
1-4 ans	141286	138651	279937	5537	6210	11747	1176	885	2061	338	329	667
%	93,3	92,6	92,9	3,7	4,2	3,9	0,8	0,6	0,7	0,2	0,2	0,2
5-9 ans	166483	149146	315629	6679	9351	16030	1826	2615	4441	630	685	1315
%	91,5	88,9	90,2	3,7	5,6	4,6	1,0	1,6	1,3	0,3	0,4	0,4
10-14 ans	96275	78990	175265	3640	4011	7651	1670	1343	3013	430	230	660
%	90,0	88,4	89,3	3,4	4,5	3,9	1,6	1,5	1,5	0,4	0,3	0,3
15-19 ans	62225	55120	117345	2271	13384	15655	1066	1880	2946	269	428	697
%	90,2	73,4	81,4	3,3	17,8	10,9	1,6	2,5	2,0	0,4	0,6	0,5
20-24 ans	53430	64191	117621	2177	22245	24422	1105	3655	4760	336	567	903
%	89,2	65,3	74,3	3,6	22,6	15,4	1,8	3,7	3,0	0,6	0,6	0,6
25-29 ans	61882	60247	122129	2947	23802	26749	1687	4242	5929	320	653	973
%	86,9	61,7	72,3	4,1	24,4	15,8	2,4	4,3	3,5	0,5	0,7	0,6
30-34 ans	48609	46141	94750	2228	17407	19635	1265	2909	4174	266	316	582
%	86,4	62,9	73,1	4,0	23,7	15,2	2,2	4,0	3,2	0,5	0,4	0,4
35-39 ans	54682	38657	93339	2177	15561	17738	1235	2758	3993	375	336	711
%	87,5	61,5	74,4	3,5	24,7	14,1	2,0	4,4	3,2	0,6	0,5	0,6
40-44 ans	37371	28045	65416	2138	11259	13397	803	1984	2787	148	188	336
%	86,3	68,7	74,1	4,9	27,6	15,2	1,9	4,9	3,2	0,3	0,5	0,4
45-49 ans	36799	25758	62557	2052	9692	11744	1065	1555	2620	208	199	407
%	85,8	64,5	75,5	4,8	24,2	14,1	2,5	3,9	3,2	0,5	0,5	0,5
50-54 ans	26237	18436	44673	1451	6636	8087	756	1390	2146	198	148	346
%	87,7	64,9	75,7	4,8	23,4	13,7	2,5	4,9	3,6	0,6	0,5	0,6
55-59 ans	22814	16786	39600	1364	5240	6604	676	917	1593	158	242	400
%	85,6	67,4	76,8	5,1	21,0	12,8	2,5	3,7	3,1	0,6	1,0	0,8
60-64 ans	17651	12825	30476	793	3689	4482	634	497	1131	119	98	217
%	87,3	70,8	79,5	3,9	20,4	11,7	3,2	2,7	2,9	0,6	0,5	0,6
65-69 ans	17825	11057	28882	960	2901	3861	418	447	865	20	20	40
%	89,3	72,2	81,9	4,8	19,0	10,9	2,1	2,9	2,5	0,1	0,1	0,1
70-74 ans	9579	6213	15792	514	1503	2017	138	368	506	107	39	146
%	87,9	71,1	80,4	4,7	17,2	10,3	1,3	4,2	2,6	1,0	0,4	0,7
75 ans et +	11135	7885	19020	613	1931	2544	389	279	668	20	-	20
%	87,9	74,5	81,8	4,8	18,3	10,9	3,1	2,6	2,9	0,2	-	0,1
TOTAL	913848	810647	1724495	40412	157641	198053	16217	28024	44241	4120	4568	8688
%	89,5	76,4	82,8	4,0	14,8	9,5	1,6	2,6	2,1	0,4	0,4	0,4

le sexe, le groupe d'âge et le lieu de naissance

(Nombres absolus et %)

Dans un autre départ ¹ du Sud			Dans un pays limitrophe			Autres			Non déclaré			Ensemble Dahomey		
Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
530	640	1170	288	150	438	269	229	498	-	-	-	54009	56727	110736
1,0	1,1	1,1	0,5	0,3	0,4	0,5	0,4	0,5	-	-	-	100,0	100,0	100,0
1608	2110	3718	448	637	1085	1047	968	2015	20	-	20	151460	149790	301250
1,0	1,4	1,2	0,3	0,4	0,4	0,7	0,6	0,7	€	-	€	100,0	100,0	100,0
3926	3738	7664	1224	1207	2431	1069	978	2047	40	20	60	181877	167740	349617
2,2	2,2	2,2	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	€	€	€	100,0	100,0	100,0
3469	3467	6936	849	658	1507	579	420	999	99	189	288	107011	89308	196319
3,2	3,9	3,5	0,8	0,7	0,8	0,5	0,5	0,5	0,1	0,2	0,2	100,0	100,0	100,0
2400	2928	5328	447	1178	1625	240	138	378	99	70	169	69017	75126	144143
3,5	3,9	3,7	0,6	1,5	1,1	0,3	0,2	0,3	0,1	0,1	0,1	100,0	100,0	100,0
2369	5209	7578	385	2192	2577	79	239	318	80	99	179	59961	98397	158358
4,0	5,3	4,8	0,6	2,2	1,6	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	100,0	100,0	100,0
3456	6468	9924	745	1951	2696	89	259	348	20	40	60	71146	97662	168808
4,9	6,6	5,9	1,0	2,0	1,6	0,1	0,3	0,2	€	€	€	100,0	100,0	100,0
2858	4658	7516	712	1682	2394	198	220	418	110	99	209	56246	73432	129678
5,1	6,3	5,8	1,3	2,3	1,8	0,3	0,3	0,3	0,2	0,1	0,2	100,0	100,0	100,0
2709	3658	6367	1142	1620	2762	139	170	309	90	100	190	62549	62860	125409
4,3	5,8	5,1	1,8	2,6	2,2	0,2	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	100,0	100,0	100,0
2039	2030	4069	605	1200	1805	137	109	246	79	89	168	43320	44904	88224
4,7	5,0	4,6	1,4	2,9	2,0	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	100,0	100,0	100,0
1899	1640	3539	705	945	1650	98	80	178	69	89	158	42895	39958	82853
4,4	4,1	4,3	1,6	2,4	2,0	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	100,0	100,0	100,0
1049	940	1989	808	783	1591	88	40	128	39	40	79	30626	28413	59039
3,4	3,3	3,4	2,6	2,8	2,7	0,3	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	100,0	100,0	100,0
810	800	1610	783	856	1639	40	40	80	40	20	60	26685	24901	51586
3,0	3,2	3,1	3,0	3,4	3,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	100,0	100,0	100,0
450	510	960	520	426	946	30	10	40	20	50	70	20217	18105	38322
2,2	2,8	2,5	2,6	2,4	2,5	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	100,0	100,0	100,0
400	540	940	335	339	674	10	10	20	-	-	-	19968	15314	35282
2,0	3,5	2,7	1,7	2,2	1,9	€	0,1	€	-	-	-	100,0	100,0	100,0
330	390	720	230	229	459	-	-	-	-	-	-	10898	8742	19640
3,0	4,5	3,7	2,1	2,6	2,3	-	-	-	-	-	-	100,0	100,0	100,0
347	250	597	139	229	368	30	-	30	-	-	-	12673	10574	23247
2,7	2,4	2,6	1,1	2,2	1,6	0,2	-	0,1	-	-	-	100,0	100,0	100,0
30649	39976	70625	10365	16282	26647	4142	3910	8052	805	905	1710	1020558	1061953	2082511
3,0	3,8	3,4	1,0	1,5	1,3	0,4	0,4	0,4	0,1	0,1	0,1	100,0	100,0	100,0

TABLEAU : V-1-2

Proportion de Résidents habituels non nés au lieu de résidence (parmi l'ensemble des résidents habituels) selon le sexe, le groupe d'âge le lieu de résidence

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
	Nord-Est Rural			Nord-Ouest Rural			Centre Rural			Sud Rural		
Moins d' 1 an	13,8	12,2	13,0	4,7	2,0	3,3	9,0	9,6	9,3	9,4	10,0	9,7
1-4 ans	5,7	6,6	6,2	4,0	6,3	5,1	6,8	8,2	7,5	10,9	10,0	10,5
5-9 ans	6,9	22,9	9,7	5,6	7,9	6,7	6,0	6,7	6,3	10,3	14,0	12,0
10-14 ans	5,3	11,9	8,2	5,6	8,9	7,1	5,7	5,4	5,6	14,4	14,2	14,3
Total 1 an à 14 ans	7,0	10,5	8,6	5,0	7,0	6,0	6,5	7,3	6,9	11,2	12,2	11,7
15-19 ans	8,7	36,1	24,7	6,1	15,4	10,3	2,8	14,6	8,8	11,5	24,8	18,0
20-24 ans	13,0	34,6	26,6	5,7	19,7	13,8	5,3	23,6	16,7	9,1	33,9	23,9
25-29 ans	14,2	39,1	27,4	8,9	20,9	15,5	5,1	25,2	16,9	14,2	36,3	28,0
30-34 ans	15,7	34,4	25,3	9,9	22,3	16,9	4,4	24,0	16,3	11,5	38,6	26,9
35-39 ans	17,6	40,4	27,7	10,4	21,0	15,2	4,0	25,8	15,9	11,7	36,5	24,7
40-44 ans	20,5	42,8	30,6	18,9	20,7	15,7	4,5	29,2	18,1	7,8	32,4	20,0
45-49 ans	20,5	40,7	29,5	12,8	21,0	16,3	5,3	25,3	15,3	13,1	33,2	22,8
50-54 ans	23,6	40,2	29,9	13,2	17,3	15,1	4,8	25,8	17,2	12,9	28,5	19,6
55-59 ans	21,5	32,1	26,2	11,9	18,9	14,8	8,3	22,8	16,1	12,6	26,4	18,8
Total 15 ans à 59 ans	16,2	37,3	27,1	9,4	19,8	14,6	4,6	23,7	15,4	11,6	33,8	23,6
60-64 ans	25,8	23,5	24,7	10,7	14,8	12,3	6,0	26,0	15,3	15,0	26,7	20,1
65-69 ans	16,7	19,7	17,9	10,7	15,5	12,5	7,0	18,5	12,0	12,3	27,7	18,5
70-74 ans	26,2	28,9	27,5	20,6	16,7	19,2	3,5	19,2	9,1	12,3	28,0	18,7
75 ans et +	17,9	19,6	18,7	5,6	20,0	10,1	7,7	13,9	10,4	15,4	19,4	16,8
Total 60 ans à 75 ans et +	21,1	22,4	21,7	11,6	15,7	13,1	6,2	20,2	12,2	13,9	25,6	18,6
Total Général	12,0	24,6	18,2	7,5	14,0	10,7	5,7	16,5	11,3	11,6	24,2	18,0
	Sud-Est Rural			Sud-Ouest Rural			Villes			Ensemble Dahomey		
Moins d' 1 an	8,7	7,2	7,9	3,1	3,1	3,1	9,4	9,6	9,5	8,2	7,5	7,8
1-4 ans	4,9	5,0	5,0	3,3	3,7	3,5	15,1	16,2	15,6	6,7	7,4	7,1
5-9 ans	5,9	8,2	7,0	4,7	7,3	5,9	27,9	29,1	28,5	8,5	11,1	9,7
10-14 ans	6,2	7,1	6,6	5,3	6,5	5,9	36,1	37,8	36,8	10,0	11,6	10,7
Total- 1 an à 14 ans	6,0	6,8	6,4	4,2	5,4	4,8	24,2	24,9	24,6	8,2	9,6	8,9
15-19 ans	5,8	35,0	22,4	4,7	20,7	13,0	46,4	44,4	45,4	9,8	26,6	18,6
20-24 ans	5,3	50,5	34,2	4,2	31,8	22,0	52,9	57,5	55,8	10,9	34,8	25,7
25-29 ans	5,7	54,4	35,0	5,0	36,0	22,8	57,0	60,6	59,1	13,0	38,3	27,7
30-34 ans	6,6	52,6	31,1	7,5	36,9	25,0	59,3	60,1	59,8	13,6	37,2	26,9
35-39 ans	5,7	55,3	30,5	5,7	36,1	21,4	54,7	57,1	55,9	12,6	38,5	25,6
40-44 ans	9,0	51,2	30,0	5,8	35,9	23,7	57,1	55,0	56,1	13,7	37,5	25,9
45-49 ans	8,1	47,0	27,7	6,2	36,3	22,3	56,5	51,8	54,4	14,2	40,0	24,5
50-54 ans	7,4	50,5	28,1	7,7	36,8	22,8	47,7	48,4	48,0	14,3	39,8	24,3
55-59 ans	8,9	52,5	31,0	9,9	32,8	21,1	48,9	34,8	41,9	14,5	37,1	23,3
Total 15 ans à 59 ans	6,7	49,9	30,4	5,9	33,2	21,3	53,8	54,9	54,4	12,6	35,2	24,9
60-64 ans	7,4	42,4	25,1	6,5	29,9	18,3	38,8	35,4	37,0	12,7	36,6	20,5
65-69 ans	7,4	38,2	22,1	5,8	31,7	17,6	27,4	41,5	35,0	10,7	44,6	18,1
70-74 ans	5,5	35,5	21,4	8,2	28,7	18,3	31,1	40,0	35,7	12,1	43,0	19,6
75 ans et +	3,3	39,0	27,1	12,4	28,0	19,3	22,2	27,6	24,7	12,1	38,0	18,2
Total 60 ans à 75 ans et +	7,2	39,2	23,9	7,6	30,0	18,3	30,3	36,8	33,6	11,9	28,0	19,2
Total Général	6,4	30,9	19,2	5,1	20,7	13,3	36,9	40,3	38,6	10,5	30,4	17,2

TABLEAU V 1 - 3

Répartition de 100 personnes du sexe masculin âgées de 15 ans et plus (non nées au lieu de recensement) selon le lieu de naissance et la période d'installation (1)

période d'installation ou lieu de résidence actuelle	lieu de naissance		dans un autre département du Nord	dans un autre département du Sud	dans un pays limitrophe	Autres	Total
	dans la même sous Préfecture	dans le même département					
%							
Nord Rural							
Moins d'un an	47,2	16,1	7,1	8,1	16,9	4,5	100,0
1 à 4 ans	58,8	13,0	7,1	7,2	11,5	2,5	100,0
5 à 14 ans	64,6	10,1	6,0	4,4	13,2	1,6	100,0
15 ans et plus	48,6	8,5	4,2	0,5	38,0	0,3	100,0
Ensemble	57,1	10,2	5,5	3,6	22,2	1,5	100,0
Sud Rural							
Moins d'un an	34,6	25,5	4,2	27,4	7,8	0,5	100,0
1 à 4 ans	34,9	25,1	2,6	29,6	5,8	1,8	100,0
5 à 14 ans	40,8	24,5	5,1	22,7	4,4	2,5	100,0
15 ans et plus	44,8	25,0	1,1	22,4	6,0	0,7	100,0
Ensemble	40,9	24,0	2,5	22,9	8,0	1,7	100,0
Villes							
Moins d'un an.	9,3	14,6	4,9	59,3	10,2	1,6	100,0
1 à 4 ans	4,7	12,1	4,6	70,1	5,5	3,0	100,0
5 à 14 ans	4,1	15,5	2,2	70,9	6,0	1,2	100,0
15 ans et plus	6,7	15,6	2,1	66,3	8,3	1,1	100,0
Ensemble	5,8	14,2	3,3	68,0	6,9	1,7	100,0
Ensemble Dahomey							
Moins d'1 an	25,2	18,3	3,9	38,8	10,9	2,9	100,0
1 à 4 ans	28,1	15,8	4,8	41,5	7,3	2,5	100,0
5 à 14 ans	35,8	16,2	4,4	33,9	8,1	1,7	100,0
15 ans et plus	36,4	17,0	2,4	26,1	17,4	0,8	100,0
Ensemble	33,8	16,3	3,7	32,5	12,1	1,7	100,0

(1) Non compris les non déclarés

TABLEAU: V-1-4

Répartition des personnes du sexe masculin âgées de 15 ans et plus (non nées au lieu de résidence) selon la catégorie socio-professionnelle et la période d'installation.

(Nombres absolus et %)

Période d'installation	Secteur prim. traditionnel Isolés et Aides familiaux	Secteurs sec. et tertiaire modernes Isolés et Aides famili.	secteurs prim. second. et tertiaire patrons -	Salariés et chômeurs.	sans profession	Total
Nord rural						
Moins d'un an	716	210		207	20	1.153
%	0,5	9,8		8,5	0,3	0,7
1 à 4 ans	2.597	525	20	579	325	4.046
%	1,8	24,6	1,0	23,8	4,9	2,5
5 à 14 ans	5.930	549	116	630	185	7.410
%	4,0	25,7	5,9	25,9	2,8	4,6
15 ans et plus	5.979	853	80	240	459	7.611
%	4,0	40,0	4,0	10,0	6,9	4,7
Ensemble	15.222	2.137	216	1.656	989	20.220
%	10,3	100,0	10,9	68,2	14,9	12,5
Effectif de la catégorie Socio-profes ^e elle corresp. ^e	148.309	2.137	1.978	2.428	6.640	161.492
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sud rural						
Moins d'un an	550	390		760	140	1.840
%	0,2	1,6	///	4,7	0,9	0,6
1 à 4 ans	1.340	710	60	1.540	180	3.830
%	0,5	3,0	1,3	9,5	1,2	1,2
5 à 14 ans	3.120	1.360	120	1.160	210	5.970
%	1,2	5,7	2,6	7,2	1,4	1,9
15 ans et plus	5.950	1.140	410	1.490	340	9.330
%	2,3	4,8	8,9	9,2	2,2	2,9
Ensemble	10.960	3.600	590	4.950	870	20.970
%	4,2	15,1	12,8	30,6	5,7	6,6
Effectif de la Catégorie Socio-Profes ^e elle corresp. ^e	259.690	23.710	4.620	16.180	15.190	319.390
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Villes						
Moins d'un an	90	530	10	1.360	400	2.390
%	1,2	4,3	1,6	7,4	7,7	5,4
1 à 4 ans	300	1.590	40	3.670	790	6.390
%	4,0	12,9	6,7	20,1	15,2	14,6
5 à 14 ans	640	2.220	20	4.150	690	7.720
%	8,6	18,0	3,3	22,8	13,3	17,6
15 ans et plus	730	420	90	4.090	380	5.710
%	9,8	3,4	14,7	22,4	7,3	13,0
Ensemble	1.760	4.760	160	13.270	2.260	22.210
%	23,6	38,6	26,2	72,7	43,5	50,7
Effectif de la Catégorie Socio-profes ^e elle corresp. ^e	7.450	12.310	610	18.240	5.200	43.810
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble Dahomey						
Moins d'un an	1.356	1.130	10	2.327	560	5.383
%	0,3	3,0	0,2	6,3	2,1	1,0
1 à 4 ans	4.237	2.825	120	5.789	1.295	14.266
%	1,1	7,4	1,6	15,7	4,8	2,7
5 à 14 ans	9.690	4.129	256	5.940	1.085	21.100
%	2,3	10,8	3,6	16,1	4,0	4,0
15 ans et plus	12.659	2.413	580	5.820	1.179	22.651
%	3,0	6,3	8,0	15,8	4,4	4,3
Ensemble	27.942	10.497	966	19.876	4.119	63.400
%	6,7	27,5	13,4	53,9	15,3	12,0
Effectif de la Catégorie Socio-profes ^e elle corresp. ^e	415.449	38.157	7.208	36.848	27.030	524.692
%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU -V-1-5-A

Résidents absents et visiteurs selon le sexe, le groupe d'âge, le lieu de recensement
(Nombres absolus et % par rapport à l'ensemble des Résidents de chaque sexe,
groupe d'âge et lieu de Recensement).

Lieu de Recensement		Catégorie de Présence	SEXE MASCULIN									
			Groupe d'âge									
			0 - 14 ans		15 - 29 ans		30 - 59 ans		60 ans et +		Total	
		Nombre absolu	%	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%	
NORD RURAL	Nord Est	Résidents absents	4582	7,1	2320	7,9	2117	5,6	348	3,9	9367	6,7
		Visiteurs	4060	6,3	1740	5,9	1595	4,2	116	1,3	7511	5,4
	Nord Ouest	Résidents absents	2380	3,7	3740	10,6	1800	4,3	80	0,9	8000	5,3
		Visiteurs	580	0,9	300	0,8	220	0,5	40	0,4	1140	0,8
	Ensemble	Résidents absents	6962	5,4	6060	9,4	3917	4,9	428	2,4	17367	6,0
		Visiteurs	4640	3,6	2040	3,2	1815	2,3	156	0,9	8651	3,0
SUD RURAL	Sud	Résidents absents	560	1,3	720	3,8	420	1,4	180	2,1	1880	1,9
		Visiteurs	1100	2,6	780	4,1	640	2,2	20	0,2	2540	2,5
	Sud Est	Résidents absents	1200	1,5	1840	5,6	1680	3,1	180	1,5	4900	2,7
		Visiteurs	2120	2,6	660	2,0	680	1,2	160	1,3	3620	2,0
	Sud Ouest	Résidents absents	1180	2,0	1360	5,0	860	2,7	120	1,6	3520	2,8
		Visiteurs	630	1,1	680	2,5	380	1,2	80	1,1	1770	1,4
	Centre	Résidents absents	4700	5,7	5120	13,4	2260	5,0	340	2,4	12420	6,9
		Visiteurs	1680	2,0	960	2,5	680	1,5	120	0,9	3440	1,9
	Ensemble	Résidents absents	7640	2,9	9040	7,7	5220	3,2	820	2,0	22720	3,9
		Visiteurs	5530	2,1	3080	2,6	2380	1,5	380	0,9	11370	1,9
ENSEMBLE DAHOMEY	Rural	Résidents absents	14602	3,7	15100	8,3	9137	3,8	1248	2,1	40087	4,6
		Visiteurs	10170	2,6	5120	2,8	4195	1,7	536	0,9	20021	2,3
	Villes	Résidents absents	890	1,9	540	2,9	510	2,4	70	1,8	2010	2,2
		Visiteurs	1550	3,4	860	4,7	640	3,0	80	2,0	3130	3,5
TOTAL		Résidents absents	15492	3,5	15640	7,8	9647	3,7	1318	2,1	42097	4,4
		Visiteurs	11720	2,7	5980	3,0	4835	1,8	616	1,0	23151	2,4

TABLEAU - V - I - 5 - B

Résidents absents et visiteurs selon le sexe, le groupe d'âge, le lieu de recensement
(Nombres absolus et % par rapport à l'ensemble des Résidents de chaque sexe,
groupe d'âge et lieu de Recensement).

Lieu de Recensement		Catégorie de Présence	SEXE FEMININ								Total	
			Groupe d'âge									
			0 - 14 ans		15 - 29 ans		30 - 59 ans		60 ans et +			
Nombre absolu	%	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%	Nombre absolu	%			
NORD RURAL	Nord Est	Résidents absents	5858	10,5	7772	19,1	2030	6,5	145	2,0	15805	11,7
		Visiteurs	4582	8,2	7859	19,3	2929	9,3	377	5,3	15747	11,6
	Nord Ouest	Résidents absents	2020	3,5	2840	7,3	1220	3,2	60	1,1	6140	4,4
		Visiteurs	880	1,5	1340	3,4	940	2,5	40	0,7	3200	2,3
	Ensemble	Résidents absents	7878	6,9	10612	13,3	3250	4,7	205	1,6	21945	8,0
		Visiteurs	5462	4,8	9199	11,5	3869	5,6	417	3,4	18947	6,9
SUD RURAL	Sud	Résidents absents	740	1,8	940	3,5	820	2,7	120	2,1	2620	2,6
		Visiteurs	1280	3,2	1520	5,7	1340	4,4	200	3,6	4340	4,2
	Sud Est	Résidents absents	1680	2,2	1820	3,6	1880	3,3	260	1,9	5640	2,9
		Visiteurs	2980	3,8	3060	6,1	2900	5,2	360	2,7	9300	4,7
	Sud Ouest	Résidents absents	1270	2,3	1070	2,9	960	2,5	90	1,3	3390	2,5
		Visiteurs	1080	1,9	1220	3,3	940	2,5	100	1,5	3340	2,4
	Centre	Résidents absents	4440	5,7	4120	8,0	2600	4,5	220	2,1	11380	5,8
		Visiteurs	2200	2,8	2460	4,8	2100	3,6	160	1,5	6920	3,5
	Ensemble	Résidents absents	8130	3,2	7950	4,8	6260	3,4	690	1,9	23030	3,6
		Visiteurs	7540	3,0	8260	5,0	7280	4,0	820	2,3	23900	3,8
EN-SEMBLE DAHO-MEY	Rural	Résidents absents	16008	4,4	18562	7,6	9510	3,8	895	1,8	44975	4,9
		Visiteurs	13002	3,6	17459	7,1	11149	4,4	1237	2,5	42847	4,7
	Villes	Résidents absents	880	2,1	800	3,1	600	2,6	120	2,9	2400	2,5
		Visiteurs	1530	3,7	1740	6,8	1460	6,2	310	7,5	5040	5,3
TOTAL		Résidents absents	16888	4,2	19362	7,1	10110	3,7	1015	1,9	47375	4,7
		Visiteurs	14532	3,6	19199	7,1	12609	4,6	1547	2,9	47887	4,8

TABLEAU - V - I - 6

Résidents absents et visiteurs de 15 ans et plus par groupe d'âge,
selon le lieu de l'absence ou de la résidence.

(Nombres absolus et %)

Groupe d'âge	Village (ou ville) de résidence	Sous-Préfecture du village de résidence	Autre Sous-Préfect. du Nord	Autre Sous-Préfect. du Sud	Colono	Niger	Niger	Togo	Ghana (1)	Autres	N.D.	Total
RESIDENTS ABSENTS												
SEXE MASCULIN												
15-29 ans	795	4237	407	1628	1351	647	296	722	4255	758	544	15640
%	5,1	27,1	2,6	10,4	8,6	4,1	1,9	4,6	27,2	4,9	3,5	100,0
30-59 ans	722	3773	315	1554	500	352	56	369	1386	389	231	9647
%	7,5	39,1	3,3	16,1	5,2	3,6	0,6	3,8	14,4	4,0	2,4	100,0
60 ans et +	148	537	37	204	110	56	55	37	20	18	96	1318
%	11,2	40,8	2,8	15,5	8,3	4,2	4,2	2,8	1,5	1,4	7,3	100,0
Total	1665	8547	759	3386	1961	1055	407	1128	5661	1165	871	26605
%	6,2	32,1	2,9	12,7	7,4	4,0	1,5	4,2	21,3	4,4	3,3	100,0
SEXE FEMININ												
15-29 ans	3220	9334	516	1768	484	347	68	458	2066	390	711	19362
%	16,6	48,2	2,7	9,1	2,5	1,8	0,4	2,4	10,7	2,0	3,6	100,0
30-59 ans	1276	5395	244	1636	599	160	108	341	292	59	-	10110
%	12,6	53,3	2,4	16,2	5,9	1,6	1,1	3,4	2,9	0,6	-	100,0
60 ans et +	164	384	20	242	126	-	-	20	20	39	-	1015
%	16,2	37,8	2,0	23,8	12,4	-	-	2,0	2,0	3,8	-	100,0
Total	4660	15113	780	3646	1209	507	176	819	2378	488	711	30487
%	15,3	49,6	2,5	11,9	4,0	1,7	0,6	2,7	7,8	1,6	2,3	100,0
VISITEURS												
SEXE MASCULIN												
15-29 ans	716	1721	794	1449	407	208	70	320	-	160	135	5980
%	11,9	28,7	13,3	24,2	6,8	3,5	1,2	5,4	-	2,7	2,3	100,0
30-59 ans	259	1902	702	840	139	269	177	110	-	50	387	4935
%	5,3	39,3	14,5	17,4	2,9	5,6	3,7	2,3	-	1,0	8,0	100,0
60 ans et +	50	217	10	100	-	109	20	10	-	50	50	616
%	8,1	35,3	1,6	16,3	-	17,7	3,2	1,6	-	8,1	8,1	100,0
Total	1025	3840	1506	2389	546	586	267	440	-	260	572	11431
%	9,0	33,6	13,2	20,9	4,8	5,1	2,3	3,8	-	2,3	5,0	100,0
SEXE FEMININ												
15-29 ans	3740	9412	990	1689	808	424	350	439	-	130	1217	19199
%	19,5	49,0	5,2	8,8	4,2	2,2	1,8	2,3	-	0,7	6,3	100,0
30-59 ans	1987	5985	775	1849	370	349	177	250	-	130	737	12609
%	15,8	47,5	6,1	14,7	2,9	2,8	1,4	2,0	-	1,0	5,8	100,0
60 ans et +	278	760	-	320	20	49	-	20	-	-	100	1547
%	17,9	49,1	-	20,7	1,3	3,2	-	1,3	-	-	6,5	100,0
Total	6005	16157	1765	3858	1198	822	527	709	-	260	2054	33355
%	18,0	48,4	5,3	11,6	3,6	2,5	1,6	2,1	-	0,8	6,1	100,0

(1) Cette rubrique n'a pas été renseignée pour les visiteurs; les visiteurs résidant au Ghana sont inclus parmi les "Autres"

TABLEAU : V-1-7

Résidents absents et visiteurs de 15 ans et plus par groupe d'âge,
selon la durée de l'absence ou de la visite

(Nombres absolus et %)

Groupe d'âge	SEXE MASCULIN						SEXE FEMININ					
	Durée de l'absence ou de la visite						Durée de l'absence ou de la visite					
	Moins d'un mois	1 à 5 mois	6 à 12 mois	1 à 4 ans	N.D.	TOTAL	Moins d'un mois	1 à 5 mois	6 à 12 mois	1 à 4 ans	N.D.	TOTAL
RESIDENTS ABSENTS												
15-29 ans	4625	5198	1684	3589	544	15640	7260	6023	2292	3076	711	19362
%	29,6	33,2	10,8	22,9	3,5	100,0	37,5	31,1	11,8	15,9	3,7	100,0
30-59 ans	5513	2183	370	1350	231	9647	5523	3178	448	961	-	10110
%	57,2	22,6	3,8	14,0	2,4	100,0	54,6	31,5	4,4	9,5	-	100,0
60 ans et +	721	334	74	93	96	1318	535	296	126	58	-	1015
%	54,7	25,3	5,6	7,1	7,3	100,0	52,7	29,2	12,4	5,7	-	100,0
Total	10859	7715	2128	5032	871	26605	13318	9497	2866	4095	711	30487
%	40,7	28,9	8,0	18,8	3,6	100,0	43,7	31,2	9,4	13,4	2,3	100,0
VISITEURS												
15-29 ans	2954	1975	289	637	125	5980	6466	6454	2208	2825	1246	19199
%	49,4	33,0	4,8	10,7	2,1	100,0	33,7	33,6	11,5	14,7	6,5	100,0
30-59 ans	1863	1537	479	609	347	4835	4853	3973	1232	1804	747	12609
%	38,5	31,8	9,9	12,6	7,2	100,0	38,5	31,5	9,8	14,3	5,9	100,0
60 ans et +	209	169	50	108	80	616	508	416	179	354	90	1547
%	33,9	27,5	8,1	17,5	13,0	100,0	32,8	26,9	11,6	22,9	5,8	100,0
Total	5026	3681	818	1354	552	11431	11827	10843	3619	4983	2083	33355
%	44,0	32,2	7,2	11,8	4,8	100,0	35,5	32,5	10,8	15,0	6,2	100,0

TABLEAU : VI-2-1

Centres Secondaires
Concessions et Nombre de personnes selon la taille de la concession

	Taille de la concession											Total
	1 personne	2-3 personnes	4-5 personnes	6-7 personnes	8-9 personnes	10-14 personnes	15-19 personnes	20-24 personnes	25-29 personnes	30-39 personnes	40 personnes et plus	
Nombre de Concessions	289	833	918	884	476	629	391	425	374	391	510	6120
%	4,7	13,6	15,0	14,5	7,8	10,3	6,4	6,9	6,1	6,4	8,3	100
Nombre d'Habitants	289	2074	4097	5610	4080	7259	6596	9350	10268	13651	29580	92854
%	0,3	2,2	4,4	6,0	4,4	7,8	7,1	10,1	11,1	14,7	31,9	100

TABLEAU : VI-2-2

Centres Secondaires
Répartition de la population de résidence habituelle selon le sexe,
le groupe d'âge et le lieu de naissance

Groupe d'âge	Sexe Masculin			Sexe Féminin			Ensemble		
	Nés au village	Nés hors village	Total (1)	Nés au village	Nés hors village	Total (1)	Nés au village	Nés hors village	Total (1)
0-14 ans	20264	1071	21335	21012	1411	22423	41276	2482	43758
15-24 ans	5610	816	6426	7412	680	8092	13022	1496	14518
25-34 ans	4284	612	4896	6460	442	6902	10744	1054	11798
35-44 ans	3825	340	4165	4845	204	5049	8670	544	9214
45-59 ans	3196	255	3451	4046	136	4182	7242	391	7633
60 ans et +	3451	170	3621	2159	85	2244	5610	255	5865
âge non déclaré	-	-	68	-	-	-	-	-	68
TOTAL	40630	3264	43962	45934	2958	48892	86564	6222	92854

(1) y compris les lieux de naissance non déclarés.

TABLEAU : VI-2-3

Centres Secondaires
Recensés de 15 ans et plus par âge selon le sexe et la situation matrimoniale

Groupe d'âge	Sexe Masculin						Sexe Féminin						
	Célibataires	Marés	Veufs	Divorcée	N.D.	Total	Célibataires	Mariées avec dot	Mariées sans dot	Veuves	Divorcées	N.D.	Total
15-19 ans	3366	51	17	-		3434	1870	1428	68	-	-	-	3366
20-24 ans	2295	646	-	51		2992	374	3689	561	34	51	17	4726
25-29 ans	918	1904	34	17		2873	17	3162	918	68	-	-	4165
30-34 ans	238	1649	-	136		2023	17	2176	459	-	85	-	2737
35-39 ans	153	2142	-	119		2414	17	1955	510	102	119	-	2703
40-44 ans	119	1513	34	85		1751	-	1666	510	102	68	-	2346
45-49 ans	34	1241	34	68		1377	17	1173	323	238	17	17	1785
50-54 ans	-	765	51	119		935	17	646	153	204	85	-	1105
55-59 ans	68	901	34	136		1139	-	646	119	493	34	-	1292
60 ans et +	17	2822	476	306		3621	17	646	204	1326	51	-	2244
N.D.	-	-	-	-	68	68	-	-	-	-	-	-	-
Total	7208	13634	680	1037	68	22627	2346	17187	3825	2567	510	34	26469

TABLEAU : VI-2-4

Centres Secondaires
Femmes de 15 ans et plus selon le groupe d'âge et le nombre de mariages contractés

Groupe d'âge	Nombre de Mariages contractés				Effectifs des femmes	Total des mariages	Nombre moyen de mariages		
	Célibataires	1 mariage	2 mariages	3 mariages et +			pour l'ensemble des femmes	par femme mariée	par femme mariée 2 fois et +
15-19 ans	1887	1428	34	17	3366	1547	0,46	1,05	2,33
20-24 ans	459	3774	476	17	4726	4777	1,01	1,12	2,03
25-29 ans	17	3315	697	136	4165	5151	1,24	1,24	2,20
30-34 ans	17	2040	629	51	2737	3451	1,12	1,12	2,08
35-39 ans	17	1989	578	119	2703	3553	1,31	1,32	2,24
40-44 ans	-	1564	680	102	2346	3298	1,41	1,41	2,22
45-49 ans	34	1241	459	51	1785	2312	1,30	1,32	2,10
50-54 ans	17	799	255	34	1105	1428	1,29	1,31	2,29
55-59 ans	-	952	323	17	1292	1683	1,30	1,30	2,15
60 ans et +	34	1547	544	119	2244	3009	1,34	1,36	2,21
Total	2482	18649	4675	663	26469	30209	1,14	1,26	2,17

TABLEAU VI 2 - 5

Centres secondaires Répartition de la population de résidence habituelle de 15 ans et plus selon le sexe et la catégorie socio-professionnelle

Catégorie Socio - professionnelle		Sexe Masculin	Sexe Féminin	Ensemble
Secteurs primaire secondaire et tertiaire traditionnels	Isolés	11288	629	11917
	Aides familiaux et apprentis	2499	2550	5049
	Patrons	255	-	255
	Salariés	68	-	68
	Divers	170	-	170
Secteurs secondaire et tertiaire modernes	Isolés	2074	12920	14994
	Aides familiaux et apprentis	1054	4318	5372
	Patrons	187	17	204
	Salariés subalterne	1649	34	1683
	Cadres moyens	833	204	1037
	Cadres supérieurs	34	-	34
Chômeurs	102	68	170	
Sans profession	2312	5712	8024	
Non déclaré	102	17	119	
TOTAL		22627	26469	49096

TABLEAU VI 2 - 6

Recensés de 15 ans et plus. Par âge selon le sexe et l'instruction

Groupe d'âge	Illétrés ne sachant pas parler français	Illétrés sachant parler le français	Sachant lire et écrire français	CEP ou diplôme supérieur ou CEP	ND	Total
Sexe Masculin						
15 29 ans	6018	748	1377	1156	-	9299
30 49 ans	5933	765	578	289	-	7565
50 ans et plus	4862	612	187	17	85	5763
TOTAL	16813	2125	2142	1462	85	22627
Sexe Féminin						
15 29 ans	11084	289	510	374	-	12257
30 49 ans	9401	119	34	17	-	9571
50 ans et plus	4624	17	-	-	-	4641
TOTAL	25109	425	544	391	-	26469

Tableau VI 2-7

Centres Secondaires
Femmes de 15 à 49 ans selon leur groupe d'âge et le nombre
d'enfants nés vivants dans les 12 derniers mois

Groupe d'âge	Effectifs des femmes	Enfants nés vivants			Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme
		garçons	filles	ensemble	
15-19 ans	3366	340	238	578	0,171
20-24 "	4726	680	901	1581	0,334
25-29 "	4165	697	561	1258	0,302
30-34 "	2737	357	391	748	0,273
35-39 "	2703	272	102	374	0,138
40-44 "	2346	85	102	187	0,080
45-49 "	1785	-	17	17	0,009
TOTAL	21828	2431	2312	4743	0,217

Tableau VI 2-8

Femmes de 15 ans et plus par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants au total

Groupe âge des femmes	Effectifs des femmes	Nbre enfants nés vivants	Nbre moyen d'enfants par femmes
15-19 ans	3366	1190	0,35
20-24 ans	4726	9877	2,09
25-29 ans	4165	13141	3,15
30-34 ans	2737	12172	4,47
35-39 ans	2703	13906	5,14
40-44 ans	2346	14501	6,18
45-49 ans	1785	19387	5,82
50-54 ans	1105	6851	6,20
55-59 ans	1292	8296	6,42
60-64 ans	2244	13600	6,06
65 et plus	-	-	-

ANNEXES

ANNEXE I

- 1) Stratification
- 2) Liste des villages constituant l'échantillon
- 3) Liste des préfectures et sous-préfectures

ANNEXE II

- 1) Résumé des instructions aux encadreurs, contrôleurs et enquêteurs.
- 2) Documents utilisés.

ANNEXE III

Renseignements démographiques antérieurs à l'enquête de 1961.

ANNEXE I

1) STRATIFICATION

- Strate 0 : Départements du Sud
Sud-Est
Centre
- Strate 1 : Département du Mono (Sud-Ouest)
- Strate 2 : Département du Nord-Est et Sous-Préfecture de Djougou.
(Département Nord-Ouest)
- Strate 3 : Département du Nord-Ouest moins Sous-Préfecture de
Djougou
- Strate 4 : Villes : Porto-Novo Ouidah
Cotonou Parakou
Abomey-Bohicon Djougou

Strate	Sous-Strate (Taille des Villages)	Fraction Théorique	Nombre de Villages		Population administrative		
			Total	Echan- tillon	Total	Echantillon	Fraction réelle
0	0-499	$F_1 = \frac{1}{20}$ $F_2 = 1$	574	29	148.837	6.844	$\frac{1}{22}$
	500-2.999	$F_1 = \frac{1}{10}$ $F_2 = \frac{1}{2}$	545	54	601.829	30.938	$\frac{1}{19}$
	3.000 et +	$F_1 = \frac{1}{4}$ $F_2 = \frac{1}{5}$	39	10	162.660	8.018	$\frac{1}{20}$
	Ensemble	$F = \frac{1}{20}$	1.158	93	913.326	45.800	$\frac{1}{20}$
1	0-2999	$F_1 = \frac{1}{10}$ $F_2 = 1$	385	36	211.056	21.052	$\frac{1}{10}$
	3.000 et +	$F_1 = \frac{1}{2}$ $F_2 = \frac{1}{5}$	9	5	38.584	4.006	$\frac{1}{10}$
	Ensemble	$F = \frac{1}{10}$	394	41	249.640	24.669	$\frac{1}{10}$

Strate	Sous-Strate (Taille des Villages)	Fraction Théorique	Nombre de Villages		Population administrative		
			Total	Echan- tillon	Total	Echantillon	Fraction réelle
2	0-499	$F_1 = \frac{1}{40}$ $F_2 = 1$	881	22	153.200	3.864	$\frac{1}{40}$
	500 et plus	$F_1 = \frac{1}{10}$ $F_2 = \frac{1}{2}$	209	21	206.636	10.348	$\frac{1}{20}$
	Ensemble		1090	43	359.836	14.212	$\frac{1}{25}$
3	0-1.199	$F_1 = \frac{1}{10}$ $F_2 = \frac{1}{2}$	161	15	117.225	5.328	$\frac{1}{22}$
	1.200- 2.999	$F_1 = \frac{1}{5}$ $F_2 = \frac{1}{4}$	44	10	74.968	4.424	$\frac{1}{17}$
	3.000 et +	$F_1 = \frac{1}{2}$ $F_2 = \frac{1}{10}$	2	1	7.454	427	$\frac{1}{17}$
	Ensemble	$F = \frac{1}{20}$	207	26	199.647	10.179	$\frac{1}{20}$
4 (1)	-	$F = \frac{1}{10}$	-	-	///	///	///

N.B. : F_1 = Proportion des villages à tirer au hasard
 F_2 = Fraction de la population à recenser dans les villages tirés au hasard
 F = Proportion de la population à recenser dans chaque strate.

(1) L'échantillon a été prélevé sur plan ou photo aérienne.

2) LISTE DES VILLAGES CONSTITUANT L'ECHANTILLON (ensemble rural)

A - NORD - EST

Sous-Préfecture	Canton	Village	Population administrative	Fraction à recenser
BANKOARA	Goumparou	Sakassénou	129	1/1
	»	Founougo	1.053	1/2
	Banikoara	Dérougarou	790	1/2
	»	Soroko	834	1/2
BIMBEREKE	Sinendé	Kosi	54	1/1
	»	Ga-Kouérou	119	1/1
	Saoré	Konou	231	1/1
	Ina	Ina	667	1/2
	Peuls-Nord	Bouay	574	1/2
»	Guessou-Nord	1.732	1/2	
KANDI	Kandi	Ankita	46	1/1
	»	Sinigoussouberi	647	1/2
	Bagou	Soukarou	255	1/1
	»	Badou	424	1/1
	Zougou	Gounarou	370	1/1
	Angaradebou	Angaradebou	754	1/2
Segbana	Gando-Loukassa	85	1/1	
MALANVILLE	Guéné	Issané	173	1/1
	Karimama	Kargui	541	1/2
	»	Birni-Lafia	1.003	1/2
NIKKI	Nikki	Tontarou	319	1/1
	'Dunkassa	Ouénagourou	709	1/2
	»	Péonga	1.360	1/2
	Bouca	Bessou-Bassi	624	1/2
	Guinagourou	Bougnakou	147	1/1
	Peuls-Nord	Doumbassa	196	1/1
	»	Guiri	501	1/2
Peuls-Sud	Guinagourou-Gando	105	1/1	
PARAKOU	Ouénou	Boudierou	21	1/1
	Tourou	Goro-Bani	37	1/1
	»	Bétérou	95	1/1
	Parakou	Danou	66	1/1
	»	Bousi	74	1/1

B - NORD - OUEST

Sous-Préfecture	Canton	Village	Population administrative	Fraction à recenser
BOUKOMBE	Boukombé	Kountchougou	2.335	1/4
	»	Koutagou	1.218	1/4
	Nata	Koukoua	556	1/2
	Mantá	Dipokor	858	1/2
	Kouhangou	Koukouangou	723	1/2
	»	Idom-payé	445	1/2
DJOUGOU	Djougou	Peuls de Dompago-		
		Tchouri	517	1/2
	Dongha	Gangamou	159	1/1
	Sérou Oukou Bouloum	Bakou	472	1/1
	Anandana	Sétarha	594	1/2
	Dompago	Sonaholdou	1.475	1/2
	Barei	Barei	1.961	1/2
	»	Anomr - Kossar	911	1/2
	Taneka - Koko	Malrho	289	1/1
	»	Tarho	1.127	1/2
Taneka - Beri	Satieka	2.323	1/2	
KOUANDE	Kouandé	Kouandé	1853	1/4
	"	Niarossou	792	1/2
	Birmi	Papatia	539	1/2
	Pehunco	Bouerou - Bankararoa	733	1/2
	Pably	Kérou	1934	1/4
	"	Kérou - Peul	508	1/2
"	Koussou - Winrou	766	1/2	
NATITINGOU	Natitingou	Natitingou - Ville	4.270	1/10
	»	Kota - Monongou	1.152	1/2
	Tantoukou	Kokota	1.271	1/4
	»	Tatanta	270	1/2
	Yetapo	Perma - Zongo	1.646	1/4
	Ouabou	Takissari	980	1/2
TANGUIETA	Taïacou	Taïacou	1.374	1/4
	Cobly	Coyati	1.586	1/4
	»	Yimpisseri	1.015	1/2
	»	Naouangou	931	1/2
	Matéri	Matéri	2.738	1/4
	»	Pingou	1.744	1/4
	Gouandé	Tiari	387	1/2

C - CENTRE

Sous-Préfecture	Canton	Village	Population administrative	Fraction à recenser
ABOMEY	Allahé	Djimè	743	1/2
	»	Baté	95	1/1
	Oumbégamé	Agbognissé	56	1/1
	»	Adamé Houeglo	911	1/2
	»	Dénou (1)	97	1/1
	»	Lakpo	525	1/2
	»	Tchico	22	1/1
	Sinhoué	Agbangnizoun	1.800	1/2
	»	Akpého Sémé	957	1/2
	»	Adjahakpa	86	1/1
	»	Lègbaholi	630	1/2
	»	Zounzonmè	766	1/2
	»	Zoungbo Kpatimé	437	1/1
	Tindji	Gnidjazoun	1.379	1/2
	»	Héllou	4.792	1/5
	»	Avogbanna	3.248	1/5
	»	Sokpadéli	1.202	1/2
Zogbodomè	Avlamè	1.060	1/2	
»	Gomè	294	1/1	
»	Lonmè	395	1/1	
DASSA - ZOUME	Dassa	Dassa - Zoumé	3.914	1/5
	»	Moumoudji	1.170	1/2
	Mahis	Hoco	577	1/2
	»	Lao	161	1/1
	»	Dovi Somé	196	1/1
SAVALOU	Savalou	Tchogodo	849	1/2
	»	Atocolibé	351	1/1
	Banté	Pira	1.657	1/2
SAVE	Kilibo	Kaboua	948	1/2
	»	Kilibo	2.302	1/2
	Savé	Sandeou	44	1/1
	»	Savé Tchoui	2.934	1/2
ZAGNANADO	Cové	Ouéko	1.345	1/2
	Sagon	Tévédji	728	1/2
	»	Ouokon	666	1/2
	Agonli	Doga	3.406	1/5
	»	Bamè	452	1/1

(1) Village non recensé

D - SUD

Sous-Préfecture	Canton	Village	Population administrative	Fraction à recenser
ABOMEY - CALAVI	Cotonou B.	Cadjèhoun	818	1/2
	Abomey Calavi	Hévié	4.320	1/5
	»	Tokan	499	1/1
	Godomey	Godomey	2.545	1/2
	Toffins	Kinto	2.116	1/2
ALLADA	Allada Voin	Allada	1.915	1/2
	»	Govié	458	1/1
	Ava	Ayou	3.501	1/5
	»	Lissègazoun	802	1/2
	La Lama	Djigbé	1.527	1/2
	La So	Adohounsa	690	1/2
	Kotto	Coussi	1.603	1/2
	Couffo	Lonhissi	178	1/1
	Tori	Dossou Somè	120	1/1
OUIDAH	Sègboroué	Djondji	543	1/2
	»	Mèko	510	1/2
	Lac	Houedjro	1.423	1/2

E - SUD - EST

Sous-Préfecture	Canton	Village	Population administrative	Fraction à recenser
ADJOHON	Adjohon	Houinsa	610	1/2
	»	Hounvigué	997	1/2
	Bonou	Assorossé	502	1/2
	Adjohon	Fanvi	1.293	1/2
	Dangbo	Bembè	1.248	1/2
	Dangbo	Kè	653	1/2
	»	Fingnankamé	1.053	1/2
»	Hondji	917	1/2	
KETO	Kétou	Gangnigon	476	1/1
	»	Ewè	619	1/2
	»	Gbèkon	714	1/2
POBE	Adjaouere	Ouinka	337	1/1
	»	Adjaouere	4.368	1/5
	»	Ologo	561	1/2
	»	Ouignan Badodo	604	1/2
	»	Okéita	642	1/2
Illénon	Akpaté	131	1/1	
PORTO NOVO	Atlan - Ouémé	Ekpé	3.151	1/5
	»	Hetegbonou	838	1/2
	Adjara	Djavi	1.999	1/2
	»	Hounvé	882	1/2
	»	Lendja Domè	71	1/1
	Honvié	Gassako	214	1/1
	Malanhoui	Agata	267	1/1
	»	Hongla	144	1/1
	Torris	Houngo Djimon	592	1/2
	»	Vakon	5.939	1/5
	»	Akpro	3.462	1/5
	»	Houéli	378	1/1
	»	Djomon	316	1/1
	»	Ouamon	280	1/1
»	Aligo Gbènou	252	1/1	
»	Gbokouso	231	1/1	
SAKETE	Banigbé	Ko Anagodo	1.466	1/2
	»	Banigbé Gare	1.419	1/2
	»	Banigbé Nagot	1.129	1/2
	Infanhim	Odofin	1.104	1/2
	Takon	Kémon	1.707	1/2
	Sakété	Zihan	2.216	1/2

F - SUD - OUEST

Sous-Préfecture	Canton	Village	Population administrative	Fraction à recenser
APLAHOUE	Sud	Maiboui Daglahovè	482	1/1
	»	Kédji	678	1/1
	»	Houécamè	3.181	1/5
	»	Beotchi	394	1/1
	»	Atindehouhoué	2.470	1/1
	»	Atchioumè	447	1/1
	Lonkly	Vivimè	166	1/1
	Nord	Tchanhoué	3.090	1/5
	»	Kinkinhoué	1.721	1/1
	»	Késsahouédji	194	1/1
	»	Fogbadja	300	1/1
	»	Rétomè	119	1/1
	»	Ahogbèya	432	1/1
	»	Aglaly	268	1/1
ATHIEME	Lokossa	Don Condji	327	1/1
	»	Don Agbodougbe	507	1/1
	»	Dekpoué	132	1/1
	»	Azonlinhoué	283	1/1
	»	Adjohouè	248	1/1
	Agamè	Sèssèhoukamè	91	1/1
	Athièmé	Ouamanou	48	1/1
	»	Dossahoué Avegodoe	216	1/1
	»	Atchontoe	233	1/1
	Dogbo	Locogba	1.892	1/1
	»	Houkamè	646	1/1
	»	Foncomè	1.453	1/1
	BOPA	Sè	Sè	5.487
Sahouès		Zougbonou	420	1/1
»		Ahouloumè	1.282	1/1
»		Doutou T. N.	4.412	1/5
Bopa		Sehomi	960	1/1
GRAND POPO	Pedah	Zounta	723	1/1
	»	Tokan	1.055	1/1
	Kotafon	Akpamagbo	24	1/1
	»	Védomé	367	1/1
	Plas	Houndjohoundji	580	1/1
	»	Gbecon	152	1/1
	»	Apoutagbo	458	1/1
	Ouatchis	Sohon	930	1/1
	»	Sèhocondji	354	1/1
	»	Comè	3.860	1/5

**3) LISTE DES PREFECTURES ET SOUS-PREFECTURES
CIRCONSCRIPTIONS TERRITORIALES AU 1/8/1961**

DEPARTEMENTS (PREFECTURES)	SUPERFICIES (Km ²)	SOUS-PREFECTURES	RESSORT TERRITORIAL
SUD-EST (PORTO-NOVO)	(16) 600 750 750 600 2.000 4.700	COMMUNE MIXTE PORTO-NOVO PORTO-NOVO..... ADJOHON..... SAKETE POBE KETOU.....	ex-cercle de Porto-Novo ex-cercle d'Adjohon ex-cercle de Sakété ex-subdivision Centrale de Pobé ex-subdivision de Kétou
SUD COTONOU	(28) 600 600 2.000 3.200	Ville de COTONOU ABOMEY-CALAVI..... OUIDAH ALLADA	ex-cercle d'Abomey-Calavi ex-cercle de Ouidah ex-cercle d'Allada
SUD - OUEST (LOKOSSA)	1.050 1.600 450 700 3.800	ATHIEME APLAHOUE GRAND-POPO BOPA.....	ex-subdivision Centrale d'Athiémé ex-subdivision d'Aplahoué cantons de Kotafon, des Minas, des Ouatchis, de Pédah et de Plas. ex-subdivision de Bopa
CENTRE (ABOMEY)	3.800 1.300 6.300 2.200 5.100 18.700	ABOMEY ZAGNANADO SAVALOU DASSA-Zoume..... SAVE	ex-cercle d'Abomey ex-cercle de Zagnanado ex-subdiv. Centrale de Savalou ex-subdiv. de Dassa-Zoumé ex-cercle de Savé
NORD - EST (PARAKOU)	10.600 5.600 7.700 4.400 7.900 5.900 8.900 51.000	PARAKOU..... BEMBEREKE KANDI..... SEEBANA BANKOARA MALANVILLE NIKKI	ex-subdiv. Centrale de Parakou ex-subdiv. de Bembèrèkè cantons de Kandi et Séa, d'Anga- radébou, de Sousoro, de Ségbana, de Zengou, groupement Peul de Bagou-Zougou. ex-subdiv. de Bankoara ex-subdiv. de Malanville ex-cercle de Nikki.
NORD - OUEST (NATITINGOU)	2.300 1.100 7.900 8.900 11.000 31.200	NATITINGOU BOUKOMBE TANGUIETA KOUANDE DJOUGOU	ex-subdiv. Centrale de Natitingou ex-subdiv. de Boukombé ex-subdiv. de Tanguiéta ex-subdiv. de Kouandé ex-subdiv. de Djougou
Ensemble Dahomey	112.600		

ANNEXE II

1) RESUME DES INSTRUCTIONS AUX ENCADREURS, CONTROLEURS ET ENQUÊTEURS.-

Il y a six équipes de 12 à 15 enquêteurs, chacune responsable d'un département; les enquêteurs ont tous été recrutés parmi les originaires de ce département. Il n'y a donc pas de grande difficulté de langue ou d'interprétation de certaines coutumes (matrimoniales en particulier). La direction de l'enquête est assurée, dans chaque département, par un encadreur, fonctionnaire dahoméen détaché à cet effet, et un contrôleur, recruté après examen probatoire.

Avant d'amener son équipe dans un village, l'encadreur responsable pour le département rend visite au chef et aux notables, leur communique les textes officiels concernant l'enquête et leur explique son but et la façon dont il sera procédé; puis il établit ou complète avec eux le calendrier historique constitué pour l'ensemble du département avec des événements locaux qui seront pris comme dates-repères.

Le premier soin de l'équipe en arrivant est d'établir une "liste de concessions" en parcourant le village à partir de la concession du chef; les concessions sont numérotées à la craie en chiffres arabes, sur toutes les entrées: On profite de ce premier passage pour s'assurer que tout le monde a été averti, et donner s'il y a lieu des explications complémentaires.

La liste des concessions étant terminée, l'encadreur ou le contrôleur procède s'il y a lieu au tirage au sort des concessions à recenser et attribue à chacun des enquêteurs un certain nombre de concessions. Ils complètent la fiche de village par un plan sommaire.

En arrivant dans la concession, l'enquêteur numérote chaque logement, case ou maison, à l'exception des constructions servant de magasin, de grenier ou d'atelier, et remplit au fur et à mesure sa fiche de concession, logement par logement, ménage par ménage; il s'assure que chacune des personnes inscrites est présente dans la concession, sinon s'enquiert de savoir si elle est absente du village.

Sa fiche de concession terminée, il entreprend de remplir la fiche collective en interrogeant personnellement chacun (ou les proches pour les tout jeunes enfants, les malades et les vieillards incapables de répondre),

Il place dans l'ordre: le chef de concession, sa ou ses épouses et les enfants, non mariés et résidant avec lui de chacune d'elles; puis les ménages des enfants mariés (l'homme sa ou ses femmes), les ménages autres que ceux des enfants mariés, et éventuellement les isolés. Les enfants sont placés dans l'ordre suivant: du plus jeune au plus âgé. Il prend un soin particulier à déterminer, à l'aide du calendrier historique, l'âge de chacun; il n'oublie pas de remplir pour toutes les femmes âgées de 15 ans et plus le questionnaire "femmes" porté au dos de la fiche collective.

Il remet les fiches de concession et collectives terminées à l'encadreur ou au contrôleur, qui vérifie que tous les renseignements demandés sont fournis et qu'il n'y a pas d'erreur. De temps à autre, l'encadreur ou le contrôleur fait des contre-interrogatoires pour s'assurer que personne n'a été omis, et que les âges ont été correctement estimés.

Avant de quitter le village, l'encadreur ou le contrôleur établit ou fait établir un bordereau récapitulatif, portant sur la fiche de village leurs remarques sur le déroulement de l'enquête et établissent le dossier de village.

Etablissement de la fiche collective

Chef de concession: personne qui s'est désignée, avec l'accord des autres habitants de la concession, comme étant son responsable.

Chef de ménage : personne, mariée ou non, qui a la charge d'autres personnes, en général des enfants, ou des vieillards, et qui occupe avec elles un logement distinct.

Isolé : personne, le plus souvent célibataire, veuve ou divorcée, toujours adulte, qui n'a la charge d'aucune autre personne, qui n'est à la charge de personne, et qui occupe en général un logement distinct.

Épouse, enfant, autre . Ne pas oublier qu'une épouse doit habiter dans la même concession que son mari. Sinon, elle est soit considérée comme chef de ménage, soit rattachée à un chef de ménage autre que le mari (père, frère), et est inscrite comme "enfant" ou "autre" selon le cas. N'est considéré comme "enfant" que l'enfant du chef de ménage. Si une épouse a avec elle un enfant d'un mariage précédent, l'inscrire comme "autre".

Sexe : aucune difficulté, sinon d'attention.

Résidence : Est résidente présente toute personne qui a passé la nuit précédant l'enquête à l'intérieur de la concession, et qui y réside habituellement (à déterminer, en cas de doute, par l'endroit où la personne exerce son activité principale). Résidente absente, toute personne habitant normalement dans la concession qui n'y a pas passé la nuit précédente et partie depuis moins de 5 ans. Mais, une personne partie depuis quelques mois seulement peut ne plus être résidente si le lieu de son activité principale a aussi changé.

Visiteuse : toute personne ayant passé la nuit précédente dans la concession mais qui n'y habite pas normalement.

Age : à déterminer avec beaucoup de soin à partir du calendrier historique; faire plusieurs recoupements à partir de plusieurs événements.

Lieu de naissance : village = V, SP pour sous-préfecture du village, département ou pays, pour les personnes non nées au village ou dans la sous-préfecture.

Durée de présence : pour les personnes non nées au village indiquer en mois ou années.

Etat matrimonial : pour les hommes, célibataires (C), veufs (V), divorcés (D), mariés (M suivi du nombre d'épouses actuelles au total, résidant ou non avec lui; par exemple, M3). Pour les femmes, C, V, D; mariées, distinguer les femmes mariées avec dot (MD) c'est-à-dire régulièrement: femmes pour lesquelles toutes les coutumes matrimoniales de la région ont été observées - mariées sans dot (MS) comprenant: les concubines et les femmes qui se trouvent effectivement en ménage sans que les coutumes aient été respectées. En cas de doute, l'encadreur ou le contrôleur décidera après avoir consulté les autorités du village.

Enfant ou époux non résidents : indiquer le nombre d'enfants ou d'époux (ses) qui ne résident pas avec la personne recensée; les enfants d'un père et d'une mère recensés ensemble sont portés sur la ligne du père.

Groupe ethnique : se reporter à la liste des groupes ethniques.

Instruction : O, illettré ne sachant pas parler français - P, illettré sachant parler français - L, sait lire et écrire - CEP : a un diplôme égal ou supérieur au CEP.

Religion : A: tous les Animistes - C: catholiques - P: protestants - M: musulmans, sans distinction de secte - D: divers (Témoins de Jéhovah, Chérubins etc...) - S: sans religion (ont déclaré n'avoir pas de religion).

Métier : indiquer le métier dont vit normalement la personne; si elle en pratique plusieurs, indiquer celui qui lui fournit le plus de ressources- Préciser au maximum: cultivateur de maïs, comptable à la SCOA, mécanicien au garage central...

Situation dans la profession : Isolé (I) c'est-à-dire travaillant à son compte sans utiliser de main-d'œuvre salariée- Aide-Familial ou apprenti (AF) travaillant sans rémunération,

dans sa famille ou chez un artisan. Métayer (M) - Patron (P), utilisant de façon habituelle du personnel salarié - Salarié (S) - Chômeur (C), n'exerçant pas actuellement son métier parce qu'il ne trouve pas de travail. Sans Profession (SP) n'exerçant aucun métier et ne cherchant pas de travail - Retraité (R), touchant une pension ou une retraite.

Lieu de résidence ou d'absence pour les visiteurs et les absents : indiquer la Sous-préfecture, le département ou le pays.

Durée de visite ou d'absence : en jours, mois ou années

Questionnaires femmes et questionnaires décès - Ne tenir compte que des enfants nés vivants, c'est-à-dire ayant crié au moment de la naissance. Déterminer les 12 derniers mois par rapport à l'indépendance (1er août), à la fête du 15 août, au ramadan, à Pâques et au calendrier agricole valable pour le département. Pour les décédés, bien s'assurer que la personne résidait normalement dans la concession; tenir compte des personnes mortes à l'hôpital, en voyage ou chez le guérisseur : les inscrire dans la concession où elles résidaient avant d'entrer à l'hôpital ou de partir en voyage.

Liste des groupes ethniques : consulter le tableau II-2-1.

Liste des circonscriptions administratives : voir annexe I.

2) DOCUMENTS UTILISES

- 1) Dossier de village, renfermant l'ensemble des documents établis pour un village.
- 2) Une fiche de village
- 3) Liste de concessions.
- 4) Fiche de concession (inventaire préalable).
- 5) Fiche collective
- 6) Bordereau récapitulatif.



ANNEXE III

RENSEIGNEMENTS DEMOGRAPHIQUES ANTERIEURS A L'ENQUETE 1961.-

On se propose dans cette annexe de présenter les résultats les plus intéressants. Ils proviennent d'une brochure ronéotypée au début de 1957 par le bureau des statistiques du Dahomey, établie sur la base des recensements administratifs.

Les chiffres présentés n'ont aucune valeur comptable; établis à partir de recensements effectués à des dates différentes dans les diverses circonscriptions administratives, ils sont au mieux une approximation. D'autre part, certaines régions (comme le canton Tchi dans le Sud-Ouest) n'ont jamais été recensés, et sont, soit négligés dans le total, soit estimés, sans que l'on puisse le reconnaître de façon claire; le recensement des villes, et principalement de Cotonou et Porto-Novo, a toujours été insuffisant.

Cependant l'administration du Dahomey avait la réputation de réaliser de bons recensements administratifs, et il semble qu'au moins le dénombrement soit satisfaisant, si la répartition par âge l'est moins, le caractère administratif des opérations de recensement amenant à négliger les "non imposables".

TABLEAU 1

ORIGINE DES CHIFFRES RETENUS POUR LA DETERMINATION DE LA POPULATION ADMINISTRATIVE EN 1956 (Africains, Canton HOLLIDJE non compris) - LIMITES ADMINISTRATIVES au 1-8-61

en milliers

Départements	Recensements effectués en					Population administrative 1956
	1956	1955	1954	1953	1952 et avant	
Nord-Est	21,6	30,8	18,8	119,5	38,9	229,6
Nord-Ouest	87,0	7,1	5,8	60,9	126,6	287,5
Centre	85,8	7,5	2,5	118,2	144,8	358,8
Sud-Ouest	42,8	31,9	1,6	79,2	84,3	239,8
Sud	103,7	-	25,5	8,4	113,1	250,7
Sud-Est	168,3	137,0	-	26,7	13,2	345,2
Total	509,3	214,4	54,1	412,9	520,8	1.711,6

L'examen du tableau 1 (on a redistribué les populations, réparties selon l'ancienne division administrative, d'après la division valable au 1-8-61 pour faciliter les comparaisons avec les résultats de l'enquête) permet de comprendre pourquoi, avant toute critique sur la valeur des recensements proprement dits, on ne saurait attacher une grande confiance aux chiffres de population administrative que l'on trouvera ci-après. Un bon tiers de ces chiffres ont été en effet relevés quatre ans et plus avant l'année de référence. Au rythme minimum d'accroissement de 2,0% par an, et en admettant que la population soit rigoureusement dénombrée, c'est environ 95 000 personnes qui manqueraient, et l'on devrait avoir une population de l'ordre de 1.800.000.

On peut admettre en première approximation que le "retard" provenant ainsi des méthodes de recensement est un phénomène permanent et sans variation notable, au moins depuis la guerre.

l) Evolution de la population depuis 1910.

Pour les années antérieures à 1936, il n'a pas été possible de procéder à une répartition par cercle de la population.

TABLEAU 2

EVOLUTION GLOBALE DE LA POPULATION (y compris les non Africains) de 1910 à 1929

Année	Effectifs (milliers)	Année	Effectifs (milliers)
1910	878,0	1920	859,0
1911	902,0	1921	861,0
1912	911,0	1922	877,0
1913	928,2	1923	837,0
1914	928,2	1924	924,3
1915	900,0	1925	968,0
1916	900,0	1926	1 016,3
1917	889,1	1927	1 056,0
1918	866,2	1928	1 083,0
1919	859,0	1929	1 079,2

TABLEAU 3

EVOLUTION GLOBALE DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENTS (Limites administratives à la date du 1-8-61) de 1936 à 1956 - NON AFRICAINS NON COMPRIS.

en milliers

Années	Départements						Ensemble
	Nord-Est	Nord-Ouest	Centre	Sud-Ouest	Sud	Sud-Est	
1936	187,2	232,6	232,9	152,1	154,1	266,8	1 225,7
1938	191,8	239,4	254,2	196,7	162,0	280,7	1 324,8
1942	203,7	240,5	275,4 ⁽²⁾	205,3	181,6	320,7 ⁽³⁾	1 427,2
1944	198,9	245,6	250,1 ⁽²⁾	213,3	188,4	327,8 ⁽³⁾	1 424,1
1945	201,9	242,3	273,7 ⁽²⁾	216,2	190,6	331,8 ⁽³⁾	1 456,5
1946	200,6	258,4	271,5	212,7	198,7	336,7	1 478,6
1947	204,6	229,1	280,2	218,7	199,9	341,1	1 473,6
1948	205,3	250,8	279,5	223,3	203,5	349,3	1 511,7
1949	214,0 ⁽¹⁾	249,7 ⁽¹⁾	284,6	216,2	201,5	358,9	1 524,9
1950	218,2	257,7	290,9	224,6	206,7	339,9	1 538,0
1951	220,8	261,8	293,6	229,4	204,6	338,7	1 548,9
1952	222,8	261,8	303,2	229,3	204,6	338,7	1 560,4
1953	222,8	269,0	311,2	223,0	212,0	344,5	1 582,5
1954	228,1	278,7	320,2	222,8	206,8	349,7 ⁽⁴⁾	1 606,3
1955	230,9	279,3	327,8	228,4	249,8	348,1 ⁽⁴⁾	1 664,3
1956	229,9	287,4	357,7	239,8	250,6	365,2 ⁽⁴⁾	1 730,6

(1) Estimation, les chiffres disponibles regroupant Djougou, Nikki et Parakou

(2) Estimation : on a retranché Kétou, compris à cette époque dans l'ex-Cercle d'Abomey.

(3) Estimation : on a rajouté Kétou, qui n'appartenait plus à cette époque à l'ex-cercle de Pobé (estimation : 15.000habitants).

(4) Y compris le canton Hollidjé, non retenu dans les recensements - Estimation : 20.000 habitants.

L'examen détaillé des tableaux 2 et 3 corrobore ce qui a déjà été dit : département par département, les chiffres varient parfois de façon inattendue d'une année sur l'autre, et il est vraisemblable que des mises à jour après plusieurs années, ou un mauvais recensement venant après un bon, expliquent suffisamment ces variations brutales.

D'après le graphique 1, il semble que l'estimation de la population entre 1910 et 1923 ait été assez incertaine et en tout cas insuffisante, ce qui expliquerait assez bien que les recensements se faisant plus précis, on ait jusqu'en 1929 une ascension très rapide de la population (correspondant au taux d'accroissement annuel peu vraisemblable de 4%). Par contre, à partir de 1944 se dégage une impression de croissance régulière, s'accéléralant légèrement à partir de 1953, et qui correspond à un taux de l'ordre de 2% par an, (2,5% à partir de 1953 sous réserve des remarques qui seront faites plus loin sur les possibilités de sous estimations avant le recensement de 1960).

L'étude, forcément très approximative, de l'évolution globale de la population, ne contredit pas les résultats de l'enquête.

II) Valeur des renseignements provenant des recensements administratifs.

L'étude département par département de l'évolution de la population administrative amène à constater que dans certaines régions, les recensements ont été nettement insuffisants. Alors que, d'après le recensement de 1960 et l'enquête 1961, l'écart entre les départements du Nord-Ouest et du Nord-Est est faible, il est de plus de 60.000 personnes en 1956.

Mais plus intéressante est l'étude du tableau 4 et du graphique 2. Il en résulte qu'enquête 1961 et chiffres de population administrative pour 1956 sont en contradiction sur plusieurs points :

- 1) nombre plus élevé en 1956 de femmes de plus de 60 ans que d'hommes du même groupe d'âge.
- 2) pourcentage assez nettement plus élevé en 1956 de "plus de 60 ans" dans la population.
- 3) pourcentage nettement plus faible en 1956 de "moins de 14 ans" dans la population.

Il est impossible, à partir des données disponibles, de tirer une conclusion de ces contradictions. Il serait nécessaire de procéder à une étude critique approfondie des recensements administratifs.

On peut cependant admettre que le plus faible pourcentage de " moins de 14 ans" provient d'une sous-estimation, les agents recenseurs s'intéressant relativement moins aux non imposables. Dans le même ordre d'idées, le plus fort pourcentage de vieillards pourrait provenir du désir d'obtenir un dégrèvement de l'impôt de capitation.

Un réajustement sommaire, ajouté à la correction apportée plus haut, donnerait comme population pour 1956 :

de 1.850.000 à 1.900.000

ce qui amènerait à estimer un taux d'accroissement de 1956 à 1961 de 2,0 à 2,2%.

TABLEAU 4

POPULATION ADMINISTRATIVE EN 1956.

Répartition par SEXE, GRAND GROUPE D'AGE et CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES définies au 1er Août 1961

Départements	Sexe	Effectifs en nombres absolus par groupes d'âge				Répartition par groupes d'âge				
		Moins 14 ans	14-59 ans	60 ans et +	Total	Moins 14 ans	14-59 ans	60 ans et +	Total	
		- en milliers -				- en % -				
Nord rural	Nord-Est	M	43,5	69,1	5,3	117,9	36,9	58,6	4,5	100,0
		F	38,5	62,9	5,6	107,0	36,0	58,8	5,2	100,0
		T	82,0	132,0	10,9	224,9	36,4	58,7	4,9	100,0
	Nord-Ouest	M	53,1	83,8	8,3	145,1	36,6	57,7	5,7	100,0
		F	50,8	76,3	8,4	135,5	37,5	56,3	6,2	100,0
		T	103,9	160,1	16,6	280,6	37,0	57,0	6,0	100,0
	Ensemble	M	96,5	152,9	13,6	263,0	36,7	58,1	5,2	100,0
		F	89,4	139,2	14,0	242,5	36,8	57,4	5,8	100,0
		T	185,9	292,1	27,6	505,6	36,8	57,8	5,4	100,0
Sud rural	Centre	M	58,3	88,5	18,2	164,9	35,3	53,6	11,0	100,0
		F	58,3	96,7	18,9	173,9	33,5	55,6	10,9	100,0
		T	116,6	185,2	37,1	338,9	34,4	54,6	11,0	100,0
	Sud-Ouest	M	47,7	61,9	6,7	116,3	41,0	53,2	5,8	100,0
		F	46,8	68,4	7,6	122,8	38,1	55,7	6,2	100,0
		T	94,4	130,3	14,3	239,0	39,5	54,5	6,0	100,0
	Sud	M	29,8	52,3	8,0	90,1	33,1	58,1	8,8	100,0
		F	29,0	52,4	8,4	89,8	32,3	58,3	9,4	100,0
		T	58,8	104,7	16,4	179,8	32,7	58,2	9,1	100,0
	Sud-Est	M	60,5	79,5	12,7	152,7	39,6	52,1	8,3	100,0
		F	60,0	85,5	15,6	161,2	37,2	53,1	9,7	100,0
		T	120,5	165,0	28,3	313,8	38,4	52,6	9,0	100,0
	Ensemble	M	196,2	282,2	45,6	524,0	37,5	53,9	8,7	100,0
		F	194,1	303,0	50,5	547,6	35,4	55,3	9,2	100,0
		T	390,3	585,2	96,1	1 071,6	36,4	54,6	9,0	100,0
Villes (1)	M	15,7	17,5	3,6	36,9	42,7	47,5	9,9	100,0	
	F	14,9	19,4	4,2	38,5	38,7	50,5	10,8	100,0	
	T	30,7	37,0	7,8	75,4	40,7	49,0	10,3	100,0	
Ensemble Dahomey (1)	M	308,5	452,6	62,8	823,9	37,4	54,9	7,6	100,0	
	F	298,4	461,7	68,6	828,7	36,0	55,7	8,3	100,0	
	T	606,8	914,3	131,4	1 652,5	36,7	55,3	8,0	100,0	

(1) Ville de Cotonou non comprise, la répartition par sexe en 1956 n'étant pas connue.

III) Renseignements divers :

EVOLUTION DE LA POPULATION NON AUTOCHTONE DEPUIS 1931

Années	Population
1931	1 164
1936	960
1938	1 064
1942	1 070
1945	1 318
1947	1 434
1948	1 527
1951	2 277
1955	2 323
1956	2 998

POPULATION DES PRINCIPALES AGGLOMERATIONS DU DAHOMEY (Evolution depuis 1937)

Communes	1937	1947	1953	1954	1955	1956
Cotonou	6 811	19 802	20 019	18 963	26 816	56 529 (3)
Porto-Novo	27 016	29 925	29 144	»	29 996	31 003
Abomey	11 435	16 772	18 832	18 832	»	18 832 (1)
Ouidah	12 818	12 881	13 289	»	»	14 300
Djougou	13 302	5 276	»	»	»	6 820
Parakou	2 932	4 600	5 159	»	4 907	4 907 (2)

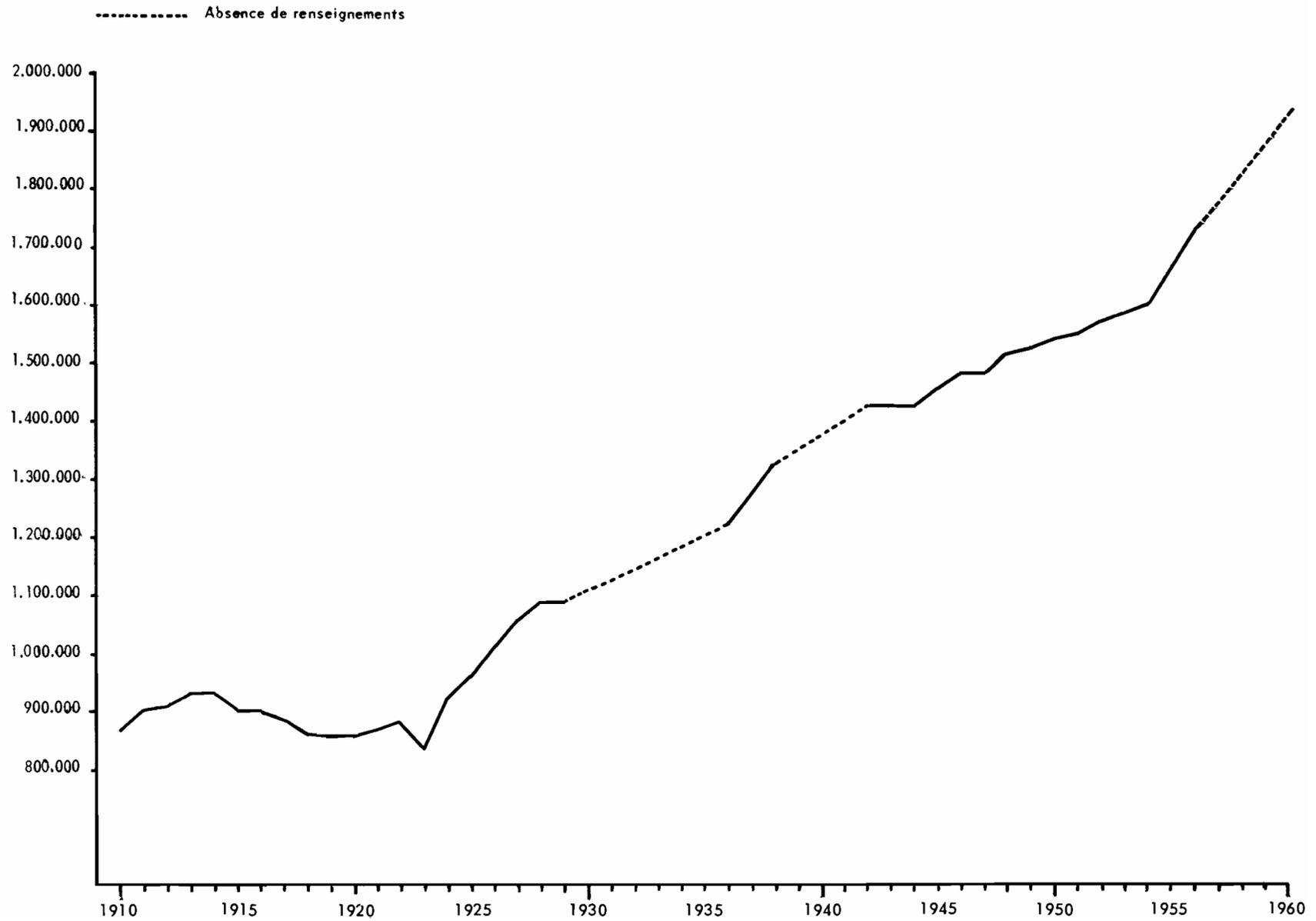
(1) Recensement de 1954

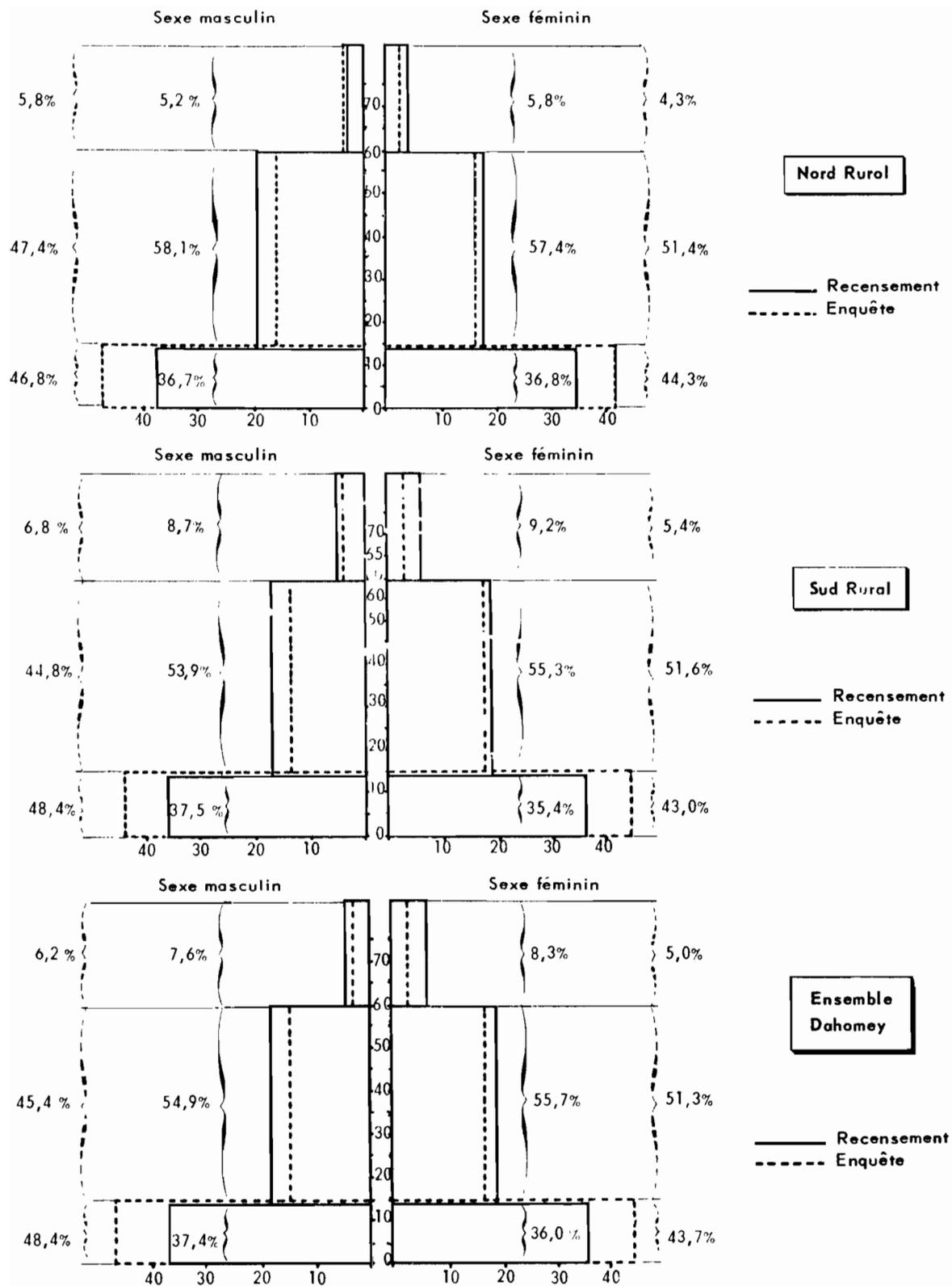
(2) Recensement de 1955

(3) Recensement de 1956. Antérieurement évaluations.

GRAPHIQUE ANNEXE 1

Evolution globale de la population depuis 1910. Estimation à partir des recensements administratifs.





GRAPHIQUE ANNEXE II
Répartition (en %) par grands groupes d'âges d'après le recensement administratif (chiffres de 1956) et l'enquête démographique 1961.

RÉPUBLIQUE DU DAHOMEY

ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE PAR SONDAGE

1961

DOCUMENT N° 1

DOSSIER DE VILLAGE

Strate :

Préfecture :

Sous-Préfecture :

Canton (ou ville) :

Village (ou quartier de ville) :

N°

Agent recenseur :

Contrôleur :

Date de l'étude : du au

DOCUMENTS CONTENUS

Fiche et croquis de village :

Listes des concessions :

Inventaires préalables de concessions :

Fiches collectives : Nombre de familles recensées :

Bordereaux récapitulatifs :

VISAS :

CROQUIS DE VILLAGE

QUESTIONNAIRE « FEMMES »

(à remplir pour toute femme de 15 ans et plus inscrite sur cette fiche).

NUMÉRO D'ORDRE :				AGE AU 1 ^{er} MARIAGE :						AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS
MARIAGES	DOT	DURÉE	DIS.	ENFANTS NÉS VIVANTS		DÉCÉDÉS		SURVIVANTS		
				G	F	G	F	G	F	
1										A-t-elle eu un enfant vivant ? OUI-NON Sexe : Date : Est-il encore en vie ? OUI-NON Date du décès : Obs. :
2										
3										
4										
5										
Hors mariage										
TOTAL										

NUMÉRO D'ORDRE :				AGE AU 1 ^{er} MARIAGE :						AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS
MARIAGES	DOT	DURÉE	DIS.	ENFANTS NÉS VIVANTS		DÉCÉDÉS		SURVIVANTS		
				G	F	G	F	G	F	
1										A-t-elle eu un enfant vivant ? OUI-NON Sexe : Date : Est-il encore en vie ? OUI-NON Date du décès : Obs. :
2										
3										
4										
5										
Hors mariage.										
TOTAL										

NUMÉRO D'ORDRE :				AGE AU 1 ^{er} MARIAGE :						AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS
MARIAGES	DOT	DURÉE	DIS.	ENFANTS NÉS VIVANTS		DÉCÉDÉS		SURVIVANTS		
				G	F	G	F	G	F	
1										A-t-elle eu un enfant vivant ? OUI-NON Sexe : Date : Est-il encore en vie ? OUI-NON Date du décès : Obs. :
2										
3										
4										
5										
Hors mariage.										
TOTAL										

NUMÉRO D'ORDRE :				AGE AU 1 ^{er} MARIAGE :						AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS
MARIAGES	DOT	DURÉE	DIS.	ENFANTS NÉS VIVANTS		DÉCÉDÉS		SURVIVANTS		
				G	F	G	F	G	F	
1										A-t-elle eu un enfant vivant ? OUI-NON Sexe : Date : Est-il encore en vie ? OUI-NON Date du décès : Obs. :
2										
3										
4										
5										
Hors mariage.										
TOTAL										

RÉPUBLIQUE DU DAHOMEY

ENQUÊTE DÉMOGRAPHIQUE
PAR SONDAGE

1961

FICHE N°	(Suite de)
DATE		
AGENT RECENSEUR :		

FICHE COLLECTIVE

- Préfecture :
- Sous-Préfecture :
- Canton (au ville).
- Village (ou quartier) :
- Concession n°
- Nombre de cases :

Questions à poser au chef de concession et aux chefs de ménage.

- A) Habitat .
- 1^o) Combien de cases nouvelles construites dans les 12 derniers mois dans la concession ?
- 2^o) Combien entièrement nouvelles ?
- Combien remplaçant une ancienne ?
- B) Petit bétail de la concession
- 1^o) Combien de volailles (poules, pintades, etc . .) ?
- 2^o) Combien de porcs ?
- 3^o) Combien de chèvres et moutons ?
- C) Régime des terres :
- Combien de chefs de ménage ?
- a) propriétaires des terres cultivées :
- b) participant à une propriété collective familiale
- c) fermiers, métayers ou locataires :
- d) possesseurs de terres attribuées par un chef de terre ou un conseil de village :

DOCUMENT N° 5

VISAS :

Contrôleur :

Encadreur :

Superviseur :

